LA REVUE SOCIALISTE

LA

REVUE SOCIALISTE

paraissant le 15 de chaque mois

Rédacteur-Gérant : BENOIT MALON

TOME PREMIER (JANVIER — JUIN 1885.)

Prix : 6 fr. 50.

PARIS

REDACTION ET ADMINISTRATION
19, rue du Faubourg Saint-Denis

ENTRÉE EN LIGNE

Lorsque, à quelques amis, nous eûmes décidé la création d'une revue socialiste durable, il fut convenu que ce recueil serait ouvert à tous les socialistes de savoir et de bonne volonté. En conséquence, l'appel suivant fut lancé :

La *Revue socialiste*, que nous fondons, en élargissant le programme de celle qui eut son utilité en 1880, ne sera l'organe ni d'un homme ni d'une secte, ni même d'un parti ; elle sera le foyer où convergeront toutes les idées de réforme et de transformation sociale qui, sous la pression des nécessités politiques et économiques, agitent si tragiquement notre époque. Car il est temps de dégager l'élaboration socialiste de tous les accidents de rivalités personnelles, d'ambitions particulières, de fanatisme d'école, d'intrigues de secte, de mêlée furieuse des partis, qui l'ont tant entravée jusqu'ici. Par suite, il nous a semblé qu'il pouvait être utile d'ouvrir un chantier de travail en commun à tous les socialistes de bonne volonté sans distinction d'école. Nous appelons tous ceux qui, sur le terrain de la liberté et de l'égalité républicaines, travaillent à l'avènement d'une société délivrée de l'ignorance, de la misère, des dernières formes du servage ; à la suppression de l'antagonisme des classes, par l'organisation sociale de la production et de la distribution des richesses.

Quelle théorie, en effet, si large fut-elle, pourrait enfermer dans les mailles de son réseau de fer la pensée sociale contemporaine et résoudre dans tous ses détails, le problème social si complexe du XIX[e] siècle !

N'est-il pas dès lors nécessaire d'offrir à tous les chercheurs actuels du socialisme, qu'ils soient modérés ou violents, autonomistes ou autoritaires, pacifiques ou révolutionnaires, mutuellistes ou communistes, positivistes ou collectivistes, leur part de champ et de soleil dans une revue d'élaboration collective.

Nous le faisons, ne demandant que deux choses à nos collaborateurs :

1· Apporter des investigations et des idées, non des invectives ;

2· Laisser au pape catholique les prétentions saugrenues à l'infaillibilité.

Cette conception des choses nous trace notre devoir. Nous apporterons d'une part, au socialisme, notre tribut de recherches et d'idées puisées dans toutes les directions de la pensée et dans l'observation des phénomènes sociaux de tout ordre. D'autre part, nous nous attacherons à écarter les intolérances doctrinaires, les préventions personnelles qui, comme une fumée de bataille, obscurcissent l'horizon de la démocratie sociale. Nous ferons ainsi, surtout en montrant combien est déjà grande la somme d'idées sociales communes immédiatement réalisables et

combien il importe de travailler en commun, au lieu de s'entre-dévorer.

Nulle hésitation n'est possible à ce sujet, s'il est vrai (et qui oserait le nier?) que les luttes personnelles entre socialistes sont un fléau sans compensation. N'est-ce pas à elles, plus qu'aux résistances et aux réactions conservatrices, qu'on doit les avortements successifs et si douloureux du XIXe siècle, en gestation d'une société nouvelle?

Et, maintenant, accusera-t-on notre relativisme scientifique d'éclectisme modéré? Il nous serait trop facile de répondre que, lorsqu'on passe son temps à affiner des théories bien pourléchées, bien exclusives, on se met en dehors du courant social; on perd le sens des tendances de son époque et des aspirations populaires.

Il est évident qu'à courir devant soi, sans regarder si l'on est suivi, à la recherche d'un absolu miroitant et trompeur, on se sépare de la grande armée du progrès, cette minorité militante de l'humanité sans laquelle rien de durable ne peut être fait, et l'on se morfond dans le désert de l'utopie.

Certains sectateurs n'en veulent convenir. Pour eux, le *hors de l'église, pas de salut*, est un *credo* auquel ils se conforment rigoureusement. Le résultat de tout ceci c'est que d'excommunications en excommunications, de subdivisions en subdivisions, on en arrive à démoraliser et à disperser l'avant-garde de la révolution occidentale. Car il est dans la nature des choses que l'esprit humain, lorsqu'il est enfiévré d'absolu, dessèche, stérilise et tue tout ce qu'il touche, dans sa course effrenée et sans limites.

En conséquence, soyons toujours en avant de notre siècle; mais en restant dans l'humanité; soyons toujours en avant de la foule, mais en ne la perdant pas de vue. Ainsi envisagé, le champ d'action est déjà assez vaste d'ailleurs.

Il y a d'abord à continuer le travail non terminé des investigations de la critique socialiste, en l'étendant à tous les confluents de la science sociale: philosophie, morale, histoire, esthétique, éducation, politique, économie, etc. Il y a ensuite à procéder par voie de propositions positives, toutes les fois que l'observation rigoureuse d'un fait social permettra l'emploi de la méthode expérimentale. Il y a enfin à accumuler, à dégrossir, à classer les matériaux de reconstruction, si accrus par le déploiement des forces économiques modernes et, notamment, par les nouveaux modes de la production et de l'échange, modes qui vont se généralisant, au prix de tant de bouleversements économiques, de tant de troubles politiques et de tant de douleurs prolétariennes...

L'accueil sympathique qui a été fait à ce programme, n'a pu que nous fortifier dans notre intention de l'observer à la lettre.

C'est pourquoi nous avons tenu à le reproduire, et à l'arborer ici comme un drapeau. C'est pourquoi encore nous répondons sans ambage aux interrogations qui nous ont été faites :

Non, il n'est pas exact que nous voulions créer un nouveau parti. Le socialisme ne compte déjà que trop de partis, divisés les

uns contre les autres. Nous fondons un organe d'étude et de propagande socialiste, non pas, encore une fois, un nouveau groupement politique. Tout ce qu'on a insinué à ce sujet est aussi faux que notre prétendue participation aux crises persistantes dont certain parti socialiste souffre, pour des raisons auxquelles nous sommes et resterons complètement étranger.

Dans toute la force du terme donc, la *Revue socialiste* sera un foyer d'élaboration collective de la science sociale et le terrain neutre où tous les socialistes pourront faire connaître au public leurs revendications, leurs protestations ou leurs théories, quel que soit d'ailleurs le groupement politique auquel ils appartiennent. Des discussions courtoises sur des questions importantes pourront même être soulevées entre rédacteurs de notre recueil,—les attaques personnelles ou masquées étant et demeurant rigoureusement prohibées.

En outre, convaincus que le socialisme, cette religion humaine des temps nouveaux, doit être envisagé au point de vue philosophique, historique et moral, autant qu'au point de vue politique et économique, nous accorderons une large place aux démonstrations scientifiques et aux interprétations de la philosophie de l'histoire. Effectivement, l'évolution humaine est *une* dans l'ensemble des choses et dans le cours des temps, si elle est *multiple* dans ses manifestations. Il faut monter haut et voir loin pour en découvrir la direction et les lois : connaissance indispensable celle-là, car par elle seule les lois naturelles, parfois si cruelles à l'empirisme et à l'ignorance sociale, peuvent être appliquées au développement et au mieux être de l'homme.

Et ici, à propos de *lois naturelles*, qu'une disgression nous soit permise :

Les économistes orthodoxes, ces théologiens du capitalisme, ont prétendu que l'inégalité et la misère résultent de lois naturelles, prenant ainsi pour des « lois d'airain » des phénomènes politiques et économiques engendrés par des conditions transitoires : donc passagers eux-mêmes,—et qui non seulement sont jetés, comme toutes choses, dans le tourbillon de l'incessante évolution et de l'éternel et universel devenir, mais encore sont modifiables, en raison même de leur complexité, par l'action humaine.

Ces mêmes phénomènes économiques, d'ailleurs, n'ont-ils pas toujours été transformés dans le cours des siècles, à mesure que le développement des forces de production et d'échange a modifié la dominante sociale qui lui servait de substratum ? Est-ce que, par exemple, ils ne sont pas sans cesse déterminés, tout au moins influés, par la politique financière, par la politique coloniale, par

le régime de compression ou de liberté, par les traités de commerce, par la forme d'exploitation des chemins de fer, des mines, des institutions de crédit, etc.?

Les économistes orthodoxes ne peuvent le nier. Ils ne peuvent ignorer, en outre, que l'*esclavage*, le *servage*, le *salariat*, se sont succédés sous la double pression du développement de forces de production et de circulation et du développement des forces morales, que, par suite, la série n'est pas épuisée et que la guerre des intérêts et l'antagonisme des classes ne sauraient constituer le dernier terme de l'évolution sociale.

Si ! disent certains. Il est facile de leur répondre qu'en vérité il faut être doué d'un égoïsme de classe égal à celui dont parle Chamfort, « capable de brûler le monde pour se faire cuire un œuf », pour oser prétendre que le salariat, stade actuel de la civilisation, est le dernier terme de l'évolution humaine.

Pour la bourgeoisie, dit Marx, il y a eu de l'histoire tant qu'elle n'a pas été au pouvoir et à la richesse, maintenant qu'elle y est, il n'y en a plus. — Eh bien, si !

Les socialistes préparent le quatrième stade de l'évolution économique, celui de l'*association* proprement dite, dans lequel la production et l'échange seront organisés socialement, afin que soient assurées la communauté et l'harmonie des efforts dans la production, la justice dans la répartition, la liberté dans la consommation des richesses, avec et corollairement, le développement intellectuel, moral et physique de tous les êtres humains.

Pour les socialistes, comme pour Hegel, le présent n'est qu'un passé contemporain qu'il faut modifier sans cesse, pour préparer l'avenir qui n'est qu'un devenir.

Ceci dit, nous n'avons pas besoin d'insister sur la connexion existant entre le développement moral des sociétés et leur développement économique, formant ensemble le développement social dont nous devons, encore une fois, connaître la direction et les lois, pour agir efficacement sur lui.

En tous cas, n'est-il pas évident qu'au moment présent, en l'absence de toute synthèse intégrale, le mal est autant moral que social ? C'est pourquoi nous avons dit que, pas plus que les philosophes et les moralistes n'ont le droit de se désintéresser des questions politiques et sociales, les socialistes n'ont le droit de se désintéresser des questions philosophiques et morales.

Cette intégralité n'est pas moins indispensable au point de vue exclusivement socialiste, vu que, exception faite de certaines vieilleries qui vont au rebours du courant historique, chaque système, chaque parti a, dans le relativisme final des choses, une part de vé-

rité à lui particulière. Cette part de vérité, nous n'avons pas le droit de la négliger : elle est un des facteurs de la transformation générale que nous voulons tous par des moyens différents.

Il s'agit bien, en effet, de systèmes personnels, de panacées d'école, quand les douleurs du salariat crient la ruine dans nos campagnes, la faim, la mort dans nos cités, en même temps que l'épuisement, la décomposition des vieilles formes religieuses, politiques et sociales !

Tous le sentent et le voient, si peu osent le dire : les aboutissants actuels du développement historique dans son ensemble, et notamment les nouvelles conditions économiques par eux créées, font une nécessité urgente de la révolution sociale, ce mot pris dans son acception la plus large et non pas dans le sens étroit d'une insurrection locale triomphante.

A ce point de vue, dirons-nous pour conclure, les socialistes sont non seulement les agents du développement social, les éclaireurs de l'avenir, mais encore des hommes de paix et de prévoyance.

En demandant, comme le grand poète mourant, toujours plus de lumière — ou toujours plus de justice, — ils travaillent en effet à prévenir les explosions de vengeance et de sanglants redressements qui grondent si formidablement sur tous les points du globe.

Ce n'est plus niable : les réalisations sociales sont inférieures aux possibilités déjà à notre portée, et c'est pourquoi la révolution, non accomplie quoiqu'on dise, couvre de l'incessante protestation de ses apôtres, de ses héros, de ses martyrs, les monotones petits bruits de la politique grouillante dans les petits intérêts du moment.

Il ne faut pas s'en affliger ; si les revendications sont irrésistibles, les éléments de délivrance existent ; il ne s'agit que de les inventorier et de les classer. Tâche lourde sans doute, mais accomplissable, mais urgente.

Hâtons-nous donc de prendre chacun notre part de tâche, car le temps manque souvent aux grandes choses : il n'attend pas toujours que l'œuvre de préparation soit terminée pour précipiter le torrent des éléments nouveaux sur des générations non préparées à les enfermer, pour le bien de tous, dans le grand courant de l'histoire...

B. Malon.



LA CRISE ÉCONOMIQUE

« Le paupérisme diminue, au lieu d'augmenter, disait M. Le-
« roy-Beaulieu au Collège de France, sur la fin de 1881. Nous sor-
« tons de ce que j'ai appelé « la période chaotique » de la grande
« industrie, période de transformation, d'agitation, de souffrances,
« de tâtonnements. Sismondi, Villermé, Blanqui l'aîné, ont été,
« à bon droit, effrayés de tous les maux que comportait cet âge de
« transition. Ces maux sont de nature temporaire : s'ils n'ont pas
« encore tous disparu, ils sont en train de disparaître. »

Paroles dorées de l'optimisme économique, emportées déjà par le flot grossissant des misères industrielles et de la dépression agricole !

Non, « la période chaotique de la grande industrie » ne touche pas à sa fin ! Les douleurs et les incertitudes du salariat,— faudra-t-il toujours le répéter ?—dureront autant que la forme actuelle de la production et de l'échange. Tant que la collectivité n'interviendra pas pour substituer graduellement l'organisation sociale du travail aux déchaînements des intérêts antagoniques, les protestations généreuses et affligées de cette pléïade d'économistes progressistes qu'Adolphe Blanqui appela l' « Ecole française », et qui allait de Droz à Eugène Buret, seront de situation.

Comment en serait-il autrement ?

Le fait social dominant de notre époque, qui est la forme *grande industrielle* de production, est allé se développant ; de même les phénomènes qu'il engendre ont dû croître en intensité et en fréquence. C'était dans l'ordre naturel des choses. Aussi avons-nous vu, depuis le commencement du siècle, c'est-à-dire du début du fonctionnement de notre système de production contemporain, les crises industrielles affecter une régularité périodique, démontrée par les dates où elles se sont produites : 1825, 1836, 1847, 1856, etc.

Il s'agit bien, dans le malaise actuel, d'un fait économique normal. Mais il faut ajouter que jamais crise, née en pleine paix continentale, n'avait pris un caractère si général, ni frappé à la fois avec une telle puissance de dépression, l'industrie et l'agriculture.

Cette universalité de la dépression est même le caractère le plus saillant de la crise actuelle, sévissante et grandissante depuis les premiers mois de l'année 1883. Mais le reconnaître, c'eût été, de la part des économistes orthodoxes, l'aveu que le développement du système capitaliste et du régime de la concurrence, est en même

temps le développement de l'insécurité sociale, du bouleversement périodique des transactions, des chômages, source de ruine pour les petits commerçants, d'affaissement pour les prolétaires. C'est pourquoi ils ont nié avec tant d'acharnement — d'aucuns nient encore ! — le caractère à la fois européen et normal de la crise. La crise est française, disent-ils, et elle a pour motif une cause purement locale : l'inflation exagérée des salaires, qui a favorisé la concurrence étrangère en même temps qu'elle écrasait la production nationale.

C'est là une audacieuse contre-vérité propagée dans le but de justifier la campagne entreprise pour l'abaissement des salaires (1).

Les protectionnistes, grands propriétaires ou industriels pour la plupart, auraient manqué à la tradition s'ils n'avaient profité de la circonstance, pour réclamer des « tarifs protecteurs de l'agriculture » et de certaines industries ; d'autres ont vu toute la cause du mal dans l'article 11 du traité de Francfort. Enfin la commission d'enquête nommée au commencement de 1884 et qui devait apporter, avec la découverte des causes premières de la crise, des moyens de la conjurer, fonctionne depuis un an, sans nous avoir inondé des torrents de lumières espérés, et rien ne fait prévoir qu'elle doive aboutir à des propositions pratiques. Pour le moment, elle sert à masquer la majestueuse indifférence du gouvernement, en présence des réclamations si justifiées et si urgentes des millions de chômeurs français qui demandent à vivre en travaillant.

Il sera fait, dans la *Revue socialiste*, des propositions fermes d'amélioration immédiate, de mesures transitoires et de réformes économiques ; mais à chacun et à chaque jour sa tâche. Pour nous, aujourd'hui, nous voulons démontrer dans la présente étude que les faits invoqués jusqu'ici pour expliquer la crise sont controuvés et que c'est bien en présence des misères créées par « l'état chaotique » de la production que nous nous trouvons, qu'en d'autres termes la crise actuelle est une crise de surproduction.

I. — ERREURS ET CONTRADICTIONS SUR LES CAUSES DE LA CRISE.

Les explications cherchées à la crise actuelle sont diverses et nous ne saurions les détailler toutes. Cependant, il en est un certain nombre, ayant entre elles beaucoup de rapports, que nous passerons successivement en revue.

Tout d'abord le *de profundis* protectionniste sur l'industrie fran-

(1) *Le Journal des Economistes* et l'*Economiste français* ont fraternellement mené la campagne contre les salaires avec l'appoint du *Journal des Débats* et autres organes du conservatisme capitaliste, le concours de tous les économistes orthodoxes et notamment de M. Frédéric Passy. Ce dernier, entre autres reproches aux ouvriers français, leur adresse celui de « fumer des cigares ! » (Voir le *Journal des Economistes*, septembre 1881.)

çaise, arrivée enfin au terme de la carrière fatale que les traités de 1860 lui ont tracée. Disons, en premier lieu, qu'au fond, le protectionnisme et l'économisme ne diffèrent guère; en ce sens que tous les deux professent la doctrine qu'ils combattent. Les uns, en effet, tout en prêchant la non intervention économique de l'Etat, n'en considèrent pas moins comme légitimes les acquisitions antérieures faites au budget des subventions ou à l'aide des lois de monopoles. Les autres, tout en admettant cette intervention gouvernementale, repoussent avec énergie la plus minime garantie réclamée à l'Etat pour les travailleurs. En somme, dans les deux camps, la communauté des intérêts rapproche les théories opposées (1).

Qu'ont invoqué les protectionnistes pour expliquer la crise? La balance du commerce, c'est-à-dire des rengaines démodées, des puérilités dont Bastiat a fait justice, et justice éclatante, il y aura tantôt quarante ans (2). S'arrêter à enfoncer cette vieille porte depuis si longtemps ouverte de la balance du commerce, serait, en d'autres circonstances, perdre son temps à plaisir. Mais, à l'heure actuelle, les intéressés, menacés par la revélation des véritables causes qui ont amené la dépression économique qui porte la ruine dans le commerce et le chômage dans les masses profondes du prolétariat, ont si souvent recouru aux mêmes sophismes, que force nous est d'examiner les explications fournies à ce sujet par les protectionnistes. Car, c'est sur elles principalement que s'appuient les auteurs de la crise, pour faire peser sur la classe ouvrière décimée les responsabilités d'un état de choses qu'eux-mêmes ont créé. Voici donc, dans toute sa simplicité, le procès économique par lequel les protectionnistes démontrent comment la production française devait, tôt ou tard, aboutir à l'impasse qui barre aujourd'hui son développement :

« La prospérité d'un pays dépend de sa production, comparée à celle des pays rivaux. Si nos rivaux ont une production supérieure à la nôtre, ils envahissent d'abord le marché international au détriment de nos produits, puis ensuite notre propre marché intérieur. Pour parer à ce danger, un Etat intelligent doit donc favoriser la production nationale au moyen de primes, de subventions et de tarifs compensateurs, qui permettent aux producteurs de lutter contre la concurrence étrangère. Sans quoi, par l'importation, on se voit contraint de payer aux importateurs étrangers le déficit résultant de la différence entre les produits importés et les produits exportés. C'est ce qui est arrivé en France, où nos impor-

(1) « En économie politique, il n'y a pas de principes; il n'y a que des intérêts. » Claude (des Vosges). -- Cynique, mais juste.

(2) Bastiat. *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas.*

tations depassent de plusieurs milliards notre exportation. Le retrait des primes et des tarifs compensateurs, supprimés par les traités de 1860, nous a livrés désarmés, pieds et poings liés, à la concurrence étrangère. De là la crise, qui se traduit par la fermeture de nos ateliers, incapables de lutter avec les ateliers étrangers.»

Nous ne relèverons pas ce qu'à d'erroné l'identité d'intérêts, établie par les protectionnistes entre la production, c'est-à-dire le capitalisme, et les salariés, « dont l'intérêt n'est nullement le même » (1), bien que les protectionnistes — d'accord d'ailleurs là-dessus avec les économistes — considérent cette identité d'intérêts comme démontrée. Bornons-nous donc à rechercher seulement jusqu'à quel point les plaintes des protectionnistes, relativement à l'accroissement de nos importations, sont fondées, et si cet accroissement a pu déterminer, comme ils le disent, le ralentisement général de notre production.

Il est très vrai que nos importations dépassent nos exportations. Ainsi :

En 1869, nos importations s'élevaient à	3,153	millions
En 1883, — —	4,994	—
Augmentation	1,841	millions ou 58 0[0
En 1869, nos exportations s'élevaient à	3,075	millions
En 1883, — —	3,525	—
Augmentation	450	millions ou 14 0[0 (2)

Vous voyez bien que nous nous ruinons ! s'écrie le protectionniste ; — encore avec plus de candeur et de sincérité que lui, car le protectionniste est un roué, le premier venu, sans opinion arrêtée en la matière. Tandis que les exportations n'ont augmenté que dans la proportion de 14 0[0, les importations se sont accrues de 58 0[0 !

A ce compte, ce n'est pas d'aujourd'hui que notre ruine commence, car l'excédent d'importation est déjà ancien, il remonte à 1876. Et cependant, jusqu'à 1883, personne ne s'en est plaint... Il résulte, en effet, des chiffres officiels publiés (3) que de 1871 à 1882, nos importations se sont élevées à 53,689 millions et nos exportations à 45,473. Comme la baisse de nos exportations ne date que de 1876, si l'excédent d'importation représente le solde commercial que notre infériorité de production nous force à payer à l'étranger, c'est plus

(1) Adam Smith : « C'est par la convention qui se fait habituellement entre ces deux personnes, le capitaliste et le travailleur, dont l'*intérêt n'est nullement le même* que se détermine le prix des salaires. »

(2) *Tableau général du commerce de la France* : Commerce spécial.

(3) *Tableau général du commerce de la France*, Commerce spécial : Résumé, p. VIII.

de *huit milliards* que, de 1876 à 1882, nous avons payé... ou emprunté.

C'est énorme, j'en conviens. Cependant, en Angleterre, l'excédent d'importation, durant la même période (1871-82), est autrement considérable qu'en France. Là, en effet, le total des importations s'élève, pour les onze années correspondantes, à 113,733 millions, tandis que les exportations ne sont que de 82,989 millions (1). L'écart est donc de plus de *trente milliards !*... Soit un excédent quadruple du notre !

Qu'est-ce à dire ?... L'Angleterre serait-elle à la veille de déposer son bilan ? — Si l'excédent des importations est signe de ruine, oui. Et non seulement l'Angleterre serait près de faire banqueroute, mais encore l'Europe entière, car durant cette triste période de 1871-82, au cours de laquelle nul n'a prévu la catastrophe finale, les importations totales des divers États européens ont monté à 332 milliards 843 millions, tandis que les exportations n'ont atteint que le chiffre de 277 milliards 166 millions (2). Soit un écart de plus de 55 milliards ! C'en est donc fait de l'Europe, excepté toutefois de l'Autriche et de l'Espagne, où les exportations, au bout de onze ans, ont gagné : dans la première, 397 millions, et dans la seconde, 320. L'Allemagne, en déficit de 10 milliards, la Belgique en déficit de 11, sont des pays achevés, finis, ruinés comme la France — et surtout l'Angleterre !

Telle est la seule conclusion que permette de faire la balance du commerce, quand, partant des principes protectionnistes, on veut déduire, à l'examen de leurs échanges par la comparaison de leur importation avec leur exportation, la situation commerciale des pays industriels. — Pourquoi ?

Parce que l'excédent des valeurs d'importation n'est qu'un trompe-l'œil. Le déficit commercial constaté à l'exportation est toujours apparent.

Que représente, en effet, la valeur d'un produit importé ? Son prix de vente sur le marché français, mais non son prix d'achat sur le marché étranger. De même, en sens inverse, pour l'exportation : la valeur d'un produit exporté est calculée, à la douane du pays exportateur, au prix d'achat sur le marché de ce pays, non au prix de vente sur le marché étranger. De là la différence. Exemple : Nous expédions un hectolitre de vin à Buenos-Ayres. A la douane, ce vin sera inscrit au chapitre des exportations à sa valeur d'achat en France, soit 50 francs. Sur le marché de Buenos-Ayres, la valeur de l'hectolitre de vin se sera accrue des frais de transit et du

(1) *Documents statistiques sur le commerce et la navigation européens*, publiés par le Ministère français, 1881.

(2) Ibidem.

profit que l'expéditeur et l'acheteur américain réalisent; l'hectolitre vaudra donc 70 francs, et sera inscrit pour cette valeur à la douane de la République Argentine. C'est-à-dire que nous aurons exporté dans ce pays pour 50 francs de produits, et que ce pays aura importé pour 70 francs.

Mais, on échange des produits contre des produits. Avec les 70 francs représentant la valeur de cet hectolitre de vin, l'expéditeur français achète sur le marché de Buenos-Ayres un produit rare en France et dont Buenos-Ayres nous fournit ; soit, des peaux de moutons : cent peaux, valant sur le marché d'achat 70 francs. Comme le vin, ces peaux de mouton, à la douane française, seront inscrites au chapitre des importations, non à leur valeur d'achat, mais bien à leur valeur de vente sur le marché français, c'est-à-dire majorées de la différence de prix existant entre Paris et Buenos-Ayres. Si à Paris ces peaux de moutons valent 100 francs, elles seront inscrites à la douane pour une valeur de 100 francs. L'expéditeur supposé de l'hectolitre de vin, qui aura acheté en retour cent peaux de moutons, aura donc exporté pour 50 francs et importé pour 100. — Que représente la différence? Les frais de transit, de commission, etc. — et les profits réalisés par les deux échangistes.

Le mécanisme des échanges internationaux n'est pas autre. Se lamenter de ce que nos importations dépassent nos exportations est donc puéril.

Mais le parti-pris conservateur n'y regarde pas de si près quand les intérêts de la classe sont en jeu. Et voilà que l'on crie, avec les protectionnistes : « La production française est en péril, accablée qu'elle est par une main-d'œuvre ruineuse. De là le ralentissement général de notre commerce, qui se traduit par la ruine des patrons et la misère des ouvriers, victimes de leurs propres revendications. La France ne reprendra sa place industrielle et agricole en Europe, que le jour où les ouvriers comprendront que leurs intérêts sont solidaires des intérêts des patrons, qu'ils se décideront enfin à accepter des salaires raisonnables. »

Le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permet pas de traiter ici la question des salaires : nous la réservons pour un article spécial. Nous nous contenterons donc de faire observer en passant, que les nations industrielles qui luttent le plus avantageusement sur le marché international sont précisément celles dont les salaires atteignent le maximum ; exemple, l'Angleterre et les Etats-Unis, où la loi formulée par l'économiste anglais (1) Brassey est passée à l'état d'axiome.

(1) «Les salaires les plus chers sont les salaires les plus bas.» — Brassey, *Foreign Work and English Wages*.

En admettant, d'ailleurs, ce qui n'est pas, que les salaires se soient élevés dans une certaine proportion ces dernières années, voilà deux ans (1) qu'une baisse continue, résultant du chômage et de l'accroissement du nombre des bras sur le marché du travail, les a ramenés au-dessous de leur niveau normal, sans que pour cela la production se relève, bien au contraire. Enfin, dernière observation sommaire, l'élévation de la main-d'œuvre ne peut être la cause principale et déterminante de notre infériorité productive, parce que l'influence du prix de la main-d'œuvre sur le prix total de revient diminue de plus en plus, de l'aveu même des économistes (2).

A cet égard, l'évidence est si indéniable, que les économistes officiels, ou fonctionnaires attachés à suivre la marche de notre production, ne peuvent s'empêcher de le faire remarquer eux-mêmes. Ainsi, M. Natalis Rondot (3) observe que, dans certaine fabrication, les manufacturiers français sont sérieusement menacés par le perfectionnement de l'outillage survenu en Angleterre et en Allemagne. Il ajoute aussitôt qu'en France, on se préoccupe moins des améliorations de l'outillage de l'Angleterre, que de l'infériorité de la main-d'œuvre allemande. Réaliser en deçà des Vosges le taux des salaires de l'Allemagne, où la vie est considérablement moins chère qu'en France, où le travailleur ne paye que 41 fr. d'impôt, tandis que le travailleur français en paye 108 ; tel est donc, avoué par M. Rondot, le vœu secret des industriels. Quant à améliorer l'outillage, où, sur certains points, la supériorité de nos voisins est incontestable (4), on n'y songe même pas.

Voyons de près, maintenant, cette assertion que la production française est écrasée par la concurrence étrangère :

(1) Si dans quelques industries surmenées par la production à outrance de 1879-82, les salaires nominaux ont pu s'accroître dans une mesure très restreinte, la baisse générale et constante, qui date, en Europe de 1873, aux États-Unis de 1875, a été progressant d'année en année. Dans une série de savantes études sur la nécessité de protéger le travail, M. Lœsévitz, dans l'*Association catholique*, l'a surabondamment démontré.

(2) Leroy-Beaulieu : « Une cause nouvelle rend possible les accroissements continus des salaires dans la grande industrie ; c'est la baisse constante du prix de revient des produits, grâce aux perfectionnements mécaniques... C'est une observation curieuse, que la très faible quote-part que représente la main-d'œuvre proprement dite dans le prix des objets manufacturés. » *Essai sur la répartition des richesses*, ch. XVI.

(3) *Rapport* du 10 juillet 1884 de M. Natalis Rondot, président de la quatrième section de la commission des valeurs de douane. — *Annales du commerce extérieur*, France, faits commerciaux, fascicule 10 (1884). « La situation de la fabrique de mérinos et de tissus de laine peignée est devenue difficile... C'est la conséquence de progrès mécaniques accomplis en Angleterre, du plus bas prix de la main-d'œuvre en Allemagne... Nos fabricants se montrent moins émus de l'amélioration des conditions de l'industrie en Angleterre que du bon marché du travail de l'autre côté des Vosges, d'autant plus que le renchérissement des salaires est poursuivi imprudemment en France. »

(4) La constatation faite par Leroy-Beaulieu, de la diminution de plus en plus grande « de la faible quote-part que représente la main-d'œuvre proprement dite dans le prix des objets, » est confirmée toutes les fois qu'on recher-

Voici, d'abord, un résumé du commerce général de l'Europe de 1872 à 1882, divisé en trois périodes correspondantes, avec la moyenne annuelle des échanges exprimée en millions, par période et par pays (1)

Commerce général de l'Europe, par puissances, de 1872 *à* 1882.

Puissances —	1re période 1872-75 année moyenne —	2e période 1876-79 année moyenne —	3e période 1880-82 année moyenne —
Angleterre	16.692	15.654	17 860
France	9.762	9.361	10.724
Allemagne	7.382	8.071	7.492
Belgique	4.441	4.476	5.199
Autriche-Hongrie	3.943	4.671	5.059
Russie	3.385	4.076	4.224
Italie	2.554	2 419	2.508
Pays-Bas	2.101	2.749	3.332
Espagne	1.080	1.015	1.282
Suède	557	612	641
Danemark	508	500	567
Portugal	332	372	385
Norwège	271	339	368
Grèce	205	146	155

Qu'on jette un coup d'œil sur ce tableau, on verra que la période la plus difficile pour notre commerce avec l'étranger a été celle de 1876-1879. Le total annuel moyen de nos échanges, durant cette période, descend, en effet, annuellement de 9.762 millions à 9.361. Diminution de 4 0[0. L'Allemagne, au contraire, voit ses échanges s'accroître dans le même laps de temps, et atteindre une augmentation de 10 0[0. Soit, une différence en plus sur la France de 14 0[0, et sur l'Angleterre de 16 0[0, car le commerce extérieur de cette dernière a diminué aussi de 6 0[0. Mais, après 1879, époque

che attentivement les causes qui ont pu déterminer la supériorité de tel ou tel pays dans une branche de la production. Par exemple, si l'Allemagne a vu sa production sucrière passer, de 258 mille tonnes en 1872, à un million en 1884, ce n'est pas que les salaires aient été réduits, au contraire. M. Peligot, dans un rapport à la Société d'agriculture, nous en indique la cause dans les termes suivants : « Le procédé de la diffusion, qui donne un rendement en sucre supérieur au procédé des presses, est généralement adopté Sur 100 fabriques, 95 se servent de ce procédé ; en Autriche-Hongrie, 73 l'ont adopté : *en France, pour le même nombre d'usines, il n'est installé que dans* 22 *sur* 100 ! » Les sucriers français, au lieu de suivre la production allemande dans cette voie de l'amélioration de l'outillage, aiment mieux se plaindre des prétentions exorbitantes des ouvriers français et se faire voter une prime de 30 millions, que paieront ces mêmes ouvriers dont on veut encore réduire les salaires.

(1) Nous nous servons ici de chiffres établis par M. A. Burdeau, directeur du *Globe*, et tirés des documents de statistique sur la navigation et le commerce européens, publiés par le ministère du commerce français. Si les chiffres du commerce français indiqués ici ne concordaient pas exactement avec ceux déjà donnés ou que nous donnerons plus loin, nous prenons soin d'avertir le lecteur qu'on a employé ici pour terme de comparaison les chiffres du *Commerce général*, tandis qu'ailleurs nous nous servons des chiffres du *Commerce spécial*, qui nous semblent donner une physionomie plus exacte de nos échanges.

qui ne donna cependant pas lieu aux alarmes que nous voyons se manifester aujourd'hui, nos échanges se relèvent. et alors, en comparant le résultat final, on a, pour la période 1880-82, les différences entre les deux périodes qu'indique le tableau suivant. (Les chiffres expriment la part proportionnelle de chaque pays dans le commerce européen, aux deux périodes 1872-75 et 1880-82.)

Puissances	1re période 1872-75	3e période 1880-82	Différence
—	—	—	—
	0/0	0/0	0/0
Angleterre	31.32	29.60	— 0.72
France	18 32	17.90	— 0.42
Allemagne	13 85	12 50	— 1 35
Belgique	8 31	8 50	+ 0.19
Autriche-Hongrie	7 40	8.20	+ 0 80
Russie	6.33	7 45	+ 1.12
Italie	4 79	4 10	— 0.69
Pays-Bas	3 90	5 45	+ 1 55
Espagne	2 03	2 05	+ 0 02
Suede	1 05	1.06	+ 0 01
Danemark	0.96	0 94	— 0.02
Portugal	0 62	0.62	— 0.00
Norwège	0 70	0.60	— 0.10
Grèce	0.38	0.25	— 0.13

Telle était, fin 1882, la situation économique de la France comparativement à celle de ses voisins, sur les marchés étrangers. Elle détenait toujours, au commencement de 1883, 17 90 0|0, — plus d'un sixième ! — du commerce européen total ; elle conservait toujours sa distance sur l'Allemagne, notre rivale tant vantée qui, après avoir, de 1876 à 1879, vu croître ses échanges de 10 0|0, est finalement tombée en 1882, à 1,35 0|0 de perte sur la période de 1872-1875, et ne détient plus que 12.20 0|0 du commerce européen.

Serait-il plus vrai, ainsi qu'on l'a souvent affirmé, qu'une des causes principales des difficultés actuelles, soit dûe à l'insuffisance de nos tarifs d'importation ? Le tableau ci-dessous que nous empruntons à l'Almanach de Gotha (1), va nous le dire :

Tableau de la valeur des importations et des droits de douane et de navigation (2).

	Valeur des Importations	Droits de douane et de navigation	Pourcentage
	—	—	—
Angleterre (liv. sterl.).	1 629 900 000	19 682 671	4 76
France (fr.).	4 821 800 000	399 958 000	8 29
Allemagne (marks).	2 961 900 000	196 986 000	6 65
Belgique (fr.).	1 629 900 000	23 862 500	1 46
Autriche-Hongrie (florins).	631 400 000	58 190 000	9 17

(1) *Almanach de Gotha* (1884).

(2) Pour la différence de tarifs, existant entre la douane française et la douane allemande, nous renvoyons le lecteur curieux de connaître par le détail la diversité des tarifs, au très intéressant et minutieux travail publié par M. Yves Guyot, dans le *Globe* du 18 janvier 1884.

C'est-à-dire que, des cinq premières nations européennes, l'Autriche, seule, a des tarifs supérieurs (9.17 0|0) aux nôtres (8.29 0|0!) (1).

En somme, de l'examen auquel nous venons de nous livrer, nous pouvons conclure que les défenseurs officieux et officiels de l'ordre économique, ont battu les buissons à la recherche des causes qui ont pu amener la crise actuelle, mais que chacun d'eux s'est bien gardé de les rechercher là où ils pourraient les trouver, c'est-à-dire dans l'observation attentive et sincère des faits, et dans la comparaison de ces faits avec ceux observés antérieurement aux époques de perturbation qui ont déjà si douloureusement, et à tant de reprises, secoué, au point de le briser, notre organisme social.

II. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA CRISE.

Voyons d'abord dans quelles conditions s'est produite la crise, et quels caractères généraux elle a revêtus ?

Les premiers malaises ressentis datent de 1883; mais quelques symptômes avant-coureurs s'étaient déjà manifestés en 1882. Le krach de l'Union générale n'eut pas seulement pour résultat de ruiner quantité d'actionnaires crédules et de marquer la brusque disparition des étoiles qui brillaient alors d'un si vif éclat dans le ciel financier catholique. Un affaissement européen suivit cette débâcle. Le marché de Vienne craignit un instant le sort de 1873-74 (2); la bourse de Londres s'émut; Berlin et Francfort subirent les mêmes oscillations. Il y eut, pendant quelques jours, un effarement universel dans le monde financier auquel M. Leroy-Beaulieu, disait trois semaines auparavant : « Pas un nuage n'obscurcit l'horizon économique (3) ».

C'est qu'en effet, ce krach se produisait dans des circonstances si singulières !

On se rappelle l'année 1882. Les rentes étaient montées à un taux où on ne les a jamais vues. Le 4 1|2 0|0 était à 117 50; le 4 0|0 à 107. Sur tous les murs, s'étalaient de larges affiches annonçant des créations financières nouvelles, des émissions d'obli-

(1) Ces chiffres sont de 1882. Pour 1883, les droits perçus en France, à la douane et à l'importation, ont été de 8 0|0. En Allemagne ils n'ont atteint que 6.50 Ces derniers ont été fournis à la tribune du Sénat, le 24 mars 1884, par M. Teisserenc de Bort, président de la commission des valeurs de douanes.

(2) Une crise économique intense dont les débuts furent marqués par le krach financier du marché autrichien a sévi sur le monde industriel en 1873-74. La France, saignée par les désastres de la guerre, s'en est peu ressentie ; seuls, les pays prospères ont été atteints. Le même phénomène se produisit en 1815, ce qui indique bien que les crises économiques sont, comme les appelle Fourrier, des crises pléthoriques, de surproduction, puisque les pays dont un désastre ou un chômage forcé ralentissent la production, ne souffrent pas des crises.

(3) Voir les cinq ou six numéros de l'*Economiste* parus avant le krach de l'Union Générale.

gations à un taux d'intérêt de 6, 7, jusqu'à 8 0[0, et dont on se disputait les titres le jour même de leur première cote. Les sociétés créées de la veille voyaient leurs actions sortir du syndicat majorées de 10, 15, 20, quelquefois de 100 et 150 pour cent. Il n'était si mince bicoque pourvue d'un moteur à vapeur, que ses propriétaires ne missent en actions à des prix fantastiques qui trouvaient aussitôt acquéreurs. Les capitaux abondaient, ruisselaient partout.

Cette pluie de capitaux, factices ou réels, chiffons de papier ou valeurs solides, avait-elle sur la situation des classes ouvrières et des affaires en général une influence heureuse ? Oui et non, car, stimulée par la fièvre de spéculation financière qui sévissait, la production semblait décupler d'activité et les salaires avaient atteint un maximum qu'ils n'ont jamais égalé depuis. Mais aussi, l'abondance même du numéraire dépréciait ce dernier et augmentait d'autant le prix des produits ; au point que, malgré l'élévation relative du salaire nominal, le salaire effectif d'alors ne différait sensiblement pas beaucoup du salaire antérieur. Néanmoins, comme ce n'était partout que projets de travaux, entreprises de tous genres, inventions et perfectionnements d'outillage, ouvertures de lignes de chemins de fer, achèvement des réseaux, création de sociétés industrielles, l'activité fiévreuse, qui régnait dans la production aussi bien que dans le monde de la spéculation, remplissait chacun de confiance et d'illusions sur l'avenir. On ne se demandait pas si cette fièvre était normale et si l'activité désordonnée qui en résultait pourrait se maintenir longtemps, une fois la surexcitation éteinte. Les émissions financières, en jetant sur le marché des valeurs des milliards fictifs qui ne représentaient pas autre chose que la crédulité des éternels actionnaires, avaient inondé le marché d'une véritable fausse monnaie, accrue encore par des majorations fabuleuses.

Tout à coup, dans cet horizon serein, éclate le coup de foudre de l'Union Générale. On se regarde avec stupeur, tandis que de toutes parts montent les clameurs des victimes de la débâcle...

Aussitôt, la hausse insensée s'arrête. Le marché, surmené par une liquidation difficile, s'affaisse, et l'année 1883 s'ouvre tristement dans la répercution des contre-coups que le désastre Bontoux-Féder, portait à toutes les valeurs.

On voit alors quelle influence peut avoir sur la production l'écoulement d'une si grande quantité de fausses valeurs, une fois ramenées à leur taux de garantie représentative, c'est-à-dire à zéro. Des milliards ont été extorqués par une catégorie d'individus dont la capacité de consommation, pour grande qu'elle soit, ne saurait égaler la puissance de prélibation. Cette raffle de mil-

liards retirés de la circulation, — c'est-à-dire de la consommation, — a pour conséquence la ruine de milliers de petits producteurs, petits industriels, dont ils représentaient les bénéfices péniblement acquis pendant la période de production à outrance. Ceux-ci alors restreignent leur consommation, quand ils ne sont pas réduits par la faillite à venir grossir les rangs des travailleurs dont le nombre s'accroît ainsi, lorsque précisément, la consommation générale se ralentit et que, de ce dernier fait, les produits s'engorgent dans les magasins. D'où, chômage, crise, ruines commerciales, faillites, affamement des travailleurs, etc.

Grand fut le désastre ! M. Cochut a calculé, dans la *Revue des Deux Mondes* (1), que, de 1882 à fin 1883, le déficit financier se montait à plus de 15 milliards ! Encore ces calculs ne s'appliquent-ils qu'aux fonds fran ais. Si on y joignait les fonds étrangers, il faudrait ajouter plusieurs milliards, car les marchés financiers sont attachés par un lien d'étroite solidarité qui ne permet pas à un phénomène économique de se produire à Paris. sans qu'il s'étende ensuite à Londres, à Berlin, etc., partout où la forme industrio-financière et le mode d'échange sont pareils.

La baisse des salaires avait suivi la baisse générale des prix, et cela d'une façon continue, de sorte que, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, les salaires sont retombés au-dessous de leur taux de départ avant la hausse. Les chômages s'étendaient en même temps que les salaires baissaient, et bientôt on ne put plus dénier le caractère incontestable de généralité aux plaintes que la misère arrachait aux travailleurs.

Telles sont, rapidement énumérées, les conditions dans lesquelles la crise a pris naissance et les caractères généraux qu'elle a revêtus :

D'une part, elle s'est produite subitement, on peut dire au lendemain d'une année en apparence très prospère.

De l'autre, elle s'est manifestée par l'effondrement du marché des valeurs qui ont été réduites dans des proportions considérables, quand cette réduction ne s'est pas abaissée à zéro. Presque aussitôt, le nombre des faillites s'est accru, tous les prix ont baissé, entraînant naturellement avec eux la baisse des salaires suivie de grèves défensives et de chômages.

En outre, caractère qu'il importe de ne pas négliger, le krach financier de Paris s'est répercuté sur tous les marchés étrangers,

(1) 15 Janvier 1883.—M. Cochut n'avait pris pour base de ses évaluations qu'un certain nombre de valeurs. Nous avons appliqué ces calculs à un plus grand nombre, en 1884, et nous avons trouvé un écart de plus de *vingt milliards !*

où l'effondrement des valeurs a entraîné après lui les mêmes conséquences (1).

Nous allons examiner maintenant si la crise dont nous avons dit les conditions de début et les caractères de développement, est normale. Pour cela, nous comparerons ces conditions et ces caractères à ceux déjà observés pendant les crises précédentes.

III. — CONCORDANCE DES CARACTÈRES DE LA CRISE ACTUELLE AVEC CEUX DES CRISES DE SURPRODUCTION

Les grandes crises périodiques de surproduction ont été l'objet de nombreuses études auxquelles l'économie politique s'est livrée à maintes reprises, avant de devenir ce qu'elle est aujourd'hui : la servante gagée de notre organisation économique qu'elle défend envers et contre tout. La monographie la plus complète et la plus détaillée que nous connaissions, est celle que M. Clément Juglar en a faite dans ses *Crises commerciales* (2). Elle offre entre autres avantages, celui de fournir des points de repère à l'observateur qui peut embrasser dans leur ensemble et leurs détails comparatifs toutes celles qui se sont produites de 1800 à 1861. Cet économiste, en effet, a analysé chacunes d'elles ; s'est attaché à saisir leurs caractères généraux communs à toutes, et il est arrivé à éta-

(1) Voir, sur la baisse des salaires en Angleterre et les difficultés de la crise anglaise, les rapports de M. Blanchard des Farges, consul général à Londres, dans le Bulletin consulaire de 1884. Il y aurait à faire un curieux rapprochement entre ce rapport et celui que M. Tosserenc de Bort, président de la commission des valeurs de douane, a adressé sur l'année économique au ministre du commerce. L'année 1883, relativement aux échanges extérieurs, a été à peu près la même que l'année 1882. « Comment peut-il y avoir crise ? » demande avec candeur l'honorable sénateur. L'étonnement de M. des Farges n'est pas moindre, relativement à la crise anglaise. Tous les deux ne comptent pour rien le marché intérieur et n'ont en vue que le marché extérieur.

D'ailleurs, la situation économique revêt les mêmes caractères dans tous les pays. — En Amérique, par exemple, la progression des passifs des faillites est la suivante : 330 millions en 1880 ; 405 en 1881 ; 510 en 1882 ; 865 en 1883. En Allemagne, deux enquêtes contradictoires ont été ordonnées par la chancellerie. En Autriche, mêmes commissions, impuissantes à se mettre d'accord sur les mesures à prendre pour « sauver, disent-elles, l'industrie nationale en péril. » Enfin, en Belgique, M. G. de Laveleye a poussé le premier cri d'alarme et dénoncé, dès 1883, la crise de surproduction, reconnue en 1884 par M. Pirmez et tous les économistes belges. — Mais contrairement aux allégations des patrons français, les patrons allemands, anglais et belges n'ont fait aucune difficulté de reconnaître le véritable caractère de la crise, et dans un congrès patronal tenu au mois de février 1884 à Bruxelles, où les syndicats des fondeurs de rails et autres avaient envoyé des délégués, on a décidé de confomer la production aux commandes. Il a été convenu, en outre, que les commandes seraient attribuées dans les proportions suivantes : patrons anglais, 60 0|0 ; allemands, 32 0|0 ; belges, 8 0|0.

Voir là dessus, les témoignages concordants, de M. R. Meyer, dans *l'Assoc. Cath.*, de M. Fougeroesse, dans la *Réforme sociale*, de la Société d'économie politique de Bruxlles, (dans le *Journal des Economistes*, avril 1884), du *Manchester Guardian*, etc.

(2) *Les crises commerciales*, par Clément Juglar. Guillaumin, 1862. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, (Section d'économie politique).

blir que les lois qui les régissent sont régulières. Nous allons donc suivre, pour la crise actuelle, l'étude comparative de M. Juglar.

Tout d'abord, notre auteur établit que « les crises ne paraissent que chez les peuples dont le commerce » — c'est-à-dire la production — « est très développé ». « Leur retour périodique paraît être une des conditions du développement de la grande industrie. » En d'autres termes elles sont le produit de notre oganisation économique. « Elles se renouvellent, dit-il, avec une telle constance, avec une telle régularité qu'il faut bien en prendre son parti.»—Evidemment, à moins de changer les conditions dans lesquelles la grande industrie se développe! Il montre ensuite, par un historique succint, qu'une grande crise ne saurait se produire à l'état local, dans un seul pays, sans s'étendre à tous les autres pays à « commerce développé, » ou à grande production ; l'identité d'organisation économique établissant entre les peuples une étroite solidarité dans les phénomènes de production.

Les symptômes généraux, avant-coureurs infaillibles des crises, qu'il a relevés, sont : « Une grande prospérité..., les entreprises et les spéculations de tous genres ; la hausse des prix de tous les produits, des terres, des maisons..., la hausse des fonds publics, la demande des ouvriers, la hausse des salaires, la baisse des intérêts. » «Le maximum du prix des blés, dit-il encore, précède toujours une crise... D'après l'examen seul des escomptes et du prix des céréales, on peut se rendre compte de la proximité ou de l'éloignement d'une crise. » M. Juglar, en effet, a observé dans de nombreux tableaux comparatifs, le prix des céréales, les taux de l'escompte des banques de France et des pays étrangers, etc. Tous ces divers symptômes, pour la période 1800-1861, sont entre eux d'une concordance parfaite.

Quant aux effets de la crise, on les devine : « La grande prospérité» disparaît; « les entreprises de tous genres » avortent, jetant des centaines de milliers d'ouvriers et employés de toutes catégories sur le pavé; les fonds publics et les valeurs financières s'effondrent : les salaires baissent avec plus de rapidité encore qu'ils ne se sont élevés, les affaires générales des banques diminuent ainsi que l'escompte, la production s'arrête : bref, la situation actuelle, que nous n'avons pas besoin de faire connaître, certains de nos lecteurs n'en subissant que trop les douloureux effets.

Pour faire mieux comprendre la comparaison des rapports, faite par l'économiste que nous suivons, nous allons reproduire son tableau comparatif des escomptes et des crises. Le lecteur pourra suivre ainsi les diverses phases par lesquelles passe la production d'une crise à l'autre.

Tableau comparatif des escomptes et des crises :

Indications	1799 à 1804	1805 à 1810	1810 à 1813	1814 à 1818	1820 à 1830	1832 à 1839	1839 à 1847	1849 à 1857	etc.
—	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions
Point de départ.	111	255	255	84	253	150	150	256	
Années prospères.	510	557	557	547	638	760	943	951	
Temps d'arrêt.	503	545	545	»	»	756	749	907	
Crises.	630	715	640	615	688	1047	1329	2085	
Liquidations.	255	391	84	253	407	847	256	1414	

On voit que M. Juglar divise le cycle de la production en cinq périodes : le « point de départ » ou période de production normale; « années prospères, » ou périodes de spéculation, de production à outrance ; « temps d'arrêt, » la prospérité s'arrête, comme fin 82, commencement 83 ; enfin « crise, » c'est-à-dire débâcle, engorgement général, comme en 84, et aussi, hélas ! en 85. Vient ensuite « la liquidation » plus ou moins longue, encore douloureuse cependant, qui permet à la production de reprendre son cours.

Eh bien ! on peut suivre de 1876 jusqu'à son apogée, la progression ascendante de l'escompte en France : les mêmes progression et dépression qui se manifestent dans la comparaison des autres crises, nous les trouverons dans la nôtre. Voici, d'après les comptes-rendus de la Banque de France, les affaires générales et d'escompte de 1876 à 1883.

Années	Affaires générales	Escompte
1876	9.166.833.900	7.362.002.400
1877	9.510.583.000	7.757.817.900
1878	9.786.539.700	7.606.306.900
1879 (1)	8.685.142.400	7.260.876.400
1880	10.686.507.200	8.696.887.400
1881	14.388 955.200	11.373.979.900
1882	14.867.985.700	11.322 183.200
1883	14.006.175.900	10.827.274.000

Un écart de plus de quatre milliards, de 1876 à 1882, sur les affaires d'escompte ! En 1883, l'écart diminue ; il y a une baisse de 500 millions. — Temps d'arrêt et début de la crise.

Il serait trop long d'établir un tableau comparatif pour tous les autres écarts signalés par l'auteur des *Crises* ; mais, comme

(1) En 1878-79, la progression ascendante semble s'arrêter, pour ensuite, d'un brusque bond, remonter jusqu'à l'apogée de 1881-82. Mais la dépression de 1879 n'est qu'apparente ; elle est due, en effet, à ce fait spécial, que les bons du Trésor et de la Monnaie qui figuraient avant dans le chiffre des escomptes pour la somme de 739,144,500 francs, en ont disparu en 1879. En réalité, il y eut, cette année une augmentation de 512 millons sur les affaires générales et une augmentation de 391,011,100 francs sur l'escompte des effets de commerce proprement dit.

(Banque de France, Comptes-rendus.)

nous l'avons fait remarquer, il n'y a pas un seul des symptômes signalés et observés par lui dans les crises antérieures, qui ne se soit retrouvé à la veille de la crise actuelle, dans l'observation de cette période.

M. Juglar parle encore du prix des céréales dont les maximum ont toujours précédé une crise. Voici le tableau comparatif qu'il a dressé pour les crises précédentes. C'est le dernier que nous citerons, de crainte de fatiguer le lecteur :

Minimum du prix moyen de l'hectolitre de froment

Minimum		Maximum		Crises
1799	16 20			
1809	14 86	1803	24.55	1804
1814	17.73	1812	34.34	1813
1822	15 49	1817	36.16	1818
1834	15.25	1829	22.59	1830
1841	18.54	1839	22 14	1839
1849	14.15	1847	29 01	1847
1859	16.74	1856	30.75	1857. Etc.

En 1881, comme à la veille des crises antérieures, le prix du froment s'élevait à 23.25 et,en 1882, malgré les arrivages étrangers, il se maintenait à 22 fr., pour tomber à 17 fr., en 1884.

Quant à la baisse des prix et des salaires, indiquée par M. Juglar comme un des signes caractéristiques de la crise de surproduction, les documents officiels la constatent pour les premiers (1) ; les grèves de résistance que le prolétariat a dû soutenir pour le maintien des tarifs, grèves dont les patrons ont triomphé partout, la confirment pour la seconde (2).

C'est donc bien,ainsi que nous l'affirmions au début, une crise de surproduction que nous traversons aujourd'hui, car tous les caractères généraux, communs à ces sortes de phénomènes économiques, se retrouvent dans la crise actuelle.

IV. — Conclusions.

Que sont donc ces crises effrayantes qui viennent périodiquement jeter la perturbation dans les affaires, ruiner petits producteurs et petits commerçants, fermer les usines et les chantiers, à la porte

(1) «... Ainsi, tout ce qui caractérise l'activité et le développement du travail a augmenté en 1883, ou s'est maintenu Et cependant les plaintes sont générales... Comment expliquer cette apparente contradiction?... En 1883, les prix de vente de tous les produits ont fléchi...» *Rapport* de M. Teisserenc de Bort, président de la Commission des valeurs de douanes, au ministre du Commerce. --- *Annales du Commerce extérieur* (1884).

(2) Pour le taux des salaires, on ne saurait consulter les statistiques officielles. Mais les dépositions navrantes des ouvriers appelés à déposer devant la Commission d'enquête indiquent une baisse de plus de 30 0/0 dans le salaire effectif.

desquels l'ouvrier se morfond, la faim au ventre et l'amertume au cœur ?

Ces crises, dit M. Cl. Juglar, « sont une des conditions du développement de la grande industrie. » C'est-à-dire que c'est dans le fonctionnement de notre système de production qu'est la source des crises.

Quel est donc ce fonctionnement? Le suivant : Au point de départ, pour suivre la marche naturelle du phénomène, le producteur ouvrier ne peut produire sans louer sa force de production — ou plus exactement sa force-travail—au détenteur des instruments de production, qui prélève, sous forme de bénéfice, intérêt du capital, impôts, etc., une part des produits créés par le travailleur. Le travailleur produit donc comme 4 et reçoit comme 2 ou comme 3. La prélibation du propriétaire de l'instrument de travail — argent, terre ou machine — est employée par celui-ci à sa consommation et à la capitalisation. Car sa puissance de prélibation dépassant sa capacité de consommation, il lui reste un excédent de prélibation disponible. C'est pendant cette période de capitalisation, quand ses restes d'excédents sont employés à agrandir encore le champ de la production, à perfectionner l'outillage, le système de travail, etc., que s'engendrent les causes de la crise qui éclatera plus tard. En attendant, comme il améliore son outillage, ses machines, donnant ainsi emploi aux excédents, la production s'active, et on entre dans la deuxième phase de prospérité factice, de production à outrance après laquelle surviendra un temps d'arrêt,puis, finalement, le ralentissement partout, l'engorgement des produits résultant de ces mêmes améliorations et perfectionnements qui ont accru la force productive de la machine ou de l'organisation du travail ; enfin, la liquidation, cinquième et dernière phase du cycle, après lequel l'évolution d'une nouvelle période s'ouvrira.

Dans le domaine des faits, le phénomène de circulation ainsi analysé, aboutissant fatalement à l'accumulation des produits et à l'affamement des producteurs par l'excès de production, ne se passe pas aussi rigoureusement, avec le caractèresimpliste absolu, que nous venons d'indiquer.Ainsi il y a, entrela classe capitaliste propriétaire, détenant argent, terres et machines, et la classe salariée, une classe intermédiaire assez nombreuse en possession d'un instrument de travail imparfait et qui lutte péniblement. Cette classe,à la fois productive et consommatrice durant la période de point de départ, se soutient contre la classe privilégiée, qui vit exclusivement de ses prélibations. Quand les améliorations de l'outillage prennent les excédents de prélibations non consommés par la classe grand'propriétaire, elle réalise même des profits, par suite de l'activité des affaires. Mais aussi elle contribue par là à intensifier encore la pro-

duction; car une organisation financière admirablement constituée pour drainer les profits, prend son épargne pour la faire fructifier; cette dernière concentre entre ses mains tous ces capitaux d'origine diverse que la classe moyenne, affolée et dispersée, incapable de les faire mouvoir par grandes masses, lui remet contre une part dérisoire promise dans les bénéfices de l'entreprise. Alors, la fièvre de spéculation s'empare de l'organisme social, surexcité par l'abondance même de capitaux. L'intérêt de l'argent baisse, le prix des choses renchérit, les frais d'administration genéraux, budgets, emprunts, sur lesquelles la classe capitaliste à la haute main, augmentant; une phase de prospérité inouïe est traversée..., jusqu'à ce que l'obstruction de la circulation ralentisse la production. Alors, pendant que les barons de l'industrie ou de la finance liquident sans abandonner sur le marché la plus minime part des profits empochés, la classe prolétarienne qui voit se fermer devant elle usines et chantiers, paye sur son salaire, la classe moyenne sur sa caisse, les frais de liquidation. Ceux de cette dernière qui ne peuvent supporter le choc,dont les pertes ont été trop considérables, sont ruinés, rejetés violemment dans le sein du prolétariat, et viennent grossir les rangs de l'armée du travail. Résultat : une concentration plus grande des instruments de travail en un plus petit nombre de mains. Ainsi s'opère le développement de la grande industrie, avec le cortège de maux et de calamités périodiques signalés par M. Juglar, comme des conditions normales de ce développement.

Devant un tel état de choses, notre conviction est qu'il faut aviser sans retard, sous peine d'un cataclysme prochain. Le mal a des racines trop profondes pour qu'on puisse songer à le guérir sans s'attaquer à ses causes mêmes, c'est-à-dire sans transformer notre mode vicieux de production et d'échange. Mais on peut, en attendant, parer au plus pressé par des palliatifs qui prépareront l'opération finale. La *Revue* apportera, nous l'avons dit, son contigent de propositions fermes et de remèdes immédiats. Pour aujourd'hui, nous avons voulu simplement rétablir les faits et les responsabilités de chacun.

GUSTAVE ROUANET.



TRANSFORMISME

ET

SOCIALISME

Tant que les nouvelles conceptions sociales ne sortent pas de la spéculation, de la science même, leur action demeure nulle; et fussent-elles indiscutablement prouvées, elles ne peuvent entrer dans le domaine des réalisations. Mais, quand une société est en train de se dissoudre, quand une croyance nouvelle (1) — et le socialisme mérite ce nom — s'élabore au sein de l'humanité, on la voit envahir progressivement toutes les manifestations de la pensée humaine et l'on peut hardiment prédire qu'elle est en train de passer dans le domaine des faits.

C'est ce qui est arrivé au socialisme contemporain. Eclos dans la pensée des généreux utopistes des XVII[e] et XVIII[e] siècles, il pénétra peu à peu dans la philosophie, puis dans certaines sciences, comme l'histoire et l'économie politique. Mais aujourd'hui, l'influence du socialisme est universelle; comme le christianisme, lors de la décadence romaine, il a tout envahi: lettres, sciences, arts; et le présage le plus éclatant de sa victoire définitive, est l'influence qu'il exerce, à leur insu, chez ses adversaires les plus déterminés.

On pourrait certainement démontrer la nécessité d'une transformation sociale en se bornant à recueillir les opinions, les aveux, les contradictions des adversaires du socialisme ou des indifférents.

C'est ce qui a été fait dans le domaine de l'histoire, de l'économie politique, de la philosophie, par les penseurs français et étrangers; dont les travaux remarquables ont placé le socialisme au rang de véritables sciences. Mais les nécessités de la lutte acharnée et sans trêve que les novateurs sont obligés de soutenir contre la réaction, les ont empêchés d'étendre leurs investigations à d'autres connaissances, dans lesquelles abondent les faits, les constatations,

(1) Dans l'histoire populaire de la philosophie, par Léon Brothier, livre faisant partie de la *Bibliothèque utile*, l'auteur conclut ainsi :

« Les masses intelligentes ne sont ni spiritualistes, ni matérialistes, ni syncrétistes; elles sont et se disent socialistes.....

« Avec son admirable instinct, le peuple ne voit pas dans le socialisme un parti, *il y voit une religion.* »

M. Léon Brothier pense donc que le socialisme est appelé à remplacer les religions et les philosophies du passé.

Beaucoup d'hommes éminents professent la même opinion en des termes plus ou moins catégoriques. Citons au hasard : Herbert. Spencer, Vallace, Laveleye, Letourneau, Roberty, dont aucun, cependant, ne combat dans les rangs du parti ouvrier socialiste.

les lois irréfutables, susceptibles de confirmer, non seulement leurs découvertes antérieures, mais encore leurs plus audacieuses aspirations.

Notre intention est de combler cette lacune, en ce qui concerne spécialement les sciences naturelles et la biologie, qui ont un rapport si direct avec la science sociale ou histoire naturelle des collectivités humaines. On ne sera pas surpris que les immenses progrès accomplis dans ces sciences, depuis l'adoption de la théorie dite de Darwin, aient singulièrement facilité la solution d'un grand nombre de problèmes sociaux. Aussi, fùmes-nous d'abord fort surpris de trouver les principaux naturalistes de la nouvelle école dans les rangs des plus acharnés conservateurs de l'état social actuel. Cette bizarrerie, toutefois, s'explique aisément : les savants en question, après avoir formulé les importantes découvertes biologiques qui honoreront notre siècle, furent effrayés des conséquences sociales qui en déroulaient naturellement et qui devaient soulever l'opposition des masses conservatrices. En conséquence, ils crurent fort habile de combattre, avant qu'ils aient pu se produire, les arguments contenus dans leurs propres théories en faveur du socialisme. Pour mener à bien cette triste besogne, ils n'épargnèrent ni les sophismes ni les contradictions ; mais le résultat trompa singulièrement leur attente.

Il est vrai que tous les ennemis du progrès firent grand bruit autour de cette alliance monstrueuse entre les représentants autorisés de la science et la réaction ; mais cette attaque inattendue eût pour résultat d'attirer l'attention des socialistes sur la biologie qu'on leur apposait. Contraints d'aborder le terrain sur lequel se plaçaient leurs adversaires, ils ne tardèrent pas à reconnaître l'avantage de leur position et trouvèrent dans la doctrine transformiste les plus puissants moyens d'attaque et de défense.

Si l'on réfléchit aux progrès de toute nature qui ont suivi la découverte de la loi de gravitation universelle, on reconnaîtra que l'adoption de la théorie généalogique doit amener des résultats d'une importance autrement considérable. Les lois de Képler, en effet, n'ont bouleversé que les sciences physiques ; les lois dites de Darwin bouleverseront les sciences naturelles, bien plus étroitement liées que les premières à l'état social des hommes.

L'étude que nous publions ici a pour but de faire connaître et de réfuter les principaux arguments tirés de la biologie évolutionniste contre les revendications socialistes. Nous essaierons ensuite de signaler les points de contact du transformisme et du socialisme, l'appui mutuel qu'il se prêtent, et nous terminerons en faisant ressortir l'éclatante confirmation, par la doctrine généalogique, des

conjectures les plus audacieuses de nos grands penseurs humanitaires.

I. — La lutte pour l'existence au point de vue social.

Parmi les objections tirées de la biologie évolutionniste contre les revendications socialistes, la suivante, formulée par Hœckel et répétée par toute la presse conservatrice, est la plus importante. La voici dans toute sa force :

> La nature est arrivée au perfectionnement relatif des espèces par l'élimination successive des individus mal conformés. Cette élimination s'est effectuée principalement au moyen de la lutte pour l'existence, dans laquelle les êtres mal doués ont eu le dessous et ont été supprimés par les plus forts et plus intelligents. Les espèces les mieux appropriées au milieu dans lequel elles vivaient ont ainsi remplacé les autres : et, dans ces espèces mêmes, les individus robustes et industrieux, ont eu les plus grandes chances de perpétuer la race.
>
> Donc les socialistes, en voulant rétablir un équilibre artificiel entre les faibles et les forts et en favorisant ainsi la reproduction des premiers, vont à l'encontre des lois naturelles et ne peuvent aboutir qu'à la dégénérescence de l'espèce humaine.

Cet argument, comme on voit, repose entièrement sur l'élimination des faibles par les forts, comme procédé de perfectionnement des espèces ; et pour qu'il ait l'importance qu'on lui attribue, il faudrait prouver : 1· que la lutte est le seul procédé mis en œuvre pour arriver au perfectionnement de l'espèce humaine ; 2· qu'il ne peut pas en exister d'autres.

Or les procédés d'évolution des innombrables espèces végétales et animales sont multiples, souvent antagonistes, et diffèrent suivant les organismes, les circonstances et les milieux. Si l'on s'en rapporte aux ouvrages de M. Hœckel lui-même, ces procédés peuvent être classés en deux catégories bien distinctes.

En première ligne vient l'*hérédité*, dont l'influence est générale, constante, et se fait sentir sur tous les êtres, dans quelques circonstances qu'ils puissent se trouver. L'hérédité est, à coup sûr, le facteur d'évolution le plus important, en ce sens que le concours de tous les autres facteurs, pendant plusieurs générations, peut tout au plus en modifier légèrement les résultats.

En second lieu, vient l'*adaptation* ou *sélection naturelle*. On entend par ces mots toutes les conditions dans lesquelles un être vivant se trouve placé, soit par la force des choses, soit par le fait de son propre gré. Le choix d'un pays, d'un gîte, d'une alimentation, l'usage de certains organes ou de certaines facultés au détriment des autres, sont des exemples de sélection naturelle. On sait que les facultés et mêmes les organes se développent par l'activité, tandis qu'ils s'atrophient par défaut d'exercice (1).

(1) Chacun sait que les lapins, réduits à la domesticité, perdent la possibilité de faire mouvoir, en tous sens, leurs oreilles qui retombent sur les côtés

Or, cette fameuse lutte pour l'existence, si chère aux conservateurs, n'est qu'un des innombrables modes de sélection mis en œuvre par les espèces organisées, et non pas l'unique, ni même le plus important, comme le prétendent nos contradicteurs.

La lutte pour l'existence a certainement contribué au perfectionnement des espèces inférieures, dans la même mesure que les autres modes de sélection énumérées ci-dessus, sans compter tous ceux que nous avons omis : par exemple la sélection sexuelle, les modifications géologiques, l'influence de l'homme, et beaucoup d'autres. Toutefois, nous allons démontrer que, parmi tous ces procédés de perfectionnement, la lutte pour l'existence est un des plus imparfaits, un des plus grossiers, et qu'elle est plus nuisible qu'utile chez les espèces supérieures, douées d'intelligence et de conscience.

La grande loi d'évolution qui régit le monde organique, s'applique aux procédés de sélection aussi bien qu'aux facultés ou aux organes d'une espèce ; il est aussi peu philosophique de réduire l'humanité aux seuls procédés de perfectionnement des espèces inférieures que de nier la supériorité des organes de l'homme sur ceux de la monère ou de la simple cellule.

Placez une foule de gens aveugles, sourds et muets sur une route, et forcez les d'atteindre à tâtons un but donné. Chacun d'eux sondera le terrain avec son bâton, au risque d'estropier ses voisins ; ceux qui tomberont seront foulés aux pieds par les autres qui trébucheront sur eux ; car ces procédés imparfaits et brutaux seront les seuls qu'ils puissent employer pour atteindre leur but.

Et maintenant, donnez-leur la vue, l'ouïe, la parole. Tout change : ils regardent, écoutent, se concertent, s'entr'aident. N'est-ce pas là le meilleur moyen d'atteindre le but, non plus pour quelques-uns, mais pour tous ?

De même, sur les bas échelons de l'animalité, alors que les sens, l'intelligence, les organes mêmes, sont à l'état rudimentaire, l'instinct égoïste de conservation peut seul assurer le développement individuel du petit nombre, et, par suite, l'évolution de l'espèce. Chez les hommes, au contraire, le progrès en tout genre marche en raison de la sociabilité, qui permet la division du travail ; et le

de leur tête. A l'état sauvage, ces animaux craintifs exercent continuellement les muscles moteurs de leurs oreilles ; une fois domestiqués, il n'ont plus l'occasion de se servir de ces organes, lesquels s'atrophient rapidement.

C'est ainsi que dans la caverne Mammoth, au Kentucky (Etats-Unis), on a découvert des rivières souterraines peuplées de poissons aveugles. Ces poissons possèdent cependant les organes de la vue, mais comme l'obscurité dans laquelle ils sont plongés ne leur permet pas de les exercer, ces organes se sont atrophiés au point de ne pouvoir plus remplir leur fonction normale, Avec le temps, ils s'atrophieront de plus en plus et finiront par disparaître complètement.

perfectionnement de tous, par la solidarité humaine, sera plus facile à obtenir que le perfectionnement de quelques-uns par l'égoïsme bestial.

Les darwinistes antisocialistes ont eu le tort de considérer l'espèce humaine comme soumise au mêmes lois d'évolutions que les espèces inférieures. C'est absolument faux, même physiquement, puisque l'homme utilise les forces de la nature, l'eau, le feu, les vents qui écrasent la basse animalité ; c'est encore plus insoutenable au point de vue moral et intellectuel. Du reste, certains animaux supérieurs ont, eux-mêmes, remplacé la lutte entre eux par l'association ; l'humanité régénérée la remplacera par la solidarité.

Non-seulement ces singuliers évolutionnistes qui nient l'évolution humaine, ont eu le tort d'appliquer à notre espèce le résultat des observations faites sur les espèces inférieures, mais ils ont interprété ces observations d'une façon absolument contraire aux faits.

Il est évident que dans les règnes minéral et végétal, de même que dans les espèces animales inférieures, l'évolution est inconsciente et par conséquent longue à se produire ; mais, dès que l'homme applique son intelligence au perfectionnement de ces mêmes espèces, si lentes à évaluer, il obtient des résultats rapides et surprenants.

C'est ce que font tous les jours les horticulteurs et les éleveurs de bestiaux. Lorsque ces derniers veulent améliorer une race de bœufs, par exemple, ils n'abandonnent pas un troupeau au hasard, jusqu'à ce que les trois quarts aient péri de faim ou de misère, pour proclamer les survivants, plus ou moins exténués, dignes de perpétuer la race. Bien au contraire, ils entourent les individus soumis à l'expérience de tous les soins possibles, et, au lieu de mettre, comme la nature, des siècles entiers pour transformer une variété, ils la transforment en quelques années, d'après le plan qu'ils ont tracé d'avance (1).

Ce que des spéculateurs accomplissent journellement pour des plantes et des animaux, ne devrait-il pas être tenté depuis longtemps dans l'intérêt de l'humanité entière ? La sience a démontré maintenant que nous tenons entre nos mains le sort des générations

(1) Sans parler des nombreuses variétés et espèces végétales positivement créées par les horticulteurs, nous citerons une variété de bœufs sans cornes, obtenue par les éleveurs de la Plata dans l'espace de quelques années seulement. Aujourd'hui, les bœufs sans cornes sont en majorité dans la Plata.

Le passage suivant d'Hœckel est caractéristique :

« Un éleveur anglais des plus expérimentés, sir John Sebright, pouvait dire qu'en trois ans il produirait chez un oiseau une plume donnée, mais que pour obtenir telle ou telle forme de la tête ou du bec, il lui fallait six ans. » Hœckel (*Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles*).

futures, et que nous pouvons produire une race physiquement et intellectuellement supérieure à la nôtre.

L'étude de la sélection naturelle, chez les animaux et même chez les plantes, entr'ouvre au penseur des horizons nouveaux sur le grand problème de la perfectibilité. La sélection procède, en effet, aussi souvent de l'instinct des êtres organisés, de leur volonté même, que des forces aveugles et fatales de la nature ambiante ; et cette influence de l'être lui-même, sur l'évolution de l'espèce, s'accroît en raison de son perfectionnement organique.

Pour en revenir à la concurrence vitale, ou lutte pour l'existence, l'étude de l'évolution nous apprend qu'elle a détruit plus d'espèces qu'elle n'en a perfectionné. Il faut être vraiment à court d'arguments pour saisir, comme une armé contre le progrès, cette loi barbare, qui prouve l'inconscience de la nature, cette loi de misère et de douleur, contre laquelle réagissent, depuis les temps les plus reculés, les efforts de plus en plus efficaces des êtres organisés, cette loi de la basse animalité, que détruira certainement la sélection humaine, la plus puissante de toutes, parce qu'elle est la seule consciente de ses opérations.

En voulant rétablir l'équilibre social en faveur, non pas spécialement des faibles, mais des déshérités, ce qui n'est pas la même chose, les socialistes font de la sélection intelligente.

Si cette intervention conserve l'existence de quelques individus mal doués, elle sauve beaucoup plus encore de sujets robustes, sains de corps et d'esprit, qui auraient péri ou se seraient atrophiés sans cela.

Or, ces derniers ont mille chances de plus que les premiers de se reproduire et de perpétuer la race. Ils en auront encore bien davantage, quand la *sélection militaire*, dont les funestes effets sont proclamés par notre contradicteur Hœckel, ne contraindra plus nos jeunes filles à choisir des maris parmi les réformés, et nos jeunes gens robustes à récolter des maladies honteuses dans les bouges de la prostitution.

Le rétablissement de l'équilibre social favorise donc le perfectionnement de l'espèce, bien loin de l'enrayer ; d'autant plus que, dans l'état actuel, les gens prétendus bien doués, ceux qui ont toutes les chances de survivre et de faire souche, ne sont ni les plus sains, ni les plus intelligents, ni les plus vertueux, mais bien les plus riches et souvent les plus abâtardis.

Si les admirateurs de la lutte pour l'existence étaient logiques et de bonne foi, ils réclameraient au moins, comme le fait observer Benoît Malon (1), l'égalité du point de départ. En effet, dans la lutte

(1) *Le nouveau parti*, par Benoît Malon, 2 vol. En vente chez Derveaux, éditeur, rue d'Angoulême, 32. Paris.

pour la vie, telle qu'elle existe entre les êtres organisés, les combattants n'ont d'autres avantages, les uns sur les autres, que la force corporelle et l'intelligence.

En réclamant pour chaque être humain sa part des avantages sociaux, les réformateurs se conforment donc, en réalité, aux lois naturelles, tandis que les conservateurs en faussent les bons résultats par les avantages immérités qu'ils assurent à quelques-uns.

De tout ce qui précède, nous pouvons maintenant tirer les conclusions suivantes :

La lutte pour l'existence qu'on nous présente comme l'unique facteur de l'évolution, est au contraire un des moins importants. En outre, sa faible importance diminue au fur et à mesure que les êtres s'élèvent sur l'échelle animale. Les plus vils organismes seuls combattent envers et contre tous, dévorant leurs semblables comme les autres. Chez les mammifères, on peut déjà remarquer l'association familiale ; quelques espèces plus intelligentes s'associent par tribus, par nations mcme. Enfin, chez l'homme, les plus brillants résultats de la civilisation ont été obtenus par le groupement, l'association, la division du travail et surtout la paix.

D'ailleurs, nous sommes loin d'affirmer la possibilité de *supprimer* radicalement la concurrence vitale parmi les hommes ; nous n'imiterons pas nos savants contradicteurs, en faisant bon marché des lois naturelles qu'ils ont formulées. Rien, dans la nature, ne peut s'anéantir, pas plus que rester immuable ; tout évolue, la lutte pour l'existence comme les autres procédés de sélection. Or, dès à présent, on peut constater, chez les intelligences d'élite, la transformation de la jalousie et de la lutte égoïste en *émulation* fraternelle pour réaliser le vrai, le bien, le beau.

Mais, si l'on veut accélérer cette transformation dans les masses, il faut prendre les mesures nécessaires pour que les supériorités physiques ou morales ne soient pas écrasées d'avance par des supériorités conventionnelles de privilèges ou d'argent, allouées le plus souvent aux moins dignes, et pour que toutes les forces des humains ne soient pas uniquement employées à se disputer les objets indispensables à la conservation de l'existence. Alors, délivré du souci des besoins matériels, chacun s'efforcera de prouver sa supériorité par les seuls moyens possibles, c'est-à-dire en se distinguant par le travail, la science. les arts, la sagesse ; et la concurrence vitale, autrefois si désastreuse pour l'humanité, deviendra le moteur le plus puissant de perfectionnement et de progrès.

II. — OPINION DE M. LANESSAN. — LA FAMILLE. — LA FEMME.

Nous sommes heureux de pouvoir invoquer, à l'appui des conclusions du chapitre précédent, l'opinion de M. Lanessan, formulée dans une buochure intitulée : *La lutte pour l'existence et l'association pour la lutte*. Naturaliste estimé et adversaire du socialisme militant, M. de Lanessan se voit contraint, par la force de la logique, à appuyer les revendications de ceux qu'il combat sur le terrain politique.

Sa brochure a pour but principal de réfuter, ainsi que nous l'avons fait dans le précédent chapitre, l'opinion de certain darwinistes rétrogrades, sur l'utilité de la lutte pour l'existence, et l'analyse de cet ouvrage nous épargnera le soin de traiter, au point de vue biologique, deux questions importantes : la Famille et la Femme. En outre, les recherches de l'auteur complèteront notre argumentation contre l'utilité de la concurrence vitale.

M. de Lanessan n'a pas cru devoir insister, comme nous, sur le peu d'importance de la concurrence vitale, en présence des innombrables agents d'évolution qui se heurtent, se neutralisent ou s'associent de mille façons différentes, suivant les individus, les circonstances et les milieux. Mais il a démontré, par une sérieuse analyse des trois règnes de la nature, deux vérités que nous nous étions borné à signaler :

1° La lutte pour l'existence est plus souvent une cause de dégénérescence que de perfectionnement ;

2° Dans les trois règnes de la nature, les êtres emploient victorieusement l'*association pour la lutte*, afin de neutraliser les mauvais effets de la concurrence vitale.

M. de Lanessan prend l'association à son début, dans le règne minéral ; il nous montre le groupement, d'autant plus puissant qu'il contient plus d'éléments divers, préservant le minéral des attaques incessantes de l'eau, de l'air, des végétaux, des animaux et même d'autres minéraux. Constamment appuyé sur des faits positifs, l'auteur étudie ensuite l'association pour la lutte dans le règne végétal. Inconsciente encore, chez les plantes comme chez les animaux inférieurs, l'association seule permet à une espèce de survivre aux attaques incessantes des trois règnes coalisés.

Enfin, chez les animaux supérieurs, l'association devient voulue, consciente, et c'est par elle que l'humanité a conquis son rang sur la terre ; tandis que la lutte pour l'existence, soit contre l'univers ambiant, soit entre les hommes eux-mêmes, contribue activement à la dégénérescence de l'espèce.

« Ce sont en effet, dit M. de Lanessan, les hommes les plus solides, les plus énergiques, les plus ardents au travail intellectuel ou

matériel, qui s'exposent le plus volontiers aux dangers de la lutte contre le milieu extérieur; c'est sur ceux-là, par conséquent, que porte particulièrement l'action redoutable des variations brusques des conditions cosmiques, tandis que les faibles et les paresseux, qui sont presque toujours les plus riches, mis à l'abri du danger par des soins et des précautions de toute sorte, échappent au péril, se multiplient à l'aise et perpétuent leur faiblesse ou leur paresse. »

Nous avons dit précédemment que l'association, opposée à la lutte, avait fait la civilisation actuelle, mais que les progrès futurs seraient dus à la solidarité humaine, forme plus élevée de l'association.

Dans son ouvrage, M. de Lanessan prouve ce que nous avons simplement affirmé.

Mais, indépendamment de cette précieuse confirmation de nos idées, nous trouvons, dans la brochure qui nous occupe, la démonstration scientifique des revendications socialistes contre l'organisation actuelle de la famille.

La famille, telle qu'elle existe chez les animaux et chez les hommes, ne constitue pas, d'après l'auteur, la base de la société (1).

Bien plus, le développement de l'esprit familial est en raison inverse du développement social.

Chez les espèces animales, nous rencontrons partout des preuves de cette vérité, dont M. de Lanessan constate même les effets dans les règnes végétal et minéral.

Les grands carnassiers, par exemple, n'ont aucune organisation sociale, et cependant l'esprit de famille est très développé chez eux.

« Pendant la période de l'amour et celle de l'élevage des petits, le mâle et la femelle se montrent étroitement unis ; les petits, peu nombreux, suivent leurs parents pour ainsi dire pas à pas ; la vie de famille existe alors dans toute sa plénitude. »

Au contraire, plus les sociétés animales se perfectionnent, plus l'esprit de famille s'amoindrit.

Chez les abeilles et les fourmis, qui nous présentent le spectacle des sociétés animales les plus parfaites et les mieux organisées, la famille disparaît complètement ; l'éducation des jeunes devient sociale. Et, grâce à ce développement des facultés sociales, les four-

(1) Morgan (*Systems of consanguinity and offinity of the family*), cité par B. Malon. (*Histoire du socialisme*, 1er *volume* 1880) a démontré que la base de la société n'était pas la famille. mais les *gens* dont la famile ne fut qu'une réduction ultérieure. réduction égoïstique et restrictive, qui eut pour corollaire la propriété individuelle. Giraud-Teulon, *Origine de la Famille*, dit positivement de son côté, qu'à l'origine le mariage et la propriété étaient l'affaire de toute la tribu.

mis sont parvenues à un état de civilisation (1) bien supérieur à celui des animaux mammifères, mieux organisés qu'elles. En dehors de l'homme, quel mammifère connaît l'art stratégique, l'architecture, la construction des ponts, la domestication des espèces animales utiles, la mise en esclavage des prisonniers de guerre ? La fourmi, cependant, excelle en tous ces arts, malgré l'imperfection relative de son système nerveux.

Nous ne pouvons reproduire ici toute l'argumentation de M. de Lanessan, mais nous prenons acte de sa conclusion : L'antagonisme de la famille actuelle avec l'évolution sociale de l'homme.

Depuis longtemps, guidés par un sentiment de logique et d'équité, les socialistes ont réclamé l'égalité ou l'équivalence de droits pour les sexes. Dans sa brochure, M. de Lanessan apporte une base scientifique à cette revendication. Reproduisons textuellement ses paroles :

« Un autre fait a contribué puissamment à entraver le développement intellectuel des hommes et joue encore un rôle dans nos sociétés modernes : je veux parler de l'autorité que l'homme a toujours tenu à exercer sur la femme.

« Notre société est ainsi arrivée à cet épouvantable résultat, qu'il existe entre le cerveau des Parisiennes et celui de leurs concitoyens mâles plus de difference qu'entre le cerveau d'une Australienne et celui de son sauvage de compagnon. »

Conclusion : l'inégalité des sexes est une cause de dégénérescence.

En résumé, M. de Lanessan reconnait avec nous :

1° Que la lutte pour l'existence est fatale à l'espèce humaine et qu'on doit la supprimer autant que possible ou du moins en modifier les conditions ;

2° Que l'association pour la lutte a, seule, pu sauver les êtres qui en ont usé volontairement ou non, et que cette association a produit des résultats d'autant meilleurs, qu'elle a été plus parfaite et qu'elle a groupé un plus grand nombre d'êtres ;

3° Que l'association, utile à tous les animaux inférieurs, commence à entraver l'évolution des sociétés humaines ; qu'elle doit progresser, pour être utile encore et prendre une forme supérieure que nous avons nommée solidarité ;

4° Que la famille actuelle est en opposition avec l'évolution de la société humaine et que l'éducation des enfants doit être sociale ;

5° Que les sexes doivent être égaux.

(1) Le mot civilisation, appliqué à des animaux, paraîtra sans doute impropre ; mais nous n'en connaissons pas un plus exact pour caractériser le développement intellectuel et social de certains hyménoptères.

Non seulement M. de Lanessan reconnaît les vérités ci-dessus, mais il en donne la démonstration scientifique.

Comment se fait-il donc, qu'après une aussi brillante argumentation, ce naturaliste devienne, en pratique, aussi mauvais logicien que les darwinistes rétrogrades réfutés par lui, et qu'il combatte les revendications dont il a démontré l'urgence ?

La vérité est que l'évolution de bien des savants, comme Darwin, Hœckel, Littré et tant d'autres, est, en dépit de leur valeur scientifique, fort incomplète ; très développés intellectuellement, le côté moral leur manque, et bien des prolétaires, dépourvus d'instruction, les dépassent de cent coudées pour la conception du beau et surtout du juste.

III. — Conséquences sociales de la loi biologique d'hérédité.

Une deuxième objection du même genre, mais moins digne de réfutation, est tirée de la loi biologique d'hérédité et de son importance indiscutable au point de vue de l'évolution.

Les trois quarts de ceux qui emploient cette objection ne se sont pas donné la peine de lire les œuvres originales de Darwin ; souvent même, ils ne connaissent pas mieux les attrayantes analyses qu'ont publiées, en France, quelques-uns de ses disciples. A plus forte raison, ignorent-ils l'existence de nombreux ouvrages, beaucoup plus concluants que ceux de Darwin lui-même, publiés dans toute l'Europe, sous l'inspiration des savants ralliés à la théorie transformiste.

Quelque journaliste à court de copie, plus ferré sur les cancans de coulisses que sur les sciences naturelles, aura feuilleté par mégarde la table des matières de quelque traité sur la théorie de l'évolution.

Ses yeux seront tombés par hasard sur un chapitre consacré à la loi d'hérédité et il aura lu :

— Loi d'hérédité. — L'hérédité est le plus constant facteur d'évolution. — Nul être, nulle espèce ne peuvent échapper aux influences héréditaires, etc.

— Quel superbe argument contre les *partageux !* se sera écrié notre journaliste, et, sans perdre un instant, il s'est mis à écrire :

« Les socialistes qui veulent abolir l'héritage sont en désaccord avec une des lois les plus importantes de la biologie.

« Les récentes découvertes de l'immortel Darwin (le rédacteur dont il s'agit, n'a garde de connaître le nom et les ouvrages du Français Jean Lamarck), ces découvertes ont établi d'une façon irréfutable que l'hérédité contribue puissamment au perfectionne-

ment des espèces. Les insensés qui veulent supprimer l'héritage, dernier vestige légal des saintes lois de nature, sont donc maintenant condamnés par la science, comme ils l'étaient déjà par la morale et par l'opinion. »

Nous n'avons pas cherché à atténuer la portée de l'objection ; tout au plus avons-nous donné une tournure un peu plus scientifique aux déclamations habituelles des polémistes du conservatisme.

Mais, sans nous occuper pour l'instant des conséquences sociales de la loi biologique d'hérédité, examinons ce que les travaux des naturalistes nous apprennent sur son fonctionnement.

Il est reconnu que tout être organisé, au moment de sa naissance, procède intégralement de l'hérédité. C'est-à-dire que sa forme, ses organes, ses instincts, ses facultés, les particularités mêmes qui le distinguent de ses congénères, en un mot, son individualité physique et intellectuelle, sont la résultante des multiples évolutions de toute la série de ses ancêtres, en remontant jusqu'à la cellule simple et probablement plus loin encore.

Pendant le cours de leur existence, les êtres conservent la plupart des organes et des facultés dont ils ont hérité ; il peut arriver, toutefois, que les circonstances ou même leur propre volonté apportent quelques modifications à leur organisation primitive. Mais en naissant, ils sont un produit de l'hérédité seule.

La preuve matérielle de cette merveilleuse loi nous est fournie par ce fait, qu'avant sa naissance, l'être organisé subit lui-même toutes les transformations éprouvées par sa race. Le fœtus humain, par exemple, sortant de l'ovule, passe, en neuf mois de vie intra-utérine, par toutes les transformations qu'ont subies l'humanité elle-même et les espèces dont elle est issue, pendant les myriades de siècles qui ont suivi l'éclosion de la vie organique sur notre globe.

Il résulte de cette étonnante découverte, que l'influence des parents sur l'enfant est relativement peu considérable en comparaison de celle des ancêtres. Du reste, la science est ici d'accord avec les faits. Rien n'est plus commun qu'une dissemblance entre le père et l'enfant, et l'on a souvent observé que certains défauts ou certaines particularités se reproduisent dans une famille après une intermittence de deux ou trois générations et même davantage.

Cette loi d'hérédité doit être regardée comme le plus puissant facteur d'évolution connu ; en effet, durant la vie des êtres organisés, elle agit concurremment avec les autres facteurs, mais avant la naissance, elle agit à peu près seule. Son action est constante ; celle des autres facteurs est intermittente.

La nature tend donc à maintenir chez tous les êtres les caractères distinctifs de leur race; tel est le verdict de la science. Or, s'il s'agit des descendants d'une souche d'Homère, de Pythagore, de Newton, il est évident que l'intervention humaine doit, dans ce cas, favoriser l'action de la nature, afin d'obtenir une postérité d'élite. S'il s'agit au contraire de criminels, de lâches ou simplement d'imbéciles, ce qui se présente assez souvent, la nécessité de combattre les penchants naturels des héritiers s'impose aux cerveaux les plus conservateurs.

Mais plaçons-nous dans l'hypothèse la plus favorable à nos adversaires: celle d'une race de grands hommes et de citoyens vertueux. Nous venons de reconnaître qu'il est dans ce cas utile de favoriser l'action de la loi d'hérédité.

Comment faut-il donc s'y prendre pour cela?

Il n'y a qu'à se conformer aux lois les plus simples de l'arithmétique. L'hérédité place les descendants, au moment de leur naissance, dans des conditions identiques à celles de leurs aïeux; pour faire subsister l'identité des conditions, il faut donc placer les fils dans les mêmes milieux que les pères. Tout changement dans les conditions d'adaptation et de sélection amènerait forcément un résultat différent. La modification d'un facteur change nécessairement le produit.

Mais les fondateurs de familles privilégiées par le nom, le rang ou la fortune, ceux qui ont réellement gagné les titres ou les richesses dont jouissent leurs descendants, ceux dont on prétend perpétuer les qualités au moyen de privilèges héréditaires, ces hommes, réellement supérieurs à la moyenne de leurs contemporains, ont tous été primitivement confondus dans la foule avant de réussir. Nulle distinction, nul privilège ne leur furent acquis; ils ont fait leur chemin eux-mêmes; et, c'est dans la lutte soutenue par eux pour arriver, que leurs précieuses qualités se sont développées.

Si vous donnez à leurs enfants une éducation toute différente, si vous les élevez dans le luxe et l'oisiveté, si vous supprimez chez eux toute émulation en les plaçant d'avance au-dessus de leurs semblables, les bonnes qualités qu'ils possèdent en germe ne se développeront pas et ils seront immanquablement inférieurs à leurs parents.

Donc, bien loin de prouver l'utilité de l'hérédité telle qu'elle existe dans nos Codes, la loi biologique d'hérédité nous apprend que, pour ressembler à leurs pères, les fils doivent être placés dans les mêmes conditions et, par conséquent, ne pas bénéficier des travaux qu'ils n'ont pas accomplis eux-mêmes. Les avantages de for-

tune et de position ne servent qu'à éteindre les qualités naturelles de ceux qui en jouissent dès l'enfance.

On peut affirmer hardiment qu'en voulant assurer à leurs fils des privilèges immérités, les bourgeois du siècle passé les ont privés de l'héritage qui leur eût été le plus précieux, nous voulons parler du bon sens, de l'énergie, de la valeur morale qui caractérisaient les anciens représentants du Tiers-Etat.

Nous disions que l'objection ci-dessus n'était pas digne d'être réfutée. Si nous avons néanmoins entrepris de le faire, c'est parce que, de cette réfutation, résulte la confirmation scientifique d'une vérité depuis longtemps proclamée par les socialistes, à savoir la funeste influence de l'héritage sur le développement physique et moral des races humaines.

IV. — Communisme et individualisme

Un savant allemand, soi-disant darwiniste et très certainement conservateur, M. Schmidt, affirmait récemment ce qui suit :

> Le communisme est l'état social le plus primitif et le plus barbare ; les observations du naturalisme viennent, sur ce point, confirmer les conclusions de l'historien. Le communisme le plus parfait se rencontre sur les derniers degrés de la série animale ; et, chez les hommes, les peuplades les plus sauvages en ont seules conservé quelques vestiges. Mais, à mesure qu'ils progressent, hommes et animaux tendent de plus en plus à l'affranchissement de l'individu.
>
> Par exemple, les polypes, si peu différents des plantes, nous offrent le spectacle d'une société communiste, tandis que le loup, doué d'un organisme supérieur, est essentiellement individualiste.

Autant d'affirmations, autant d'erreurs, et des plus grossières.

Il ne nous serait pas malaisé de démontrer que l'homme, à mesure que la civilisation se perfectionne, devient de plus en plus sociable, et que, même dans notre société capitaliste, la part de l'individualisme décroît chaque jour au profit de la collectivité. Mais cela sortirait de notre cadre ; revenons donc à l'histoire naturelle et à la biologie.

En premier lieu, le loup, animal fort élevé au point de vue intellectuel, nous le reconnaissons, n'est rien moins qu'individualiste.

Partout où les loups vivent librement, à leur guise, ils ont coutume de se réunir en bandes, et, chose assez rare chez des carnassiers, ils organisent des chasses en commun. Plus intelligents que voraces, ils ont compris les avantages de l'association.

Les habitants des campagnes, observateurs plus consciencieux que certains savants, ont rendu hommage à la sagesse et à la socia-

bilité du loup par le proverbe : *Les loups ne se mangent pas entre eux.* On n'en pourrait malheureusement pas dire autant des hommes.

Dans nos contrées, les loups sont à peu près tous exterminés. Les rares survivants sont pourchassés, traqués, affamés, ahuris. Il vivent en proscrits, solitaires, parce qu'il y a pour eux impossibilité matérielle de subsister plusieurs dans la même localité (1).

Mais si l'individualisme des loups est une erreur, quelle expression devrons-nous employer pour caractériser le prétendu communisme des polypes ?

Les polypes, vivant par milliers sur le même arbre, composé des corps pétrifiés de leurs ancêtres, ont éveillé l'idée de communisme dans l'esprit de notre allemand ; et, sans se donner la peine d'étudier la structure et les mœurs des rayonnés en question, il en a tiré un nouvel argument en faveur de l'état social qu'il chérit.

Cependant, le seul fait de vivre sur le même tronc ne constitue pas plus le communisme que celui de vivre dans la même auberge ou dans la même ville.

En réalité, nul animal n'a moins de rapports avec ses semblables que le polype attaché à un polypier ; son existence se passe à ingurgiter, sans même les voir, tous les aliments que le hasard amène à proximité de son orifice buccal. Tous les habitants d'un même polypier viendraient à périr à l'exception d'un seul, que cet unique survivant n'aurait même pas conscience du désastre.

Bien plus, le polype se reproduisant par bourgeonnement, comme certaines plantes,ce singulier communiste ne connaît même pas la société d'une femelle. Il est donc plus individualiste qu'un bourgeois conservateur, lequel admet, au moins dans certaine mesure la communauté, entre mari et femme.

Enfin, les bourgeons issus du polype se détachent de son corps et vont errer quelque temps dans la mer sous une forme différente. Et ce sont ces rejetons différents de leurs générations par la forme et le genre de vie, qui produisent à leur tour de vrais polypes. Le polype est donc un des rares animaux qui n'ont aucun rapport, même sexuel ou familial avec qui ce soit. C'est bien là de l'individualisme poussé à ses dernières limites.

(1) Tout le monde a entendu parler de l'intelligence des castors et de leur habileté dans la construction de cabanes sur pilotis Eh bien, depuis que l'avidité des chasseurs de fourrures a presque entièrement anéanti la race des castors, les survivants, réduits à l'isolement, ont perdu leur habileté à construire et se logent dans les premières cavités venues.

C'est qu'en effet. pour les animaux comme pour les hommes, l'association et la sécurité sont les conditions indispensables du progrès ; et l'individualisme est tellement incompatible avec le perfectionnement, que les animaux dispersés par la persécution, dégénèrent et voient s'atrophier leurs facultés physiques et intellectuelles.

Par conséquent, en reprenant à notre compte le raisonnement final de M. Schmidt, nous arrivons à cette conclusion, que l'individualisme se rencontre sur les derniers degrés de l'échelle des êtres et que, plus une espèce est perfectionnée au point de vue organique et intellectuel, plus la vie de relation se développe chez elle, plus les individus tendent à se fondre dans la collectivité, en un mot, plus l'organisation de cette espèce se rapproche du communisme.

Comme nous sommes moins hardi que le savant en question, en fait d'affirmations scientifiques, nous n'aurions pas osé tirer la conclusion précédente, si nous n'avions eu, pour l'appuyer, que l'exemple de deux espèces animales.

Mais nous concluons résolument en faveur du communisme, ou du moins d'une tendance de plus en plus marquée vers cet état à mesure que les espèces se perfectionnent, parce qu'on ne saurait, dans tout le règne animal, invoquer un seul exemple qui ne fût conforme à cette conclusion.

Tous les animaux supérieurs, quand ils vivent librement, s'organisent en familles, en groupes, en sociétés, dans lesquels les individus sont plus ou moins solidaires les uns des autres. Nous citerons au hasard : les singes, les éléphants, les castors, les corbeaux.

Si l'on veut, au contraire, des exemples d'individualisme, il faut descendre bien bas pour les trouver, et ils sont d'autant plus parfait que l'on descend davantage.

Serpents, poissons, carnivores, mollusques, zoophytes, remplissent à peu près les conditions voulues, mais le prototype du genre est le tœnia, surnommé ver solitaire.

Vivant aux dépens des autres, épuisant ceux qui le nourrissent, portrait frappant de ces barons du capital, exploiteurs, égoïstes et individualistes, le tœnia est digne de symbole à l'ordre social que nous subissons actuellement.

L'analogie est d'autant plus grande, qu'à l'instar de notre état social, le tœnia n'est pas difficile à expulser ; il faut seulement avoir le courage d'avaler la médecine efficace et infaillible.

Enfin, le malade eût-il chassé de son corps des centaines de mètres du parasiste, rien n'est fait tant que la tête demeure et l'animal ne tarde pas à se reformer en entier.

Il en est de même de l'état social actuel ; tous les changements, toutes les réformes n'aboutiront à rien, tant que l'on n'aura pas écrasé la tête du monstre : l'appropriation individuelle de la matière et des instruments de travail et l'exploitation de l'homme par l'homme qui en résulte.

(La fin au prochain numéro.) Louis Dramard.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
EN BELGIQUE
ET M. EUDORE PIRMEZ (1)

La Société belge d'Economie politique se réunissait récemment pour discuter de la crise. Plusieurs discours y furent prononcés, entre autres par MM. Léon Say, Frédéric Passy, Emile de Laveleye et Eudore Pirmez.

Le discours de ce dernier fit quelque bruit dans la presse. La plupart des journaux imprimèrent que M. Pirmez, membre de la Chambre des représentants, avait nié l'existence de la crise. Celui-ci vient de publier un travail assez étendu dans lequel il développe ses idées sur cette grave question et sur l'évolution économique en général.

Tout d'abord il déclare ne pas avoir dit qu'il n'y avait point de crise en Belgique. Il y a *trouble*, a-t-il dit, mais non pas *ruine ; crise* n'est pas le synonyme de *misère*.

L'idée principale de M. Pirmez est donc celle-ci :

« Il y a *crise*, mais dans le sens du *déplacement* de la richesse.

« La richesse du pays est plus grande que jadis. Seulement, la rente de la terre et l'intérêt du capital diminuent. C'est le travail qui profite de cette évolution économique. »

Pour le prouver, M. Pirmez prend comme exemple deux grandes ndustries du pays : l'industrie agricole et l'industrie houillière. Par elles, il cherche à démontrer que la rente de la terre et les bénéfices de l'exploitation des mines de charbon ont diminué, mais à l'avantage des ouvriers qui ont reçu de plus gros salaires.

La crise donc, s'il faut en croire M. Pirmez, serait favorable aux travailleurs, tandis que les capitalistes, rentiers, auraient à en supporter toutes les conséquences mauvaises, et que le laisser faire, serait démocratique.

Dans la première partie de son travail, M. Pirmez établit que la fortune publique a augmenté ; la seconde est destinée à prouver que la crise agricole, — qui se résumerait en une diminution de rente pour le propriétaire, — est dûe à l'augmentation des salaires des agriculteurs. Dans la troisième, il étudie les phénomènes économiques que présente l'industrie charbonnière en Belgique et, ici encore, attribue la diminution des bénéfices à l'accroissement des salaires.

Il est téméraire de conclure ainsi, pensons-nous. Les lignes qui vont suivre auront pour objet de le démontrer.

(1) Il sera encore parlé de la crise sévissante dans les pages suivantes. Comme cette question a été amplement traitée plus haut, par notre collaborateur Rouanet, nous en aurions ajourné la publication, si elle ne venait pas confirmer la démonstration de Rouanet, à savoir qu'il est faux 1° que la crise soit spécialement française ; 2° qu'elle soit dûe à l'élévation des salaires. A ce titre, l'article de notre collaborateur Bertrand ne manque pas d'à propos. Aussi bien on ne saurait trop sacrifier à cette lamentable actualité de la crise qui, pour être un phénomène périodique de la société capitaliste, n'en perturbe pas moins le monde économique, et n'en est pas moins douloureusement meurtrière pour des millions de prolétaires, que le manque de travail livre au froid, à la faim, à toutes les horreurs du dénuement (*Rédaction*).

I. — LES PROGRÈS ÉCONOMIQUES DE LA BELGIQUE

Pour apprécier le mouvement économique actuel, M. Pirmez dit qu'il faut résoudre deux questions.

D'abord, sommes-nous en face d'une diminution ou seulement d'un changement dans la répartition de la richesse publique?

Ensuite, si c'est seulement la distribution de la richesse qui se modifie, dans quel sens se modifie-t-elle ?

La richesse publique ne diminue pas, répond-il immédiatement.

Comme *quantité* (1), c'est possible, répondrons-nous ; mais comme *valeur* elle peut diminuer.

Par exemple, la Belgique possède toujours le même nombre d'hectares de terre, c'est vrai; mais, si la valeur vénale a diminué par hectare, — et c'est le cas, actuellement — n'y a-t-il pas diminution de richesse, considérée comme valeur ?

Les statistiques officielles, même atténuées publiées par le Ministère de l'intérieur, nous renseignent d'ailleurs à cet égard. C'est ainsi que l'hectare de terre qui, en 1874, valait 4.439 francs, ne vaut plus aujourd'hui que 4.065 francs, soit une diminution, en moyenne, de 374 francs par hectare ou, pour l'ensemble de notre domaine agricole, une diminution de près d'un milliard !

Pour ce qui concerne les fabriques, usines, mines, chemins de fer, etc., le même phénomène se présente à nos yeux. Ces valeurs industrielles, cotées à la Bourse, ont diminué de valeur dans une proportion aussi forte que celle que nous avons constatée pour la proprieté agricole. M. Pirmez a donc tort de dire que la richesse publique n'a pas diminué.

Il nous dit : Il y a eu des fêtes toute l'année; les dépenses de luxe ont augmenté d'une façon considérable ; les magasins, où l'on vend des objets de luxe, sont plus nombreux que jamais ! Le nombre des habitants a augmenté dans tous les pays ; les quantités de céréales, de pommes de terre, de viande, de pierres, de tissus, existent en aussi grande quantité au moins que jadis. Toutes ces choses, au lieu d'avoir diminué en quantité, par rapport au chiffre des habitants, sont plutôt augmentées (1).

Nous répondrons à cela que le nombre des magasins où l'on vend des objets de luxe, importe peu. Si mille de ces magasins vendent moins de marchandises aujourd'hui que les cinq cents qui existaient il y a dix ans, il y a certes désavantage pour le moment actuel. Qu'importe aussi que la quantité de céréales, de viande, de tissus soit plus grande aujourd'hui, par tête d'habitants, si ces tissus, cette viande et ces céréales ne sont pas toutes consommées? M. Pirmez ne prouve pas, en effet, que ces quantités de marchandises, dont il nous fait l'énumération, soient consommées, et c'est là le point essentiel. Il y a longtemps que Fourier nous a appris que les crises sont *pléthoriques*. C'est même la plus grande infamie de la chose : les prolétaires meurent de dénuement devant l'encombrement de leur produits, là pourrissant, parce que les producteurs spoliés n'ont pas de moyens d'achat.

M. Pirmez n'a souci de ces considérations.

La population, répète-t-il, c'est-à-dire la force de travail disponible du

(1) Même comme *quantité*, notre richesse n'augmente pas nécessairement. Tout le charbon extrait est, par exemple, une diminution de richesse. Le charbon est une richesse naturelle, épuisable.

pays s'est accrue, la terre est plus fertile que jamais, les capitaux sont de plus en plus abondants.

Notre économiste appuie son affirmation par les chiffres ci-dessous :

Le nombre des chevaux-vapeurs employés dans l'industrie, de 1850 à 1882, est le suivant :

1850	1860	1870	1880	1882
54.300	157.177	338.304	638.826	724.817

La production industrielle, calculée en millions de francs, est donnée dans le tableau que voici :

	1850	1860	1870	1880	1882
Houille............	46	107	148	169	175
Fonte.............	11	26	41	37	43
Fer...............	12	38	85	78	84
Aciers............	»	1	2	18	23
Zinc..............	10	24	30	38	41
Verre.............	8	18	28	36	49
Totaux	87	214	334	376	415

Les importations en Belgique, de cotons et de laines, comme matières premières de deux industries importantes, se chiffrent de la façon suivante, pour les mêmes années, en millions de kilogrammes :

	1850	1860	1870	1880	1882
Coton..............	10	15	16	23	25
Laine..............	4	14	42	49	57

La statistique du transport des marchandises par les chemins de fer de l'Etat dans l'intérieur du pays nous montre la même progression. Ainsi, pour ne citer qu'un chiffre, en 1850 on transportait pour 7 millions de francs de marchandises, petite et grosse et en 1882 pour 77 millions.

En présence des chiffres que nous venons de citer, dit M. Pirmez, n'est-il pas évident que non seulement la Belgique n'a pas subi de dépression dans ses forces productives, mais qu'elle a aussi une puissance qui s'est successivement accrue et qui continue à s'accroître dans des proportions considérables ?

En effet, les progrès réalisés comme moyen de production sont constants, il n'y a pas à le nier, mais la question n'est pas là.

La situation commerciale de la Belgique vis-à-vis de l'étranger a pris un tel développement, que le commerce général, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les opérations avec l'étranger qui, en 1831, n'était que de 460 millions, en 1860 de 1.801 millions, s'élève en 1882 à 5 milliards 416 millions. Le commerce spécial, qui ne comprend point le transit et ne porte en compte que les exportations et les importations belges, n'était, en 1835, que de 311 millions et de 986 millions en 1860 ; il monte à 2 milliards 934 millions en 1882.

Ceci dit, M. Pirmez établit comme suit la situation de notre pays ; la citation est peut-être un peu longue, mais elle est caractéristique :

La Belgique a maintenant des forces productives plus considérables qu'à aucune époque.

« Dans son commerce international, elle ne doit pas donner plus que dans

les temps antérieurs pour se procurer ce qui est nécessaire à sa consommation.

« La conséquence nécessaire de ces deux propositions est que la masse des choses dont les habitants peuvent disposer est supérieure à ce qu'elle a jamais été, et que par conséquent le bien-être général doit être, si un vice capital n'est survenu dana la répartition de la richesse, plus grand que dans aucun autre temps.

« Quel pourrait être le vice qui détruirait au préjudice de la masse, le bienfait d'une augmentation de la richesse publique?

« Il ne peut s'en concevoir qu'un seul : *Ce serait la concentration plus grande dans un petit nombre de mains de cette richesse, des fortunes plus grandes à côté de situations plus misérables, en un mot une plus grande inégalité sociale.*

« Les changements qui se sont opérés et qui continuent à se produire sont-ils dans ce sens ou sont-ils dans un sens contraire ?

« Tel est le point que nous avons à examiner.

« Mais nous pouvons dès l'abord préciser la question, en faisant apparaître la solution.

« L'inégalité des conditions provient exclusivement des avantages attachés à la possession de la terre ou des capitaux. Il est clair que si ces avantages augmentent, c'est-à-dire, si la terre et les capitaux reçoivent une plus forte part dans la production de la richesse, le travail sera relativement, sinon absolument, dans une situation moins bonne, et sa part dans les produits diminuera. Il n'est pas moins certain que si le fait inverse se produit, si la terre et les capitaux sont moins rémunérés, la richesse totale étant plus grande ou restant la même, le travail recevra plus, et l'inégalité sociale décroîtra.

« Quand un propriétaire cultive sa terre, par lui-même ou par un fermier, une partie de la récolte va, sous forme de salaire, aux ouvriers qui ont travaillé à labourer, à ensemencer, à engranger.

« Quand une société charbonnière tire une tonne de houille, elle ne l'a pas toute entière pour elle ; il faut qu'elle déduise de sa valeur ce qu'elle paye à ses ouvriers, qui ont ainsi leur part dans la production.

« Dans la valeur du grain ou du charbon produit, est-ce la part proportionnelle du propriétaire ou de la société, ou est-ce la part du travailleur qui a augmenté ?

« Telle est la question qu'il faut résoudre en la posant en termes généraux.

« Mais déjà on voit que la solution ne fait aucun doute.

« C'est la situation des propriétaires et des capitalistes qui est moins bonne, ce sont eux qui souffrent.

« Nulle plainte du côté du travail.

S'il en est ainsi, ce que nous allons examiner de plus près, il est clair que le changement qui s'opère est un rapprochement des conditions sociales. »

Telle est la conclusion de M. Pirmez, ce n'est pas la nôtre. Il y aurait beaucoup à dire sur la façon dont il tire des conclusions sur certains faits économiqnes. Nous nous abstenons, pour le moment du moins, de relever ces erreurs de fait, et poursuivons notre travail.

II. — A QUI PROFITE L'ÉVOLUTION CAPITALISTE

Pour prouver sa manière de voir sur l'évolution économique, M. Pirmez étudie les phénomènes qui se passent dans deux de nos grandes industries : l'agricole et la charbonnière.

Voyons d'abord la première.

Ce qui frappe, tout d'abord, c'est la baisse du prix des baux. Le tantième de la baisse est difficile a déterminer, mais on peut l'évaluer à 25 pour cent au moins.

Dans la séance de la Chambre des représentants du 20 décembro 1882, le ministre des finances, M. Graux, a donné lecture d'un tableau dont nous extrayons les chiffres suivants :

Valeur moyenne des terres et taux des fermages par hectare de 1856 à 1880

1856		1866		1874		1880	
Valeur vénale	Prix des baux	Valeur vénale	Prix des baux	Valeur vénale	Prix des baux	Valeur vénale	Prix des baux
—	—	—	—	—	—	—	—
3.161	82	3.946	102	4 439	116	4.065	110

La fertilité de nos champs, dit-il, étant restée ce qu'elle était, rien n'empêche d'en tirer les mêmes produits qu'autrefois, et, en fait, la diminution de la production est encore à l'heure qu'il est, si elle existe, insignifiante.

Pourquoi les fermages sont-ils moindres?

La première raison et la principale en est que la main-d'œuvre est plus chère qu'autrefois.

C'est à cause de cela que les fonds qui réclament le moins de main-d'œuvre sont les moins dépréciés. Les prairies ont conservé leurs anciens prix, — on m'assure que dans le pays de Herve elles ont même une tendance à la hausse, — parce que leur produit est presque spontané. Les bonnes terres ont moins perdu que les mauvaises, parce que pour obtenir une même quantité de grain, il faut moins de travail dans les premières que dans les dernières.

Si l'on procurait aux fermiers des ouvriers aux mêmes salaires qu'il y a vingt-cinq ans, les fermages reprendraient ou à peu de choses près les prix d'autrefois.

Que d'erreurs en ces quelques lignes!

M. Pirmez, cependant, ne s'en doute pas et, pour donner à ses paroles un semblant de vérité, il nous cite un tableau des salaires agricoles payés par un de ses collègues de la Chambre, M. Eugène Dumont, propriétaire d'une des plus importantes exploitations agricoles du pays.

Voici ce tableau :

Années	Salaires		Dépenses de main-d'œuvre
	Hommes	Femmes	à l'hectare
1863-65	1,55	0,94	71,64
1866-68	1,78	0,88	91,77
1869-71	1,93	0,89	99,77
1872-74	2,42	1,28	154,31
1875-77	2,60	1,35	143,60
1878-80	2,02	1,28	136,47
1881-83	2,02	1,32	139,39

J'ajoute à ces indications le montant des gages des domestiques nourris à la ferme au commencement, au milieu et à la fin de la même période.

Années	Hommes	Femmes
1863	22	11
1873	50	2[illegible]
1883	42	25

Il est difficile de juger la situation de l'agriculture en Belgique en prenant pour base une seule exploitation rurale, si importante soit-elle. Nous nous contenterons, cependant, de ces données incomplètes, et nous espérons, avec leur appui, démolir toute l'argumentation de M. Pirmez.

Il résulte, en effet, de cette statistique qu'en vingt années, le salaire agricole a augmenté de 25 pour cent. Or, malgré la baisse des fermages

actuelle, quand on compare l'année 1880 à 1856, il y a encore un écart de 25 pour cent d'augmentation !

Malgré la crise, malgré les plaintes des propriétaires, la situation de ceux-ci se résume donc en une augmentation de fermage égale à l'augmentation des salaires agricoles. En outre, ils ont profité, pendant quelques années, d'une situation exceptionnelle.

Enfin, si l'on tient compte de l'accroissement de productivité ouvrière, parallèle toujours à une augmentation de salaires, fait que l'économiste industriel Brassey a formulé dans la loi suivante : *Les salaires les plus bas sont encore ceux qui coûtent le plus cher*, l'augmentation de salaire affirmée par l'économiste belge prouverait contre sa thèse.

Puis, hâtons-nous d'ajouter que le salaire *argent* a pu augmenter de 25 pour cent sans qu'en réalité, — vu l'augmentation du prix des choses nécessaires à la vie, — la situation des ouvriers, se soit améliorée.

Et c'est bien le cas, car si le prix du pain est resté le même, à peu de chose près, qu'il y a vingt ans, le beurre, la viande, les légumes, les logements, etc., ont augmenté de plus de 30 pour cent. De sorte que l'augmentation des salaires des ouvriers a été illusoire.

Ecrire après cela, comme le fait M. Pirmez, que le fait dominant à retenir des données précises qu'il a présentées, c'est le transfert du propriétaire à l'ouvrier d'une partie du produit de la terre, c'est faire bon marché de l'évidence.

Il est clair que M. Pirmez n'a vu en présence, dans l'industrie agricole dont nous nous occupons en ce moment, que le salaire de l'ouvrier et la rente du propriétaire. Il y a pourtant d'autres éléments importants qu'il a laissés de côté afin de pouvoir conclure que tout est pour le mieux dans notre évolution économique, et qu'elle est favorable aux ouvriers.

Parlons de ces autres éléments.

Le grand phénomène de notre époque, dans le domaine économique, c'est la révolution opérée dans les moyens de transport. Par suite, les problèmes économiques et industriels, grâce aux facilités et au bon marché des transports, deviennent de plus en plus des problèmes universels, alors que jadis ils étaient avant tout nationaux. La différence des prix du grain, par exemple, il y a cinquante ans, était plus grande de Bruxelles à Arlon qu'elle n'est maintenant de Bruxelles à Chicago ou à Odessa.

La révolution industrielle du commencement de ce siècle, par l'invention et le perfectionnement des machines, a eu des conséquences terribles pour les ouvriers. Le travail à la main a été remplacé par le travail des machines. Des masses d'ouvriers ont été jetés dans de longs et meurtriers chômages. Les salaires de ceux qui restaient occupés baissaient sans cesse en vertu de la loi de l'offre et de la demande et en raison de leur nombre sur les marchés du travail.

Ce sont les salariés qui ont été les premières sinon les seules victimes des merveilleuses découvertes appliquées à la filature ou au tissage. Ce sont eux qui ont eu à supporter toutes les misères qui en ont été la conséquence. Aujourd'hui, les facilités et le bon marché du transport qui permettent aux grains américains de venir sur nos marchés faire la concurrence aux producteurs de céréales indigènes, frappent surtout le paysan, et, par surcroît seulement, le propriétaire. Par suite, l'évolution économique, qui s'opère à travers les crises périodiques n'est pas dûe à « un changement dans la répartition des produits »,

comme le déclare M. Pirmez, mais bien à l'agrandissement du marché et aux facilités du transport.

Prétendre donc que la diminution des fermages est dûe à l'augmentation des salaires agricoles c'est chose insensée. Le salaire journaliers des ouvriers agricoles belges, d'après M. Pirmez lui-même, n'est en moyenne que de 2 francs. Or, aux Etats-Unis, les salaires agricoles s'élèvent aux chiffres suivants : Dans l'Etat d'Ohio, 126 francs 63 centimes par mois, ou près de 5 francs par jour ; dans l'Etat de l'Orégon, 172 francs par mois ou plus de 6 francs par jour. Quand les cultivateurs sont nourris à la ferme, leur salaire mensuel s'élève dans l'Ohio à 83 fr. 90 c. et dans l'Orégon à 127 fr. 46. (1).

Conclusion : Les salaires agricoles aux Etats-Unis, qui nous font concurrence, sont *trois fois* plus élevés qu'en Belgique.

Il y a donc autre chose, comme nous le verrons plus loin.

M. Pirmez nous fait cette objection :

« Soutiendrez-vous que la concurrence étrangère, sur les blés surtout, n'a pas eu d'influence sur le prix des fermages, et non pas les salaires seulement ? »

Nous répondons :

Les prix du froment, les 100 kilogrammes, pendant les années 1880 à 1883, a été de 28 francs, tandis que la moyenne, de 1848 à 1851, n'a été que de 21 francs et, pendant les dix années, 1858 à 1867, que l'on peut considérer comme l'apogée des fermages, cette moyenne n'a pas atteint 28 fr. 50.

D'ailleurs, notre contradicteur diminue lui-même la portée de sa question lorsqu'il dit que si le prix des céréales et des plantes industrielles a diminué, par contre tous les produits animaux des fermes ont augmenté, les chevaux, le bétail, le beurre, les œufs, etc. ; de sorte qu'on peut affirmer que le produit brut des fermes n'est pas inférieur aujourd'hui à ce qu'il était autrefois, — il y a vingt ans, par exemple.

Il y a donc, en tous cas, eu compensation et la concurrence américaine n'a pas ruiné notre agriculture. Cependant la situation n'est pas la même, répète-t-on toujours. La valeur des terres et le taux des fermages ont diminué d'au moins 25 pour cent et cette diminution est due à l'élévation des salaires agricoles.

Nous nous inscrivons en faux contre cette conclusion et prouverons notre dire en faisant intervenir la question du fermage également négligée par M. Pirmez.

Il y a actuellement une baisse dans le taux des fermages. C'est en cela que, pour les propriétaires, se caractérise la crise agricole. Mais cette baisse, au lieu d'être dûe à une augmentation du salaire, ne le serait-elle pas, au contraire, à une réaction nécessaire sur les prix élevés que les fermages avaient atteint dans ces trente dernières années ?

La progression dans la valeur des terres a été trop forte. De là peut-être ce revirement nécessaire dont se plaignent les propriétaires ?

En effet, de 1846 à 1874, le taux des fermages a presque doublé. La diminution actuelle, dûe à la concurrence américaine, ne serait-elle pas le résultat précisément de cette trop grande augmentation ?

Les terres américaines ne paient presque pas de rente et, malgré les salaires beaucoup plus élevés que les nôtres, la concurrence est facile

(1) Paul Lafargue, *Journal des Economistes* (mai 1884.)

aux fermiers des États-Unis. Ce qui favorise la concurrence américaine, c'est, en même temps que la plus grande culture, *le bas prix des fermages.* Ce qui rend cette même concurrence désastreuse à nos cultivateurs, ce ne sont pas les salaires élevés, c'est le prix exagéré des fermages. Ceux-ci, naturellement, ont été frappés, et c'est justice (1).

RÉDUCTIONS DES REVENUS DES FERMAGES DE 1873 A 1883

	Pour cent		Pour cent
Cheshire................	15 2	Gloucester.............	28 1
Hertford...............	16 0	Nottingham...........	30 6
Lincolnshire...........	19 1	Leicester..............	36 8
Midlesex...............	19 2	Warwick...............	38 1
Essex..................	20 0	Cambridge.............	39 3
Hereford...............	20 6	Northompton..........	40 5
Yorkshire..............	24 0	Worcesteron...........	51 0
Wiltshire...............	27 5	Huntingdon............	59 2
Bedford................	27 6		

Un phénomène tout contraire se remarque dans le Nouveau-Monde: l'élevation constant des fermages. Il en résulte que si les prix de transports des céréales ne peuvent être diminués dans quelques années, la concurrence américaine deviendra moins désastreuse pour nos fermiers et leur permettra de lutter avec de meilleurs prix (2).

(1) Cette réduction est loin d'être particulière à la Belgique. Pour l'Angleterre, M. Bolton-King, de Londres, donne le tableau suivant;

(2) Cette augmentation des fermages en Amérique se manifeste déjà par l'accroissement rapide des fermiers que révèlent les chiffres suivants :

En 1870. 6.000 000 d'individus en chiffres ronds étaient employés à l'agriculture, dont 2,900,00 dépendants et 3.100,000 indépendants. En 1880, on trouvait 7,670,000 individus, dont 4,343 511 indépendants et seulement 3.327,000 dépendants. C'est-à-dire qu'en 10 ans le nombre des fermiers indépendants s'est accru de 1,200,000 tandis que celui des salariés ne s'accroissait que de 500,000.

Ces chiffres sont éloquents pour attester l'augmentation des fermages; mais il n'en faut pas conclure une augmentation du blé, car, — comme nous en avertit M. Hyndman, à qui nous empruntons ces chiffres, — pour d'autres considérations le prix de revient baisse sans cesse et dans des proportions considérables.

Ainsi, le prix de revient d'un quarter de blé américain rendu à Liverpool qui était en 1879 de 46 sheling peut descendre maintenant à 33 sh, 4 deniers, soit une baisse de 30 0/0.

Cet abaissement constant du prix de revient, est dû en grande partie à la *grande-industrialisation* de l'agriculture américaine, phénomène en contradiction avec l'augmentation des fermiers, signalée par M. Hyndman, dans le *To-Day*.

M. R. Meyer, dans l'*Association Catholique,* et M. Lafargue, dans *le Journal des Economistes,* ont parlé de *fermes financières,* emblavant l'une 14,000 hectares, l'autre 17,500 hectares, les autres presqu'autant, et appartenant en général à des compagnies. Tous deux ont aussi mentionné l'exploitation modèle d'un M. Dalrymple, en Californie.

Ce capitaliste rural opère sur 30,000 hectares. En 1880, 10,000 hectares étaient déjà en froment; chaque année, il en a ajouté 2,000 autres. Pour accomplir ce gigantesque travail, il a divisé ces 30.000 hectares en sections de 880 hectares, subdivisées elles-mêmes en trois lots de 266 hectares chacune. Chaque section a un surveillant, trois contre-maîtres et des baraquements pouvant loger 50 hommes et autant de chevaux et de mulets, des cuisines, des magasins, hangars, etc. Six cents hommes organisés militairement, plus 600 manœuvres qu'on embauche à l'époque de la moisson forment le personnel, disposant de 20 paires de chevaux et d'un formidable mécanisme à vapeur. Une équipe de mécaniciens à cheval accompagne au travail les charrues, les semeuses, les moissonneuses. etc., pour les réparer au moindre accident.

Les propriétaires fermiers européens n'en ont d'ailleurs pas fini avec la concurrence étrangère. Nous aurons bientôt les blés de l'Inde, ceux de l'Australie, et le canal de Panama va nous amener ceux de Californie.

On a parlé, dans ces derniers temps, de frapper d'un droit l'importation des céréales étrangères. De 1880 à 1883, c'est-à-dire en trois années, nous avons importé pour plus d'un milliard de céréales, alors que nos exportations de blés ne s'élevaient qu'à 400 millions. Frapper l'entrée des blés étrangers, n'est pas possible. Notre industrie a déjà assez à lutter contre la concurrence étrangère, sans lui donner plus de difficultés par une augmentation du prix des choses.

D'autres ont parlé de *transformer les cultures*. Les céréales seules sont les plus frappées, a-t-on dit avec quelque raison, pourquoi ne transformerions-nous pas nos procédés de culture comme cela se pratique en Angleterre ?

Mais, nos petites exploitations rurales ne nous permettraient pas de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne. Là, nous voyons diminuer tous les jours le nombre des hectares de terres cultivées au profit des paturages. Ce changement se fait rapidement et sur une grande échelle. L'Irlande surtout tend à devenir exportatrice de bétail et importatrice de céréales. En 1880 déjà, le sol arable n'était plus que dans la proportion de 25 0[0, tandis que les prairies entraient pour 50 0[0 dans la superficie totale du sol.

Cette transformation de l'industrie agricole, si douloureuse même dans les pays de grande propriété, serait presque impossible chez nous, à cause du nombre incalculable de petites cultures. Une autre question : la substitution de l'élevage à l'agriculture supprimerait des millions de cultivateurs, les chasserait purement et simplement comme ont fait les landlords anglais dont Marx a flétri la criminelle avidité. Il est à présumer que les paysans continentaux ne se laisseraient pas faire.

Examinons maintenant l'idée maîtresse de M. Pirmez, à savoir les avantages que les travailleurs ont obtenu de notre évolution économique.

Les salaires agricoles, ont augmenté dans la proportion de 25 0[0 de 1856 à 1883. Il s'agit ici du salaire en argent et non du salaire en nature. Ce qu'il convient d'étudier, tout d'abord, c'est la question de savoir si avec cette augmentation nominale de salaire nos agriculteurs ont pu se procurer plus de bien-être.

Le prix du pain est resté en quelque sorte stationnaire. Ici donc, il y a avantage pour nos ouvriers. Mais tous les autres produits de l'agriculture qui entrent pour une bonne part dans l'alimentation du peuple, n'ont-ils pas haussé dans de très fortes proportions ? M. Pirmez l'avoue lui-même. N'a-t-il pas dit que l'augmentation du prix des produits animaux, viande, beurre, œufs, etc., amplement compensé la perte subie par les prix stationnaires des céréales ? Or, les ouvriers ont supporté, en leur qualité de consommateurs, cette augmentation des prix.

Les grains battus, vannés, pesés, et ensachés automatiquement, sont portés au chemin de fer qui longe la ferme, et de là embarqués pour l'Europe.
On assure que M. Dalrymple fait pour plus de 1,200,000 francs de bénéfices.
Devant cette agriculture transformée en industrie mécanique, comment pourrait lutter la petite culture européenne. Un seul espoir reste aux conservateurs européens : la révolte, prévisible des prolétaires agricoles américains réduits à l'état de bêtes de somme par ce capitalisme à outrance.

De plus, les loyers sont augmentés dans des proportions beaucoup plus considérables que celle des salaires agricoles.

Un autre élément qui ne peut être négligé, les dépenses publiques, les aggravations constantes des charges de l'Etat, ne sont-elles pas venues également rendre plus illusoires les moyens d'achat que l'élévation de 25 0|0 des salaires pouvait faire espérer ?

Les dépenses publiques ont également une influence sur la crise.

De 1860 à 1880, les dépenses de l'Etat ont plus que doublé.

En 1860, nous avions un budget de dépenses de 159 millions, en chiffres ronds, pour 4,783,355 habitants, soit environ 34 fr. par tête d'habitants ou 170 fr. par famille de cinq personnes.

En 1880, le budget s'élève à 350 millions, ou 63 fr. par tête d'habitants et 315 fr. par famille !

Tout compte fait, la situation des ouvriers n'est pas meilleure qu'il y a vingt ans. Les vingt cinq pour cent d'augmentation de salaires ne compensent pas les charges plus lourdes que chaque citoyen a à supporter comme augmentation d'impôts, de prix des denrées alimentaires et des loyers.

Les principales dépenses des ouvriers consistent, il ne faut pas l'oublier, en objets de première nécessité, l'alimentation et le logement. Les dépenses des riches, au contraire, sont en grande partie des dépenses de luxe. On peut évaluer à environ 80 pour cent la dépense que nécessite l'alimentation des ouvriers sur leur budget total, tandis que chez les riches cette dépense n'atteint pas 20 pour cent. Le reste, soit 80 0|0, est consacré au luxe et aux plaisirs ! Or, si les denrées alimentaires ont augmenté de prix ces vingt dernières années, les objets de luxe se vendent de plus en plus à des prix minimes, grâce aux progrès constants des machines qui servent à leur confection. L'avantage est donc pour les riches et non pour les salariés. La thèse de M. Pirmez est donc fausse, et pour nous convertir aux principes du laissez-faire, laissez-passer, il faudra qu'il invente autre chose.

Non, l'évolution économique ne se fait pas dans un sens favorable aux travailleurs. Non le sort de ceux-ci ne va pas en s'améliorant sans cesse ; c'est plutôt le contraire qui est vrai (1).

(1) Notamment pour la Belgique ouvrière, dont une Revue réactionnaire décrit ainsi la situation : « Cependant, c'est en Belgique où les ouvriers souffrent le plus de l'excès du travail ; la grande industrie s'est développée sans entraves ; la concurrence s'y est exercée librement ; aucune loi ne l'a gênée ; l'initiative individuelle a eu libre carrière, Ainsi, on emploie les femmes et les enfants au fond des mines, au battage du coton, dans une poussière qui détermine la phtisie, ou à l'apprêt des étoffes dans une chaleur de 30 à 40 degrés. Les ouvriers souvent travaillent 13 ou 14 heures. Il y a eu des grèves, des actes de violence épouvantables (?) L'excitation tombée chez les uns, la peur disparue chez les autres, la nécessité faisant son œuvre et la loi restant muette, les choses ne se sont pas modifiées ; la durée du travail ne s'est pas abaissée et le salaire est resté insuffisant, malgré le peu d'élévation de l'impôt et la suppression des octrois. D'après Dauby, en 1871, le gain hebdomadaire moyen d'une famille de cinq personnes (homme, femme et trois enfants) était de 16 fr. 50, et, en temps ordinaire il fallait, pour se procurer les ressources nécessaires à la vie, 17 fr. 50 ; en temps de cherté, 23 francs.

« La conséquence, c'est qu'un million d'ouvriers sont inscrits au rôle des pauvres. Les secours réguliers qu'ils reçoivent ainsi sur le budget de l'Assistance publique, constituent une véritable subvention donnée par l'Etat aux industriels, sous forme de supplément de salaires à leurs ouvriers. Voilà où en arrive l'école libérale,» (*Association catholique,* 1881).

III. — Vicissitudes des charbonnages belges

« Il est indéniable, dit M. Pirmez, que la rémunération des capitaux a notablement fléchi. » — C'est certain.

Mais à quoi faut-il attribuer cette situation? Tout simplement à la trop grande quantité de capitaux disponibles : les capitaux sont à la fois plus offerts et moins demandés.

A ce point de vue, le fait remarqué par M. Pirmez, après bien d'autres publicistes, s'explique facilement : la loi de l'offre et de la demande, appliquée si souvent contre le travail, se retourne aujourd'hui contre les capitalistes.

Si l'on recherche la cause de ce double phénomène de l'augmentation de l'offre et de la diminution de la demande des capitaux, explique M. Pirmez, on reconnaît bien vite que la cause en est la même : la richesse nationale. Dans les pays pauvres le revenu des capitaux est énorme ; les ressources pour faire manquent et tout est à faire. Le revenu des capitaux est en raison inverse de la richesse d'une nation.

Mais, s'il en est ainsi, si, comme nous l'avons d'ailleurs directement établi notre pays a augmenté -- et il nous suffirait de dire conservé -- sa richesse et ses forces productives, quelle est la conséquence nécessaire, de cette diminution de revenu des capitaux ? C'est évidemment une part plus forte attribuée au travail dans la richesse sociale. *Si cette richesse, reconnue n'avoir pas décliné, va moins aux capitalistes, il faut qu'elle aille plus aux travailleurs,* car il n'y a que ces deux catégories de copartageants dans la production de la richesse : ceux qui livrent les choses et ceux qui fournissent le travail.

Entendons-nous bien sur le mot *richesse*. La richesse d'un pays, c'est l'ensemble des terres, des usines, des instruments de travail, des matières premières, etc. Celles-ci ne vont pas moins aux capitalistes qu'autrefois. Pour ce qui est de la part du capital, dans la répartition des produits, elle peut diminuer, sans que nécessairement la part du travail augmente pour cela : tous deux peuvent subir l'effet de la concurrence et de la baisse des prix. Avec cette réserve que si la productivité d'une certaine somme de capital, diminue la part du capital qui s'accroit sans cesse, augmente constamment, en fait, la part du travail humain éliminé par le machinisme, diminue. Nous verrons plus loin M. Pirmez le reconnaître.

Il n'en est pas ainsi, paraît-il, dans l'industrie houllière, s'il faut en croire M. Eudore Pirmez ; puisqu'à mesure que la part du capital diminue, celle du travail augmente. La part du travail, dans le produit de l'industrie houllière du Hainaut, de 1860 à 1871 a été de 83 0[0, de 1872 à 1876, elle a été de 82 0[0 et de 1873 à 1883, elle est montée à 97 0[0.

Même phénomène que dans l'industrie agricole, se hâte de dire M. Pirmez : à mesure que le bénéfice diminue, le salaire augmente et, à l'appui de son dire, il nous montre un grand tableau statistique.

Il y aurait beaucoup à redire à ce sujet, même en prenant les chiffres que nous donne M. Pirmez. C'est ainsi qu'en 1867, le salaire annuel moyen de l'ouvrier houilleur, dans le Hainaut, est de 907 francs et la part du travail n'est que de 79 0[0. En 1877, au contraire, le salaire annuel est de 833 francs, et la part proportionnelle de travail de 99 0[0. Donc, diminution de salaire moyen annuel, mais augmentation dans la part pour cent du produit. Si ces chiffres prouvent quelque chose, c'est que le taux du salaire est indépendant du profit et que la diminution de celui-ci, dans ces dernières années, n'est point due à l'élévation des salaires, mais à d'autres causes que M. Pirmez se refuse de voir, pour ne pas détruire sa théorie du « déplacement de la fortune publique s'opérant dans un sens favorable aux ouvriers salariés. »

Ces causes nous allons les examiner rapidement.

En 1883, sur 84 mines de charbon que possède la province de Hainaut, 40 ont été en perte occasionnant un déficit de 4,162.750 francs. Par contre, les 44 autres mines ont donné un bénéfice de 8,032,650 francs. Voilà le fait brutal.

Il s'agit de savoir, maintenant, quelles sont les causes du déficit subi par les 40 premières mines. M. Pirmez nous dit que cette perte est due probablement à la mauvaise situation de ces charbonnages, aux difficultés de l'exploitation, etc. Ne serait-elle pas plutôt attribuée à un vice de la comptabilité de ces exploitations charbonnières ?

On sait que les charbonnages paient à l'Etat une redevance annuelle sur le bénéfice réalisé. Or, il a été prouvé, à la Chambre, qu'un grand nombre de Sociétés houllières s'arrangent de façon à payer le moins possible à l'Etat, en portant aux dépenses d'exploitation des frais souvent énormes, de premier établissement. Comme les députés et les ministres sont actionnaires de nos charbonnages, pour la plupart, ces erreurs de comptabilité leur profitent. Voilà une étrange cause de pertes.

Pendant la guerre austro-prussienne de 1866, le prix de nos charbons a augmenté de deux francs la tonne, et le bénéfice des mines du Hainaut a atteint 19 millions. La guerre entre la France et la Prusse porte le prix du charbon à près de 22 fr. la tonne, et le bénéfice s'élève à 65 millions ! Cela prouve que, en temps ordinaire, les charbonnages allemands, français et anglais nous font concurrence, et que nos prix de vente sont réglés par cette concurrence étrangère.

Si les propriétaires ont eu une période de hauts fermages, les actionnaires des mines ont eu une période de gros bénéfices, qui a fait augmenter la valeur vénale des terres, d'une part, et a fait affluer des capitaux considérables dans les exploitations houillères, d'autre part.

Cette grande quantité de capitaux jetés dans l'industrie charbonnière, l'ouverture de nouveaux puits, l'agrandissement des autres exploitations, expliquent, d'une part, la reaction qui s'est opérée dans le sens d'une diminution de bénéfices, réaction causée surtout par une plus grande intensité dans la production houillère en Allemagne, en France et en Angleterre.

De plus l'industrie houillère n'est pas une industrie ordinaire. Dans celle-ci quand le bénéfice diminue outre mesure, on produit moins ou on cesse de produire. Mais ici, la chose n'est guère possible : la cessation du travail dans une mine a des conséquences désastreuses que chacun connaît. C'est à cette situation toute spéciale que l'industrie houillère doit de subir actuellement des conditions défavorables au point de vue du bénéfice.

Pourtant on a singulièrement réagi en intensifiant le travail, ce qui veut dire au détriment du travailleur.

L'effort utile d'un ouvrier, c'est-à-dire la quantité de travail accompli, qui était de 133 tonnes de charbon en 1874 s'est élevé, en 1883, à 171 tonnes. Ce résultat est dû pour une part, mais pour une part seulement, au perfectionnement de l'outillage.

Pour lutter contre les charbons anglais et allemands, il a fallu que nos sociétés houillères baissassent leurs prix de vente et produisissent davantage. Ces deux choses ont été réalisées. Naturellement, les seigneurs de la *gaillette* eussent voulu diminuer le salaire des ouvriers. Cet essai a été fait, mais n'a pas réussi entièrement. Nous disons « entièrement » car en réalité, la tonne de charbon coûte de moins en moins cher.

Pendant la période de 1860 à 1871, le coût moyen en salaire de la tonne de charbon a été de 5 francs 75 centimes. De 1871 à 1876, la moyenne a été de 8 fr. 34; et enfin, dans la dernière période, de 1877 à 1883, elle est descendue à 5 fr. 67.

Ici encore, si on nous objecte que cette diminution de la main-d'œuvre par tonne doit être attribuée aux facilités plus grandes de la production — ce qui n'est pas prouvé — nous répondrons qu'il n'est que juste que les ouvriers profitent des améliorations de l'outillage.

Il est vrai, cependant, que le taux du salaire entre pour une bonne part dans le prix de revient du charbon. La proportion du salaire dans les frais totaux du prix de revient d'une tonne de charbon est d'environ 60 pour cent. Cette proportion est restée la même depuis trente ans. Elle eut pu être modifiée, sans doute, et si elle ne l'a pas été, cela est dû à des causes multiples qu'il est peut-être difficile d'analyser.

Certainement, les salaires des ouvriers houilleurs ont augmenté d'environ 180 francs depuis 1877, si la statistique officielle est exacte.

M. Pirmez voit dans ce fait un phénomène économique nouveau. L'évolution se fait en faveur du travail et contre les capitalistes. Evolution bienfaisante, s'il en fut, s'écrie-t-il.

Pour notre part, pas plus ici que dans l'industrie agricole, nous ne croyons à cette transformation dans la distribution de la richesse créée. Et l'augmentation très relative des salaires dans nos charbonnages, est dûe aux causes suivantes:

1° Diminution du nombre relatif d'ouvriers ;

2° Résistance de ceux-ci contre les essais d'abaissement des salaires ;

3° Enfin, la troisième cause, nous la trouvons dans un fait spécial à l'industrie houillère : le marchandage.

La diminution du nombre des ouvriers est absolument vraie. La moyenne des ouvriers houilleurs du Hainaut, pendant la période 1872 à 1876, a été de 79,000. La crise subie par l'industrie de la houille a fait diminuer de suite le nombre des ouvriers. En 1877, ce nombre est tombé à 75,000 ; en 1878 et 1879 à 74,000. L'année suivante, ce chiffre monte de nouveau à 76,000 pour s'élever à 77 000 en 1883.

Alors que les capitaux se jetaient fiévreusement dans l'industrie houillère, à la suite des bénéfices considérables et hors mesure réalisés en 1872 et 1873, les bras se retiraient. Nous trouvons ici une première explication à l'élévation des salaires.

Mais elle n'est pas complète.

Les salaires moyens, on le sait, sont calculés sur l'ensemble des ouvriers, jeunes et vieux, employés dans les charbonnages. Pendant la geande activité de 1872-73, les charbonnages occupèrent un nombre considérable d'ouvriers. Les femmes et les enfants, que l'appat des gros salaires tentaient, descendirent dans les travaux, et les salaires de 1 fr. 50 et 2 fr. que recevaient ces jeunes ouvriers et ouvrières étaient comptés dans la masse des salaires, et faisaient diminuer ainsi la moyenne.

La sortie de ces jeunes ouvriers des travaux des charbonnages, en faisant disparaître de cette masse les bas salaires en question, ont fait hausser les chiffres de ces moyennes. L'augmentation réelle n'est donc pas, en réalité, de 180 francs par an ; mais de bien moins.

La deuxième cause : résistance des ouvriers contre l'abaissement des salaires est également vraie.

Plusieurs grèves ont eu lieu dans ces dernières années, comme protestation contre l'abaissement des salaires qu'essayaient de mettre en pratique les compagnies de charbonnages. En 1880, une grève a duré près de six semaines, et, à chaque diminution que projetaient les Sociétés exploitantes, les ouvriers répondaient par la menace de cesser le travail.

La troisième et dernière cause est due à l'organisation même du travail des mines.

Celui-ci, en grande partie, se fait *aux pièces* ou, en d'autres termes, « au marchandage. »

Des brigades d'ouvriers entreprennent l'extraction dans telle veine donnée, à un prix à débattre avec le chef porion qui représente le charbonnage.

Les salaires plus élevés s'expliquent ainsi, par un travail plus intense et plus long et non par une augmentation de la journée moyenne.

M. Pirmez a donc tort de faire miroiter cette augmentation des salaires et de l'opposer à la diminution des bénéfices. L'apparence d'un tel phénomène se rencontre si rarement, qu'il fallait bien saisir cette occasion par les cheveux. C'est ce qu'a compris M. Pirmez. Malheureusement, tout son système tombe comme un chateau de cartes, quand on examine le fond des choses, et ici, comme nous l'avons dit pour l'industrie agricole, nous pouvons répéter : *Non, l'évolution économique ne se fait pas dans un sens favorable aux travailleurs. Non, le sort de ceux-ci ne va pas en s'améliorant sans cesse, c'est plutôt le contraire qui est vrai.*

IV. — L'Aveu de M. Pirmez

Pour nous montrer la transformation économique que M. Pirmez croit voir lui-même, il nous a cité deux de nos grandes industries sur lesquelles on possède quelques documents statistiques. Cela ne peut suffire. En effet, quelqu'importantes qu'elles soient, ces deux branches de notre activité économique ne peuvent servir d'exemple pour l'ensemble de nos industries.

Dans un grand nombre de celles-ci, la gêne se fait de plus en plus sentir. Les salaires, au lieu d'être augmentés, sont tombés au taux de ce qu'ils étaient il y a quinze ans. Le nombre des ouvriers sans travail grandit sans cesse ; le nombre des faillites atteint chaque année un chiffre de plus en plus considérable. Voilà la vérité.

Cette vérité n'a pu échapper à M. Pirmez, qui connaît trop bien la véritable situation du pays. Mais, il y avait une thèse à défendre et il s'est mis à l'œuvre. M. Leroy Beaulieu, dans son livre sur la *Répartition des Richesses*, avait commencé dans ce sens. M. Pirmez s'est fait le propagateur, parmi nous, de l'optimisme excessif du professeur du Collège de France !

Cependant, M. Pirmez, avant de terminer, tient à tranquiliser les capitalistes qui l'auraient pu croire sur parole ; l'aveu est décisif, nous l'encadrons :

De ce que la terre et le capital ont une moindre part dans les revenus relativement au travail, *il ne faut pas en conclure que leur part absolue soit diminuée.*

Cette diminution existe pour le revenu de la terre qui ne s'est point accru ; elle existe encore pour un capital qui est resté le même. Mais il ne faut pas oublier que *les capitaux se sont multipliés prodigieusement*, et que

malgré un revenu, qui ne serait plus qu'un tantième beaucoup plus faible du capital, *la somme totale peut en etre considérablement augmentée.*

Le revenu de la terre a diminué et par suite les fortunes foncières sont dans leur ensemble réduites.

Le revenu des capitaux a également diminué, et par suite les fortunes mobilières et industrielles qui n'ont point accumulé leurs revenus sont aussi amoindries. Mais que d'économies réalisées et capitalisées! que de fortunes ainsi augmentées et créées. *Il n'y a nulle proportion entre la réduction des revenus et l'accroissemenl des capitaux. Veut-on que les revenus aient diminué d'un tiers? Il suffirait que les capitaux aient auqmenté proportionnellement pour que la compensation soit faite. Cette augmentation n'est-elle pas décuple ou plus grande encore?*

Si donc la répartition plus favorable de la richesse pour les classes laborieuses a réduit le revenu foncier, si elle a réduit le revenu d'un même capital, il est indubitable que *la somme de ces revenus*, grâce à l'énorme accumulation de capitaux qui se fait chaque jour, *a plutôt augmenté que diminué.*

La situation meilleure des classes laborieuses ne s'est donc pas faite aux dépens des autres classes prises dans leur ensemble. Ce qu'elles ont en plus est puisé dans l'excédant de richesse dont nous jouissons.

Voilà qui va rassurer Messieurs les capitalistes, qui ont toujours eu en M. Pirmez un défenseur acharné. Mais, en même temps, combien est amoindrie la théorie de notre économiste?... M. Pirmez, sans s'en douter, démolit complètement tout ce qu'il a voulu prouver.

La vérité ainsi se fait jour. Si le taux de la rente, si le pour cent des bénéfices diminuent, la *quantité des richesses sur lesquelles cette rente et ces bénéfices sont prélevés ont augmenté dans des proportions énormes.* La classe des propriétaires-capitalistes est donc de plus en plus riche. Quant aux ouvriers, s'il s'est trouvé que dans une ou deux industries les salaires-argent aient augmenté, grâce à la cherté des vivres et du logement, cette augmentation des salaires est sans influence sur le sort de ceux qui travaillent. Pour toutes les autres industries, au contraire, il y a baisse des salaires, chômages, et, comme conséquences, augmentation de souffrances et de misères.

Encore une fois, l'évolution économique, au lieu de se faire dans un sens favorable aux salariés, a une tendance toute autre : les riches deviennent de plus en plus riches, de plus en plus puissants ; les pauvres, de plus en plus à la merci de ceux qui possèdent. La classe moyenne disparaît peu à peu. Pour lutter sur le terrain industriel et commercial, il faut être toujours mieux outillé et avoir un plus grand crédit Cela devient impossible pour beaucoup, de là les faillites plus nombreuses chaque jour.

Voila la situation. Quant aux remèdes, on doit les chercher dans une transformation des rapports entre ceux qui travaillent et ceux qui détiennent la terre et les capitaux. C'est l'œuvre du socialisme.

Les travailleurs ont pour devoir de faire triompher ces idées, et ils n'y parviendront que par l'organisation méthodique de leurs forces.

LOUIS BERTRAND.



LES DIEUX DE LA FORÊT

Ouvre, forêt, ta cathédrale sombre;
Ouvre au penseur, qui traverse à pas lents,
La haute nef, les ogives sans nombre
Que font entr'eux tes arbres de mille ans.
La feuille y tend sa voûte de dentelle;
Par sa rosace on entrevoit les cieux,
Et l'âme cherche un Dieu qui s'y révèle...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux?

Novembre mord ta coupole échancrée ;
Comme une rouille, il ronge ton portail ;
Il pleut à flot, la fougère cuivrée
A l'ouragan tord son frêle éventail.
Ah ! quand le vent, cet orgue des tempêtes,
Fait éclater l'hymne religieux
Dieux, montrez-vous, qu'on sache qui vous êtes...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux?

Il fut ton Dieu l'esprit des funérailles,
Le noir chaos, fièvre de l'infini ;
Mais de ses mains il s'ouvrit les entrailles
Et nous marchons sur ses os de granit.
Toujours la terre a créé par secousses,
Pétrifié, ce Titan monstrueux
S'est tapissé de lichens et de mousses...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux ?

Quand Phydias sculptait des dieux de marbre,
Faune et Silvain hantaient les bois profonds ;
Vos cœurs battaient sous l'écorce de l'arbre,
Sèves de chair, nymphes aux cheveux blonds ;
Et dans la nuit qu'épaississent les branches,
Quand vous dansiez, vos chœurs mélodieux
L'œil devinait vos rondes formes blanches...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux ?

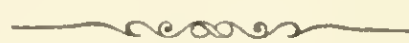
Cueillant le gui qui pousse au chêne immense
Vient le Druide à la faucille d'or ;
La mort s'ausculte et se sent renaissance
Pour s'éveiller nouveau le corps s'endort.
Géant d'osier l'on brûle un édifice
Plein de captifs, holocauste odieux ;
Toujours l'esclave est chair à sacrifice !...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux ?

Gloire ! Hosanah ! Courez fils des misères,
Courez au Christ, vos rameaux à la main !
Sur son passage, étalez vos ulcères !
Dieu vient à vous sous un visage humain.
Hélas ! sa croix aux carrefours placée
Pour enseigner les siècles radieux
Semble un poteau d'une route effacée...
Église sombre as-tu de nouveaux dieux ?

Dans tes fourrés plus d'ogre à jeun qui rôde ;
Petit Poucet n'émiette plus son pain,
Titania sur son char d'émeraude
A dû passer par ce bois de sapin ;
Sur son chemin jonché de pierreries
Elle allumait des palais merveilleux ;
Culte jamais valut-il tes féeries ?...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux ?

Oracles sourds, à l'heure où nous en sommes,
Nous envions l'heure où vous nous trompiez
Les nations, ces vastes forêts d'hommes,
Fouillent en vain la terre sous leurs pieds ;
Fouillez toujours, fouillez souches divines,
Car la science est votre instinct pieux ;
Vous pompez Dieu par toutes vos racines...
Église sombre, as-tu de nouveaux dieux ?

Eugène Pottier



CORRESPONDANCE

Le programme de la *Revue socialiste* a été reçu par le public démocratique et socialiste avec une bienveillance qui nous a été précieuse. Nous remercions notamment nos amis socialistes qui nous ont encouragés à poursuivre fermement, et sans nous laisser distraire par les attaques injustes dont nous pouvons être l'objet, l'œuvre par nous entreprise de libre élaboration et de conciliation sur le terrain de l'étude et de la science. Ils peuvent être assurés que nous ne faillirons pas à notre programme. Nous les prions de nous excuser, si le manque d'espace nous oblige à publier des nombreuses lettres d'adhésion que nous avons reçues, seulement les suivantes, qui contiennent des avis, des promesses de collaboration ou de concours utiles à faire connaître, et que nous acceptons avec empressement.

Réunion : 115, rue du Temple, 17 novembre 1884.

Aux membres du Comité de publication de la *Revue socialiste.*

Citoyens,

Vous avez fait appel à toutes les bonnes volontés pour prendre part à l'élaboration et à la rédaction de la *Revue socialiste.*

Nous sommes avec vous puisque la *Revue* doit être une tribune où pourront s'exposer toutes les idées sociales, sans aucune exclusion, à la condition qu'elles auront pour objectif la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Peut-il être, en effet, de moyen plus sûr, plus exactement scientifique, pour découvrir la vérité sociale, que de faciliter, en les exposant sous les yeux des chercheurs, l'analyse comparative de toutes les idées de progrès ?

Mais, pour que l'œuvre de la *Revue socialiste* soit durable, à l'abri de toutes récriminations, nous croyons qu'elle devra conserver une abstention complète dans les discussions de groupes ou de personnalités.

Alors, vous aurez aidé à fonder cette « union de penseurs, de prolétaires, de philosophes et de combattants », de laquelle sortira la rénovation sociale.

Signé : Théodore Six, 11, passage Alexandre; Clair Arieul, 286, rue de Vaugirard; Saint-Domingue, 22, rue Borromée; Joanny, ébéniste, 5, rue Neuve-des-Boulets; Bedouch, 62, rue d'Allemagne; Delacour, relieur, 17, rue des Grands-Augustins; A. Keüfer, typographe, 3, passage d'Enfer; Nathalie Lemel, relieuse, 39, rue d'Orsel; Victor Breton, typographe, 49, rue des Petites-Écuries; H. Champy, orfèvre, 30, rue Chapon; A. Chinet, ébéniste, 106, rue du Chemin-Vert; Victor Gelez, employé, 9, rue Blaise; Maassen, fleuriste, 5, passage du Chausson; Favreau, chapelier, 25, rue Bourtibourg; Dejeante, 25, rue des Rosiers; Eug. Faillières, comptable, 25, faubourg Saint-Jacques.

Paris, le 16 décembre 1884.

Mon cher Malon,

Je te prie de m'excuser si je suis resté si longtemps sans te répondre. Ta lettre, envoyée à mon adresse à Paris, est allée dans la Nièvre et est venue me retrouver à la Chambre des députés.

J'approuve de tout cœur votre tentative d'union que je n'ai cessé de poursuivre moi-même. L'étude est toujours nécessaire; mais la démocratie a surtout besoin de résultats, de réaliser, enfin, tout ce qu'il y a de vrai dans les vieilles théories.

Pas un peuple dans le monde n'a remué autant d'idées que le nôtre et c'est lui peut-être qui en a le moins profité. Aujourd'hui, ce qu'il faut c'est l'action ou la mort.

Tout à toi,

Ferdinand GAMBON.

Lyon, le 20 décembre 1884.

Citoyens rédacteurs,

La nouvelle de l'apparition de la *Revue socialiste* a produit une véritable joie parmi les femmes socialistes lyonnaises et, en leur nom et au mien, je m'empresse de féliciter ses fondateurs de leur initiative et de leur mise à exécution d'une idée destinée à réunir, sur le champ de bataille de la pensée, les champions de la rénovation sociale.

Plus de rivalités, plus de personnalités, plus de divisions. Telle est l'idée dominante de votre programme; l'union, rien que l'union, tel est votre mot d'ordre. Avec de pareils sentiments la réussite est certaine, la mauvaise foi n'est pas assez forte pour que de semblables armes ne puissent la vaincre.

Bon courage donc, et que tous ceux qui travaillent à la rénovation sociale se joignent à vous. Nous aurons alors l'avantage de posséder un organe où toutes nos aspirations seront mises à jour et exprimées franchement. Recevez, avec nos souhaits, l'assurance de notre parfaite sympathie.

Pour les femmes socialistes lyonnaises,

Marie LABOURET-FINET.

Paris, le 15 décembre 1884.

Au citoyen Benoit Malon, secrétaire de la *Revue socialiste*.

Mon cher ami,

Vous m'avez demandé de vous tenir au courant périodiquement du mouvement socialiste en Espagne. Rien ne saurait m'être plus agréable et, malgré le peu de temps dont je dispose, vous pouvez compter absolument sur moi.

Votre *Revue socialiste*, ouverte à toutes les écoles, remplira certainement un but utile et rendra de réels services à la cause d'amélioration et de progrès que nous poursuivons.

Cordialement votre,

Antonio DE LA CALLE.

Londres, le 20 décembre 1884.

Mon cher Malon,

Je t'envoie mon adhésion à la *Revue socialiste* et je souhaite ardemment que tu puisses réussir à la fondation de cette œuvre.

Il est grand temps que les travailleurs de toutes catégories se rallient autour du drapeau de la Révolution sociale, sans distinction de groupes et sans exclusion de personnes, sous peine d'être surpris par les événements divisés et désarmés, et par conséquent dans l'impossibilité d'offrir une résistance sérieuse quand le moment sera venu d'accepter la bataille que la réaction bourgeoise et gouvernementale ne manquera pas de provoquer.

Si tu penses que mon concours puisse être utile, je mets à ta disposition mes faibles moyens et, si tu le désire, je t'enverrai de Londres des correspondances et les renseignements que tu jugeras nécessaires pour la *Revue*.

Ton ami dévoué,

A. COMBAULT.

Guise, le 9 décembre 1884.

Mon cher Malon,

Vous voulez offrir, dites-vous, une part de champ et de soleil à tous les chercheurs actuels du socialisme, qu'ils soient modérés ou violents, autonomistes ou autoritaires, pacifiques ou révolutionnaires, mutuellistes ou communistes, positivistes ou collectivistes.

Je ne manquerai pas au rendez-vous sur un terrain aussi bien choisi; j'accepte avec empressement de collaborer à la *Revue socialiste*, certain de m'y trouver en vaillante compagnie.

L'union des socialistes est urgente ; elle ne sortira jamais des conciliabules, des intrigues ou des traités entre les chefs d'écoles. Exposons tous nos idées, les résultats de nos investigations ; la somme de vérité qui se dégagera de l'ensemble de ces études sera la base d'une union indissoluble; cherchons donc la vérité suivant nos tempéraments et par les mieux appropriés à nos convenances individuelles.

Pour répondre à votre appel, je vous propose de vous envoyer prochainement, après la publication du premier numéro, une critique du livre de M. Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme*. Le titre de mon travail serait le *Dernier mot de l'économie politique*.

Votre dévoué,

S. DEYNAUD.

Tunis, le 18 decembre 1884.

Mon cher Malon,

....Certes, je t'enverrai des études sur la situation économique de Tunis. Je n'ai pas oublié les luttes passées, soutenues ensemble, et les souffrances poignantes, mais vivifiantes de l'exil, qui ensevelit toutes les réputations surfaites, mais qui rend meilleurs, plus forts et plus dignes les hommes de cœur.

Je le ferai d'autant plus que je suis complétement étranger à toutes les querelles qui divisent « la grande armée de l'idée. »

.....A prochainement donc, une première étude sur les conditions économiques de la Tunisie.

Bien cordialement à toi,

Jules MONTELS,
Rédacteur en chef de *Tunis-Journal*.



MÉLANGES ET DOCUMENTS

RÉFLEXIONS DE KERKADEC

C'est pas pour la frime :
Il faut se dévisser
Et se décarcasser ;
Trime, trime, trime
 Et sois bon
 Franc luron !
Mais garde le jeûne,
La fringale aussi,
Toi, l'endurci,
Vieux ou jeune !
Marche, animal,
Bien ou mal,
Et jeûne, jeûne,
Faible ou fort
Jusqu'à la mort.
Trime, trime, trime
 Purge le crime
D'avoir soif et faim,
 Crève enfin !

On crie haut qu'il n'y a plus de classes, et qu'en France la Révolution a tout nivelé ; seuls, ceux-là qui en bénéficièrent, les bourgeois, propagent cette erreur. Aujourd'hui, le prolétaire, aussi nu que celui de la vieille Rome, est beaucoup plus l'esclave et la victime des nouveaux patriciens, les capitalistes, que le vilain ne le fut jamais du noble, sous les rois prétendus légitimes. Et c'est à cela que tristement je pensais, dès que le serf dont j'avais reçu les amères confidences m'eut quitté. Quoi, tant d'existences humaines vendues à quelques rapaces privilégiés, au prix d'un salaire dérisoire ! et si le salarié ne succombe pas avant le temps réglementaire, une insuffisante pension, ou plutôt une aumône, accordée de mauvaise grâce, prolongera l'agonie de ce meurt-de-faim, par qui ses bourreaux furent enrichis ; et si la famine ou quelque machine le tue, avant qu'usé totalement, il ait été mis à la retraite ou mieux au rancart, l'opulente et chiche compagnie laissera se morfondre, sans aucune pitié la veuve et les enfants de ce mercenaire mort en la servant, dans l'indigence et le désespoir. Ils n'auront rien à réclamer ; on ne leur devra rien que l'indifférence ou le mépris dont les oisifs de la grasse bourgeoisie abreuvent les maigres travailleurs de la plèbe... « Ah ! s'était écrié pendant notre conversation, ce déshérité qui, lui, d'ailleurs, en cela plus heureux que bien d'autres, avait conscience de ses droits et de ceux de ses frères, qui constituent amplement la majorité de la na-

tion, nous jeûnons, nous autres, depuis la niche qui nous sert de berceau jusqu'au coin de terre où l'on creuse notre fosse commune ; on mange du moins, au bagne ! Il y a des jours où je voudrais y être et n'en plus sortir. » Il y était et dans le pire de tous, que nulles murailles ne bornent et qu'aucun toit n'abrite, celui de la misère où ses innombrables pareils, les décharnés, exploités par une poignée de ventrus qui possèdent et dirigent tout, croupissaient avec lui, condamnés à la fringale éternelle, ainsi qu'aux travaux forcés à perpétuité, comme lui.

— Mais voilà ce qui me console, avait-il ajouté de sa langue acérée, pittoresque; eux, ces porte-frac, et ça les défrise, ils sont tenus de claquer aussi, comme nous autres, la canaille en blouse. Oui, ventre-bleu ! oui, mauvais moment à passer pour le pauvre et surtout pour le riche, une semaine ou l'autre...

Léon Cladel,

(*Kerkadec le garde barrière*, avec préface de Clovis Hugues. Paris, Delille et Vigneron, 1884).

SOCIALISME

Au moyen âge, des tours s'élevèrent sur des montagnes, sur des rochers au milieu de fortes murailles.

Quand la plaine était envahie par les maraudeurs armés, l'homme de la tour appelait les gens d'en bas, et on se défendait.

Mais un jour, il arriva que l'ennemi battu ou parti, l'homme de la tour monta à cheval et alla rançonner les habitants de la plaine. Ils ne pouvaient rien contre lui, il pouvait tout contre eux.

Et ce fut la féodalité.

Lassés, excédés, à bout de résignation, les hommes de la plaine se comptèrent. Ils marchèrent sur les forteresses et il n'en resta pas pierre sur pierre. La flamme et le fer en vinrent vite à bout ; la herse et le pont-levis tombèrent dans le fossé où gisait déjà la tour couchée sur le flanc.

Aujourd'hui, la féodalité financière, composée d'anciens marchands d'habits et de ramasseurs de bouts de chemins de fer, a remplacé les hommes du donjon. Cette fois encore, la masse s'est comptée. Elle ricane de l'égalité et de la fraternité qui s'étalent sur les enseignes.

Après avoir affranchi les hommes, la révolution affranchira le travail. Et ce résultat, ce ne sont ni les radicaux qui peuvent le hâter, ni les opportunistes qui peuvent l'empêcher. C'est logique, c'est fatal.

La société est en couches ; le petit naîtra.

Qu'importe le reste ? Réunions publiques, congrès, polémiques, pugilats de tous genre ne sont que les bagatelles de la porte !

Aurélien Scholl (*Echo de Paris*, 1884).

REVUE DES FAITS SOCIAUX

Agitation ouvrière. — Grèves. — Congrès ouvrier en France, en Angleterre et en Belgique.— Le Socialisme dans les corps élus.

—

Nous remplaçons, dans le premier numéro, la *Revue des faits sociaux* du mois par une Revue rapide, et nécessairement incomplète, des faits socialistes saillants qui ont marqué l'anné› 1884. La date de notre apparition nous imposait, croyons-nous, cette nomenclature sommaire qui nous permettra de reprendre, dans les numéros suivants, la série des faits sociaux importants, et cela, mois par mois, à partir du 1er janvier.

Agitation ouvrière. — L'année 1884, s'est ouverte en France, par le meeting des ouvriers sans travail, qui a dénoncé la crise économique. Elle se sera de même fermée par les retentissants meetings de décembre.

Ces meetings de Paris, ainsi que le faisait remarquer la *Revue de Belgique*, ont eu pour résultat, de poser dans toute l'Europe la question de la crise, de pousser à rechercher les causes qui l'ont amenée et les remèdes propres à enrayer ses conséquences désastreuses pour les travailleurs affamés par les chômages. Jusque-là, en effet, bien que la misère soit mortelle en Italie, dans certaines provinces allemandes ; bien que le marasme des ports en Angleterre et la fermeture des ateliers un peu partout eussent jeté des centaines de milles d'ouvriers sur le pavé, les protestations n'avaient pas eu de retentissément. Il semble qu'il fallait que Paris fut atteint et criât, pour que la crise déjà sévissante fut dénoncée en Europe. La grande ville révoiutionnaire n'a pas failli à sa mission en cette circonstance.

Il est certain que c'est après les manifestations parisiennes de janvier 1884, que les protestations s'accentuèrent.

En Angleterre, l'Unionisme fut débordé, dans les meetings politiques même ; à Hyde-Park apparut la noire bannière des ouvriers de Lyon portant en lettres rouges : *Vivre en travaillanl ou mourir en combattant.* L'agitation agraire, cantonnée jusqu'ici dans la noble et malheureuse Irlande, s'est posée violemment en Écosse où des *Crofters* (petits tenanciers), sont allés jusqu'à l'émeute ; dans toute la Grande-Bretagne, surexcitée par les maux présents, ainsi que par la propagande écrite de Wallace, Henry Georges, Hyndeman etc., et par l'agitation politique de la *Démocratic Fédération.*

En Allemagne,les grèves nombreuses importantes se sont compliquées de collision entre la population ouvrière et l'armée. Dans le grand duché de Posen, des paysans poussés à bout, ont envahi les propriétés des seigneurs et bravé la force armée. Faits analogues en Autriche, aggravés par une violente agitation anarchiste dont les gibets de Stellmacher et de Kammerer n'ont pas eu raison. Dans l'Amérique du Nord, centaines de milliers d'affamés sans travail et émeutes ouvrière, compri-

mées mais grondantes encore. Il n'est pas jusqu'au patient et résigné prolétariat italien, qui ne soit allé, tant les souffrances sont intolérables, jusqu'aux manifestations tumultueuses de milliers d'ouvriers sans travail, à Milan et à Turin.

En Russie, sur les points où l'antique *mir* se morcelle et la propriété foncière se mobilise, le redoublement de misère qui en résulte a exaspéré les paysans qui ont couru sus aux châteaux de seigneurs et tenté de s'emparer des récoltes sur pied, tandis que d'autres se ruaient en masse contre les prêteurs juifs. Force est restée à la loi, c'est-à-dire que la force a été victorieuse de ses tentatives isolées, mais leur nombre croissant appelle de sérieuses réflexions sur l'avenir.

Mais les deux faits les plus retentissants de la plus récente agitation internationale ouvrière sont à coup sûr les *meetings des ouvriers sans travail* à la salle Lévis et à la salle Favié des 23 novembre et 7 décembre.

Dans les deux meetings, les anarchistes ont débordé les organisateurs, dirigé la discussion et tenté de faire voter les ordres du jour présentés par eux ; ordres du jour qui se résument dans la négation de toute propriété individuelle et dans l'invitation au peuple « à repousser toutes les « transactions offertes par des ambitieux parlementaires et à agir révo- « lutionnairement. » Le peuple est en outre invité « à fouler aux pieds « le respect de la propriété. Qu'en face des magasins remplis de produits « crées par les travailleurs, les travailleurs eux-même, aient l'énergie « de prendre ce qui leur est nécessaire pour vivre ; que les travailleurs « agissent ainsi et ils auront devancé l'heure de la révolution libéra- « trice. »

Toutefois telle n'était pas l'idée dominante des organisateurs des *meetings* d'ouvriers sans travail qui, fortifiée par le parti blanquiste et par l'agglomération parisienne du parti ouvrier, ont réagi.

Une violente rupture, rendue plus aigue encore par la dénonciation de divers agents secrets, dont un du parti anarchiste, faite par un jury révolutionnaire composé d'hommes de tous les partis socialistes, s'en est suivi. Bref, le parti ouvrier possibiliste s'étant désintéressé de ces meetings, deux mouvements agitationnistes se sont créés autour de la crise : l'un dirigé par les anarchistes, l'autre par la commission des ouvriers sans travail, dont l'immense majorité est socialiste, non anarchiste, et a fait voter dans diverses grandes réunions l'ordre du jour suivant présenté par le citoyen Vaillant :

« Considérant que, malgré les provocations et les violences gouvernementales le mouvement inauguré salle Lévis par les ouvriers sans travail persiste et s'accroît donnant ainsi le plus écrasant démenti à la scandaleuse dénégation de la crise ouvrière formulée par les représentants politiques et journalistes de la bourgoisie ;

Considérant l'indifférence scélérate dont continue à faire preuve le gouvernement de la République bourgeoise ;

Considérant que cette criminelle inaction ne peut-être vaincue que par la pression des masses populaires arrachant par la force aux pouvoirs publics, non pas une transformation sociale qui ne peut être qu'œuvre de révolution, mais des moyens d'existence pour les victimes de l'ordre capitaliste ;

Le metting de la salle Favié, sur la proposition de la Commission organisatrice, met en demeure le Pouvoir exécutif, les Chambres et le Conseil municipal, de prendre les mesures suivantes d'application immédiate :

1° Réduire a 8 heure la journée de travail et faire respecter le décret de 1848 qui supprime le marchandage ;

2° Donner force de loi à la série des prix de la Ville et étendre cette mesure à toutes les branches du travail ;

3° Suspendre le paiement des loyers au-dessous de 500 francs pendant toute la durée de la crise et réquisitionner les logements inocupés;

4° Commencer immédiatement tous les travaux nécessités par l'assainissement et le développement de la Ville de Paris;

5° Pourvoir aux besoins les plus pressants par un crédit de 500 millions prélevé sur le service de la Dette publique et ouvert directement aux organisations ouvrières parisiennes constituées en syndicat général.

Un autre fait, gros de menace, est l'attentat du Niederwald qui vient de se juger à Leipsig. Les huit accusés : Reinsdorf, compositeur, Küchler, Rupsch, Bachmann, Holzhauer, Sohngen, Rheinbach et Tollner, tous ouvriers de Bormen et d'Eberfeld étaient accusés :

1° D'avoir, le 4 septembre 1883, jour de « la fête de Sedan », à Elberfeld, tenté de faire sauter le café-restaurant du sieur Wilhemsen;

3° D'avoir, le 28 septembre suivant, l'empereur d'Allemagne, le roi de Saxe, le prince Impérial, les familles impériale et royale de Prusse et de Saxe étant au Niederwald, près Rudesheim, pour l'inauguration du monument de la « Germania », fait le voyage de Rudesheim pour placer de la dynamite près du monument, la veille de l'inauguration; d'avoir ainsi préparé une explosion, l'accusé Rupsch devant allumer la mèche; laquelle tentative ne manqua son effet que par suite des pluies qui mouillèrent les chemins de drainage dans lesquels la dynamite étaient placée près de la statue du Niederwald.

Les accusés ont plus ou moins discuté les charges qui pesaient sur eux; quant à Reinsdorf, il a été on ne peut plus énergique et a réclamé l'honneur de mourir pour la délivrance des exploités et des opprimés. Voici la meilleure partie de sa déclaration de principe :

Pour arriver au but, il faut délivrer les hommes :

1° De l'oppression du capital;

2° De la misère qui les ronge;

Et des bêtises de la superstition.

En ce temps de vapeur et d'électricité, les machines au lieu d'être employées à alléger la tâche de l'ouvrier, n'ont d'autre résultat que de faire renvoyer de l'atelier un nombre considérable de travailleurs, qui deviennent ainsi des mendiants.

L'ouvrier disparaît peu à peu, bientôt il ne restera que des propriétaires et des va-nu-pieds.

Je le sais, les gouvernements et certains particuliers font quelque chose pour diminuer l'exploitation de l'homme par l'homme.

On favorise l'émigration : à quoi bon, si nous n'avons pas de pain à manger dans les pays lointains?

On encourage l'industrie, on cherche à créer des ateliers! Triste remède! La production l'emporte déjà sur la consommation.

Ce qu'il faut, c'est répandre l'instruction dans les basses classes.

Ce qu'il faut, c'est supprimer la production individuelle, les grands propriétaires, les grands industriels, tous les patrons.

Il faut exproprier au profit de la masse les possesseurs du sol.

On constituera ensuite des associations ouvrières périphériques (*sic*) autour de grands centres, et on fédèrera ces associations entre elles, sans distinction de corps d'état.

On livrera le sol et les ateliers à ses associations, qui les exploiteront rationnellement.

On supprimera l'armée : les travailleurs allemands ne font pas la guerre à leurs frères de France. L'armée, ce sont des forces sociales qu'on immobilise.

Sur huit accusés cinq ont été condamnés aux peines suivantes :

Auguste Reinsdorf, peine de mort et quinze ans de travaux forcés;

Franz Rupsch, peine de mort et douze ans de travaux forcés;

Emile Küchler, peine de mort et douze ans de travaux forcés;

Karl Bachmann et Karl Holzhauer à dix ans de travaux forcés.

Grèves. — Des grèves nombreuses ont agité tous les pays de grande industrie et marqué les débuts de l'année 1884. Les périodes de dépression économique ont de commun avec les périodes de production à outrance la multiplicité des conflits entre ouvriers et patrons. Mais là

s'arrête la ressemblance. Car dans les secondes, le mobile des grèves n'est pas le même que pour les premières. Tandis, en effet, que pendant les périodes de suractivité industrielle les ouvriers réclament des augmentations de salaire, pendant les périodes de crise leurs grèves ont presque toujours pour objet de maintenir les tarifs dénoncés par le patronat.

En Italie, les mégissiers, les ouvriers du port de Gênes, les travailleurs de la Toscane et de la Romagne ont déserté les ateliers et chantiers pour conjurer des réductions de salaires; de même en Angleterre où les prix ont subi une baisse notable depuis 1882. En Allemagne, la gravité des grèves a été déplorée par M. de Bismarck au Reichstag, et en Autriche-Hongrie les grévistes ont menacé d'aller rédiger leurs tarifs en plein Parlement. En France, les ébénistes de Paris, les chauffeurs et matelots de Marseille, les cordonniers de Tours et du Mans, les tisseurs des Vosges et du Nord, les horlogers de Besançon, revendiquaient simplement le maintien des tarifs existants. Presque partout, ces revendications ont été vaincues et les anciens tarifs abaissés, grâce à l'alliance des patrons et des gouvernements. Ceux-ci, ont même, à diverses reprises, mis leur force armée à la disposition des patrons: au Cateau, à Roubaix, à Vienne (Autriche). Les gendarmes d'abord, les magistrats ensuite, ont donné contre les ouvriers.

Parmi toutes ces grèves, signalons celle d'Anzin qui dura 57 jours et fut marquée par des prodiges de patience. Les citoyens Basly, secrétaire de la Chambre syndicale, Ernest Roche de l'*Intransigeant*, Quercy du *Cri du peuple*, comme autrefois Fournière à Bessège, ne cessèrent d'inviter les grévistes au calme et à la constance et y réussirent. Les mineurs ne tombèrent dans aucun piège, ce qui n'empêcha ni les charges de cavalerie, ni les emprisonnements.

La démocratie socialiste souscrivit 40,000 fr. dont 30,000 recueillis par l'*Intransigeant*, mais qu'était cette somme pour 10,000 familles. Ainsi, la faim et l'impardonnable partialité gouvernementale pour l'orléanisme financier eurent raison des grévistes. Pourtant leur cause était juste entre toutes. Ils demandaient la liberté de s'associer dans les limites fixées par la loi dite des *syndicats professionnels*, la liberté de leurs opinions politiques et par dessus tout ils protestaient contre le renvoi de leurs vieux camarades que, par centaines, la Compagnie mettait sur le pavé.

Des grèves formidables ont également éclaté en Amérique où elles ne tarderont pas à prendre le caractère de véritables guerres sociales.

Voici quelques extraits de journaux américains que nous trouvons dans *Justice* de Londres :

« Soumettez les grévistes pendant quelques jours au régime du fusil, et ils apprendront à trouver le pain bon. *(Tom Scott, ancien président des chemins de fer de Pensylvanie.)*

« Si les travailleurs n'avaient pas le droit de vote, ils accepteraient plus facilement les nécessités de notre époque. » *(Indianapolis News.)*

« La liberté est beaucoup trop grande dans ce pays trop avancé. » *(Indianapolis Journal.)*

« Ces brutes (les grévistes) sont incapables de comprendre aucun autre raisonnement que la force, ils devraient se rappeler qu'on la leur a appliquée pendant assez de générations. » *(N.-Y. Tribune.)*

« On devrait lancer des grenades contre ces matelots réunis en vue d'obtenir la hausse des salaires ; un pareil traitement serait une excellente leçon, et les grévistes sauraient où peut les conduire leur morgue. *(Chicago Times.)*

« C'est parfait de soulager la misère partout où elle existe, dans les villes

et dans les campagnes; mais le meilleur repas que l'on puisse donner à un vagabond est de lui servir du plomb en quantité suffisante pour calmer l'appétit le plus vorace. » *(N.-Y. Herald.)*

« Le moyen le plus simple, lorsqu'il ne s'agit pas de créatures humaines, est de mêler aux aliments des vagabonds de la strychine ou de l'arsenic. Ces produits font mourir en peu de temps, et leur emploi est un avertissement pour éloigner du voisinage les autres vagabonds. » *(Chicago Tribune.)*

« Le travailleur américain doit se résoudre, désormais, à mieux vivre que l'ouvrier européen. Il doit se résigner à vivre avec un salaire réduit. A cette condition le travailleur se maintiendra dans la voie qu'il a plu à Dieu de lui assigner. » *(N.-Y. World.)*

« Un dollar n'est-il pas suffisant pour acheter le pain de chaque jour. L'eau ne coûte rien, et l'homme qui ne peut vivre de pain n'est pas fait pour vivre. Une famille peut vivre, rire, aimer et être heureuse pourvu qu'elle ait, le matin, du bon pain avec de bonne eau, à midi, de l'eau avec du bon pain, et le soir de l'eau et du pain. » *(H. Ward-Becher.)*

Voilà une manière toute américaine de traiter la question sociale. « Où s'arrêteront ces sauvages provocations », dit le *Devoir* de Guise?

Elles ne s'arrêteront pas, elles aboutiront à quelque effroyable guerre civile!

Les congrès ouvriers. — Congrès de Roubaix. Le premier en date, pour l'année 1884, est celui de Roubaix, organisé par la minorité dite marxiste du parti ouvrier francais.

Deux délégués de la *Démocratie Fédération* y assistaient.

Nous n'avons pas les résolutions sous les yeux; elles se résument dans une consécration nouvelle du programme dit *minimum* dont les considérants portent :

Considérant,

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les être humains, sans distinction de sexe ni de race;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terres, usines, navires, banques, crédit, etc.)

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir :

1° La forme individuelle qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par les progrès industriels.

2° La forme collective, dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la Société capitaliste;

Considérant,

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisé en parti politique distinct;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le rebut à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyens d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec les revendications immédiates suivantes :

(Suit le programme politique et économique.)

Le congrès de Roubaix a ensuite décidé qu'une conférence internationale socialiste ouvrière serait tenue à Londres en 1885.

Citons aussi, bien que datant de la fin de 1883, le congrès du parti démocrate social allemand, qui s'est tenu à Copenhague et a complété l'œuvre du congrès de Wyden (1880) : *détermination de la tactique du parti sous le régime des lois d'octobre* La tactique adoptée a été la bonne, puisqu'en dépit de sa mise hors la loi par tous les partis bourgeois coalisés, les socialistes allemands ont doublé leur effectif et le nombre de leur députés aux corps élus.

Congrès des trades unions. — Nous n'aurons pas à dire autant de bien du 17me congrès des *Trades Unions*, qui s'est tenu à Aberdeen en septembre dernier.

M. Broadhurst, après avoir été félicité pour avoir refusé du gouvernement un emploi de 15.000 fr., quand son parti ne lui alloue que 5.000 fr. pour le secrétariat du *parliamentary committee*, a reçu une gratification de 30,000 fr.

Voici les résolutions les plus marquantes :

Vœux en faveur du *Merchant Shipping Bill* (en faveur des matelots) présentés au parlement par M Chamberlain. Vœux pour que le *Employer's Liability Art* (responsabilité patronale en cas d'accident) soit plus rigoureusement observée et soit étendu dans ces attributions.

Félicitations à M. Gladstone pour sa campagne en faveur du *Redistribution Bill* (extension des droits électoraux.)

Sympathie aux paysans écossais et éloges au gouvernement de la Reine pour avoir institué une commission d'enquête.

Vote contre la pairie héréditaire.

Vote déclarant la nécessité pour les *Trade's Unions* de former une fédération.

Echange de sympathie avec le *United Board of the coopérative Union* (bureau général de l'Union cooperative).

Congrès socialiste italien. -- Au mois de juillet dernier s'ouvrit, à Rimini, le congrès des socialistes romagnols. Diverses villes italiennes des autres provinces s'étaient fait représenter. On a aussi constitué *le parti socialiste révolutionnaire italien* dont le représentant au parlement e t le citoyen Andréa Costa.

Le prochain congrès du parti aura lieu à Rome.

Congrès socialiste belge. — En Belgique, le congrès du parti ouvrier, réuni au mois d'août, a adopté après mûre réflexion un programme présenté par l'éminent Dr de Paepe, rapporteur de la commission des arrestations. Nous comptons examiner plus au long ces différents articles, que nous ne pouvons reproduire intégralement aujourd'hui. Ce programme contient, en effet, plus de cent propositions fermes, indépendamment des vues générales théoriques. On comprendra donc que nous remettions à une étude spéciale la reproduction et l'examen d'un si vaste projet de réorganisations sociales. Il a été décidé que les candidats socialistes devront accepter ce programme. Pour l'extension de la presse socialiste, on a décidé la republication de la *Voix de l'ouvrier*. et en outre ce qui suit : le *Toekomst*, de Gand, deviendra quotidien, et se paiera deux centimes ; le *Werker*, d'Anvers, sera rétabli. Des journaux hebdomadaires seront fondés à Liège, à Huy, à Bruxelles et dans le Borinage, pour remuer le pays wallon, d'accord avec la *Sentinelle*, qui se publie à Verviers.

Congrès de rennes. — Ce congrès organisé par la *Fédération des travailleurs socialistes de France* s'est ouvert le 12 octobre.

L'ordre du jour portait .

1° De l'attitude des Chambres syndicales ouvrières devant la nouvelle loi sur les syndicats professionnels :

2° De la situation générale des travailleurs employés dans les divers services de l'Etat, tels que : arsenaux, manufactures, chemins de fer, postes et télégraphes, etc

3° De la limitation de la durée de la journée de travail ;

4° Des tribunaux de Conseils de Prud'hommes ;

5° De la crise industrielle, commerciale et agricole.

Des résolusions prises, et qui sont en rapport avec les idées cou-

rantes dans le parti ouvrier, nous retenons la principale : le retour, malgé la décision prise par le congrès de 1883 (Paris), à la résolution du congrès de Saint Étienne (1882), portant que les candidats du parti devront, sans exception, en tête de leur programme, mettre le titre et les considérants du parti qui sont les suivants :

Fédération des travailleurs socialis'es de France.

Considérant :

Que l'émancipation des travailleurs ne peut-être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes ;

Que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à réaliser pour tous l'égalité et par elle la véritable liberté ;

Pour ces raisons,

Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français déclare :

1° Que le but final qu'il poursuit est l'émancipation complète de tous les être humains, sans distinction de sexe, de race et de nationalité ;

2° Que cette émancipation ne sera en bonne voie de réalisation que lorsque, par la socialisation des moyens de produire, on s'acheminera vers une société communiste dans laquelle « chacun donnant selon ses forces recevra suivant ses besoins » ;

3° Que, pour marcher dans cette voie, il est nécessaire de maintenir, par le fait historique de la distinction des classes, un parti politique distinct en face des diverses nuances des partis politiques bourgeois ;

4° Que cette émancipation ne peut sortir que de l'action révolutionnaire, et qu'il y a lieu de poursuivre *comme moyen* la conquête des pouvoirs publics dans la commune, le département et l'Etat.

Un congrès de *Compagnons* s'est tenu à Bordeaux qui a voté des mesures pour la réalisation du programme suivant :

1° Régénération du compagnonnage par la fraternité et la mutualité entre toutes les sociétés et tous les rites ;

2° Etablissement de « mères » fédérales, création de bibliothèques, création d'écoles de dessin dirigées par des professeurs compagnons, afin de rapprocher les jeunes gens et de les encourager vers l'étude et le travail, pour maintenir le pays à la tête du progrès industriel.

Notons aussi le *Congrès des Mineurs de France*, qui s'est tenu à St-Etienne les 26 et 27 décembre 1884. Ensuite de l'intervention active des délégués Michel Rondet (de la Loire), Eugène Fournière (des Bouches-du-Rhône), Calvinhae (du Tarn), Basly (du Nord), Reverchon (du Puy-de-Dôme), Meiller (de l'Allier), etc., un vote a eu lieu pour la reprise des mines par l'Etat. On a rappelé et maintenu les quatre revendications principales des mineurs : 1° Prudhommes mineurs ; 2° délégués mineurs à l'inspection des mines ; 3° possession par la corporation des caisses de secours et de retraite ; 4° réduction des heures de travail.

On a ensuite vivement protesté contre l'attitude du gouvernement dans les grèves et notamment contre l'attitude du ministre de l'Intérieur dans la dernière grève du Nord et, enfin, sur la proposition de Fournière, le congrès corporatif des mineurs proteste contre tout projet de taxation des céréales et viandes de boucherie étrangère.

Citons, pour en terminer avec les congrès ouvriers de 1884, le quatrième congrès corporatif de la *Société générale des chapeliers de France*, tenu à Albi (Tarn), les 3, 4 et 5 août de l'année dernière. Le congrès a été exclusivement consacré à la discussion des intérêts corporatifs de la chapellerie française. C'est à ce congrès qu'a été décidé la fondation de l'*Ouvrier chapelier*, notre excellent confrère, que nous aurons souvent à citer.

Le socialisme dans les corps élus.— Sur ce point, les allemands arrivent bons premiers avec leur 21 députés (dont trois élus deux fois, ce qui fera 24 députés en tout) : Liebknecht, Bebel, Vo'lmar, Blos, Dietz, Hasenclever, Kayser, Grillenberger, Kracker, Frhome, Geiser, Auer, W. Bock, W. Horm, Aug. Heine, M. Meister, H. Rodiger, Ad. Sabord, Schumacher, Singer, Viereck (1).

Jusqu'ici, on n'a pas pu juger les socialistes allemands ; étant moins de I5, ils ne pouvaient présenter de projets de lois. Maintenant, ils vont pouvoir, du hau de la tribune du Reichtag, non seulement proclamer et précis r les revendications socialistes, mais encore faire des propositions pratiques. Nous ne doutons pas qu'ils ne le fassent avec éclat. Une représentation qui compte des hommes comme Liebknecht, Bebel, Wollmar, Auer, Hasenclever, pour ne parler que des plus connus, et qui a derrière elle quatorze années de luttes glorieuses ne saurait faillir.

Déjà une commission de sept membres a été nommée pour élaborer un projet de loi relatif à la protection des travailleurs, projet qui comprendrait des dispositions empruntées à celles qui existent en Suisse, en Autriche, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord et aurait la forme d'un règlement industriel, analogue à la Motion socialiste de 1877. Les dispositions négatives de ce projet comprennent les points suivants :

1° Interdiction de l'exploitation du travail des maisons de détention et de correction par des entrepreneurs privés ; 2° Interdiction du travail industriel du dimanche ; 3° Interdiction du travail de nuit pour les femmes et les jeunes gens

Les dispositions positives portent sur les points suivants :

1° Fixation d'un maximum légal de 58 heures de travail par semaine, dont 10 heures pendant les cinq premiers jours et 8 heures le samedi ; 2° Inspection et contrôle des fabriques, des métiers et de l'industrie ; 3° Création de chambres de travailleurs élues par le suffrage universel des intéressés.

Les questions relatives à la fixation d'un maximum de travail pour les travailleurs des campagnes et aux rapports entre maîtres et domestiques sont ajournées jusqu'à nouvel ordre.

Les lecteurs de la *Revue Socialiste* seront tenus au courant des travaux des députés socialistes allemands.

Devons-nous attendre autant des représentants des *Trades Unions* à la Chambre des Communes ? Broadhurst et Burt ont montré de l'activité dans leur vie parlementaire déjà longue; mais la politique ouvrière anglaise est toute de compromissions. On ne vise là qu'aux résultats. et de principes on ne s'est jamais soucié ; c'est bagage encombrant qu'on laisse aux socialistes révolutionnaires du continent. L'agitation ouvrière, en dépit de protestations non encore écoutées, est à la remorque du parti politique qui offre le plus d'avantages au prolétariat organisé. Cette tactique n'est pas brillante, il est vrai ; mais elle ne manque pas d'être fructueuse de beaucoup d'améliorations immédiates, et c'est là de quoi on est surtout soucieux en Angleterre. Sous le bénéfice de ces observations nous suivrons assiduement la politique unioniste à la Chambre des communes.

L'Italie a trois représentants du socialisme à Montecitorio.

(1) Le nombre des voix gagnées est en proportion. Il a été, de 1881 à 1884, de 238,000. En effet, le nombre des votants socialistes qui était, en 1881, de 312,000, s'est élevé, en 1884, à 550,000, soit une augmentation de plus de 75 0/0 en trois ans. Si une telle progression continuait, les socialistes allemands auraient, dans 15 ans, une écrasante majorité an *Reichstag*.

Le plus en vue est notre ami Andrea Costa, ancien anarchiste (ce qui a fait beaucoup attaquer sa nouvelle politique) et le principal organisateur du parti socialiste révolutionnaire italien. A la fois orateur, organisateur et écrivain, Costa, déjà très populaire, est appelé à un grand avenir politique dans son pays. Dans la recente discussion concernant les conventions avec les chemins de fer, à propos desquelles le parlement italien a été plus exigeant et moins aveugle que le parlement français, Costa s'est révélé un orateur de souffle ardent et de grande compétence économique. Le député ouvrier Musini, de Milan, vote ordinairement avec lui.

A côté d'eux siège Luigi Castellazzo, l'illustre auteur du *Tito Vezio*, et homme politique éminent. Castellazzo est un ex-galérien de l'Autriche et de Pie IX. Il fut soldat de la liberté en 1848, 49, 59, 61 et 66 en Lombardie, à Rome, en Sicile, à Naples, chef de l'insurrection romaine en 1867 et colonel garibaldien à l'armée des Vosges, en 1871. Il est depuis dix ans secrétaire général du Grand-Orient de Rome. Au parlement, il représente l'ancienne Italie conspiratrice et révolutionnaire, alliée en sa personne au jeune parti ouvrier socialiste.

Les élections du 5 juin 1884 envoyèrent au Folkething danois deux membres du parti ouvrier socialiste, les citoyens Holm et Hœrdum, ce qui est inouï étant donné le suffrage restreint sévissant en Danemark. N'ayant pas, vu leur petit nombre, le droit d'initiative parlementaire, les députés socialistes danois ne peuvent pas porter devant le *Folkething* les propositions fermes de leurs mandats ; mais ils ne manquent pas une occasion de faire retentir la tribune nationale danoise des revendications prolétariennes.

Le parti ouvrier socialiste français n'a pas de représentant au Palais-Bourbon; mais le socialisme y compte quelques hommes. Notre collaborateur Clovis Hugues ne fait pas mystère de ses opinions collectivistes ; Gambon est un socialiste révolutionnaire de vieille roche; Giard, Desmons, Tony Révillon, Emile Brousse, Laguerre, H. Maret, Girodet, Chavanne, etc., se déclarent socialistes modérés et ont fait deux propositions en ce sens, l'une concernant les mines, l'autre le droit d'héritage.

En revanche, le socialisme ouvrier a des représentants dans les municipalités : tels sont par exemple notre ami et collaborateur Antide Boyer, et le citoyen Gros, de Marseille; le citoyen Chiron, à Brest, divers autres dans des municipalités de moindre importance. Mais les plus en vue et les plus influents sont les citoyens Vaillant et Chabert, du Conseil municipal de Paris. Vaillant s'est révélé un socialiste de grande puissance, et il ne manque pas une occasion de défendre les intérêts du prolétariat à l'aide d'une irréprochable argumentation. Chabert, membre du parti ouvrier, se fait, pour son parti, l'écho des mêmes revendications, et ces deux socialistes mènent une bonne campagne. Comme socialistes excessivement modérés, nous trouvons au Conseil : Amouroux, Desmoulins, Pichon, Michelin, Maillard, Millerand et quelques autres, qui combattent souvent, toutefois, la politique de Vaillant et Chabert. Les propositions de ces derniers, dans les questions de la taxe municipale du travail, de la réglementation du commerce des farines, etc., sont empreintes d'un esprit très pratique, en même temps qu'elles montrent dans leurs auteurs un ensemble d'idées et de vues d'organisastion sociale qui ont produit une impression considérable sur l'opinion publique. Comme ces propositions sont d'une grande importance et qu'elles formulent bien sur des points spéciaux les revendications actuelles du prolétariat parisien, nous les reproduirons dans notre prochain numéro.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ET

COURS TOUCHANT L'ÉCONOMIE SOCIALE

Sous cette rubrique, nous donnerons d'une part chaque mois, un résumé des questions philosophiques ou sociales, que les diverses sociétés économiques auront discuté de plus important, d'autre part, une idée générale des cours de philosophie sociale; d'économie politique et de socialisme, qui seront professés d'une façon périodique et dont le résumé ne nous sera pas rendu impossible par le refus systématique des renseignements.

L'abondance des matières nous oblige à restreindre cette première revue.

Nous étendrons les prochaines aux cours d'*économie sociale* (école Leplay), de la *Bibliothèque socialiste*, de l'*Ecole positiviste*, de la *Ligue de contribuables*, à l'*Académie des Sciences morales et politiques* et à tous les cours d'économie sociale ou de socialisme qui seront professés à Paris.

Académie des sciences morales et politiques. -- Séance du 20 décembre. — Objet de la discussion : *Mémoire de M. Fustel de Coulanges, sur la Famille antique.*

M. Glosson pose d'abord en fait que, tandis que la famille était assujettie à Rome au *pater familias*, elle formait en Germanie un groupe solidaire moins sous la domination que sous la protection (mundium) du père de famille. L'orateur ajoute que les Germains adonnés à la chasse, à la guerre et à l'élevage, laissant l'agriculture, qu'ils méprisaient, aux femmes et aux vieillards, ne connaissaient pas la propriété individuelle foncière. Le sol était partagé annuellement par les soins des magistrats et des chefs. La moisson même était une propriété familiale, non une propriété individuelle chez les anciens Germains.

M. Aucoc affirme que déjà du temps de Tacite la maison commençait à être possédée individuellement. C'est là, dit-il, le premier pas vers la propriété foncière, bien que ce fait nouveau s'accommode fort bien du collectivisme foncier. Ainsi, le *mir* russe reconnaît aussi la propriété de la maison à côté de la communauté des terres.

Chez les Arabes d'Algérie, on a constaté des situations analogues. C'est sous l'influence française que les tribus ont été cantonnées, que la propriété des tribus s'est ensuite divisée entre les douars et que cette propriété, plus petite, tend à son tour à se résoudre en propriété individuelle. Cette simultanéité de plusieurs situations existait sans doute chez les Germains du temps de Tacite.

En France aussi on a rencontré des communautés de village dont une partie s'est divisée entre les habitants à diverses époques et selon les besoins. Mais il est resté encore beaucoup de terres communales dont la jouissance n'est pas commune et dont les possesseurs ne sont

qu'usufruitiers à temps, sous diverses conditions. Il y a des terres mises en location par les communes, il y a « les portions ménagères », il y a les « allotissements », modes de jouissance réglés plus ou moins par la coutume, mais qui donnent encore assez souvent lieu à des procès devant le Conseil d'Etat.

M. Aucoc termine en répétant qu'il n'y a pas contradiction entre une organisation sociale compliquée et un système de propriété encore imparfait: lisez de propriété collective. L'aveu est bon à recueillir, bien que les socialistes modernes ne puissent s'en contenter. Pour eux, la révolution industrielle de la production entraîne l'évolution collectiviste des formes d'appropriation de la terre et des instruments de travail.

Histoire critique des systèmes socialistes. — *Leçon d'ouverture du cours d'économie politique, professé à la section Drouot de l'Association philotechnique, depuis le 20 octobre, par M. Alph. Courtois.* — Nous sommes en présence d'un adversaire décidé du socialisme. Après avoir malmené à la file tous les socialistes du passé, M. Courtois s'imagine réduire à néant les revendications socialistes, par l'argumentation que voici, peu digne de l'auteur du *Traité élémentaire des opérations de Bourse :*

« Les socialistes, en voulant combler un vide, suivant eux, de la création, en se proposant de compléter l'œuvre de la Providence avec des lois de leur propre invention n'ont pas fait preuve d'une imagination originale...

« Ils sont tous communistes honteux, communistes illogiques san le savoir... C'est là le canevas commun à tous...

... C'est là l'erreur des communistes de toutes sortes (en voulant étendre à toutes les relations humaines la communauté familiale); ils ont voulu prolonger l'enfance du travailleur, ils en ont fait un mineur à perpétuité dont chacun s'érige en tuteur.

« Il n'y a qu'un tuteur de l'humanité, c'est le créateur de toutes choses, de quelque nom qu'on l'appelle, quelqu'attribut qu'on lui reconnaisse, et encore ne lui a-t-il imposé, au point de vue moral, que des lois que l'homme peut reconnaître ou méconnaître, à ses risques et périls. C'est ce qui atteste notre liberté. »

Renvoyé à Saint-Thomas d'Aquin: c'est de son époque et de l'étroit domaine philosophique dans lequel il se mouvait. Seulement, depuis que la *Somme* a vu le jour, cinq siècles de science ont infusé une vie nouvelle à la pensée humaine.

On sait maintenant que le transformisme incessant et le perpétuel devenir sont la loi universelle des hommes et des choses, que la société humaine, elle aussi, est soumise, sous peine de décomposition et de mort, à la loi du développement continu. Beaucoup savent aussi qu'en voulant modifier les phénomènes (il s'agit de phénomènes transitoires, non de lois naturelles, comme disent les économistes) de la répartition des richesses dans le sens de la justice, les socialistes ne font que compléter la révolution qui s'opère dans la production et la circulation, que pousser à l'harmonie de toutes les forces sociales et à la solidarité des intérêts qui sont communs quand on regarde de haut.

Opposer à ces fatidiques du développement historique des *scholies* du genre de celles précitées, c'est vouloir arrêter le cours d'un fleuve avec un fétu de paille.

M. Courtois n'a peut-être pas assez réfléchi à tout cela.

Société d'économie politique. — Réunion de décembre. — La question si urgente et si douloureuse des logements insalubres a trouvé un écho dans le temple à peine entr'ouvert de l'économisme orthodoxe.

Le Dr *Du Mesnil*, médecin en chef de l'hôpital de Vincennes, MM. *Raffalowich*, *Hervieu*, *Letort* et *Cheysson* se prononcent pour l'intervention de l'Etat au nom de l'humanité et de l'hygiène publique. Les lois sur l'insalubrité sont rarement exécutées. Les malheureux entassés dans des bouges n'osent se plaindre de peur d'être mis à la porte ou tout au moins de subir une scandaleuse augmentation de loyer (Raffolowich). Pourtant le propriétaire d'une maison insalubre expose les habitants des maisons voisines à des épidémies; il faut agir contre lui de la façon la plus énergique, et pour cela une loi nouvelle est nécessaire (Hervieu). La fièvre typhoïde résulte de l'encombrement et de l'insalubrité combinés 82,000 victimes en Europe chaque année et 100,000,000 de pertes tel est son bilan. La phtisie, dont le caractère contagieux est bien constaté, se développe aussi par l'entassement et l'insalubrité. Elle enlève en France 100,000 individus par an. Ce que pourrait ici l'intervention de l'Etat, le fait suivant nous le dira : Au congrès du *Societary institute* tenu en 1882 à Newcastle. M. Doulas Galton constatait qu'avec une dépense de 47 millions de francs on avait, sur une population de 50,000 personnes, diminué les décès de 1,000 par an.

Dans les quartiers perfectionnés, la vie a été prolongée de dix ans. En France, une diminution du dixième des morts pourrait être obtenue par des mesures hygiéniques (Letort). La mortalité est proportionnelle dans les quartiers de Paris au nombre des loyers de moins de 300 francs. Si dans tous les arrondissements la salubrité des logements était comme dans le 8e, il y aurait 20,000 décès de moins par an. Assainir la maison c'est assainir moralement et matériellement l'habitant. A Birmingham, le crime a diminué avec le succès des sociétés maisonnières. Les bouges créent donc la pestilence sociale en même temps qu'ils sont des fabriques de bacilles et de microbes générateurs d'épidémies. Recourons d'abord aux coopérations maisonnières; mais l'Etat ne peut-il prêter la main à la transformation morale qui résulte de l'assainissement de l'habitation. (Cheysson.)

M. *Alglave* a fait ses réserves contre cet interventionnisme qui sent le socialisme d'Etat. Quant à M. *Brelay*. il a cru devoir, dit le *Globe*. prendre la défense des propriétaires attaqués un peu par tous les autres orateurs. «Si un logement est insalubre on a le droit de ne pas le prendre ou de le quitter, surtout maintenant qu'il y a beaucoup de logements inoccupés. »

Naturellement tout le monde a le droit de rouler carosse, c'est une affaire de moyens. M. Brelay n'a pas tenu assez compte de ce correctif. Ses conclusions ont été qu'il faut laisser chacun agir dans la plénitude de sa liberté; l'intervention de l'Etat ne doit s'exercer qu'à titre exceptionnel, quand une épidémie survient. M. *Mangin*, l'autre e fant terrible de l'*Economiste français*, est d'un libéralisme plus intransigeant encore; il fait, dit encore le *Globe*, une charge à fond de train contre les mesures de désinfection prises par l'autorité ; son intervention dans le domicile privé des citoyens, intervention qui s'étendait jusqu'aux inhumations précipitées, en cas de réclamation des familles. C'est le pire des socialismes, a dit M. *Mangin*.

Malgré les efforts des deux outranciers du *laisser faire*, la Société d'économie politique s'est prononcée en même temps que pour les coopé-

rations maisonnières, pour l'intervention de l'Etat dans la question des logements insalubres.

LE TREIZIÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES. — Blois, 4 et 12 septembre 1884. — Communications principales ? *La participation aux bénéfices* (Chaix). *La crise agricole et industrielle* (G. Renaud). *Les doctrines de Malthus* (Frédéric Passy). *L'enseignement de l'économie politique* (Grault). *Loi d'évolution des formes politiques* (L. Rabourdin). *Des garanties de la liberté individuelle et du travail intellectuel en France* (Lantier). Etant donné la manière étroite dont ces diverses questions ont été présentées, la première seule confirme le socialisme.

M. Chaix énumère d'abord les actes parlementaires relatifs à la participation aux bénéfices.

Proposition de M. Laroche-Joubert, le 15 mai 1879, demandant que la participation fut imposée aux adjudicataires de l'Etat, des départements et des communes.

Proposition Ballue, Laisant, Lagrange, Jules Roche, restreignant l'obligation aux exploitations permanentes concédées par l'administration gouvernementale, départementale et communale. Arrêté du préfet de la Seine (27 janvier 1882, approuvé par le conseil municipal le 26 juillet 1882), pris sur la proposition de M. Mesureur, instituant une commission en vue d'imposer aux entrepreneurs de la Ville de Paris la participation aux bénéfices.

Arrêté du ministre de l'intérieur (20 mars 1883) instituant une commission de 24 membres en vue de rechercher :

1° Le moyen de faciliter aux associations ouvrières leur admission aux adjudications et soumissions de l'Etat ;

2° D'étudier dans quelle mesure il serait possible d'obtenir des entrepreneurs la participation des ouvriers dans les bénéfices de leurs entreprises.

Rien n'est sorti de ces initiatives ; les propositions législatives ont été repoussées et les commissions préfectorale et ministérielle n'ont produit que trois volumes d'enquête.

L'initiative individuelle n'a pas donné non plus de résultats imposants. Le nombre des établissements participationnistes est pour toute la France de 70 à 80. La majorité des directeurs considèrent la participation, non comme un droit, mais comme une liberalité, comme un supplément éventuel de salaire. Dans ce cas, la participation n'entraîne pas la participation des ouvriers aux pertes et ne leur donne aucun droit de contrôle. Ainsi compris, le bénéfice éventuel n'est qu'un excitant au travail et plusieurs patrons se sont loués de son efficacité. Quelques industriels ne promettent aucun *quantum* et distribuent à la fin de l'année ce qui leur convient. Ainsi procedent l'*Abeille*, le *Bon Marché*, MM. Besseglière, Caillaud, de Vogüé et Piat. Pour nombre d'autres, le *quantum* est fixe. Ainsi, nous apprend le *Journal des économistes*, la *Société des dépôts et comptes courants*, *la Compagnie du canal de Suez*, distribuent à leur personnel 2 0[0 de leurs bénéfices. Les compagnies d'assurances générales l'*Union* 5 0[0 ; la *Compagnie du touage de la haute Seine*, M. Kestner, 10 0[0 ; M. Gounouilhou, imprimeur à Bordeaux, l'imprimerie Chaix, 15 0[0 ; M. Lenoir, entrepreneur de peinture, M. Gaiffe, fabricant d'instruments de précision, M. Moutier, entrepreneur de serrurerie, 25 0[0 ; MM. Billon et Isaac, fabricants de boîtes à musique, 50 0[0 ; la maison Leclaire, 75 0[0. Il appartient à chacun de

considérer ce qu'il peut accorder; l'essentiel est que la part individuelle ne soit pas trop modique, autrement le sacrifice serait en pure perte. A ce point de vue, le nombre des participants joue nécessairement un rôle important : tel *quantum* faible en apparence, dans une entreprise oû le personnel est restreint, donne une part beaucoup plus élevée qu'un coëfficient plus fort appliqué à une grande quantité d'ouvriers. Pour former uue barrière à l'accroissement démesuré du nombre des intéressés, la plupart des établissements imposent un stage dont la durée est plus ou moins longue, suivant l'importance du personnel qu'ils occupent.

« Au sujet du mode de répartition, plusieurs questions se posent. Prendra-t-on pour base unique les *salaires*, en distribuant la somme prélevée au marc le franc, comme dans les maisons Leclaire, Billon et Isaac, Godchaux, Gasté, Buthner, Thierry, Bord, les compagnies d'assurances générales l'*Union*, l'*Urbaine*, le *Familistère* de Guise, fondé par M. Godin, etc. ? Fera-t-on une part *aux salaires* et une autre à l'*ancienneté* ? C'est ainsi que procèdent la compagnie *la France*, l'imprimerie Chaix, M. Deberny, M. Gaiffe, M. Gounouilhou, etc.

M. Schuchart, imprimeur à Genève, n'envisage pas les salaires ; il fait sa répartition d'après le nombre des années de services.

D'autres, comme M. Lenoir, M. Fouquet, d'Oissel, fixent à leur gré la part de chacun, suivant son mérite et l'importance de ses fonctions.

« Le choix à faire entre les differentes manières de distribuer la part de bénéfices a une très grande importance. Les uns, comme M. Lenoir, la *Nationale*, la *Papeterie coopérative d Angoulême*, M. Bord, M. Gaiffe, M. Abadie, remettent intégralement à chaque intéressé la somme qui lui revient, en lui laissant la liberté d'en disposer à sa convenance.

D'autres, et de ce nombre sont la *Compagnie d'assurance générales*, la maison Gasté, l'*Urbaine*, la *France*, l'*Abeille*, M. Fourdinois, le *Bon Marché*, M. Roland-Gosselin, M. Gaillard, MM. Vernes et Cie, M. de Vogüé, M. Hanappié, la Compagnie de Fives-Lille, ne distribuent rien en espèces, en pratiquant d'une façon absoiue l'épargne obligatoire.

D'après un système mixte, suivi notamment par la maison Leclaire, MM. Billon et Isaac, M. Masson, M. Mame, l'imprimerie Chaix, M. Godchaux, ia Compagnie l'*Union*, MM. Goffinon et Barbas, M. Besselière, M. Fauquet, MM. Schœffer, Lalanne et Cie, M. Buttner-Thierry, M. Piat, une part plus ou moins forte est payée chaque année en espèces; le surplus est mis en reserve pour l'avenir. »

Tel est l'état de la question. Nous donnerons notre opinion dans une étude spéciale sur les différentes formes du socialisme coopératiste.

Société de statistique de Paris. — Réunions de novembre et de décembre. Ordre du jour : *la cause et les effets de la crise.*

M. Broch démontre que les nations européennes (sauf la Russie), ne peuvent plus se suffire en blé, que l'accroissement de la population et le développement de l'industrie a fait perdre à l'agriculture son caractère extensif, pour devenir de plus en plus intensive. Il en résulte que la production de l'Europe est, en 1880, à peu près la même qu'en 1868 (1710 millions d'hectolitres). Or, dans ces douze dernières années, la population européenne s'est accrue de 29 millions d'habitants (elle s'est élevée de 295 millions à 324 millions), l'insuffisance de la production agricole est donc manifeste et les importations seront de plus en plus considérables.

M. *Ch. Cotard* fait dans la crise agricole la part de l'évolution

grande industrielle, et ajoute que ce n'est pas par des mesures protectionnistes qu'on améliorera la situation.

Le docteur Desprès dit qu'il y a des fatalités économiques contre lesquelles on ne peut rien. Par exemple, en France, le blé ne pousse qu'à force de culture et d'engrais, tandis qu'en Amérique, en Egypte, aux Indes, etc., il pousse presque sans frais. De là une concurrence accablante. Le cultivateur français doit renoncer au marché et se borner à faire pour sa consommation et celle des proches, car les grands centres iront toujours au meilleur marché, c'est-à-dire aux blés importés !

M. *Levasseur* est moins pessimiste, l'agriculteur français ne doit pas se décourager. Bien que la surface, par lui, consacrée au blé, soit restée la même (6.950.000 hectares), il a obtenu une production bien plus considérable (1). Il n'est pas exact non plus que le prix des terres labourables ordinaires ait baissé depuis 1879. La dernière enquête faite par le ministre des finances établit que la valeur vénale de l'hectare s'est élevée de 1851 à 1879, de 4,359 fr. à 5,502 fr., tandis que, pendant la même période, le revenu moyen à l'hectare passait de 42, 49 c. à 55 fr. 74.

« Le poids moyen du blé récolté est, cette année, de 77 kilogrammes l'hectolitre, soit pour la production totale de la France, 82,401,000 quintaux de 100 kilogrammes. Le rendement en farine, à raison de 70 0|0, donne 60 976,800 quintaux de farine. Pour nourrir la France, on estime qu'il faut 100 millions d'hectolitres et 15 millions de semailles. Nous nous nous trouverions donc en déficit, cette année, de 8 millions d'hectolitres. (Amouroux, *Le radical*).

Ce n'est pas tout, nous trouvons dans le *Journal des Economistes* une lettre signée Paul Muller, qui a pour but de prouver que les cultivateurs peuvent donner le blé à 12 francs. Mais M. Muller table sur un rendement moyen de 20 hect. à l'hectare, rendement qu'on pourrait élever, assure-t-il, à 33 hectolitres, en substituant le *Browick impérial* au blé du pays.

Tout cela nous paraît furieusement optimiste, et nous maintenons nos conclusions formulées ailleurs sur la nécessité d'une transformation du travail agricole, ayant de vastes domaines pour champ d'action et un puissant outillage mécanique pour auxiliaire. Cette grave question sera d'ailleurs amplement traitée dans la *Revue socialiste.*

Société d'économie populaire. — Séance de décembre 1884. Ordre du jour : *la question du pain et les associations coopératives.*

La fraction ministérielle des chambres syndicales a fondé une *Société d'économie populaire*, dans laquelle les outranciers du *laisser faire*, MM. Brelay, Mangin, se rencontrent avec MM. Pouyer-Quertier et Denis Poulot, l'auteur du « Sublime », pamphlet où Mes-Bottes, Bibi-la-Grillade, Coupeau, Lantier et autres que Zola devait couler en bronze dans l'*Assommoir*, virent le jour. Cette fréquentation indique assez que la *Société d'économie populaire* est à la droite de la grande *Société d'économie politique*, qui n'est partout ni démagogique ni socialiste.

A la réunion de décembre, M. Chalain ayant parlé de la *Cerès*, coopération boulangère en formation, M. *Coste* a tenu à établir que ladite coopération n'est pas partie intégrante de la *Société d'économie populaire*. M. Achille Mercier appuie et donne quelques détails sur les coopérations boulangères qui ont tristement échoué sous l'empire.

(1) Cependant même, dans les bonnes années comme 1884, la récolte est au-dessous des besoins de la consommation française.

M. *Pouyer-Quertier*, élevant le débat, fait une charge à fond de train contre les boulangers parisiens qui se sont multipliés outre mesure et dîment la population. En 1866, nous n'avions à Paris que 600 boulangeries, il y en a maintenant 2,200; de là accroissement des frais généraux et vente du pain à 50 0[0 au-dessus du taux. L'orateur a participé lui-même à l'établissement, en Normandie, de manutentions coopératives qui prospèrent. Pourquoi ne ferait-on pas de même à Paris? Il faudrait y penser. Comment veut-on que l'ouvrier, qui paie déjà 700 francs d'impôts pour une famille de cinq personnes, ne se désespère pas quand il voit le boulanger lui faire payer quatre sous une livre de pain qu'il devrait avoir à 2 1[2 (1).

M. Vilain explique comment les coopérations boulangères sont plus difficiles à Paris que dans les petites communes. Il serait plus pratique de procéder, comme en Angleterre, par de vastes unions de consommateurs dans lesquelles la boulangerie entrerait comme une annexe.

M. *Bonson*, l'un des fondateurs de la *Cerès*, défend naturellement cette tentative de coopération boulangère, et M. *Burdeau* tient à déclarer qu'on n'a pas voulu marquer de la défiance envers la dite coopération. Seulement on est, et l'on doit rester, une réunion purement théorique; on ne peut donc pas, autant que groupe d'étude, se lancer dans des entreprises pratiques, bien qu'on ait de la sympathie pour tout ce qui tend à l'émancipation des travailleurs.

Personne, dans la Société d'économie populaire, n'a parlé des boulangeries communales proposées par le parti ouvrier, et qu'en même temps que Vaillant et Chabert, Maillard et plusieurs de ses collègues radicaux ont soutenu au Conseil municipal. Là est pourtant la solution définitive, la taxe étant la mesure qui s'impose pour une amélioration immédiate.

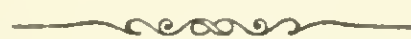
(1) « J'entrais l'autre jour dans un moulin; il s'y trouvait une de ces bonnes meunières comme il s'en trouve peu maintenant. Elle me disait: Ici le blé ne vaut que deux sous la livre. — Et alors, lui demandai-je, à combien revient le pain? -- Oh! si l'on ne trichait pas, on pourrait le donner à deux sous et demi. -- Alors, lui dis-je, pourquoi le paie-t-on quatre sous à Paris? -- Oh! c'est qu'à Paris ce sont les boulangers qui fixent le prix du pain, et, naturellement, ils le fixent le plus haut qu'ils peuvent.

..... Je n'admets pas, continue le riche industriel normand, que, quand le pain, qui est un aliment de première nécessité, *vaut réellement deux sous et demi*, l'intermédiaire *puisse le faire payer quatre sous*, 60 0[0 *trop cher.* »

(Pouyer-Quertier, discours aux agriculteurs de Dourdan, 8 novembre 1884.

De son côté, M. Ch. Gide, professeur d'économie politique à Montpellier, s'exprime ainsi dans le *Journal des économistes*, du 15 décembre 1884:

« .....Les collectivistes peuvent répondre (à M. Leroy-Beaulieu) que si le système de production étatiste présente des inconvénients, le système actuel en présente d'énormes..... Le jour où l'Etat ferait seul le commerce, il n'est pas probable qu'il installât dix boutiques rivales dans la même rue..... comme nous le voyons aujourd'hui partout, au grand détriment des boutiquiers eux-mêmes. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il *vendît à* 35 *centimes et encore à faux poids du pain dont la valeur réelle est de* 20 *centimes*, qu'il donnât de l'eau fuschinée pour du vin, de la margarine pour du beurre et des tissus chargés de 80 0[0 de colle pour de la soie. (Ch. Gide, *Le collectivisme et P. Leroy-Beaulieu.)*



REVUE DE LA PRESSE

Sous cette rubrique, nous noterons tout ce qui se sera écrit d'important pendant le mois écoulé, dans le domaine du socialisme, de l'économique et de la philosophie. Pour ce faire, nous recenserons non seulement les journaux et revues socialistes, mais encore les publications politiques, économiques, philosophiques et littéraires. Par exemple, nous mettrons souvent à contribution : la *Revue Philosophique*, la *Revue Scientifique*, le *Journal des Economistes*, le *Globe*, la *Critique philosophique*, la *Nouvelle Revue*, la *Révolution française*, la *Revue indépendante*, la *Revue provinciale*, le *Temps*, la *Bibliothèque universelle*, *The Theosophist*, *etc.*, *etc.* Mais, pour que nos lecteurs aient tout d'abord une idée plus exacte des publications périodiques que nous citerons le plus fréquemment, nous avons cru devoir consacrer cette première *revue* à une sorte de nomenclature de la presse socialiste européenne.

Notre énumération sera nécessairement incomplète, mais nous ne manquerons pas de réparer toutes les omissions qui nous seront signalées.

France. — Deux journaux quotidiens, le *Cri du Peuple*, socialiste-révolutionnaire ; directeur : Jules Vallès ; rédacteurs : Guesde, Massard, Goullé, Meunier, Quercy, Polignac, Mercié ; — la *Bataille*, socialiste-révolutionnaire ; directeur : Lissagaray ; rédacteurs : Maès, Crié, etc.

Parmi les journaux hebdomadaires, vient d'abord le *Prolétariat* (Allemane, Brousse, Labusquière, André-Gély, Marouck, Balin, Meyer rédacteurs habituels), successeur du *Prolétaire* et organe officiel de la *Fédération des travailleurs socialistes de France*, majorité possibiliste du parti ouvrier dont nous avons donné plus haut le programme. Viennent ensuite : *Terre et Liberté*, dont nous parlerons plus loin ; l'*Ami du Peuple*, organe maratiste du colonel Lisbonne et le *Bulletin de la libre-pensée socialiste* (Bergerol, Henri Place, etc., rédacteurs). Le *Bulletin* est mensuel. On annonce sa prochaine transformation en organe hebdomadaire. Nous extrayons de son Premier-Paris de décembre, ces conseils fort sages :

« Plus que jamais nous devons nous défier de ceux qui prêchent la discorde. Il faut savoir maintenant faire abstraction des petites querelles d'écoles. Les animosités personnelles ou les ambitions mesquines doivent disparaître devant la nécessité du salut public. Il s'agit moins d'ailleurs de proferer des menaces violentes que de coordonner les légions du travail. »

Mentionnons, à titre de renseignement, le *Moniteur des Syndicats*, organe hebdomadaire de l'Union des Chambres syndicales, fraction ministérielle ou plutôt Valdeck-roussienne du prolétariat organisé. Le *Moniteur des Syndicats* est coopératiste et âprement anti-révolutionnaire-socialiste. Principaux rédacteurs : Veyssier (décoré ces jours-ci), Marty, Chalain, etc.

En province, nous trouvons d'abord le *Travailleur*, de Marseille (Antide Boyer, Eugène Fournière, etc.), organe collectiviste ouvert à toutes les discussions et combat pour les buts généraux du parti ouvrier, l'*Ami du Peuple*, organe maratiste, rédacteur principal : Philémon Gras, et l'*Avenir social*, aussi de Marseille.

Le *Lyon-socialiste* suit plutôt l'impulsion de la minorité du parti ouvrier, qui a l'*Agglomération parisienne* pour centre; tout spécialement rédigé par Brugnot et Farjeat (correspondant parisien, G Deville), le *Lyon-socialiste* vient de se déclarer nettement anti-anarchiste

La *Défense des Travailleurs de Reims* suit aussi les inspirations de l'*Agglomération parisienne*, et propage, en tous cas, un socialisme très révolutionnaire.

Le parti ouvrier possibiliste n'avait pas d'organe en province. On vient (fin décembre) d'en créer un à Chateauroux,: le *Travail* ; secrétaire de rédaction, S. Paulard ; les autres rédacteurs pris dans le personnel du *Prolétariat*, auxquels il faut ajouter divers correspondants de Paris et de province.

Le 10 janvier a dû paraître le *Pilori*, organe démocrate--socialiste de Saint-Etienne (Joly, directeur-gérant).

Le socialisme réformiste fournit une intéressante publication hebdomadaire, le *Devoir*, de Guise, dirigée par M. Godin, le fondateur du *Familistère*, et rédigée par notre ami et collaborateur Deynaud.

Le *Devoir* propage l'idée d'un ensemble de réformes qu'il arbore comme devise à sa première page. Nous croyons devoir la soumettre au jugement de ceux de nos lecteurs qui poursuivent une solution pacifique de la question sociale.

1. — Placer le bien de la vie humaine au-dessus de toutes choses, dans les institutions, dans les lois et dans la protection sociale.

2. — Faire des garanties de la vie humaine et de la liberté la base de la constitution nationale.

3. — Réforme du régime parlementaire par le concours éclairant l'élection et par la liberté de tous les moyens d'investigation sur la valeur des candidats.

4. — Organisation du suffrage universel par l'unité de Collège national pour l'élection des députés ; chaque électeur votant, par bulletin de liste, pour autant de députés qu'il y a de ministères. Dépouillement dans chaque commune, recensement à Paris.

5. — Renouvellement annuel de moitié de la Chambre des députés et de tous les corps élus. La volonté du peuple souverain toujours ainsi mise en évidence.

6. — Rétribution de toutes les fonctions publiques dévolues par le suffrage universel.

7. — Egalité civile et politique de l'homme et de la femme.

8. — Le mariage, lien d'affection.

Faculté du divorce

9. — Education et instruction primaires gratuites et obligatoires pour tous les enfants.

Les examens et concours généralisés avec élection des élèves par leurs pairs dans toutes les écoles. Diplôme constatant la série des mérites intellectuels et moraux de chaque élève.

10. — Ecoles spéciales, nationales, correspondantes aux grandes divisions des connaissances et de l'activité humaines, gratuitement accessibles à tous les élèves qui en seront reconnus dignes par les concours, les examens et les élections.

11. — Suppression du budget des cultes. Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

12 — Réforme des impôts et suppression des impôts indirects.

13. — Plus d'impôt du vivant des personnes.

Les ressources publiques constituées par le droit d'héritage national dans la fortune des citoyens après leur mort, et par les revenus que l'Etat retirera des biens passés entre ses mains.

14. — Hérédité progressive de l'Etat suivant l'importance des successions en ligne directe, des cessions volontaires et par testaments.

Droit d'hérédité complète de l'Etat en ligne collatérale à moins de testaments.

Les grandes fortunes faisant ainsi, dans une juste mesure, retour à la société qui a aidé à les produire.

15. — Remboursement des dettes publiques avec les ressources de l'hérédité

16. — Organisation nationale des garanties et de l'assurance mutuelle contre la misère.

17 — Suppression des emprunts d'Etat.

19. — Lois protectrices du travail et de la participation des travailleurs aux bénéfices de la production.

20. — Réforme des habitations insalubres dans les villes et villages.

Amélioration dans l'architecture des villages et des logements du peuple par la construction d'habitations unitaires ou palais sociaux.

21. — Libre échange entre les nations.

22. — Abolition de la guerre offensive.

23. — Arbitrage international jugeant tous les différends entre nations.

24. — Désarmement européen.

25. — Les nations maîtresses de leur sort et de leur propre territoire.

La prédominance en France du groupement politique sur le groupement corporatif empêche la fondation de journaux professionnels socialistes. Nous n'en connaissons qu'un, *L'Ouvrier Chapelier* (Ferrand, Castéran, Favreau, Dejeante, etc., rédacteurs), qui paraît toutes les quinzaines et défend, en fort bons termes, les intérêts de la corporation en même temps que les principales revendications du socialisme modéré, et notamment la représentation du prolétariat aux corps élus.

Nous parlerons ici de deux publications mensuelles qui touchent au socialisme par leur énergique et persistante campagne pour l'obtention des droits de la femme.

Le *Droit des Femmes*, fondé et dirigé par Léon Richer, combat pour la *plateforme* que voici :

1° Identification complète de l'homme et de la femme au point de vue de la possession légale et de l'exercice des droits civils, en attendant la possession légale et l'exercice des droits politiques ;

2° Conservation par la femme de la plénitude de ces droits dans le mariage. Plus de subordination de l'épouse à l'époux. Droit de la mère égal au droit du père ;

3° Rétablissement du divorce ;

4° Recherche de la paternité ;

5° Initiation progressive de la femme à la vie civique ;

6° Seule et même morale pour les deux sexes : ce qui est excusable chez l'un ne pouvant être blâmable, — quelquefois même criminel, — chez l'autre ;

7° Abolition de la prostitution réglementée ; fermeture immédiate de toutes les maisons de débauche ; suppression de la police improprement désignée sous le nom de *Police des mœurs*.

8° Droit absolu pour la femme de développer son intelligence par l'étude, de cultiver sa raison, d'étendre le cercle de ses connaissances, sans autres limites que celles résultant de ses aptitudes ou de sa volonté ;

9° Libre accès des femmes à toutes les professions et à toutes les carrières pour lesquelles elles justifieront, au même degré que les hommes et après examens semblables, des capacités et des aptitudes nécessaires.

10° Application rigoureuse, sans distinction de sexe, de la formule économique : « *A produit égal, salaire égal.* »

Plus exclusivement politique est la *Citoyenne*, « journal pour la revendication du suffrage des femmes », d'Hubertine Auclert. Sa vaillante directrice ne manque pas une occasion d'en appeler à l'opinion publique. Et si la question du vote des femmes sort de la phase des railleries saugrenues pour entrer dans celle de la discussion sérieuse, on le lui doit pour une grande part.

Les revues traitant exclusivement de questions sociales sont au nombre de deux :

La *Revue du mouvemenl social*, directeur Ch.-M. Limousin ; principal rédacteur, Jules Giraud, revue du socialisme réformiste, d'ailleurs largement ouverte à toutes les opinions avancées, et la *Philosophie de l'Avenir* (F. Bordes, A. de Potter, Delaporte, Pignon, etc.), organe exclusif du socialisme colinsien.

Quand ceci sera publié, une troisième revue aura paru, la *Question sociale* du citoyen Argyriadès, revue où se débattront librement les théories collectivistes,communistes et anarchistes. On nous a aussi annoncé le *Mouvement socialiste* du citoyen Belot, qui doit paraître à Marseille.

Le socialisme conservateur a pris corps en France depuis 1871. il est surtout représenté par deux revues : la *Reforme sociale* et l'*Association catholique*.

Fondée par M. Le Play, la *Réforme sociale* est continuée avec savoir et talent par ses disciples ; mais c'est plutôt d'anti-socialisme qu'il s'agit dans ce recueil où l'on pense, où l'on écrit d'après les principes que voici :

> La vraie constitution d'un peuple est dans les idées, les mœurs et les institutions de la vie privée, plus que dans les lois écrites ; la vie privée imprimant son caractère à la vie publique, la famille étant le principe de l'Etat. Les deux grands préservatifs sociaux sont le *patronage et la permanence des engagements* (c'est-à dire la subordination universelle aux plus bornés, aux plus durs, aux plus imbéciles des tyrans, les tyrans familiaux, qu'aucun éclair de progrès n'illumina jamais).
>
> Les constitutions modèles du passé, comme celles du présent, sont *théocratiques* dans le monde des âmes *démocratiques*, dans la Commune, *aristocratiques* dans la province, *monarchiques*, enfin, dans la famille et dans l'Etat.

Nous trouverons, cependant,dans la *Réforme Sociale*, où écrivent entre autres MM. Demolins, Fougerousse, Claudio Jannet, Delaire, Focillon, Cheysson, etc., de précieux renseignements, que nous communiquerons à nos lecteurs, sur les conditions économiques, politiques et sociales du temps présent.

Plus utile encore à consulter — et nous en profiterons — est, sous ce rapport, l'*Association catholique*, qui contient des études sociales de MM de Mun, Rodolphe Meyer, J. Lœsewitz, de Ségur-Lamoignon, Urbain Guérin, etc., à côté d'encycliques du pape et de comptes-rendus de pélerinage. L'*Assoc ation catholique* combat le capitalisme quelquefois avec une violence toute démagogique, mais c'est pour revenir au corporatisme privilégié du moyen-âge, sous l'hégémonie papale et la domination chrétienne. Ces révolutionnaires a rebours n'oublient qu'un point, c'est que la vie sociale est un développptment continu, que toutes les formes sociales sont éducatives et qu'une société grandie ne peut pas plus retourner aux formes de sa vie primitive, que l'adolescent ne peut reprendre le fourreau du bébé.

Passer de la presse sociale catholique à la presse anarchiste, s'est rester dans les extrêmes.

Cependant, les extrêmes ne se touchent ici que sur le papier, l'anarchisme actuel semble ne penser qu'à la *pandestruction* et à *l'amorphisme* social que préchait Bakounine, en haine de cette monstruosité tyrannique : le tzarisme. Les anarchistes ne se doutent pas que la révolution aussi est soumise à des conditions non seulement de temps mais encore d'éthnicité et de degrés d'évolutions, qu'en outre telle mesure n'est applicable que dans des situations et des circonstances données.

Au moins, ils font preuve de vitalité pour le maintien de leurs journaux. Pendant dix-huit mois, ils ont bravé, à Lyon, huit suppressions successives, remplaçant l'*Etendard révolutionnaire* par la *Lutte*, suivie elle-même, par suite des suppressions persistantes du *Drapeau noir*, de l'*Emeute*, de l'*Hydre anarchiste*, du *Défi*, du *Droit anarchique*, du *Paysan révolté*, à Lyon, de l'*Affamé*, à Marseille, etc.

Actuellement, nous avons *Terre et Liberté*, la *Revue anti-patriote et révolutionnaire* de Paris, la *Revue anarchiste*, de Bordeaux.

Terre et Liberté, journal de combat de l'anarchisme français, fait une guerre violente aux collectivistes et aux blanquistes. Le *Lyon-socialiste* lui donne plus particulièrement la réplique.

La *Revue anarchiste* commence par déclarer la guerre non seulement à tout l'organisme social actuel, mais encore aux autres partis socialistes et surtout aux partis ouvriers.

Nous nous élèverons avec la dernière énergie contre l'organisation du prolétariat en parti distinct des autres partis politiques.

Nous démontrerons l'impossibilité matérielle d'aucune réforme à l'aide d'une épuration ou d'une tranformation parlementaire.

Nous essaierons de démontrer, le plus clairement possible, que l'agitation électorale avec laquelle on détourne les masses de la voie révolutionaire, n'est qu'une création fantastique de quelques individualités orgueilleuses et pédantes qui poursuivent sans conviction la réalisation d'un idéal anti-révolutionnaire.

Nous essaierons d'établir d'une façon rationnelle et concluante que l'homme doit jouir d'une *liberté entière*, que rien, absolument rien ne devrait arrêter l'exercice de ses volontés.

Nous nous attacherons à faire ressortir la situation précaire qu'occupe l'ouvrier dans ce monde de production capitaliste, de décompositions morale et intellectuelle, afin qu'il réagisse au plus tôt contre cette injustice.

Nous démontrerons que le développement. toujours croissant, du machinisme dans l'industrie, l'agglomération des capitaux dans le commerce, le chômage, qui prend des proportions excessives, livrent la force-travail à des conditions révoltantes.

Nous dénoncerons les moyens inqualifiables avec lesquels les gouvernements de tous ordres et de tout poil, volent, pillent, assassinent et massacrent les masses productrices dans cette société d'agiotage et de brigandage.

Nous démontrerons sans difficulté que la *propriété individuelle* ou *collective* est le mal, que l'Etat est l'Inquisiteur impitoyable de nos libertés, que le commerce représente fidèlement l'exploitation spoliatrice, que l'industrialisme n'est que le gaspillage cynique des richesses sociales, que la convoitise de l'or et de l'argent est le mobile de tous les crimes sociaux, et que la manipulation de l'un et de l'autre est synonyme de piraterie, que l'autorité sépare la société en deux classes bien distinctes et maintient l'inégalité des conditions.

On le voit, Capitalisme et Collectivisme sont mis sur le même plan par les anarchistes. Nous nous proposons de répondre quelque jour à cette argumentation.

Allemagne. — Avant les lois d'octobre 1878, la presse socialiste allemande était la plus florissante d'Europe: elle comptait près de soixante journaux ou revues. M. de Bismarck a cru l'étrangler, il n'a fait que les réduire à une concentration qui a son prix. L'ensemble du parti, qui a doublé son effectif sous les lois d'exception, est représenté par le *Social-demokrat*, organe hebdomadaire publié à Zurich et que d'infatigables et dévoués propagandistes font pénétrer en Allemagne. Le programme du parti socialiste allemand sont trop connus pour que nous ayons à les rappeler ici.

Une fraction minime du parti socialiste allemand passa à l'anarchisme, après le vote des lois d'octobre. Cette minorité a pour organe la *Freiheit* (*la Liberté*) de Most, publié maintenant à New-York et qui est aussi répandue et aussi écoutée en Autriche qu'en Allemagne.

En Allemagne même, grâce au « petit état de siège » pas de journaux socialistes possible. Cependant *Die neue Zeit* (Le nouveau Temps), revue qui se publie à Stuttgard, élève un solide monument de philosophie sociale et de socialisme scientifique.

Parmi les sujets annoncés pour l'année commençante, nous remarquons : *Marx et Rodbertus* (Engels); *Les principaux courants de la philosophie moderne; Une physiologie du droit; Les enseignements de la prélibation capitaliste; De l'essence de la morale* (E. Haler-Reinthal); *Une définition de M. Zola et une réfutation du bon sens naturel* (Eugène Aragon); *Crimes et criminels* (C Lübeck); *Le nombre croissant des affamés en Russie* (Ossip Zethin); *Décadence et renaissance de l'art morumental* (H. W. Fabian); *De l'histoire des grèves* (Dr. Marx Quarck); *Météores et comètes* (L. Hachert); *Comment Strasbourg devint française ; La question des nationalités en Autriche; La théorie de la rente foncière de Rodbertus* (K. Kautsky); *Souvenirs sur Alexandre Herzen* (Malwida van Meysenburg); *Les artels russes* (Un russe); *Le rôle de l'industrie domestique dans l'économie nationale moderne; La question des logements* (Max Schippel); *Marat* (Nieuwenhuis); etc.

Angleterre. — Les journaux démocratiques et semi-socialistes sont assez nombreux en Angleterre; nous citerons, entre autres, *The Labour Standard*, organe des *Trades Unions*, *The national reformer*, de Bradlaugh et Annie Besant; *The arbitrator*, de *Freethinker*, *The propagandist*, *the Christian socialist*, *The United Irish*, le *Social Reformer* (des sociétés de tempérance), *Monthly journal international arbitration and Peace association*, *The Cooperativ News*, *The herald of peace*, etc. Mais pour trouver une presse socialiste dans toute l acception du mot, il faut nous adresser à la *démocratic-fédération* qui publie, à Londres, un journal hebdomadaire, *Justice*, et une revue mensuelle, *To-Day*, auxquels il faut ajouter les *Leafl ts for the p ople*, organe de la ligue écossaise pour la restitution des terres et paraissant à Glascow.

Justice et *To-Day* propagent le socialisme scientifique dont M. Marx est le principal fondateur et l'éponyme.

Les nouveaux éditeurs de *To-Day*. les citoyens Champion, Frost et Joynes, annoncent pour l'année commençante des articles de Herbert Burrows, John Carruthers, Karl Frohme, Laurence Gronlund, Burnette G. Haskell, H. M. Hyndman, LLooyd Jones, H. A. Jones, Hermann Jung, William Morris, F. York Powell, " Stepniak", Kate Freiligrath-Krœker, Bernard Shaw, etc.

La note programmatique du premier numéro de *To Day*, donne à grandes lignes, l'idée générale du socialisme historique :

« Pour nous, il est clair, disent les premiers éditeurs Joynes et Bax, que la stagnation est impossible, que les évenements marchent, que la société actuelle roule sur une pente dangereuse, et que la putréfiante anarchie de notre civilisation sera suivie d'une explosion anarchique dont nous ne pouvons être sauvés que par un système scientifique de socialisme collectiviste et reconstructeur.

Ce ne sont pas là de vains songes ou de vaines utopies. Nous maintenons que le socialisme est l'inévitable aboutissant des développements historiques de notre temps.

Le socialisme sera donc la note dominante de notre recueil ; mais nous ne voulons pas pour cela, mettre nos écrivains sur le lit de Procuste, et nos colonnes seront ouvertes à toutes les opinions avancées. dans l'ordre religieux politique et social. Les articles réactionnaires seront seuls exclus.

On voit que, sur beaucoup de points, le programme du *To-Day* se rapproche du programme de la *Revue socialiste.*

Justice est l'organe autorisé de la *Démocratic federation*, dont voici le programme :

Former des sociétés et les relier en corps socialiste organisé partout la rande-Bretagne et l'Irlande, en vue d'assurer des droits égaux pour tous les ommes.

Les mesures d'application immédiate préconisées par la fédération démocratique pour remédier aux maux de la société présente, sont :

La construction obligatoire de logements hygiéniques, pour les artisans et les cultivateurs, en nombre proportionnel à la population : ces logements devant être loués aux prix juste convenable pour couvrir les frais d'édification et d'entretien.

L'instruction obligatoire et gratuite pour tout le monde avec l'institution d'au moins un bon repas par jour dans chaque école.

La fixation à *huit heures* au plus de la journée du travail dans toutes les industries.

L'impôt progressif sur tous les revenus dépassant le minimum de 300 L. par an. (7 500 fr.)

L'appropriation nationale des voies ferrées avec ou sans compensation.

L'établissement de *banques nationales* absorbant toutes les institutions privées qui tirent actuellement profits des opérations de finance ou de crédit.

L'extinction rapide de la dette nationale.

La nationalité de la terre et l'organisation d'armées agricoles et industrielles sur les principes coopératifs et sous le contrôle de l'Etat.

La fédération démocratique recommande comme moyens d'atteindre son but :

1° Le suffrage des adultes.
2° Les Parlements annuels.
3° La representation proportionnelle.
4° Le paiement des membres plus les frais officiels des élections.

Toutes autres mesures politiques rendues obligatoires par les précédentes.

Italie. — Plus fugace encore que la presse socialiste française — ce qui n'est pas peu dire, — la presse socialiste italienne est difficile à saisir. Qu'est devenu cette efflorescence romagnole qui, il y a quelques mois, mettait sur tige presqu'en même temps, l'*Avanti* d'Andrea Costa, *il Sole dell' Avenire* de Zirardini, la *Questione sociale* de Malatesta, etc ?

Actuellement, nous trouvons, à Milan, le *Fas io operajo*, journal du socialisme ouvrier modéré. La *Plebe, sempre risurgente*, de Bignami, va retourner à Lodi son lieu de naissance et devenir quotidienne sous la direction des citoyens Bignami, Anelli, Polesotti, avec le concours de Gnocchi-Viani et de divers publicistes étrangers, parmi lesquels B. Malon, L. Bertrand et G. Rouanet. Elle sera ouverte à tous les groupements socialistes avec prédominence de l'idée générale du parti ouvrier italien, qu'une feuille socialiste *I socialisti al comizio* esquissait ces jours derniers dans les lignes suivantes :

Un des plus énergiques impulseurs [moventi] de la transformation de la propriété individuelle en propriété collective est la concentration des capitaux dans un petit nombre de mains. Le grand capital détruit et absorbe inexorablement peu à peu toules les petites industries et organise une nouvelle base plus économique et plus adaptée aux besoins sociaux. Grâce au développement énorme de la mécanique moderne, la concentration et l'organisation sociale de la preduction suit de nos jours une progression rapide et, pour la rendre vraiment utile, il ne faut que supprimer la prélibation capitaliste et organiser socialement aussi la répartition.

Notons parmi les journaux socialistes existants : *il Comune* de Claudio Zirardini (collectiviste) à Ravenne; le *Proximus tuus* à Turin (anarchiste); le *Don Chisciotte* de Barbanti, à Bologne ; le *Lavoratore* de Parme; la *Favilla* de Mantoue (ces derniers socialistes modérés) et la *Sveglia* de Bielle (collectiviste), etc.

Espagne. — Nous trouvons dans la *Associacion*, journal ouvrier de Barcelone, un fait que nous recommandons aux méditations des socialistes.

Divers groupements socialistes de Catalogne,et notamment la *Redaccion de la Federacion igualadina*, e le *Consejo local de las secciones ros* d'Igualada, l'*Aleneo obrero* de Sabadell, la *Federacion local* de Vilaseca, la *Redacion* de *la Tramonlon*, le *Consejo local barcelonès*, *Redacion de El Obrero*, la *Sociedad de obreros tipografos*, et le *Circulo obrero la Regeneracion* de Barcelone, les *Obreros carpinteros*, le *Centro de Amigos* et la *Federacion local de Reuss*, la *redacion de El Cosmopolila* de Valladolid, ont ouvert un véritable concours socialiste (certamen), dans lequel des prix seront distribués aux auteurs qui auront le mieux traité une ou plusieurs des questions suivantes :

1° De l'influence de la femme dans les luttes du socialisme révolutionnaire.

2° Le travail collectif, agricole et industriel ; droits et devoirs de l'individu et de la collectivité dans la production, l'échange et la distribution des richesses.

3° Définition des mots athéisme, anarchisme et collectivisme.

4° Relation du travail agricole avec le problème économico-social.

5° Différence entre le communisme et le collectivisme.

6° Quelle place l'ouvrier doit occuper dans la société.

7° Développement du cosmopolitisme dans ses relations avec la loi naturelle.

8° Le citoyen et le producteur considérés respectivement comme unité sociale dans les diverses écoles démocratiques et socialistes.

9° Données apportées en faveur de l'émancipation sociale par les travaux scientifiques et philosophiques modernes.

10° Quelles sont les causes de la crise que traversent toutes les industries.

Nous applaudissons fort nos amis et coreligionnaires espagnols, de se prendre ainsi aux difficiles études : C'est moins facile à coup sûr que de jouter à qui sera le plus violent (je ne dis pas le plus révolutionnaire) en paroles ; mais c'est beaucoup plus fécond.

Le prolétariat à le sentiment du droit et l'énergie protestataire qui sont indispensables à l'enfantement des sociétés nouvelles. Mais il lui manque l'étude sans laquelle, cependant, s'il vainc il ne vaincra que pour autrui ; il doit s'attacher à comprendre les réalités économiques qui l'écrasent pour voir par où elles sont modifiables et mettre son niveau intellectuel et moral à la hauteur de ses assirations. Cela fait, il sera invincible et ses revendications, au lieu de s'évaporer en paroles et en agitations vaines, feront balle et créeront l'avenir.

Portugal. — Cette noble nation est surtout travaillée en ce moment par l'agitation républicaine, aussi les journaux républicains *O Seculo*, *A Nova Era*, *A Folhio do Paco*, *O Campino*, etc, sont-ils nombreux et florissants. A notre connaissance, il n'existe qu'un journal ouvrier socialiste : *A Operario* d'Oporto, organe collectiviste.

Belgique. — Après la France et l'Allemagne, la Belgique est à coup sûr la nation qui a le plus contribué à la théorique socialiste. Pour s'en convaincre,il suffit de citer, parmi ceux qui ne sont plus. Kats, Jottrand, Bartels, Clarisse Vigoureux, Colins, Louis de Potter et, parmi les contemporains, De Paepe, Hector Denis, Degreef, V. Arnould, A. de Pott er,

Bertrand, Anseele, Ch. Delfosse, etc. Dans les premières années de l'*Association internationale des Travailleurs*, la presse socialiste belge eut sur tout le socialisme de langue française une grande influence par la collectiviste *Internationale* et par la mutuelliste-positiviste *Liberté* de Bruxelles. Plus tard, quatre années après la Commune, le *Mirabeau* de Verviers (Bastin, Piette, Gerombow, etc.), et l'*Economie sociale*, fondée à Bruxelles par le réfugié français Seillier, et qui publia un remarquable cours de César de Paepe, eurent aussi une certaine action sur le public socialiste français.

Aujourd'hui, la presse socialiste belge est plus localisée, mais n'en est pas moins fort vivace. Nous avons la *Sentinelle* de Verviers, organe socialiste révolutionnaire, fondé par Fluse et dont Chauvière est le correspondant parisien ; *La Voix de l'ouvrier*, organe collectiviste, publiée à Bruxelles par notre ami Louis Bertrand ; le *Wallon*, de Liège, organe démocrate socialiste (Célestin Demblon, Oscar Beck, H. A J. Bury, etc.) De plus, la vieille et illustre cité gantoise à deux organes socialistes en langue flamande; le *Vooruit*, (*En Avant*), qui est quotidien, le *Toemkomst*, (l'*Avenir*), qui est hebdomadaire, tous deux très florissants. A Liège, paraît le *Verker*. Enfin, le socialisme a aussi sa revue des questions sociales : *La Société Nouvelle, revue internationale, sociologie, arts, sciences, lettres*, fondée par le citoyen F. Brouez, et où les notabilités socialistes belges se rencontreront avec des socialistes éminents de divers pays. Voici le passage le plus significatif de son programme :

> La paix universelle, a dit Mirabeau, réside dans la mort des partis. Or, ils sont aujourd'hui plus absorbants et plus excessifs que jamais. Ils ne communiquent donc qu'une vitalité factice, une agitation fiévreuse à la société contemporaine. Celle-ci, aux mains des politiciens, est comme une malade livrée aux empiriques.
>
> Seuls les penseurs, les savants sont à même d'établir le diagnostic et d'indiquer la remède moral et économique qui rendra la santé à l'organisme social.
>
> . . Nous voulons faire une œuvre absolument honnête, une œuvre absolument humanitaire, au-dessus de toute idée de parti, où se rencontreront ceux qui savent que la société souffrent et veulent un meilleur avenir. Il est dans notre pays de tels hommes, des hommes de haute intelligence, mais presqu'obscurs, méconnus, sans influence sur la masse. Dans la *Société Nouvelle*, tous pourront exprimer leur conviction de science et d'art. Les jeunes viendront et nous réaliserons peut-être ce rêve de créer un mouvement vers les études sociales.

HOLLANDE. — Le socialisme hollandais est tard venu sur la scène du monde; mais il paraît vouloir gagner le temps perdu grâce aux idées avancées de l'écrivain illustre (Douwes Dekker), qui signe *Multatuli*, et grâce surtout à l'active propagande orale et écrite de notre ami et collaborateur Doméla-Nieuwenhuis, qui a donné au socialisme hollandais un organe hebdomadaire, le *Recht voor allen* (le Droit pour tous), seul journal socialiste des Pays-Bas.

SUISSE. — Il y a déclin incontestable de la presse socialiste suisse. Elle se compose de deux organes en langue française : *Le Révolté*, paraissant à Genève, journal anarchiste, dont l'influence sur l'anarchisme français a été très grande, et le *Précurseur*, journal collectiviste, fondé par le regretté Becker et rédigé par notre ami Solari. Dans la même ville se publie *les Etats-Unis d'Europe* (Ch. Lemonnier, Gœgg, Umilta), organe de la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*. Vient ensuite l'*Arbeiterstimme*, publié à Zurich et qui est l'organe des socialistes suisses de langue allemande.

Autriche-Hongrie.— En Autriche aussi, il y a eu diminution dans le nombre des journaux socialistes, surtout depuis la répression impitoyable qui a suivi l'agitation anarchiste et notamment l'échauffourée de Presbourg et les actes de « propagande par le fait » du parti révolutionnaire-anarchiste.

En 1883 les feuilles socialistes de langue allemande, magyare, tchèque, polonaise étaient nombreuses. Voici une liste : *Die Zukunft* (l'Avenir), le *Delniche listy* et *Die Wahrheit* (la Vérité), à Vienne ; le *Radical* et le *Nep-Akarta*, à Pest ; *Der Radikale*, à Reichenberg ; *Der Socialist* et *Der Communist*, à Prague ; le *Praca* (le Travail), à Lemberg ; le *Rabotnik* (l'Ouvrier), à Krakovie ; le *Przedwit* (l'Aurore), imprimé en Suisse par les socialistes galliciens. Tous ces journaux, sauf *Der Radikale*, organe socialiste, défendaient les théories collectivistes, atténuées chez les uns, plus révolutionnaires chez les autres. Les anarchistes introduisaient, en outre, à un grand nombre d'exemplaires, la *Freiheit*, de Most en Autriche, et lançaient fréquemment des placards sur des sujets déterminés.

Actuellement, le socialisme autrichien, abstraction faite de la Hongrie et de la Gallicie, est représente par *Die Wahrheit*, de Vienne, *Der Volksfreund* (l'Ami du peuple), le *Bojovnik* et le *Spravedlnost* de Brunn, organes collectivistes, et par l'anarchiste *Radikale* de Reichenberg. On voit, en parcourant ces journaux, que l'hostilité entre collectivistes et anarchistes autrichiens n'est pas moins vive qu'entre collectivistes et anarchistes de France et d'Allemagne.

Danemark. — Depuis que le parti socialiste danois a laissé le collectivisme révolutionnaire pour un collectivisme plus modéré, il a pour organe officiel le *Social-Demokraten*, journal quotidien qui se vend à 17,000 exemplaires, ce qui est pour le Danemark un succès comparable à celui de la *Marseillaise*, de Rochefort, en 1870. C'est déjà bien, ce n'est pas tout. Après le triomphe électoral du 5 juin qui envoya deux députés ouvriers socialistes au *Folkething*, le *Social Demokratish Ugeblad* d'Aarhaus fut transformé de journal hebdomadaire en journal quotidien et il fait de la très bonne besogne.

Il n'y a pas d'autres journaux socialistes en Danemark, mais le *Student n-Samfund*, société démocratique des étudiants, qui est dans des rapports de cordialité avec le parti ouvrier, publie une série de brochures ou les revendications politiques et sociales du peuple danois sont énergiquement défendues.

Suède-Norwège. — D'après l'officier de police prussien (Dr Zacher) qui a écrit *Die rothe Internationale* (l'Internationale rouge), pour épouvanter les bourgeois, la propagande socialiste danoise et allemande commencerait à pénétrer en Suède. L'agitation républicaine en Norwège pour le suffrage universel dans toute la Scandinavie est très favorable, en effet, à l'éclosion du socialisme. Dans les centres industriels, les groupements socialistes commencent à se former en dépit de la puissante diversion coopératiste des *Rings*, et un journal démocratique socialiste, le *Folksviljan* (la Volonté du peuple), se publie à Malmoe, depuis janvier 1884.

Le socialisme russe est dignement représenté, à l'étranger, par le *Messager de la volonté du peuple (Westnik-Norodnoi Woli)*, édité par l'éminent socialiste Pierre Lavroff et par L. Tikomiroff.

Le *Messager*, qui paraît à Genève tous les deux mois en volume de

200 pages et qui pénètre en Russie, n'est pas un organe sectaire ; il contient des articles inspirés sans doute par la même idée générale, mais divergents sur les points secondaires. Le programme, signé Lawroff et Tikomiroff, est d'ailleurs largement tracé (1).

En voici les dispositions principales :

Le Messager de la Volonté du peuple, se propose d'être, à l'étranger, l'organe du socialisme russe, représenté surtout par le *Parti de la volonté du peuple*, qui lutte dans des conditions déterminées pour des buts clairement définis.

Bien que jeune encore, le socialisme russe a marqué fortement son entrée dans l'histoire et il est devenu l'un des éléments les plus importants de la Russie contemporaine. Par conséquent, une publication qui vise à le représenter, n'a pas de buts particuliers à se proposer, ni de programme à rétrécir ou à élargir, elle a pour devoir de suivre dans ses développements l'idée socialiste russe au sens large.

Dans l'état des choses en Russie, il ne peut pas plus s'agir de concessions ou d'accomodements avec le vieil ordre politique et économique, que de réformes d'ordre transitoire. Les classes dominantes n'abandonneront pas volontairement leurs privileges, et la classe ouvrière ne pourra procéder au redressement égalitaire que lorsqu'elle sera devenue elle même la classe dominante, ou plutôt aura absorbé les autres classes ou elle, c'est-à-dire après la révolution sociale.

C'est pourquoi le *Messager de la volonté du peuple* progagera les principes du socialisme révolutionnaire.

Mettre la classe ouvrière en possession des instruments et des produits du travail, établir un régime politique en harmonie avec ce nouvel ordre de choses, assurer le développement intellectuel, moral et physique de tous, en vue de la solidarité basée sur le travail universalisé, tels sont les buts que se posent les socialistes russes d'accord en cela avec les socialistes convaincus et pensants de tous les pays.

Ce but ne peut être atteint que par l'organisation des travailleurs en partis de classe ayant des intérêts communs et des aspirations communes et décidé à combattre sur tous les terrains jusqu'au triomphe. Voilà qui est reconnu par presque tous les socialistes étrangers, car il reste peu de socialistes légalistes.

L'action révolutionnaire s'impose surtout aux socialistes russes, auxquels il est si tragiquement prouvé qu'en Russie tout progrès social est subordonné au changement préalable de l'ordre politique. C'est pourquoi, il entre dans notre programme de hâter, sans pour cela oublier nos revendications socialistes, le renversement de l'ordre politique actuel qui pèse sur notre pays. Nous parlerons donc souvent de révolution politique préalable. Tous ceux qui restés en Russie pensent comme nous, que le renversement de l'ordre politique existant en Russie est d'une inéluctable nécessité, sont appelés à collaborer au *Messager de la Volonté du Peuple*, et nous comptons principalement sur leur appui et leur sympathie.

... Paraissant à l'étranger, *Le Messager* ne pourra pas suivre au jour le jour les petits incidents de la politique courante ; mais il prendra les questions par leur côté le plus général et, au lieu de la petite guerre d'escarmouche, fera la guerre stratégique.

Nous savons bien que notre programme embrasse deux ordres d'idées différents sur lesquels tous ne sont pas d'accord. Il y a même sur ce sujet des divergences qui prouvent la grande vitalité du socialisme russe. Ces divergences, en tant qu'elles ne rompent pas la solidarité dans la lutte entre tous ceux que relie un but général commun, pourront se pruduire dans le *Messager de la Volonté du Peuple*, qui vise a être l'organe général de tous les socialistes révolutionnaires russes, abstraction faite des divergences de détails.

(1) Les socialistes russes, eux aussi ont concentré leurs efforts de presse. Ils ont eu précédemment *Semlja i Wolja* (Terre et Liberté), *Norodnaja Wolja* (la Volonté du Peuple) — qui paraît de temps à autre clandestinement en Russie — *Studentchestwo* (la Jeunesse étudiante), *Listok Norodnoi Woli* (la feuille de la Volonté du peuple), *Obtscheje Djelo* (la cause commune). L'organe socialiste central est maintenant le *Westnik Norodnoi Woli*, dont nous nous occuperons spécialement. Mentionnons le *Wolnoie Slovo* (la Parole libre), organe autonomiste, petit russien du professeur Dragomanof, publié à Genève comme le *Westnik Norodnoi Woli*.

Nous serons donc très larges pour accepter et insérer intégralement les articles signés (de noms ou de pseudonymes) à la condition, toutefois, qu'ils se tiendront dans les hautes questions théoriques et que les attaques personnelles ou polémiques trop irritantes en seront exclues. Les citoyens chargés de la publication n'useront du droit d'observation qu'avec une extrême réserve du droit d'observation. Ils se souviendront toujours qu'ils ont pour devoir de favoriser les opinions diverses unies entre elles par les buts communs du socialisme révolutionnaire russe et par la conviction que, pour réaliser l'idéal social poursuivi, il faut tout d'abord procéder au changement de l'ordre politique en Russie.

Les rédacteurs du *Messager de la Volonté du Peuple* ne pouvaient être plus larges : ils sont avant tout socialistes révolutionnaires ; mais depuis les abominables comdamnations des propagandistes de 1874-77, peut-on croire encore aux moyens pacifiques en Russie, et le renversement d'un gouvernement si oppressif ne s'impose-t-il pas ?

Nous avons sous les yeux les trois premiers fascicules de cette remarquable publication socialiste révolutionnaire. Nous relevons quelques titres d'articles qui indiqueront à nos lecteurs le haut point de vue du *Messager de la volonté du Peuple :*

Les problèmes du socialisme (Pierre Lavroff) ;

La banqueroute de la science bourgeoise (K. Tarassoff) ;

La crise financière (Riasanoff) ;

Les révolutionnaires et la marche naturelle des évènements (Ouckraïnetz) ;

Matériaux pour la bibliographie de Netchaïeff (L. T. et Z. R.) ;

Le socialisme et la petite bourgeoisie (Asselrod) ;

Les agents politiques et économiques dans la vie des peuples (Tarassoff) ;

Tourgueneff et le développement de la Société russe (P. Lavroff) ;

La situation des mineurs et des ouvriers de fabrique dans l'Oural ;

Fragments de mémoires sur l'affaire des 193 ;

Que devons-nous attendre de la Révolution (Tikomiroff) ;

La Révolution sociale et les problèmes de la moralité (Lavroff) ;

Souvenirs d'un socialiste russe (1877-1879) (Debangori-Makriemitch) ;

Oraison funèbre d'Alexandre II (Souvenirs d'un forçat politique).

Une importante partie du *Messager* est, en outre, consacrée, sous le titre de *revue contemporaine*, à une revue des faits sociaux du monde politique et économique russe.

REVUE DES LIVRES

Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction, par M. Guyau. — Paris, Félix Alcan, prix 5 francs.

Ce n'est pas tout de démolir pièce à pièce l'édifice croulant des temps anciens; il faut reconstrui e ou du moins amasser, autant qu'il est en notre pouvoir de le faire, les matériaux de la reconstruction philosophique, politique et sociale qui s'impose à notre siècle.

Nous n'avons plus de roi: il faut organiser la République; nous n'avons plus de classes aux droits et aux devoirs différents, mais seulement des pauvres et des riches, des exploités et des oppresseurs: il faut organiser socialement la production et l'échange; nous n'avons plus de Dieu: il faut nous hausser à la conception de l'univers, élever, fortifier, humaniser les forces morales de l'homme, arborer l'idéal humain aux vives couleurs de la science et de la justice.

Lourde est la tâche, car c'est tout un nouveau monde à mettre sur pied. Aussi devons-nous accueillir avec reconnaissance ceux qui s'attachent au pénible et obscur travail, apportent leur contribution à l'élaboration des éléments nouveaux que réclame, pour ses splendeurs futures, l'humanité en marche.

L'humanité a dépassé ses dieux; elle sait qu'elle ne doit plus compter que sur elle-même, car, dans la limite des fatalités cosmiques, l'homme collectif est l'artisan de sa destinée et les temps sont venus ou les rêves religieux doivent faire place à l'activité éclairée et bienfaisante.

« Nul main ne nous dirige, nul œil ne nous voit; pour nous le gouvernail est « brisé depuis longtemps, ou plutôt il n'y en a jamais eu. Il est à faire. C'est une « grande tâche, et c'est notre tâche. »

Ces lignes terminent l'admirable livre que nous avons sous les yeux et où nous avons puisé bien des idées d'une pénétrante originalité.

M. Guyau ne s'attarde pas trop à combattre la morale théologique; il lui dédie cependant un apologue de grande force; le voici:

« C'était dans un rêve, un ange m'emportait vers les cieux du Créateur. A mesure » que je m'élevais, j'entendais monter de la terre vers moi une longue et triste ru- » meur, semblable à la chanson monotone des torrents qui s'entend du haut des » montagnes dans le silence des sommets.

» Mais, cette fois, je distinguais des voix humaines: c'était des sanglots mêlés » d'actions de grâce, des gémissements entrecoupés de bénédictions, c'était des sup- » plications désolées, des soupirs de poitrines mourantes qui s'exhalaient avec de » l'encens; et tout cela se fondait dans une seule voix immense, en une si déchirante » symphonie que mon cœur se gonfla de pitié; le ciel m'en parut obscurci, et je ne » vis plus ni le soleil, ni la gaieté de l'univers. Je me tournai vers celui qui m'ac- » compagnait:

» N'entendez-vous pas? lui dis-je.» L'ange me regarda d'un regard serein et pai- » sible » Ce sont, dit-il, les prières des hommes qui de la terre montent vers Dieu.» » Pendant qu'il parlait son aile blanche brillait au soleil; mais elle me parut toute » noire et pleine d'horreur, « Comme je fondrais en larmes si j'étais ce Dieu! » » m'écriai-je, et je me mis en effet à pleurer comme un enfant. Je lâchai la main de » l'ange e je me laissai retomber sur la terre, pensant qu'il restait en moi trop d'hu- » manité pour que je puisse vivre au ciel. »

Restons donc sur la terre, en face des lois naturelles qui nous dominent; mais vouons-nous au travail social qui peut tant pour diminuer la souffrance, l'ignorance et l'iniquité en nous et autour de nous. Là est le grand et viril devoir: la vertu est à la morale ce qu'est au travail la fatigue stérile que dans les *workhouses* anglaises on impose aux malheureux affamés.

Il n'y a moralité effective que là où il y a but social: « L'homme, dit excellemment notre auteur, a toujours besoin de croire qu'il y a quelque chose de bon non seulement dans l'intention, mais aussi dans l'action. Il faut que l'intelligence approuve l'impératif et qu'un sentiment s'attache à son objet,»

Partant de là M. Guyau repousse l'*Impératif catégorique* de Kant. Il s'en prend ensuite au pessimisme, auquel il reproche d'être hostile à l'action de la vie. Toute-

fois, il se garde de tomber dans l'optimisme, si fécond à certaines époques d'enthousiasme — comme pendant la Révolution française — mais si immoral au fond, puisqu'il tend, on l'a vu même avec ses meilleurs représentants, Leibnitz et Spinosa, à diviniser toute injustice.

Le jeune écrivain considère plutôt, en disciple de notre éminent Fouillée, l'homme évolué, ayant une grande force d'adaptation, de réaction et d'organisation, en présence d'une nature indifférente.

« La science, dit-il, n'a jamais constaté une seule fois l'existence d'une intention bonne ou mauvaise derrière un phénomène de la nature. »

Voilà qui est bien désolant ; c'est viril aussi.

Que faire dans cette situation?

S'attacher au devoir social, qui ne peut tromper, puisqu'il réalisera sous nos yeux le mieux-être moral et physique de nos semblables et la diminution de la souffrance de tous les êtres : ce double but de l'activité humaine.

Et nous aussi, matérialistes ou naturistes honnis, socialistes calomniés, nous avons notre morale, qui est supérieure à celles qui l'ont précédée, puisqu'elle embrasse toutes les manifestations de la vie universelle et qu'elle a pour principe cette belle parole d'Auguste Comte : « Vivre pour autrui. »

England for all, By H. M. Hindman, London, Allen, Ave Maria Sone, price sixpence.

M. Hyndman, auteur de livres estimés est le plus connu des chefs de la *Démocratic fédération*, et l'analyse que nous allons faire de son *England for all* (l'Angleterre pour tous) montrera que nous avons affaire ici à un penseur de grand mérite.

M. Hyndman, qui a tenu à donner en 190 pages, un manuel d'économie socialiste aux hommes de son parti, s'inspire, comme il le dit dans sa préface, des doctrines de Marx. Il commence par critiquer le système capitaliste, qui a pour évangile : « l'avidité et l'égoïsme, » pour résultat « la concentration de la richesse entre les mains de quelques oisifs et l'asservissement, la paupérisation, l'épuisement par les fatigues et par la fin du plus grand nombre. » Puis, entrant dans le cœur de la question, il fait l'historique du triste état de chose que subissent les prolétaires.

En aucun pays du monde, la spoliation du peuple par l'aristocratie n'a été aussi insolemment voulue, aussi violemment consommée qu'en Angleterre.

Les vieux historiens ont conservé le souvenir de ce peuple de petits propriétaires, de cette *yeomanry* indépendante et aisée qui fit si bonne figure contre la formidable chevalerie française. Mais au XV[e] siècle commença « l'éviction. » Les biens des petits propriétaires, les biens communaux, les landlords pillards prirent tout, massacrant les rébalcitrants et faisant des lois pour refouler légalement les survivants. Les résultats furent immédiats. Une horrible misère et la transformation des petits propriétaires en un prolétariat affamé et sans feu ni lieu, qu'on put pour l'agriculture et l'industrie exploiter sans vergogne après l'avoir jeté sans garanties, sans ressources, sur les marchés du travail, où il est réduit à vendre sa force de travail pour vivre.

Bientôt il y eu d'un côté les landlords qui, à deux mille, possèdent, 38,000 000 d'acres de terre dont ils retirent 700,000,000 de rentes, tandis que 20,000 autres possèdent le reste du sol. D'autre part, il y eut les employeurs et les négociants qui eux, ont en partage l'outillage industriel et d'immenses stocks de marchandises. Ces deux catégories sociales forment ce que, d'un terme général, on appelle *la classe capitaliste* qui, tenant en main la matière et les instruments de travail, ne permet le travail à la classe ouvrière qu'à la condition d'un gros bénéfice. C'est par là qu'elle augmente son avoir, car, qu'est le capital, sinon l'écart entre le travail fourni et le travail payé ? Payant moins qu'on ne lui a fourni, l'employeur *capitaliste* s'approprie la différence Dès lors le capitaliste, toujours affamé de nouveaux capitaux, n'a qu'un but : faire travailler le plus possible, au moindre prix possible.

Logiquement, par suite, plus il y a de capitalisation, plus il y a dans le prolétariat exténuation et misère. Ainsi entre salariants et salariés les intérêts sont antagoniques, quoi que disent les économistes bourgeois.

Les ouvriers doivent prendre leur parti de cette « guerre des classes » et s'organiser « en parti distinct » pour revendiquer socialement la matière et les instruments de travail dont ils ont été dépouillés d'abord par la noblesse, plus tard (et cela dure encore), par le système capitaliste empirant de la production et de la circulation des richesses

Seulement tout ne peut être obtenu d'un coup et il faut commencer par un programme de réalisations successives.

Le programme de M. Hyndman porte en substance :

Suffrage universel, mandat triennal, indemnité des députés;

La Chambre des lords transformée en un grand conseil des colonies et des dépendances anglaises ;

Attribution de la Chambre des communes, partout, surtout sur les affaires d'organisation et d'administration intérieure;

Grandes attributions laissées aux assemblées de comtés et aux conseils municipaux, notamment dans les choses économiques et dans le sens de la socialisation du sol;

Rachat des chemins de fer et leur administration par l'Etat;

Constitution d'un ministère de la navigation, des canaux et des forêts;

Lois de protection des travailleurs dans les usines quelconque et dans les mines;

Instruction gratuite et obligatoire pour tous.

Fixation de la journee de travail a 8 heures;

Obligation pour les municipalités de bâtir des maisons ouvrières, et de faire assainir celles des anciennes qui en sont susceptibles!

Trains à très bon marché pour les ouvriers, dans tous le rayons des grandes villes, etc.

Telle est l'économie de *England for all.* L'auteur, à plusieurs reprises, flétrit l'égoïsme bourgeois et dit qu'il est temps pour le bien de l'humanité que le prolétariat fasse la conquête des pouvoirs politiques en votant pour les siens, en leur donnant pour mandat de mettre la main à la transformation sociale. Ensuite M. Hyndman consacre un chapitre excellent et débordant de sentiments généreux a la malheureuse Irlande, dont il réclame l'autonomie. l'Inde, non moins malheureuse, ne le laisse pas non plus insensible. Pour elle aussi, il réclame une part dans la représentation nationale et le plus d'autonomie possible; de même pour les colonies.

A l'Extérieur l'auteur de *England for all* demande une politique de solidarité démocratique, et, en attendant, il fait sienne et commente chaleureusement, en s'adressant aussi aux femmes, le cris fameux du *Manifeste des communistes*: *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !*

Notice anecdotiques de la Révolution française, par M, Jean Bernard. Librairie française, 42, rue de Maubeuge, Paris. — Prix 3 francs.

En dehors des faits de la Révolution, que M. Jean Bernard raconte avec exactitude et brio, semaine par semaine, nous trouvons dans ce livre très bien enlevé des appréciations sur les hommes et sur les évènements, où la bourgeoisie est durement traitée; qu'on en juge par cet extrait:

Il s'agit des empiétements de la bourgeoisie au moment où, après les journées des 5 et 6 octobre, l'Assemblée quitte Versailles pour venir se fixer à Paris. Elle trouve en face d'elle la Commune bourgeoise de Bailly, à laquelle Jean Bernard fait vertement le procès:

« Despotisme sans grandeur, sans aucun des reflets, sans aucun des éclairs de gloire qui éclairaient quelquefois les hontes de l'ancien régime; despotisme dominant tout, voulant tout gouverner, comptant pour rien le prolétariat, qu'il éloignait de cette distribution nouvelle de la fortune de la France. Une poignée d'ambitieux de cette classe moyenne accaparait la Révolution, se servant du peuple comme d'une force contre la noblesse, dont les bourgeois briguaient la puissance et les privilèges.

« Car c'est bien là toute l'œuvre de la bourgeoisie: s'emparer de ces anciens privilèges et non pas les supprimer ni les détruire, mais en bénéficier en faire sa chose et constituer cette caste égoïste de parvenus, de jouisseurs, de satisfaits, qui, depuis cent ans, occupent, sous divers noms, alternativement le pouvoir, changeant de formules gouvernementales, mais conservant toujours les mêmes systèmes, méconnaissant la grande idée révolutionnaire, et mettant leur appétit de jouissances, leur besoin de domination au-dessus des principes, dont ils se servent comme d'un escabeau pour arriver aux affaires publiques et qu'ils renient le jour ou leur ambition est satisfaite

« Ils ont toujours été les mêmes; les hommes ont changé, mais la duperie est restée, et le peuple a toujours été livré à des flagorneurs et a des intrigants,

» Oui, oui tous ont le même désir égoïste et immodéré du pouvoir sacrifiant les plus grandes idées, les principes sublimes, flattant pour dominer, se mettant avec le peuple pour s'élever et essayant le lendemain de briser cet instrument qui a fait leur force, la veille.

« Devant eux, trois générations de prolétaires ont courbé la tête; ils ont pris le gouvernement, les uns par ruse, les autres par escalade, tous par le mensonge. Les uns se servant de la force, les autres employant les grandes choses et les grandes idées, mais tous égaux devant cette volonté criminelle de retarder le jour de la justice pour le peuple; ils ont même poussé le blasphème jusqu'à dire: « Il n'y a pas de question sociale.

« Nous verrons bien! »

M. Jean Bernard, sortant de l'Assemblée, fait ensuite assister le lecteur aux manifestations de la place publique et nous fait, en quelque sorte, vivre la Révolution:

« Cette assemblée s'éloignait chaque jour de son magnifique point de départ, elle établit un mode de votation que nous résumons en deux mots : l'élection à deux degrés nommant les délégués qui eux mêmes nomment les députés.

« Ces décisions furent accueillies dans le public par une indignation patriotique qui ne fut pas sans effrayer quelque peu les membres de l'Assemblée.

« — Eh quoi ! écrivait Camille Desmoulins, dans ce merveilleux langage qui n'a jamais eu d'imitateurs, Jean-Jacques Rousseau, Corneille, Mably n'auraient pas été éligible !

« S'adressant aux députés du clergé :

« — Prêtres fourbes, qui avez voté cette loi, leur dit-il, vous ne voyez pas que Jésus-Christ aurait été inéligible et que vous rangez votre Dieu parmi la canaille »

Terminons ces citations en annonçant que M. Jean Bernard publiera, dans un de nos prochains numéros, un article écrit pour la *Revue socialiste*, ayant pour sujet et pour titre : Le *Prolétariat devant l'Assemblée constituante*.

Propos révolutionnaires, par Emile Digeon. — Paris. Décembre, imprimeur, 326, rue de Vaugirard, prix 40 centimes.

Persécuté avec acharnement par tous les gouvernements le parti anarchiste persévère par toute l'Europe dans ses tentatives de *propagande par le fait*, en dépit des potences qui se dressent pour lui de Pétersbourg à Vienne, à Madrid, inclusivement. En France, c'est lui surtout qui peuple les prisons politiques de Marseille, de Lyon, de Paris, de Clairvaux, ses journaux toujours frappés renaissent sans cesse.

De tant de pareilles preuves de vitalité, il importe de se départir du dédain en vogue et de chercher à connaître le parti anarchiste aussi dans ses théories.

Celui des théoriciens actuels qui s'est le plus appliqué au côté positif des questions et qui jouit parmi ses coreligionnaires de la plus légitime influence est à coup sûr Emile Digeon. Que dit-il dans ses *Propos anarchistes* ? D'abord ceci : » Il est impossible de détruire les iniquites sociales autrement que par *l'action révolutionnaire*, immédiate si possible. «

Ensuite ce qui suit : « On ne peut raisonnablement attendre d'un gouvernement quelconque, fut-il un Etat ouvrier, la liberté absolue conjointement avec l'abolition de l'homme par l'homme. «

Il dépend des conservateurs que la première affirmation soit vraie ou fausse. Que de fois ne leur avons nous pas dit nous même : Réformes ou Révolution, et ils laissent toujours les souffrances grandir, la situation empira. La persistance d'un tel aveuglement donnerait plutôt qu'on ne le croit raison à l'écrivain anarchiste.

Sur la seconde question, par exemple, nous ne lui donnons pas gain de cause par cette bonne raison que la *liberté absolue* engendre nécessairement — étant l'application de la loi du plus fort — l'exploitation de l'homme par l'homme : nous ne sommes pas pour la liberté absolue ; dans une certaine mesure, nous sommes étatistes.

Oui l'émancipation religieuse, civile, politique, sociale, oui toute la liberté compatible avec les nécessités de l'organisme social ; mais non *liberté absolue*. Il n'y a eu de liberté absolue dans la société, que pour les monarques assyriens, les premiers césars romains et les brigands féodaux du moyen-âge. Il n'y a pas de vie collective possible sans lien social, sans pacte politique, sans combinaison de travail sans échange de services, sans devoirs mutuels consentis, et des lors obligatoires, sans solidarité organisée en un mot.

Et pour qu'il en soit ainsi, il ne suffit pas, comme le croient quelques anarchistes, de briser l'organisation sociale actuelle, pour laisser ensuite les intérêts aux prises. En agissant ainsi on ne ferait que déchaîner les convoitises et livrer, de plus en plus, le monde aux plus violents et aux plus forts.

Emile Digeon ne va pas jusque-là. Pour lui : « Ceux qui n'admettent aucune règle sociale, même librement consentie et sans cesse modifiable, ne comprennent » pas les nécessités que la nature à imposées à l'homme. »

» Si leurs idées se réalisaient, elles amèneraient fatalement la domination des » faibles par les forts, le régime de la force brutale — contrairement aux aspirations » égalitaires et libertaires qu'ils manifestent avec ardeur. »

Que disions-nous tout à l'heure ?

En un mot, une organisation continuelle et mouvante, succédant à la liquidation révolutionnaire à laquelle il s'agit de procéder au plutôt par tous les moyens, c'est ce que notre auteur préconise sous le nom d'*anarchie rationnelle*.

« Plus de parlementarisme, nous dit-il ; des agents constamment révocables, » fonctionnant dans le sein des corporations chargées automatiquement des services » publics, ne pouvant jamais mettre en danger les droits de collectivité générale. »

Ce serait fort beau ; mais les services publics ont un caractère social non un caractère corporatif, et ils ne peuvent être exercés que sous le haut contrôle et, dans

certains cas mêmes, sous la haute direction de la collectivité représentée par ses délégués généraux. Ceux-là, on pourra les appeler administrateurs centraux; mais il n'en constitueront pas moins une sorte de gouvernement.

En fait, nous allons à l'abolition des gouvernements politiques presque exclusivement repressifs et, seulement, il s'agit (en attendant que le développement des mœurs ait rendu les lois inutiles), sous peine de repressions mortelles, de les remplacer par une administration sociale soucieuse des *intérêts généraux non divisibles,* autant que du développement intégral et progressif de tous les êtres humains.

Les questions sociales, par Elie Peyron, Beziers. — P. Rivière, imprimeur Prix 3 francs.

Livre d'un économiste avancé, ou si l'on préfère d'un socialiste modéré · les deux sont synonymes.

M. Elie Peyron trouve des accents émus pour parler des misères sociales, qui déparent et affligent la société moderne et il est de ceu qui croient à l'urgence d'un soulagement rapide des souffrances et d'une réforme sociale profonde.

Comme soulagement immédiat, le droit à l'assistance sérieusement exercé, afin qu'en attendant mieux nul ne manque du strict nécessaire, et, comme instrument de réforme sociale, il fait appel au crédit populaire et aux associations ouvrières subventionnées par l'Etat.

« Le Trésor, dit-il, protège les patrons par les tarifs de douane, les armateurs par » des primes à la construction, l'art musical par des subventions théâtrales (à la » haute finance, par les garanties d'intérêts aux Compagnies de chemins de fer, à la » bourgeoisie moyenne, par les bourses des collèges), il pourrait justifier de précé- » dents, pour excuser l'aide pécuniaire qu'il donnerait aux débuts des sociétés coopé- » ratives. »

Il écrit plus loin :

« Avant de traiter le sujet de la suppression du salariat, nous avons couru au » plus pressé et nous nous sommes demandé comment l'ouvrier laborieux pourrait » aujourd'hui se procurer du pain, quand il serait atteint d'une complète incapacité » de travail ou quand il serait devenu vieux ; comment il pourrait assurer à sa veuve » et à ses enfants en bas âge, des ressources suffisantes, pour attendre que ses fils » gagnent la vie de la famille. Nous nous sommes enquis des moyens à employer, » pour substituer au service de l'assistance publique le jeu scientifique de l'assu- » rance.

« En matière d'assurances ouvrières, comme il s'agit à d'une question d'humanité, nous nous declarons résolument socialistes d'Etat. »

En somme, M. Elie Peyron est un socialite-mutuelliste et, à ce titre, un croyant de la coopération : mais, en même temps, il accepte que l'Etat intervienne de ses deniers, pour assurer, en attendant la transformation sociale, le strict nécessaire aux victimes des chômages et aux invalides du travail.

Le jour où la classe dirigeante, accepterait ce programme philantropique, elle diminuerait grandement les chances de révolution violente et commencerait la série des réformes sociales urgentes.

La Revue Socialiste devant être surtout un laboratoire d'idées, nous accorderons une large place à la bibliographie et nous efforcerons de signaler toutes les publications philosophiques, politiques, économiques et socialistes importantes. C'est donc par exception et seulement par suite des remplissages impossible à éviter dans un premier numéro, que notre revue des livres sera cette fois si restreinte.

Nous devons renvoyer au prochain numéro l'analyse des livres ci-après :

La propriété sociale et la Démocratie, par Alfred Fouillée. Hachette et Cie. Prix 3 fr. 50.

Verdadès psicologicas segun los principios de la ciencia moderna, par U. R. Quinones. Sabadell, Ribeya, Calle de la Salud, 159 Precio 1, 50 pesetas.

Légendes et chants de gestes canaques avec dessins vocabulaires, par Louise Michel. Keva et Cie éditeurs, 7, rue Berthollet. Paris, prix broché 2 fr. 50.

The woman question in Europe, a series of original assays edited by Theodore Stanton. M. A. G. P. Putnam's sons New York, 27 and 29 west 23 d. Street. — 25 Henrietta street Covent Garden London. — G. Fiscbacker, 33, rue de Seine, Paris. Prix 7 fr. 50.

Die rothe Internationale von Dr Zacher, regierrungs accessor. Berlin 1884.

La femme esclave, conférence par M. T. Fallot secrétaire de la *Ligue française pour le relèvement de la moralité publique*, Fischbacker, 33, rue de Seine, prix 1 fr.

Vive la République Européenne! par Henri Brissac, chez l'auteur, 7, boulevard Arago, prix 50 centimes.

Histoire du Socialisme, par B. Malon, 4e volume. Derveaux, éditeur, 32, rue d'Angoulême, prix 6 fr.

Le libre échange absolu à l'intérieur et à la frontière, par Alcide Amelin, l'un des lauréats du concours Péreire, Paris, Guillaumin, prix 6 fr.

Socialismo et sociologia criminale. I, *Il socialismo*, appunti di N. Colajanni. Catania (Sicile J. Tropea, éditore prezzo L. 5.)

LES CHANSONS DE J.-B. CLÉMENT. — L'auteur de *Quatre-vingt-neuf*, du *Temps des cerises*, des *Traîne-Misère*, *Bonjour Printemps*, etc., etc., va faire paraître un volume de ses chansons.

Ce volume in-18 charpentier, de 360 pages, contenant plus de 100 chansons ne coûtera que 2 fr. ; mais pour l'établir à ce prix, l'auteur à dû l'éditer lui-même par voie de souscription.

Les personnes qui désireraient contribuer à l'édition de ce volume sont priées d'adresser le montant de leur souscription, en espèces ou en timbres-poste, à MM. ROBERT et Cie, imprimeurs, 19, faubourg Saint-Denis, Paris. Ils recevront franco.

REMERCIEMENTS

Nous remercions cordialement nos confrères de la presse démocratique et socialiste qui ont annoncé sympathiquement la *Revue socialiste*, et notamment l'*Intransigeant*, le *Radical*, l'*Ouvrier chapelier*, la *Nation*, la *France libre*, la *Bataille*, le *Cri du peuple*, de Paris, la *Voix de l'ouvrier* (Bruxelles), le *Wallon* (Liège), la *Sentinelle* (Verviers), le *Radical algérien*, le *Précurseur* (Genève), le *Courrier de l'Europe* (Londres(, *Il Sole* (Milan), l'*Araldo* (Como), le *Petit Var* (Toulon), le *Travailleur* (Marseille), le *Devoir* (Guise), l'*Hérault* (Béziers), la *Revue provinciale* (Marseille-Lyon), l'*Eclaireur* (Perpignan), le *Radical des Alpes*, la *Lanterne des Issers* (Bordji-Menaël, Algérie), *Tunis journal* (Tunis), le *National républicain de Tournon*, l'*Avenir social*, de Marseille, l'*Union républicaine*, de Mâcon, etc.

MADAME B. GENDRE

En même temps que le socialisme russe, que la démocratie européenne, la *Revue socialiste* a fait une grande perte en la personne de Mme Nikitine (B. Gendre), l'éminente collaboratrice de la *Justice* et de la *Nouvelle Revue*. Nous pensions insérer un article d'elle, dans ce numéro, et nous avons à déplorer la mort de cette noble femme qui fut une érudite dans les choses d'économie sociale, un penseur remarquable et un écrivain de grand talent.

Nous inscrivons pieusement ces lignes qui témoignent de nos regrets et de notre vénération pour la disparue, frappée à 42 ans, au seuil de la gloire et au moment où sa participation à la grande élaboration socialiste était devenue si importante et si précieuse.

Nous ne nous en tiendrons pas là et publierons une étude que nous a promise un de ses compatriotes et coreligionnaires, sur ses travaux inédits.

BULLETIN FINANCIER

La liquidation de décembre s'est effectuée aux plus hauts cours du mois. Toutes les causes, soit politiques ou financières, qui devaient logiquement provoquer une réaction ont dû complètement s'effacer devant la tenacité de la spéculation à la hausse qui est complètement maîtresse du terrain. Les acheteurs n'ont donc qu'à se féliciter des résultats qu'ils ont obtenus et donc l'importance se chiffre par 1.05 sur le 3 0|0 ; 1.60 sur l'amortissable et 0.90 sur le 4 1|2.

Le marché a été assez calme pendant les quelques jours qui ont été nécessaires pour terminer la liquidation, mais une fois toutes les situations régularisées, la marche en avant s'est accentuée. Ainsi le 3 0|0, compensé à 79.20 se trouve à 79.60 ; l'amortissable fait 81.97, son cours de compensation est 81.35 ; le 4 1|2 compensé à 109.25 s'est élevé à 109.70.

Les établissements de crédit, qui jusqu'ici avaient été délaissés par la spéculation, sont sortis de leur immobilité. Les affaires, sur quelques-uns d'entr'eux, sont très actives, et les cours sont en progrès.

La Banque de France fait au comptant 5,100 francs.

Le dividende de 1882 avait été de 290 francs ; celui de 1883 de 236 francs. Le dividende de 1884 s'est abaissé à 220.60. Les dividendes de cet établissement sont nécessairement soumis à de grandes variations. Très élevés lorsque le taux de l'escompte se tend, ils s'abaissent subitement lorsque le taux de l'escompte diminue en même temps que le portefeuille decroît. Le taux de l'escompte s'est constamment maintenu à 3 0|0, en 1884 comme en 1883.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont très peu mouvementées. Ces titres offrent peu d'aléa à la spéculation qui les néglige pour le moment.

Le marché du Suez est très agité, les vendeurs invoquent la diminution des recettes pour peser sur les cours : mais leur succès ne sera que passager ; un enlèvement est probable, étant donné que malgré la diminution des recettes, le dividende de 1884 est le même que celui de 1883.

L'action du Crédit Foncier, sur lequel un coupon de 30 francs a été détaché, reste demandée à 1,330.

Ce titre, en raison de son caractère spécial et de la certitude de son revenu, doit se capitaliser à 4 0|0, comme les rentes ; du reste, il a gagné pendant l'année qui vient de s'écouler plus de 100 fr. Sur les obligations foncières et communales, la progression des cours a été également sensible pendant cette même année. L'obligation communale de 1879 s'est élevée de 435 à 448 ; la Foncière 1879 de 443 à 444 ; la Communale 1880 de 333 à 446; c'est la Foncière 1883 qui a le plus progressé : émise à 330 fr., elle a atteint le cours de 360 francs. Toutes ces obligations ont suivi de près la hausse des rentes et des obligations des grandes Compagnies de chemins de fer ; elles se sont placées, dans l'estime des capitalistes, au même rang que ces derniers titres. Garanties comme elles le sont par des créances hypothécaires d'une valeur double, productives d'un intérêt certain, elles devaient, à mesure qu'elles seraient plus connues du public, attirer les capitaux de placement. C'est ce qui est arrivé, et on peut être assuré que cet ensemble de qualités les fera rechercher de plus en plus de la grande et de la petite épargne.

Le Rédacteur-Gérant : Benoît Malon

IMPRIMERIE BELLENAND, 19, RUE BLONDEL. PARIS.

LE SOCIALISME

Le socialisme est né en même temps que le monde et ne finira qu'avec lui, car le socialisme c'est la recherche du meilleur moyen de vivre en société, de manière à ce que : dans un peuple, les uns ne soient pas sacrifiés aux autres.

Tant que l'espèce n'est pas complètement civilisée, les plus forts et les plus rusés cherchent à imposer leurs volontés et le rationnement au plus faible ; et, naturellement, les plus faibles cherchent à ne pas obéir et à ne pas se laisser rationner. Voilà la cause et le but du socialisme: il résulte du besoin de conservation et de développement qui existe en chaque individu, et voilà pourquoi il est indestructible parce que tant que la race humaine existera, elle cherchera à se conserver et à étendre le cadre de ses satisfactions, c'est la loi du progrès social.

Lorsque les vexations et la misère deviennent trop grandes, le peuple irrité se révolte et brise ses ennemis; mais, ces explosions de colère n'améliorent que peu sa situation, parce que le peuple n'a pas pu s'arracher d'un seul coup à sa routine, à ses préjugés, à son ignorance, et, chaque fois qu'il a été victorieux, il n'a renversé que les abus les plus grossiers ; même, si parmi les révoltés il y a eu des hommes supérieurs, qui ont proposé ou édicté des lois qui constituaient un grand écart avec les choses existantes, la masse n'a pas compris et a laissé tomber ce progrès qui dépassait sa portée.

La preuve en existe dans la constitution de 89; elle dit : « Tous les français sont égaux devant la loi » et après un siècle voilà l'égalité que nous avons :

1° Service militaire : — Prolétaires, 5 ans. Riches, volontariat 1 an. Clergé, rien du tout.

2° Droit d'association : — Réservé en fait aux riches et au clergé, les capitalistes empêchant, en dépit des lois, le peuple d'en user.

3° Liberté du travail : — Enlevée au peuple par l'impossibilité de se livrer aux travaux et entreprises, réservée aux possesseurs de monopoles et privilèges.

Et ainsi de suite, tous les articles de la constitution.

Puis cette conquête récente : Suffrage universel.

Recto : — Tous les citoyens sont électeurs et nomment les députés pour la législation.

Verso : — C'est comme si les électeurs ne votaient pas, puisque on leur impose un Sénat nommé au suffrage restreint et que ce Sénat a le droit de repousser les lois faites par les députés.

En résumé, tout ce que le peuple possède comme indépendance et comme garantie, il le possède parce que c'est entré dans les mœurs et non pas parce que c'est écrit dans la loi.

Mais le socialisme ne peut pas s'établir du jour au lendemain, à coup de décrets ; en revanche, il vient quand même, malgré les décrets, les édits, les répressions, les terreurs : il vient par la force des choses.

Pour le présent, il vient par la concentration des capitaux et par l'embrigadement des masses à l'usine, à la manufacture et dans les compagnies d'exploitation.

Tant que le travailleur a pu vivoter librement de son travail. chez lui; tant que les plus actifs ont pu espérer devenir petits patrons à leur tour, chacun s'est concentré dans l'horizon de sa réussite, et meurent les compagnons ! tant pis pour eux ! Mais avec l'embrigadement à l'usine, le travailleur perd cette indifférence; comme son sort est lié à celui des autres, en creusant sa situation. il creuse la situation de tous, et son indignation, il la fait passer dans les rangs de l'atelier.

Quand on est là, des centaines ou des milliers, travaillant pour un seul ou quelques-uns qui empochent tout, il vient bien vite à l'idée de supprimer les privilégiés et de se répartir les bénéfices entre travailleurs. Voilà comment ces prolétaires réunis et exploités par une même main arrivent à comprende la cause de leur mauvais sort, et se préparent à exiger le bien-être pour tous, parce qu'ils le voient possible, tandis que s'ils étaient restés chacun chez soi, ils auraient mis la misère sur le compte de la fatalité.

Si, à leur insu, les tenants du capitalisme favorisent le socialisme, ils s'efforcent de le faire dévier. Ils font soutenir par les économistes à leur dévotion que l'épargne est le remède à la misère.

Enfantillage! Qui consomme? la masse du peuple, et si le peuple épargnait, les travaux se réduiraient, et plus il y aurait épargne, plus les produits resteraient en magasins, plus il y aurait chômage et la misère aurait bientôt dévorée la faible épargne collective, qui n'aurait produit qu'un ralentissement de la vie sociale et de plus grandes souffrances.

Non, ce n'est pas l'épargne qui est la loi du progrès, c'est

le développement des besoins, parce que, plus le peuple a de goûts à satisfaire, plus l'industrie s'étend et plus les travailleurs sont demandés.

Mais c'est d'une meilleure répartition des richesses qu'il s'agit, et ainsi veut le socialisme.

En résumé, le socialisme ne supprime pas la loi du travail, mais au moins, il donne au travailleur la récompense de sa peine. Avec le socialisme, le travailleur acquiert toute l'émulation désirable, parce qu'en échange de sa corvée il peut vivre convenablement et développer ses facultés ; tandis qu'avec le capitalisme, le travailleur ne peut que se dégoûter, se rebuter et tourner le dos à l'ouvrage ; car on finit par se lasser de se tuer à la besogne pour ne gagner que de quoi vivre souvent plus mal que des animaux et pour ne jamais avoir la sécurité du lendemain.

Voilà la source du socialisme, voilà ce que qui l'amène et le conduira au triomphe. Ses moyens d'action sont : 1° les grandes agglomération de travailleurs ; 2° l'unité des idées qui se forme par le va et vient des chemins de fer et de la presse, qui relient les habitants des capitales, des provinces et des hameaux ; 3° la révolution profitable, lorsque le peuple est conscient.

C'est pourquoi les temps de la civilisation socialiste approchent. Nous ne la verrons que poindre ; mais ceux qui viendront après nous en jouiront, et chercheront un plus bel horizon encore, Et il en sera toujours ainsi ; le socialisme, encore une fois, ne s'arrêtera que lorsque la race pensante s'éteindra dans le refroidissement du globe et dans l'ombre de son soleil éteint. Mais tant que la lumière et le feu feront circuler la sève d'un pôle à l'autre de notre planète, le socialisme circulera dans les idées et fera jaillir toujours plus de bien-être, toujours plus de justice.

Léonie Rouzade



LES PROGRÈS
DE L'AGIOTAGE

Si par spéculation on entend la recherche du bénéfice par la vente ou l'achat de marchandises, la spéculation est aussi vieille que les premières sociétés. Mais cette spéculation particulière, qui a pour but la vente ou l'achat à terme de valeurs représentatives plus ou moins réelles et qu'on s'efforce, par tous les moyens licites ou illicites, de faire monter ou baisser, selon son intérêt ; cette sorte de spéculation, dite aussi *agiotage*, est d'origine relativement récente. On peut même dire que c'est Law qui ouvrit le premier la carrière toute grande à ses opérations et à ses scandales.

Non pas cependant que la finance française (celle dont nous allons spécialement nous occuper) n'ait eu, avant Law, d'autres précurseurs éminents dont le nom, roulé dans le fleuve de l'histoire, n'ait surnagé en dépit des remous séculaires.

Mais ces financiers avant la lettre dûrent au commerce, d'aucuns à l'usure, le plus grand nombre aux *Fermes générales*, les centaines de millions que nos financiers modernes doivent surtout à l'*agio*.

Qui trouvons-nous en effet dans le passé antérieur au XVIIIe siècle ? D'abord *Jacques Cœur*, le célèbre « argentier » de Charles VII, le créancier de Caliste III et l'ami, puis l'exécuteur testamentaire d'Agnès Sorel. Cet *argentier* n'avait gagné que par le commerce ses millions d'écus d'or, ses trente « châtellenies » (dont une seule comprenait vingt-deux paroisses), ses somptueux hôtels et ses nombreuses mines d'argent et de cuivre.

L'ancien cordonnier de Lucques, Zametti, arrivé en France avec Catherine de Médicis, et devenu bientôt assez riche pour subventionner, tour à tour, Henri III, la *Ligue* et Henri IV, avait ramassé sa colossale fortune et ses titres de baron de Murat et de Billy, surtout par son affermage de l'odieuse *Gabelle*. Ce que les millions ainsi gagnés représentaient de ruines, de morts de faim et d'envois au galères pour le patient peuple de France, les lamenta-

tion postérieures de notre grand et magnanime Vauban n'en peuvent donner qu'une faible idée.

Lorsque un gentilhomme comme le marquis d'O, seigneur de Fresne, également comtemporain de la *Ligue*, s'enrichissait, c'était aussi aux dépens des contribuables. Il est vrai que, le progrès des temps aidant, ce d'O fondait les *loteries* et créait le système des *rentes viagères*, acheminement à la spéculation proprement dite qui allait avoir, le siècle suivant, un brillant représentant dans Samuel Bernard (1).

Saluons en lui le premier roi des financiers modernes!

Ce financier, le seul homme de son temps que l'orgueilleux Louis XIV, si hautain devant les autres rois, ait attendu, chapeau bas, dans les jardins de Versailles, pratiquait sur les denrées l'agiotage en grand; ce n'était pas sa seule ressource.

« Samuel Bernard, dit A. Chirac, dans les *Rois de la République*, était un juif escompteur, fournisseur des armées; il devint rapidement assez riche pour prêter trente millions sur billets des fermes et vingt-cinq millions sur simple billet du roi. Ses apologistes avouent qu'il agissait de façon « à se rendre toujours maître des prix et des cours de chaque chose, et qu'il jouait ainsi à coup sûr. » Il est célèbre par son accaparemment de tous les vins d'Espagne. Grand viveur, grand débauché, juif de Louis XIV et de Louis XV, il dût, à tant de qualités, des lettres de noblesse, et acheta des comtés et des marquisats. L'aîné de ses fils s'appela comte de Rioux, le cadet, comte de Caubert; sa fille épousa le président Mallé; les Boulain-Villiers et les Cossé-Brissac ont du sang de ce juif dans les veines; qu'on s'étonne après cela de voir, sous la régence, la gentilhommerie judaïser à outrance. Parti de rien, Samuel, baron dépensier, mourut avec plus de soixante millions de fortune. »

Ce *nec pluribus impar* de la finance n'eut pas d'abord beaucoup d'imitateurs dans la variété des entreprises de gain, car c'est

(1) N'oublions pas que l'ancienne monarchie traitait assez cavalièrement ses créanciers en général et les financiers en particulier. De Henri IV à Louis XVI nous pouvons compter 56 banqueroutes gouvernementales. Mais le plus cynique de ces banqueroutiers d'Etat fut Mazarin. Une fois, entre autres, dit Ch. Louandre, il annula d'un trait de plume une dette de soixante millions; et lorsqu'il refusa ainsi de payer les créanciers de l'Etat, il donna pour unique raison que « les uns étaient trop riches et les autres des gens de rien. »

On n'est pas plus spirituel.

Et M. René Stourm, auteur des *Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, a voulu flétrir Cambon parce que, dès le mois d'avril 1792, en proposant de faire attendre la gent avide des fermiers généraux et autres *ejusdem farinæ* le grand conventionnel disait :

« On vous dit que vous ne pouvez suspendre, même pour un très court intervalle, le paiement d'aucune partie de la dette, comme si toutes les créances pouvaient se payer à la fois, comme s'il ne fallait mettre aucun ordre dans les remboursements. Nous faisons la guerre pour notre Constitution, et le maintien de la Constitution n'est-il pas la dette la plus sacrée... L'intérêt même de vos créanciers vous oblige de sacrifier toutes vos ressources pour le succès de la guerre. »

C'était pourtant évident.

presqu'exclusivement par les *Fermes Générales*, que s'enrichirent les Tempier, les Berthelot, les Blin, les Romanet, les l'Huillier, les Ferrand, les Legendre, les Grandval, les Nerville, les de Boulogne, les Montigny, les Montmerqué, les d'Azy (souche de la dure famille des Benoist d'Azy) et autres puissants financiers de la fin du XVIII[e] siècle, à la voracité desquels la mort de Colbert livrait sans défense le pauvre et malheureux Jacques Bonhomme.

Mais nous voici à Jean Law, l'homme aux idées fécondes. Malgré les désastres qui suivirent ses innovations, Law méritera toujours la reconnaissance populaire pour avoir voulu la suppression des *Fermiers généraux*, pour avoir, par suite, voulu mettre les dévorateurs sus-nommés, dans l'impuissance de piller, de ruiner et d'envoyer aux galères les populations affamées de la France, ruinée par les dilapidations de Louis XIV.

I. — Law et son Système.

Le « Système » du célèbre écossais tendait, en somme, à nationaliser le crédit (1); il se résumait, au point de vue pratique, dans la création d'une immense *Banque de dépôts* destinée d'abord à payer toutes les dettes de l'Etat, — grâce à son privilège d'émettre un papier-monnaie garanti par le produit permanent des impôts, — ensuite, à fonder le crédit commercial par la multiplication de la monnaie ou signe d'échange. Cette multiplication était obtenable, d'après Law, par la mobilisation des titres des grandes entreprises industrielles et commerciales, alors existantes ou naissantes.

Assurément, il n'y avait rien là d'impraticable. Mais la cupidité et l'immoralité des contemporains du Régent ne cherchèrent et ne trouvèrent, dans ces projets de réforme financière, qu'un prétexte à agiotage effréné, à gains illicites et coupables.

Quoiqu'il en soit, peu de semaines après leur émission, les actions de la Banque haussèrent exorbitamment. Les millions en perspective dansèrent la sarabande dans les cervaux ; il passa un vent de folie universelle, dont la rue Quimcampoix vit les orgies frénétiques.

Pour repondre au succès, Law fit adjoindre à sa Banque la *Compagnie d'Occident*, ayant pour but le commerce de la Vallée du Mississipi et la colonisation de toute la Louisiane (la *Compagnie de l'Occident* disposant, en outre, de la propriété du Sénégal); il y ajouta aussi l'ancienne *Compagnie des Indes*, le commerce

(1). Law avait prévu la *Banque de France* et le *Crédit Foncier* : son système périt par l'exagération des capitaux fictifs ; » dit Chirac (loco citato). Law avait prévu mieux que cela : Une *Banque Nationale* créditant le travail national. Quant à l'exagération des capitaux fictifs qui fit crouler son système, il faut s'en prendre surtout à l'indignité et à l'avidité malhonnête de ses contemporains, comme nous le verrons plus loin.

exclusif avec la Chine, la fabrication des monnaies, les fermes générales d'impôts, etc. Tout cela salué par des cris d'enthousiasme.

Le grand novateur se crut alors assez fort pour réaliser sa conception première — l'Etat créditeur — que l'opposition des Noailles lui avait fait abandonner d'abord. En conséquence, il livra toute cette administration financière à l'Etat et se fit nommer *Contrôleur général des Finances.*

Le champ d'action étant ainsi agrandi, l'agiotage n'eut plus de borne; la hausse atteignit des proportions fabuleuses; les actions du Mississipi, émises à 500 fr. en 1717, montèrent jusqu'à 20,000, en 1719, donnant 202 0[0 de bénéfice ! En telle occurrence, des fortunes scandaleuses s'édifièrent en un clin d'œil. Ce fut un bouleversement général ne présageant rien de bon, car au lieu de favoriser le commerce, comme l'avait espéré son fondateur, le « Système » ne faisait qu'augmenter l'agiotage le plus immoral, que déchaîner les plus insatiables convoitises.

Ce n'est pas tout; tels furent les enivrements et les vertiges de ce tourbillonnement métallique, telle la fièvre montée à toutes les têtes, que Law, perdant pied à son tour, multiplia à ce point les titres tant convoités, que bientôt ils n'eurent plus qu'une valeur d'opinion. Le chiffre d'émission se totalisa en une valeur représentative de plus de trois milliards; mais la hausse insensée dont tous les titres furent l'objet, leur donna sur le marché une valeur éphémère de près de 50 milliards, gagés sur des entreprises ne représentant pas plus d'un miliard et n'ayant pour pièce de résistance qu'un numéraire de 700 millions! C'était la catastrophe prochaine, effroyable; impossible de se faire illusion. Qu'importe, les croupiers n'y regardaient pas de si près. Tout le monde, nobles, bourgeois, magistrats, abbés, artisans, laquais, courut de plus belle, pris de vertige, à la curée. Tout le monde, non; il y eut des gens plus avisés. Les vieux financiers de Hollande et de Genève, venus pour spéculer avec clairvoyance, jugèrent que le *Krack,* — selon notre barbare néologisme de la chose, — n'était pas éloigné; « ils commencèrent à réaliser. »

Les agioteurs en eurent vent, prirent peur et voulurent les imiter; rapidement les « réalisateurs » se multiplièrent, les titres s'alourdirent et la chute commença. Law, grand devant le péril, entassa combinaisons sur combinaisons; mais son génie organisateur, même disposant de l'arme redoutable du cours forcé, ne put résister à l'orage : ce fut bientôt une baisse soudaine, foudroyante, une débâcle comme on n'en avait jamais vu dans la vie financière des nations. Les actions, cotées à 20,000 livres en 1719, tombèrent à 5 livres le 31 décembre 1720. Il y eut des émeutes au Palais-Royal,

Law faillit être mis en pièces et un grand nombre de fortunes colossales, édifiées malhonnêtement en quelques jours, tombèrent plus rapidement encore, au grand désespoir des agioteurs, criant à la ruine, parce qu'ils venaient de perdre les millions récemment raflés. Il y eut cependant des ruines réelles. Beaucoup avaient vendu leurs propriétés pour pouvoir agioter, et c'est même de cette époque que date surtout le morcellement de la propriété foncière en France. Mais beaucoup, en revanche, restaient avec des gains scandaleux; ils ne criaient pas moins fort que les autres. De ce nombre furent les représentants de la cruelle et avide maison des Condé. Ils avaient râtelé, dans les tripotages de la rue Quimcampoix, soixante millions avec lesquels on bâtit Chantilly, qu'une corde de pendu devait, un siècle plus tard, rattacher au domaine des d'Orléans — destination digne d'une telle origine. On citait encore un Leblanc, avec un gain de 17 millions ; un de Lafage, gain, 20 millions ; une de St-Fargeau, 28 millions ; une de Chaumont, 127 millions. Un peaussier de Montélimart se retira avec 70 millions, le domestique d'un banquier avec 50, un Savoyard avec 40, etc., etc.

A quoi ne pousse pas l'homme, l'*auri sacra fames* ? Il y avait eu des crimes atroces; un comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions. L'infâme duc de la Force s'était servi des millions gagnés pour accaparer les denrées alimentaires, affamer la population, et les faits de ce genre étaient innombrables.

L'opinion (bien qu'elle n'en eût pas le droit), exigea contre les principaux coupables des poursuites qui n'eurent pas grand résultat. On condamna par contumace un de Talhouët, maître des requêtes, et coupable du détournement de 30 millions d'actions, à avoir la tête tranchée; d'autres escrocs de moindre surface furent condamnés aussi à des peines infamantes.

Puis tout rentra dans l'ordre. On était guéri pour un temps de l'agiotage, mais le crédit fut compromis pour un siècle et la corruption publique avait subi un excitant meurtrier. C'est peut-être à ce *krach* gigantesque qu'il faut attribuer le retard de la France à suivre l'exemple de l'Angleterre et de la Hollande où déjà était né le crédit industriel et commercial.

Par contre l'agriculture avait gagné à cet ébranlement : le commerce même y puisa une nouvelle impulsion.

II. — L'AGIOTAGE SOUS LOUIS XV ET LOUIS XVI.

Malgré une réaction aussi folle que l'engouement avait été insensé, il resta quelque chose des idées de Law. Après la liquidation des Frères Duverney, ces réorganisateurs intéressés de la Compagnie

des agents de change (1), on fonda *la Caisse d'Escompte* (2). Cette

(1) Les agents de change ou courtiers ont pris leur nom de la lettre de change : c'est-à-dire par conséquent, que leur institution date de l'époque où la lettre de change fut universellement employée. Une ordonnance de Philippe le Bel, du mois de février 1304, atteste que des intermédiaires légaux existaient dès lors sous la dénomination de *courretiers* pour le change et les denrées.

Une autre ordonnance du même roi, à la date de janvier 1312, contient une sorte de règlement qui les concerne.

En 1572, Charles IX, par un édit de juin, créa des *courretiers* de change, deniers et marchandises en *titres d'offices*.

« L'estat des courretier auquel la légalité et preud'hommie sont principa-
« lement requises, étant exercé par toutes personnes indifféremment qui s'en
« entremettent sans prester aucun serment par devant nos juges, et par ces
« moyens, comme ont été et sont commis infinis abus et malversations, à
« quoy nous désirons et voulons pourvoir pour le bien de nos subjects et de
« la marchandise... »

Ainsi débute l'édit créant officiellement les charges d'agent de change, il y a plus de trois siècles.

Sanctionnant ensuite cette institution, Henri IV, par un arrêt du conseil du roi du 15 avril 1595 « pour retrancher la confusion qui autrement pourroit advenir et pour que les marchands sachent doresnavent à qui s'adresser », créa des charges d'agent de change : Paris eut huit courtiers de change ; Lyon, douze ; Rouen, quatre ; Marseille, quatre ; Toulouse, trois ; Bordeaux, Tours et la Rochelle, deux ; Amiens, Dieppe et Calais, un. Par son édit Henri IV défendit à toutes autres personnes de s'entremettre dans l'exercice des fonctions de courretiers sous peine de punition corporelle, crime de faux et 500 écus d'amende.

Comme on le voit, Lyon était la ville la plus favorisée ; mais Lyon était alors la ville la plus commerçante de France, la seule ayant des relations suivies d'affaires avec la Suisse, l'Italie et la Savoie.

Cependant, sous Louis XIII, le nombre des agents de change de Paris fut augmenté.

Mais on peut dire que la Compagnie des agents de change ne devient réellement florissante que lorsque, d'après les idées des frères Paris-Duverney, en 1724 il fut etabli par avis du conseil d'Etat une place appelée *Bourse*.

A partir de 1791, les charges d'agent de change furent supprimées par un décret bizarrement rédigé :

« A partir du 1er avril 1791, les offices des perruquiers-barbiers-étuvistes-
« baigneurs, ceux des agents de change et tous autres sont également sup-
« primés. »

Les agents de change reparurent en 1795 au nombre de 25 ; l'église des Petits-Pères leur fut alors assignée comme *Bourse*.

Sous le Consulat, le nombre des agents de change fut porté à 80 et le cautionnement fixé à 60,000 francs.

Comme sous Louis XVI, la Chambre syndicale voulut alors mettre un frein à la fureur des marchés à terme, mais ne put y parvenir. Les lois du 2 ventôse an XIII, du 28 avril 1816 et du 9 mai 1818, fixèrent définitivement les règlements des charges d'agents de change, fixant le montant du cautionnement à 125,000 francs. On parle en ce moment de créer 90 nouvelles charges d'agents de change à la Bourse de Paris, la valeur vénale de chaque charge étant fixée à un million.

(2) Ces quatre frères Paris-Duverney, fils d'un aubergiste dauphinois, avaient de fortes raisons de détester Law qui les avaient dépouillés de leurs *Fermes générales*. La liquidation se ressentit de cette animosité. Les *Frères* y trouvèrent gloire et profit. Ils reprirent leurs *Fermes générales*, entassèrent les millions comme l'hiver entasse la neige sur les monts, et léguèrent à leurs descendants les titres de comte de la Blache et de marquis de Brunois.

Mais leur œuvre maîtresse fut de rouvrir la carrière aux fermiers généraux. C'est ainsi qu'on vit arriver, avec et après eux, Mme de Prie née de Pléneuf, puis Carlier, Louis Bourgeois, le Riche de la Popelinières, le de Live d'Epinay, les de la Reynière, Claude Dupin, Cazes, Joly Bourret, de Beaumont, Laborde, de la Haye, Mazade Borda, de Boismont, de la Haute, de Soucy, Sainte-Amaranthe, Sénac, Jean Bertin et autres dévorants.

La Révolution, en mettant un peu de justice dans les finances de l'Etat, obligea ces rois de l'argent à changer de métier. Elle en guillotina même trente-cinq sous la terreur. A ce dénouement n'avait pas été étrangère l'honnête in-

Banque rendit au commerce de grands services et alla toujours en élargissant le cercle de ses opérations, si bien qu'après sa réorganisation de 1779, elle devint une véritable banque à billets et vit ses titres être l'objet d'un agiotage si effréné, que le gouvernement s'en émut et que les pudiques administrateurs s'indignèrent.

« Il s'est fait, disait le Conseil, un trafic tellement désordonné des titres de la *Caisse d'Escompte*, qu'il s'en est vendu quatre fois plus qu'il n'en existe. De pareils actes, enfantés par un vil esprit de cupidité, ont le caractère de ces jeux infidèles que la sagesse des lois du royaume a justement proscrits. »

En réponse à ces plaintes honnêtes, le roi rendit un arrêt dont les considérants seraient encore de mise aujourd'hui et méritent d'être reproduits :

Le roi, informé que depuis longtemps il s'est introduit dans la capitale un genre de marché ou de compromis aussi dangereux pour les vendeurs que pour les acheteurs, par lesquels l'un s'engage à fournir et l'autre se soumet à les payer sans en avoir les fonds, avec réserve de pouvoir exiger la livraison avant l'échéance, moyennant l'escompte.

Que ces engagements qui, dépourvus de cause et de réalité, n'ont, suivant la loi, aucune valeur, occasionnant une infinité de manœuvres insidieuses, tendantes à dénaturer momentanément le cours des effets publics, à donner aux uns une valeur exagérée et à faire des autres un emploi capable de les décrier ; qu'il en résulte un agiotage désordonné que tout sage négociant réprouve, qui met au hasard les fortunes de ceux qui ont l'imprudence de s'y livrer, détourne les capitaux de placements plus solides et plus favorables à l'industrie nationale, excite la cupidité à poursuivre des gains immodérés, substitue un trafic illicite aux négociations permises et pourrait compromettre le crédit dont la place de Paris jouit à si juste titre dans le reste de l'Europe...

Que pouvait une défense royale contre l'agiotage débordant ? Florissants en Hollande et en Angleterre, les marchés à terme pouvaient d'autant moins être interdits, que justement ils trouvaient un aliment nouveau dans les fondations de « Compagnies » pour l'exploitation de mines et d'usines, et qu'alors commençait une évolution économique qu'avec de fort bonnes intentions favorisait Louis XVI. Aussi l'arrêt royal eut-il si peu d'effet, qu'en avril 1788, dans sa *Dénonciation sur l'agiotage au Roi*, Mirabeau, le futur grand tribun révolutionnaire, pouvait encore dire :

« C'est l'ennemi le plus redoutable de votre royauté, c'est l'agiotage que je dénonce à Votre Majesté ; il dévore vos revenus, il aggrave les charges de l'Etat, il corrompt vos sujets, il énerve votre puissance ;

dignation contre les fermiers généraux du chimiste Fourcroy, patriote implacable à ses heures. Malheureusement pour la science, Lavoisier se trouva dans le nombre des condamnés. Malheureusement encore pour la philosophie, nous devons compter Helvétius parmi les fermiers généraux du XVIIIe siècle. Mais ce dernier fit oublier l'odieux de son métier par une inépuisable bienfaisance couronnant sa philosophie matérialiste.

s'il exerçait plus longtemps ses ravages, il rendrait impossible jusqu'à vos bienfaits. Nous ne saurions vous déguiser, Sire, qu'il y a des protecteurs au pied de votre trône. Peut-être, hélas ! vous persuaderont-ils que l'agiotage a été jusqu'ici un palliatif nécessaire, et que mes principes ou les faits que j'allègue sont autant d'erreurs.

» Sire, il s'agit de l'honneur et du salut de la France....

» ..... Oui, j'en jure la vérité, l'agiotage qui s'exerce à Paris sur des effets dont le produit éventuel égare l'imagination, ne peut engendrer que la plus abominable des industries.

» Eh ! quelle compensation offre-t-il, quand son résultat unique, son dernier produit, est un jeu effréné, où des millions n'ont d'autres mouvements que de passer d'un portefeuille dans un autre, sans rien créer, si ce n'est qu'un groupe de chimères que la folie du jour promène avec pompe et que celle du lendemain fera évanouir.

» .... Détruire l'agiotage, c'est sauver l'Etat, c'est pourvoir à sa sûreté, c'est rétablir le bon ordre, c'est rendre au gouvernement sa dignité, à l'autorité son empire, aux lois leurs forces : c'est préparer la voie à l'esprit public, assurer la paix à l'extérieur, la ramener à l'intérieur des familles, restituer les talents à leur véritable usage, la considération aux choses utiles et décentes..... » (Œuvres de Mirabeau, par Vermorel).

Bien conseillé. Seulement l'œuvre réparatrice était au-dessus des forces de la monarchie croulante.

Mais 1789 approchait ; des tempêtes allaient venir, qui balayeraient momentanément, avec les vieux abus, les impuretés sociales de la finance naissante.

III. — L'Agiotage pendant la Révolution.

Au beau moment de sa reprise, l'agiotage fut brutalement frappé par la Révolution française, surtout après le renversement de la royauté. « La Bourse de Paris, disait Clavière, dès février 1793 « n'a rien qui milite en sa faveur. Législateurs, faites fermer la, « Bourse et la République vous en remerciera ; la négociation des « effets publics se fera comme celle des lettres de change. la néces- « sité en décidera, le calme du cabinet en écartera les surprises. » (Rapport du 1er février 1793).

En conséquence, le 27 juin 1793, un décret de la Convention ordonnait la fermeture de la Bourse qui, depuis le 24 septembre 1724, se tenait à l'hôtel de Nevers, emplacement actuel de la Bibliothèque nationale (1). Elle ne fut rétablie au Louvre que le 10 mai 1795.

(1) Les Bourses de commerce sont plus anciennes qu'on ne le croit généralement.

Un établissement de ce genre existait à Rome dès les premiers temps de la République, sous le titre de *Collegium mercatorum*. En France, les réunions de commerçants commencèrent sous Philippe-le-Bel, — ce premier roi bourgeois, — et se tinrent au Pont-au-Change. Plus tard, elles eurent lieu successivement au Palais-de Justice, en l'église de St-Geofroy, rue Dauphine, place Vendôme et hôtel de Soissons. Enfin, en 1724, le siège des opérations de change fut fixé à Paris, à l'hôtel de Nevers, et reçut officiellement le nom

La Convention ne s'en tint pas là. Peu de semaines après la fermeture de la Bourse, Cambon disait à la tribune : « Il existe en « ce moment un combat à mort entre tous les marchands d'argent et « l'affermissement de la République. Il faut donc tuer ces associa- « tions destructives du crédit public, si nous voulons établir le « règne de la liberté » (séance du 24 août 1793).

Conformément à ces paroles la Convention décréta :.... « Les associations.... dont le fonds capital repose sur des actions au porteurs, ou sur des effets négociables ou sur des inscriptions sur un livre, transmissibles à volonté, sont supprimées. » (Décret du 24 août 1793).

Pendant la fermeture, des spéculations bien entravées sur les assignats et les rares titres existants eurent lieu clandestinement au Palais-Royal, entre agioteurs, non suffisamment effrayés encore par le tribunal révolutionnaire, qui pourtant ne plaisantait pas et portait souvent sur eux sa main de fer.

La matière à *agio* eût été pourtant maigre, si elle avait eu quelque rapport avec ce tableau d'une Bourse en 1792, dont le menu était ainsi rédigé :

Compagnie des Indes (privilège aboli) était coté pour les actions réduites de 2.500 liv. à........	1.800 Liv.
Les demi-actions de 1.600 liv. à................	1.200 Liv.
La part d'action de 400 liv. à..................	250 Liv.
Actions nouvelles des Indes de 1.000 liv. à......	930 Liv.
Caisse d'escompte............................	1.650 Liv.
Quittance des Eaux de Paris....................	410 Liv.
Caisse patriotique..............................	616 Liv.
Assurances contre les incendies de 359 liv. à....	355 Liv.
Assurances sur la vie de 370 liv. à..............	380 Liv.

(*Moniteur* du 3 octobre 1792.)

Mais il allait y avoir des dédommagements pour les hommes d'argent, après Thermidor.

La fourniture des armées, les *Biens Nationaux*, les *Assignats*, telles furent les grands confluents de l'océan financier où, pendant la période de la Révolution thermidorienne et directoriale, nagèrent les requins de l'agio.

de *Bourse*. Cette Bourse n'était pas publique. Sa Majesté défendait « d'y annoncer le prix d'aucun effet à voix haute et de faire aucun signal ou manœuvre pour en faire hausser ou baisser le prix. »

Ces prescriptions furent naturellement éludées. La Bourse resta à l'hôtel de Neve s, emplacement de la Bibliothèque nationale, jusqu'en 1793. Lors de son rétablissement en 1795, elle se tint au Louvre. En 1807, elle fut transférée au Palais-Royal, en 1818, sur le terrain du couvent des Filles Saint-Thomas, et enfin, en 1825, installée dans l'édifice actuel qui porte ce nom.

Au XVIe siècle, avaient été fondées sous des noms divers, des *Bourses* de commerce à Lyon, Toulouse, Rouen, Bordeaux, etc.

C'est à Bruges, que les réunions de commerçants prirent pour la première fois le nom de *Bourse*.

La partie avait d'abord été ouverte par les fournisseurs, autrement appelés *riz-pain-sel*, parmi lesquels nous trouvons tant de futures illustrations boursières. Tout d'abord l'abbé d'Espagnac, compère à certains moments de Talleyrand-Périgord. Pour ne citer qu'un fait, ce d'Espagnac avait affermé à la maison *Mason et Cie*, *dix mille francs par jour*, la commission de charrois qu'il avait obtenue de Dumouriez.

Benjamin Jacob ne vendait à l'armée des Alpes la viande que le double de son prix commercial : 34 sols au lieu de 17 sols. Ce traitant était modéré dans ses pilleries. Aussi s'enrichit-il moins vite que le célèbre Ouvrard, par exemple (1).

Collot, autre *riz-pain-sel* de même force, fut assez fort pour commanditer plus tard le *Dix-huit Brumaire* et participer puissamment à l'étranglement, par trahison, de la grande République révolutionnaire. En frappant de sa terrible pique le vieux continent européen, la République française en avait fait jaillir au milieu du sang et des flammes, sur les ruines de la féodalité et de l'absolutisme vaincus, la liberté politique et l'égalité civile ; pour cela elle méritait la haine de la féodalité financière. Elle l'eut et elle en mourut, le néfaste Corse aidant.

Alors vinrent les beaux jours pour l'illustre pleïade des Sellière, des Seguin, des Odier, des Vanlerberghe, des Flachat et autres gens de gain protégés par certains inspecteurs vendus — comme Malus. — tous *riz-pain-sel*, tous tripoteurs des *Biens Nationaux* et des *Assignats*.

Voici comme : après le 10 août, il avait été décidé que les biens nationaux seraient subdivisés en petits lots de 1 à 4 arpents et aliénés à perpétuité, moyennant un petit fermage

(1) Ouvrard pouvait, en 1804, perdre sans ébranler son crédit et sans cesser de donner au Raincy des fêtes dignes de Louis XIV, les terres de Preuilly et d'Azay, avec une forêt de 7.000 arpents, les domaines de Châteauneuf, Saint-Gratien de Villaudry, Saint-Brice, Marly, Luciennes, la moitié de 81 fermes près de Cologne, louées près de 600.000 fr. par an, cinq maisons rue de la Chaussée-d'Antin et rue de Provence, une maison place Vendôme, l'hôtel de Montesson, etc.

Un habile de cette envergure méritait l'anoblissement pour les siens. Il en fut ainsi. Mlle Ouvrard devint tout naturellement comtesse de Rochechouart, comme plus tard la fille d'un israélite de même encolure, Mlle Mirès, allait devenir, non moins naturellement, princesse de Polignac ; comme encore une demoiselle Laffite, dont a parlé récemment en fort mauvais termes la chronique judiciaire, devait s'appeler princesse de la Moscowa.

De son côté, Michelet a, de la sorte, pourtraicturé le roi *des riz-pain-sel*;

« Ouvrard, l'ingénieux spéculateur, dont la fortune variable réussit, tomba souvent, se releva heureusement. Homme de ressources infinies, et d'audaces incomparables. Barras, son intime ami, lui avait fait l'honneur ruineux de lui céder sa Tallien. Ouvrard lui refusa d'abord, disant : « Je ne suis pas assez riche. » Mais ensuite il réfléchit qu'après tout rien n'étendrait plus son crédit que de le voir acquérir une beauté si coûteuse. La cession se fit publiquement à l'opéra. L'effet désiré fut produit. Les actions d'Ouvrard montèrent. »

annuel constamment rachetable. On ajouta, un peu plus tard, qu'une partie de ces biens, évalués à la somme d'un milliard, serait gratuitement distribuée, après la victoire, aux patriotes indigents qui se battaient aux frontières.

L'exécution de ces mesures aurait donné pour sept ou huit milliards encore en terre aux petits cultivateurs.

Mais autant en emporta le vent (1).

Les financiers, déjà aguerris pour la fourniture des armées, jetèrent le masque immédiatement après le 9 Thermidor et l'abolition du *maximum*. Ils agiotèrent sur les denrées alimentaires si bien, dit Georges Avenel dans ses admirables *Lundis Révolutionnaires*, qu'ils affamèrent le peuple qui se souleva et qu'ils écrasèrent (Journées de Prairial).

Tous les obstacles révolutionnaires et populaires étant ainsi écartés (on ne provoyait pas encore la *Conjuration des Egaux*), les agioteurs « firent grand » et procédèrent avec un infernal esprit de suite.

Il s'agissait tout d'abord de déprécier les *assignats*. Hauts bourgeois et gouvernants s'y vouèrent avec un succès approprié aux efforts.

En effet, pendant que les *riz-pain-sel* et leurs congénères conduisaient à la Bourse réouverte une foudroyante campagne de baisse, les gouvernants thermidoriens et leurs successeurs jetaient sur la place des *assignats*, pour des sommes triples à celle qui avait suffi à toute la période de la « Patrie en danger. » Qu'on en juge par ce chiffre : Ils émirent pour une valeur de *vingt-trois-milliards* d'assignats en coupures de deux mille, de cinq mille et de dix mille livres !

N'était-ce pas aller volontairement à la banqueroute? et la Révolution, dont les armées victorieuses et libératrices débordaient sur l'Europe, n'était-elle pas, dès lors, livrée déshonorée aux loups-cerviers de Bourse?

Quels furent les résultats de cette politique financière? En décembre 1793, les assignats étaient au pair; en Thermidor (juillet 1794) ils représentaient encore un douzième de leur valeur normale; en août 1795, ils tombèrent au 41me; en janvier 1796, au 120me; en février de la même année, au 200me pour tomber finalement, peu à près, au 344me de leur valeur nominale!

(1) La spéculation sur les biens nationaux avait timidement commencé sous la *Terreur* même, malgré le danger; tant l'avidité l'emporte chez certains hommes. Des révolutionnaires comme Jourdan-Coupe-Tête, Julien de Toulouse, Rovère, Chabot, etc., alliés aux de Fontvielle, y furent mêlés. Saint-Simon aussi spécula sur les biens nationaux. Michelet innocente, avec raison, le grand socialiste, à cause de ses préoccupations industrialistes et philanthropiques.

Le moment psychologique attendu par les agioteurs approchait. Une situation intenable était faite; pour y parer, le Directoire — beaucoup dupe, mais un peu complice — émit, pour remplacer les assignats absolument déconsidérés (et que pour presque rien les agioteurs avaient empilés dans leurs caisses) pour deux millards quatre cent millions de *mandats territoriaux*, lesquels mandats allèrent tout naturellement, comme le ruisseau à la rivière ès mains des « fournisseurs. » Ce nouveau papier monnaie devait partie être changé contre des assignats, à raison de 30 capitaux pour un, partie être employé à l'achat direct des biens nationaux. Les croupiers, déjà possesseurs de la plus grande partie des assignats, raflèrent facilement les *mandats territorriaux*, payant ainsi au 340[me] ce qui leur valait un trentième ou, pour être plus clair, payant un ce qui valait dix et demi.

C'est avec des bons d'achat ainsi obtenus que les *riz-pain-sel* purent jeter leur dévolu sur 10 milliards de biens nationaux.

Non contents encore de la bonne aubaine, ils se démenèrent furieusement pour faire baisser la valeur desdits *biens nationaux*, soufflant que les soumissions seraient annulées et refusant de faire les seconds versements des soumissions obtenues, sous prétexte qu'ils n'avaient plus de mandat. Le gouvernement haut-bourgeois fit semblant de les croire, et, pour calmer ces insatiables, accepta en payement des bien nationaux des *ordonnances de fournisseurs, des bordereaux, des bons de réquisition* et même des *inscriptions de rentes* ce qui était un véritable scandale, vu la façon dont avaient été obtenues ces inscriptions (1).

De la sorte, on eut les biens nationaux pour moins du dixième de leur valeur d'alors et moins du quarantième de leur valeur actuelle. Les harponneurs gardèrent ce qui était à leur convenance et vendirent fort cher le reste aux *Bandes noires* qui, le morcelant, revendirent bien plus cher encore aux paysans. Ces derniers, acheteurs de troisième ou quatrième main, payèrent de la sorte des sommes dix, vingt ou trente fois supérieures à celles qu'avait reçues l'État. La différence constitua la prime des agioteurs. Ils n'avaient

(1) Ah ! le paiement en inscriptions de rente, ce fut là un scandale bien autre que celui des assignats et des mandats !

Deux ans auparavant, lors de la dépréciation des assignats. les fournisseurs des armées n'avaient plus voulu de papier monnaie ; ils avaient préféré se faire inscrire au *Grand Livre* de la dette publique, à raison de six capitaux pour un puis de dix, quinze, vingt capitaux pour un. Telle maison de Gênes, pour avoir avancé 1.100.000 fr., était portée pour 10.000,000 !

Tel autre créancier de *deux cent mille livres* se trouvait possesseur de *douze millions* d'inscriptions. Eh bien ! ces fournisseurs prétendirent être traités comme porteurs de valeurs réelles et ce fut sur le pied de vingt fois leurs inscriptions qu'ils furent comme tous autres porteurs admis aux ventes. (G. Avenel, *loco cito.)*

Pourrions-nous être étonnés, après cela, du fabuleux entassement de millions effectué par les affameurs du peuple et des armées républicaines.

pas perdu leur peine, ils avaient, à une centaine de faiseurs, gagné des milliards. Opération miraculeuse dont la contre-partie fut la ruine publique. Mais quoi? les féodalités ne peuvent se former que de l'oppression et de la misère populaires. Or, une nouvelle féodalité, la féodalité financière, était née, qui dans Bonaparte allait trouver son patron, son grand homme, sa Providence.

IV. — L'AGIOTAGE SOUS LE PREMIER EMPIRE

« Jamais, dit le regretté auteur des *Lundis révolutionnaires*, jamais homme ne fut plus propre à rassurer les voleurs. Quand on vit avec quelle prestesse il escamotait d'Enghien, avec quel sang-froid il se débarrassait des patriotes incorrigibles et comme il savait contraindre le pape à accepter la vente des biens de l'Eglise, et comme le droit de propriété se trouve solidement assis dans le code, on eut des ravissements. Les *riz-pain-sel* avaient pris Bonaparte à l'essai; ils en firent leur gardien à vie, éternel. Et alors, chose inouïe, fantastique, s'accusa une période plus dévorante encore que les précédentes: on opéra sur l'Europe entière (1). Pendant dix ans, toujours des armées à approvisionner, des caisses à vider, des domaines à prendre. On n'eut plus même besoin d'acheter; Bonaparte donnait, dotait, couronnait même; des nations entières étaient adjugées. *Épauletiers* et *fournisseurs* fraternisèrent, s'allièrent, se consolidèrent les uns les autres; et la plupart des ci-devant eux-mêmes éblouis, ahuris, oubliant leurs principes ou plutôt leurs rancunes, fusionnèrent avec les autres, et comme les autres *impérialiserent*.....

« Mais il est un homme qui apparut en même temps que Bonaparte et qui fut pour les fournisseurs non moins providentiel: Jean-Baptiste Say. Le dogmatiseur économiste apprit aux gros propriétaires et capitalistes triomphants qu'ils étaient des producteurs et que le travail humain ne pouvait se passer d'eux; il leur répéta que leurs richesses étaient du travail amassé, et il leur certifia que, pour le bien de la société, il ne fallait aux ouvriers que le strict nécessaire. Ces belles leçons, en rassurant scientifiquement ces messieurs, leur donnèrent une force morale inébranlable. Ils se montrèrent fidèles disciples du prêcheur. Et pendant que Bonaparte tenait enrégimentée une partie des prolétaires pour aller en chasse, une autre partie était casernée dans les manufactures, qui prirent alors un développement considérable (2).

(1) Bonaparte essaya plus tard de combattre la rapacité des fournisseurs qui, le trouvant trop aventurier, se détachaient de lui.

« Je ne veux point de marché; vous savez que les marchés ne produisent que les friponneries... Partez bien de ce principe qu'on ne fait des marchés que pour voler, que quand on paie on n'a pas besoin de marché et que le système de la régie est toujours le meilleur. » Ainsi écrivait de Tolosa, en 1808, l'obligé du fournisseur Collot. Certains négociants deviennent honnêtes, quand ils ont fortune faite.

Ce désaveu tardif du premier Bonaparte n'empêcha pas son épigone, le triste sire de Sedan de livrer, après 1859, les fournitures de l'équipement de l'armée, non pas même à des spéculateurs adjudicataires, mais à un concessionnaire, le trop fameux Godillot, que l'on arma ainsi d'un véritable monopole dont lui et les siens (la chose fut mise en actions) se sont servi au détriment de l'Etat et de milliers d'ouvriers et d'ouvrières par eux impitoyablement exploités, les ouvrières surtout.

(2) Il n'est pas utile de rappeler que ces lignes furent publiées en 1872 dans la *République Française*, maintenant si douce aux faiseurs du jour. *Quantum mutata*... !

Ainsi avait fini l'idéalisme révolutionnaire de la classe bourgeoise (1) pendant que les empiètements financiers avaient suivi leur cours : car les corruptions sociales aussi ont leurs destinées, surtout quand un grand homme les personnifie.

Bonaparte, l'homme des fournisseurs et de la haute Banque naissante fut (c'est la seule fois qu'un tel sentiment l'ait trouvé accessible) reconnaissant envers ses protecteurs de la campagne d'Italie ; il ne pouvait faire moins que de leur livrer le crédit français. La Caisse d'escompte, qui avait rendu de si grands services au commerce et, dans les premiers mois de la Révolution, au gouvernement, avait été emportée, il fallait la remplacer par un puissant établissement de crédit. Bonaparte saisit l'occasion aux cheveux.

A peine installé par Brumaire, il fonda, non pas une Banque d'Etat comme l'eût voulu la logique démocratique, mais la *Banque de France*. Ce fût, en réalité, la livraison du crédit national — de tous les bénéfices, de toutes les influences en résultant — à quelques hommes de Bourse, moyennant la souscription dérisoire de 91 millions versés contre 91,000 titres de 1,000 fr. (2).

De cette façon fut donc fondée la Banque de France. Le second Bonaparte manqua pas de couronner plus tard cette haute œuvre financière par la prorogation de 1857. Reconnaissons que les résultats ont répondu aux préoccupations ploutocratique des fondateurs.

(1) Les rapides changements de position accasionnés par la vente des biens nationaux et l'agiotage qui en fut la conséquence, les bouleversements des guerres impériales et les fortunes scandaleuses faites par les fournisseurs des armées ou même les purs voleurs, comme Bonaparte et beaucoup de ses généraux, telles étaient les causes accidentelles de l'abandon par la bourgeoisie du programme humanitaire de la Révolution (Sémérie : *La Grande Crise.)*

(2) Pourtant que de motifs contre une pareille concession ? Les économistes libéraux s'accordent ici avec les socialistes.

« Le numéraire, dans sa double constitution moderne, argent et billets, faisant l'office de monnaie, est une marchandise dont l'usage est *universel*, le débit *certain*, outre qu'il est constant. Investir quelques hommes du *privilège* de faire écouler cette marchandise ou d'en arrêter, d'en restreindre le cours *à leur gré*, à l'aide d'un monopole comme *l'émission*, c'est simplement rendre tous les autres genres de trafic et de commerce TRIBUTAIRES des maîtres tout puissants de cette indispensable richesse. » (P. Coq. *Les circulations en Banque, etc.*)

Si l'on invoque en atténuation la concurrence possible par les banques libres, nous répondrons que cette concurrence, selon l'expression d'un sous-directeur de la Banque « est dominée par les plus puissants à leur profit, » de sorte que l'industrie et le commerce français sont pris comme dans un étau entre les bénéficiaires d'un monstrueux monopole et les grands feudataires de la haute finance. Ce n'est pas tout, le commerce ainsi livré aux feudataires est en butte, en outre, aux fluctuations de l'escompte. Nous ne donnerons qu'un seul exemple de cette décision paralisante et ruineuse de la Banque de France dans la seule année de 1857, qui lui fut si fructueuse pourtant. Son escompte passa par les phases suivantes : 5 1[2, 6 1[2, 7 1[2, 8, 9, 10, 9, 8, 7, 5, 6, pour 100.

Que d'entraves de toutes sortes, que de crises et que de ruines, sont produites par ces meurtriers et injustifiables soubresauts ?

Les 182 millions de capital versé de la Banque de France sont devenus, aux derniers cours des titres, 800 millions en chiffres ronds. Plus de 600 millions! de plus-value. N'est-ce pas monstrueux ?

Le seul décret de prorogation de 1857, complété par un doublement du capital, se traduisit pas une hausse immédiate, atteignant la somme de 205 millions. Et notons que les dividendes se tiennent depuis longtemps dans les chiffres forts de 25 à 30 0|0, qu'ils commencèrent, en 1800, époque de la fondation, par être de 12 0|0. Ce sont des milliards, vous dis-je, que le crédit moral de la France a rapportés déjà et rapportera encore à quelques capitalistes par qui notre commerce est étranglé : Les Bonaparte l'ont voulu ainsi et les hauts-bourgeois y tiennent tout naturellement. Mais les socialistes ont-ils tort de vouloir *nationaliser* la Banque de France?

Revenons à notre sujet.

Il y eut pourtant brouille avec Napoléon. Les financiers, dont ses guerres incessantes rétrécissaient le champ d'opération, trouvèrent des défauts au protégé des loups-cerviers Collot, Taleyrand-Périgord, etc., d'où un frisson d'opposition. Le terrible maître en eut vent. Alors il trouva que les financiers étaient « les sangsues de la fortune publique » et pour premier avertissement il tenta, en 1807, de mettre fin à d'intolérables pilleries et scandales, en fixant le taux de l'intérêt. Il n'y eut jamais de loi plus éludables ni plus éludée.

En 1808, de Tolosa (nous l'avons déjà indiqué), il écrivait que les marchés, pour fourniture des armées, n'étaient que l'organisation du vol et du pillage. En conséquence il tenta de mettre en régie la fourniture des armées comme aussi de nationaliser le crédit et le roulage. (Comparez avec les préoccupations actuelles de M. de Bismarck). Mais c'était trop tard ; les financiers étaient dans la maison, ce devait être à Napoléon d'en sortir. On le lui montra bien, quand les retards, calculés certainement, des fournisseurs, retardèrent de dix mortelles semaines et firent échouer la néfaste campagne de Russie, et quand, après Waterloo, la rente française monta soudainement de 53 à 81 francs. Et pourtant, cette velléité de rébellion impériale avait été bien compensée par la désastreuse loi de 1810, livrant aux mêmes agioteurs toutes les richesses minières de la France, dont les socialistes demandent aussi la nationalisation ou reprise par l'État.

En résumé :

1800, fondation de la Banque de France ;

1810, loi réglant la concession des mines, sacrifiant les droits de l'État qu'avait sauvegardés la loi de 1791 ;

Telles sont les deux premières grandes dates de la féodalité financière en France ; tels sont les titres du premier Bonaparte à la gratitude des financiers.

Nous allons maintenant voir d'autres faits illustrant un champ d'action plus vaste. Car, dit un penseur estimé :

« Pendant que les fils de la Révolution tués, dispersés ou traqués sous l'Empire et la Restauration, avaient disparu de la scène, elle avait été envahie par la bande des agioteurs, qui n'avaient vu dans notre immense crise sociale que la possibilité de pêcher en eau trouble. Enrichis sans tradition, pullulation impudente des époques critiques, ces hommes arrivèrent au pouvoir et formèrent une classe riche. (Sémérie: *la Grande Crise.*)

Cette classse allait joindre les honneurs à l'argent, concentration qui allait dégager une force nouvelle (1).

V. — L'AGIOTAGE SOUS LA RESTAURATION

1815 ! Année de honte, de sang et de l'invasion pour la France ; année d'or pour les financiers.

« On peut prendre la fatale année de 1815 pour l'ère de la nouvelle puissance des hommes d'argent », dit Toussenel. » *(Les juifs, rois de l'époque.)*

« Le XIX[e] siècle date de 1815, dit un autre écrivain (M. de Boisjosselin dans la *Revue libérale*). Jusque-là on tourbillonnait dans la révolution et dans la guerre. C'est en 1815 qu'est né le siècle des machines, des forces collectives, des travaux compliqués de la vie terne et des arts tristes. »

C'est en 1815, ajoutons-nous, qu'apparurent sur l'horizon boursicotier de l'Angleterre, les Baring, les Hope, étoiles de première grandeur, et sur l'horizon boursicotier de l'Europe la pleïade redoutable des Rothschild qui, du ciel gris de Francfort, projeta, avec une égale intensité, ses rayons dévorateurs sur Paris, sur Londres, sur Vienne et sur Naples.

A ces gloires cosmopolites, les gloires nationales des rafflages des vingt-cinq dernières années ne manquèrent pas de faire cortège. Ni Seillière, ni Collot ne s'étaient éclipsés, et Ouvrard allait pouvoir pêcher dans d'autres troubles fournitures (2).

(1) Où étaient les héroïques temps de la Révolution ? Ces temps où le Conventionnel Grégoire, revenu d'une mission, disait à sa gouvernante, en lui remettant un sac d'écus : « Tiens, citoyenne Durand, voilà ce qu'en mangeant du pain sec et en buvant de l'eau le plus souvent, j'ai économisé à la République. »

(2) « Nul doute que le marché Ouvrard (armée d'Espagne de 1823) était inutile. Il a été ruineux et immoral, en ce qu'il a fait germer ce désir insatiable du gain, qui étouffe les sentiments honnêtes et généreux.

« Ce marché a sans doute été préparé de longue main ; c'était du moins le bruit répandu à l'armée lors de sa conclusion.

Tout souriait d'ailleurs aux hommes d'argent. Les idées industrialistes et commerciales des Anglais débordaient sur le monde et nulle part le renouveau ne fut aussi vivace qu'en France. Crédit, industrie, commerce, prirent rapidement un essor inouï. Le gouvernement de la Restauration favorisa sagement cette éclosion économique. Il se trouva des représentants de la plus haute noblesse pour se mettre à la tête d'entreprises industrielles et commerciales, tel le duc de la Rochefoucaucauld-Liancourt qui arborait le qualificatif de *filateur*. Cette fraction avancée du vieux régime se joignit à la nouvelle classe riche et forme une espèce d'aristocratie moitié nobiliaire, moitié bourgeoise, que personnifia assez bien le gouvernement de Louis XVIII. Les entreprises se multipliaient. Humann (1) fondait Decazeville dans l'Aveyron. Le Creusot, propriété nationale, fut abusivement livré aux gros financiers au moment où commençait l'ère de ses développements. Saint-Etienne s'éveillait à la fiévreuse vie minière et industrielle ; tandis que, dans le Nord et l'Est, les industries textile et sidérurgique s'armaient de l'outillage mécanique et de la force motrice à vapeur, dont l'emploi annonçait la plus grande révolution économique des temps modernes.

« La restauration, dit Capefigue, eut l'incontestable mérite de faire pénétrer les mœurs financières de l'Angleterre. » En 1820, en effet, commencèrent les années plantureuses de la haute finance, avec les concessions à des compagnies financières de huit à dix *canaux*, de nombreuses mines d'exploitation récentes et d'entreprises industrielles et commerciales nombreuses, sans parler des créations nouvelles comme l'*Eclairage au gaz* et les *Omnibus*, également concédées à des spéculateurs. La période de 1821-1826 qui fut marquée par ce grand mouvement capitaliste, peut-être

« On a tout ménagé pour rendre le marché Ouvrard, nécessaire, du moins en apparence.

. . . .

« On a voulu considérer ce malheureux marché comme un mal nécessaire, et alors on a attaqué l'intendance.

« J'étais intendant d'un corps d'armée ; cette attaque se trouvait donc en partie dirigée contre moi ; j'ai du la repousser et restituer à chacun ses œuvres.

« J'adresse aujourd'hui mon rapport par l'estafette. à S. Exc. le ministre de la guerre. J'ai combattu le marché Ouvrard pendant la campagne, et j'ai recueilll le fruit de mon audace, en étant seul privé d'avancement ou de grâces quelconques. J'ignore les nouveaux désagréments que pourra m'attirer mon mémoire, (Rapport de l'intendant militaire Regnard. Madrid 1824).

« Les achats d'Ouvrard, bien que conclus à des prix plus élevés que ceux du pays n'ont jamais porté la ration à plus de 1 fr. 25. Il était accordé à ce munitionnaire général 3 fr 15 *centimes*. (Marchés Ouvrard, 1823. — (Rap. du sous-intendant militaire Dubois, cité par A. Perrin dans sa *Résurrection des grands fournisseurs.)* — Le beau père du comte de Rochechouart eut ainsi le moyen de réparer les pertes de 1804.

(1) C'est à cet Humann que Louis-Philippe disait plus tard, en le créant ministre : « Gérez les finances de la France comme vous avez géré les vôtres. » C'est de quoi les ministres ne sont guere coutumiers.

regardée comme la troisième grande date du *féodalisme financier français* (1).

VI. — L'AGIOTAGE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

Le financialisme de la Restauration n'avait guère fait que semer, celui du gouvernement de Juillet allalt récolter.

Alors, la spéculation jeta l'ultime voile de pudeur. Elle commença par être anti-française, en faisant échouer la réunion de la Belgique à la France ; elle fut fautrice de misère publique et d'antagonismes nationaux, en faisant échouer les projets d'alliance commerciale avec la même Belgique et le Zolleverein allemand. Dans son cercle d'action proprement dit, ses nouveaux moyens furent en rapport avec ses nouveaux appétits, on va le voir.

Les titres qui, jusque-là, s'étaient tenus dans leurs chiffres d'émission aux sommes de 1000 à 10,000, s'abaissèrent au port de 250, 200, 100 fr., et le branle commença avec le concours de la presse industrialisée, subalternisée et achetée.

On vit, dit un écrivain conservateur (2), des actions de tout format, de toute couleur, on commença l'exploitation de l'actionnaire par l'habileté du *prospectus* et par la publicité de la presse périodique. L'annonce fut un moyen de succès; elle entra dans les prévisions des entrepreneurs, des spéculateurs ; elle fit partie de leur budget. Quand un industriel voulait fonder une entreprise, sa première préoccupation était de s'assurer la publicité, l'annonce, le prospectus.

Il n'y a pas de puissance comparable à celle d'un journal qui, chaque jour, répète le même éloge son le même blâme; la presse enfante ou détruit. Les industriels s'assuraient donc de la dernière page d'un journal. Ils annonçaient le phénomène d'une découverte, le produit immense, souvent d'une entreprise impossible. A ce grand coup de tamtam de la presse, les actionnaires accouraient pour prêter leur concours, sans savoir, sans hésiter, jusqu'à ce que surgît le grand jour du réveil. Les annonces devinrent même l'objet d'une association ; on les afferma comme un champ de terre.

Une société tint dans ses mains les cent bouches de la Renommée; elle pouvait en disposer au profit de toute spéculation nouvelle qui voulait appeler des capitaux. On eut alors des pages tout

(1) Parmi les feudataires de l'époque, nous trouvons Saglio, B de Bussière, Sartoris, F. de Belisle, Huiguermann. Jacques Laffite, Hubard, Odier, Ouvrard, Cattier, Heutz, Hardoin, Séguin, Seillière, Pellaprat, Greffulhe, Roy etc., etc.

(2) Capefigue : *Histoire des sociétés financières.*

entières de journaux, remplies de grandes affiches, annonçant toutes les merveilles des asphaltes des mines de Saint-Bérain (I). Les murailles se couvrirent d'affiches peintes, coloriées, appelant des actionnaires par des promesses de tout genre vers des édifices imaginaires. Plusieurs fois la magistrature, gardienne (croyait-on,) des lois sociales et de la probité, dut intervenir par une trop douce répression.

Louis Blanc écrivait de son côté en 1840 (*Histoire de dix ans*) ces lignes qui paraîtraient naïves aujourd'hui :

Trois ou quatre ans ne s'étaient pas écoulés depuis la Révolution de Juillet qu'un mouvement semblable à celui qui déshonora la Régence de Philippe éclatait au sein de la société française. Elle se vit tout-à coup dominée par une classe que tourmentait une honteuse fièvre d'industrialisme et pour qui tout était devenu un objet de trafic.

On se pressait, on se heurtait dans les avenues des Banques. Prendre des actions sans les payer, les vendre, toucher des primes, faire fortune avec la hausse, telle était la folie universelle, tel était le rêve de plusieurs milliers d'hommes éveillés.

Aussi, dans l'arène industrielle une émulation sordide entassait-elle chaque jour débris et victimes... La convoitise, l'impatience du succès, une soif de gain inextinguible et cruelle, l'alliance de la richesse et de l'intrigue dans un but de spoliation. Rien de semblable ne s'était vu dans notre pays. Ce ne furent bientôt plus partout qu'entreprises fondées sur le mensonge. Les faiseurs d'affaires pullulaient ; combiner des infamies lucratives, cela s'appelait *avoir des idées*. On mit en actions des mines imaginaires, on proposa d'exploiter des inventions qui n'en étaient pas.

Nombre d'aventuriers sans pudeur se firent payer la crédulité des actionnaires des apports chimériques ou honteusement exagérés. La France fut inondée d'impostures. Alors, les tribunaux retentirent de plaintes, mais on eût dit que le châtiment ne faisait qu'étendre la contagion.

Ainsi parlait Louis Blanc. Pourtant ce qu'il flétrissait si éloquemment n'était que l'enfance de l'art. Les *routiers* du second empire et les *écumeurs* de la troisième République hausseraient les épaules de pitié en lisant ces lignes et s'écriraient : Nous en avons fait bien d'autres, nous, car comme l'*Autolycus* de Schakspeare, nous disons : « Quelle imbécile demoiselle que la Probité ! Et la Loyauté, sa sœur, quelle sotte demoiselle ! L'escroquerie la plus compliquée n'est pas au-dessus de notre génie et nous opérons sur un champ immense. »

Mais, il y a cinquante ans, on croyait encore à quelque hon-

(1) Le grand meneur de cette corruption de la presse fut Emile de Girardin qui, sous couleur de fonder le journalisme à bon marché, le vendit aux faiseurs financiers. Il opéra d'ailleurs quelquefois pour lui-même comme le prouva l'inoubliable affaire des mines Saint-Bérain. La multiplication des journaux a depuis décentralisé cette puissance colossale de l'annonce. Mais le résultat est le même, les financiers achetant toujours la masse des journaux, moins quelques honnêtes qui, le plus souvent, meurent de leur honnêteté.

nèteté. Antier et Frédérik Lemaître, répondant au désir du public, créèrent *Robert-Macaire*. Le loup-cervier de Bourse dont le règne commençait, fut ainsi pris au milieu de ses vols et de ses infamies et jeté tout vivant sur le théâtre avec son ami Bertrand. Le public applaudit chaleureusement aux mésaventures du bon M. Gogo, apportant toujours des écus pour que l'acoquinage — Robert-Macaire, Bertrand, Vormspire, la belle Eloa, — les croquât tout en s'entre-volant, et en se tenant les côtes de la crédulité de la dupe commune. Seulement, si Mercure était le protecteur des larrons antiques, les gouvernants orléanistes protègent les modernes croupiers. La pièce fut interdite et les tripotages qu'elle ridiculisait continuèrent de plus belle.

Un économiste libéral constate ce qui suit sur cette époque précise.

En 1836, les actions de nombreuses sociétés industrielles obtinrent, avant d'avoir donné aucun résultat, rien, fort souvent, que sur l'annonce de leur création, une faveur, sans nom, due parfois à des manœuvres coupables, plus souvent à l'engouement déraisonné du public. Les actions des Compagnies d'asphaltes, furent celles qui, en général, montèrent le plus ; les actions de 1.000 fr. de la Cie Lobsann arrivèrent à 6,000 fr. ; celles de la Cie Seyssel, montèrent à 10.400 pour tomber ensuite à 60 fr. ! » (Alphonse Courtois fils : *Traités élémentaires des opérations de Bourse et de Change*.)

Il y eut dégringolades équivalentes pour les sociétés bitumeuses et asphaltines anglaises, allemandes, celles de Maurel de Bastennes, etc. Le bitume et l'asphalte faisaient florès, dit Leroy-Beaulieu : ces titres furent réduits à leur juste valeur au détriment du pauvre Gogo. Naturellement les lanceurs avaient rempli leurs poches, ce n'étaient plus eux qui vendaient.

Mais l'aliment par excellence de la spéculation, les titres de chemins de fer, commençaient à être jetés sur le marché.

Le 15 février 1838, M. Martin (du Nord), ministre des travaux publics, se présenta à la tribune avec un projet fort bien fait, d'un vaste réseau de chemins de fer. Ce réseau se composait de grandes lignes dont sept auraient lié Paris à la frontière de Belgique, au Havre, à Nantes, à la frontière d'Espagne par Bayonne ; à Toulon par la région centrale du pays : à Marseille par Lyon et Besançon. Le développement total eût été de 1.100 lieues et la dépense présumée de 1 milliard. Le ministre proposait de commencer par un réseau de 375 lieues et demandait de ce chef 350 millions.

Ce fut dans la presse capitaliste un cri d'horreur retentissant et prolongé. Eh quoi ! l'Etat allait maintenant faire *la guerre aux capitalistes et s'occuper des intérêts du peuple*? Cela ne se comprenait pas plus sous Molé l'ambigu que sous Thiers « le sanglant Tom Pouce » ou Guizot, l'obstiné et l'austère corrupteur. Toute la bour-

geoisie s'unit donc pour défendre les monopoles financierss en péril et les journaux républicains, socialistes comme la *Réforme*, le *Bon Sens*, le *Journal du Peuple*, la *Phalange*, le *Censeur de Lyon*, *la Revue du Progrès* (appuyés aussi par le *National*, que son sens patriotique rendit clairvoyant en cette circonstance) crièrent en vain : les financiers l'emportèrent ; l'intérêt public fut sacrifié.

Comment en aurait-il été autrement? Des deux extrémités de la Chambre, il vint du secours aux ventrus. Le député légitimiste Berryer et le député républicain François Arago, sacrifièrent leur influence et leur éloquence aux intérêts des faiseurs, à qui fut ainsi livrée la France industrielle et commerciale. Quant à la France ouvrière qui s'en occupait ?

Les choses en vinrent au point que, dans un accès de sincérité, le ministre Lacave-Laplagne, un haut bourgeois cependant. déclarait, peu de mois après, à la tribune, que « la résistance des compagnies financières aux vœux du gouvernement et du commerce était une calamité publique. » Ce n'était pas exagérer ; dans la période de 1838-39, les scandales, les ruines et les rafles dépassèrent tout ce qu'on avait vu depuis le temps de Law. Les actions des chemins de fer montèrent sans que l'on sût pourquoi de 1.000 à 3,000 fr. pour retomber lourdement à rien, quelques jours après. On fit si bien qu'en 1839 les concessionnaires ayant ruiné leurs actionnaires en s'enrichissant, eux, s'adressèrent à l'Etat qui les reçut comme autant d'enfants prodigues et leur distribua, sous forme de cession de travaux effectués, de secours pécuniaires et de garantie d'intérêt, etc., l'argent des contribuables. Il donna tout, ce brave Etat bourgeois, ne se réservant que de jouer au Géronte modèle, délices du fils débauché. En l'occurence, le fils débauché dissipa tout encore et, en 1842, eut lieu un nouveau recours à l'Etat. Celui-ci. inépuisable dans sa générosité pour les insatiables, livra, avec sa désinvolture habituelle, d'autres millions par centaines.

Ainsi la féodalité financière allait rapinant et spoliant, sous l'œil débonnaire pour elle, de l'Etat bourgeois complice. Et que nombreuses furent les victoires qu'elle remporta au détriment de l'intérêt public !

Une des plus scandaleuses fut, à cette époque, le marché obtenu en vue de la construction de l'exploitation du chemin de fer du Nord par Rothschild. Sur cent soixante millions à dépenser, l'Etat en dépensait cent, il prenait à ses frais l'achat des terrains, les travaux de terrassement, etc., M. de Rotschild n'avait qu'à poser les rails et à se pourvoir du matériel : dépense 60 millions. En retour de ces 60 millions, il avait la jouissance, pendant quarante ans, du chemin de fer du Nord dont les bénéfices

nets, qui sont depuis montés à des taux si élevés étaient évalués dès lors, par les intéressés eux-mêmes, à 15 millions par an.

Cette gigantesque opération fut vivement flétrie par la presse socialiste, la *Phalange* en tête, et par la presse républicaine, y compris le *National ;* mais la presse ministérielle : la *Presse* de Girardin et de Boutmy, le *Constitutionnel* de Véron, le *Siècle* de Louis Perrée, la *Revue des deux Mondes* de Buloz, l'*Epoque* de Solar, le *Commerce,* le *Courrier français,* le *Globe,* etc., se prononcèrent en chœur pour Rothschild. Quant à l'organe-chef des grands faiseurs de la politique et de la Bourse, quant au *Journal des Débats,* de « *l'illettré* » Armand Bertin, il osa écrire cette phrase immortelle : « M. de Rothschild sollicite la permission de se ruiner. »

Cependant la presse honnête rendit impossible la conclusion du traité tel quel. Mais le contrat n'en eut pas moins le caractère léonin que nous avons indiqué plus haut.

Si, au moins, en construisant à ses frais l'outillage de la circulation française par lui livrée à d'implacables feudataires, l'Etat avait stipulé en faveur des travailleurs que cette révolution économique attirait dans son tourbillon, pour les exténuer et les asservir? Mais rien, rien. Cependant c'eût été urgent.

Tout un personnel nouveau allait s'installer pour la traction des chemins de fer. Il fallait organiser des administrations spéciales, une hiérarchie immense soumise à des compagnies particulières. Ce personnel devait surtout constituer l'homme-machine ; les philosophes avaient beaucoup déclamé contre le servage ; ils pouvaient désormais le comparer à cette servitude de l'homme attaché aux rails, aux mines, aux machines, aux voies ferrées, soumis à la glèbe des signaux, passant sa vie dans une petite cahute des champs, l'oreille attentive aux plus légers bruits, sonnant dans ce petit cornet féodal, souvenir des nains dans les romans de Chevalerie qui annonçaient l'arrivée des paladins aux castels. La féodalité industrielle avait toutes les duretés inflexibles de la féodalité territoriale et de plus la prétention d'être un progrès.

Oui, une nouvelle féodalité s'élevait au cœur sec, aux manières froides qui soumettait l'employé à un système d'obéissance le plus inflexible. (Capefigue) (1).

La féodalité nouvelle n'était pas restreinte aux chemins de fer ; elle enserrait tout le corps social, opprimait, spoliait autour d'elle sans retenue aucune, méritant cette flétrissure d'un écrivain contemporain, l'auteur des *Juifs, Rois de l'époque,* que nous avons déjà cité :

La féodalité industrielle, financière, ou commerciale, ne repose ni sur l'honneur, ni sur les honneurs, comme la république et la monarchie de Montesquieu. Elle a pour base le monopole commercial, oppresseur et

(1) La littérature commence à se préoccuper des serfs de la voie ferrée Que poignante et vraie est la monographie du *Garde barrière* de l'éminent écrivain qui a nom *Léon Cladel !*

anarchique. Son caractère c'est la cupidité, cupidité insatiable, mère de l'astuce, de la mauvaise foi et des coalitions. Toutes ses institutions portent le cachet de l'accaparement, du mensonge et de l'iniquité Il envahit la chaumière du pauvre, comme le palais des princes; tout aliment convient à sa voracité. Comme le mercure subtil qui s'insinue, par sa pesanteur et sa fluidité, à travers tous les pores de la gangue pour s'emparer des plus minimes parcelles du métal précieux qu'elle renferme; comme le hideux *ténia*, dont les anneaux parasites suivent dans leur circonvolution tous les viscères du corps humain; ainsi le vampire mercantile fait courir ses suçoirs jusqu'aux ramifications extrêmes de l'organisme social, pour en pomper toute la substance et en retirer tous les sucs.

Le ton, sous le régime de la féodalité d'argent, c'est l'égoïsme qui cherche vainement à se dissimuler sous le masque d'une philanthropie hypocrite. Sa devise est : CHACUN POUR SOI.

...La féodalité industrielle, plus lourde, plus insatiable que la féodalité nobiliaire, saigne une nation à blanc, la crétinise et l'abâtardit, la tue du même coup, au physique et au moral. Son despotisme est LE PLUS DÉSHONORANT DE TOUS pour une nation généreuse. C'est celui sous lequel nous vivons, celui qu'il faut briser.

Toussenel entre ensuite dans certains détails navrants de l'exploitation capitaliste qu'il faudrait reproduire tout au long, chose impossible vu les dimensions de cette modeste étude. Toutefois, quelques lignes encore.

Après avoir ainsi marqué au fer rouge la nouvelle classe dominante, l'éloquent disciple de Fourier prophétise les conséquences de tant de cruautés, de tant de convoitises, en faisant toutefois la part trop belle au passé : la féodalité financière prolonge les maux et les hontes de l'humanité, elle ne les a pas créés.

Ils ont fait que l'équite a disparu des relations humaines, comme la charité du cœur de l'homme. Ils ont forcé le juge de condamner à la prison le malheureux privé de travail qui tend la main pour vivre. Ils ont enseigné au fils à maudire la longévité du père, et au frère à considérer le père comme le ravisseur de son bien. Pharisiens, votre société s'est vantée quand elle s'est personnifiée dans le type ignoble de Robert-Macaire! Le type de votre société, c'est Caïn, non le Caïn qui tue son frère, mais celui qui le laisse mourir à sa porte de misère et de faim.

Mais le flot des vengeances populaires monte et monte sans cesse avec l'iniquité et menace de crever sa digue, et il est facile de prévoir l'heure de la catastrophe. Déjà l'oracle impur de la religion régnante, le coryphée des thuriféraires du veau d'or a crié : *Les Barbares sont à nos portes*..... Oui, vous avez raison, les Barbares sont à nos portes..., et quand ils menacent un monde trop vieux, c'est, comme dit Salvien, que les infamies de ce monde ont comblé la mesure et qu'il est temps de le régénérer...

Car, c'est la guerre sociale qui commence, je vous le dis; la guerre de ceux qui n'ont pas, contre ceux qui possèdent; la guerre des affamés contre les repus; une guerre impitoyable de réaction et d'extermination. Les rivalités nationales sont assoupies, sinon éteintes; l'intelligence est venue aux opprimés des excès de l'oppression; ils calculent leurs forces

et leur nombre ; ils ne demandent plus seulement à leurs seigneurs et maîtres compte des abus de la conquête, leurs ressentiments et leurs haines portent plus haut.

Le tisserand de Silésie met le feu à ses ateliers, comme celui de Manchester, comme celui de Lyon. Chansons *du Prolétaire*, *de la Pomme de terre* ou *de la Chemise*, toutes ces protestations des travailleurs opprimés sont un même cri de révolte et de guerre, auxquels peuvent repondre à un signal donné, tous les serfs de l'industrialisme européen. (Toussenel. *Les Juifs, rois de l'époque.* — T. II. p. 248. — 1845.)

C'est ainsi que le plus brillant écrivain de l'école phalanstérienne annonçait les insurrections prolétariennes et les conjurations socialistes qui allaient remplir la seconde moitié du XIX[e] siècle et auxquelles une totale tranformation économique, par réformes ou révolutions, pourra seule mettre fin.

Cependant la corruption sociale et les conflits politiques et économiques marchaient de pair avec les envahissements de la féodalité financière. Dans le grand œuvre de la mobilisation et de la monopolisation de la richesse publique (1), les Pereire, saint-simoniens, donnaient la main au roi d'Israël Rothschild (2), à son sujet Fould, au puritain Yankee Hottinguer, au libéral Laffitte, au duc romain de la Galliera, à l'espagnol Aguado, au genevois Dassier, à l'âpre et dur Benoist d'Azy, comme aux financiers légitimistes nommés de Légier, de Noailles, de Latour-Maubourg, de Beauveau, de Renneville, d'Allon, de Siméon, de la Haute, de Noulcher, de Lapenouze, comme au *riz-pain-sel* Seillère, comme au butté soldat-affariste Bugeaud, comme au marquis d'Aligre, comme au financier Ternaux, comme au futur flétri Pellaprat, etc., etc.

Ce que ceux-ci faisaient pour le nouvel outillage de la circulation française, l'abbé Louis Roy, Humann, les deux Schneider, Cane, Cail, Derosne, Gouin, etc., le faisaient pour l'industrie, avec cette réserve, qu'au moins ces derniers, en multipliant et en perfectionnant la production, accroissaient singulièrement la richesse économique de la France (3). Ce n'est pas d'eux qu'eurent tout d'abord à

(1) « La propriété mobilière, telle qu'elle est constituée, dérive du Monopole, c'est-à-dire du crédit Monopolisé. Quoi de plus naturel dès lors que le Monopole agisse dans le sens de son institution, c'est-à-dire dans l'intérêt de tout ce qui en vient? La logique des situations conduit là. (Paul Coq. *Le sol et la Haute Banque*, 1849). »

(2) « Bonaparte, était mort. Et du siècle de fer était né le siècle d'argent, pas les emprunts qu'on fit pour les armées. Un juif intelligent, Olin de Rodrigues, au nom de Saint Simon, écrivit l'évangile de cette nouvelle religion.

« Les juifs, qui jusque là étaient en république, se constituèrent en double royauté. Les juifs allemands, plus tard ceux du Midi, créèrent deux réservoirs où se versaient les capitaux.

« Tandis que les premiers faisaient les fonds pour les armées de la Sainte-Alliance, les autres se donnèrent au second Bonaparte. Donc la thèse de paix et d'industrie tourna promptement au service des gouvernements militaires. (Michelet). »

(3) « Oui sans doute, le génie de l'homme avait créé la machine; mais combien était petit le nombre des créateurs et des dominateurs de la machine à côté des esclaves qui suivaient le char. La mécanique tendait à constituer la féodalité

s'occuper les tribunaux, mais des infatiguables lanceurs d'affaires troubles. « Ces messieurs jouent une partie, disait un président; d'un côté sont les tribunaux, de l'autre la fortune, s'ils échappent aux uns, ils conquièrent l'autre. C'est une partie de dés, où le Code pénal sert de tapis. » L'*aléa* des messieurs de la finance n'était pas autre; mais le jeu était bon, la justice conservatrice leur devait être si douce !

Les choses en vinrent pourtant à ce point que les tribunaux dûrent enfin sentencier ; mais rien ne découragea Robert-Macaire. Il multiplait les déguisements pour puiser à discrétion dans les tiroirs éternellement ouverts de l'incorrigible Gogo, pendant que la souillure des pots-de-vin montait jusqu'aux régions gouvernementales, éclaboussant le banc ministériel d'une manière si visible que la justice eut à porter ses investigations jusque là. L'impavide Pellapra, l'un des accusés, n'y comprenait rien. « Ces gens-là, disait-il des pairs appelés à les juger, ne savent donc pas ce que c'est que faire des affaires ! ».

La concentration des fiefs capitalistes que nous verrons s'étaler si impudemment sous le second Empire, faisait déjà son apparition, attirée par la logique des faits. On voulut commencer par les mines de la Loire; mais l'opinion publique avait encore quelque puissance et le gouvernement dût, à regret, opposer un *veto* aux faiseurs qui se dédommagèrent par d'autres opérations.

En résumé, le harponnage fut tel et de telle sorte, que le peuple indigné cria, à Paris et à Toulouse, devant les complices électoraux du financialisme orléaniste : *A bas les voleurs* ! et que la révolution du mépris s'en suivit (1).

(*La fin au prochain numéro*) B. MALON.

industrielle qui aurait ses jours de secousse et d'agitation. La machine pouvait être comparée à ces divinités asiatiques aux mille bras, couvertes de bracelets et de riches colliers, qui saisissent et étouffent les victimes offertes en sacrifices. (Capefigue). »

(1) « Il est un point de vue sous lequel la révolution de février doit être examinée; elle fut produite surtout par l'instruction de l'ouvrier contre la dictature industrielle, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, par le capital (Capefigue). »

« La Révolution de 1818 n'eut-elle rendu d'autre service que de faire ouvrir les yeux sur l'abîme creusé par l'usure et la Haute Banque, qu'elle serait un bien. (Paul Coq. *Le Sol et la Haute Banque*). »



TRANSFORMISME

ET

SOCIALISME

(*Suite et Fin*)

V. — La loi de Régression apparente.

Certains de nos adversaires ne seront pas convaincus par les arguments qui précèdent (1).

Quelques uns d'entre eux repoussent la théorie transformiste et refusent obstinément d'admettre tout rapprochement entre l'espèce humaine et les espèces animales.

Nous pourrions leur répondre que nous nous sommes placé, ici, sur le terrain de la science, et que s'ils n'en veulent pas admettre les résultats les moins contestables, nous n'avons plus à discuter avec eux.

Mais il en est d'autres qui, tout en admettant la théorie généalogique, trouveront trop lointaine l'analogie entre l'homme et les animaux.

Ces derniers, arguant de notre propre démonstration, comme quoi les procédés d'évolution diffèrent essentiellement aux divers degrés de l'échelle des êtres, se réserveront le droit de nier que le communisme constitue un progrès pour l'humanité, tout en reconnaissant qu'il peut en être ainsi pour les espèces animales.

Il nous faut donc, pour répondre à ces adversaires, quitter le terrain de la zoologie pour aborder celui de l'histoire et de l'anthropologie.

Dans son intéressant ouvrage sur *Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique*, M. Girard de Rialle résume ainsi la description de l'antique civilisation péruvienne, sous le règne des Incas :

« En réalité, l'empire du Pérou n'était qu'une immense métairie appartenant au représentant du dieu suprême, à l'Inca de Cuzco, au profit exclusif duquel tous devaient travailler, mais qui, en bon et prudent propriétaire, *prenait soin de pourvoir aux besoins et au bien-être de ses ouvriers*. C'était le type parfait de la monarchie socialiste où, grâce à une conception d'origine religieuse, l'État était incarné dans la personne du prince. Remplacez celui-ci

(1) Voir le numéro 1 de la *Revue Socialiste*.

par une personnalité, une *entité métaphysique*, et vous avez la République sociale, *telle que le rêvent certains utopistes* (1). »

Admirez combien l'esprit de parti et de conservatisme peut dévoyer la logique d'un homme de science et de talent!

« Telle que la rêvent certains utopistes.» Mais il n'y a là ni rêve ni utopie, puisque l'état social communiste a existé longtemps au Pérou, de l'aveu même de notre auteur. Bien plus, M. Girard de Rialle affirme lui-même, en maint passage, la supériorité de la civilisation péruvienne sur tous les groupements, plus ou moins individualistes, qui l'entouraient de toutes parts.

Que M. de Rialle prétende qu'il se trouve personnellement plus heureux, sous notre régime capitaliste, que s'il était un simple travailleur de l'Inca de Cuzco, nous ne faisons aucune difficulté pour le croire. Mais tous les affamés qu'exploite la grande industrie, ces esclaves du capital qui suent sang et eau pour mourir lentement de misère, ces millions de travailleurs qui composent la majorité dans notre État démocratique et républicain, tous ceux-là, croyons-nous, voudraient bien travailler pour cet Inca, bon et prudent propriétaire, qui prenait soin de pourvoir *aux besoins et aux bien-être* de ses ouvriers.

Le régime du *chacun pour soi* est incontestablement fort agréable pour les privilégiés de la fortune, mais il est le pire de tous pour la masse des prolétaires, que leurs exploiteurs n'ont nul intérêt à ménager.

Il existait aussi une minorité privilégiée sous la monarchie de l'Inca; mais, en vertu du régime communiste, de la distribution bien entendue de la production et de la consommation, la majorité vivait au moins largement de la vie matérielle. Il n'en est malheureusement pas ainsi dans notre État social, dont M. Girard de Rialle paraît être si fier.

Toutefois, malgré cette supériorité de la monarchie communiste sur la République capitaliste, hâtons-nous d'ajouter que nous ne regrettons nullement l'état social des anciens péruviens.

Sous ce régime, l'ignorance du peuple était soigneusement entretenue et le bien-être matériel ne servait qu'à endormir plus sûrement toute velléité d'indépendance.

Mais si l'on remplace l'Inca propriétaire, sa famille, sa cour, ses satellites, par une *entité métaphysique*, comme le dit M. Raille, on effectuera déjà, ce nous semble, un progrès assez appréciable.

Une entité métaphysique ne consomme pas autant pour ses besoins et ses plaisirs qu'un souverain en chair et en os, flanqué

(1) L'état social des anciens Péruviens nous paraît conforme en beaucoup de points à la conception positiviste enseignée par MM. Laffitte, Dr Semerie et Audiffrent, disciples d'Auguste Comte.

d'une aristocratie insatiable. Ce simple changement, insignifiant aux yeux de M. de Rialle, augmenterait considérablement la part de la collectivité. De plus, le régime de compression intellectuelle destiné à maintenir les privilèges du monarque n'aurait plus sa raison d'être.

En résumé, de même qu'en Amérique, en Suisse, en France, la République individualiste a remplacé la monarchie de même essence, de même la République sociale remplacerait aussi avantageusement la monarchie communiste, qui a prospéré au Pérou durant de longs siècles. C'est une conséquence forcée de faits historiques indéniables; il n'y a donc là ni rêve ni utopie.

L'accusation d'utopie étant écartée, nos adversaires ne manqueront pas de nous reprocher le retour vers les anciens usages, vers les coutumes des hordes primitives. Cette objection est employée non seulement contre le communisme, mais contre toute réforme possible. Les réactionnaires ont ainsi trouvé le moyen de combattre le progrès au nom du progrès même.

Parlez-vous d'union libre?

— Mais vous voulez donc nous ramener à l'état de promiscuité des âges préhistoriques? s'écrieront en chœur ces dangereux amis du progrès.

S'agit-il d'émanciper les citoyens du joug paternel, de sauvegarder les droits de la femme et de l'enfant?

— Vous nous ramenez à l'état sauvage! vous êtes en retard sur le patriarcat!

Et ainsi de suite, pour le communisme, pour la suppression des prérogatives de l'Etat, pour tous les progrès qui découlent des découvertes scientifiques et philosophiques.

Il nous paraît utile de répondre, une fois pour toutes, à ces sophismes de la réaction aux abois.

Nous trouverons la réponse dans les intéressantes conférences sur l'histoire, faites à Alger par le docteur Moreau devant les chambres syndicales.

Il serait trop long de faire une analyse complète de ces conférences, ou même d'énumérer simplement les lois positives que le docteur a su dégager de l'histoire; nous en signalerons seulement une qui contient la réfutation des sophismes dont nous venons de parler.

C'est la loi de *régression apparente*.

L'étude approfondie de l'histoire nous démontre, en effet, que le progrès semble être, au premier abord, un recul ou plutôt un retour vers les anciennes coutumes; mais ce retour n'est qu'apparent.

Nous choisirons un exemple frappant, précisément dans le

livre de M. Girard de Rialle, qui est tombé lui-même dans le sophisme, dont ses propres recherches vont nous fournir la réfutation.

Dans l'Afrique centrale et occidentale, les premiers habitants connus, des nègres proprement dits, étaient organisés en tribus, en hordes, et régis uniquement par quelques coutumes plus ou moins bien observées. Il n'existait chez eux ni gouvernement, ni autorité; leur état politique était, par conséquent, républicain anarchique.

Certaines de ces hordes nommèrent un jour des chefs, dont l'autorité fut d'abord purement militaire. Mais quelques-uns de ces chefs, plus heureux, plus intelligents ou plus intrigants que les autres, ne tardèrent pas à soumettre plusieurs tribus sous leur joug et à conserver, en temps de paix, l'autorité qu'il ne possédaient primitivement qu'en temps de guerre.

C'est ainsi que les monarchies nègres, le royaume de Dahomey notamment, se formèrent. Et, résultat facile à prévoir, les plus despotiques parmi ces monarchies, devinrent les plus puissantes et soumirent promptement les Républiques anarchiques qui subsistaient encore.

Mais, dans ces derniers temps, influencées sans doute par le commerce et le contact des blancs, un certain nombre de peuplades nègres revinrent à la forme républicaine.

— Vous nous ramenez en arrière! auraient pu dire les conservateurs noirs aux réformateurs.

— La régression n'est qu'apparente, auraient pu répondre ces derniers.

La preuve en est « qu'une de ces Républiques, en Guinée, contient une ville de 100,000 habitants, la ville d'Abbéokouta, et qu'elle a victorieusement résisté aux attaques acharnées des rois de Dahomey.» (Girard de Rialle, *Les peuples de l'Afrique et de l'Amérique.*)

Il en est de même pour tous les progrès qui semblent être un recul vers les anciennes coutumes. L'union libre, par exemple, n'est pas la promiscuité basée sur la violence de nos sauvages ancêtres, mais l'association basée sur le consentement mutuel, ce qui est bien différent.

C'est une fâcheuse disposition de la nature humaine, d'être condamnée à épuiser d'abord tout le mal que peut contenir une institution, avant d'en trouver les bons côtés.

Aussi la réaction se fait-elle toujours, et d'une façon exagérée, contre cette institution, qui ne produit que du mal. Mais l'abus même de la réaction fait ressortir les bons côtés de ce qu'elle a pros-

crit, et l'on revient alors aux anciennes coutumes, épurées, cette fois, par l'étude et l'expérience du pour et du contre.

Est-il donc besoin d'ajouter que les réformateurs, quand ils réclament la restauration d'anciennes formes sociales, n'entendent pas les instituer telles qu'elles ont fonctionné dans le passé, mais avec toutes les modifications indiquées par la science et l'expérience ?

Il s'est produit, à notre époque, un fait bien curieux de régression apparente dans le monde civilisé tout entier. Nous voulons parler de l'idée que se font les hommes de l'Univers ambiant.

Dans les âges lointains, le sauvage ignorant prêtait à tout ce qui l'entourait une vie fantastique : l'arbre parlait, la pierre tramait de noirs complots, l'animal était adoré.

Peu à peu, l'observation rectifia ces idées et fit reculer progressivement dans l'espace les puissances imaginaires. La terre, la mer, les météores, les astres, présidèrent tour à tour au gouvernement du monde jusqu'à l'invention des dieux anthropomorphes, qui cédèrent enfin la place au créateur immatériel des métaphysiciens.

Mais, au lieu de profiter de l'expérience pour rectifier leurs idées fausses sur la vie universelle, les hommes poussèrent trop loin la réaction contre leurs vieilles croyances et finirent par dépouiller les êtres qui nous entourent, non seulement de toute influence sur le monde ou sur l'homme, non seulement d'une vie plus ou moins semblable à la nôtre, mais bien de toute vie propre ; et toute matière fut déclarée inerte, inanimée.

Bien plus, certains philosophes, entre autres le célèbre Descartes, ne se contentèrent pas de retirer la vie aux végétaux : ils allèrent jusqu'à nier la sensibilité des animaux (1) !

L'animal est une simple machine, au dire des cartésiens. S'il crie quand on le frappe, cela tient à une ingénieuse combinaison de ressorts. Jamais la folie métaphysique n'est allée aussi loin.

Mais voici que de nos jours, les progrès de la science découvrent partout dans l'univers cette vie que niaient les naturalistes, et que nos naïfs ancêtres avaient seulement le tort d'assimiler à la leur.

La parenté indéniable de l'homme et des animaux détruit irrémédiablement la sotte hypothèse de Descartes.

En même temps, la science proclame la parenté, la communauté d'origine de l'animal et de la plante !

Deux des règnes de la nature rentrent donc victorieusement dans la vie, dont on les avait arbitrairement exclus.

(1) Cette opinion est encore partagée actuellement, en dépit des progrès de la science, par l'école des collectivistes dits rationnels, dont les principaux défenseurs sont MM. de Potter et Bordes, disciples de Colins.

Depuis longtemps déjà, la loi de gravitation universelle avait démontré que la simple matière n'est pas inerte, que tout se meut dans l'univers, que chaque atome, dans tous les corps, sympathise avec les plus délicats mouvements de tous les autres atomes.

Aujourd'hui, nous apprenons ce que les vrais philosophes soupçonnaient depuis longtemps : la parenté des trois règnes de la nature (1).

Nous voici donc revenus aux croyances primitives de l'humanité : tout vit, tout se meut, tout influe sur tout dans l'univers !

Mais la régression n'est qu'apparente, car les vieilles croyances, auxquelles nous revenons, sont singulièrement rectifiées, purifiées, éclairées par la science et l'expérience.

Que nos adversaires abandonnent donc cette futile accusation de recul portée contre les innovations.

Le sauvage de l'âge de pierre, adorant un arbre ou un rocher, avait, en définitive, une croyance moins absurde que le grand Descartes niant la vie des animaux eux-mêmes.

Donc, plus de dogmes, plus de maîtres infaillibles et surtout plus d'exclusivisme, plus de mépris non justifié pour les croyances d'autrui.

La science poursuit son chemin, calme et sereine ; l'expérience seule est son guide, et ses arrêts souverains humilient souvent l'infaillibilité des savants officiels devant le simple bon sens d'un ignorant sans parti-pris.

VI. — ÉVOLUTION ET ÉGALITÉ

Le plus fréquent moyen de polémique employé contre le socialisme par les réacteurs de toute nuance, consiste à fabriquer purement et simplement des théories plus ou moins extravagantes, qu'ils attribuent généreusement à leurs adversaires.

Les gens qui ne savent pas penser par eux-mêmes, les fanatiques de l'autorité sous toutes ses formes, s'en rapportent généralement aux fausses citations de leurs guides habituels et ne manquent pas de hausser les épaules de confiance, en lisant toutes les âneries attribuées aux ennemis de l'ordre.

Entre toutes les revendications du parti socialiste, nulle n'a été plus ridiculement travestie que celle de l'égalité, réclamée cependant, depuis la plus haute antiquité, par les grands philosophes dont nos adversaires eux-mêmes ont consacré la gloire.

(1) Dans sa *Botanique cryptogamique*, M. Marchand, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris, conclut que les trois règnes de la nature viennent converger vers un point commun, qu'il nomme centre organique ou confluent des trois règnes, et qui serait occupé par une matière dont il donne même la formule suivante : Cm Hn Ox AZy + P. ou S.

C'est-à-dire du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote en différentes proportions, plus du phosphore ou du soufre.

« Tous les hommes égaux, quelle sottise! Les communistes veulent donc ériger le lit de Procuste en moyen de gouvernement? Enlèveront-ils l'excédant d'intelligence des uns pour en gratifier les autres?

« Faudra-t-il aussi que chacun exerce tous les métiers à tour de rôle? Sans quoi le terrassier ne sera jamais l'égal du banquier. »

Telles sont, accompagnées de plaisanteries d'un goût douteux et d'invectives souvent grossières, les objections des publicistes aux gages de l'ordre social.

Si l'on n'avait une assez triste opinion de leur intelligence pour croire à leur sincérité, on pourrait faire remarquer à ces aimables conservateurs que la différence entre les divers métiers, au point de vue de l'agrément qu'ils procurent, réside principalement dans la question des salaires. Si chaque travailleur était assuré de jouir du confortable, quelle que fût sa profession, nul métier ne serait plus recherché qu'un autre. La diversité des goûts, la multiplicité des tendances et des vocations, qui s'accroissent en raison des progrès en tous genres, empêcheront toujours l'encombrement de certaines carrières, à condition toutefois qu'elles n'offriront aucun avantage honorifique ou pécunier.

Aux gens assez superficiels pour croire à l'attrait irrésistible des professions dites libérales, même dépouillées des avantages ou plutôt des privilèges qu'elles confèrent, nous ferons remarquer la prédilection de tous ceux qui mènent une vie sédentaire pour les distractions actives. Parmi les gens riches ou les gens de bureau, il n'en est pas un seul, peut-être, qui ne se livre à quelque travail manuel pour se distraire et se reposer de ses occupations ordinaires. Les plus abâtardis des *gommeux* s'adonnent avec rage au sport, à l'escrime et autres exercices violents.

Le roi Louis XVI consacrait à des travaux de serrurerie, qui ne lui rapportaient que des ampoules, tout le temps qu'il pouvait dérober à l'exercice de ses royales fonctions. Si la royauté ne lui avait pas procuré des satisfactions spéciales d'ambition, de cupidité, d'amour-propre, il se serait, sans aucun doute, entièrement consacré aux occupations qui lui plaisaient par elles-mêmes.

La vérité est que, de nos jours, chacun déteste la profession qu'il exerce pour vivre, et la regarde comme la plus désagréable de toutes, qu'elle soit manuelle ou libérale.

Ce déplorable résultat provient de l'incertitude où l'on se trouve de pouvoir toujours gagner sa vie. Dans une société égoïste et cupide, où tout s'achète et se vend, où tous les rapports sont régis par le *chacun pour soi*, l'homme qui travaille pour vivre est assombri, durant son labeur, par la perspective d'une mauvaise réussite, d'un chômage, d'une maladie, et le métier qui lui rappelle constamment

les dures nécessités de l'existence ne tarde pas à lui devenir odieux. Si le travailleur est chargé de famille, ses préoccupations sont encore plus pénibles. Par contre, les travaux auxquels il se livre pour se distraire lui paraissent agréables parce qu'ils ne sont pas exténuants et surtout parce qu'ils ne sont pas associés dans son esprit à des pensées de misère, d'exploitation, à des craintes constantes pour son avenir et celui des siens.

Ce sont en réalité l'excès de travail, l'insuffisance des salaires et les soucis pour l'avenir, qui rendent la plupart des professions si pénibles. Ajoutons à cela le peu de cas que fait du travail et des travailleurs notre société, prétendue démocratique.

Helvétius, disciple français de Locke, a parfaitement démontré qu'en tous temps les hommes ont toujours recherché par-dessus tout la considération du plus grand nombre. On était stoïque à Sparte, policé à Athènes, patriote à Rome, parce que la pratique de ces différentes vertus était le meilleur moyen d'être considéré dans ces différentes villes.

De nos jours, la considération s'attache en premier lieu à la richesse et ensuite à certaines fonctions ; il n'est donc pas étonnant que l'on apprécie et que l'on recherche les professions qui conduisent à l'une et aux autres.

Mais le jour où l'accumulation des richesses au détriment de tous ne sera plus possible, où le travail sera seul honoré et procurera le confortable au travailleur, chacun recherchera le genre d'occupation dans lequel il peut se distinguer le plus. Quant à ceux que leurs aptitudes dirigeaient vers des travaux dont la collectivité ne saurait évaluer le prix : la poésie, la philosophie, par exemple, ils choisiront probablement les genres d'occupations les moins absorbants, délaissés justement par ceux qui ont du goût pour un métier quelconque. Ils se hâteront ainsi de solder leur dette envers la société, afin de se livrer ensuite, à leur aise, aux études qui les passionnent et qui peuvent leur assurer un jour cette notoriété, cette considération que les hommes ne cesseront jamais de rechercher (1).

(1) On ne manquera certainement pas de nous objecter les métiers dangereux ou répugnants que personne ne voudrait exercer volontairement.

En premier lieu, les progrès incessants de la science et de l'industrie tendent à diminuer chaque jour le travail musculaire et les dangers inhérents à certaines professions.

En outre, bien des métiers ne sont dangereux que par l'excès de travail de ceux qui les exercent.

De plus, en présence de certains avantages spéciaux, on trouverait bien des gens disposés à braver volontairement un danger. Les trois quarts des paresseux préféreront exercer un métier dangereux ou répugnant, si l'on réduit pour eux la somme de travail. A toutes les époques, on a toujours trouvé beaucoup de volontaires pour le métier des armes, peu avantageux cependant à tous les points de vue.

Enfin, en ce qui concerne plus spécialement les métiers répugnants, nous

Mais c'est trop longuement réfuter des arguments que leurs auteurs eux-mêmes ne prennent pas au sérieux.

Occupons-nous plutôt des champions convaincus ou réputés tels de la cause conservatrice, de ceux qui s'appliquent à donner une couleur scientifique aux objections qu'ils présentent.

« L'égalité est une chimère, disent ces derniers, l'analogie universelle nous le démontre. L'inégalité, la hiérarchie, semblent au contraire, avoir été le but principal de la nature.

« Chez les végétaux et chez les animaux, non seulement chaque espèce subit la domination des espèces plus fortes, tandis qu'elle opprime et détruit sans pitié les plus faibles, mais, dans une même race, l'inégalité subsiste encore, et tous les individus diffèrent entre eux par quelque côté. C'est au point que, parmi les milliards de feuilles d'une forêt de même essence, on n'en saurait trouver deux exactement semblables. »

En premier lieu, comme nous le disions tout à l'heure, il ne s'agit nullement de créer entre les hommes une identité peu désirable, mais simplement d'assurer à chacun d'eux tout le bien-être possible et le plus complet développement des facultés physiques et intellectuelles.

Que l'inégalité subsiste encore après de semblables réformes, cela se peut, mais on ne viole pas plus les lois de la nature en favorisant l'épanouissement de la personnalité humaine, qu'en améliorant une plantation ou en la préservant de la grêle.

Par le mot égalité, les socialistes entendent le *droit égal pour tous* au développement intégral de leurs facultés et au confortable indispensable à la vie. Mais ne pouvant opposer de raisons valables à des réclamations aussi justes, les conservateurs ont trouvé plus commode d'attribuer à leurs adversaires la revendication d'une identité impossible à réaliser, puisque les hommes naissent différents les uns des autres en vertu d'influences héréditaires que l'on peut à la vérité modifier, mais non pas anéantir.

Maintenant, puisque nos contradicteurs ont encore invoqué les lois de la nature en cette occasion, nous en profiterons pour leur signaler le fait suivant :

D'après la création naturelle des êtres vivants, telle que la conçoivent les évolutionnistes, l'égalité la plus absolue, nous pour-

ferons observer qu'ils sont surtout réputés tels, à cause du ridicule ou du mépris qui s'y attache sottement.

La preuve en est que la profession médicale, par exemple, une des plus considérées, contraint ceux qui l'exercent à certains travaux qui dégoûteraient profondément les trois quarts des vidangeurs.

Nous ne parlerons pas de la facilité avec laquelle chaque citoyen accomplirait à tour de rôle certains travaux dont il ne voudrait pas faire son métier.

Nous en avons assez dit pour prouver que le mépris du travail manuel, l'exploitation de l'homme par l'homme, la misère et surtout les privilèges, sont les seules causes du discrédit qui s'attache à certaines professions.

rions presque dire l'identité, régnait au point de départ des espèces organisées, aujourd'hui si nombreuses et si disparates.

Le professeur Hœckel, entre autres naturalistes de la nouvelle école, est arrivé à cette conclusion que tous les êtres vivants, animaux et végétaux, proviennent en dernière analyse d'un type commun fort analogue à la simple cellule.

Il n'est pas possible d'imaginer une plus complète égalité de point de départ.

Nous ne prendrons pourtant pas acte de cette découverte scientifique pour proclamer l'excellence de nos revendications égalitaires. Nous sommes peu fanatique de la nature, la grande ennemie de l'humanité, et nous pensons que le génie humain doit la vaincre et la transformer plutôt que l'imiter et se prosterner devant elle.

Nous avons voulu simplement démontrer l'inanité des objections que font certains adversaires du socialisme, au nom de prétendues lois naturelles, qu'ils ne connaissent même pas, pour la plupart.

D'ailleurs, que l'on admette ou non la théorie transformiste, que l'univers soit le résultat d'un équilibre fortuit, comme nous le pensons, ou bien qu'une intelligence créatrice en ait établi les bases fondamentales, comme le prétendent nos contradicteurs, l'observation la plus superficielle nous fait voir que la multiplicité des rapports entre les éléments constituants de cet univers paraît être le principal but des actes de la nature.

En outre, les sciences physiques et naturelles, l'astronomie, l'histoire, la sociologie, etc., nous permettent d'observer, chacune dans leur spécialité, que cette multiplicité de rapports va sans cesse en augmentant depuis l'origine connue des choses.

La nature semble vouloir produire toutes les combinaisons d'éléments possibles, marche sans cesse du simple au composé, et tend à élever constamment la matière au dessus de sa condition présente. Le minéral s'organise, l'animal devient homme et l'humanité s'élève sans cesse à un état supérieur.

Or, les socialistes, d'accord sur ce point avec les lois naturelles, ne veulent pas non plus d'une fastidieuse et improductrice uniformité. Bien au contraire, au point de vue politique, nul parti ne fait une plus large part à l'autonomie de l'individu, du groupe, de la région, que le parti socialiste, et, en donnant un libre essor aux facultés de chacun, l'état social qu'il veut inaugurer favorisera la production de toutes les originalités, de tous les talents, étouffés aujourd'hui par la misère ou écrasés sous le privilége.

Il faut donc en finir coûte que coûte avec les priviléges de nom, de fortune ou de position et inaugurer le règne de l'égalité vraie, réclamée par les plus illustres penseurs de l'antiquité, et proclamée

théoriquement, il y a cent ans, par les bourgeois de la Révolution française.

Et de même que des simples monères, formes primitives de la matière organisée, l'évolution a fait sortir les innombrables espèces végétales et animales, présentant toutes les variétés concevables de forme, de couleur, de grâce, d'instinct, d'intelligence même, en un mot, la vie sous tous les aspects, de même l'égalité véritable ne tardera pas à produire un épanouissement des facultés humaines, dont les civilisations passées et les progrès contemporains ne sauraient donner la plus faible idée.

VII. — La création naturelle. — Brutes ou dieux !

Aujourd'hui, l'union de la science et de la philosophie a donné des bases positives à la conception unitaire et mécanique de l'univers, formulée dès la plus haute antiquité par l'école matérialiste.

Il n'existe plus dans l'explication des phénomènes naturels, de ces lacunes que l'intervention d'un pouvoir divin ou de forces mystérieuses pouvait seule expliquer.

La science a pénétré maintenant le secret de l'évolution universelle, au moins dans ses grandes lignes, mais l'exposition de cette sublime genèse serait hors de proportion avec le cadre de cette étude. Bornons-nous donc, pour le moment, à en extraire succinctement, d'après les travaux des naturalistes, ce qui se rapporte à la matière organisée en général, et plus particulièrement à l'espèce humaine.

D'après la théorie de l'évolution, la matière organisée se produisit dès que les conditions atmosphériques et géologiques du globe le permirent ,à l'état de *proto-plasma,* substance albuminoïde contenant du carbone, de l'oxygène, de l'hydrogène et de l'azote. Actuellement encore, cette substance constitue la majeure partie des êtres, les plus bas comme les plus élevés dans la série organique.

De ce proto-plasma naquirent, normalement ou accidentellement, par génération spontanée ou par transformation de certains agrégats, les organismes désignés sous le nom de *monères.*

Y eut-il plusieurs types de ces organismes primitifs ou un seul? Il est impossible de le savoir. Toutefois, la monère étant une simple agglomération de proto-plasma, sa forme ne devait pas être mieux déterminée que celle des espèces semblables actuellement existantes. Il est donc fort probable que les types de ces premiers ancêtres du monde varient à l'infini comme aujourd'hui.

Des monères, procédèrent d'autres organismes cellulaires plus ou moins parfaits, par voie d'hérédité et d'adaptation. L'hérédité transmettant invariablement les formes ancestrales que l'adaptation ou sélection venait perpétuellement modifier.

Il est inutile de remonter échelon par échelon toute la série des formes issues de la monère jusqu'à l'homme.

Remarquons toutefois, qu'à partir de la cellule parfaite, les nouvelles formes produites ne furent plus que des assemblages plus ou moins considérables de cellules plus ou moins modifiées, et que les progrès organiques résultèrent de la division du travail et de l'harmonie entre ces cellules associées.

Ainsi, la monère se nourrît par imbibition, pour ainsi dire, et respire de même ; toutes les parties de son corps sont également aptes à absorber les liquides nourriciers de l'air respirable.

Au contraire, dans les agrégats constituant des organismes plus parfaits, certaines cellules conservent seules la propriété d'absorber les aliments et en font leur spécialité, à l'exclusion des autres fonctions. D'autres absorbent uniquement l'air respirable ; d'autres enfin, concentrent en elles la sensibilité.

C'est ainsi que se formèrent, chez les animaux et les végétaux supérieurs, les organes spéciaux. Des groupes cellulaires, concentrant leur activité sur une seule fonction, et se perfectionnant dans leur spécialité et à chaque génération, constituèrent à la fin ces organes dont nous admirons la délicatesse ; l'estomac, le cœur, le cerveau, les différents sens, etc.

Toutes les espèces végétales et animales issues de la monère ont pris différentes voies, au bout desquelles il est difficile de reconnaître leur parenté; mais, en suivant leur évolutions à travers le cours des âges, on voit tous les règnes, tous les ordres, toutes les espèces se rapprocher par des degrés imperceptibles de l'origine commune que nous avons signalée (1).

C'est un beau résultat pour la science contemporaine, d'avoir nettement expliqué les phases de cette incroyable évolution de l'être qui, d'une parcelle de matière albuminoïde, aboutit d'une part au géant de nos forêts et, d'autre part à l'homme, dont la puissance intellectuelle a soumis la nature à ses volontés.

En présence de cette synthèse de la vie organique, il est à regretter que les savants contemporains n'aient pas pu ou pas cru devoir en tirer toutes les conséquences et formuler les principes qu'elles contient. Mais c'est à ce point de vue que le français Jean Lamarck, le premier vulgarisateur de la théorie transformiste s'est montré supérieur aux darwinistes qui ont fortifié certains points de sa doctrine. Après avoir très logiquement écarté toute intervention créatrice, tout plan préconçu de l'univers, il a étudié de près la grande loi d'évolution, et il a compris qu'elle était *la loi suprême*

(1). Voir, au chapitre V, la note 1 et le passage qui la motive. *Revue Socialiste*, n° 1.

du monde organique et qu'elle régissait aussi l'adaptation et l'hérédité.

Toutefois, sur ce point comme sur d'autres, Lamarck est resté dans les généralités.

On nous permettra donc, après avoir rendu au savant français l'hommage qui lui est dû, de ne pas reproduire textuellement ses idées, mais de les présenter avec les compléments et des modifications que lui-même y aurait sans doute apportés, en présence des progrès effectués depuis sa mort, par toute une génération de philosophes et de naturalistes.

L'instinct de conservation personnelle fut incontestablement l'unique mobile des organismes primitifs. Actuellement encore, il est un des plus puissants mobiles de l'homme lui-même, le moins imparfait des animaux.

Les circonstances, les milieux, les différences organiques, varièrent à l'infini les manifestations de cet égoïsme ; et, en croyant satisfaire ses besoins ou ses désirs, en voulant éviter une souffrance, l'être organisé assurait, sans s'en douter, la perpétuité et le perfectionnement de son espèce.

Assurément, les organismes primitifs n'avaient pas conscience du résultat final de leurs efforts et de leur influence sur l'évolution de l'espèce ; cependant, ces efforts étaient volontaires et l'on peut dire que les progrès accomplis par les différentes races ont été voulus, dès leur origine, sinon prévus dans toutes leurs conséquences, par les nombreuses générations qui se sont succédées.

Le poisson aux nageoires membraneuses, qui s'efforçait de sauter d'une crête de vague à l'autre, ne se livrait certainement pas à cet exercice dans l'intention bien arrêtée de faire souche de poissons volants. Il n'en est pas moins évident que son désir était de voler, puisque tous ses efforts tendaient vers ce résultat (1).

Donc, si le monde organisé actuel n'est pas le développement d'un plan préconçu par un créateur quelconque, il est incontestablement le résultat des efforts, des désirs, des volontés, de plus en plus conscients à mesure que l'évolution avance, de tous les êtres qui ont vécu avant nous.

Par conséquent, ces êtres sont les causes premières, les causes efficientes, et dans le sens scientifique du mot, les véritables *créateurs* de l'univers organisé tel qu'il existe.

Cette vérité ne paraît pas avoir une importance pratique bien grande tant que l'on considère les organismes animaux et végétaux soumis à l'étude des naturalistes; mais si l'on vient à remar-

(1) Dans n'importe quel gymnase médical et orthopédique, on peut voir des exercices spéciaux destinés à produire des redressements, des développements, des perfectionnements de l'organisme.
Ceci est de la sélection humaine, parfaitement consciente et voulue.

quer que l'homme est, en réalité, le maître de l'univers terrestre, que son influence sur tous les êtres vivants est illimitée, qu'il dompte tous les jours les forces de la nature et restreint de plus en plus la part du hasard et de la fatalité; si l'on considère, en outre, que les découvertes biologiques contemporaines lui ont révélé les mystères de l'évolution, qu'elles lui permettent de faire de la sélection consciente et intelligente au lieu de la sélection aveugle employée par ses ancêtres, on est autorisé à dire que nous sommes en réalité les principaux *créateurs du monde que nous habitons.*

Sachant comment les espèces se transforment et se perfectionnent, l'homme usera un jour de ses connaissances au profit de sa propre race et des organismes qui lui sont alliés.

Nous avons vu comment les organes se créent et progressent. Mais, nous l'avons dit maintes fois, la sélection elle-même évolue et l'humanité ne doit pas calquer les procédés des espèces inférieures.

Supposons que l'homme, trouvant son organe visuel imparfait, ait voulu le perfectionner d'après les procédés de la nature. Au bout de longs siècles d'efforts l'espèce humaine serait peut-être arrivée à posséder la vue perçante de l'aigle. Au lieu de cela, l'homme a inventé le télescope, et, du jour au lendemain, il a contemplé des mondes que la lumière du nôtre met cent millions d'ans à atteindre (1).

Au moyen de la sélection consciente, l'humanité prendra réellement le sceptre de l'univers et remplacera les dieux qu'elle a détrônés.

Un poète, Ange Pechméjà, dans un moment d'inspiration, a chanté :

La dignité n'est pas innée, on la conquiert,
Et c'est en affrontant la lutte rédemptrice.
Le Dieu qu'on vous montra, serait taché d'un vice ;
Son sceptre immérité meurtrirait la justice.
Il n'en est pas ainsi : le pouvoir est offert
A qui tordra la vie au feu du sacrifice.

Et donc, retiens ceci : que la divinité
Est le grade conquis par toute humanité,
Où viennent aboutir les épreuves augustes.
. . . .

Ces pensées sublimes ne sont pas de simples aspirations humanitaires, des vues plus ou moins prophétiques, elles sont la rigoureuse conséquence des faits démontrés par la biologie ; et toutes les impossibilités que les rétrogrades opposaient aux réformateurs sont maintenant écartées par la science.

Toutefois, l'étude des êtres qui nous ont précédés nous enseigne qu'il y a deux voies différentes, ouvertes à tous les orga-

(1) On pourrait multiplier les exemples à l'infini : Quel perfectionnement de la voix humaine pourrait égaler le télégraphe, le téléphone? Quel perfectionnement des organes moteurs pourrait rivaliser avec la domestication du cheval et du bœuf, l'invention de la locomotive, du steamer, etc.

nismes qui se succèdent sur la terre : L'une, que nous venons d'esquisser, est la voie du progrès, du perfectionnement, dont le parcours peut conduire notre espèce jusqu'à des hauteurs dont nous ne saurions concevoir la sublimité ; l'autre, jonchée des débris pétrifiés de toutes les races disparues, est la voie du recul, de la regression, de la réaction. Sur ce triste chemin, les hommes ne tarderaient pas à revenir à l'animalité dont ils ont eu tant de peine à sortir; mais, dans cette course en arrière, ils ne sauraient trouver de halte et de repos que dans la complète disparition de l'espèce, contrainte par la concurrence vitale à céder la place aux êtres en progrès.

Et qu'on ne l'oublie pas : nul moyen terme n'est possible entre ces deux alternatives : marcher en avant — retourner en arrière. L'immobilité, l'observatisme n'existent et ne peuvent exister nulle part dans la nature ; l'essence de tout ce qui est, de la matière même inerte, est le mouvement dans un sens ou dans l'autre. Tout évolue, tel est le verdict des sciences naturelles, des sciences physiques, de l'astronomie, de l'histoire, de la sociologie.

En présence de cette incontestable vérité, nous ne ferons pas aux plus déterminés conservateurs eux-mêmes, l'injure de les croire capables d'hésiter, lorsque l'impassible science les enferme dans cet inéluctable dilemme :

— Brutes ou dieux ! —

VIII. — Le Socialisme scientifique.

D'après ce que nous avons vu dans les chapitres précédents, les revendications du parti socialiste, qui rentrent dans le domaine de la biologie, se trouvent entièrement confirmées par la théorie de l'évolution. Nous pourrions même dire qu'elles en sont une conséquence.

Oui, si l'on considère la question de plus haut, si l'on fait abstraction de ses antécédents souvent théoriques et spéculatifs, on peut affirmer que le socialisme est une science d'application dérivée de la biologie et correspondant à une science abstraite : la sociologie.

Il est maintenant hors de doute que les êtres vivants, comme tout ce qui existe, du reste, sont dans un état constant de transformation. Les espèces, que les anciens naturalistes considéraient comme le symbole de l'immutabilité, se modifient sans cesse ; les formes changent ; les organes physiques et intellectuels se perfectionnent ou s'atrophient, se multiplient même parfois. Les mœurs varient naturellement comme les organismes, et par conséquent l'état social des diverses races humaines est, comme leur état physique et moral, dans un perpétuel devenir.

Il résulte donc de la théorie de l'évolution que l'état social d'une collectivité humaine doit nécessairement, inévitablement et continuellement changer. Il est scientifiquement démontré qu'une société ne peut rester stationnaire. Comme les organes, comme l'intellect des individus qui la composent, il faut qu'elle avance ou qu'elle recule, qu'elle progresse ou qu'elle dégénère.

Il ne s'agit pas de discuter sur le plus ou moins d'utilité d'un pareil changement. L'état social actuel fût-il parfait, ce qui est loin d'exister, l'unanimité des citoyens s'en déclarât-elle satisfaite, qu'il n'en serait pas moins destiné à périr, ou du moins à se transformer. Discute-t-on sur l'utilité de la pesanteur? Non, on la subit, on en étudie les lois, et l'on s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible pour le bien commun.

Il doit en être de même pour cette constante modification de l'état social des hommes. Puisque les formes sociales sont essentiellement instables et qu'on ne saurait éviter leur transformation, soit en bien, soit en mal, tous les hommes de bons sens, quelles que puissent être leurs opinions ou leurs tendances, doivent unir leurs efforts pour guider dans le sens le plus favorable à l'intérêt commun ces changements inéluctables.

Or, l'étude des modifications les plus utiles à apporter dans les rapports sociaux n'est autre chose que le socialisme.

Donc, le socialisme s'impose à tous les citoyens raisonnables comme conséquence forcée de la loi d'évolution.

Qu'on ne vienne plus parler aujourd'hui, d'utopies malsaines, créées par des esprits jaloux et mécontents ; il ne s'agit pas davantage des aspirations généreuses de quelques intelligences d'élite, planant au-dessus de leur époque ; il s'agit d'une loi fatale régissant tout le monde organique, et dont les conséquences imprévues ramènent plusieurs fois par siècle des bouleversements périodiques chez tous les peuples.

Que l'on ne soit pas d'accord sur les moyens de prévenir les funestes effets de cette loi jusqu'à présent méconnue, que l'on conteste les affirmations de ceux qui l'ont découverte et qui l'étudient spécialement, cela se peut comprendre à la rigueur ; mais il est impossible de ne pas reconnaître, en principe, l'absolue nécessité d'une science d'application consacrée à l'étude des transformations sociales ; en d'autres termes, l'absolue nécessité du socialisme.

Nous croyons maintenant avoir rempli le programme que nous avons tracé au début de cette étude. Nous avons démontré que les principes d'égalité et de solidarité, comme les comprennent les socialistes, sont conformes aux données de la science.

Nous avons constaté que la fusion progressive des individualités dans la collectivité, marche en raison directe du développe-

ment organique et intellectuel des races ; et que, résultat bizarre en apparence, la tendance vers l'unité s'accroît proportionnellement au développement de l'hétérogénéité, c'est-à-dire de la multiplicité de la diversité des rapports et de la complexité des organismes (1).

En passant des principes à leurs applications, l'examen de la grande loi d'hérédité nous a démontré que les socialistes sont d'accord avec la science quand ils réclament la suppression des privilèges et des héritages. Quant à leur opinion sur la famille actuelle et la situation de la femme dans notre société, elle est pleinement justifiée par les recherches de M. de Lanessan, dont nous avons donné une analyse trop succincte.

Il nous eût été plus facile encore de faire ressortir la vérité scientifique des autres revendications du programme socialiste, celles que nous avons examinées ayant été choisies entre toutes par nos adversaires, comme plus aisément attaquables ; mais nous avons craint d'allonger inutilement cet essai, par la répétition inévitable d'arguments déjà employés. C'est pourquoi, laissant de côté toutes les objections de détail, nous nous sommes borné à démontrer la nécessité du socialisme, en tant que science d'application dérivée de la biologie.

Mais les conséquences de la théorie transformiste ne se bornent pas à confirmer les principales revendications du socialisme contemporain et le titre de science d'application qu'il méritait déjà, comme la sociologie mérite celui de science abstraite ; elles démontrent, en outre, la nécessité des progrès humains les plus illimités ; et, comme les progressions indéfinies en arithmétique ou les courbes non-fermées en géométrie, la réalité, sur un pareil sujet, dépassera toujours les conceptions les plus hardies.

On voit que nous étions dans le vrai en affirmant au début que la théorie de l'évolution exercerait sur l'ensemble des connaissances et des institutions humaines une influence plus considérable que la loi de gravitation universelle, source des sciences modernes ; et l'on est autorisé à croire que la découverte de l'immortel Lamark, sera pour l'humanité le point de départ d'une transformation aussi radicale que le fut celle de nos aïeux, les singes anthropoïdes, devenus des hommes grâce à la diffusion du langage articulé.

LOUIS DRAMARD.

(1) Cette bizarrerie s'explique aisément. L'univers étant formé d'une infinité de particules, d'atomes, l'unité ou plutôt l'union, qui constitue le vrai progrès, résulte, non pas de la similitude de ces parties, mais de leur concordance. C'est la loi d'harmonie.

Les organismes inférieurs sont constitués par une juxtaposition de cellules identiques, tandis que les organismes supérieurs sont composés d'éléments dissemblables. Il y a toutefois plus d'unité chez l'organisme supérieur, parce que les éléments qui le composent, quoique dissemblables, concourent tous au même but et sont étroitement solidaires les uns des autres.

LE COMMERCE DE 1884
EN FRANCE ET EN ANGLETERRE

Le tableau provisoire du commerce de la France pour 1884, vient de paraître ; -- presque en même temps, nous recevions le même document sur le commerce extérieur de l'Angleterre.

Nous ne saurions nous livrer aujoud'hui à un examen détaillé et approfondi des chiffres contenus dans ces deux résumés, qui ne sont d'ailleurs que provisoires. Néanmoins, pour l'information des lecteurs de la *Revue socialiste,* nous croyons devoir en extraire quelques chiffres généraux sommaires.

Comme c'était facile à prévoir, l'ensemble tolal des échanges pour les deux pays a fortement fléchi en 1884, et présente les différences suivantes :

		1883	1884	Différence
		—	—	—
France . . .	Francs	8.256.221.000	7.876.076 000	— 380.144.000
Angleterre . .	Liv. st.	729.011.002	685.115.639	— 43.925 363

Ces différences sont de beaucoup plus élevées que celles constatées pour l'année 1883 sur 1882, et qui étaient celles-ci :

		1882	1883	Différence
		—	—	—
France . . .	Francs	8.396.000.000	8.256.000.000	— 140.000.000
Angleterre . .	Liv. st.	17.964.000.000	18.248.000.000	+ 384.000.000

Ce fléchissement général de l'ensemble des échanges dans les circonstances présentes devait se produire. Jusqu'à 1883, en effet, le marché extérieur s'était un peu resserré. Le malaise, comme nous le disions, provenait plus du manque de débouchés intérieurs que du défaut de débouchés étrangers dont se plaignaient si bruyamment nos commerçants. Mais, à mesure que la crise a étendu ses ravages sur le monde industriel, les débouchés du dehors se sont fermés à nos produits, en même temps notre propre marché se fermait à l'importation étrangère.

Si on décompose pour le commerce extérieur de la France l'ensemble présenté plus haut, le fait apparaît alors bien évident.

Voici. en effet, d'après le résumé provisoire que nous analysons comparé à 1883, le détail par importations et exportations du commerce de la France en 1884 (1) :

	1884	1883	Différence
	—	—	—
Importations.	4.525 596.700	4.804.967.000	— 278.382.000
Exportations.	3.350.100.000	3,451.872.000	— 101.763.000

(1) Ces chiffres n'indiquent pas la proportion exacte dans laquelle la diminution s'est produite. La baisse des prix considérable survenue en 1884 sur toutes les marchandises, si on en tenait compte, accroîtrait encore la

On le voit, c'est surtout nos importations qui ont fléchi. Il y aurait là de quoi émerveiller les protectionistes qui s'agitent si fort à cette heure. Malheureusement, quand on recherche sur quel chapitre de l'importation la diminution s'est opérée, il y a lieu de la déplorer cette baisse considérable de 278 millions, qui n'a rien de très rassurant pour l'état de notre marché intérieur et de notre production.

Si, en effet, la diminution eut porté surtout sur les objets d'alimentation, nous y verrions la conséquence naturelle des bonnes récoltes qui ont signalé les années 1883 et 1884. Notre production ayant été satisfaisante, il est tout naturel que nous importions moins que par le passé, disions-nous. Mais l'importation des matières nécessaires à l'industrie a considérablement baissé aussi, ce qui indique le ralentissement général de l'industrie et ne fait guère prévoir une reprise prochaine.

Voici, en effet, comment se décomposent nos importations en 1884, comparées à 1883 :

IMPORTATIONS

	1884	1883	Différence
Objets d'alimentation	1.499.507.000	1.614.167.000	— 114.660.000
Matières nécessaires à l'industrie. .	2.194.255.000	2.278.627.000	— 84.372.000
Objets fabriqués . .	643.775.000	704.450.000	— 60.675.000
Autres marchandises.	188.430.000	207.105.000	— 18.675.009
Totaux	45.259.657.000	4.804.349.000	278.385.000

Ainsi, nos importations en blé, farines, etc., ont bien diminué de 114,660,000 francs ; mais les matières premières ont subi également une baisse de plus de 84 millions ! En même temps, signe de l'état précaire de notre marché intérieur déjà encombré, l'importation totale des objets fabriqués et marchandises diverses diminuait de 79 millions.

Le tableau des exportations n'est guère plus satifaisant. Il se résume, en effet, dans les chiffres ci-dessous :

EXPORTATIONS

	1884	1883	Différence
Objets d'alimentation	799.209.000	828.358.000	— 29.149.000
Matières nécessaires à l'industrie. .	679.145.000	655.993.000	+ 23.162.000
Objets fabriqués. .	1.722.311.000	1.813.776.000	— 91.455.000
Autres marchandises	149.435.000	153.745.000	— 4.310.000
Totaux	3.350.109.000	3.451.872.000	

différence. Le total des échanges est calculé, en effet, par la commission des valeurs de douane, aux prix de 1883, dans ce tableau provisoire. Au mois de juin ou juillet seulement, on rectifiera en prenant pour base les prix moyens de 1883, dans le tableau définitif du commerce extérieur de la France.

Pour l'Angleterre, les résultats de l'année 1884 se ressentent également de la crise générale qui pèse sur tous les pays à grande production.

Voici, en effet, les différences que présentent les trois divisions générales de son commerce :

	1883	1884	Différence p. 1884
	—	—	—
Importation liv. st.	425.603.932	389.744.549	— 35.859.383
Exportation . . .	237.799.473	232.927.375	— 4.872 098
Reexpo. tation . .	65.637.597	62.44è.717	— 3.183.882
Totaux . . .	729.040.802	685 115.639	— 43.915.373

En somme, ces chiffres nous montrent que la grande crise de surproduction, qui sévit depuis deux ans sur les nations industrielles des deux continents, suit son cours implacable ; ils confirment les appréciations émises par nous sur le caractère normal de ce terrible phénomène économique, qui fait naître la misère de l'excès des richesses, le dénûment de l'abondance trop grande des produits.

Jusqu'à 1883, le commerce extérieur s'était peu ressenti de l'engorgement des produits. Dans chaque pays, c'était surtout la consommation intérieure qui se ralentissait. On livrait les grandes commandes, faites respectivement par les nations commerçantes durant la période de production à outrance ; et c'est pourquoi 82-83 n'offrent qu'une diminution peu importante des échanges. Mais ces commandes une fois livrées, alourdissant d'autant le marché général, le commerce extérieur devait se ralentir. C'est ce qui est arrivé, ainsi qu'on a pu le voir par les chiffres sommaires dont nous venons de donner une analyse rapide.

On peut donc dire que la crise, à cette heure, bat son plein. Mais est-elle arrivée à son apogée ? A-t-elle atteint son point culminant ? C'est ce que nul, croyons-nous, ne saurait préciser avec exactitude. La diminution considérable des achats à l'étranger que nous voyons se produire en France et en Angleterre, et qui représente la somme des souffrances multiples des deux prolétariats réduits à l'abstinence par les chômages et par l'abondance des marchandises fabriquées, permet-elle d'espérer l'écoulement de tant de produits accumulés par les travailleurs ?

Dans le détail du commerce français, donné mois par mois, une certaine reprise semble poindre au mois de décembre dernier. Les exportations, jusque-là en baisse, se sont élevées de 37 millions. Nous voudrions voir dans cette hausse le signe d'une reprise générale. Mais à quoi bon se leurrer inutilement et prendre ses désirs pour des réalités ? La fatalité économique, mille fois plus implacable que la fatalité antique, poursuit son œuvre de mort. Qui peut prévoir combien tomberont encore sous sa faux ?

G. .R

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'EGOISME.

La plupart des hommes sont tellement personnels, qu'au fond rien n'a d'intérêt à leurs yeux qu'eux-mêmes et exclusivement eux. Il en résulte que, quoique ce soit dont on parle, ils pensent aussitôt à eux-mêmes, et que tout ce qui, par hasard et du plus loin que ce soit, se rapporte à quelque chose qui les touche, attire et captive tellement toute leur attention qu'ils n'ont plus la liberté de saisir la partie objective de l'entretien; de même, il n'y a pas de raisons valables pour eux, dès qu'elles contrarient leur intérêt ou leur vanité. Aussi sont-ils si facilement distraits, si facilement blessés, offensés ou affligés que, lors même qu'on cause avec eux, à un point de vue objectif, sur n'importe quelle matière, on ne saurait assez se garder de tout ce qui pourrait, dans le discours, avoir un rapport possible, peut-être fâcheux avec le précieux et délicat *moi* que l'on a devant soi. Ce moi seul les intéresse, et pendant qu'ils n'ont ni sens ni sentiment pour ce qu'il y a de vrai ou de remarquable, ou de beau, de fin, de spirituel dans les paroles d'autrui, ils possèdent la plus exquise sensibilité pour tout ce qui, du plus loin et le plus indirectement, peut toucher leur mesquine vanité ou se rapporter désavantageusement, en quelque façon que ce soit, à leur inappréciable moi. Ils ressemblent, dans leur susceptibilité, à ces roquets auxquels on est si facilement exposé par mégarde, à marcher sur la patte, et dont il faut subir ensuite les piailleries; ou bien encore à un malade couvert de plaies et de meurtrissures et qu'il faut éviter soigneusement de toucher. Il y en a chez qui la chose est poussée si bien, qu'ils ressentent exactement comme une offense l'esprit et le jugement que l'on montre, ou qu'on ne dissimule pas suffisamment, en causant avec eux; ils s'en cachent, il est vrai, au premier moment; mais ensuite, celui qui n'a pas assez d'expérience, réfléchira et se creusera vainement la cervelle pour savoir par quoi il a pu s'attirer leur rancune et leur haine. Mais il est tout aussi facile de les flatter et de les gagner. Par suite, leur sentence est d'ordinaire, achetée: elle n'est qu'un arrêt en faveur de leur parti ou de leur classe et non un jugement objectif et impartial. Cela vient de ce que chez eux la volonté surpasse de beaucoup l'intelligence, et de ce que leur faible intellect est entièrement soumis au service de la volonté dont il ne peut s'affranchir un seul moment. (Schopenhauer: *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*).

LE SOCIALISME AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Voici le texte de diverses propositions socialistes faites au conseil municipal de Paris par les citoyens Vaillant et Chabert. Nous en avions annoncé la publication dans notre premier numéro.

SUR LA TAXE DU PAIN

Le Conseil, pour mettre un frein à une spéculation homicide;

Pour réduire les souffrances du chômage et de la faim;

Vu la loi des 19 et 22 juillet 1791, les ordonnances et décrets ultérieurs,

Délibère : Article premier. — La taxe du pain est rétablie. Elle sera fixée en rapport avec la valeur du grain, de telle sorte que le prix du pain soit le plus bas possible.

Art. 2. — Un service d'inspection sera institué, ayant pour objet d'assurer la bonne qualité, la valeur nutritive du pain, la fidélité, la régularité du débit, l'exactitude du poids.

Art. 3. — Le Gouvernement, les Chambres, sont invités à donner aux Communes la faculté de taxer les graines, la farine, la viande, etc.

Art. 4. — En chaque quartier sera établi un bazar municipal d'alimentation où les aliments essentiels à la vie, et tout d'abord le pain et la viande, seront vendus à prix de revient.

Art. 5. — Pour abaisser le prix de revient, annuler une cherté officielle, faire échec à la spéculation sans nuire au producteur, les bazars seront alimentés par achat direct de la municipalité au lieu d'origine et de production des denrées, grains, farines, etc.

Art. 6. — Une commission spéciale de membres du Conseil, élus au scrutin de liste, déterminera la taxe, veillera sur tous points à la prompte exécution de cette délibération, dirigera, hâtera, contrôlera les mesures prises à cet effet par l'administration.

SUR LES GRANDS TRAVAUX

Le Conseil : Considérant que des travaux trop longtemps retardés sont indispensables pour l'assainissement et le développement de Paris;

Voulant parer le plus rapidement possible aux misères de la crise et du chômage;

Vu le décret du 21 mars 1848;

Délibère : Article premier. — Des travaux publics d'assainissement, de voirie, de construction, seront immédiatement entrepris dans l'ordre de leur utilité et dans la mesure nécessaire pour donner du travail aux ouvriers inoccupés.

Art. 2. — Une entente sera établie avec l'Etat pour ceux de ces travaux qui, comme le chemin de fer métropolitain, ne dépendent pas exclusivement de la Commune de Paris.

Art. 3. — Pour ces travaux parisiens, la préférence sera toujours donnée aux ouvriers de Paris, sans qu'aucune inégalité de rétribution puisse résulter de la différence d'origine.

Art 4. — La ville renonçant au système ruineux de l'adjudication, interdisant le travail aux pièces et le marchandage, proscrivant tout intermédiaire patronal, fournira gratuitement pour ces travaux la matière et l'instrument de travail aux ouvriers payés suivant le tarif officiel de la série des prix.

La journée de travail sera réduite à 8 heures, la durée du travail hebdomadaire étant de 48 heures.

Art. 5 — Un service d'inspection par des inspecteurs élus par des Chambres syndicales, rétribués par la Ville, veillera, avec le concours des agents de la ville, à la bonne exécution des travaux et à la mise en pratique exacte des mesures et conditions convenues.

SUR LA QUESTION DES LOYERS

Le conseil,

Considérant la progression menaçante de la crise et la force majeure des circonstances.

Délibère : Art. 1er — Les logements inoccupés seront mis à la disposition des citoyens et des familles sans logement ou occupant des logements insalubres.

Art. 2. — Pendant toute la durée de la crise, quittance ou remise gratuite sera faite au locataire ne pouvant le payer, de tout loyer annuel d'un prix égal ou inférieur à 400 fr.

Le conseil : Pour assainir Paris,
Pour éviter tout délais à des travaux indispensables ;
Vu le titre VII de la loi du 16 septembre 1807 ;
Délibère : Art. 1er — Il y a lieu d'établir une taxe annuelle, égale à un dixième de la valeur vénale, sur tout terrain non bâti, propriété particulière, compris dans le territoire de la commune de Paris, jusqu'au jour ou commenceront les constructions.
Art. 2. — Tout logement inoccupé donnera lieu à une taxe annuelle égale au cinquième de la valeur locative.
Art. 3. — Tout logement reconnu insalubre par la commission des logements insalubres payera une taxe annuelle égale à la moitié de son logement.
Art. 4. — Toute autorisation de bâtir devra comprendre dans ces conditions, l'établissement de logements salubres et à bon marché.
Art, 5. — Il ne sera plus fait par la Ville d'expropriation et de travaux sans que les propriétaires soient obligés de payer les frais d'expropriation et les travaux dans la mesure où ils en profitent.
Art. 6. — Le Gouvernement et les Chambres sont invités à donner. à la commune de Paris, la faculté d'établir les taxes indiquées sur les terrains non bâtis, les logements inoccupés et insalubres.

CRÉATION D'UN FONDS DE SECOURS

Le conseil : Considérant que le premier de ses devoirs est d'assurer contre la misère et la faim ses electeurs et administrés ;

Considérant que, dans la société actuelle, le secours donné au pauvre, au travailleur, n'est que la restitution d'une fraction de ce que lui ravit le prélèvement capitaliste,

Délibère :

Art. 1er. — Un fond de secours sera mensuellement établi de façon à donner au travailleur sans travail suffisant le complément du prix moyen de la journée de travail de la série officielle, et au pauvre et à l'infirme, à l'enfant nécessiteux, un secours correspondant.
Art. 2. — Une partie de la somme votée sera attribuée aux cantines scolaires, pour que l'enfant trouve à l'école un repas substantiel en rapport avec ses besoins.
Art. 3. — Ces fonds de secours seront déterminés chaque mois par le Conseil sur le rapport de chambres syndicales ouvrières, qui seront chargées de répartir. aidées par le concours de l'administration et fonctionnaires de l'Assistance publique.

VOIES ET MOYENS

Le Conseil : Pour faire face aux dépenses qui nécessiteront les travaux à entreprendre, les secours à donner, l'exécution des des diverses mesures qu'il aura délibérées et décidées.
Délibère : Art. 1er. — Dès maintenant, et pour la durée d'une année, le service de la dette municipale, intérêts et amortissement, est supprimé.
Art. 2. — Le gouvernement et les Chambres sont invités à mettre sans retard la ville de Paris en état de procurer les ressources nécessaires et suffisantes pour une taxe proportionnelle sur les revenus à partir de 3.000 francs.

EXPOSITION DE 1889

« Le Conseil,

Considérant que l'influence de l'Exposition de 1889 sur l'industrie et le travail de Paris dépendra surtout des conditions de sa réalisation ;

» Qu'il appartient au Conseil municipal de sauvegarder les intérêts de Paris et des travailleurs ;

» Délibère :

» Article premier. — Le concours de la Ville pour l'Exposition de 1889

sera donné à l'Etat dans la mesure où elle obtiendra satisfaction aux demandes formulées par les art. 2, 3 et 4.

» Art. 2. — La Ville devra prendre, par le Conseil municipal, ses délégués et ses agents, une part de direction et d'organisation de l'Exposition de 1889, proportionnelle à l'importance de son concours, du travail de ses ouvriers et des produits exposés de son industrie, de son art et de son commerce.

» Art. 3. — Les travaux seront exécutés directement par la Ville seule ou par la Ville et l'Etat.

» Art. 4. — Les conditions suivantes seront établies pour les travailleurs :

1° Les travaux seraient donnés au travail parisien d'abord. Tous les ouvriers qui y seront admis seront, quelle que soit leur origine, payés au même taux fixé par la série des prix de la Ville, qui sera, s'il y a lieu, complétée et révisée suivant débat et entente avec les chambres syndicales ouvrières. Le marchandage sera interdit;

» 2° Tout le matériel sera fabriqué en France. Aucune commande possible en France ne pourra être faite à l'étranger;

3. La durée de la journée de travail sera de huit heures; la durée du travail hebdomadaire étant de quarante-huit heures, sans diminution de la série officielle;

» 4° Une exposition ouvrière sera établie dans un bâtiment spécial et durable construit au centre de Paris, et de telle façon qu'il reste, avec l'aide du Conseil, le siège d'une exposition permanente des produits du travail et de l'art ouvrier;

» 5° Une commission mixte de vingt membres, formée par cinq conseillers élus au scrutin de liste par le Conseil et de quinze ouvriers élus par les chambres syndicales ouvrières sera chargée de l'inspection, du contrôle des travaux, du matériel et de veiller au paiement régulier des travailleurs, à leur admission, ainsi qu'à l'exécution rigoureuse des conditions posées par la Ville de Paris.

Le manifeste suivant a été affiché à Paris le 22 janvier :

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES DE FRANCE

Travailleurs,

Il appartient aux hommes qui, comme vous, subissent les terribles effets de la situation économique actuelle, mais qui, contrairement à la foule indifférente, se sont organisés — dans l'ordre économique — à l'aide des chambres syndicales ou des groupes corporatifs, et — dans l'ordre politique — en parti de classe en dehors de toutes les nuances des divers partis bourgeois ; il appartient à ceux-là de parler nettement à leurs frères de travail dans le moment de crise que nous traversons.

Le Parti ouvrier, camarades, n'a point en mains la panacée qui, sur l'heure, mettrait un terme à la misère commune ; il n'entend pas non plus, à propos de la gêne cruelle qui s'appesantit sur le monde du travail, faire que les travailleurs s'entredéchirent au profit d'une doctrine ou d'une secte quelconques, mais il tient, comme toujours, à vous parler franchement.

Vos frères du Parti pensent que l'impuissance commune vient de votre indifférence et de la négligence que vous mettez à vous occuper de vos intérêts les plus directs. Si, au lieu de demeurer à l'état de poussière humaine, vous vous étiez tous groupés en ralliant vos Syndicats et vos Cercles d'études, vous n'auriez maintenant, pour sortir de la situation douloureuse où vous vous débattez en vain, qu'à choisir le moyen qui vous conviendrait le mieux.

On a osé dire que le Parti qui personnifie le plus exactement le peuple ouvrier se désintéressait de la question du chômage. On a menti effrontément. N'est-ce pas lui, qui dans tous ses Congrès, a affirmé toutes les revendications socialistes et révolutionnaires ? et n'est-ce pas lui encore, qui, il y a un an, prenait l'initiative des meetings de protestation comme des mises en

demeure aux pouvoirs publics? Mais, ce à quoi il ne saurait s'associer, c'est à des réunions sans portée morale ni matérielle, à la suite desquelles les ventres sonnent creux comme devant et où le sang n'a coulé que pour des rivalités que l'on doit reprouver, pour des titres et des doctrines qui ne doivent relever que de la libre discussion.

Ce fut à la suite de ce premier meeting des ouvriers sans travail, tenu le 13 janvier 1884, que la Commission d'organisation porta ses résolutions à la Chambre des députés, laquelle arrêta — pour toute mesure — la nomination des quarante-quatre enquêteurs, chargés d'enterrer les trop justes revendications des affamés.

Est-il besoin d'ajouter que, devant un pareil résultat, notre dignité ouvrière s'oppose, désormais, à semblable démarche? Les hommes de l'atelier ne sont pas faits, selon nous, pour tordre leurs casquettes dans les antichambres et les couloirs des Parlements. Que de fois n'a-t-on pas dit que nous sommes la masse, et que si nous le voulions, nous serions aussi la force?

Eh bien, sachons le prouver en augmentant le nombre des représentants qui défendent notre rouge drapeau dans les conseils municipaux, et faisons qu'aux élections prochaines le parti pénètre à la Chambre, afin que nos mises en demeure ne se formulent plus timidement, mais qu'elles partent hardiment du haut de la tribune par la bouche de nos élus.

Il en est, citoyens, qui vous appellent à descendre dans la rue ; nous ne saurions vous conseiller de répondre à cet appel quant à présent. Vous n'avez encore qu'une organisation incomplète, vous êtes sans armes en face d'adversaires puisamment armés, et engager une lutte dans ces conditions serait une insigne folie.

Nous, nous avons combattu pour défendre la République; nous avons lutté pour affirmer la Commune ; sous sympathisons avec ces hommes qui vont dans les monarchies imiter nos pères en frappant les rois et les empereurs; nous savons que la guerre sociale est inévitable, mais nous déclarons cependant que le moment n'est pas venu. Les révolutions sont chose grave qu'on ne peut improviser, et qu'on ne doit engager, ni provoquer au hasard.

Nous sommes résolus à l'emploi de tous les moyens pour assurer l'émancipation des travailleurs; mais, nous le répétons, nos efforts ne pourront aboutir qu'à la condition que vous preniez place en très grand nombre dans notre organisation.

Nous étions à Paris 11,000 aux élections municipales de 1881, et 34,000 à celles de 1884; si vous le vouliez, nous serions 200,000 en 1885. Adhérez donc à vos Chambres syndicales et à vos Groupes corporatifs, entrez dans les Cercles d'études sociales, formez un vaste *Parti de classe*, et ensuite vous déciderez de quelle façon on doit engager et mener la lutte.

Jusque-là, compagnons de travail, plus de démarches inutiles, compromettantes pour notre dignité; trève aux échauffourées où le sang prolétarien coulerait en pure perte; préparons sérieusement la Révolution sociale et ne sacrifions pas nos familles et les meilleurs des nôtres dans des mouvements qui ne serviraient qu'à consolider la puissance de nos ennemies.

Citoyens,

Voulez-vous mettre fin à votre servage économique?
Voulez-vous devenir des hommes libres et égaux?
Voulez-vous pouvoir, s'il le faut, opposer un jour la force à la force?
Ne comptez que sur vous-même !
Organisez-vous !
Selon la devise de l'Internationale, l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes,

Pour la Fédération des travailleurs de France :

Le Comité National, formé des délégués élus par les six régions fédérales ouvrières. — Le Comité fédéral de l'Union fédérative du Centre, composée de Chambres syndicales, Sociétés corporatives et Groupes ouvriers du département de la Seine. — Le *Prolétariat*, journal officiel du Parti.



CORRESPONDANCE

Guise, Familistère, 15 janvier 1885.

Cher Monsieur Malon,

Je vois avec plaisir l'apparition de la *Revue socialiste*, et je vous félicite de votre intention de demander à vos collaborateurs « des inves-« tigations et des idées, non des invectives..., et d'ajouter que dans la « *Revue* les attaques personnelles ou masquées sont et demeurent pro-« hibées. »

Que la *Revue socialiste* reste ferme sur ce terrain, elle prendra une place marquée dans le mouvement socialiste de notre époque.

La science sociale possède un champ d'explorations suffisamment large pour qu'on ait à s'occuper des faits, non des hommes. L'abondance des polémiques personnelles marque le néant des idées. Les hommes véritablement désireux de l'amélioration du sort du peuple, et partisans du progrès social, ceux qui ont véritablement étudié et qui savent, ont mieux à faire que de consumer leurs efforts à ces petitesses.

Croyez-moi votre bien dévoué,

GODIN.

Nous sommes très heureux de l'approbation d'un homme aussi compétent que l'éminent fondateur du *Familistère* de Guise, et nous profitons de l'occasion pour remercier, en même temps que lui, nos nombreux amis des lettres encourageantes qu'ils nous ont adressées après la lecture du premier numéro de la *Revue socialiste*.

Paris, 24 janvier 1885.

Monsieur,

Je trouve à la page 73 du numéro 1 de la *Revue Socialiste* « Raffawich se prononce pour l'intervention de l'Etat ». C'est absolument contraire à l'exposé que j'ai eu l'honneur de faire devant la Société d'Economie politique dans la séance du 5 décembre 1884, je me suis prononcé contre les théories socialistes. Veuillez avoir la bonté de faire cette rectification et de me classer dans la même catégorie que mes amis, Brelay et Mangin.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer mes salutations empressées,

A. RAFFALWICH.

43, rue de Courcelles.

Nous avions dit que M. Raffalovich s'était prononcé pour une certaine intervention de l'État en fait de logement, nous y croyant autorisé

par les paroles suivantes, que lui prête le *Journal des Economistes*, du 15 décembre 1884, page 500 (compte-rendu de la *Société d'économie politique*, séance du 5 décembre).

« ...L'école orthodoxe en économie politique accorde à l'Etat la fonction d'assurer l'ordre et la tranquilité en dedans et en dehors, de protéger la vie et la propriété des contribuables; le soin de la police est dévolu à l'Etat, or, l'Etat ne se borne pas à nous défendre contre les voleurs, elle doit encore veiller à la salubrité générale. La police empêche de vendre de la viande insalubre, comme nuisible à la santé des consommateurs.

Par analogie, elle a le droit de faire la guerre aux logements insalubres. Dans presque tous les pays vous trouverez un arsenal de lois sanitaires (suit l'énumération)... Les *lois sur la salubrité sont excellentes;* malheureusement, elles restent pour la plupart, à l'état de lettre morte. Ses difficultés pratiques sont énormes, certaines circonstances paralysent l'activité des fonctionnaires, etc.

Ceci établit, pensons-nous, notre entière bonne foi. Que maintenant M. Raffalovich se soit, dans la même séance, prononcé « contre les théories socialistes », contre l'intervention générale de l'Etat, à laquelle il préfère, même pour la question des logements, les *Building Societies*, nous le reconnaissons d'autant plus volontiers que nous n'avons jamais dit le contraire.

Puteaux, le 16 janvier 1885.

Mon cher Malon,

Je viens de lire le premier numéro de votre *Revue socialiste* : il contient, au sujet de certains faits concernant les anarchistes en général, et quant à mes *Propos révolutionnaires*, des appréciations erronées que je ne relèverais certes pas, si vous étiez de ceux qui dénigrent systématiquement le parti anarchiste pour amoindrir moralement l'importance de sa propagande abstentionniste.

Il est vrai que cette propagande vous importe peu, puisque vous avez refusé formellement les candidatures qui vous ont été offertes d'avance par divers tripoteurs d'alliance électorale, en vue du scrutin de liste...

...C'est pourquoi, malgré l'abîme qui nous sépare politiquement, j'espère que je ne ferai pas inutilement appel à votre bonne foi.

Si vous aviez assisté au meeting de la salle Favié, le 7 décembre dernier, vous n'auriez pas laissé dire, dans votre revue, que ce fut l'ordre du jour présenté par le citoyen Vaillant qui fut voté dans cette réunion : Je vous affirme, *comme témoin*, que, malgré la coalition des blanquistes et des collectivistes (on voyait, à côté de Vaillant et de Eudes, Guesde et votre collaborateur Rouanet), l'ordre du jour des anarchistes fut adopté à une forte majorité.

On vous a encore induit à erreur, en vous faisant dire que la majorité de la Commission des ouvriers sans travail n'est pas anarchiste.

Vous savez, comme moi, que le mouvement de revendication des ouvriers sans travail a commencé le 9 mars 1883 par la manifestation de l'esplanade des Invalides dont les organisateurs étaient des ouvriers anarchistes.

Vous savez aussi que les premiers meetings d'*ouvriers sans travail*, qui suivirent la manifestation de l'esplanade des Invalides, furent encore l'œuvre d'ouvriers anarchistes qui n'ont cessé de protester contre l'usur-

pation de leur titre par des radicaux, des blanquistes et des collectivistes, la plupart bourgeois, à la recherche de candidatures.

En réalité, il n'y a eu de légitimes *Commission d'ouvriers sans travail* que celles qui ont été composées entièrement d'ouvriers : ces commissions sont en grande majorité anarchistes.

Quant à votre profession de foi *étatiste*, — elle prouve votre franchise ; mais, de plus, que vous pourriez, comme *mon ami Louis Blanc*, être poussé, par la logique du principe d'autorité, à commettre d'énormes fautes en vous figurant que le peuple peut avoir tort dans ses révoltes et dans ses représailles, même qu'il est incapable de se passer d'*éducateurs*, de gouvernants.

Je ne suis donc pas étonné que vous n'admettiez pas la possibilité de réaliser mon idéal d'*organisation* anarchiste *constamment destructive* de tous les obstacles opposés aux libres fluctuations de la masse des travailleurs dans les corporations autonomes, librement fédérées pour des intérêts communs, sans jamais renoncer à l'*exercice direct* de leurs droits.

Vous l'avez dit mieux que moi : je désire une organisation *mouvante* au gré des changements de l'opinion publique, sans lois fixes.

Nous voulons assurer la liberté de tous par l'anéantissement des fauteurs d'autorité gouvernementale, quelque puisse être la forme de cette autorité.

Malheur à quiconque, au jour de la prochaine révolution, tentera de constituer un nouvel Etat sur les ruines de celui qui nous opprime.

En terminant, permettez-moi d'espérer que le bon jugement qui vous a fait comprendre combien les candidatures électorales favorisent la corruption, vous rendra bientôt complètement anarchiste.

Dans cet espoir, je vous serre fraternellement la main.

Votre,

Emile DIGEON.

14, rue Saulnier, à Puteaux.

Certaines appéciations, me concernant particulièrement, de la lettre de mon estimable ami Digeon m'obligent à employer « le haïssable moi » pour présenter quelques observations nécessaires.

De ce que je persiste à refuser toute candidature, il ne s'ensuit pas que je condamne l'action électorale du parti socialiste. J'ai préconisé cette action, non pas seulement comme moyen d'organisation et de lutte, mais aussi comme tentatives de réformes ; je persiste.

Mais il est bien entendu que la *Revue socialiste* se plaçant, en dehors des fractions socialistes en compétition, sur son large terrain d'investigations libres et de conciliation, *ne prendra parti ni pour les uns ni pour les autres*, *ne se livrera à aucune propagande électorale*, *ne sera d'aucune combinaison électorale* et se bornera, le triomphe de la République étant acquis, à faire des vœux pour les candidats socialistes.

Ce qui, par parenthèse, ne veut pas dire que nous soyons parlementaristes à la *Revue socialiste*. Elles n'ont rien de commun avec le parlementarisme les délégations corporatives fédérées, nationalisées et annuellement réélues que nous voudrions voir à la tête de l'administration sociale, réduite à son minimum de centralisation par l'octroi aux *Communes*,

aux *Régions*, aux *Fédérations corporatives*, du *maximum* d'autonomie compatible avec la bonne gestion des intérêts généraux et les nécessités unitaires de l'organisation sociale trop complexe désormais pour être détruite sans effroyables désastres et sans regressions mortelles. Ce sont là réalités non théories, les nécessités historiques et économiques de notre époque doivent passer avant les rêves subjectifs des anarchistes, que leur enfièvrement d'indépendance empêche de peser froidement le pour et le contre, dans cette question capitale pour l'humanité contemporaine de l'organisation des sociétés. Non pas que leur négation ultra libertaire soit inutile. Il est bon, en présence de l'absorption lourde des forces individuelles par les forces collectives, disposant d'un formidable outillage politique et industriel — et d'autant plus funestes qu'elles sont monopolisées ou féodalisées et non socialisées ou nationalisées — que les imaginations chaudes disent quelquefois aux froides inductions scientifiques : « Nous protestons au nom des droits de la personne humaine!

En reconnaissant cela, je n'approuve pas toutefois, Digeon le sait, la tactique anarchiste, surtout en ce qui concerne les autres groupes socialistes. que ses coréligionnaires traitent un peu — tout compte tenu de l'adoucissement des progrès dûs à la différence des temps — comme les moines catholiques du lecteur Pierre et de l'évêque Cyrille traitaient les partis ariano-philosophiques d'Alexandrie, alors la ville sainte des nouvelles justices.

Nous avons lieu de croire que ce ne sera pas avec le même succès, et que si le christianisme instinctif ou catholique vainquit, pour le malheur du monde, le christianisme philosophique ou arien, l'anarchisme devra se contenter de son utile part de tache qui consiste à être, à notre époque, la protestation violente et passionnée des opprimés contre les iniquités autocratiques, féodales et bourgeoises. Au jour du grand travail de reconstruction, il devra laisser le socialisme positif donner corps aux nécessités et aux tendances économiques politiques et morales de l'Humanité, arrivant à un stade supérieur de civilisation.

Quant à craindre que la future civilisation socialiste puisse(parce que l'Etat réformiste et révolutionné aurait favorisé son avènement) sacrifier la liberté à une égalité compressive, c'est un enfantillage qu'il faut laisser aux économistes bourgeois.

Lessing l'a établi de puis longtemps et toute la philosophie évolutionniste le proclame; les lois sont des formes éducatives qui se réduisent à mesure que le progrès social grandit, que les mœurs s'épurent et s'altruisent. On peut en conclure, sans crainte, que dans la société collectiviste où l'intégralité de développement et l'égalité de moyen seront la base d'airain de l'élévation personnelle et de l'indépendance individuelle, les *devoirs prescrits* feront de plus en plus place aux *devoirs consentis* et que de plus en plus — l'organisation politique et économique restant obligatoirement fédéraliste et solidariste — les *mœurs* remplaceront les *lois*, et l'état de moralité libre, l'état de légalité. A ce point de vue, l'avenir est à l'anarchie, que les socialistes des divers partis le veuillent ou non. Mais les mœurs actuelles sont elles assez épurées, assez altruises pour que nous puissions nous passer de lois? D'autre part, la transformation économique peut elle être menée à bonne fin, sans la mise en mouvement de l'outillage politique? A ces interrogations, mon ami Digeon et ses coréligionnaires anarchistes répondent oui. Pour ma part, je réponds, non, et la triste réalité ne justifie que trop mon dire.

Non, je ne serai pas « poussé un jour » par la logique « étatiste » à me mettre avec les répresseurs ; mon passé, à ce sujet, réponds de mon avenir. Je ne partis pas de Bordeaux, en 1871, pour aller à Versailles, mais, pour venir à Paris défendre, avec mes électeurs, la République et le Socialisme. Et si j'ai le regret de dire à mon ami Digeon que je ne deviendrai jamais anarchiste, je puis l'assurer que je mourrai dans la peau d'un socialiste invétéré et fidèle la cause des meurtris de la vie.

En ce qui touche maintenant les versions contradictoires, sur les meetings des ouvriers sans travail, au public à se prononcer, les témoins étaient assez nombreux. Notre devoir était d'insérer purement et simplement la protestation ci-dessus, et ce devoir nous l'avons rempli, vis-à-vis des anarchistes, comme nous ferons vis-à-vis de quiconque fera appel à notre impartialité. J'ajoute que la présence signalée dans ces conflits de mon ami et collaborateur Rouanet, n'engage que lui seul. A la *Revue socialiste* on n'embrigade personne, et chacun se consacre à la politique militante de son choix, sans engager en rien la ligne de conduite de la Revue, exclusivement consacrée, encore une fois, à l'étude et à la diffusion des faits et des données de philosophie et d'économie sociale.

REVUE DES FAITS SOCIAUX

FRANCE

La crise. — Le premier mois de l'année 1885 aura été bien triste et bien mouvementé pour Paris. C'est d'abord, hélas ! la triste actualité de la misère ; la crise dans son plein, cent mille ouvriers sans travail et la détresse publique aggravée par un hiver rigoureux.

Au spectacle de tant de souffrances, qui s'intensifient et s'étendent, le cœur saigne et l'on ne peut s'empêcher de réprouver énergiquement l'indifférence de ce que, dans certains cercles, on appelle les *autorités sociales.*

L'œuvre, louable certes, au milieu de tant de souffrances sans issues, de la *Bouchée de pain*, dûe à M. Bourreiff, ne peut suffire et doit refuser les affamés par centaines. Pour qui connaît la dignité de la population parisienne. cela dit combien est profond le gouffre du dénuement. Les hôpitaux ne peuvent pas recevoir la moitié des malades qui se présentent, et les secours de l'Assistance publique ne semblent plus qu'une dérision. On parle d'organiser des fêtes, des loteries de bienfaisance, etc., initiatives louables mais insuffisantes. D'ailleurs mollement prises. C'est le Ministère, c'est le Conseil municipal, c'est la Préfecture de la Seine qui devaient agir pour, d'une part, organiser des chantiers municipaux (on n'avait que le choix des travaux utiles) et, d'autre part, décupler, dans ces tristes circonstances les ressourcee de l'Assistance publique. En rognant un peu la part des plus gros budgétivores, et en faisant officiellement appel au concours bienfaisant de ceux qui peuvent donner, on aurait trouvé les ressources suffisantes. Mais non, la faim et le froid sont laissés à leur funèbre besogne, et chargent les gouvernants et administrants actuels d'une lourde responsabilité (1).

Manifestations et incidents. — Les meetings ayant cessé par suite l'hostilité des partis socialistes, le morne silence des privations n'a été troublé que par des manifestations d'ordre plutôt politique.

Tout d'abord, le 4 janvier, les blanquistes ont voulu rendre à leur maître l'hommage accoutumé. Plus de 4,000 républicains socialistes se pressaient, dès deux heures, sur le plateau du Père-Lachaise.

Eudes, Vaillant, Susini, Cambier, Ernest Roche, Chauvière, Rouillon, prirent, tour à tour, la parole.

On se rendit ensuite sur la tombe des fédérés, où Ponchet, Odin et quelques autres, prononcèrent des discours révolutionnaires.

Avant que la manifestation se fut séparée, Rouillon avait convié tous les assistants à l'enterrement de la mère de Louise Michel, qui devait avoir lieu le lendemain.

(1) L'agitation créée par la commission des ouvriers sans travail n'étant pas encore entièrement terminée, nous renvoyons au prochain numéro un historique succint de cet important mouvement.

Nul n'y manqua. On peut évaluer à 8000, la foule qui suivit le cercueil à Levallois-Perret. Les anarchistes étaient au complet et marchaient en colonnes serrées, bannière rouge au vent. Le deuil était conduit par Henri Rochefort, Vaughan, un parent de Louise-Michel et la rédaction de l'*Intransigeant*. Tous les survivants de la Commune étaient là ; de même le parti blanquiste, la rédaction de la *Bataille* et divers rédacteurs de la *Justice*, du *Radical* et du *Cri du peuple*.

Sur tout le parcours, les cris de *vive la Commune!* de *vive la Révolution! de vive l'Amnistie et de vive l'Anarchie!* se faisaient entendre simultanément au moindre incident. Au boulevard Berthier, devant le Bastion 46, une collision sanglante faillit se produire. Le ministère avait ordonné l'enlèvement des emblèmes séditieux « qui pourraient être arborés. » Les bannières et les deux petits drapeaux rouges du groupe anarchiste furent jugés tels. Un officier de paix vint demander qu'ils fussent pliés. Il y eut un moment de vive émotion se traduisant par une énergique résolution de résistance. Mais, après quelques minutes de discussion entre Rochefort et l'officier de paix, celui-ci qui avait, parait-il, reçu du préfet de police la recommandation d'être conciliant, se retira et une collision sanglante fut heureusement évitée, car les révolutionnaires auraient défendu à outrance leurs drapeaux.

Il n'y eut pas d'autre incident. Les discours révolutionnaires furent prononcés sur la tombe par Ernest Roche, Chabert, Digeon, Champy, Tortelier et Odin.

L'effervescence causée par cette manifestation n'était pas encore calmée que le procès retentissant de Mme Clovis Hugues, qui allait être acquittée à la satisfaction de l'opinion, et l'attentat de deux officiers de police contre le *Cri du peuple*, venaient encore passionner les esprits. D'autant plus, pour le dernier fait, que, dans son héroïque résistance aux agresseurs armés d'épées, de poignards et de revolvers, le citoyen Albert Duc (Jean Quercy), avait blessé mortellement le plus acharné des deux agresseurs.

Viennent ensuite l'enterrement de Norbert Ballerich, mort des suites des blessures reçues au *Cri du peuple*, — cérémonie qui a été une sorte de manifestation policière fort mal vue de la population parisienne, — puis le procès des orateurs de la fameuse réunion de la salle Lévis (23 novembre) qui s'est déroulé, devant la cour d'assises de la Seine, les 22 et 23 janvier.

Les accusés étaient :

Millet (Charles), courtier de commerce ; Leconte (Albert), boulanger ; Naudet, menuisier ; Piéron, correcteur d'imprimerie ; Leboucher, cordonnier ; Ponchet, menuisier ; Montant, menuisier ; Simian, ferblantier.

M. Druelle, qu'un jury d'honneur, composé de délégués de tous les groupes socialistes de Paris a dénoncé comme appartenant à la police secrète, sous le nom de *Sabin*, figurait aussi sur le banc des accusés.

Le citoyen Leconte a pu faire défaut.

Au banc de la défense : Georges Laguerre, pour Naudet et Simian ; Argyriadès, pour Piéron, Martin pour Millet.

A l'ouverture des débats, incident tout à l'honneur de la presse, les reporters du *Temps*, de l'*Evénement*, et le citoyen Maès, rédacteur de la *Bataille*, ont refusé de déposer, par respect pour la dignité professionnelle. M. Mayet, du *Temps*, et Maès ont été, de ce fait, condamnés à 100 fr. d'amende. Ils en appellent.

La tenue des accusés a été très digne. Le citoyen Millet, notamment, a fort bien établi que l'accusation qui pesait sur lui, d'avoir frappé l'espion Pottery, n'était pas fondée. Il n'en a pas moins été condamné à la peine effroyable de cinq ans de réclusion. L'opinion publique blâme énergiqnement ce verdict, frappant un honnête travailleur et un socialiste dévoué.

La peine serait, en tout cas, disproportionnée, et, nous le répétons, l'accusation n'est rien moins que fondée.

Ont été ensuite condamnés :

Piéron, Ponchet, Montant, Leboucher et Druelle, à *deux mois de prison* et 100 fr. d'amende.

Naudet et Simian sont acquittés.

Catastrophe de Lievin. — A tant de causes de surexcitations, s'était ajoutée, le 13 janvier, la nouvelle d'un grand désastre dans les mines de Lievin (Pas-de-Calais). Désastre causé par une explosion du grisou. Quand on opéra le sauvetage, 31 mineurs manquaient à l'appel.

Ceux qui étaient brûlés étaient noirs comme du charbon. On était obligé de les lier par tous les membres, sur une planche, afin de pouvoir les remonter entiers. Sans cette précaution, ils eussent été ramenés en lambeaux.

La triste besogne du sauvetage dura deux jours. La foule houleuse, contenue à grand peine par la gendarmerie, ne cessait d'entourer la fosse. Chaque fois qu'un cadavre était reconnu, on appelait la famille, on lui livrait la triste épave, et les sanglots éclataient à la suite des cortèges qui emportaient, vers les maisons, ces morts défigurés, horribles.

Voici les noms des morts :

François Reumaux, marié (7 enfants). — Auguste Bertiaux, célibataire, allait se marier le samedi prochain. — Léopold Kessend, marié, 4 enfants. — Victor Bertin, id. — Louis Hainaut (porion), marié. — Noël Chapel, id. — Louis Wauthier, id. — Paul Durand, id. — Alphonse Simon, id. — Emile Manouvrier, id. — Victor Frolin, id. — Emile Glineur, célibataire. — Morel fils, id. — François Mathieu, marié. — Paul Caury, id., 5 enfants. — Morel père, id. — Aimable Milloux, id., 5 enfants. — Emile Level, id. — René Houdart, id. — Alexis Dieu, id. — Henri Lebrun, marié, 14 enfants. — François Legay, id. — Jean-Baptiste Legrand, id. — Auguste Heurdequin, célibataire. — Alphonse Waquier, id. — Charles Goetinck, marié. — Joseph Roselet, id. — Frère Simon, id., blessé grièvement, pas d'espoir de le sauver.

Il reste un seul blessé, Damas Cornet, dont les blessures sont fort graves.

Lorsqu'on pense aux moyens dont dispose la science, pour éviter les accidents, et à l'âpreté des Compagnies financières, on ne peut s'empêcher de faire remonter très haut la responsabilité de ces douloureux désastres causés, en somme, par cela que, dans l'organisation industrielle actuelle, la préoccupation du gain passe avant celle de la vies humaine, l'intérêt de quelques privilégiés avant celui des masset prolétariennes, auxquelles il s'agit pourtant de faire place grande au banquet social.

Agitation anti-protectionniste.—La recrudescence de protectionnisme, qui s'est traduite par une importante agitation propriétaire et par le projet de loi de M. Graux, a soulevé de vives protestations dans les milieux démocratiques et parmi les économistes libéraux.

Nous avons eu d'abord la *Ligue populaire*, contre le renchérissement du pain et de la viande, qui a lancé un appel que nous croyons devoir reproduire :

Citoyens,

Le projet de loi portant augmentation des droits sur le blé, et conséquemment renchérissement du pain, va être discuté par les Chambres. Introduit par surprise, sans enquête préalable, à l'heure dangereuse où un chômage meurtrier sévit sur notre industrie, et où le pays traverse la plus redoutable des crises, ce projet ne constitue pas seulement une erreur économique, mais un crime de lèse-patrie.

A tout prix, il faut barrer la route aux entreprises des affameurs. Nous vous convions à cette œuvre de salut public.

Les doléances sont vaines. Il ne s'agit pas de se plaindre, mais de se défendre. Résistons légalement — mais résistons! Comment? Par l'appel à toutes les énergies civiques, par le groupement de toutes les bonnes volontés, par la presse, par les meetings.

Quelques milliers de grands propriétaires, quelques centaines d'accahareurs quelques douzaines de politiciens en peine de réélection, coalisés comme les trente-six millions de Français qui vivent de leur travail, osent affirmer que notre agriculture ne peut être sauvée que par le relèvement des droits sur le blé.

Ils mentent. Le seul résultat de leur néfaste campagne sera le renchérissement de tout ce qui se vend et s'achète, et l'accroissement de la misère. Ouvriers, paysans, bourgeois, nous en souffrirons tous.

Donc, mettons tous la main à la commune besogne. Que tous les citoyens soucieux du bien public qui ne pensent pas avoir, en déposant un bulletin dans l'urne, abdiqué le devoir et le droit de se défendre eux-mêmes en leur propre cause nous apportent leur concours; qué tous les hommes de travail et de paix unisent leurs efforts. et le danger dont nous menacent les monopoleurs sera écarté : la loi de famine et de guerre civile ne passera pas.

Le Comité,

Lasne. — Herbelin. — Camus. — Régnier. — Scher. — Theulle — C. Lefebvre. — Dubos. — Pagèze. — Alphonse Humbert. — Champy. — Douvet. — Planteau. — Mijoul. — Pinaud. — Guerchet. — J. Dubourg.

Fait plus caractéristique, les tenants du libre échange et du protectionnisme se sont mesurés, le 18 janvier, au Tivoli-Vaux-Hall, devant une salle comble de quatre mille personnes, sous la présidence de M. Léon Say.

MM Frédéric Passy, Raoul Duval, Lockroy et Millaud, ont rompu des lances en faveur *du laisser faire*. M. Graux, l'auteur d'un projet protectionniste, a défendu sa thèse avec assez d'habileté. Après quoi, le compagnon anarchiste Leboucher est venu dire que les luttes entre protectionnistes importaient peu aux ouvriers, qui veulent seulement reprendre, par tous les moyens, leur part d'outillage et de capital social.

Deux ordres du jour ont été présentés, l'un par MM. Graux et Demarçay, protectionnistes ; l'autre, au nom de la *Ligue populaire contre le droit sur le blé*. Ce dernier, qui a été voté à une grande majorité, porte :

« L'assemblée invite la Ligue nationale à combattre énergiquement

les projets de loi relatifs à l'élévation des droits sur les céréales et les bestiaux.

« Toute surtaxe devant avoir pour effet de provoquer un renchérissement de la vie et une augmentation dans le prix de la production. »

Socialisme ministériel. — Avant de passer dans le domaine des faits, où elles n'arrivent que laminées par la pression des intérêts contemporains, les idées passent par trois séries d'épreuves. C'est d'abord le dédain et la dérision, puis la persécution, et finalement l'adultération qui indique la capitulation prochaine des vieilles forces.

En Russie, en Autriche-Hongrie, en Espagne, en Italie, le socialisme en est encore à la période de la persécution ; dans les trois grandes nations occidentales, France, Allemagne, Angleterre, la répression dont il est victime est atténuée par les nombreuses concessions que les gouvernants doivent lui faire sous la pression de l'opinion publique.

Ainsi, nous avons eu les *Manufactory Acts* et les *Land Act* en Angleterre. Nous avons entendu Gladstone dire que le dix-neuvième siècle est le siècle des ouvriers, et nous voyons M. Fowler, sous-secrétaire d'Etat, M. Chamberlain, président du Board Trade, émettre sur la propriété foncière des axiomes qui sentent tellement le collectivisme, que M. Henry Georges voit dans leurs auteurs des alliés.

M. de Bismarck s'est déclaré socialiste et a fait dire à son maître : « Notre devoir d'empereur nous oblige de travailler à la réalisation positive du bien être des travailleurs » (Message du 17 novembre 1881) ; « de ne négliger aucun des moyens dont nous disposons pour « améliorer le sort des ouvriers » (Message du 16 avril 1883).

Comme application première de ce programme, le chancelier de fer a racheté les chemins de fer, régénéré le commerce allemand et soumis au *Reichstag* divers projets de loi sur l'assurance des ouvriers en cas de maladie et d'accident, sur les caisses de retraite, sur la réorganisation des corporations, et le tout combiné avec le petit état de siège et les lois d'exception rigoureusement appliquées contre les socialistes, qui se multiplient en dépit de ses démarquages et de ses persécutions.

En France, nous avons, comme réducteur officiel du socialisme à dose homœpatique, — ce qui ne l'empêche pas d'être un répresseur, — M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur.

M. Waldeck-Rousseau n'est pas, à vrai dire, un socialiste d'Etat comme M. de Bismarck, mais simplement un coopérateur avancé. Il tend, dit il, à l'abolition du salariat, mais il croit y arriver par la facilité donnée à des groupements ouvriers d'assurer l'entreprise de divers travaux publics (ce qui ne serait qu'une goutte d'eau dans le désert du salariat), et par la participation aux bénéfices, ingénéralisable dans l'état antagonique actuel de la production et de l'échange.

Ceci dit, voici la partie la plus substantielle du discours prononcé, le 16 janvier, par M. Waldeck-Rousseau, devant la commission extra-parlementaire réunie par lui au ministère de l'Intérieur. Nous devons la donner comme renseignement.

Pas plus qu'il y a un an, je ne crois à sa solution par l'empirisme ou par la violence, pas plus que je ne crois à l'efficacité de systèmes où l'enfantillage le plus élémentaire le dispute parfois à l'esprit de révolte sans issue. Je persiste à croire qu'il s'agit beaucoup moins d'ébranler les forces sociales et de les mettre violemment aux prises les unes avec les autres, que de les perfection-

ner, de leur imprimer une direction plus rationelle et plus utile, de les associer et de les confondre.

S'il est vrai que les produits de l'industrie ne laissent plus un bénéfice assez large pour que le conflit entre la main-d'œuvre et le fabricant ne puisse plus s'aggraver sans péril, je n'entrevois, pour ma part, de solution pratique que dans le développement de l'association sous toutes ses formes, réunissant ce qui est aujourd'hui séparé, et demandant la rémunération du travail aux bénéfices même qu'il aura procurés. C'est la pensée que j'ai déjà formulée devant vous en disant que le travail arrivera progressivement à demander sa rémunération de moins en moins au louage d'ouvrage, de plus en plus à l'association.

Voilà l'idée dominante qui nous a conduits à rechercher comment l'Etat, dans la mesure d'action qui lui est permise, pouvait aider au développement des associations ouvrières.

Nous avons dit que,dans le régime capitaliste, caractérisé par l'instabilité des groupements industriels : entre eux à l'état de guerre, la participation aux bénéfices ne pouvait pas être généralisée.

Mais si l'on veut admettre à toute force qu'il en puisse être ainsi, cette grande réforme devrait, en tout cas, être précédée d'une nouvelle législation économique, donnant voix au chapitre aux ouvriers, mettant fin au règne des actionnaires en même temps qu'au pouvoir absolu des patrons, en un mot, constitutionalisant l'industrie, comme a été constitutionalisée la politique.

Sur cette pente, les patrons ne seraient bientôt plus que de simples gérants, blâmables et révocables, le cas échéant, par l'ensemble de leurs coopérateurs, que représenterait une commission de contrôle. Eh bien ! un tel état de choses est incompatible avec les nécessités de la concurrence. On a beau tourner et retourner la question, le participationnisme généralisé aboutit au collectivisme. Il vaudrait mieux le dire et reconnaître que le prolétariat ne peut sortir du gouffre de misère et d'insécurité où le jette le conflit des intérêts, que par la socialisation graduellement poursuivie, mais franchement voulue, des forces productives, et par l'organisation méthodique du travail et de l'échange.

ANGLETERRE

La crise. — Toujours plus aiguë la terrible question des ouvriers sans travail ; aussi, dans la riche Angleterre, le 13 janvier, des placards annonçaient que, par suite du refus du lord-maire de céder le Guidhall, le meeting des ouvriers sans travail et autres serait tenu, le samedi 17 janvier, dans l'après-midi, en plein air, en face du Royal-Exchange.

Ce meeting, qui avait pour but d'examiner les causes de la mauvaise situation de l'industrie, a eu lieu avec une affluence considérable. On a flétri l'égoïsme capitaliste et réclamé des mesures immédiates. Mais la municipalité londonnienne ne paraît pas devoir être plus tendre que la municipalité parisienne.

Il se pourra donc que, comme l'ont déclaré les sans-travail, *the unemployed*, une grande manifestation de la faim ait lieu dans le courant de février. Les principaux orateurs du meeting étaient des membres de la *Social Democratic Federation*, en particulier les citoyens Quelch, Champion et Burns.

A Birmingham, où quatre mille ouvriers sont sur le pavé, mourant de faim et de froid, des réunions menaçantes ont eu lieu à la Town Hall et aussi en plein vent. Elles ont frappé l'opinion, car, dans la *Pall Mall*

Gazette du 17 janvier, sir Robert Rawlinson demande des ateliers communaux, du genre de ceux qui furent ouverts dans le Cheshire et le Lancashire, en 1862-1868, lors de la crise causée par la rebellion des planteurs esclavistes américains. On ne sait ce qu'il adviendra de cette sage proposition.

AUTRES RÉUNIONS. — Fait curieux, à côté du meeting des *inemployed*, à Royal. Echange, se tenait un autre meeting celui de la *Land Restoration League*, fondée par Henry Georges. Les deux foules ont fraternisé après le vote de leurs résolutions respectives. Ces meetings n'ont pas été les seuls de Londres : la Social Démocratic Fédération en a tenu une dizaine, du 14 au 22 janvier, notamment dans les quartiers suivants : Clerkenwell, Marylone, Tottenham, Wertminster, Linchouse, Wolwich, Hammersmtih, Battersea, Southwark, etc.

UNE SCISSION SOCIALISTE. — Cette recrudescence d'activité est d'autant plus significative, que la Social Démocratic Fédération vient de subir un profond déchirement.

Le 27 décembre 1884, la fraction dite marxiste du conseil général de la Fédération, où elle était en majorité, crut devoir donner sa démission dans des termes que nous reproduisons : «Attendu les désaccords soulevés dans ce Conseil où l'on tâche de substituer une direction arbitraire à la coopération fraternelle, ce qui est contraire au socialisme ; et attendu qu'il nous semble impossible de faire cesser un tel désaccord, nous, soussignés, pensons qu'il est plus conforme aux intérêts du socialisme de cesser d'appartenir à ce Conseil, et donnons notre démission. »

Suivent dix signatures, parmi lesquelles celles de William Morris, Belfort Bax, Edward Aveling, Eleanor-Marx Aveling.

La minorité du Conseil fédéral répondit sur l'heure :

« Les soussignés repoussent entièrement l'accusation contre eux portée, de vouloir subsituer une direction arbitraire à la cooperation fraternelle, charge frivole surtout, quand on considère qu'elle est faite à la minorité du *Conseil exécutif* par la majorité qui disposait des postes les plus importants. En abandonnant ainsi le *Conseil exécutif*, après avoir accusé la minorité d'avoir agit contrairement au socialisme, la majorité n'a pas rempli son devoir vis à vis de nos électeurs communs.

En outre, il est résolu que les documents ci-dessus seront publiés et que tous les membres de la Fédération seront consultés. »

Parmi les neufs signataires, nous remarquons M. H. Champion et R. P. B. Frost, éditeurs du *To-Day*, avec Joynes ; J. E. Murray, un ancien chartiste, et surtout Hindeman, auteur de l'*Angleterre pour tous*, de l'*Histoire du socialisme en Angleterre*, des *Bases historiques du socialisme* ainsi que de nombreuses études remarquables et remarquées publiées dans diverses revues.

La minorité a pris ainsi l'administration de la *Social-Démocratic Fédération* et de ces deux journaux. Quant aux scissionnaires, ils fondent une organisation rivale la *Socialist League* qui a pour organe la *Commonweal* (la République).

Le *Commenweal* a paru, contenant un manifeste, réduction du célèbre *Manifeste des communistes* lancé, en 1847, par Marx et Engels.

Les Ligueurs socialistes de Londres, commencent par insister sur le caractère international et révolutionnaire du socialisme et sur la division de la société en deux classes : celle qui possède la richesse et les instruments de travail et celle qui produit au profit de la première. Les bénéfices de la classe possédante sont en raison du travail non payé

qu'elle arrache au prolétariat ou classe productive; de là, l'antagonisme persistant, quelquefois latent, d'autres fois se traduisant en conflt, mais toujours sévissant. Cet antagonisme et les maux qui en résultent ne peuvent prendre fin que par la Révolution économique qui socialisera les forces productives ou, en d'autres termes, par la transformation de la Civilisation en Socialisme. Les réformes purement politiques sont impuissantes. La coopération, celle qui a pour but la recherche du profit pour des collectivités restreintes, ne ferait que créer une aristocratie du travail et aggraver le poids du travail général par ces incitations au surtravail.

Seul appliquée, la nationalisation de la terre (système Wallace et Henry Gorges) serait impuissante, si le travail restait soumis à l'exploitation capitaliste.

Rien de mieux à attendre du socialisme d'État aux réformes insuffisantes, tant que les travailleurs ne seront pas en possession du pouvoir politiqne.

C'est pourquoi la *Ligue socialiste* travaille à la réalisation du complet socialisme révolutionnaire,qui ne peut triompher, dans aucun pays, sans l'appui des prolétaires de toutes les nations civilisées, qui doivent s'unir, à quelque Nation et à quelques Race qu'ils appartiennent.

A l'avènement de ce socialisme révolutionnaire international, la *Ligue* travaillera avec patience, constance, espoir et courage, ses membres se donnant pour règle la franchise, la fraternelle confiance entre eux et l'ardente dévotion à la Religion du socialisme, la seule que la *Ligue socialiste* professe.

Nous souhaitons que *Social Democratic Fédération* et *Socialist Leage* ne rivalisent que sur le terrain de la propagande collectiviste qui est leur objet commun. Les deux organisations sont, d'ailleurs, puisamment aidées par l'agitation agraire des *crofters* d'Ecosse, et des *nationalists* d'Irlande.

Agitation agraire. — Ces derniers agissent beaucoup. Le président de la *National-Central League*, de Dublin, a déclaré, au milieu d'une foule applaudissante que, si le gouvernement ne prenait pas des mesures pour protéger contre les landlords, un manifeste contre la rente (No-Rent Manifesto) allait être lancé qui serait obéi.

De son côté, nous apprend *The Democrat*, la *Land Nationalisation Society*, vient de charger son illustre président, le naturaliste Wallace, de publier un pamphlet sur la *Four Shillings Land Tax*, et d'organiser des meetings à Nordwich, Bermondsey, Peckham et Liverpool où se rendra, avec d'autres représentants du collectivisme foncier, Miss Helen Taylor, la belle-fille de John Stuart Mill.

Ainsi se poursuit,en Angleterre,la révolution agricole rendue inévitable par les excès et par les crimes de l'âpre landlordisme anglo-saxon.

Les choses en sont à ce point que le chef des radicaux anglais, M. Chamberlain, président du *Board of Trade*, a prononcé à Liverpool, à Birmingham et à Ipswick, des discours qui l'ont fait déclarer partisan de la nationalisation du sol. Il s'en est défendu, mais ses opinions sur la propriété foncière et sur la politique en géneral, n'en sont pas moins fort hétérodoxes.

Pour la première fois, a-t-il commencé par déclarer, ceux qui portent le poids du jour, les travailleurs manuels, vont avoir la majorité des voix et, s'ils le veulent, être maîtres du gouvernement du pays. Aujourd'hui le Parlement est élu par trois millions d'électeurs dont un tiers, peut-être, appartient aux

classes ouvrières. Dans un an, une nouvelle Chambre viendra siéger à Westminster, élue par cinq millions d'hommes dont les trois cinquièmes appartiennent à la population travailleuse. C'est une révolution qui, pacifiquement et silencieusement, s'est accomplie. *Le centre du pouvoir n'est plus le même et l'ancien ordre social cède au nouveau.* »

On ne doutera plus, dit Ch. Longuet dans *la Justice*, de l'esprit hardiment réformateur, sinon niveleur, qui animait M. Chamberlain, quand on aura rapproché de ce qui précède le passage suivant :

« Comment procurer à la masse du peuple la plus grande part de bonheur possible, comment la faire jouir davantage de la vie, tel est le problème de l'avenir; et de même qu'il y a des hommes d'État qui voudraient occuper le monde entier et ne rien laisser à l'ambition d'autrui, ainsi nous avons, dans l'ordre social intérieur, des hommes qui, s'étant déjà approprié tout ce qui en vaut la peine, comptent que les autres se contenteront des miettes qui tombent de leurs tables. Si vous remontez à l'origine, vous y trouverez qu'à l'époque où les sociétés commencèrent à prendre forme, tout homme venait au monde avec les droits naturels, avec son droit à une part dans le grand héritage de la communauté, avec son droit sur une portion de la terre où il était né.

» Mais tous ces droits se sont effacés. Les droits de possession commune ont disparu. Les uns ont été aliénés, d'autres ont été cédés par des gens qui n'avaient pas le droit d'en disposer ; d'autres ont été perdus par apathie et par ignorance d'autres ont été volés par la fraude d'autres conquis par la violence. La propriété privée a pris la place de ces droits communaux et le nouveau système s'est si bien mêlé à nos mœurs et à nos usages, il forme une trame si serrée. il a été si fortement sanctionné par la loi et protégé par la coutume qu'il pourrait être très difficile et peut-être impossible de le renverser. Mais alors, je le demande, qu'elle rançon la propriété payera-t-elle pour la sécurité dont elle jouit?... Je crois qu'à l'avenir nous entendrons beaucoup plus parler des obligations de la propriété et beaucoup moins de ses droits. Quels sont les droits de la propriété? Est-ce en vertu d'un de ces droits-là qu'un spéculateur étranger vient acheter un domaine en Écosse et qu'il dévaste un territoire de plus de 300,000 mètres carrés pour satisfaire son amour de la chasse? Est-ce un droit de la propriété que des armateurs puissent embarquer des matelots sur des navires incapables de tenir la mer et les envoyer à une mort certaine, sans que ni la sécurité ni la fortune de ces employeurs en souffre aucunement.

« Enfin, est-ce une condition essentielle de la propriété foncière que les travailleurs agricoles soient séparés, divorcés de la terre qu'ils cultivent? Faut-il qu'ils soient, en grand nombre, chassés, jetés dans les villes où ils viennent vous faire concurrence et abaisser le taux de vos salaires! Faut-il que, à la ville comme à la campagne, la population travailleuse soit entassée dans des habitations où ne peuvent vivre ni les hommes ni les animaux eux-mêmes. où manquent les conditions élémentaires de la décence, où germent spontanément la maladie, l'intempérance et le crime. Ce sont-là des questions. que vous poserez aux prochaines élections, je l'espère, et auxquelles vous exigirez qu'on réponde. »

En somme, pour le chef des radicaux anglais et pour M. Fowler, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, qui a prononcé des paroles analogues, la forme de propriété dépend des lois et peut être modifiée par les lois. C'est là le fondement même du socialisme.

Henry Georges a donc, quoique disent les socialistes de Londres quelque raison de traiter M. Chamberlain en allié.

Les explosions de Londres. — Les *Invincibles* irlandais n'abandonnent pas contre la vieille Angleterre la lutte pour la Terre et la Liberté. Après les explosions « prémonitoires » de *Dion-Street*, de *Scotland-Yard*, de *London-Bridges*, de *Charing-Cross*, etc., qui avaient effrayé les bourgeois londoniens, sans faire de mal à personne, voilà que, le samedi 24 janvier, la cité de Londres a été brusquement effrayée par une triple explosion à la dynamite, à *Westminster Hall*, et à la *Tour de Londres*, ces « sanctuaires de la religion nationale anglaise » comme s'exprime le *Temps*.

Les *Invincibles* en sont-ils véritablement les auteurs? O'Donavan Rossa et Patrick Ford, chefs du révolutionarisme irlandais qui a pris l'Amérique pour base d'action, approuvent. En revanche, Michael Davitt, le grand agitateur collectiviste d'Irlande, voit dans les nombreuses explosions de ces dernières semaines la complicité de la police anglaise et il rappelle à ce sujet que Mac Dermott, en ce moment détenu fut le principal orgnnisateur des « complots » découverts à Cork, à Liverpool, à Montréal, à Bermingham où il entraîna, puis dénonça le docteurGallacher et ses amis — tous au bagne, en ce moment, par son fait — était agent provocateur, fait reconnu par O'Donavan Rossa, lui-même, le trop confiant révolutionnaire, dans une lettre à l'*United Ireland.*

ALLEMAGNE

Le socialisme au Reichstag. — Dans le cours de la discussion sur la limitation légale des heures de travail, soutenu par les socialistes, M. de Bismarck, tout en reconnaissant que quelque chose devait être fait en ce sens, s'est exprimé comme suit :

La question ne peut-être résolue que par une enquête à laquelle je ne m'oppose pas. En France, 300,000 ouvriers sont sans travail parce que l'industrie ne peut pas leur en fournir. Une solution générale de la question ne peut être trouvee, et il y a grave danger à dire que cette solution est possible. Si vous avez un remède, proposez-le moi, j'y perds mon latin. Si vous connaissez le moyen de rendre acceptable la fixation de la journée de travail à dix heures, par exemple, présentez un projet de loi pratique. Les ministres ne savent comment s'y prendre ; mais ils seraient heureux d'accepter une proposition réalisable qui rendrait l'état heureux, content et libre. Pour nous, qui ne recherchons pas la popularité dans l'utopie, nous ne voulons pas vous promettre ce que nous ne saurions tenir.

L'aveu est modeste et même pusillanime. La fixation d une journée normale de travail est tellement pratique que l'Amérique, où elle est de huit heures et l'Angleterre, où elle est de neuf heures, battent sur tous les marchés du monde les nations à journées interminables.

D'ailleurs, la concurrence pourrait être évitée par une *Législation internationale du travail*, dont notre ami et collaborateur De Paepe a tracé les grandes lignes et dont le Conseil fédéral suisse a pris sagement l'initiative en 1881, sur la proposition du colonel Frei.

Pourquoi M. de Bismarck, a-t-il fait la sourde oreille à la proposition suisse, et aux récentes propositions des socialistes allemand? N'est-il internationaliste que pour le Congo ou lorsqu'il s'agit de grossir les dividendes des Shyloks des malheureux fellahs égyptiens? Que sont, en effet, à côté de ces princes de la finance, cent millions de prolétaires?

Le meurtre de Francfort. — En attendant, la vengeance révolutionnaire, écho sinistre du procès de Reinsdorf, vient de frapper dans son domicile même le commissaire de police Rumpf.

Ce meurtre inspire au correspondant allemand de la *Justice*, de Paris, ces considérations :

Vous vous souvenez de la comédie atroce du procès de Reinsdorf. S'il y avait quelque chose de clair dans cette conspiration, c'est la main maladroite de la police bismarckienne, qui se montrait partout. Or cette main maladroite était dirigée par un certain individu, dont les juges bienveillants cherchaient à cacher la figure. La figure était celle d'un commissaire de police francfortois, nommé Rumpf.

La comédie atroce a eu un épilogue tragique.

L'infâme chef de police, qui a payé l'infâme Horsch et qui, plus tard, or-

ganisait (?) l'attentat du Niederwald et le procès Reinsdorf, — l'homme qui, comme son idéal russe, Sudeikin, jouait avec le feu révolutionnaire pour l'étouffer, — a eu le même sort que son idéal, il est tombé dans la fosse qu'il creusait pour ses ennemis.

On ne sait pas, et peut-être on ne saura jamais qui a porté les deux coups de poignard mortels au Sudeikin allemand.

M. de Bismarck, M. Puttkammer son cousin, ministre de l'intérieur et chef du département de la police; Madai, président de police à Berlin et directeur de toute la police politique de l'Allemagne, et tous les autres individus qui se trouvent à la tête de notre moucharderie impériale ont été consternés par les coups de poignard de Francfort.

ITALIE

Tumultes agraires. — Ce n'est pas seulement en Angleterre que les tumultes agraires sévissent : les paysans, mourant de faim, de la Polesine, se sont levés et ont réclamé, par la grève, une légère amélioration à leur intolérable situation. Combien triste est, en effet, leur destinée !

Autrefois, les habitants pauvres des pays compris dans le delta formé par l'Adige et le Pô, jouissaient du droit du *vagantivo*, ou droit collectif aux fruits de la terre.

Après les guerres de l'indépendance, les propriétaires ne manquèrent pas, à l'instar des landlords anglais, de confisquer, tout au moins de s'adjuger, à des conditions dérisoires, les terres collectives; d'où paupérisation rapide et effroyable des prolétaires agricoles

Corollairement, l'introduction des machines, en diminuant la quantité de travail offert, fit baisser le salaire réel dans les proportions de 100 pour 100. Les moissonneurs maintenant sont payés 70 centimes, sans être nourris, somme à peine suffisante pour se procurer l'horrible bouillie de maïs (avarié le plus souvent) qu'on appelle *polenta*.

Or, la *polenta*, tout le monde le sait, quand elle forme le fond de la nourriture, engendre la terrible lèpre de misère, épouvantablement douloureuse et toujours mortelle, qui a nom *pellagra*.

L'extension d'un pareil mal est la honte d'un gouvernement. Or, si extension il y a, qu'on en juge par cette simple constatation : au temps de la domination autrichienne, le nombre des *pellagrosi* était de 27,000; il est maintenant de 62,000.

Il va sans dire que les malheureux grévistes paysans, affamés par les propriétaires, ont été réprimés par les gouvernants italiens, plus soucieux de savoir si le vent souffle de Berlin ou de Londres que de s'occuper des souffrances de leur peuple, qui est l'un des plus éprouvés d'Europe.

Il faudra pourtant que tout cela ait une fin !

En Lombardie, misère égale des prolétaires agricoles et meeting des paysans sans travail à Pavie, le 12 janvier. L'exagération de la rente est telle que les fermiers qui, en Lombardie comme Angleterre, sont de véritables capitalistes, ont tenu à Milan une réunion dans le but de former une société pour l'abaissement des fermages.

Une colonie agricole. — Une situation si aigüe ne peut trouver aucune issue dans des essais de coopération agricole, aussi enregistrons-nous sans enthousiasme le projet du socialiste Giuseppe Rossi, auteur du charmant roman à thèse : *Un Comune socialita*, de former une *colonia cooperativa agricola*. Notre éloquent ami, Filippo Turatti, présente en forts bons termes, mais sans nous convaincre, la nouvelle conception icarienne au public italien, dans l'*Italia* de Milan.

Dans les tristes temps que nous traversons, et en Italie surtout où le prolétariat est dans une si lamentable situation, a des buts plus généraux et devant entraîner le mieux être du peuple en masse, les efforts des socialistes doivent être consacrés.

Condamnation de révolutionnaires. — Pendant que les socialistes s'apprêtent à consacrer tant d'efforts et tant de dévouements à la mise sur pied d'une ferme coopérative, les juges d'Humbert Ier ne chôment pas contre quiconque travaille à la transformation économique. C'est ainsi que les socialistes révolutionnaires Malatesta, Merlino, Pavani, Bombaldoni, viennent d'être condamnés, à Rome, à de longs mois de prison, pour crime d'association illicite. Il s'agit de l'*Internationale* qui, toute morte qu'elle est, épouvante encore le conservatisme.

ESPAGNE

Dans notre énumération des Congrès ouvriers européens fait dans notre numéro précédent, nous avons oublié le Congrès de la Fédération espagnole, tenu à Barcelonne les 24, 25, 26 et 27 septembre 1884.

Voici, d'aprés la *Revue anarchiste*, les principales résolutions qui ont été prises :

Le Congrès décide que la Commission fédérale enverra une circulaire privée à toutes les fédérations, sections, etc., les prévenant qu'on va publier un manifeste public déclarant que la Fédération espagnole est dissoute, et cela afin d'éviter les persécutions; mais la même organisation sera continuée d'une manière secrète.

2. Quant au Congrès international qui devait se tenir à Barcelone à la place du Congrès actuel, et qui n'a pu avoir lieu a cause des quarantaines imposées au sujet du choléra, il est décidé que la Commission fédérale choisira elle-même le moment opportun pour fixer aux fédérations la date à laquelle se tiendrait le Congrès. Les fédérations auront trente jours pour envoyer leurs adhésions ou protestations. La Commission fédérale s'en rapportera à l'avis de la majorité.

3. Chaque fédération locale comprend une commune telle qu'elle est organisée par la bourgeoisie. On décide qu'il ne pourra pas exister plus d'une fédération locale par commune mais que cependant, si la majorité des fédérés est d'avis, on pourra en organiser deux. Dans les communes où ces deux fédérations existent, il leur est permis de fusionner pour prendre une décision commune.

4. Le Congrès décide qu'un impérissable souvenir sera gardé à tous ceux qui sont mort de la main du bourreau, pour avoir voulu détruire la tyrannie capitaliste et bourgeoise.

5. Au lieu de tenir le Congrès régional de Madrid, on tiendra, après la réunion du Congrès internationale, une conférence régionale à Barcelone.

SUISSE

Le colonel Frei, ambassadeur de la Confédération hélvétique aux Etats-Unis, vient de remettre sur le tapis, dans une réunion qu'il présidait, la question de la *législation internationale du travail.*

Déjà, le 30 avril 1881, le colonel Frei avait obtenu la prise en considération du vœu suivant, voté à l'unanimité par le *Conseil national* et accepté par le *Conseil fédéral :*

Le Conseil fédéral est invité à ouvrir des négociations avec les principaux Etats industriels relativement à l'établissement d'une législation internationale du travail.

Les démarches du gouvernement suisse auprès de la République française et des Etats monarchiques sont restées infructueuses. Avec beaucoup de raison, le colonel Frei pose à nouveau la question. On ne

saurait en discuter une qui soit plus importante ni dont la solution affirmative dût avoir tant de résultats bienfaisants. Vous verrez que l'amphyctionie gouvernementale fera encore la sourde oreille.

AUTRICHE-HONGRIE

Recrudescence de repression. — En Autriche, le mouvement social se caractérise par une recrudescence de la réaction anti-socialiste si intense depuis 1882. A cette époque, le gouvernement autrichien dut faire condamner, par une magistrature servile, à des peines terribles (*carcere duro*) plusieurs ouvriers, accusés de vol et convaincu, seulement de socialisme.

Rien ne fut par là arrêté. Dès 1883, l'agitation sociale prit une très grande extension; des écrits révolutionnaires furent répandus à profusion; on recourut aussi aux manifestations en masse et, le 10 août, la police en dispersa une qui s'était formée au Schottenring. Plus tard, on arrêta et expulsa le représentant de la *Freiheit* de Most, le citoyen Newe ou Stewens. On découvrit aussi la presse clandestine qui imprimait les brochures socialistes, et l'on mit en arrestation plusieurs individus soupçonnés de s'occuper de la fabrication de matières explosibles.

Dans tous les écrits qui furent, à ce moment, mis en circulation, on annonçait qu'à toute violence de la police, les révolutionnaires répondraient par une autre violence.

Elles ne tardèrent pas, en effet, à agir : 15 décembre 1883, meurtre du policier Aubeck; 30 décembre, tentative de meurtre d'un prédicateur; 10 janvier 1884, meurtre du banquier Eisert: 25 janvier, meurtre du policier Blach.

A la suite de ces faits, Stellmacher et plusieurs autres révolutionnaires anarchistes furent condamnés à mort et exécutés, sans que la révolution violente ait désarmé. On prépare en ce moment même, des lois plus impitoyables, qui ne feront qu'exaspérer le parti révolutionnaire que, dans l'état lamentable du prolétariat autrichien actuel de profondes réformes économiques pourraient seules désarmer, évitant par là quelque explosion effroyable de colère et de vengeance.

HOLLANDE

Républicains et Socialistes. — Le mouvement républicain hollandais, qui est connexe avec le mouvement socialiste, fait de grands progrès dans les Pays-Bas et s'essaie aux manifestations.

Pendant la nuit du 31 décembre au 1er janvier, ses plus tenaces partisans avaient fixé aux fils du téléphone plusieurs grands drapeaux rouges avec l'inscription : « Le suffrage universelle ou la Révolution! »

Ce n'est que vers deux heures de l'après-midi que la police parvint, avec beaucoup de peine, à enlever ces drapeaux. Plusieurs milliers de personnes assistaient à cette opération, narguant les agents et approuvant à haute voix l' « acte séditieux » des républicains et des socialistes.

On voit que la Hollande, qu'on appelle la Chine de l'Europe, se met aussi en mouvement, tant le courant des événements et des révolutions de tout ordre pousse irrésistiblement à une transformation politique et socialo générale.

Le dernier congrès du parti socialiste hollandais, tenu à La Haye en réunion privée, a très bien réussi, et le récent meeting socialiste de Leyde s'est changé en véritable manifestation populaire, témoignant des

rapides progrès que fait le socialisme sous l'énergique impulsion de Domela-Nieuswnhuis Beermann, Heird, Gherard, Krithie, Mullel, Vander, Stad, etc.

Terminons par un bon point aux autorités d'Amsterdam, qui ont répondu aux réclamations des ouvriers sans travail par l'ouverture d'un chantier communal (reconstructions des quais). D'autres travaux sont en perspective.

PORTUGAL

Grèves et agitations républicaines. — Des troubles d'ordre économique viennent de se produire en Portugal, où l'agitation républicaine est formidable et l'agitation socialiste croissante.

Une grève de charretiers ayant éclaté à Oporto, les grévistes ont tenté d'empêcher l'entrée en ville des vivres et du bétail. Un conflit en est résulté entre eux et la police; il y a eu deux tués et quelques blessés.

La propagande républicaine est incessante, en dépit des mesures répressives. Magalhaes Lima, du *Seculo*, vient d'être condamné à deux mois d'emprisonnement pour avoir rangé le roi Don Luiz parmi « les bandits célèbres. » *As Novidades et Republicas* sont également poursuivis pour violentes attaques contre la royauté.

RUSSIE

Persécution religieuse. — Le tzarisme est non seulement odieux par son atroce persécution des libéraux, des républicains et des socialistes, mais encore par une stupide et barbare persécution religieuse. Le *Devoir*, de Guise, nous apprend comme suit la condamnation de la secte des *Stundistes*, dont l'*hérésie* rappelle les temps de Léon L'Isaurien.

« Le 7 décembre dernier (vieux style), un drame judiciaire des plus émouvants s'est déroulé devant la Cour d'assises d'Odessa. Le prévenu était un paysan russe des environs de cette ville, nommé Strigoun, et appartenant à la secte des « stindistes. » Il était accusé, selon l'article 117 du Code pénal russe, d'avoir osé émettre, en présence de nombreux témoins, l'assertion « que les ikônes (ou images saintes) sont de simples idoles et que ceux qui prient devant elles sont des idolâtres.

Strigoun a été condamné à 3 ans neuf mois de réclusion. Cet hérésiarque est l'une des têtes du stundisme, et les revues russes en en avaient maintes fois parlé auparavant. »

La Russie comptant treize millions d'hérétiques, le fait ci-dessus ne manque pas de gravité s'il constitue une menace. Nous désirerions qu'il en fut ainsi car l'avènement de la liberté et de la démocratie sociale en serait hâtée dans l'immense empire qui, plus que l'empire germanique est la pierre angulaire du conservatisme et du despotisme en Europe.

AMÉRIQUE

La crise. — Non moins qu'en Europe la crise sévit en Amérique; nous n'en voulons pour preuves que cet extrait du *Courrier des Etats-Unis :*

S'il était possible de conserver des illusions sur la condition critique du travail en ce moment aux Etats-Unis, elles résisteraient difficilement à une étude attentive de la statistique. Des chiffres relevés par l'agence commerciale Bradstreet et réunis dans le recueil périodique. il résulte que le nombre des ouvriers de fabrique sans emploi par suite de la fermeture des établissements, des grè-

ves, etc., est de 316.000, sans compter les petites industries, non comprises dans le dénombrement, par le chômage desquelles le chiffre total des ouvriers sans ouvrage doit être évalué à 350,000. De ce chiffre il faut défalquer environ 10 0[0, représentant les suspensions temporaires de travail, les temps d'arrêt accidentels pour réparations, inventaires, etc.

Si l'on compare ces données avec le chiffre des populations ouvrières de cette classe, qui, d'après le recensement de 1880, était de 2,452.740, et qui a pu s'élever depuis à un maximum de 3,000,000 on trouvera que 10 0[0 environ des ouvriers de fabrique sont actuellement sans ouvrage, ce qui est une proportion approchant des plus fortes crises que l'on ait vues depuis longtemps.

Notons en passant qu'en 1880 le nombre des bras oisifs était à peine appréciable. En fait, on admet qu'il y avait à cette époque de l'emploi pour tous ceux qui voulaient et pouvaient travailler. Les proportions sont, du reste, très différentes suivant les régions.

L'Etat le plus mal partagé sous le rapport du travail est en ce moment le Minnesota, où 40 0[0 des travailleurs sont sans ouvrage, tandis qu'on n'en compte que 7 0[0 dans le Maryland, et autant dans les États de la Nouvelle-Angleterre. La proportion est de 18 0[0 dans l'Etat de New-York, de 16 en Pensylvanie et de 8 dans le New-Jersey.

La Ville la plus éprouvée est Détroit, où 62 0[0 de la population ouvrière est oisive ; puis viennent New-York avec 24 0[0, et Philadelphie avec 21 0[0. Cette situation, au commencement de l'hiver, ne peut manquer de provoquer de sérieuses réflexions, et il n'y a malheureusement guère de probabilité qu'elle s'améliore avant le printemps.

BRÉSIL

Atrocités Esclavagistes. — L'empereur philosophe Don Pedro, qui joue le Joseph II, est ou impuissant ou moins démocrate qu'il n'affiche. On sait qu'il a décrété l'abolition de l'esclavage pour tous les fils d'esclaves qui naîtront désormais au Brésil.

Fureur des propriétaires, lesquels maltraitent davantage, depuis, les pauvres malheureux qui leur restent livrés pour la vie. Révolte de nombre de ces derniers à bout de patience. Ils furent bientôt vaincus et emprisonnés. Mais les propriétaires ne voulant pas attendre le châtiment légal, hélas trop certain, se sont portés aux prisons, ont pendu les révoltés avec des raffinements de cruauté et mutilé atrocement les cadavres. Un crime plus horrible, rapporte le *S colo*, a été commis dans une *facenda* de la province de Mimas-Geræs.

Un esclave, nommé Ramon, ne pouvant plus souffrir les tortures à lui infligées, prit la fuite. Repris bientôt, son féroce patron lui donna 50 coups de bâton ; puis, quand la bastonnade eut bien meutri et déchiré les chairs, il le plongea dans un baquet de vinaigre ; après quoi il l'attacha à un pieu, et, muni d'un fer rouge, il lui brûla, sans se laisser émouvoir par les cris épouvantables de l'infortuné Ramon, les parties les plus délicates du corps.

Le lamentable martyr de la rapacité propriétaire expira enfin après plusieurs heures d'indicibles tortures.

Devant ce crime qui dépasse tout, les lois de Don Pedro se taisent, et l'on ne se préoccupe que de réprimer le nouveau soulèvement de Noirs que tant d'abominations vont, dit-on, susciter.

C'est à rougir d'appartenir à l'espèce humaine !

JAPON

Une insurrection rurale. — Voici quelques détails sur des troubles assez graves qui ont eu lieu dans divers kens du Japon et notamment dans celui de Saitama, excité par une mauvaise distribution des impôts.

En octobre dernier, les paysans de la préfecture de Saïtama deman_

dérent, pour l'acquittement des taxes, un délai qui leur fut refusé. Aussi, à un signal donné par un coup de canon, les réclamants se réunirent le 31 Octobre et se dirigèrent vers les villages voisins, et leurs bandes grossissent toujours.

Il paraît qu'au commencement d'octobre, des paysans de la préfecture en question ont demandé un délai pour l'acquittement des taxes qu'ils disaient ne pas pouvoir payer à l'époque fixée, à cause de la baisse du riz. Ce délai ayant été refusé, les solliciteurs se sont, le 31 octobre, à un signal donné par un coup de canon, réunis à un endroit fixé, se sont dirigés vers les vi lages voisins, et leurs bandes grossissant toujours, pénétrèrent dans les maison des habitants riches, brûlant les titres de propriété et s'emparant de tout ce qu'ils pouvaient emporter.

Ces scènes durèrent pendant plusieurs jours; des troupes impériales, dirigees contre les insurgés, furent vigoureusement attaquées par eux, et ce n'est qu'avec peine qu'elles seraient restées maîtresses du terrain et auraient pu ensuite se mettre à la poursuite des révoltés.

Le gouvernement s'est ému et les préfets ont reçu l'ordre d'adresser au ministre de l'intérieur des rapports très détaillés sur la situation actu elle de l'agriculture. On affirme, en outre, qu'il a été décidé de diminuer l'impôt foncier.

Voyez-vous ces barbares qui s'occupent non seulement de rétablir l'ordre, mais encore d'appaiser le mécontement par des réformes.

AUSTRALIE

Collectivisme foncier. — En dépit des bienfaits problématiques de *l'Act Torrens*, que M. Yves Guyot rêve d'acclimater en France, ce dont le génie de la révolution nous préserve, et que M. Cambon vient d'introduire en Tunisie où il aura une utilité transitoire, l'agitation pour la nationalisation du sol commence à troubler également le propriétariat de la cinquième partie du monde. En effett M. William Webster, un des écrivains qui ont le plus fait pour vulgariser en Angleterre les ouvrages de M. Henri Georges, est sérieusement à l'œuvre pour la propagande des même idées dans le sud australien, où le monopole de la terre a atteint des proportions colossales et où la masse des colons se trouve de plus en plus privée de tout accès au sol, justement par la facilité d'acquisition et d'accaparement créée par *l'Act Torrens.*

Nous trouvons dans la *Réforme du Nord* de notre ami Alfred Girard, les intéressantes particularités qui suivent sur l'*Act Torrens.*

« En 1855, M. Torrens, directeur de l'enregistrement à Adélaïde (Australie méridionale), prit l'initiative d'une loi destinée à faciliter et à régler la transmission des biens immobiliers. Voici, d'une manière sommaire, l'économie de ce système devenu promptement populaire en Australie : Tout propriétaire qui veut bénéficier de l'acte Torrens fait vérifier par l'enregistrement ses titres de propriété. Après une publicité convenable, pour permettre aux oppositions de se produire et à la justice de statuer, le propriétaire reçoit un titre de propriété conforme au type correspondant d'un registre à souches.

Toutes les mutations, ventes, hypothèques, locations, doivent être simultanément inscrites à l'enregistrement et sur le titre mobile. Ce titre de propriété devient transmissible par simple endossement. Une opération de transfert coûte en moyenne 25 fr.; elle se fait avec une extrême rapidité.

Un droit de 1/2 penny (cinq centimes) par livre sterling (vingt-cinq francs), sur le total de la valeur de la propriété est constitué au profit d'un fonds d'assurance. L'Etat, responsable de l'authenticité de l'acte hypothécaire, a naturellement besoin d'être garanti contre les risques auxquels il est exposé ».

SOCIETES ET COURS

Société d'économie politique. — Séance du 5 janvier. — Ordre du jour : *Y a-t-il lieu pour parer aux dangers de l'alcoolisme, de restreindre la liberté du commerce des boissons*.

Intéressante discussion, à laquelle ont pris part MM. Léon Say, Raffaowich, Yves Guyot, Alglave, Lunier, Villain, Fréd. Passy, *Amélie de la Briselaine*, ce dernier seul est partisan de la restriction, et M. Léon Say a cru pouvoir résumer la discussion par l'énoncé des conclusions que voici, publiées dans le *Journal des Economistes* :

« 1° Il y a quelques années encore, on pouvait croire que la limitation du nombre des cabarets avait une certaine efficacité pour combattre les progrès de l'alcoolisme. Aujourd'hui. d'après les arguments fournis par plusieurs des orateurs précédents, il semble que cette efficacité soit sérieusement contestée. Il n'y a donc pas droit de sacrifier, pour un intérêt mal établi, le principe de liberté.

« 2° La source positive des progrès de l'alcoolisme, c'est l'augmentation de la production et de la consommation de certains alcools toxiques, particulièrement dangereux. C'est contre ces véritables poisons qu'il faut agir par divers moyens qui sont à étudier. Parmi ces moyens, le plus intéressant c'est encore celui qu'a signalé M. Yves Guyot, lorsqu'il a montré que l'alcoolisme est en baisse dans les populations disposant d'une bonne alimentation. Or. il faut que les aliments de première nécessité, le pain et la viande, soient à bon marché, et par conséquent ne soient pas artificiellement renchéris par des droits de douane protecteurs. »

Académie des sciences morales et politiques. — Séance du 17 janvier. — *M. Beaussire* commence la lecture d'un Mémoire intitulé : *Les principes formels et les conditions subjectives de la moralité*. L'auteur entre d'abord dans quelques explications sur les « principes formels » de la morale, et en montre les désavantages relatifs, comparés aux principes formels des mathématiques. Ces principes sont abstraits, ce sont des conceptions idéales et en même temps absolues, mais ne dépendant en rien de l'absolu métaphysique.

Abordant plus directement la question en s'appuyant sur Kant, l'auteur déclare que la morale formelle se résume tout entière dans l'idée d'une volonté libre. La volonté libre est à la fois sa propre loi, l'objet même de sa loi, le législateur de qui elle émane. La loi contenue dans l'idée d'une volonté libre est une loi de la raison et ne dépend d'aucun des mobiles empiriques auxquels la volonté pourrait s'assujettir et dont l'affranchit le plein et pur exercice de sa liberté.

L'idée d'une volonté autonome peut évidemment avoir place dans une théorie toute formelle, mais une pareille volonté n'existe pas, et en fait l'autonomie est imparfaite et intermittente : il y a constamment des luttes entre des volontés contraires. Par une série de réflexions, l'auteur arrive à montrer que, dans la doctrine de Kant, l'obligation morale n'existe pour la volonté qu'autant qu'elle se commande à elle-même l'observation d'une loi universelle, qui n'est autre que la réalisation de son idéal d'autonomie.

M. Beaussire parle ensuite de cette théorie qui ne voit dans l'idée de l obligation que l'impression héréditaire de certains commandements que l autorité domestique et les autorités sociales ont attachés de tout temps à certaines actions. D'autres croient trouver le fondement de la morale dans l'ensemble des facultés qui constituent la nature supérieure, la nature vraiment humaine de l homme. L'auteur discute ces deux points de vue, examine l'action réciproque de la volonté et de la raison et constate que le principe de la volonté autonome justifie la règle que les esprits éclairés observent aujourd hui, de juger les actions d après l état particulier des lumières dont elles portent la trace et non d'après des maximes uniformément constantes. C est ce point de vue que l'auteur s'attache à développer en l éclairant par les lumières qu il puise dans la psychologie.

Il conclut de la sorte :

Ce qui fait la valeur propre de l'acte moral, ce n'est pas sa conformité avec certain type de civilisation, de sagesse, de justice, c'est le bon vouloir de son auteur, suivant le degré de culture intellectuelle auquel il lui a été possible de s'élever. La forme universelle de la vertu, c'est la volonté de s'affranchir de toute sujétion extérieure ou intérieure et de se rendre maître de soi-même. L'obligation morale est accomplie dans tout acte qui tend à réaliser ce gouvernement de la volonté par elle-même, quelque erreur qui puisse être commise dans l'appréciation des moyens de la réaliser.

Nous nous bornons à reproduire ce résumé, sans en adopter les conclusions, nous réservant de les apprécier dans une très prochaine étude que publiera la *Revue socialiste*, sous ce titre : la *Morale sociale*, et qui aura pour objet l'historique des acquisitions morales dans l'humanité, et partant de cette donnée que le fait moral dérive du fait social et se développe avec lui. M. Beaussire a défendu ses conclusions dans un remarquable article de la *Revue philosophique* du 1er février.

Séance du 31 janvier : Diverses formes de la propriété primitive.

M. *Aucoc* présente un travail de M. *Belot* : *Nantuket, étude sur les diverses formes de propriétés primitives*. A propos de la petite île de Nantuket, située sur les côtes nord de l'Amérique, et où 47 colons établirent en 1671, une forme de propriété collective qui devint bientôt individuelle, M. *Belot* veut prouver contre Emile de Laveleye, que la propriété collective n'a pas été le fait général des sociétés primitives.

M. *Geffroy* réfute avec une grande modération de forme, par des arguments décisifs, cette partie du travail de M. *Belot*, que sa passion individualisme a aveuglé au point de lui faire juger des formes différentes de la propriété dans les sociétés naissantes d'après ce qui s'est passé dans une colonie minuscule de la fin du XVII[e] siècle. Il est vrai qu'il voulait chercher noise à l'éminent auteur de *la Propriété et ses formes primitives*.

M. de Laveleye peut attendre d'autres adversaires et la philosophie de l'histoire d'autres interprêtes.

Société de statistique de Paris. — Séance du 17 décembre. — *La crise agricole* (suite). Rien de nouveau n'est sorti de cette discussion.

M. *Broch* se plaint de ce que la France reste avec l'Italie au dernier rang pour les progrès agricoles.

Pour M. *Levasseur*, les souffrances de l'agriculture ne seraient nullement atténuées par une augmentation artificielle du prix du blé.

M. Brelay repousse toute intervention de l'Etat : — naturellement.

M. Cotard déplore aussi la stagnation de l'agriculture en présence des progrès des autres branches de l'activité humaine. Selon lui, les fermages ne se sont pas élevés et ont même baissé.

M. *Guine*, proteste. Le rapport adressé, en 1854, aux ministres par le directeur général des contributions directes sur le travail de 1851, portait la plus-value à 62 0[0, pour les trente années qui avaient précédé, soit plus de 2 0[0 par an. Et le dernier travail du même genre, celui dont il a souvent été parlé devant la Société de statistique, a estimé à 41 89 0[0 pour le revenu net et à 46 84 0[0 pour la valeur en capitaux, l'accroissement réalisé de 1851 à 1879.

Pour les terres labourables, la valeur vénale des terrains de qualité supérieure étaient, en 1851 et 1879 respectivement, de 1.479 et 2.197 francs.

Congrès des sciences sociales de Birmingham, session de 1884. — Ce congrès a été marqué par une déclaration aussi inattendue qu'importante de M. Schaw-Lefèvre, un des économistes les plus considérés de l'Angleterre et l'un des chefs du parti libéral.

M. Schaw-Lefèvre a tracé à grands traits les progrès faits par l'Angleterre dans cette voie nouvelle de l'intervention de l'Etat. Il a montré tout d'abord le gouvernement se rendant maître des postes et télégraphes, puis étendant son action à des opérations qui n'ont pas grand'chose à voir avec le transport des dépêches et rentrent véritablement dans la banque, telles que la fondation de caisses d'épargne, d'assurances sur la vie, de rentes viagères, etc. Puis l'Etat s'est érigé en défenseur de l'enfant contre le caprice ou la stupidité possible du père en votant la loi de 1870, acheminement à la loi française du 22 mars 1882 sur l'enseignement obligatoire, laïque et gratuit.

L'Etat anglais ne s'est pas contenté d'entrer en lutte avec l'ignorance ; il s'est attaqué à ses conséquences immédiates, la misère, la maladie, l'exploitation des travailleurs par les propriétaires et les patrons. Déjà, en 1833, puis avec plus d'audace et d'efficacité en 1867, 1874, 1878, des mesures ont été prises en faveur des femmes et des enfants employés dans l'industrie. Les professions dangereuses ont été soumises à des règlements, on a créé notamment un service d'inspection des usines grâce auquel la proportion des accidents suivis de mort a baissé de 1 sur 221 hommes à 1 sur 484. Interdiction a été signifiée aux compagnies de chemins de fer de limiter leur responsabilité en matière d'accidents. Le paiement en nature des salaires a été prohibé. Des lois ont été faites pour prévenir les épizooties; l'expropriation des maisons insalubres a été autorisée. Des avances ont été consenties aux pouvoirs locaux pour construire des habitations ouvrières; on a aidé les tenanciers irlandais à devenir propriétaires; on a fait remise aux fermiers des arrérages en retard. L'Etat, a dit en terminant l'éminent publiciste, a le devoir d'intervenir lorsque les intérêts individuels amènent la dégradation et l'oppression des classes inférieures; il est justifié de se charger des travaux et des fonctions qu'il peut accomplir mieux que l'effort individuel.

C'est là une véritable adhésion au socialisme d'Etat qui a fait grand bruit et excité bien des critiques dans les cercles de l'économie orthodoxe. Avec autant de raison, les socialistes modérés ont enregistré cette évolution comme une victoire.

Académie de médecine, Séance du 13 janvier. — *M. Magnan* lit un mémoire sur les anomalies des fonctions sexuelles dont les détails doi-

vent rester ensevelis dans le huis clos de la séance. Qu'il nous suffise de dire que jamais cortège de misères plus épouvantables et attristantes n'avait défilé devant un public.

Le médecin qui observe et étudie ces «dégénérés» a besoin, pour ne pas abandonner une tâche aussi écœurante, de se rappeler que les *psychopathes*, comme on dit aujourd'hui, ne sont plus depuis longtemps des «candidats à la folie», et qu'il a le devoir de les protéger contre l'erreur de ceux qui voudraient voir, dans ces malheureux aliénés, des coupables. La partie la plus intéressante du mémoire de M. Magnan est celle où il classe les anomalies en question, toutes plus bizarres ou monstrueuses les unes que les autres, suivant les régions de la moelle épinière, de la moelle allongée et des parties antérieures du cerveau atteintes par la dégénérescence. Tous ces malades forment une sorte de gamme infernale ascendante, depuis la simple et brutale manifestation des énergies réflexes jusqu'à l'expression délirante de l'idéal le plus chaste, en passant par la note repoussante de l'instinct perverti. (Voir, pour plus de détails, le *Progrès médical* du Dr Bourneville.)

ACADÉMIE DES SCIENCES, Séance du 26 janvier. — *Questions diverses.* — *Les machines électro-motrices rendues inoffensives.* — On sait que le maniement des machines électro-motrices n'est pas sans danger et qu'il a plus d'une fois causé des accidents qui ont occasionné la mort. M. d'*Arsonval*, professeur-suppléant au Collège de France, s'est appliqué à rendre inoffensifs les générateurs mécaniques d'électricité; voici, d'après la note très intéressante qu'il adresse à l'Académie, comment il est parvenu à résoudre le problème.

En général, le danger existe au moment de la rupture ou de l'établissement du circuit électrique; c'est le corps de l'expérimentateur qui établit alors la continuité du circuit momentanément rompu. Le danger ne dépend nullement de la tension ni de l'intensité du courant primitif, mais d'un autre facteur, l'extra-courant, que l'on peut calculer par la connaissance de la tension. Les physiologistes savent, d'ailleurs, que l'énergie de l'excitation électrique dépend surtout de la *rapidité de la chute du potentiel* et de la *fréquence des excitations*.

Partant de ces remarques, dit le *Temps*, M. d'*Arsonval* formule les trois propositions suivantes, qui deviennent évidentes par elles-mêmes :

1° Une pile et une machine donnant, dans un circuit rectiligne, deux courants ayant même tension et même intensité, n'offrent pas les mêmes dangers;

2° Deux machines donnant des courants de même intensité et de même tension, dans un circuit semblable, peuvent être inégalement dangereuses, car leurs extra-courants peuvent être fort différents ;

3° Un même courant, non dangereux dans un circuit, peut l'être dans un autre; il suffit pour cela de donner au circuit une *selfinduction* par un moyen quelconque (par exemple, l'interposition d'un électro-aimant).

Que faut-il donc, continue M. d'*Arsonval*, pour supprimer tout danger? Empêcher l'extra-courant de traverser le corps de l'expérimentateur :

« Pour obtenir ce résultat, je place *en dérivation* sur les bornes du générateur électrique une série de voltamètres à lames de plomb et à eau acidulée en nombre suffisant pour que la force électro-motrice de polarisation soit supérieure à la force électro-motrice de la machine.

Cette dérivation est absolument infranchissable pour le courant direct, tandis que l'extra-courant la traverse facilement. Au moment de la rupture du circuit, l'extra-courant passe à travers les voltamètres et le corps humain est absolument garanti. »

Réunion mensuelle des Unions sociales, Séance du 23 décembre : *La Crise agricole*.—M. *Grandeau* : La crise agricole que traverse la France réclame plusieurs réformes. En tête de ces réformes, je pense qu'on doit placer ce qu'on appelle en Lorraine le remembrement du territoire. Cette opération a pour but de corriger l'excessif émiettement du sol, dû en partie à notre législation successoriale et qui rend impossible toute culture rationnelle et progressive Ce remembrement, assez compliqué dans son ensemble, revient en définitive à deux opérations : l'une est une nouvelle répartition des terres opérée suivant certaines conditions que je définirai plus loin; l'autre est la réfection locale du cadastre de la commune.

Quelles sont maintenant les conditions de détail auxquelles il doit être satisfait ? La nouvelle répartition du sol doit : 1° attribuer à chaque propriétaire des contenances proportionnelles à ses titres; 2° rendre fixes les limites flottantes; 3° redresser les parcelles courbes lorsque leur courbure n'est pas nécessitée par la configuration du sol ou par l'écoulement des eaux ; 4° désenclaver les parcelles par la création de chemins ruraux sur lesquels elles aboutissent; 5° procéder à des réunions de parcelles pour atténuer les inconvénients d'un trop grand morcellement.

La réfection du cadastre est opérée conformément au nouvel état des propriétés; elle est accompagnée d'un abornement général et comprend la triangulation, la rédaction d'un plan minute conservé aux archives de la direction des contributions directes du département, l'exécution d'une copie de ce plan destinée au secrétariat de la commune, l'évaluation, par expertise, du revenu net de toutes les propriétés bâties et non bâties, enfin la confection de la matrice cadastrale en deux expéditions, dont l'une est pour la direction des contributions directes, l'autre pour la commune.

Comme on le voit, le *remembrement* est un véritable nouveau partage des terres; il ne comporte ni vente ni échange; le sol de la commune reste dans les mains des anciens propriétaires, chacun d'eux en a une portion proportionnelle à ses anciens titres : ces titres n'ont plus de raison d'être parce qu'ils ne se rapportent plus à l'état du sol et sont déchirés. On dira que c'est du socialisme, mais dans un très bon sens, et surtout très favorable aux intérêts agricoles.

Comment faire, me direz-vous, pour réaliser ce « remembrement? »

Je vous dirai d'abord ce qui s'est fait, comment cela s'est fait, et ensuite ce qui devrait se faire selon moi.

Le remembrement a été exécuté dans une certaine partie de la Meurthe-et-Moselle, grâce au dévouement et au zèle de deux fonctionnaires : M. *Bretagne*, directeur des contributions directes et du cadastre à Nancy, et M. *Gorce*, géomètre du cadastre. Dans les départements voisins, Haute-Saône, Ardennes, Vosges, Meuse, de nombreuses opérations de remembrement ont été également réalisées (101 communes sur 587 dans la Meuse, 95 sur 478 dans les Ardennes; 46 dans l'ancien département de la Meurthe sur 713 , Dans le seul département de la Meurthe, on a aborné, dans 25 communes, 48000 parcelles agricoles sur des territoires contenant 13.000 hectares et, dans 20 communes sur 25, on a fait la rectification des parcelles ruineuses ou mal disposées pour la culture, le

tout accompagné de la création de chemins ruraux faisant disparaître les enclaves.

M. *Rudolphe Meyer*. — La *commassation* ou réunion des parcelles est indubitablement une des conditions les plus absolues de la prospérité agricole, surtout pour les propriétaires les plus petits : ce sont eux, en effet, qui souffrent le plus des pertes de temps et de terrain et de la dépendance qu'impose un morcellement excessif; ce sont eux aussi qui sont seuls exposés à avoir des parcelles de terre dont l'exiguïté rend la culture infructueuse ou impossible. Le possesseur d'un grand domaine n'a pas de semblables non-valeurs. Au contraire, un paysan a souvent plusieurs lopins qui, dispersés, sont d'un apport presque nul, et dont la réunion formerait un ensemble respectable.

L'avantage de la commassation ne fait donc pas question ; la seule difficulté est de décider les propriétaires récalcitrants. Je crois bien que M. *Grandeau* a raison en demandant que la loi intervienne pour les obliger dans de certaines conditions. En Allemagne, on a reconnu depuis longtemps la nécessité de la loi ; la Prusse, la première, a fait une loi à ce sujet en 1821 ; le royaume de Saxe également, en 1834; le Wurtemberg en 1862, la Bavière en 1856, 1861, 1863. Ces lois exigent toutes que la commassation, pour devenir obligataire, soit réclamée par une fraction plus ou moins grande des habitants. En Bavière, par exemple, il faut qne six propriétaires sur sept la demandent. La plupart des autres lois sont moins exigentes et considèrent la demande comme suffisante quand ceux qui la font représentent la moitié ou seulement le tiers de l'impôt foncier.

Œuvre des libérées de Saint-Lazare. — La deuxième assemblée générale de l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare*, dont le siège est 5, rue Albouy. Étaient au bureau : Mme C. de Barrau, directrice générale; M. Mançais, sécrétaire général; Mme Vattier, archiviste; Mme Bogelot, trésorière; Mme E. de Morsier, du Conseil.

Intéressants comptes rendus de M. Mançais et de Mme Vattier, relatant les progrès de la Société, reconnue enfin comme établissement d'utilité publique, ayant, de ce chef, recueilli plusieurs legs, et qui déjà a été assez forte, pendant l'année 1884, pour exercer sa bienfaisance; en faveur de 2,400 libérées, fournies les unes de places, les autres de secours, d'autres enfin réconcilliées avec leurs familles.

Mme de Morsier, dans une allocution chaleureuse, éloquente et vivement applaudie, après avoir raconté les actes touchants de sauvetage de l'*Orphelinat et asile temporaire de Billancourt*, fondé par Mme Bogelot, a parlé en termes élevés de l'esprit de solidarité, précurseur de la justice dans les rapports humains et des devoirs sociaux de la femme ; de la femme qui doit à la fois, et soulager les plus grandes misères actuelles et travailler à la transformation morale et sociale par laquelle l'humanité sera régénérée, pacifiée et donnée à l'excellente morale, à la science et au bonheur. Nous reviendrons sur ce magnifique discours qui sera publié.

Société belge d'économie politique. — Séance du 20 décembre. Ordre du jour : *Crise de l'Agriculture*. — Après une importante discussion, à laquelle prennent part MM. Eudore Pirmez, Hector Denis, Straus d'Anvers, de Kerckove, S. Sabatier, Jottrand, Brunard etc. M. le Hardi de Beaulieu, président, résume les débats : « Il en tire cette conclusion, dit le *Journal des économistes*, que « *la Société belge d'économie politique*, fidèle aux principes de la science, » ne croit pas à l'efficacité des droits dits protecteurs pour le bien-être « général. »

Soit, mais que propose-t-elle ?

REVUE DE LA PRESSE

Dans la *Revue philosophique*, nous trouvons, de M. Durkheim, une bien remarquable étude sur le *Bau und leben des socialen Korpers* (Organisation et vie du corps social), d'Albert Schæffle. Cette savante étude, très condensée elle-même, est difficile à analyser et doit être lue dans son texte. Nous en donnons un extrait particulièrement substantiel, où est résumée l'argumentation scientifique de Schæffle, pour établir la différence fondamentale (déjà indiquée par J.-S. Mill et Tchernichewski) entre les *capitaux* et les *richesses*. Nous avons, pour notre part, toujours considéré cette différenciation comme l'une des bases théoriques du collectivisme ou, si l'on veut, comme la ligne de démarcation entre le communisme utopique et le communisme scientifique.

Dans la cellule organique, nous avons distingué une substance intracellulaire, une autre intercellulaire. La première est directement soumise à l'action de la cellule et participe à sa vie; c'est son bien, sa chose. La seconde, sans appartenir à aucune cellule en particulier, sert à les mettre toutes en relation et se trouve être ainsi la propriété indivise de la communauté. Nous devons rencontrer dans la famille la même distinction. Et, en effet, il y a des biens dont le rôle est uniquement d'entretenir la vie domestique; la cellule sociale se les approprie et elle en a le droit; car autrement elle mourrait. Mais il en est d'autres, Schæffle les appelle d'un mot, le capital, qui sont destinés avant tout à faire communiquer les familles entre elles. Ils sont nécessaires pour porter la vie dans tous les sens et dans toutes les directions. Ils doivent donc circuler librement, n'appartenir à personne, mais à tout le monde. Malheureusement, comment distinguer ceux-ci de ceux-là? Où commence et où finit le capital? Sans doute, il est l'alimentation de toutes les entreprises sociales; mais il est aussi, en partie du moins, la source du revenu qui nourrit la famille. Ces deux sortes de richesses, quoique différentes, se pénètrent si intimement qu'on a pris l'habitude de les confondre; on les a soumises au même régime et le capital est resté ce qu'il était au commencement de l'histoire, une propriété de la famille.

Mais voici les tristes effets de cette confusion: Quelques cellules absorbant toute la richesse sociale, les autres en sont à jamais déshéritées. Hypertrophie d'un côté, anémie de l'autre. De là le prolétariat, la lutte des classes, la concurrence sans frein, la toute puissance de l'argent avec ses déplorables conséquences. Voilà le mal! Quel est le remede? Il ne peut être question de supprimer la propriété, mais on peut la généraliser. Il faut empêcher le monopole et que la vie puisse arriver jusqu'aux moindres éléments de l'organisme. Mais pour cela il n'y a qu'un moyen: rendre à la nation les intruments de travail, faire de la vie économique une fonction sociale et la soumettre à une direction collective et consciente.

Le Devoir, de Guise, publie de M. Sketchley un excellent article sur *la crise économique en Angleterre*. Nous en donnons la partie principale:

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, on entend partout répéter le cri: Abaissement des salaires, pas de travail. De tous côtés les intérêts sont en souffrance. Les ouvriers sans ouvrage se comptent par dizaines de mille.

On se plaint à la fois de la sur-population et de la sur-production, c'est-à-dire que d'une part on se plaint d'avoir trop de bouches à nourrir et, d'autre part, d'avoir trop de richesses pour nourrir ces bouches, d'où l'on conclut à la nécessité d'arrêter la production, tandis que la mort par la faim éclaircit les rangs du peuple! Quel non-sens! Quelle contradiction!

Dans la plupart des districts industriels, les salaires ont été tellement réduits qu'il est impossible de songer à descendre plus bas. A Birmingham, des masses considérables d'ouvriers sont inoccupées et la mort par inanition est un fait courant

La gravité de la crise industrielle est reconnue et avouée par tous et l'on ne voit aucun espoir d'amélioration.

Les importations et les exportations sont les unes et les autres en décroissance.

L'agriculture de son côté subit une crise analogue; des milliers de cultivateurs sont ruinés. En une période de dix ans, le nombre des fermiers en Angleterre a diminué de 24,000 et celui des ouvriers cultivateurs de 91,000! Et cependant la population s'est augmentée d'environ 14 0[0.

Sir E. Sullivan, dans une conférence donnée aux bureaux du Libre commerce, a établi que 1,000,000 d'acres de terre cultivables en grain étaient restés sans culture en Angleterre et 1,300,000 en Irlande.

Ceci représente une perte de travail pour 150,000 ouvriers agricoles et une perte de salaires d'environ 5,000,000 de livres par an, dans chacun des districts anglais, ce qui revient comme fermage au propriétaire foncier est bien supérieur à ce qui revient au travail. La cause de la crise n'est donc pas attribuable au travail, elle est due à l'énorme rente prélevée sur le sol.

Cependant, en dépit de ces faits, on nous prédit pour 1885 une grande agitation partout le pays en faveur de la protection de l'agriculture. Nous ne croyons pas qu'aucun gouvernement entre jamais dans une pareille voie.

On nous parle d'un droit d'importation de 5 shillings par quarter de blé (le quarter vaut 2 hect. 90 3[4 lit.) comme ne devant pas peser gravement sur la masse du peuple. Voyons quel serait le résultat d'une telle mesure en l'appliquant aux quatorze années qui ont précédé 1880.

Durant cette période, la somme des blés importés a été de 156,308,000 quarters, le droit aurait donc été de 39,077,000 livres (976,925,000 fr.). La somme de blés fournis pendant la même période par le pays même a été de 156 536,000 quarters ; comme le prix de ce blé aurait augmenté en proportion du droit mis sur les blés d'importation, cela eût donné une somme de 39,133,000 liv. (978,325,000 fr.) soit ensemble 78,310,000 liv. (1,955,250,000 fr.)

Et dans quel but imposer ce surcroît de charges à la masse des consommateurs et atteindre aussi gravement les classes ouvrières ?

Pour maintenir au taux élevé les rentes des propriétaires du sol ! Ce serait là un expédient si monstrueux que des misérables ou des fous pourraient seuls en faire usage.

La *Voix de l'ouvrier* donne les conclusions d'un livre recommandable de notre ami Bertrand (1) ; en voici les derniers paragraphes :

La situation est donc pleine de périls. On ne pourra sortir de cette impasse qu'en changeant les bases actuelles de la vie économique. Des concessions de la part de ceux qui détiennent les sources de la richesse sont nécessaires. Ces concessions, les classes privilégiées devront les faire volontairement, sinon elles leur seront arrachées avec violence.

Déjà, au siècle passé, un écrivain le disait : « Ce n'est pas assez qu'un pays ait la faculté de produire beaucoup d'aliments : il faut que l'état social soit tel qu'il engage à les bien distribuer. »

« Les travailleurs, disait l'économiste Blanqui, les travailleurs n'ont pas besoin de subventions et de protection abusives ; il suffit qu'on leur laisse une plus forte part des produits de leur travail. »

Pour terminer, nous laissons la parole à Châteaubriand, qui a admirablement saisi le caractère de la lutte, engagée de nos jours, entre ceux qui travaillent et peinent et ceux qui jouissent sans travailler.

« A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, dit-il, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde, plaie qui est la cause de tous les malaises, de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée, d'un côté par l'ignorance, de l'autre, par l'organisation factice de la cité ; mais, aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté !

« Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques, essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre auquel la parole est portée

(1) *Essai sur le salaire*, par L. Bertrand avec préface de B. Malon. Paris, *Librairie du Progrès*, 11, rue Bertin-Poirée. Bruxelles, bureaux de la *Voix de l'ouvrier*, 3, rue de la Banque. Prix : 1 fr. 50.

chaque jour par la presse, de ville en ville, de village en village, essayez de persuader, à ce pauvre, possédant la même lumière et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles.

» Lorsque les chrétiens brisèrent les dieux de l'Egypte, ils virent s'échapper des rats de la tête des idoles. Tout s'en va. *Il ne sort pas un enfant des entrailles de sa mère qui ne soit un ennemi de la vieille société!*

Economiste français. Dans le numéro du 17 janvier, M. Paul Leroy-Beaulieu publiait une intéressante statistique des chemins de fer que nous donnons à titre de renseignement.

Le réseau ferré du monde était estimé a une longueur de 350,031 kilomètres à la fin de l'année 1879; à la fin de l'année 1883, il atteignait 442,199 kilomètres. L'augmentation n'est pas moindre de 92,168 kilomètres en quatre ans, soit approximativement 18,000 kilomètres par année. Quel prodigieux débouché pour les capitaux, pour la métallurgie, pour les houillères! Si le prix moyen donné par M. de Neumann Spallart pour la construction de chaque kilomètre ferré est exacte, à savoir 216,000 marks, ou environ 265,000 francs, la construction des voies ferrées absorberait chaque année, dans le monde entier, une somme de 4 milliards 870 millions de francs.

Sur les 92,168 kilomètres ajoutés au réseau ferré dans les quatre années que nous considérons, les Etat-Unis à eux seuls en ont construit dans cette période 56,327, de sorte qu'il ne reste que 35,841 kilomètres pour tous les autres peuples de la terre. Encore convient-il de déduire de ce dernier chiffre la part très large des autres contrées d'Amérique, de l'Inde et des colonies australiennes. Ainsi, de 1879 à 1883, un pays jusqu'ici réputé fort arriéré, le Mexique a construit 3.727 kilomètres de chemins de fer; l'Amérique britannique du Nord, 2,160 kilomètres; le Brésil, 2,059 kilomètres; les Indes britanniques, 2,786 kilomètres; et les colonies australiennes, 3,603 kilomètres. On voit avec quel entrain les pays neufs font des chemins de fer; qu'ils appartiennent à la race latine ou à la race saxonne, ils s'en donnent à cœur joie. Le chiffre du Mexique est très remarquable. En Afrique, pour la moitié dans notre Algérie et notre Tunisie, l'étendue du réseau ferré s'est accrue de 1,166 kilomètres dans les quatre années de la période 1879-1883.

Toutes ces déductions faites et quelques autres encore pour certaines contrées de l'Asie que nous n'avons pas nommées, il ne reste pour l'extension du réseau ferré dans la vieille Europe, pendant la période 1879-1883, que 18,233 kilomètres, soit moins du cinquième de la totalité des voies ferrées qui ont été construites dans ce temps. On voit de combien se restreindrait le débouché que les chemins de fer nouveaux offrent aux capitaux, à la métallurgie, à l'industrie minière, si les pays neufs, avec leur activité prodigieuse et leurs ambitions illimitées, n'existaient pas. Ce sont eux qui construisent aujourd'hui plus des quatre cinquièmes des chemins de fer qui se font dans le monde.

Parmi les contrées d'Europe, celles qui ont le plus construit de voies ferrées dans les quatre années 1879-1883 sont, par ordre d'importance des constructions, la France, avec 4,500 kilomètres nouveaux, puis la seconde, mais à un grand intervalle, l'Allemagne avec 2,716 kilomètres; en troisième ligne, l'Autriche-Hongrie avec 2.263 kilomètres

Si l'on considère en bloc les grandes parties du monde, on voit que 442,199 kilom. de chemins de fer, existant à la fin de 1883, se répartissaient ainsi: 182,913 kilomètres en Europe, 224,451 en Amérique, 18,632 en Asie, 5,666 en Afrique et 10,534 dans l'Australie.

Association catholique. — La naissante bourgeoisie russe accepte sans mot dire le despotisme des tzar et les laisse broyer la jeunesse révolutionnaire coupable de dévouement à la liberté et à la justice; mais s'il sagit de son droit d'exploiter à merci le prolétariat russe, cette bourgeoisie, devenue caste capitaliste, a bec et ongles. C'est au moins ce qui ressort d'un rapport de l'inspecteur en chef des manufactures, M. Janjoul.

M. Janjoul, dans la revue citée plus haut analyse le rapport, dénonce une véritable *traite des enfants*, fonctionnant sous le couvert de la philantropie. Une entreprise dite *Œuvre des petits mendiants de Moscou*, volait ou raccolait les enfants de 8 à 14 ans pour les vendre

pour 7 ans à des usiniers, entre autres aux directeurs de la verrerie Dutfoy.

Une loi oblige les grands fabricants à avoir un hôpital attenant à l'usine. Cette prescription est éludée comme celle ayant pour but de prévenir les accidents. De ce chef, M. Jonjoul dévoile des choses terribles. La journée est de 12 à 16 heures pour les femmes et les enfants, aussi bien que pour les hommes. Les ouvriers dorment souvent dans les ateliers même, couchés pêle-mêle à terre ou sur les tables et les bancs à côté des étuves, dans une athmosphère imprégnée d'émanations malsaines, ou bien dans des hangars ouverts au vent et à la pluie.

Mauvaise nourriture, les salaires étant très bas pour un travail exténuant et une intolérable servitude.

Pour comble d'abomination, ce maigre salaire est rongé par les amendes :

L'arbitraire dans la fixation des amendes, dit l'*Association catholique*, dépasse toute imagination dans certaines usines et manufactures. La *Novoyé Wremia*, qui a publié une excellente étude sur le rapport de M. Jonjoul, insiste vivement sur ce point. Nous citerons, d'après elle, quelques exemples de la taxe extraordinaire que les fabriques ont imaginé d'établir parmi leurs ouvriers : *un rouble (4 fr.) d'amende si les ouvriers se présentent en groupes et non un à un au bureau. Dix roubles et renvoi de la fabrique s'il y a récidive.* Dans une usine, une annonce collée au mur, prévient les travailleurs qu'ils auront à payer dans 14 cas touchant le bon ordre et la tranquillité ; cinq roubles s'ils chantent après 9 heures 1|2 ; une autre amende s'ils chantent hors de l'endroit où il leur a été permis de chanter, etc.

Dans quelques fabriques, l'usage s'est perpétué de considérer les ouvriers comme des serfs On ne les paie que deux fois par an, et encore la somme nécessaire pour acquitter l'impôt et les taxes personnelles. Même cet argent ne leur est par remis en mains propres, mais est envoyé aux communes auxquelles ils appartiennent. Le reste de leur salaire leur est payé en nature, en denrées alimentaires, après décompte fait des amendes.

Tel est le sort de 85.000 ouvriers (dont 8,000 enfants) répartis entre 185 fabriques. Véritable esclavage sévissant en dépit des quelques lois protectrices. On voit que la tyrannie moscovite, si elle refuse toute concession à l'élite du grand peuple russe, met les pouces devant les capitalistes et laisse libre carrière à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Du *Toekomst*, de Gand :

...Dès lors, veut-on extirper la misère ? Eh bien ! qu'on bouleverse le monde capitaliste actuel. Plus de pauvres ni plus de riches ; plus de propriétaires de mines ; plus de participants ni d'esclaves salariés. Les propriétés appartiendront à l'Etat et l'Etat appartiendra au peuple.

Dans ce nouveau régime, par le suffrage universel organisé, les fabriques auront des directeurs et des contre-maîtres, comme aujourd'hui, mais ceux-ci seront élus par les ouvriers ou par des commissions dont les ouvriers feront partie ; les délégués ouvriers siègeront dans le Conseil de gérance de chaque établissement industriel ou commercial et les salaires seront payés d'après la valeur de ce qui aura été produit. La production sera réglée selon les besoins arrêtés par la Commission de statistique, nommée par l'État et les communes. Les sommes nécessaires à l'entretien de la population seront prélevées sur la production générale.

Ce système extirpe la misère du peuple, donne le coup de grâce à l'exploitation et fait de l'ouvrier, traité en chien aujourd'hui, un être honoré et jouissant de ses droits.

Cela concorde avec les exigences de l'époque et les aspirations du peuple, et, pour cela, le Socialisme vaincra, malgré toutes les violences et les calomnies dont on abreuve ses partisans !

Dans *Terre et Liberté*, nous lisons que ce journal est poursuivi pour *excitation au meurtre, au pillage, à l'incendie*. Nous protestons énergiquement contre cet attentat à la liberté de la presse.

Dans la *Revue de la presse* publiée dans 1[er] n° de la *Revue Socialiste*. nous avions omis la Roumanie, où se publie la *Revista sociala* des frères Nadejde, paraissant à Jassi, collectiviste, et les *Drepturile Omului*, revue démocrate socialiste paraissant à Bucharest.

Signalons encore parmi les oubliés :

Le Cri de l'ouvrier et l'*Exploité*, tous deux de Lille, tous deux socialistes révolutionnaires ;
Voz'do Operario, organe socialiste. Lisbonne (Portugal).
Die Demokraten, social-démocrate de Christianya (Norwège) ;

La liste des journaux socialistes espagnols doit-être ainsi complétée :

El obrero, collectiviste, Barcelone ;
El Cosmopolita, anarchiste-collectiviste, Valladolid ;
La Fédération ugualadina, collectiviste-anarchiste, Ugualadina ;
Il prolétariado (en formation) à Sabadell;

Pour les deux Amériques dont nous n'avions pas parlé les journaux socialistes à notre connaissance sont .

Der sozialist, collectiviste, (New-York) ;
Truth (vérité), organe anarchiste, (San-Francisco) ;
El socialista, collectiviste, Exdlevillas (Mexique) ;
The Miners journal, Scamonville (Kansas) ;
La Revue icarienne. communiste, Icara, (Iowa) ;
Liberty, anarchiste, (Boston) ;
Frakel, anarchiste, (Chicago) ;
Prolétar, anarchiste. (New-York) ;
Chicagoer arbeiter zeitung, anarchiste, (Chicago) ;
The Carpenter, socialiste, (Saint-Louis) ;

D'apparition récente, l'*Intransigente*, journal socialiste révolutionnaire de Venise. Le premier numéro, qui a été saisi par le fisc, contenait :

Avviso agli Operai — *Sottoscrizione Permanente a favore del nostro giornale* — *Ad Amilcare Cipriani* — *Chi siamo e che cosa vogliamo* (Emilio Castellani) — *Un Aspetto della Questione Sociale* (O. Gnochi Viani) — *La Patria* (Eraclito Sovrano) — *Rubrica Poetica* ; *Maledite la Spia* (Carlo Monticelli) — *Per Amilcare Cipriani e pel diritto* — *Movimento Socialista* : *L'Internazionale in Romagna*. — *L'internazionale in Toscana* — *Germania* — *America* — *Spagna* — *Nostre corrispondenze* : *Vittorio. Conegliano, Legnago, Parigi* — *Atti dell'Associazione Internazionale dei Lavoratori* ; *Federazonè Romagnola*.

Le travailleur, de Marseille, nous annonce l'apparition du *Réveil normand* organe du parti ouvrier d'Elbeuf, et la résurrection du *Quatrième Etat* de Toulouse et du *Progrès social* de Narbonne-Beziers, auxquels nous ne manquerons pas de souhaiter la bienvenue dès qu'ils entreront dans la lice socialiste.

On nous annonce aussi l'apparition prochaine, à Bruxelles, de l'*Insurgé*, socialiste révolutionnaire ; rédacteur en chef : Lucien Pemjan.

La *Revue provinciale* a été remplacée par la *Revue Moderne*. — Marseille Jean Lombard, 27, rue du Sanctuaire — Lyon : Paul Cassard, 24, rue de Marseille. Bi-mensuelle, 50 cent. le numéro. Abonnements 5 fr. par six mois, 10 fr. par an.

En parlant des journaux corporatifs nous avions oublié le *Réveil typographique*, qui a le citoyen Jean Allemane pour rédacteur délégué. Nous réparons d'autant plus volontiers cette involontaire omission, que le *Réveil typographique* est non seulement corporatif, mais socialiste. Il pousse vivement la Chambre syndicale des typographes à sortir du cercle étroit du corporatisme, qui devient rétrograde dès qu'il est particulariste. La propagande du *Réveil typographique* est loin d'être stérile. Si le nouveau Conseil syndical élu le 6 février compte huit socialistes sur quinze membres, si l'amnistie pour les irréguliers qui viendront à respiscence, et l'admission des femmes au syndicat typographique ont été adoptées en principe c'est, croyons-nous, au

Cercle typographique et à son organe qu'on le doit pour une grande part. Et c'est là une victoire socialiste qui en promet de plus grandes. L'organe officiel du syndicat est la *Typographie française.*

Nous avons reçu la lettre suivante :

Bucharest, 2 février 1885.

Cher citoyen et compagnon !

Le 1/13 février prochain paraîtra le premier journal quotidien de la démocratie socialiste roumaine: *Drepturile Omulŭi* (Les Droits de l'Homme). — Nous croyons accomplir un devoir de solidarité en vous annonçant cette apparition et en vous priant en même temps au nom de la solidarité de la presse socialiste et démocratique, de nous servir l'échange du vaillant organe que vous dirigez.

Bien a vous et la Révolution.

Const. C. Millé.

La *Critique philosophique*, jusqu'ici hebdomadaire, vient d'être transformée en revue mensuelle. Chaque numéro contiendra cinq feuilles, ce qui fera pour l'année deux volumes in 8° de trente feuilles chacun.

La *Critique philosophique* transformée n'aura plus de supplément trimestriel Les questions de critique et de philosophie religieuses seront traitées dans ses numéros mensuels, et exclusivement dans l'esprit de la doctrine criticiste.

Les abonnés de l'année 1885 recevront, par suppléments mensuels, jusqu'à ce que l'ouvrage soit terminé, la suite de l'*Esquisse d'une classification systématique des doctrines philosophiques* de M. Renouvier, dont le commencement a paru dans les livraisons de 1882, 1883 et 1884 de la *Critique religieuse.*

Dans le courant du mois de mars prochain, la *Critique philosophique* publiera un index alphabétique très complet des matières contenues dans les vingt-six volumes formant la collection entière de la première série de la *Critique philosophique.* Cet Index sera envoyé gratuitement aux abonnés de 1885.

Nous recevons d'un éminent publiciste allemand la communication suivante que nous insérons avec empressement :

Dans l'énumération des journaux socialistes allemands, de notre premier numéro, il était dit qu'en Allemagne, par suite du petit état de siège, il n'y avait pas d'autres journaux socialistes que *Die Neue Zeit.*

C'est inexact. Il vrai qu'à présent le nombre de ces feuilles est restreint et qu'elles doivent être modérées dans la forme. Mais elles donnent en qualité ce qui leur manque à l'égard du nombre. Le *Berliner Volksblatt* paraît dans la capitale de l'Empire, dans le style des grands journaux, et compte parmi ses collaborateurs la plupart des députés socialistes allemands et des conseillers municipaux de Berlin. Il n'a été fondé qu'en 1884, ce qui ne l'empêche par d'avoir déjà un très grand nombre de lecteurs. — Au Midi de l'Empire, la presse socialiste était représentée, jusqu'en 1883, par la *Suddeusche Post* rédigée par M. Viereck, également député au Reichstag. M. Viereck est l'homme du parti socialiste allemand qui montre le plus d'habileté dans la fondation et dans le développement de la presse socialiste. A peine la *Suddeusche Post* était-elle supprimée qu'il publiait à Munich, une nouvelle feuille, *Das Recht auf Arbeit* (Le droit au travail). Depuis le 1er février de cette année, il y a ajouté le *Deusthe Wochenblatt* (Feuille hebdomadaire allemande). Ce fut aussi M. Viereck, qui avec le concours du Dr Schœnlank, édita la *Thuringer Waldpost*, la *Starzen Post* et la *Kœnigsberger Volkenzeitung* pour répandre les idées socialistes dans les contrées les plus reculées de l'Allemagne. En ce moment, on dit même que les socialistes saxons vont publier une feuille pour défendre les intérêts des paysans. En outre, il existe un grand nombre de petites feuilles locales rédigées par des socialistes. Parmi les journaux du socialisme conservateur, il faut citer le *Reichsbote*, le *Deutsche Tageblatt* et le *Vorwœrts.*

Pour l'Autriche, citons encore la revue mensuelle *Deutsche Worte*, qui publie des articles socialistes, de même que la *Deutsche Wochenschrift*, de Vienne.



REVUE DES LIVRES

Le libre-échange absolu à l'intérieur et à la frontière, par Alcide Amelin, l'un des lauréats du concours Pereire. — Paris, Guillaumin et Cie, 14, rue Richelieu, prix 6 francs.

Des différentes études récompensées par les arbitres du concours Pereire, celle-ci est à coup sûr une des plus intéressantes. Elle est ainsi, toutefois, moins par les conclusions qui nous ont paru insuffisantes que par la masse véritablement considérable et bien choisie, des matériaux statistiques qu'elle renferme et qui en fait un recueil précieux à consulter. De pareils livres, à quelqu'ordre d'idées qu'ils appartiennent, sont indispensables à ceux qui veulent, en connaissance de cause, s'occuper de la question sociale.

De ce que j'ai déclaré insuffisantes les conclusions du *Libre-échange absolu*, il ne s'ensuit pas que je tienne l'auteur pour un conservateur, ce serait injuste. Quoi qu'il traite fort mal le socialisme, puisque à propos du collectivisme, quelques grossièretés lui échappent, M. Amelin n'en veut pas moins une réformation sociale.

« Il s'agit, dit-il, d'affranchir 8,300,000 prolétaires, dont 3,150,000 ouvriers agri- » coles, 4,492,000 ouvriers et employés de l'industrie (familles non comprises) et » 688,000 domestiques des classes dites libérales. Les salariés, libres en droit, sont » esclaves en fait, des nécessités les plus impérieuses et les plus urgentes, le froid, » la faim, les privations les plus douloureuses les contraignent au travail et la » pression de la misère est si pressante, que la liberté de discuter les prix est for- » cément restreinte »

Comment ne le serait-elle pas quand, par suite du perfectionnement de l'outillage, perfectionnement qui est paupérisateur en régime de grande industrie capitalistique, les marchés du travail sont encombrés de prolétaires qui offrent vainement le travail de leurs bras, pour avoir un abri et du pain?

Ce qui suit est dédié à la prévoyance financière de la bourgeoisie :

« Ainsi, nous sommes une nation riche, possédant 250 miliards de biens de » toutes natures, nos charges annuelles sont doublées par une dette de plus » de 30 milliards et par un système d'annuités qui prouve qu'on anticipe » abusivement sur les ressources de l'avenir. Nul ne songe pourtant à ramener le » budget à son chiffre normal. Parce que l'égoïsme bourgeois préfère grever la nour- » riture du peuple que de contribuer honnêtement, proportionnellement à son intérêt, » aux dépenses qui garantissent et accroissent la valeur de la propriété, une dette su- » périeure au dixième de notre richesse suffit pour doubler les charges annuelles » prélevées pour la plus grande part sur la matière alimentaire.

M. Amelin, voit surtout le remède dans une diminution et une meilleure répartition des charges publiques, préludant à l'abolition des octrois et de la douane.

Selon lui, en nettoyant la machine politique en la purgeant des parasites qui grossissent nos budgets, on pourrait ramener à 10 0/0, dans un avenir prochain, le taux de l'impôt unique sur les revenus comme sur les salaires et bénéfices. Actuellement, l'impôt qui est progressif dans le sens de la misère, est de près de 20 0/0 du revenu total. Et la proportion est rapidement croissante. Il est de mode de mettre sur le compte de l'Empire l'accablante augmentation des charges publiques qui suivit la guerre de 1870 et 1871. Mais la persistance de cet accroissement des charges, de 1875 à 1885, sur le compte de qui faut-il la mettre? Elle est effroyable et dépasse le chiffre de 700 millions.

Où allons-nous ainsi?

M. Amelin craint que ce ne soit à un cataclysme et, pour écarter une si redoutable éventualité, il propose la vente aux propriétaires du droit de mutation moyennant une contribution dont les annuités donneraient, dit-il, 620 millions par an, plus l'unification de la dette publique à 4 1/2, ce qui produiraient 256 millions. A ces réductions, d'autres seraient ajoutées et l'on arriverait ainsi à une économie considérable, dont on ferait immédiatement profiter les prolétaires, par l'abolition des octrois et des impôts indirects les plus intolérables. En même temps, on réaliserait

progressivement l'impôt sur le revenu, ce qui mettrait plus de justice dans la répartition des charges publiques.

C'est tout et c'est peu, comme programme de réforme.

M. Amelin est un économiste non un socialiste : il croit pouvoir enrayer le parasitisme capitaliste en laissant à sa discrétion le crédit national, les chemins de fer, les mines et autres monopoles de fait. C'est trop d'optimisme et trop de modération.

Socialismo et sociologia, I, il Socialismo appunti di Napoleone Colajanni, Catania (Sicile), F. Tropea, editore, prezzo. L. 5.

Jusqu'à ces dernières années, le socialisme italien a été plus militant que théorique, bien que ce dernier n'ait jamais été entièrement négligé. A côté des économistes avancés, comme Lo Savio et Gabrielle Rosa, des littérateurs révolutionnaires, comme Bizzoni, F. Cameroni; de Gnocchi-Viani, précieux élucidateur nous voyons beaucoup de publicistes socialistes, comme Andréa Costa, le vaillant député du parti socialiste italien, Merlino, Candelari, Ceretti, Malatesta, Zirardini, Covelli, Bignami et quelques autres, tous fort méritants, mais plus journalistes qu'écrivains

Les conditions de l'idée nouvelle, qui toujours persécutée avait plus besoin de militants que de faiseurs de livres, le voulait ainsi.

Depuis, cependant, que le parti socialiste, longtemps qualifié par des conservateurs enragés de *parti de malfaiteurs*, a conquis sa place au soleil par la vaillance et le dévouement de ses initiateurs, le besoin des investigations théoriques s'est fait sentir. C'est ainsi qu'une très intéressante brochure du poète socialiste Turatti, *Il delitto e la questione sociale*, en réponse à des vieilleries sur le libre arbitre, du jurisconsul e de Ferri, marqua par son succès inespéré le réveil des études sociales en Italie.

Dans le même ordre d'idée où s'était placé Turatti, Colajanni, jeune publiciste qui s'est déjà fait une place honorable dans la littérature italienne, publie le premier volume d'une œuvre qui s'annonce comme devant être fort remarquable.

Après avoir approuvé la thèse de Turatti, que les quatre cinquièmes des criminels le sont du fait de la mauvaise organisation sociale, et avoir illustré cette donnée de faits à l'appui, Colojanni établit non seulement que le socialisme réalisé serait un facteur souverain de moralisation, mais encore que le développement historique, politique et économique de la société humaine fait de la réforme sociale une urgente nécessité. Darwin, Comte, Lange, Schaefler, Bagehot, Buckle, De Laveleye; Marx, Espinas, Spencer, Hackel, etc, y sont invoqués par lui en appui de son dire.

Cette énumération prouve que M. Colojanni a su chercher la science sociale dans les livres des maîtres. Et il sait l'y trouver Avec l'esprit synthétique qui caractérise les studieux d'Italie il a vite compris qu'en somme le socialisme est tout entier dans la nécessité pour l'homme de ne pouvoir vivre convenablement et se développer qu'en vivant enveloppé d'une solidarité socialiste croissante. La société ne s'est fondée que sur le refoulement incessant de l'égoïsme et la continuation forcée sous peine de régression, de cette antique et longue lutte, pour la socialisation des efforts et des jouissances n'est autre que la grande poussée réformiste dont le socialisme tient la tête, montrant la voie en semant ses martyrs sur le parcours

Notre auteur consacre un long chapitre à la théorie de Malthus et, avec raison selon nous, il se demande s'il est bien prudent de se désintéresser autant qu'il est de mode de le faire, de la question de la population. M. Krummer, chef de bureau de statistique fédérale suisse, prenant pour base l'accroissement de la population, de 1870 à 1880, calcule que, en l'an 2000, les 189,000,000 d'habitants de l'Europe (moins la Russie et la Turquie) auront fait place à une population de 658.000.000 N'y a-t-il pas là de quoi réfléchir. Les chapitres *L'uomo e la natura, Il privilggie, Della selezione, Les leggi naturali, Socialismo e sociologia, etc*, sont particulièrement intéressants; mais la place manque et je ne puis que renvoyer le lecteur à l'excellent volume de Colajanni, œuvre d'un jeune qui donne déjà beaucoup et promet plus encore.

La propriété sociale et la démocratie, par Alfred Fouillée. Hachette et Cie pris 3 fr. 50.

L'éminent philosophe à qui nous devons tant d'œuvres magistrales et notamment, parmi les plus récentes : *L'idée moderne du droit, la Liberté et le déterminisme Histoire générale de la Philosophie, Critique des systèmes de morales contemporains*, vient, par le livre ci-dessus annoncé, d'aborder avec plus de précision qu'il n'avait fait jusqu'ici, la question sociale Il le fait avec une prudence et un amour exagérés des demi solutions, mais toujours avec cette hauteur de vue, cette provision de science, cette clarté de forme et cet éclat de style que nous admirons tant dans le

psychologue et dans le moraliste. Aussi, nous proposons-nous de consacrer à la *Propriété sociale et la démocratie*, une étude approfondie.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à donner un extrait de ce livre remarquable :

Fouillée répond aux darwinistes, qui prétendent que la science prescrit l'abandon des faibles, au nom du perfectionnement de la race. Le philosophe n'a pas de peine à réduit à néant cette théorie anti-sociale et inhumaine, que nous regrettons de voir empruntée à Darwin, par Herbert Spencer.

Après avoir reproché aux darwinistes de préjuger de la question de bienfaisance publique et privée au profit des sentiments les plus impitoyables, M. Fouillée argumente comme suit :

« Parmi les conditions de milieu d'hygiène et de santé qu'on peut ménager à un ensemble d'hommes, il faut d'abord les conditions *normales*, qui tendent à assurer le développement ou le fonctionnement normal des organes, par exemple un air pur, des aliments nourissants et suffisants, des vêtements sains, des habitations, salubres, un travail proportionné aux forces, etc. Une philantropie qui s'efforce de réaliser ces diverses conditions pour le plus grand nombre d'hommes possible, agit évidemment dans le sens même de la nature : elle fortifie les générations, loin de les affaiblir. Ce serait un sophisme de prétendre qu'on fortifierait encore plus les générations en les habituant à se passer de ces conditions favorables, car on ne s'habitue point à se passer du nécessaire, le budget de la nature et de la vie est fixé et ne peut varier que dans les limites restreintes. Que dirait-on d'un père de famille qui, pour exercer la puissance nutritive de ses enfants, prétendrait les habituer à vivre sans manger, qui, pour exercer leurs poumons, les placerait dans une atmosphère viciée, qui pour exercer le sens de la vue, les ferait travailler et lire dans une chambre sans lumière ? Ce serait-là se poser un problème insoluble, comme celui de faire vivre un poisson hors de l'eau. En fait, les populations soumises à des influences malsaines deviennent chétives et maladives ; la croissance des enfants avorte : ils sont anémiques, faibles, petits de taille, maigres, frappés d'infirmités telles que : les goîtres, la pellagre, les ophtalmies, le crétinisme On ne fortifierait pas l'humanité en lui faisant habiter des contrées malsaines plutôt que les contrées saines. De même, un excès de travail épuise l'intelligence et le corps des générations comme des individus. *Sans doute les plus forts survivent, mais ils survivent affaiblis et, quoique relativement forts, ils sont réellement devenus faibles, ce sont des borgnes parmi des aveugles*. On a ainsi obtenu artificiellement une survivance de faibles qui, à leur tour, engendrent des faibles. L'argumentation des darwinistes, pourrait donc se retourner, et nous poserons à notre tour le théorème suivant : — Réaliser les conditions normales les plus favorables au développement et la sélection d'une majorité de forts, tout en ne sauvant qu'une minorité de faibles ; car il est exceptionnel d'être malade quand on est dans les meilleures conditions d'hygiène et de nourriture. »

Il est difficile de mieux faire ressortir l'étroitesse de vue de la secte impitoyable des malthusiens conservateurs.

L'hérédité de l'Etat, par M. Godin, fondateur du *Familistère* de Guise. En vente au *Familistère*, prix. 25 centimes.

Nous ne saurions mieux présenter cette excellente étude qu'en reproduisant les passages d'une lettre explicative de l'auteur à l'éminent philosophe Fauvety :

« Je ne discuterai pas si ma proposition est *collectiviste*. Avant de m'arrêter aux mots, je m'occupe des choses et surtout de savoir si celle-ci sont bonnes ou mauvaises Ce que je puis dire, c'est qu'avant tout l'Hérédité de l'Etat m'a été inspirée par un sentiment de fraternel mutualisme ; elle est, en son entier, une pensée de solidarité sociale. Mon opuscule : *Mutualité sociale contre la misère*, paru il y a bientôt deux ans, on est la preuve

« Le droit d'hérédité ne créé pas à l'Etat une obligation de retenir entre ses mains les biens qui lui échoient en héritage. Mon sentiment est, au contraire, que toujours la propriété devra être livrée à la libre exploitation des citoyens. L'Etat propriétaire n'est pas l'Etat exploitant. Les propriétaires actuels peuvent affermer leurs biens et les vendre ; à plus forte raison, l'Etat jouira-t-il des mêmes avantages. Du reste, ce seront les pouvoirs publics qui règleront sa ligne de conduite.

« Le point important du système que je propose n'est pas le *collectivisme* de la propriété immobiliaire

« Je propose deux choses : Le droit d'hérédité de l'Etat et la nationalisation du revenu, mesures qui peuvent se traduire dans les faits, pacifiquement et sans secousses.

« Le droit d'héritage reconnu par l'Etat, et consacré à toujours pour une part déterminée dans les biens délaissés à la mort de tout citoyen est une restitution ; car ce

droit est fondé en équité sur les dépense faites par l'Etat en faveur de la chose publique, dépenses qui ouvrent carrière à l'augmentation de la richesse aux mains de ses détenteurs; il est encore fondé sur les avantages que le domaine public me gratuitement au service de l'accumulation de toutes les fortunes ; tandis que tous ces avantages publics ne servent même pas à donner à ceux qui ont faim.

« Le droit d'hérédité de l'Etat n'implique en aucune façon la communauté nationale des biens. Les pouvoirs publics pourront décider cette communauté, si elle est reconnu nécessaire et utile ; mais l'hérédité de l'Etat ne l'établit en aucune façon. L'Etat, propriétaire, vend ou afferme la propriété au mieux de l'intérêt public, mais tous les biens vendus ne sont aliénés que d'une façon viagère ou emphytéotique et, comme les biens affermés, ils restent à perpétuité passibles du revenu de l'Etat.

« La vente, les fermages, les loyers payés aux propriétaires actuels s'effacent peu à peu, pour ne plus laisser pour tout impôt que le revenu dû à l'Etat.

« L'Hérédité de l'Etat permettrait de donner à ceux qui n'ont rien les garanties de l'existence. C'est ce que la morale et les devoirs de tout les temps ont sans cesse recommandé aux hommes.

« Le revenu national donnerait à l'Etat des ressources suffisantes à tous les besoins de la chose publique ».

Nous voudrions bien savoir ce qu'a d'impratique ce projet dont la réalisation amènerait sans révolution violente, sans mesures vexatoires, la transformation sociale.

The Women question in Europe, *a series of original essays edited by Theodore Stenton with an introduction by Frances Cobbe. New-York,* C.-P. Putnam's sons 27 and 29, West 23d Street, *London,* 25 Henriett Street. Covent Gorden. Paris, G. Fischbacher, 33, rue de Seine.

Ce livre est le plus complet qui ait été publié jusqu'ici sur l'importante question de l'emancipation civile et politique de la femme.

M. Stenton, publiciste distingué, a eu l'idée de faire collaborer à son œuvre les femmes éminentes de tous les pays. Ainsi, l'introduction du livre est faite par France Power Cobbe, la philosophesse irlandaise. Les chapitres concernant le mouvement des femmes en Angleterre est l'œuvre de Mmes Milliren, Garrett Fawcet (la femme de l'ancien ministre des postes) Maria G. Grey éducatrice bien connue, Frances Elisabeth Hoggan (la première doctoresse de Londres), Mme O'Barnett, collaboratrice des revues anglaise et, Mlle Jessie Boucherett, auteur de divers ouvrages sur la condition des femmes.

Mmes Anna Schepeler-Lette, Jenny Hirsch et Marie Calm, nous disent ce qui a été fait en Allemagne, pour l'amélioration du sort des femmes et elles ont probablement participé au mouvement qu'elles racontent. Il en est ainsi des autres collaboratrices de ce très utile et très interessant ouvrage. Mmes Elie van Calcar, pour la Hollande, Johanna Leitenberger, pour l'Autriche-Hongrie, Camilla Colett, pour la Norwège, Rosalie Ulrica Olivecrona, pour la Suède, Christine Frederihsen, pour le Danemark, Conception Arenal, pour l'Espagne, Isala van Diest, pour la Belgique, Marie Gegg, pour la Suisse, Marie Zebrikoff pour la Russie, Elise Oresko, pour la Pologne, Aurelia C.-F. de Luna, pour l'Italie, Elise Krasnohorska, pour la Bohême, Kaliope, A. Kehaya pour l'Orient, toutes femmes de savoir, de talent et d'activité esquissent d'un pinceau habile les circonstances diverses de cette grande lutte pour l'émancipation de la moitié de l'humanité. Un républicain M. de Freitag, a été chargé de parler du Portugal et M. Stenton, qui habite Paris, s'est réservé de parler de la France. Il le fait avec une grande compétence. Il est vrai qu'il a pour collaborateurs ou pour guides MM. Léon Giraud, Léon Richer, Godin, Mmes Stenton (née Marguerite Berry), Emilie de Morsier, Henry Greville, Griess-Traut, Léon Bertoux, Hubertine Auclert, Olympe Audouard, etc.

Nous ne pouvons pas entreprendre d'analyser ce livre : c'est une véritable étude qu'il faudrait. Nous y reviendrons ; disons seulement qu'il épuise presque le sujet et qu'il ne lui a manqué pour être une œuvre irréprochable que d'être fait a un point de vue socialiste. Hâtons nous de dire, que ce reproche s'adresse moins à M. Stenton, qui a élevé un véritable monument à la cause des femmes, qu'à un certain nombre de ses collaboratrices qu'on voudrait plus préoccupée du grand mal social qui tourmente si tragiquement le XIXe siècle.

La femme esclave, conférence par T. Fallot, secrétaire de la *Ligue française*, pour le relèvement de la Morale publique. Chez Fischbacher, 33, rue de Seine, prix 1 franc.

Nous recommandons bien vivement ce petit livre, qu'un souffle de généreuse

indignation contre les iniquités et les hontes sociales, d'ardente pitié pour les victimes, traverse d'un bout à l'autre. Il s'agit de la prostitution, cet ulcère purulent de la société moderne. M. Fallot ne se contente pas de demander l'abolition de l'immonde police des mœurs, mesure urgente de salubrité morale, mais insuffisante, si d'autres mesures ne la complètent. Notre auteur réclame pour la femme le droit de vivre de son travail. Ainsi que nous l'avons exprimé nous même dans l'*Intransigeant*, il pose en fait que la *société fait la prostituée, que la prostituée est par suite la résultante de notre désordre juridique, moral et social*. Et c'est vrai. La prostitution est fille surtout de l'exploitation de l'homme par l'homme, car la grande recruteuse de la débauche c'est la misère.

Ajoutons que, pour certains commerçants, la femme qu'ils daignent employer à un prix dérisoire, doit « savoir » se procurer un supplément de salaire par la prostitution. On connait l'abomination des « brasseries de femmes ». Mais les tenants de cette aquatique industrie ne sont pas les seuls de leur monde Peu au-dessus d'eux, sont les patrons et les contre-maîtres de fabriques, qui imposent a leurs ouvrières la dîme de la honte, et plus au-dessous sont les « notables commerçants », qui entendent que leurs employées fassent, pour être bien habillées, ce que dans certaines villes industrielles on appelait du temps de Villermé et de Buret, le *cinquième quart*.

M. Fallot, fournit à ce sujet des détails topiques. Après avoir établi, chiffres en mains, que la misère est la grande pourvoyeuse de la débauche, il s'exprime comme suit :

« Je commence ma triste revue par les *demoiselles de magasin*. Il semble, à pre-
« mière vue, qu'on commet une exagération en parlant, à leur sujet, de misère com-
« plète et de dénuement absolu. Leur situation, toutefois, est bien digne de pitié.

« Voici le fait qu'on me contait l'autre jour. Une dame qui s'intéresse à une
« jeune fille, va demander pour elle une place dans un magasin. « Mademoiselle,
« est-elle jolie? » demande le patron. — Pourquoi cela? » — « Oh ! c'est bien simple;
« parce que, dans ce cas, je lui donnerai moins ; sa jolie figure fera le reste »

« Ne criez pas à l'exagération ; je pourrai vous citer des exemples de ce genre.
« Il y a des négociants qui font grand bruit de leur honorabilité et qui donnent aux
« jeunes filles qu'ils emploient le salaire le plus dérisoire, et, si elles se plaignent,
« ils leur répondent qu'elles sont libres de neuf heures du soir à huit heures du
» matin.

« Un acheteur étranger parlait affaires, dernièrement, avec le chef d'un de nos
« grands magasins Passe une jeune fille simplement vêtue. Le patron l'interpelle :
« Je vous ai interdit, mademoiselle, de venir ici dans cette tenue. Habillez vous
« mieux — Dans ce cas payez-moi mieux » répond la jeune fille. —Je n'y songe pas!
« Vous êtes libre du soir au matin : « arrangez-vous! » L'étranger stupéfait, est venu
« raconter cette conversation à un de mes amis. Pour moi, de ce côté-là, rien ne
« m'étonne peu. Mais voici ce que je me demande : du grossier souteneur que l'on cou-
« doie, le soir, sur le trottoir et dont on s'écarte avec dégoût, ou de ce notable com-
« merçant qui trafique froidement de l'honneur des jeunes filles qu'il emploie, lequel
« est le plus méprisable ?

La réponse ne saurait être douteuse. Le remède ? Il est en partie dans l'éducation réformée, universalisée, dans la reconnaissances des droits humains de la femme, dans la possibilité a elle donnée de pouvoir vivre du produit de ses mains, en étant payée autant que l'homme, quand il y a travail égal ; il est surtout dans la transformation des conditions économiques, préludant à une organisation supérieure de la production et de la circulation des richesses et à un plus haut niveau de moralité.

Das elend der philosophie, antwort auf Proudhon, *Philosophie des Elends*, von Karl Marx. Deutsch von E. Bernstein und K. Kautsky, mit vorwort und noten von Friedrich Engels. Stuttgart, druck und verlag von J.-H.-W. Dietz, 1885.

Ce livre fut publié en français en 1847, portant pour titre : *La Misère de la philosophie*, en réponse aux *Contradictions économiques, Philosophie de la misère*, de Proudhon (1846) Critique puissante, à laquelle Proudhon ne répondit jamais.

Bernstein et Kautzky, donnent maintenant une édition allemande de ce livre enrichi d'une introduction de Engels et d'une lettre de Marx, écrite quelques jours après la mort de Proudhon. Le but de la premiere est de prouver, que dans l'énoncé de ses théories, Marx n'a pas été devancé par Rodbertus. L'introduction d'Engels, fournit sur ce sujet d'intéressants détails, que nous donnerons dans un de nos prochains numéros.

Die rothe internationale, von dr Zacher, Regierungs-assessor. Berlin, 1884.

En 1869, un avocat aussi borné que réactionnaire, M. Oscar Testu sous prétexte de mettre l'*Internationale* au ban de l'Europe, rendit aux intertionalistes le ser-

vice de collectionner les documents éparpillés de la grande association. Les socialistes allemand à qui les lois d'octobre rendent la propagande écrite si difficile, ne verrons pas d'un mauvais œil le livre que nous annonçons, bien que M. le docteur Zacher soit aussi anti-socialiste que M. Testut était anti internatonaliste.

Le socialisme international grandissant est trop peu connu, dit-il, il faut montrer au public les dangers qui le menacent. Une solution s'impose, mais elle n'est pas dans le *socialisme niveleur*, ni dans l'*individualisme sauverain*; elle est dans la fusion de ces deux extrêmes, dans l'organisation corporative favorisée par l'Etat, organisation qui seule permettra d'enlever le sol sous les pieds de la *social-démocracie*, dont les mesures répressives n'ont pas eu encore raison.

Voilà pour vous indiquer suffisamment que l'auteur est un bismarckien ardent. Dans sa préoccupation d'apeurer le *philister* allemand, M. Zacher donne quelques entorses aux faits, il met souvent *anarchisme*, où il faudrait mettre *collectivisme*, mais tel quel, le livre *Die rothe Internationale* est instructif surtout pour l'histoire du socialisme de ces trois dernières années.

P-S. — Nous apprenons qu'une traduction française de l'*Internationale rouge* vient d'être mise en vente par Henrischsen et Cie, éditeur, 40, rue des Saints-Pères. Prix : 3 francs.

Qué hay? Verdades psicologicas segun los principios de la ciencia moderna, por Ulbaldo R. Quignonès. Sabadell, Ribeira, calle de la Salud, 159, prix 1.50 pesetas.

M. Quignonès, connu en Espagne par de nombreuses publications socialistes, me rappelle les communistes spiritualistes français de 1840 à 1865. Animé d'une foi socialiste ardente il voue tous les efforts de sa pensée à la construction d'une société idéale dans laquelle le mal moral et social serait inconnu. C'est au nom de l'humanité, mais aussi d'une Providence maternelle, qu'il parle et ce en étayant son système de tous les arguments que peut lui fournir la science moderne, qu'il connaît dans ses manifestations générales.

Il admet, et comment s'y refuserait-il ? les grands faits de l'unité de matière, de la loi de la gravitation et de la loi de l'évolution universelle. Mais ce n'est pas là toute selon lui, il y a les *forces abstraites*, dont a parlé le père Secchi et ce quatrième état de la matière, l'état *radiant*, découvert par le grand chimiste Crookes, état non encore analysé mais réel et dont l'aimantation du fer, l'électricité, véritables phénomènes de *sensibilité matérielle* et le magnétisme, sont des phénomènes caracteristiques.

Quignonès, qui me paraît quelque peu spirite, part de là pour revenir à l'antique dualisme et affirmer qu'il existe des formes indépendantes de la matière. Ceci posé, il arrive bientôt à la conception d'une force indépendante suprême qui est Dieu et à l'immortalité de l'âme, qui, selon lui, est une résultante d'une succession de modifications végétales d'abord, zoologiques ensuite, anthropologiques en dernier lieu, en un mot l'épanouissement de l'évolution vitale. Elle doit persister pour ne pas déchoir : donc elle persiste, donc elle est immortelle. Nous ne sommes pas convaincu du tout de ces belles choses. Nous n'approuvons pas davantage l'auteur quand, prétendant établir un parallèle entre le matérialisme et le spiritualisme, il charge le premier de tous les crimes de l'égoïsme bourgeois et glorifie le second de toutes les vertus communistes.

M. Quignonès est plus dans la vérité morale lorsqu'il dit en substance :

« Nous naissons pour sentir, nous sentons pour penser, nous pensons pour agir » de bien en mieux (de menor à mayor) et nous agissons pour nous perfectionner... » et réaliser la justice dans l'humanité. »

Sur ce point nous ne courrons pas grand risque d'errer.

Vive la République européenne, par Henri Brissac, chez l'auteur, 7, boulevard Arago, prix 50 c.

C'est un poème dialogué en deux parties, la première met en scène un cauchemar de l'empereur Guillaume. Des fantômes se dressent autour de lui en évoquant les barbaries de la guerre qu'il a déchaînées. Un ces fantômes le menace de lui faire peur avec une idée et en évoquant le progrès il lui montre les nations, arborant le drapeau des Etats-Unis de l'Europe. Il lui montre ensuite « son fils découronné », et, pendant que l'empereur se débattant contre le cauchemar cherche son épée, tous les fantômes crient :

« Vive la République allemande! L'empereur se réveille en sursaut.

Dans la seconde partie l'auteur nous le montre au milieu de ses courtisans, au moment où il vient de découvrir une conspiration républicaine et réclame de Bismarck, une répression impitoyable. Apres avoir lu les *Chants des peuples*, Bismarck semble possédé du démon républicain et, au grand scandale de de Moltke, il dit gravement :

L'enfant durant neuf mois vit au sein de sa mère.
L'Europe dans ses flancs porte un enfant aussi :
La République !

Agacé par les objections qui l'assaillent, le nouveau Bismarck, qui s'est révélé déclare qu'il poursuivra les républicains énergiquement, mais sans être sa propre dupe.

Et il continue, en développant la preuve que l'Europe morcelée fera place à l'Europe unitaire. Quand il s'aperçoit, à l'attitude des généraux, qu'il a été trop loin, il rit en disant qu'il a voulu jouer avec un paradoxe pour rendre la conversation piquante.

Telle est cette œuvre, où le vers bien frappé enveloppe une pensée politique fortement conçue. Elle est destinée à mettre en relief. dans un ordre romanesque le côté politique infiniment trop négligé de la question sociale : car la paix entre les classes et la paix entre les peuples sont solidaires, et elles ne peuvent être réalisées que par l'unité de classe et l'unité de peuple.

Légendes et chants de gestes canaques, avec dessins et vocabulaire, par Louise Michel. Prix broché, 1 fr. 25; cartonné, 1 fr. 75. Leva et Cie éditeurs, 7, rue Berthollet.

Dans *l'Intransigeant*, notre ami Ernest Roche apprécie comme suit cette récente publication de Louise Michel :

Ce livre est un document précieux, en ce sens qu'il demeurera la photographie écrite et impérissable d'un pays, d'un paysage et de gens que le souffle des âges et l'empiètement moderne voient disperser bientôt et dont on n'aurait, sans lui, qu'un infidèle souvenir.

Qui de nous, bien souvent, n'a bercé ses loisirs des adorables fictions à l'aide desquelles les poètes ont le secret de nous charmer ? Qui ne s'est envolé, sur les ailes de l'imagination, vers ces agrestes solitudes, ces terres inexplorées que l'écrivain décore et embellit au gré de ses caprices ?

Et de quelle émotion plus vraie n'est-on pas saisi lorsqu'en ouvrant le livre de cette charmeresse — dont les gouvernementaux font une martyre — on peut se dire : tout cela a vécu; chacune de ces légendes, dont la naïveté étonne ou fait sourire, est passée de bouche en bouche dans les forêts, chantée par des femmes nues qui s'accompagnaient de gestes bizares ou d'une musique plus bizarre encore!

Ici, c'est la légende d'Idara, si vieille, qu'il est impossible de « nombrer ses annees, dont les dents sont émoussées, mais la voix si forte qu'on dirait la « poitrine du vent. »

Elle dit la chanson des blancs :

« Quand les blancs sont venus dans leurs grandes pirogues. nous les avons reçus en *tayos* (frères) ; ils ont coupé les grands arbres pour attacher les ailes de leurs pirogues. Cela ne nous faisait rien.

Les blancs nous promettaient le ciel et la terre, mais ils n'ont rien donné, rien que la tristesse.

Ils ont pris les échancrures du rivage où nous mettions nos pirogues, ils ont mis leurs villages près des cours d'eau, sous les cocotiers où nous mettions les nôtres.

Ils avaient donc besoin de ce que nous avions et devaient être malheureux chez eux, pour venir d'aussi loin, de l'autre côté de l'eau, dans le pays des tribus.

Qui donc vous mène, hommes blancs ?... Quels souffles vous poussent ?

Que de vérités et de tristesses dans ces plaintes ! »

L'artiste que ce trait qui vous donne si bien l'idée de l'insouciance rêveuse du sauvage, qui n'a pas la notion des heures écoulées ?

Mme de Sévigné disait des fables de La Fontaine qu'elles étaient un panier de cerises dont on choisissait d'abord les plus belles pour finir par les manger toutes.

Ainsi de ce charmant recueil de légendes canaques fidèlement traduits par Louise Michel. Elles ont la saveur des fruits des bois, l'enivrement des parfums sauvages. En les lisant on se sent pénétré du souffle de cette femme su-

blime qui eut le secret et la passion de laisser, partout où son immense dévouement la conduisit, des traces de son cœur et des étincelles de son esprit.

P.-S. — Du même auteur et chez le même éditeur : *Contes et légendes*, avec portrait de Louise Michel. Prix broché, 2 fr. 25; cart. 3 fr.



La mission des Juifs, par Saint-Yves d'Aleydre. — Calman-Lévy, 15. boulevard des Itatiens. Prix 20 fr.

La Mission des ouvriers, par Saint-Yves d'Aleydre. — Calman-Lévy. Prix 2 fr.

La Mission des souverains, par l'un d'eux. — Calman-Lévy. Prix 10 fr.

Socialismo e Scienza, per F. Turatti, typographia Giorgetti Como. Prezzo 30 cent.

Les femmes de la Campagne à Paris, par Mme Caroline de Barrau. — Harry, imp.. 34, rue des Archives. Prix 40 c.

Propriété cléricale et propriété bourgeoise, par Louis Bertrand.—Brognies et Vaude Weghe, imprimeurs, 12, place de la Vieille Halle-aux-Blés, Bruxelles. Prix 30 c.

Wrong and Right Methods of dealing with social evil. By Dr Elizabeth Blackewell. —D. Williams Claremont, Hastings. Price 1 shilling.

Etudes sur la situation, par le groupe d'Etudes sociales du Havre — Prudhomme, 52, rue de Phalsbourg, au Havre. — Par le même et chez le même : *Considérations sommaires sur la question sociale*, adressées à la Commission d'enquête. Prix de chaque brochure 25 c.

True civilization. A Subject of Vital and Serious Interest to all People, but most immediately to the Men and Women of Labor and Sorrow. — By Josiah Warren. A pamphlet of 117 pages, now passing through its fifth edition, explaining the basic principles of Labor Reform. — Liberty and Equity. Price 30 cents. Sent, by the Publisher, Benj. R. Tucker, Boston, Mass.

La Législation du travail considérée au point de vue de l'industrie nationale, par Lasewitch. — Paris, au secrétariat de l'Association catholique. 262, boulevard St-Germain.



REVUE SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE DU 21 JANVIER

La vie de l'œuvre de Wurtz, par M. Ch. Friedel (de l'Institut). — Les expertises, par M. Lacassagne. — La vie des minéraux, par M. Thoulet. — Causerie bibiographique. — Académie des sciences de Paris. — Chronique, correspondance et inventions nouvelles.

SOMMAIRE DU 31 JANVIER

La vie et l'œuvre de Wurtz, par M. Ch. Friedel (de l'Institut). — Le rayonnement scolaire, d'après M. Pettersson, par M. A. de Saporta. — Les égouts de la ville de Francfort, par M. A. Raffalovich. — La digestion chez les céphalopodes, par M. Bourquelot. — Académie des sciences de Paris. — Chronique; correspondance et inventions nouvelles.

La Révolution française, revue historique fondée par M. A. Dide et publiee chez Charavay frères, vient d'accomplir sa troisième année d'existence. Voici le sommaire du numéro du 14 Janvier :

Texte: Eugène Pelletan. — Un orateur athée (Le Conventionnel Jacob Dupont), par Aulard. — L'Assemblée législative, son œuvre, son action, par J-C-Colfavru. — Les pionniers de l'histoire de la Révolution, par Etienne Charavay. — Les évêques constitutionnels (Etienne Nogaret), par Etienne Charavay. — La Bibliothèque révolutionnaire du comte de Nadaillac. — Le calendrier républicain, par Georges Vilain. — Autographes et documents révolutionnaires, publiés et annotés par Etienne Charavay. — Éphémérides de la Révolution française (mois de Janvier 1791), par Maurice Spronck. — Note de la rédaction. — FAC-SIMILÉS.

ERRATA DU N° 1.

Page 3, ligne 28: lire DIGRESSION au lieu de *disgressions*.
Page 57, ligne 31 : lire RÉALISATIONS au lieu de *arrestations*.
Page 72, ligne 48 : lire FATALITÉS au lieu de *fatidiques*.
Pages 74, ligne 8: lire CONFINE AU SOCIALISME au lieu de *confirme le socialisme*.
Page 94, ligne 7 : lire REGRESSIONS au lieu de *répressions*.
En outre deux transpositions ont été faites:
Page 47, le tableau commençant ligne 6 et finissant ligne 16, doit-être placé à la suite de la note (1) dont-il fait partie.
Page 76, la citation contenue dans les lignes 12-25, doit être placés à la suite de la note (1) dont elle fait partie.

Le deuxième numéro de la *Revue* est en retard de trois jours. De plus, la mise en pages ayant dû être faite feuille par feuille et non d'ensemble, laisse à désirer pour le fini des dernières pages. Ce retard et cette défectuosité proviennent de l'imprimerie où nous avons eu à souffrir de l'encombrement du travail. Mais de telles irrégularités ne se renouvelleront plus; car à partir du prochain numéro, la *Revue Socialiste* aura son imprimerie et elle aura ainsi le mérite d'une meilleure exécution et d'une régularité absolue.

BULLETIN FINANCIER

Le marché a été pendant le mois de janvier d'une fermeté, et la liquidation a été aussi favorable aux acheteurs que les liquidations précédentes. Les reports pourtant, quoiqu'à un taux très modéré, ont été un peu plus chers. Le taux n'en est pas encore défavorable aux acheteurs, le coupon suffisant et au-delà pour y faire face, mais leur chèreté relative prouve que le découvert vendeur n'a pas toute l'importance que l'on supposait.

La spéculation à la hausse ferait bien de tenir compte de la tenue du marché du comptant qui ne suit que d'assez loin le marché du terme, et ces dispositions un peu moins satisfaisantes devraient lui inspirer un peu de prudence. Si elle veut ne pas compromettre le succès de hausse qu'elle poursuit avec bonheur depuis plus d'une année, elle a tout intérêt à se modérer ; tout ses efforts doivent plutôt tendre à consolider le terrain que de chercher à acquérir de nouveaux avantages, ou bien elle se sent abandonnée par l'épargne dont le cancours lui est indispensable.

Les établissements de crédit, ainsi que nous le constations dans notre dernier bulletin, sont recherchés par la spéculation, le Crédit Foncier se fait remarquer surtout par sa fermeté.

C'est principalement aux obligations du Crédit Foncier que l'épargne se consacre et on ne peut qu'approuver son choix. L'obligation du Crédit Foncier présente la plus grande somme de sécurité qu'il soit possible de trouver. Aucune crise financière et politique ne peut l'atteindre. Parmi les obligations sans lots, nous citerons celles de l'emprunt 1883, qui ont encore de 20 à 25 fr. à gagner avant de niveler leurs cours avec ceux des obligations similaires des grandes Compagnies de chemins de fer.

On a détaché sur le Comptoir d'Escompte un coupon de 28 fr. qui forme le solde du dividende de l'exercice 1884.

Le Suez se traite à 1.865; les recettes sont en amélioration, et de *plus hauts cours sont à prévoir.*

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Comptoir d'Escompte de Paris.— MM. les actionnaires sont prévenus que le dividende, pour le deuxième semestre, du 1er juillet au 31 décembre 1884, a été fixé à 28 fr. par action, il sera payé à la caisse du Comptoir d'Escompte à partir du 2 février 1885

Déduction faite des impôts qui résultent des lois de finance, chaque action nominative recevra la somme de 26 fr. 16, chaque action au porteur la somme de 26 fr. 19.

Le Rédacteur-Gérant : Benoît Malon

IMPRIMERIE BELLENAND, 19, RUE BLONDEL, PARIS.

LES NÉCESSITÉS AGRICOLES

La crise agricole vient de donner lieu, au sein du Parlement, à une interminable consultation économique à laquelle auront pris part toutes les notabilités compétentes, et même incompétentes, intéressées dans la question. Pendant plus de quinze jours, la tribune de la Chambre a été le champ clos où partisans et adversaires des surtaxes ont vaillamment combattu, les chiffres à la main, qui pour la protection, qui pour le libre échange. Finalement, la victoire est restée aux protectionnistes, c'est-à-dire aux propriétaires fonciers. Les libre-échangistes, c'est-à-dire les industriels pour qui une surtaxe agricole équivaut à une légère hausse de salaires, ont été battus après une résistance désespérée et malgré l'incontestable supériorité de leur armement..... statistique.

A-t-on du moins éclairé le problème? Dissipé l'obscurité répandue sur la situation de notre agriculture? — Si nous devions nous ranger à l'une des solutions formulées, tant par les députés de la *Ligue Nationale* (1) que par les députés de la *Société d'agriculture*, nous serions, comme l'âne de Buridan, très indécis sur le choix à faire : entre le seau libre-échangiste de ceux-ci et la mangeoire protectionniste de ceux-là ! Ni l'une, ni l'autre solution n'est, en effet, de nature à résoudre la question agricole.

Car il y a une question agricole. Niée par les uns et travestie par les autres, elle n'en existe pas moins, impérieuse, urgente. Si nous ne pouvons accorder aucun crédit aux doléances des grands propriétaires fonciers siégeant à la Chambre, quand ils nous montrent l'agriculture française ruinée, leurs terres en friche, les grandes fermes abandonnées et les bruyères menaçant de couvrir bientôt la plus grande partie du sol cultivé, nous ne saurions davantage ajouter foi aux déclarations optimistes de ceux qui viennent nous affirmer qu'il n'y a pas, qu'il n'y aura pas de crise agricole, pourvu que l'Etat laisse se développer librement cette branche de la production et ne s'immisce en rien dans son fonctionnement; — que l'agriculture, pour répandre le bien-être et la richesse dans les campagnes, n'a qu'à suivre l'exemple de l'industrie : perfectionner son outillage, organiser

---

(1) *Ligue nationale contre le renchérissement de la viande et du pain.* Principaux membres : Léon Say, président ; Raoul Duval, Frédéric Passy, Achard, etc.

ses institutions de crédit — en un mot, laisser faire, laisser aller.

Pour nous, il y a évidemment une crise ; mais elle n'est pas là où la voient *les Comices régionaux*, les *Sociétés d'agriculture*, organes de la grande propriété. Ce n'est pas celle-ci qui souffre, mais la petite, les petits cultivateurs ; et à leur suite, la masse des paysans. C'est donc à eux qu'il convient de venir en aide. La protection économique accordée à l'agriculture en général, si on n'établit pas une distinction entre les paysans et les grands propriétaires, loin d'améliorer la situation des premiers l'aggravera. Quant aux belles promesses de l'économie politique officielle, les crises industrielles nous ont montré aujourd'hui ce qu'on peut espérer du « libre cours des choses et des événements. »

C'est parce que nous avons la conviction qu'il est possible d'influer socialement sur le « cours des choses », que nous avons voulu présenter aux lecteurs de la *Revue*, avec la critique des solutions proposées, une esquisse de solution partielle, propre, selon nous, à faire face aux impérieuses nécessités de l'heure actuelle, c'est-à-dire secourir les seuls qui aient besoin d'aide et de protection.

Comme les réformes que nous proposons dans cette étude doivent, pour être efficaces et pratiques, se conformer aux tendances économiques générales ; puiser, en un mot, leur justification dans les faits, nous jetterons tout d'abord un coup d'œil rapide sur l'évolution de la propriété foncière en France. Cet examen nous dira si, dans leur ensemble, les plaintes de la propriété rurale sont fondées. Après analyse faite des griefs et revendications récents des propriétaires, tels que nous les avons vu exposer à la Chambre et dans la presse, nous sortirons du terrain circonscrit et limité sur lequel on s'est tenu jusqu'à ce jour, pour étudier les conditions de la production de l'agriculture Européenne. Nous ferons voir par là que c'est surtout dans le mode de répartition des terres que gît la source des maux dont souffre la petite propriété. De cet ensemble de faits, la solution se dégagera alors d'elle-même, nous aurons à peine besoin de l'indiquer.

I. — ACCROISSEMENT CONSTANT DU REVENU FONCIER.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le reproche, tant de fois adressé au gouvernement actuel depuis le commencement de l'agitation protectionniste, de favoriser l'industrie au détriment de l'agriculture. Sous tous les régimes, les propriétaires fonciers se sont plaints de l'insuffisance des revenus agricoles. Mais jamais, peut-être, leurs prétentions ne se sont manifestées aussi bruyantes, et n'ont déterminé un courant protectionniste aussi violent. C'est aux économistes, leurs plus anciens adversaires,

qu'incombe en partie la responsabilité de l'état d'opinion créé par l'agitation propriétaire. Depuis quelques années, en effet, l'économie politique s'est efforcée de nous apitoyer sur le sort des détenteurs de la terre, menacés dans leur possession par les socialistes armés de la terrible théorie de la rente de Ricardo. M. Leroy-Beaulieu, surtout, dans son livre sur la *Répartition des richesses* (1), s'est attaché à démontrer, par des chiffres dont nous aurons plus loin à vérifier l'exactitude, que la progression de la rente foncière est très lente, presque insignifiante, car, de 1851 à aujourd'hui, elle aurait été à peine de 16 ou 18 p. 100. Acharnés à la réfutation de Ricardo et de ses continuateurs, Proudhon, Tchernichewsky, Lassalle, Marx et Stuart Mill, les économistes ont livré la place aux protectionnistes qui puisent aujourd'hui dans l'arsenal de M. Leroy-Beaulieu les armes pour battre ses amis à la Chambre.

Voyons donc quelle a été la progression du revenu foncier depuis 1789 et si, en principe, sans rien préjuger de la situation exceptionnelle que la crise peut avoir déterminée, les plaintes que les propriétaires ont toujours fait entendre étaient fondées.

En 1790, le revenu foncier de la France — revenu net, c'est-à-dire propriétaire — fut estimé, par Lavoisier et Tholozan, à 1200 millions, correspondant à une valeur totale de 20 à 25 milliards. — Les salaires agricoles s'élevaient à une somme à peu près égale, ainsi répartie : 5 millions de ménages à raison de 4 personnes, ayant un revenu de 250 livres (2); — le prix moyen de la journée de travail d'un homme ressortit ici à 0,70 centimes.

En 1815, malgré les guerres de la Révolution et de l'Empire, la production agricole avait gagné 750 millions environ (3), et le revenu foncier net était passé de 1200 millions à 1500 millions.

De 1815 à 1847, malgré les droits de douane prohibitifs, la progression continue : la production agricole augmente de 1500 millions et le revenu net des propriétaires passe de 1500 à 1900 millions.

Ce dernier chiffre, admis par Schnitzler à la suite de l'enquête ordonnée en 1839, semble ne pas s'être modifié jusqu'à 1851. Mais il faut noter que la période 1847-51 fut une période de crise intense. Précipitée par la débâcle des compagnies de chemin de fer en 1847, cette crise, une des plus aiguës que nous ayons traversées, provoqua l'explosion de 1848 et se liquida à peine en 1850 ou 1851.

Depuis 1851, quelle a été la progression du revenu foncier? — A cette époque, la production était évaluée à 5 milliards et le

---

(1) Chapitres II, III, IV, V et XIX.

(2) D'après les données de Forbonnais (1760), Moreau de Jonnès admettait 541 fr. par an, chiffre certainement trop élevé.

(3) Léonce de Lavergne.

revenu net à 1900 millions (1). Pour notre temps, des évaluations diverses ont été proposées, tant pour le produit brut que pour le produit net. M. Mony propose (évaluation du produit brut) 12 milliards, Boutarel 11 milliards ; MM. Mulhall et de Laveleye 10 milliards : Léonce de Lavergne (1877) 7 milliards et demi seulement. Le revenu net a-t-il suivi la même progression. D'après M. Leroy-Beaulieu (2), la proportion du produit net serait aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était en 1851. Mais pour l'établir, il adopte l'estimation du produit brut de M. Laveleye et l'estimation du produit net de Léonce Lavergne. Ce dernier porte le revenu net actuel à 2 milliards 750 millions, et la proportion au revenu brut (7 milliards et 1/2) à 36 1/2 p. 100. M. Leroy-Beaulieu, rapportant l'estimation du produit net de Lavergne à celle du produit brut de M. Laveleye (10 milliards) arrive à un chiffre beaucoup plus faible : d'après lui, « le revenu net des propriétaires ne prélèverait que 27 1/2 p. 100 des produits (3). »

Les résultats publiés (4) de l'enquête administrative instituée en 1879 donnent des chiffres plus élevés — et plus précis — malgré la modération évidente gardée par les commissaires enquêteurs dans leur évaluation officielle. Celle-ci assigne, en effet, aux propriétaires un premier revenu net de 2,645 millions. Mais ce n'est là que le montant des fermages, le revenu de 16 millions d'hectares sur plus de 33 millions cultivés ; quel est celui des 17 millions restant ? M. Gimel l'estime au moins à un sixième des fermages (5). Nous pensons que le revenu net des terres en faire-valoir direct doit être beaucoup plus élevé. Une grande partie de ces terres est exploitée directement par de grands propriétaires ou des gérants, et si les terrains de la petite propriété ne produisent aucun revenu, il n'en est pas de même de la grande. On peut donc, sans exagération, l'évaluer au bas mot à un milliard qu'il faut ajouter au 2,645 millions des fermages.

De 1751 à 1881, le revenu foncier passe donc de 1900 millions à 3 milliards 1/2 environ !

Nous avons d'autres données qui établissent l'importance de la plus-value acquise par la propriété foncière. Ainsi, le prix de l'hectare de terre pour toute la France était (6) :

De 500 francs	en 1789.
700 —	en 1815.
1,276 —	en 1851.

(1) Enquête admistrative de 1853.
(2) *Essai sur la Répartition des richesses.* p. 111.
(3) Leroy-Beaulieu, id.
(4) Bulletin de statistique et de législation comparée (1884).
(5) Journal de la Société de statistique, août 1884.
(6) De Foville.

De 1,850 francs en 1852.
— 2,000 — en 1874.

Cette plus-value s'est répartie surtout sur les bonnes terres, comme l'indiquent les estimations par nature de cultures faites par l'administration des contributions directes.

En voici le tableau comparatif résumé :

Nature des cultures.	Estimation d'après l'enquête de 1851-53.	Estimation d'aprèe l'enquête de 1879-81.
Terrains de qualité supérieure............	4.359 fr.	5.502 fr. 05
Terres labourables........................	1.479 »	2.197 » 43
Prés et herbages..........................	2.256 »	2.960 » 92
Vignes (1)................................	2.067 »	2.968 » 24
Bois......................................	642 »	745 » 15
Landes, pâtis et pâtures..................	155 »	236 » 70
Cultures diverses.........................	1.433 »	1.282 » 26

D'autre part, le prix moyen des fermages qui n'était évalué, en 1851, qu'à 46 fr. l'hectare, était encore de 60 fr. 67 en 1880, malgré la diminution subie depuis 1877.

En somme, on peut dire que, non seulement de 1815 à aujourd'hui, le revenu foncier a été en accroissement constant, mais qu'il a plus que doublé ! (1)

Les charges qui pèsent sur la propriété foncière ont-elles suivi la même progression ? Non, car le principal de notre impôt foncier après avoir été l'objet de réductions graduelles de 1797 à 1821, est resté stationnaire et n'a plus varié depuis. Seuls, les centimes additionnels départementaux et communaux se sont élevés graduellement, mais comparés à l'augmentation subite et rapide des impôts indirects des taxes de consommation, cette élévation est insignifiante. En 1790, l'impôt foncier fut fixé à 300 millions par l'assemblée constituante. Pour 1885, ce même impôt ne s'élève qu'à 283 millions (3).

(1) Evidemment, les chiffres de l'Administration, pour cette catégorie de terrains sont trop bas. La plus-value des vignobles a été énorme ; dans ma région, l'Aude et l'Hérault, le prix de l'hectare en vignes a triplé !

(2) Cette augmentation si considérable correspond à une notable diminution de la population rurale. En 1830, le nombre des habitants des campagnes était de 28 millions ; aujourd'hui, il n'est plus que de 18. L'émigration des campagnes est toujours très active. Ainsi, en 1876, la populations rurale était de 18,968,000. En 1881, ce chiffre tombait à 18,249,000 : une perte de 719,000 en 6 ans !

(3) M. Leroy-Beaulieu dont les chiffres servent comme le sabre de Joseph Prudhomme à défendre, et au besoin, combattre la propriété foncière, dans l'ouvrage cité plus haut, ajoute au principal de l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres — que les bâtiments d'exploitation ne paient pas ! Ainsi a-t-on fait dans la plupart des ouvrages où on s'est spécialement attaché à démontrer que le gouvernement de la République ruinait l'agriculture. Par

II. — EXAMEN DES GRIEFS ET DES REVENDICATIONS DES PROPRIÉTAIRES.

Tout d'abord, dans ce concert de plaintes qui ont retenti au Parlement, une chose nous frappe : le point d'où elles sont parties. Nous aurions trouvé naturel que les pays pauvres du centre, les contrées du midi ruinées par le Phylloxéra, eussent fait appel à la protection du gouvernement. Mais non, c'est dans les comices agricoles des départements du Nord, pays de fermages, de grandes propriétés, très riches, que se sont produites les premières réclamations. — Ensuite, ces réclamations se sont bornées à demander la protection du blé et du bétail. Pourquoi pas aussi des châtaignes, des pommes de terre, etc. ?

Ces réclamations peuvent se résumer comme suit : La période de 1871-1882 a été traversée par de nombreuses années de mauvaise récolte, qui ont durement éprouvé l'agriculture. Les bonnes récoltes de 1882-1884, loin de nous venir en aide, ont aggravé encore notre situation, par l'avilissement du prix du blé, qui a résulté de l'importation étrangère toujours croissante. Depuis 1878, cette importation a pris la proportion ci-dessous.

TABLEAU DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU FROMENT.

Années	Importations	Exportations	Différence
1878	17.345.888 hectol.	120.595 hectol.	+ 17.225.293
1879	29.720.291 —	343.183 —	+ 29.377.108

---

exemple, voici un total des charges foncières présenté par M. le Trésor de la Roque, dans son livre sur les Finances : il est curieux de le rapprocher des évaluations de M. Leroy-Beaulieu.

1° Impôt foncier	283.000.000
2° Portes et fenêtres	24.000.000
3° Biens de mainmorte	2.600.000
4° Prestations	40.000.000
5° Contributions personnelles	45.500.000
6° Enregistrement	295.000.000
Total	690.100.000

Or, la contribution personnelle est générale, et non pas spéciale à la propriété foncière. Celle des portes et fenêtres ne grève pas les bâtiments d'exploitation. Enfin les frais d'enregistrement ne portent pas que sur la propriété terrienne. L'impôt de mutation, par exemple, est général. Si on tient compte de cette déduction, l'enregistrement doit être réduit à moins de 150 millions. L'état plus haut doit donc être rectifié ainsi :

Impôt foncier	283.000.000
Prestations	40.000.000
Biens de mainmorte	2.600.000
Enregistrement	150.000.000
Total	475.000.000

Années	Importations		Exportations		Différence
1880	26.665.916	—	118.588	—	+ 26.547.328
1881	17.450.329	—	304.548	—	+ 17.145.781
1882	17.219.484	—	111.725	—	+ 17.107.759
1883	13.456.505	—	137.938	—	+ 13.318.567
1884 (1)	6.964.778 quintaux.				

Dans les années de mauvaise récolte, l'élévation des prix sur laquelle nous comptions pour nous indemniser, était rendue impossible par une telle abondance de blé sur le marché français; et les années de bonne récolte, les prix sont descendus au-dessous du coût de production: en 1880, à 22 fr. 12; 1881, 22 fr. 19; 1882, 21 fr. 60; 1883, 18 fr. 70; 1884 et 1885, 16 fr.

Dans de telles conditions, le producteur français se ruine à produire, et doit renoncer à l'agriculture. Dans l'un des départements naguère les plus florissants, l'Aisne, on voit les fermiers déserter les fermes; les mendiants courent la campagne; les propriétaires découragés laissent leurs champs en friche. Rien que dans ce département, « 840 grandes et belles fermes ont été complètement abandonnées. (2) » Dans l'espace de trois ans, les baux ont subi une diminution générale de 60 0/0, et la baisse continue toujours. — La situation du département de l'Aisne n'est pas un fait exceptionnel. Elle reflète l'ensemble de la situation agricole de la France.

Conclusion : Une modification aux tarifs douaniers, qui relève les droits d'entrée du blé et du bétail étrangers, pour créer une hausse de prix dont les agriculteurs profiteront.

Mais la sombre description que nous venons de résumer fidèlement, d'après MM. de Saint-Vallier, Ganault, Develle, Georges Graux, etc., est-elle exacte ? Le gouvernement, à la suite du discours dans lequel M. de Saint-Vallier peignait le département de l'Aisne sous de si noires couleurs, institua une commission d'enquête chargée de vérifier les faits, et composée : de MM. Barral, secrétaire perpétuel de la *Société nationale d'agriculture* ; Heuzé, inspecteur général, et Menault, inspecteur de l'agriculture ; Philippart, directeur de l'*Ecole nationale* de Grignon ; Lecouteux, directeur du *Journal d'agriculture pratique*, et Rissler, directeur de *l'Institut national agronomique*. Ce dernier fut chargé de la rédaction du rapport d'ensemble qui a été publié.

Or, ce rapport nous révèle que : les fermages avaient atteint un taux très élevé, dans le département de l'Aisne, pays de grande propriété et cultivé par fermes de 100 à 200 hectares. A la baisse générale des prix, les propriétaires n'ont pas voulu partout consentir à une diminution et les fermiers sont partis.

(1) M. de Saint-Vallier, au Sénat, MM. Ganault et G. Graux à la Chambre.

(2) *Journal officiel* du 6 février 1885. Pour la période du 1er janvier 1884 au 15 janvier 1885.

Les propriétaires ont redoublé de sévérité à l'égard de ceux-ci : en 1883, par exemple, le nombre de fermiers saisis par les propriétaires a plus que doublé. Là où les fermiers abandonnaient l'exploitation, les propriétaires ont pris eux-mêmes la direction de leur culture et les terres n'ont pas été le moins du monde laissées en friche. La baisse moyenne des prix des baux a été de 13 0/0, dans les cantons céréaliers; au contraire, dans les cantons herbagers, il s'est produit une hausse moyenne de 6 0/0. En somme, M. Rissler attribue les difficultés agricoles de ce département à l'inflation exagéré des baux qui devaient nécessairement baisser, à la résistance des propriétaires, à l'accroissement des salaires (1) et de la rente.

En ce qui touche l'importation croissante du blé, on peut répondre que la France ne produisant pas la quantité de blé nécessaire à sa consommation, il serait insensé, sous prétexte de relever les prix, d'arrêter une importation qui prévient la disette. La consommation moyenne de la France est, en effet, de 91,118,400 hectolitres de blé. A ce chiffre, il faut ajouter le nombre d'hectolitres nécessaires à l'emblavure de 6,900,000 hectares, et évalué à 15,180,000 hectolitres ; soit, en tout, 106,298,400 hectolitres (2). Si, pour les dix années qui viennent de s'écouler, on additionne l'excédent d'importation et le produit de la récolte, on trouve les deux moyennes annuelles suivantes :

Blé récolté sur le sol français..................	99.004.724	hectolitres
Blé importé................................	10.316.724	—
Total annuel du blé porté sur le marché français.	109.321.567	hectolitres.
Quantités nécessaires à la consommation française..................................	106.298.843	—
Excédent sur la consommation.................	3.022.724	hectolitres.

Ces trois millions d'hectolitres représentent la quantité de blé transformé par les industries de pâtes alimentaires, dont nous n'avons pas tenu compte plus haut. Ces industries sont considérables, car outre la quantité nécessaire à la consomma-

---

(1) A ce propos, une observation en passant: M. Rissler constate que la progression des salaires a suivi celle de la rente. Nous ne pouvons contrôler cette assertion ni, par conséquent, y contredire. Peut-on cependant, raisonnablement, demander une baisse de salaires, quand ceux-ci sont restés relativement stationnaires, puisqu'ils n'ont fait que suivre la progression générale? — Dans un autre passage de son rapport, M. Rissler dit que le nombre des ouvriers agricoles, surtout des fermes, a diminué. Par conséquent, le capital des salaires aussi : si le prix de la journée de travail n'a pas relativement augmenté, la diminution du nombre des ouvriers agricoles entraîne la diminution générale des salaires. Il y a là une contradiction flagrante. Evidemment, M. Rissler a eu peur de trop charger la rente et il a rejeté sur le salaire une partie des méfaits de cette dernière.

(2) L. Grandeau.

tion française, elles exportent en Suisse, en Allemagne, etc. Marseille seul exporte tous les ans 256.000 quintaux de semoules ou de pâtes de toute sorte.

L'importation du blé a donc été normale, et ce qui démontre mieux que tous les raisonnements qu'elle s'est conformée aux besoins de notre consommation, c'est qu'en 1884, elle s'est subitement abaissée à 6.964.778 quintaux métriques, soit environ 8 millions d'hectolitres. En 1883, l'excédent d'importation avait été de 13.318.567 hectolitres.

Quant à l'avilissement des prix n'est-il pas qu'accidentel? Ce n'est pas la première fois qu'on voit tomber l'hectolitre de blé à 16 francs. En 1850, il était descendu à 14.32. En 1851, il se maintient à 14.48; à 17.23 en 1852. En 1865, après une période de hausse, il était de nouveau tombé à 16.41. Les prix dit-on ne sont pas rémunérateurs à ce chiffre, inférieur au coût de production. Dans les mauvaises terres, c'est possible mais dans les bonnes, des spécialistes compétents, M. de Savage, directeur d'une station agronomique, M. Muller, rédacteur du *Journal des Economistes,* etc., ont établi des moyennes de prix de revient qui laissent encore une certaine marge aux profits en sus de la rente prélevée par le proprietaire (1).

La surtaxe du bétail étranger est encore moins justifiée que la surtaxe du blé, puisque, loin que cette branche de la production agricole soit en souffrance, elle est plus prospère que jamais. Le prix de la viande, dans l'espace de 25 ans, a augmenté dans la proportion de 50 à 58 0/0. La production, loin de diminuer, s'est élevée plus rapidement encore que celle du

---

(1) Voici un de ces prix de M. Muller. — On remarquera que la rente du propriétaire est comptée à 90 francs.

Labour et semailles	70	fr.
Semence	50	»
Roulage	5	»
Moisson, etc	55	»
Battage à la machine	30	»
Engrais	80	»
Valeur locative du sol	90	»
Impôts	10	»
	390	

« Dans une terre représentant une valeur locative de 90 francs à l'hectare, on obtient en moyenne 20 hect. de blé et 30 quint. métriques de paille. La paille vaut 150 fr., le prix de revient de l'hect. de blé revient donc à 12 fr. Dans ces conditions, le cultivateur peut vendre son blé 16 fr. Mon prix de 12 francs coïncide avec celui que j'ai vu indiqué en 1884 à l'exposition des animaux gras par le professeur de comptabilité pour le département de Seine-et-Marne. Notez que ce prix peut être diminué. Si on sème à la machine on réduira la dépense des semences d'une trentaine de francs. (*Journal de l'Economiste*, décembre 1884, p. 176).

blé, puisqu'elle s'est accrue de 43.72 0/0. Mais la consommation a monté encore plus rapidement, voici comment les statistiques l'établissent:

	Consommation moyenne par habitant et par an.		Population	
	Dans les villes de 10.000 âmes et les chefs-lieux.	Dans les autres communes.	Urbaine 10000 âmes et chefs-lieux	Rurale
1856	54,600	17,800	6,277,343	29,762,021
1857	66,750	25,920	8,828,647	28,077,141

La consommation totale s'est donc élevée de 872.506.902 kilogrammes à 1.317.071.682, soit une augmentation de près de 51 0/0. L'accroissement de la production n'ayant été que de 43.72 0/0, force a été de demander à l'importation le complément nécessaire. Mais l'élévation constante des prix de vente, jointe à la production intensive qui diminue le prix de revient de cette branche de produits, fait de la culture animale la plus rémunératrice. C'est ce que montre la hausse des baux et des terres survenue dans les cantons herbagers.

Au total, et pour résumer cet examen un peu rapide des griefs et des revendications formulées par le *groupe agricole* (1), les plaintes de la grande propriété sont exagérées, elles sont démenties par les faits. Ses revendications, dictées par un mobile d'intérêt évident, et qui se traduisent par une demande de surélévation des tarifs douaniers, sont inadmissibles, car elles auraient, pour résultat immédiat, le renchérissement des objets d'alimentation. Le renchérissement, sans vouloir préjuger encore s'il serait utile ou nuisible à la masse des populations rurales, pèserait d'un poids très lourd sur les populations industrielles, déjà victimes d'une crise terrible, et presque sans précédents dans l'histoire économique de notre pays. Cela suffit pour que nous les repoussions.

Les mesures proposées par les grands propriétaires fonciers repoussées et leurs doléances reconnues outrées, faut-il conclure, comme les économistes, que tout est pour le mieux ? Certes non! ainsi que nous le disions au début, la crise agricole, pour avoir été travestie, n'en subsiste pas moins à notre sens. Voyons donc quelle est sa nature.

III. — CARACTÈRE DE LA CRISE AGRICOLE EUROPÉENNE

Comme la crise industrielle, la dépression agricole qui sévit à cette heure sur les populations des campagnes n'est cir-

(1) C'est le qualificatif que M. Ganaut, de l'Aisne, donnait à la Chambre à ses amis protectionnistes. Il s'agissait donc bien d'une intervention directe des propriétaires fonciers.

conscrite ni à un département, ni à une région, ni à un pays. Elle est d'essence européenne, puisque toutes les nations se disent frappées: aussi bien l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre que la France. Mais faut-il lui assigner les mêmes causes qu'à la crise industrielle ? Est-ce une crise de surproduction? A coup sûr, en France, en Italie, en Allemagne, elle revêt ce caractère, car elle coïncide avec des années de bonne récolte qui ont, conjointement avec l'importation étrangère (1), extraordinairement augmenté la quantité de produits disponibles. Cependant, en Russie, l'agriculture est en proie à des souffrances très vives, aggravées encore par des années successives et persistantes de mauvaise récolte.

Ce n'est donc pas la surabondance des produits qui a pu déterminer la crise dans cette contrée.

Si nous étions économiste, dans l'imposibilité où nous serions de pouvoir ramener les causes générales de la dépression agricole à une loi économique naturelle simple, peut-être dirions nous de la Russie ce qu'un des fondateurs de la religion économique contemporaine, Mercier La Rivière (2), disait sous

(1) L'importation américaine et asiatique, exerce, en effet, dans ces pays, la même influence de bon marché qu'en France. En même temps que la moyenne de l'importation annuelle des céréales s'élevait en Angleterre à 45 millions d'hectolitres, en Allemagne à 15 millions (5 millions d'hectolitres de froment, 10 millions d'hectolitres de seigle, dont la consommation est plus répandue que celle du froment), etc., une baisse de prix encore plus considérable frappait leur agriculture. En France, le prix moyen du blé est tombé à 21 fr. 10 les 100 kilog. (environ 16 fr. l'hectolitre) ; en Angleterre, il est descendu à 18 fr. 50 ; en Belgique, à 19 fr. 50; en Autriche-Hongrie, à 18 fr.; en Espagne, à 19 fr. 50, etc. La baisse des prix a donc été générale; on peut même dire que le cours des blés français s'est maintenu le plus élevé du continent.

(2) Mercier La Rivière fut, avec Letrosne, Dupont de Nemours, Turgot, Baudeau, etc., l'un des plus ardents propagateurs de la doctrine physiocratique et des « lois naturelles » de l'économie sociale. Son principal ouvrage est *L'ordre naturel des sociétés politiques*. Séduite par l'assurance des économistes en général et de Mercier La Rivière en particulier, l'impératrice Catherine l'appela à Saint-Pétersbourg pour y expérimenter son système. Le bonhomme, à toutes les questions de Catherine, répondait par les aphorismes optimistes de la *secte*, comme on les appelait alors: « Laissez faire; laissez passer. » Pendant quelque temps, la puissante impératrice suivit ces prescriptions. Des règlements industriels furent supprimés, la protection et la surveillance retirées à certaines branches de la production... Mais, hélas ! livrée à elle-même, loin de prendre le développement prédit par l'économiste, l'industrie russe, encore tout à fait rudimentaire, fut bientôt en

Catherine : « Dans ce diable de pays, les lois naturelles ne fonctionnent pas ! » C'est que les phénomènes économiques, tout en obéissant chacun aux lois tendantielles — jamais absolues — qui président à leur manifestation, revêtent des formes si diverses, peuvent être déterminée par des faits contingents si multiples, qu'ils échappent, au moins jusqu'ici, à toute classification rigoureuse précise. La diversité des explications contradictoires formulées dans le cas qui nous occupe, par les notabilités de la presse et du parlement, montre combien il faut se défier des conclusions hâtives, basées sur une analyse insuffisante et superficielle des faits, qu'on a toujours une prédisposition naturelle à considérer sous un point de vue particulier. C'est ainsi que les agriculteurs, prévenus contre l'importation américaine lui ont rapporté la baisse des prix ; tandis que les économistes, au contraire, célébrant les bienfaits de la concurrence individuelle et internationale, ont nié purement et simplement les effets présents et à venir de cette concurrence.

Il y a là, de part et d'autre, exagération évidente. En effet, la crise économique générale a dû influer fortement sur l'agriculture. Il n'est pas possible qu'une baisse des prix, semblable à celle survenue depuis 1882, puisse se produire sans réagir sur toutes les opérations de l'échange. Nous avons indiqué ailleurs comment la baisse des prix est le résultat d'un affaissement de la richesse publique, primitivement enflée par les valeurs fictives que la classe capitaliste jette sur le marché en échange de valeurs réelles — or, argent ou produits — et qui, retirées de la circulation, font baisser le niveau de la fortune générale. Les populations des campagnes ne sont pas à l'abri de ce draînage des capitaux; d'ailleurs, y seraient-elles, que, soumises, dans leurs relations économiques, aux fluctuations de la monnaie, elles subiraient fatalement, quand même, les oscillations monétaires qui se traduisent pour elles en quantité variable de moyens d'achat. Elles avaient précédemment pris part à la hausse ; la baisse ne pouvait manquer de les atteindre. Celle-ci est donc normale, en principe, et les économistes ont raison contre les protectionnistes. Le fer au bois a baissé de 49 0/0 : le fer au coke de 35 0/0 ; le chanvre de 36 0/0 ; le coton américain de 36 0/0 ; le soufre brut de 22 0/0 ; la houille de 40 0/0 ; la fonte brute de 49

proie à un malaise profond qui nécessita le retour aux vieux règlements. La science de Mercier La Rivière ainsi mise en défaut, celui-ci n'en persista pas moins à croire à l'infaillibilité de ses formules, et il répondait à ceux qui lui opposaient l'insuccès de ses tentatives : « Dans ce diable de pays, les lois naturelles de l'économie politique ne fonctionnent pas ! »

0/0 ; le cuivre de 23 1/2 0/0 ; le plomb brut de 45 0/0 ; le zinc de 42 0/0 ; la soie de 46 0/0 ; etc. Comment le blé aurait-il pu échapper à une dépréciation de prix si générale, même sans que l'importation étrangère y contribuât ? En 1883, nous avons exporté pour 140 millions de kilos de pommes de terre ; la concurrence étrangère n'a donc aucune action sur ce produit d'exportation ; cependant, de 46 fr. les 100 kilos, le prix des pommes de terre est tombé à 32 fr. !

Mais si cette dépréciation est naturelle, en faut-il conclure, comme l'ont fait les économistes, que les craintes — sinon les plaintes — des propriétaires ne sont pas fondées ? Tel ne saurait être notre avis.

Pour nous, en effet, la situation est grave. Dans la crise agricole actuelle, nous voyons le début du troisième et dernier stade de la grande révolution économique commencée au XVIe siècle par la révolution monétaire et commerciale, continuée au XVIIIe par la révolution industrielle, et aboutissant à la révolution agricole de la fin du XIXe déjà en voie d'accomplissement.

Cette révolution est, en effet, commencée.

L'accumulation — et bientôt, grâce aux rapides moyens d'échange, l'invasion — des produits agricoles de l'autre côté de l'Océan, les défrichements d'immenses terrains vierges que la machine et les capitaux féconderont, vont précipiter la marche de cette transformation, la crise du monde économique actuel arrivée au dernier terme de son développement.

On a contesté l'extension de plus en plus grande prise par la culture des céréales en Amérique et en Asie. Il serait puéril de nier ces faits. Dans l'espace de dix ans, la production du blé est passée, aux Etats-Unis, de 2 hect. 46 par tête en 1869 à 3 hect. 24 en 1879, soit une augmentation de près de 50 0/0. Dans la décade 1831-41, l'Amérique exportait seulement 2 millions 1/2 d'hectolitres par an ; de 1851-60, 7 millions. Mais à partir de 1861 la moyenne annuelle s'élève à 13 millions ; durant la période 1871-80, elle est de 22 millions, et 1879-1883, de 55 millions ! (1)

Encore, jusqu'à ces derniers temps, avait-on pratiqué la culture extensive sur de grandes étendues de terrain. Mais à mesure que la production s'est développée, les prix sont descendus, descendront plus bas encore, poussant à la culture intensive et aux défrichements nouveaux. Tandis que la France importe à peine 12 millions d'engrais chimiques, les Etats-Unis, en 1882,

(1) Rudolph Meyer.

en ont importé 18 millions. Quand donc les économistes nous parlent de l'épuisement des terres américaines, cultivées sans fumiers, c'est une plaisanterie.

A la concurrence redoutable des Etats-Unis ne tardera pas à venir se joindre celle du Canada dont la seule plaine du nord-ouest contient *cent millions* d'hectares susceptibles d'être cultivés en blé. Les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, n'ontque 70 millions d'habitants ; ils peuvent en nourrir 850 !

Du côté de l'Inde, le péril n'est pas moins grand, car voici quelle a été la progression de son exportation de blé depuis 1873, c'est-à-dire depuis la suppression du droit de sortie.

En 1873, l'Inde	exportait	0,394	millions de quintaux.
— 1881	—	7,444	—
— 1882	—	19,901	—
— 1883	—	20,330	—

On objecte, il est vrai, que les blés viennent de Delhi, centre le plus important de production ; que Delhi est à 1,580 kilom. de Calcutta. Mais il se créera de nouveaux centres de culture. Le parlement anglais a décidé l'exécution, d'ici à cinq ans, de 3,896 milles de voies ferrées dans l'Inde ; il a approuvé le plan de 3,422 autres. Quand ces lignes s'ouvriront, les blés les plus reculés seront à quelques jours de Marseille ou de Gênes par le canal de Suez.

M. Méline conseille aux agriculteurs d'abandonner la culture des céréales et de produire de la viande. Mais l'Australie n'enverra pas seulement que des blés à Londres; elle nous envoie déjà des moutons tués à Melbourne et rendus en Europe dans un état de fraîcheur irréprochable, au moyen de chambres réfrigérantes. L'importation est commencée en Angleterre et en Belgique, où cette viande revient à 0,40 centimes la livre au boucher qui peut la revendre 60. On annonce même que les propriétaires d'immenses paccages en Australie vont se charger de la vente en Europe, et établir des étaux dans les principaux centres industriels du Continent... Sans compter la République argentine, où un mouton de 40 à 50 livres anglaise coûte 2 fr. 50. 25 livres de bœuf 4 francs, — le Chili et toute l'Amérique du Sud !

Dans ces conditions, que peut faire l'agriculture européenne ? Comment résistera-t-elle à cette invasion de produits ?

Elle est condamnée à se transformer ou à périr.

De là, les angoisses qui, au seuil de cet inconnu redoutable, assaillent les propriétaires français.

Tu l'auras voulu, Georges Dandin !

C'est avec la rente des terres françaises, que les capitalistes parisiens, Mallet, Cohen, Reinach et Compagnie ont construit, le chemin de fer *Canada-Pacific* qui va des Montagnes Rocheuses à Port-William.

Jusqu'à présent, la concurrence du Nouveau-Monde n'a pas sensiblement atteint l'Europe, mais elle ne va pas tarder à la pousser l'épée dans les reins, dans cette transformation finale qu'elle ne peut éviter.

Mais comment s'opérera cette transformation? A la Chambre, au cours de la discussion sur le relèvement des tarifs douaniers, un député — un seul — nous a paru avoir prescience ou conscience des maux prochains qui vont peut-être se déchaîner. Voici en quels termes émus il s'est exprimé:

« Je constate que toutes les petites industries, toutes les indus-
« tries moyennes ont successivement succombé. L'accaparement
« industriel s'est fait. Il a pu produire de beaux résultats à cer-
« tains égards, mais il a accumulé les ruines. Si vous voulez que
« l'agriculture devienne ainsi la propriété par actions de grandes
« sociétés anonymes qui emploient les procédés industriels, vous
« aurez peut-être des produits agricoles mais vous n'aurez plus la
« France des campagnes. » (1)

Certes, c'est bien là la marche naturelle de l'évolution économique accomplie par le commerce et l'industrie et qui emportera la production agricole — si on ne réagit pas à temps.

Voyons donc par quels moyens on pourra atténuer les effets désastreux qui, d'ordinaire, ont accompagné jusqu'à ce jour toutes les transformations économiques importantes, et même comment on pourra utiliser cette transformation, pour le meilleur profit de tous.

(*à suivre*). GUSTAVE ROUANET.

P. S. Le *Journal des Economistes* a souhaité la bienvenue à la *Revue socialiste*. Bien que je n'aie pas personnellement qualité pour remercier de sa courtoisie, au nom de la *Revue*, notre éminent confrère, je me plais cependant à le rappeler avant que de répondre au passage qui me concerne. Le dernier numéro du *Journal des Economistes* a relevé, en effet, quelques lignes de mon article sur la *Crise économique* dans des termes un peu vifs. J'en ai été d'autant plus surpris, que l'auteur du passage est M. de Molinari lui-même. N'eût été sa signature au bas, j'aurais cru que cette chronique avait été faite, Brelay dictant

---

(1) M. Rodat.

et Mangin écrivant, tant elle sort de façons de style habituelles au rédacteur en chef du *Journal des Économistes*. Que ceux de nos lecteurs qui ont eu déjà l'occasion de goûter le style toujours si modéré et si courtois de M. de Molinari, en jugent: « Quoique la *Revue socialiste* nous qualifie de « théologiens du Capitalisme, » dit-il, nous lui souhaitons volontier la bienvenue; seulement, nous lui ferons remarquer qu'on est tenu de respecter la vérité, même quand on a affaire à des théologiens. La *Revue socialiste* accuse le *Journal des Economistes* d'avoir mené la campagne contre les salaires, avec le concours de tous les « économistes orthodoxes » ce qui est une grosse calomnie et de plus... (*ici, le mot vif: quelque chose comme le superlatif de bêtise; je ne le reproduis pas pour ne pas nuire à la réputation d'atticisme* de M. de Molinari.) Les économistes orthodoxes savent fort bien, précisément parce qu'ils sont des économistes, qu'il ne dépend pas d'eux de faire baisser ou hausser le taux de salaires, pas plus que celui de l'intérêt ou des profits, ou bien encore, que le prix du coton, de la soie ou de la laine. » Suit un regret en fort bons termes de ne pas trouver les rédacteurs de la *Revue socialiste* à côté du *Journal des Economistes*, contre la surtaxe des céréales.

Tout d'abord, la citation de M. de Molinari est incomplète. J'ai accusé les économistes d'avoir fait campagne contre les salaires en donnant comme cause principale de la crise l'inflation exagérée des salaires.

Ce dernier fait est-il exact? Je ne recourrai pas, pour appuyer mon assertion, à la collection de l'*Economiste français*, que je ne confonds pas avec la Revue de M. de Molinari. Il me suffira, en effet d'ouvrir le *Journal des Economistes*.

Le 5 février 1884, M. Frédéric Passy donnait à la crise, comme une des causes déterminantes principales : « Les prétentions souvent irraisonnées et regrettables d'une partie de la population ouvrière, qui voudrait trop souvent acheter par trois ou quatre jours de travail le droit de se reposer le reste du temps. » — (*Journal des Economistes*, février 1884, p. 293).

« On sait que le prix élevé de la main-d'œuvre est une des causes qui placent notre industrie dans une situation fâcheuse sur les marchés étrangers. » — (Hubert Valleroux : Les Associations ouvrières et les faveurs officielles. *Journ. des Econ.*, septembre 1884, p. 348).

« La hausse des salaires est aussi, pour une grande part, dans cet affaiblissement de la production française. » — (L'Enquête parisienne et la Commission des 44, *Jour. des Econ.*, septembre 1884, p. 354).

Le Journal des Economistes a donc bien, sinon par la plume de son rédacteur en chef, au moins de quelques-uns de ses collaborateurs, imputé à la hausse des salaires la crise économique. Si je crois de telles

assertions, propagées par la presse, de nature à faire baisser le taux des salaires, je n'ai pas *calomnié* les économistes; ma « bonne foi » reste entière, M. de Molinari, je l'espère, du moins, voudra bien le reconnaître. — Reste à savoir si j'ai dit une bêtise. L'auteur de l'*Evolution économique au XIXe Siècle* n'admet point que les économistes puissent influencer les prix. M. de Molinari croit donc à « l'impuissance de la presse ? » Girardin, l'inventeur de cet aphorisme s'est chargé, par la façon dont il a joué du journalisme, depuis son extrême jeunesse jusqu'à sa mort, de répondre à cette boutade fantaisiste. Il y croyait, à la puissance de la presse, lui, l'inventeur des mines de Saint-Bérain. Et les économistes aussi ; M. de Molinari est sans doute le seul à écrire des articles et des chroniques remarquables sans leur attribuer aucun résultat ?

Si M. de Molinari consultait à ce propos son directeurdu *Journal des Débats*, celui-ci lui dirait à quoi servent les annonces de la quatrième page et même de la première ! Qu'il feuillete, par exemple, la collection de *l'Economiste français.* Dans chaque numéro est une chronique financière de la semaine, très longue et très détaillée ; quelque temps avant le Krach, on y chantait les louanges de M. Bontoux. M. de Molinari paraît l'ignorer ; mais tout cela est très chèrement payé ; non pas à titre gracieux, mais à titre de rémunération d'un service. Or quel service rendent aux financiers les chroniques financières ? Celui de faire hausser leurs titres, c'est-à-dire, leurs profits. Les profits peuvent donc être influés par les économistes, lorsque ceux-ci font campagne dans leurs discours, dans leurs articles pour le capital.

A moins queM. de Molinari n'ait voulu dire que les articles de ses confrères n'ont pas l'autorité des articles du rédacteur d'une maison de commerce ou d'une agence financière, je ne comprends pas en quoi le prix du coton ou de la force de travail (deux marchandises, n'est-ce pas ?) ne peuvent pas être affectés par les assertions inexactes, les fausses nouvelles, etc.

Eh bien ! je considère cette assertion des économistes : que la hausse des salaires ruine l'industrie française, comme une assertion de même nature que celle qui consisterait à préconiser les effet du guano sur le rendement, et à dire que les superphosphates ou autre engrais chimiqu sont nuisibles à l'agriculture. Je suis convaincu que le prix de ces dernières marchandises s'en ressentirait. M. de Molinari, non. Cela prouve que nous sommes d'un avis différent sur ce point, voilà tout — mais non que je me sois rendu coupable d'une grosse calomnie — et du reste.

G. R.

LES PROGRÈS DE L'AGIOTAGE

(*suite* (1).

VII

L'AGIOTAGE SOUS LA SECONDE RÉPUBLIQUE

« Il y a un point sous lequel la révolution de février doit être examinée : elle fut produite surtout par l'insurrection de l'ouvrier contre la dictature industrielle, contre l'exploitation de l'homme par l'homme, par le capital. »

Ainsi dit l'écrivain conservateur Capefigue.

L'économiste Paul Coq avançait dans le même esprit : « La révolution de 1848 n'eût-elle rendu que le service de faire ouvrir les yeux sur l'abîme creusé par l'usure et la haute banque, elle serait encore un bien. »

Tel fut, en effet, le caractère dominant de la révolution qui renversa l'orléanisme. Mais, grâce à l'insuffisance de la minorité du Gouvernement Provisoire, à la trahison de la majorité et à la longanimité des prolétaires, les bouchers Cavaignac et Lamoricière, l'un républicain bourgeois, l'autre royaliste clérical, purent, aux applaudissements d'une assemblée affolée de peur et de bêtise, rassurer tout à fait les capitalistes, massacrer les « vainqueurs de Février » et, selon l'énergique expression de Proudhon, « jeter les prolétaires à la voirie, » finalement ouvrir la voie à l'empire.

Les capitalistes n'avaient pas attendu ce moment pour s'insurger contre le prolétariat triomphant mais si mal représenté à l'Hôtel de Ville.

C'est M. de Rothschild, pourtant si prudent et si habile, qui donna le signal.

« Il se trouvait soumissionnaire d'un emprunt de 250 millions en rentes 3 0/0, prises par lui à 72 fr. 48 cent. En février, 85 millions environ avaient été versés et le soumissionnaire était libre de tout engagement jusqu'au 6 juillet. Mais, à partir de cette date, il devait, le 7 de chaque mois, verser au Tré-

(1) Voir le numéro 2 de la *Revue socialiste*, pages 100 à 124.

sor, 10 millions jusqu'à payement. Or il est certain que M. de Rothschild avait pu placer son emprunt avec un bénéfice de 7 à 8 0/0; cependant il ne craignit pas d'invoquer le cas de force majeure lorsque la rente baissa; il refusa catégoriquement de faire les versements ultérieurs et le déclara tout net à M. Goudchaux, dans des termes que l'on peut ainsi traduire :

— « Mon bon monsieur, quand, en novembre 1847, j'ai sou-
« missionné l'emprunt de 250 millions, j'espérais bien y ga-
« gner 100 millions; j'ai mal pris mes mesures, et, maintenant,
« je suis exposé à en perdre 60! Vous sentez bien que cela ne
« peut pas me convenir; par ainsi, vous pouvez aller vous
« promener, vous et votre emprunt; je ne paye plus! (A. Chi-
« rac : *Les Rois de la République*).

Les vassaux suivirent le royal exemple et la grève des capitalistes mit le peuple en quarantaine, suspendit la vie économique de la France. Une effroyable dégringolade de Bourse l'avait annoncé : D'un mois à l'autre, après la victoire des républicains et du prolétariat, le 5 0/0 tombait de 117,50 à 50,20 et le 3 0/0 de 75,20 à 32,50, soit 58 0/0 de baisse. Les actions de la Banque de France tombaient de 3,230 fr. à 950 fr.!

Pour avoir l'air de faire quelque chose, et aussi par crainte « du lion populaire » qui n'était pas encore « muselé », on ouvrit les *Ateliers nationaux*, qui furent une dérision et un piège. Il n'empêche qu'on avait eu soin, auparavant, de payer, par anticipation, un semestre de la rente et d'ajourner le remboursement des dépôts faits aux caisses d'épargne. Les financiers du gouvernement ne pouvaien pas insulter plus cavalièrement à la misère générale des producteurs et au caractère anticapitaliste de la révolution. L'impôt néfaste des 45 centimes combla la mesure, il ne manquait plus, pour la faire déborder, que de fermer les ateliers nationaux et de livrer le Paris ouvrier et socialiste au sinistre Cavaignac. Ce fut fait après quatre mois de République.

Les affamés se levèrent donc en disant, d'une voix assombrie par le dénument et le désespoir : *Du pain ou du plomb.* Ils eurent du plomb, des calomnies atroces, des tortures sans nom et la transportation en masse, sans jugement, car ainsi finirent les lamentables journées de Juin.

Du côté des barricades, fait à noter, s'étaient distingués particulièrement les nouveaux asservis de la grande industrie (1).

---

(1) « Telle fut la part ardente que prirent les ouvriers de la grande industrie à l'insurrection de *Juin*, que lorsque le parti de l'ordre triompha, il y

L'avènement de Bonaparte à la présidence rassura les boursiers; les titres cotés à la Bourse, affreusement bas, depuis Février, se relevèrent d'un bond comme après Waterloo, comme après tous les grands désastres de la patrie ou de la liberté : le 3 0/0 monta de 45 fr. à 86, soit 85 0/0 de hausse! Le 5 0/0, sous le coup d'une menace de conversion, monta néanmoins de 89 à 106 : 22 0/0 de hausse.

La liberté républicaine fut vaincue en même temps que la justice socialiste, bien que, comme le reconnaît un estimable publiciste (1) « seuls les socialistes avaient osé se prendre au « géant de l'agiotage, fouiller ses entrailles d'un ongle acéré « et se faire écraser au prix d'une vengeance suprême. L'é- « poque a prodigué la honte aux vaincus ; mais leur lutte n'en « est pas moins l'honneur de la France. Le géant un moment « abattu par le dégoût d'un peuple qui fait volontiers de son « gouvernement le bouc émissaire des péchés d'Israël, se re- « leva plus puissant que jamais. Les ennemis agissaient sans « ordre et sans discipline, leurs armes n'avaient ni la même « trempe ni la même longueur ; il les brisa toutes les unes « après les autres. »

Mais au moins, grâce à la protestation socialiste, la République eut l'honneur de tomber avec l'honnêteté publique, avec toutes les aspirations émancipatrices et humanitaires du XIXe siècle. C'était une promesse de résurrection.

VIII

L'ESSOR IMPÉRIAL.

Sous la deuxième République, sous la royauté de Juillet et même, dans une certaine mesure, sous la Restauration, la presse indépendante pouvait au moins démasquer et flétrir les manœuvres des agioteurs et faiseurs de tout poil. Mais Louis Bonaparte y mit bon ordre ; la liberté, étranglée, — comme et avec la République et le Socialisme, — les aventuriers financiers purent donner la main aux aventuriers politiques et opérer avec eux de concert, mêlant les opérations et les hommes.

Ce fut un touchant accord.

Pendant que les Bonaparte, les Morny, les Troplong, les Maupas, les Piétri, les Saint-Arnaud, les Lespinasse, les Granier de Cassagnac, les Fleury, les Canrobert, les Haussmann,

---

eut un si grand nombre d'ouvriers frappés de proscription, que presque tous les ateliers des compagnies furent désorganisés ; les mains habiles manquaient aux œuvres (Capefigue).

(1) D[r] Clavel : *Statique sociale.*

les Billault, les Baroche, les Rouher, etc., etc., s'acharnaient sur tout ce qui restait en France de dignité individuelle et de liberté politique, sans négliger, pour la plupart, les profits financiers, une pléiade capitaliste, non moins illustre, et dans laquelle nous trouvons les deux Pereire, les immuables Rothschild, le persistant Benoist d'Azy, digne représentant de ses durs et avides ancêtres, l'insurpassable Mirès, B. Fould, le financier-ministre, le créateur de la *Trésorerie générale*, en 1862; le duc romain de la Galliéra, Seillière, Thurneysen, flanqués des Boucaruc, des Prost, des Crémieu, des Millaud, des Calvet-Rogniat, des Gibiat, des Solacroup — dont la devise était de « faire rendre le plus de dividende possible aux colis homme et aux colis marchandise », dussent l'industrie et le commerce français en périr ; — les Talabot, les Sébille et autres Crochard, menaient la chasse aux écus contre les petits capitalistes français.

Ils pouvaient opérer à l'aise, le silence était complet, le vent tout à la reconstitution, — un moment gênée par la République, — de la *Bancocratie*. Le pouvoir n'était pas seulement sympathique à l'œuvre de haute finance; il en était complice. De 1853 à 1857, cette quatrième grande époque — et la plus grande — de la féodalité financière, on prorogea les monopoles de la Banque, des Chemins de fer, du Gaz, des Mines, des Omnibus. C'était déjà beaucoup, on fit plus : le principe des *Adjudications publiques* fut supprimé, remplacé par les *Concessions directes* ; cent compagnies éparses furent réunies, amalgamées, façonnées ; les industries les plus répulsives à la commandite furent mises en action et le travail libre, autonome, déclaré suspect (1).

La haute banque ainsi maîtresse, put tout remuer, tout bouleverser, tout accaparer : Comptoirs d'escompte, Assurances, Sociétés de crédit, Voies de communication, Métallurgie, Docks, Ports, Voiturage, Marine, Usines, Mines, Propriétés bâties, etc. Elle put couvrir le pays de commandites et de sociétés anonymes, inonder de son papier toutes les places du commerce européen, ruiner les gens par milliers, corrompre les consciences, asservir les travailleurs et rafler, par milliards s'entassant sur des milliards, les produits, attirés par elle, de l'épargne française.

Au nombre des victimes, le prolétariat, qu'on asservissait et exploitait de plus en plus (1) voyait s'ajouter la petite

(1) Georges Duchêne : *La Spéculation devant les tribunaux.*

(2) Il existe aujourd'hui deux millions de Français électeurs, éligibles nan-

bourgeoisie qu'on ruinait, conséquence inéluctable et, l'antagonisme des classes était poussé à son comble (1). Jamais rien de pareil ne s'était vu dans le monde financier.

Proudhon pouvait élever une voix vengeresse et s'écrier mélancoliquement, au milieu de ces hontes, de ce tourbillonnement de la corruption financière :

« L'improbité règne dans les mœurs, la piraterie dans les affaires. Sous l'apparence de transactions régulières et libres.... sévissent sans nul empêchement le charlatanisme, la corruption, l'infidélité, le chantage, l'escroquerie, la concussion, le vol....

« Sur cent individus enrichis pris au hasard, il n'y en a pas quatre de foncièrement honnêtes... Partout l'on ne voit que le parasitisme sans vergogne se gorgeant à la barbe du prolétariat confondu...

« Oh ! sachez-le, une fois, les faits et gestes de la Bourse ont fait table rase de l'honnêteté commerciale ! l'exagération arbitraire insultante des loyers, la mobilité des tarifs...... ont détruit le respect de la propriété, et ce qui est pire, l'amour du travail dans les cœurs.....

« On a parlé des crimes de la Terreur, des hontes du Directoire, de l'arbitraire de l'Empire, des corruptions de la Légitimité et de la Monarchie bourgeoise; comparez donc ces misères avec la dissolution d'une époque qui a pris pour décalogue la Bourse et ses œuvres ! » (PROUDHON : *Manuel du Spéculateur à la Bourse*).

En sa qualité de bonapartiste, M. Oscar de Vallée ne pouvait se permettre ce mâle langage, mais il jetait aussi le cri d'alarme, disant dans ses *Manieurs d'argent* :

« Comment veut-on maintenir le respect de la propriété, par exemple, dans l'âme de ceux qui vivent de leur travail, devant une fortune faite d'agiotage ? »

Paris, en effet, était devenu la capitale des jeux de Bourse du monde entier.

---

tis de leurs droits civils, civiques et politiques, pour lesquels il n'y a plus ni Code civil, ni Code de procédure, ni Code de commerce et auxquels on applique, en revanche un Code pénal inédit dont les pouvoirs publics ne soupçonnent même pas l'existence. (Georges Duchêne.)

(2) La scission entre la Bourgeoisie et le Prolétariat, de jour en jour plus apparente, et, on peut le dire irrévocable, nous en dit les causes fatales : Ce sont les abus qui accompagnent la production dans ses quatres facultés essentielles, le travail, le capital, l'échange et par dessus tout la spéculation (Proudhon).

Un gouvernement constitué, grâce à un crime, disait, en 1875, la *Gazette de Cologne* dans un article reproduit par le *Gaulois* et par le *Rappel*, et purement environné de créatures qui, auparavant, se trouvaient dans une situation financière des plus précaires, et dont le premier soin consistait à se délivrer de leurs créanciers, devait nécessairement ouvrir toute espèce de voies à tous les intrigants et au rebut de tous les gouvernements précédents.

Depuis le rétablissement de l'empire, la France s'était jetée dans les spéculations et dans les affaires de bourse avec une telle ardeur, qu'en 1866, il y eut comme une véritable fièvre. Le gouvernement impérial mit tout en œuvre pour entretenir cette surexcitation monétaire. Dans une période de dix-huit mois à peine, il jeta sur le marché financier de Paris des centaines de millions, par des emprunts déguisés sous le nom de rente à 4 1/2 et à 3 0/0. A la suite de ces mesures vinrent les emprunts départementaux ou ceux des communes, pour amortir les dépenses occasionnées par les travaux entrepris de tous les côtés, lesquels devaient avoir pour but soit l'utilité, soit des embellissements, ainsi que les emprunts contractés en vue de constructions de chemins de fer.

Les joueurs de Bourse nageaient dans leur élément. Le marché était chargé d'actions et de papiers de toutes sortes. Les fluctuations incessantes et soudaines qu'ils produisaient amenaient la ruine du public en même temps qu'elles enrichissaient les spéculateurs, qui étaient les faiseurs du gouvernement ou travaillaient sous sa protection. Aussi ces derniers étaient-ils toujours à même de connaître, avant le grand public, les moindres incidents diplomatiques, ainsi que les nouvelles les plus secrètes de la guerre. De sorte qu'ils s'empressaient d'exploiter ces avantages, et savaient bien en recueillir les effets sur les vastes champs des sociétés en commandite.

« Ces gens d'affaires utilisaient tous les moyens propres à leur procurer l'influence nécessaire, soit par l'intrigue, soit par la corruption pour obtenir ou des concessions de chemins de fer, ou d'autres privilèges pouvant être utilisés à la Bourse. C'est de cette façon que tous les représentants de l'empire spéculèrent en France pendant dix-huit ans, depuis Louis Bonaparte jusqu'au faiseur le plus infime, soit directement soit indirectement, en se servant de valeurs réelles ou simulées. Tant que cela était possible, ces agioteurs officiels et officieux, et ces pirates du deuxième Empire, lorsque leurs manœuvres et leurs escroqueries venaient par hasard à être portées

devant un tribunal, savaient fort bien se servir de la protection du gouvernement. Depuis le 2 décembre, le gouvernement s'était appliqué à remplir les siéges de la justice de créatures qui, dans leurs jugements, n'appliquaient pas le droit mais uniquement la volonté d'un ministre de la justice tel que Rouher ou Baroche. » (*Gazette de Cologne*).

Pendant que le gouvernement opérait ainsi sans vergogne avec les hommes de Bourse;

Que, par le seul fait de la prorogation de la Banque de France, il gratifiait les agioteurs d'une plus value de 205 millions, dans les 24 heures;

Qu'il livrait les quarante-deux Compagnies de chemins de fer avec un outillage en pleine croissance de 7 milliards déjà, à six petits groupes de hauts faiseurs;

Qu'il favorisait les *syndicats* pour les râfles en grand;

Qu'il haussmannisait Paris, au profit des spécutateurs et pour enrichir ses créatures;

Qu'il substituait au régime des *Adjudications* le régime de *Concessions*;

Qu'il terrorisait le prolétariat, dès que, par la grève, il demandait à être moins opprimé, moins exploité;

Pendant ce temps les financiers se surpassaient en tours et en coups de filets de toutes sortes. Nous jugerons de l'œuvre du menu fretin par celle des chefs.

Les Pereire fondaient le *Crédit Mobilier*, justement appelé par Berryer « la plus grande maison de jeu de l'Europe » puisque, avec un capital de 60 millions, les fondateurs en râflaient 218 à l'épargne française. Mirès fondait, au capital de 50 millions, la *Caisse générale des chemins de fer*, non moins célèbre. Venait ensuite la *Caisse Centrale de l'Industrie* et autres institutions aux destinations aussi honnêtes. Puis, s'agençaient des syndicats de gros faiseurs et insatiables preneurs qui, de temps à autre, *escomptaient*, c'est-à-dire jouaient contre le public avec l'argent que celui-ci leur avait confié et qu'ils ne lui rendaient pas en cas de catastrophe: il s'agissait de ne rien laisser à la plèbe agioteuse — que nous ne plaindrons pas trop, si vous le voulez bien. — D'ailleurs, les faiseurs ne mettaient-ils pas, à sa disposition, en vingtuplant leur valeur, il est vrai, les actions de toutes les entreprises qu'ils avaient sous la main et celles qu'ils créaient en entreprenant les chemins de fer du monde entier? Elle eût été bien ingrate de se plaindre; la seule victime innocente était le peuple travailleur.

IX. — LA COUPE DÉBORDE.

Les choses en vinrent au point qu'en 1856, malgré le bâillonnement et la complicité de la presse, un long cri d'indignation et de dégoût retentit d'un bout à l'autre de la France. Bonaparte et les siens sentirent le péril, on permit aux tribunaux de punir les moins adroits des voleurs. En 1856-57 quarante sociétés avait dû rendre compte de leurs pirateries toujours légèrement punies d'ailleurs. Thémis n'aimant pas à se brouiller avec Mercure, surtout quand celui-ci est le protégé de Jupiter. Cependant, en cette circonstance, Mercure s'était roulé dans de telles fanges que l'Olympe impérial dut se résigner à un désaveu public — qu'un sourire intime et d'autres complaisances devaient racheter, sans trop tarder.

Donc, Napoléon III prit la plume en personne et félicita Ponsard à l'occasion de sa comédie *la Bourse*, représentée à l'Odéon (juin 1856) (1). Il exprima ensuite par écrit sa reconnaissance à M. Oscar de Vallée, avocat général près la cour impériale de Paris, pour son ouvrage intitulé : *Les Manieurs d'argent*, et déclara que le gouvernement n'autoriserait plus de nouvelles entreprises. Les lettres de Billlaut, de Saint-Arnaud, de Pietri et de l'empereur parurent dans le *Moniteur*. Les spéculateurs et les malins en rirent. Ils savaient bien à quoi s'en tenir.

Ils répondirent à ces notes et à ces lettres publiques par un redoublement d'activité dans leurs spéculations, et formèrent

---

(1) On y disait aux Gogos :

« La Bourse ! mais ce sphinx vers qui tu te fourvoies,
Pour un Œdipe heureux dévore mille proies ».

Un paysan s'y plaignait du drainage des capitaux :

« Messieurs, ces beaux projets qui vous semblent plaisants,
Ne nous arrangent pas, nous autres paysans,
Tout l'argent va chez vous et les propriétaires
N'en peuvent plus trouver pour cultiver leurs terres.
Par exemple voulant dessécher un marais,
Je cherchais un emprunt même à gros intérêts
Ah ! oui, le capital à nos champs infidèle
S'envole vers la Bourse où la prime l'appelle
Et chez les étrangers fait pleuvoir des milliards
Sans qu'il en tombe un sou parmi nos campagnards »

Ce n'était pas très méchant. Néanmoins, comme cela aurait pu donner à réfléchir, on fit tomber la pièce.

de nouvelles sociétés en commandite, sans l'autorisation du gouvernement.

Tous ces messieurs savaient fort bien, encore une fois, que, malgré notes ministérielles et lettres impériales, ils seraient fortement soutenus par la logique même du gouvernement. En effet, ce dernier, en organisant des machines financières aussi puissantes que celle du *Crédit mobilier*, avait naturellement pris l'obligation de leur fournir les éléments nécessaires à leurs opérations :

« Vraiment, n'était-il pas risible de voir des individus comme Morny, Saint-Arnaud, Rouher, Billlaut, Pietri, rédiger des circulaires contre des institutions dont chacun savait à Paris qu'ils étaient les membres secrets, et quand ce n'était un mystère pour personne qu'ils conservaient pour eux seuls les nouvelles télégraphiques qui leur étaient parvenues, jusqu'à ce qu'ils en eussent profité, par la vente ou l'achat de leurs propres actions ou papiers ? Pourquoi donc, en effet, les âpres faiseurs et les spéculateurs se seraient-ils inquiétés le moins du monde de l'opinion publique ! Ne savaient-ils pas que les spéculateurs principaux et les premiers agioteurs de l'empire étaient le duc de Morny ; le démolisseur et reconstructeur de Paris, Haussmann, qui vendait le matin à la municipalité la rue qu'il s'agissait de jeter à bas, rue achetée le jour même pour son propre compte, par un de ses agents ? » (*Gazette de Cologne*).

Qui ne savait, continue le même journal, que les plus grands coupables étaient ceux qui avaient écrit ces lettres morales à Ponsard, à Oscar de Vallée, et qui, pendant que le papier était encore frais de leur encre menteuse, partageaient et mettaient dans leurs poches les millions dérobés à la fortune publique et à celle de l'Etat ?

Depuis longtemps on n'ignorait pas à Paris que le véritable mobile de l'expédition du Mexique n'avait été qu'une spéculation d'argent entre Morny, Jecker et l'empereur des Français. Lorsque Mirès se trouva en danger de n'être pas acquitté par la cour de Douai, à cause de spéculations faites au moyen de fausses valeurs, il écrivit à un familier des Tuileries que, dans le cas où il serait condamné, il publierait la liste des personnes de la famille impériale et des grands dignitaires de l'empire qui avaient honoré sa maison de banque de souscriptions d'actions en faveur de la Société en commandite qui était le sujet des poursuites exercées contre lui. Les agents de Pietri, ajoutait-il, n'avaient nullement besoin de se

donner la peine de chercher cette liste, car il l'avait depuis longtemps à Londres en lieu sûr, avec les lettres originales de ses associés secrets.

Il va de soi que Mirès, sur des menaces aussi dangereuses, fut acquitté par la cour de Douai (1).

---

(1) Voici l'histoire de ce personnage : « En 1848, Mirès n'était qu'un journaliste de troisième ou de quatrième ordre ; dix ans après, il était devenu le chef d'une maison de banque qui faisait concurrence à celle de Rothschild ; le chef d'une caisse de chemins de fer fondée au capital de 50 millions, le banquier de tous les petits rentiers de Paris, le concessionnaire des chemins de fer romains, des chemins de fer de Pampelune et de Sarragosse, le propriétaire des mines de charbons à Partes et Senéchas, de hauts-fourneaux et de fonderies dans les environs de Marseille, le propriétaire du gaz à Marseille. Mirès fut le négociateur de l'emprunt espagnol au capital de 800 millions de réaux et celui de l'emprunt turc. Le capital qu'il avait versé dans ces deux entreprises fut fixé à 700 milllions de francs. Dans les salons de son hôtel se pressaient toute la haute et toute la basse société du second empire. Les maréchaux, les généraux, les ministres, les magistrats, les préfets de la Seine et de police, les sénateurs, les banquiers et les spéculateurs; tous les financiers, grands et petits, tous les journalistes les plus bonapartistes, les écrivains payés, les reporters, etc.

« Et comment le petit journaliste Mirès se procura-t-il ces richesses ? Comment arriva-t-il à cette position dans le monde financier de Paris ? Uniquement parce que, plus que les autres, il s'appuya sur l'influence et le concours de la politique, et se servit de la politique plus que tout autre et d'une façon plus habile. Il devint le propriétaire de deux feuilles gouvernementales, le *Constitutionnel* et le *Pays*, et, par suite, le chef des écrivains payés les plus dépourvus de sens moral, les plus impudents, les plus misérables de l'empire ; il devint l'associé ostensible des sénateurs et des députés les plus bonapartistes qui lui prêtèrent leur nom et leur crédit, qui devinrent les membres de son conseil d'administration, ses co-intéressés ; il fit de sa fille une duchesse de Polignac ; il fut l'associé réel de Morny et consorts, qui le soutinrent jusqu'à ce que les affaires fussent passées à jour, jusqu'à ce que les accusations les plus graves contre les escroqueries et les manœuvres frauduleuses fussent dans la bouche de tout le monde, et provoquassent les scandales financiers révélés au conseil d'État et à la Chambre.

« Jules Favre fut même obligé de déclarer publiquement devant le Corps législatif que la justice connaissait les manœuvres du chef des agioteurs de l'empire, qu'elle en avait les preuves en main; que, malgré les influences de hauts personnages qui, parce qu'ils étaient intéressés dans ces manœuvres et entreprises déloyales, avaient jusqu'alors entravé la marche de la justice, elle ferait son devoir. Alors, Morny, Fleury et consorts abandonnèrent leur favori Mirès. Le grand financier fut arrêté, ses livres furent examinés, l'instruction fut commencée. Alors, la banqueroute de la maison Mirès et Compagnie devint un fait accompli. Le passif ne s'éleva pas à moins de 350 millions, pendant que l'actif n'arrivait pas à 80 millions. D'ailleurs, le procès

Où Mirès avait été pris, d'autres devaient rester. Les procès financiers continuèrent. Lisez ce calendrier de l'auteur de la *Spéculation devant les Tribunaux* et de *l'Empire Industriel* :

« 1858, juillet, le *Cheptel*, escroqueries, abus de confiance ; — Les *Mines d'Aix-la-Chapelle* : escroqueries, abus de confiance. — 24 août, *Union des gaz et verreries de France* : abus de confiance, banqueroute simple. — 14 septembre, *Caisse d'escompte* : escroqueries, abus de confiance. — 27 octobre, *Société préservatrice des pertes commerciales* : escroqueries, abus de confiance, banqueroute simple.

« 1859, janvier, février, *Compagnie française de navigation à vapeur de roulage et de Messageries* : banqueroute simple. — 1er et 8 février, *Union Foncière* : escroquerie. — 16 fév., *Petites Voitures*. — 13 avril, Affaire la Bonninière de Beaumont Vassy et affaire Sébille. — 13 mai; affaire Boucaruc. — 23 juin, procès des coulissiers. — 7 juillet, : *Compagnie générale des compteurs à gaz*, manœuvres de bourse, hausse factice, escroqueries, abus de confiance. — 6 septembre, la *Vigilante*, escroqueries, abus de confiance, destruction de registre, usure habituelle — 28 décembre, *Monaco* : exagération de l'apport des fondateurs, manœuvres de bourse. Mines de Rosdorff, Heilberg, Sarrebrück et Marienthal : escroqueries, émissions d'action au porteurs avant libération, simulation de souscription. — 27 décembre, agent de change Giblain (1) : dix-huit cents faux.

« 1860, 27 janvier, procès de Giblain. — 18 avril, jeu de bourse, par l'agent de change Sauvage : destitution. — Mai, Colomieux, agent de change à Toulouse ; faux, usage de pièces fausses, 6 ans de réclusion. — 4 mai, chemin de fer de Nassau : escroquerie, abus de confiance, banqueroute simple. — 10 mai, *Mines d'Asphaltes et de bitumes de Bastennes* : escroqueries, abus de confiance, banqueroute simple. 1er août, agent de change Fécamp : escroqueries, abus de confiance. — 1 et 6 décembre, *Comptoir général de l'Universelle* banqueroute simple et abus de confiance.

---

eut lieu d'une façon vraiment gracieuse pour Mirès. Il ne fit que du scandale en révélant les spéculations faites au moyen de fausses valeurs avec l'aide et la protection des grands dignitaires du second empire. En définitive, il ne fit que disparaître du ciel financier du second empire, des millions en poche ». (*Gazette de Cologne, 1874*).

(1) Un sieur Giblain, agent de change, est accusé de 1800 détournements,

« Les années 1861 et 1862 sont remplies par les débats devant toutes les juridictions possibles de l'affaire Mirès, accompagnées d'autres accusations d'escroqueries et d'abus de confiance.

« Depuis nous avons eu la fusion des *Docks et Ports de Marseille*, des *Ports de Brest*, la faillite de la papeterie d'Essonnes, etc., etc.

« Le public ne se doute ni de l'horreur, ni de la grandeur de ces désastres dont nombre d'auteurs ont reparu plus effrontés que jamais, soit à Paris, soit en province, soit à l'étranger (1). »

X. — CONTINUATION DES EXPLOITS FINANCIERS.

De 1866 à 1868, les juges se lassèrent quelquefois de juger ; mais les pirates ne se lassèrent pas de pirater.

Voulez-vous maintenant connaître avec plus de détail les mœurs financières ? consultez encore le même auteur et il vous dira :

« Les fraudes inventées par la féodalité financière sont telles que jamais l'imagination des romanciers et les prévisions des législateurs ne sont allées jusque-là.

« Il a bien paru, depuis dix ans, une vingtaine de comédies et le double de romans sur les brigandages de la spéculation, aucune œuvre ne s'est élevée à la hauteur de la réalité.

« En police correctionnelle, les magistrats se sont trouvés désarmés plus d'une fois, parce que la loi n'avait pu prévoir des actes aussi révoltants que ceux dont les débats leur apportaient la révélation :

« Dix-huit cents faux relevés sur les livres d'un agent de change.

« Fabrication d'une approbation ministérielle apportée aux actionnaires par un escroc déguisé en général de division.

« Mises en actions de terrains qui n'existent pas.

« Dix millions de détournements sur une affaire de 40 millions.

« Assemblée d'actionnaires composée en majorité de claqueurs étrangers à l'entreprise.

« Mines de houilles et de fer, du coût de 500,000 fr., apportées en société par les fondateurs pour le prix de 13 millions.

« Dividendes distribués, sur le capital, dans des proportions de plus de cent millions en moins de vingt exercices.

---

autant de faux. On l'acquitte parce qu'il résulte des débats qu'il aurait fallu poursuivre toute *l'honorable* corporation des agents de change. (Proudhon).

(1) Georges Duchêne, 1866.

« Dédoublement d'action mettant à la charge de l'amortissement vingt et quarante millions qui n'ont jamais été versés.

« Transports et déblais de matériaux d'un chemin de fer en construction, imputés en recette et produit du trafic.

« Escompte immédiat de valeurs surfaites, de fonds qui n'existent pas et d'entreprises qui ne doivent réaliser les plus-values promises qu'en quatre-vingt-dix-neuf ans, à supposer qu'elles laissent les plus-values.

« Pillage des caisses, violations des dépôts, virements de comptes imputant aux frais d'établissement les dépenses d'exploitation, en vue de grossir le dividende de l'année et de pousser à la hausse sur les actions, juste au moment où les écumeurs ont décidé de vendre.

« Dissimulation par un fondateur de commandite, de 6,000 parts réservataires contre 4.000 qu'il avoue (Georges Duchêne).

Pour mieux faire comprendre de quoi il s'agissait alors, aux beaux jours de l'alliance dorée entre aventuriers politiques et aventuriers financiers, nous résumerons l'histoire de la *Fusion des Petites Voitures*.

Avant 1855, l'industrie des voitures de place de Paris était très morcelée. Beaucoup de cochers conduisaient des équipages leur appartenant en propre ; quant aux entrepreneurs, leur nombre était fort élévé et il était rare d'en voir possesseurs de plus de trente équipages.

Cette industrie était soumise à l'autorisation de la préfecture de police, qui avait limité les numéros. Le transfert de l'autorisation et des numéros avait, par la suite, constitué pour les cochers entrepreneurs autorisés une charge vénale, comme les charges d'avoué, de notaire, etc. Le prix de ces numéros variait de 5 à 7,000 francs. La valeur de l'équipage, chevaux et voitures, pouvait s'évaluer à 2,000 fr., soit environ une mise de fonds de 8 à 9,000 fr., indispensable pour exercer à Paris l'industrie de cette spécialité de transports, accessibles, comme on le voit, à toute une catégorie de citoyens qui ne sauraient l'exercer aujourd'hui qu'à titre de salariés, d'employés.

Les choses allaient ainsi, quand, en 1855, on annonça dans la presse que l'administration désirait grouper en une seule société d'exploitation l'industrie des voitures de place, disséminées jusque-là. Aussitôt, des demandes de concessions affluèrent dans les bureaux de M. Piétri, alors préfet de police.

Mais l'administration avait déjà fait son choix, une compagnie de privilégiés s'était constituée à l'avance en sous main, composée de MM. Barbier, Sainte-Marie, Barry, Lecomte, Lhuil-

lier, d'Auriol, Faillard, Gibiat, Calvet-Rogniat, Arnoux, Crémieu, etc.

Comme toutes les autres entreprises de ce genre, l'affaire fut présentée sous couleur d'utilité publique. Les journaux sans distinction de nuance, aussi bien les journaux d'opposition que les journaux officiels, énumérèrent avec enthousiasme les bénéfices que tout le monde, public et cochers, retireraient de la fusion. Aux propriétaires des voitures, on rachetait leurs équipages qu'on leur soldait par un montant d'action équivalant, de sorte qu'ils continuaient à exercer, sous forme d'associés, comme actionnaires, l'industrie dont tout le matériel d'exploitation se centralisait, d'où devait résulter une notable économie de frais de main-d'œuvre, de loyer, de direction, etc.

Cette économie serait même assez grande pour permettre d'en faire bénéficier le public qui jouissait d'un service de voitures mieux organisé et moins coûteux.

En outre la société, se constituant au capital de vingt millions, divisait le capital par actions de 100 fr. C'était la « démocratisation de la finance »; un refuge ouvert aux petites économies, sans emploi jusque-là, et d'un placement difficile, la plupart des actions émises par les autres sociétés financières étant de 500 fr.

Ainsi prônée par toute la presse, placée sous le patronage avoué du gouvernement, le public ne pouvait manquer d'accueillir avec faveur une telle entreprise. Les cochers cependant hésitaient. Des entrepreneurs de voitures, propriétaires de cinq ou six équipages, refusaient de « fusionner » et voulaient continuer à exercer comme par le passé, avec leurs seules ressources, à leurs risques et périls. L'administration y met bon ordre. Désormais toute autorisation nouvelle fut refusée, tout transfert d'autorisation nouvelle fut refusé de même. Force fut d'en passer par les conditions de la nouvelle compagnie.

Les actions émises d'abord à 100 fr. montèrent jusqu'à 220. Le capital primitif de 20,000,000 fut porté à quarante, et la seconde émission fut aussi rapidement couverte que la première. Puis, baisse effroyable ; les actions retournèrent au pair, descendirent à 25 fr. Les anciens cochers furent ruinés ; leur industrie confisquée et échangée contre l'action « cette nouvelle forme démocratique de la propriété » fut à jamais perdue pour eux, emportée pàr le tourbillon de la baisse. Comment une telle catastrophe s'était-elle produite ?

L'affaire fit grand bruit. Elle tint plusieurs audiences à la ur d'assises; des aveux précieux s'y produisirent. Nous de-

vons en rapporter queluqes-uns, ils sont caractéristiques car ils mettent à jour tout un côté du mécanisme financier.

Il y avait à Paris, quand la compagnie se fonda, 878 voitures qui, à 8,000 fr. environ, l'équipage, y compris l'achat du privilège, de 7,000 fr. environ, constituaient un matériel de la valeur de 7,000,000. Pour racheter ce matériel de 7,000,000, la compagnie émit 200,000 actions à 100 fr. — *Vingt millions!* — Puis doublant son capital, elle le porta à quarante millions, *sextuplant* ainsi la valeur du matériel d'exploitation, sans augmenter le matériel lui-même, de sorte que les cochers qui avait cédé pour 8,000 fr. leur équipage à la nouvelle compagnie, recevaient en paiement de celle-ci un titre d'action qui ne représentait que la sixième partie du matériel cédé.

Quant à l'épargne, qui devait trouver là un refuge assuré, elle s'y jeta naturellement ; mais elle dût, comme les cochers du reste, payer une prime énorme qui ne fut pas, en moyenne, moindre de 100 fr. par action, de sorte qu'elle paya deux cents francs des actions de 100 fr. garanties par un matériel de 15 francs.

Où passa la différence?

Les débats nous en disent quelque chose. On avait pensé qu'il fallait *encourager* les journalistes, « disait un des administrateurs devant la cour d'assises, et les journaux reçurent une certaine quantité d'actions libérées. »

Ça c'est la goutte d'eau dans l'Océan du vol, continuons :

En outre, les *membres du Conseil d'administration étaient fournisseurs du dit Conseil.* M. Caillard, administrateur, vendait à ses collègues des bois à 30 francs le décistère. La compagnie ne pouvait s'en servir et les revendait au chemin de fer du Nord à 13 francs.

Pour l'entretien des fiacres, M. Langlais, constructeur offrait à le prendre à sa charge au prix de 2fr. 15 c. par jour. Le conseil d'administration l'adjugeait à Massinot au prix de 3,60. — « C'est une chose fâcheuse, disait débonnairement le président de la correctionnelle, que l'acheteur et le vendeur soit la même personne. » Langlais déclarait qu'à 2 fr. 15, il pouvait gagner 300,000 francs par an. Combien donc gagna le compère Massinot?

M. Crémieu, pour gagner cinquante centimes de plus, diminuait du tiers la ration des chevaux qui en mouraient. Le financier se vanta cyniquement de la chose devant le tribunal. Pour ces loups-cerviers, exténuer, opprimer, exploiter les hommes et torturer les animaux, sont œuvres pies, tant ils soupçonnent peu ce que peuvent être l'honnêté et le sens mo-

ral, tant la bonté leur est aussi étrangère que la probité, ce qui n'a rien d'étonnant, les deux allant ensemble (1).

Mais direz-vous, pourquoi les assemblées générales ne protestaient-elles pas contre ce gaspillage ? Depuis quand les assemblées d'actionnaires ont-elles fait autre chose qu'enregistrer les actes des administrateurs ? répondrons-nous. Les assemblées *votaient*, et quand un actionnaire grincheux réclamait un examen approfondi, on le mettait à la porte purement et simplement.

Au reste, les honnêtes administrateurs *reconnaissaient avoir bénéficié dans leur gestion de deux millions environ.* Le procureur impérial démontra que *ce bénéfice s'élevait à dix millions au moins.*

Résultat de ces hauts faits ploutocratiques : Les cochers perdirent leurs voitures et le public son argent et le monopole fut consolidé. De plus, les tarifs, qui devaient diminuer, furent augmentés de 25 0/0 ; mais Calvet-Rogniat, les Caillard, Crémieu, Gibiat, d'Auriol et autres habiles avaient gagné des monceaux d'or.

Et telle est la moralité de ce récit.

Voilà quels étaient les gens qui avaient reçu du gouvernement impérial (je ne parle que de l'argent des contribuables, versé directement, pas des faveurs) :

Un milliard et demi pour les chemins de fer, sans parler de l'assurance de l'amortissement de 4 milliards d'emprunt et de la garantie de 180 millions d'intérêts annuels.

10 millions pour le Crédit foncier.

20 millions par an pour paquebots transatlantiques et pour messageries impériales ; 50 millions pour la grande industrie, etc , etc.

On comprend que, se sentant ainsi protégés, les agioteurs aient mis littéralement la France au pillage.

Voici du reste un petit tableau emprunté a Georges Duchêne plus éloquent que des milliers de pages, mêmes écrites par Proudhon :

---

(1) Rappelons ici que cette cruauté envers les bêtes, corolaire de la spoliation des travailleurs et du rançonnement public, est toujours en honneur parmi les squales voraces des Compagnies financèries. Celà au point que lors de la grande grève de 1878 les cochers, peu tendres cependant, demandèrent assai que leurs chevaux fussent moins exténués, moins affamés. « Le cœur saigne à leurs conducteurs, disait le délégué Moritz de voir ces pauvres bêtes, à bout de forces, toujours affamées, toujours rendues, ne marcher que sous les coups de fouets jusqu'au jour ou elles tombent sur la voie publique pour ne plus se relever. »

VALEURS	PLUS HAUT COURS depuis 1852	COURS AU 31 DÉCEMBRE 1867	DIFFÉRENCE par TITRE	NOMBRE de TITRES	PERTE TOTALE
VALEURS FRANÇAISES					
Trois pour cent.	86 »	68 45	17 55		1,700,000,000
Quatre et demi.	107 »	99 25	7 75		60,000,000
Quatre pour cent.	100 »	90 »	10 »		1,200,000
Département de la Seinc.	235 »	233 50	1 50	254,682	382,000
Ville de Paris (1852).	1,410 »	1,210 »	200 »	50,000	10.000.000
— (1855-60).	500 »	461 25	38 76	437,618	17,000,000
Banque de France.	4,600 »	3,120 »	1,480 »	182.500	270,000,000
Comptoir d'escompte (anc.).	810 »	642 50	167 50	80,000	13,400,000
Crédit foncier.	1,760 »	1,340 »	420 »	120,000	50,400,000
— agricole.	760 »	620 »	140 »	40,000	5,600,000
Foncier colonial.	520 »	470 »	50 »	24,000	1,200,000
Crédit industriel.	720 »	620 »	100 »	120,000	12,000.000
Société des dépôts.	580 »	535 25	54 »	120,000	6,570,000
— générale.	670 »	505 »	165 »	240,000	39,000,000
S.-Comptoir de commerce.	520 »	406 »	114 »	40,000	5,560,000
Mobilier (actions anciennes).	1,982 50	162 50	820 »	120,000	218,400,000
— (actions nouvelles).	700 »	162 »	1,538 »	120.000	64,560,000
Société immobilière.	700 »	75 »	625 »	160,600	100,000,000
Société transatlantique.	690 »	276 »	420 »	80,000	33,000,000
Gaz de Paris.	1,500 »	1,442 »	58 »	189,000	10,000.000
Omnibus de Paris.	1,100 »	980 »	120 »	34,007	4,000,000
Petites voitures (actions de 500 fr.).	1,025 »	195 »	830 »	85,000	70,000,000
Messageries impériales.	1,550 »	723 »	82 »	110,000	90,000,000
Canal de Suez,	530 »	275 »	255 »	400,000	102,000,000
Caisse des chemins de fer.	900 »	36 »	864 »	100.000	86,000,000
Compagnie des eaux.	390 »	340 »	50 »	80,000	4,000,000
Magasins génér. de Paris.	746 »	577 »	163 »	50.000	8,150,000
Chemins et docks St-Ouen.	570 »	103 »	467 »	20,000	9,340,000
Docks de Marseille.	800 »	280 »	520 »	80,000	41,600,000
Charente (Chemins de fer).	500 »	340 »	160 »	50,000	8,000,000
Est.	1,060 »	535 »	525 »	584,000	306,600,000
Lyon.	1,850 »	865 »	985 »	800,000	788,000,000
Midi.	896 »	548 »	348 »	250,000	87,000,000
Nord.	1,175 »	1,160 »	15 »	525,000	3,875,000
Orléans.	1,575 »	856 »	719 »	600,000	431,400,000
Ouest.	990 »	550 »	440 »	300,000	132,000,000
TOTAL DES VALEURS FRANÇAISES. . . .					4,702,657,000
VALEURS ÉTRANGÈRES					
Cinq pour cent italien.	76 »	44 55	31 45		1,132,200,000
Obligations mexicaines.	353 »	123 »	230 »	855,000	196,000,000
Crédit néerlandais.	540 »	285 »	255 »	80,000	20,400,000
Banque des Pays-Bas.	640 »	485 »	155 »	40,000	6,200,000
Mobilier espagnol (ancien).	900 »	175 »	725 »	120,000	87,000,000
— (nouveau).	500 »	175 »	325 »	120,000	40,000,000
Chemins autrichiens.	957 »	504 »	453 »	400,000	181,200,000
Nord d'Espagne.	567 »	65 »	502 »	200,000	100,400,000
Cordoue-Séville.	265 »	97 »	168 »	36,000	6,000,000
Séville-Xérès.	550 »	20 »	530 »	140,000	74,420,000
Madrid-Saragosse.	670 »	83 »	587 »	240,000	140,880,000
Pampelune-Saragosse.	505 »	40 »	465 »	55,000	25,775,000
Portugais.	352 »	64 »	465 »	70,000	32,760,000
Victor-Emmanuel.	695 »	40 »	655 »	200,000	131,000,000
Romains.	580 »	50 »	530 »	170,000	90,100,000
Sud-Autrichien-Lombard.	675 »	340 »	335 »	750,000	251,250 000
Guillaume-Luxembourg.	415 »	96 »	319 »	50,000	15,950,000
TOTAL DES VALEURS ÉTRANGÈRES. . . .					2,531,965,000
VALEURS FRANÇAISES. . . .					4,792,657,000
ENSEMBLE. . . .					7,324,222,000

Plus de sept milliards? Et ce chiffre serait double ou triple, si nous faisions entrer en ligne de compte les fluctuations et les aliénations multipliées des valeurs sus nommés, ainsi que la prélibation des soixante agents de change évaluée par Proudhon à 80 millions par an ; les produits de la *cagnotte* des mêmes agents de change montant à cent millions peut-être. Enfin que serait-ce si nous essayions d'additionner les prélibations et pilleries des insatiables coulissiers, et l'immense *ratelage* du *Krach* du 6 juillet 1866?

Mais tenons-nous-en à *sept milliards et demi.* C'est déjà suffisant. Quels sont maintenant les principaux bénéficiaires? Deux centaines d'hommes. Quels sont les plus responsables de ces razzias colossales. Il est facile de le dire.

La concentration féodale de la haute finance marcha à pas de géant à partir de 1852. Par exemple, de fusions en fusions, les 42 compagnies primitives du premier et deuxième réseau se fondirent, nous l'avons déjà dit, en six, de sorte qu'un outillage de 8 à 10 milliards et toute la circulation de la France, hommes et colis, fut livrée à *cent trente-six feudataires du coffre-fort.* Encore devons-nous dire que ces feudataires ne se contentaient pas de si peu : ils cumulaient encore dans cette effroyable accumulation.

Ab uno disce omnes, citons le cas de M. Pereire :

Ce grand homme administrait dix-neuf compagnies, savoir :

NOM DES SOCIÉTÉS	CATIONS	EMPRUNTS	TOTAL
Crédit mobilier.	60 millions	Mémoire	60 millions
Crédit foncier.	60 —	400 millions	460 —
Crédit agricole.	20 —		20 —
Crédit mobilier espagnol.	120 —		120 —
Banque ottomane.	67 1/2 —		67 1/2 —
S.-Comptoir des ch. de fer.	6 —		6 —
Chemins de fer Est.	292 —	500 —	792 —
— Ouest.	150 —	450 —	600 —
— Midi.	125 —	350 —	475 —
— autrich.	200 —	250 —	450 —
— nord Esp.	100 —	120 —	220 —
— ouest suisse.	40 —	37 —	77 —
Compagnie transatlantique.	40 —	16 —	56 —
Entrepôt et Magasins gén. de Paris.	12 1/2 —		12 1/2 —
Compagnie immobilière.	24 —	48 —	72 —
Gaz parisien.	84 —	24 —	108 —
		TOTAL. . . .	3 milliards 704 mil.

« A côté de M. Emile Pereire, ajoute G. Duchêne, son frère, Isaac, réunissaient douze places d'administrateurs, son neveu

Eugène, déjà neuf; la famille Pereire est, de plus, alliée aux Thurneyssen ; de telle sorte que de frère à neveu et à gendre, le clan Pereire-Thurneyssen avait la main dans une cinquantaine de compagnies et sur près de *cinq milliards ?*

D'autres feudataires agissaient de même. On en vint là, qu'après 1863, toute la haute finance : banques, sociétés, chemins de fer, paquebots, grandes usines, grandes métallurgies, gaz, etc., en tout plus de *cinquante milliards* se trouvaient entre les mains de *cent quatre-vingt-trois individus!!!*

Tels furent les progrès de la féodalité financière sous le second empire.

Et il y a des gens qui poussent les hauts cris, quand on combat cette ploutocratie ; qui nient l'existence d'une féodalité financière! Nieront-ils aussi que de telles concentrations capitalistes soient le fleau de la société moderne, la pompe aspirante de l'épargne et la meule qui broie le prolétariat ? Trouveront-ils encore exagérées ces lignes de Proudhon :

La puissance nouvelle, la féodalité boursière a tout envahi, tout remplacé; elle seule a le privilège de soulever les passions, d'exciter l'enthousiasme et la haine, de faire battre les cœurs, de révéler la vie. C'est pour elle que l'Eglise prie (!) que le peuple travaille et sue, que le soleil éclaire, que les moissons mûrissent, que tout pousse et fructifie.

Son esprit envahit l'Europe entière. De toutes parts surgissent des crédits mobiliers, des coalitions de banquiers, des fusions, des agglomérations de capitaux et d'entreprises à l'image de ce qui se passe chez nous. L'Anglais et l'Américain déclament contre la machine Pereire, ils la jalousent. Notre amour-propre national se complaît à faire de la France la grande initiatrice des peuples. Après leur avoir porté l'idée et la liberté, leur donnerons-nous aussi la servitude ?

Car il n'y a plus à reculer; il faut que cette situation ait une issue; et il n'y en a que deux possibles. — Ou le triomphe du système, c'est-à-dire l'expropriation en grand du pays, la concentration des capitaux, du travail sous toutes ses formes, l'aliénation de la personnalité, du libre arbitre des citoyens au profit d'une poignée de croupiers insatiables, — ou la liquidation.

Liquidation ! ce mot, terrible comme le sphinx, parce qu'on ne le comprend pas, qui apparut en 1848 aux bourgeois stupéfaits comme une menace et une vengeance, n'a rien qui doive effrayer. La liquidation, ce n'est ni un kilomètre de railway de moins, ni une usine supprimée, ni une machine brisée, ni un muid de blé de perdu, ni une force productive quelconque anéantie. Si les 80 milliards d'opérations, qui se font actuellement à la Bourse, n'ajoutent pas un centime à l'actif social, l'exécution en masse de cette population parasite ne créera pas non plus un centime de déficit. Les financiers n'auront englouti dans leurs portefeuilles ni nos forêts, ni nos prairies, ni nos domaines cultivables, les forges, les filatures, les métiers,

les denrées agricoles, les produits coloniaux ne sont point attachés à la semelle de leurs sandales; ils n'auront point ébréché le capital national, en le déplaçant, l'accaparant, le monopolisant; en établissant dîmes et corvées sous une forme quintessenciée, en mettant à rançon tout ce qui produit et consomme. Qu'ils partent!... La liquidation ce sera le retour à l'ordre, une nuit du 4 août. Gloire au travail! Paix à ceux qui produisent! Union et force entre tous ceux qui échangent.

Voilà la liquidation.

Que si la caste crie encore à la spoliation, au martyre, du moins on ne dira pas que c'est le juste qui est sacrifié pour le salut du peuple.

L'effondrement de l'Empire vint, entraînant la mutilation, la ruine et le déshonneur de la France. Mais, comme nous allons le voir, de liquidation libératrice il n'en fut pas question, et les écumeurs, un moment mis au second plan, subitement relevés par le sinistre et abominable Thiers, purent se préparer à de nouveaux exploits, au dépens de l'incorrigible plèbe actionnaire, au détriment de la moralité publique et de la population travailleuse qui n'en peut mais et en souffre le plus.

Il nous reste maintenant à saluer les grands faiseurs européo-américains et à raconter les audacieuses et colossales opérations des écumeurs de la troisième République, de 1872 au grand *Krach* du 1er janvier 1883.

Tel sera le sujet d'un très prochain article qui terminera cette étude. B. MALON.



LA PAIX EUROPÉENNE

I

A quelles conditions pourrons-nous créer la paix? Comment clore la guerre entre pauvres et riches, entre nations et nations ? Le monde politique et économique, tel que nous le voyons, obéit-il à des lois que les politiciens et les économistes orthodoxes nomment naturelles, et qu'il ne serait pas au pouvoir des hommes de changer? Ou bien existe-t-il des faits prophétisant, prouvant que les sociétés actuelles n'ont pas de chances de durée, et qu'une autre organisation est inéluctable?

Oui, ces faits révélateurs existent; à la lueur de l'esprit nouveau, ils éclairent le corps social qui se décompose; ils montrent les phénomènes qui nous poussent irrésistiblement de la barbarie en civilisation; ils se dressent terribles devant les dirigeants, frappés de cécité comme tous leurs prédécesseurs.

Passsons en revue ces principales menaces :

L'effondrement graduel de la foi religieuse qui, depuis près de dix-neuf siècles, courbe les opprimés sous la résignation en leur promettant pour récompense des félicités infinies dans le ciel;

L'examen illimité qui mine également les autorités artificielles dans le gouvernement, la magistrature, la famille, l'atelier intellectuel et manuel;

L'extension, publique ou clandestine, suivant les pays, de la propagande socialiste dans le monde européano-américain;

La production par grands groupes remplaçant, dans presque toutes les branches de l'industrie, la production isolée;

L'engloutissement dans les coffres-forts d'une féodalité capitaliste de la richesse publique toujours croissante en face de la stagnation du prolétariat dans la misère;

L'écrasement des salariés sous un travail manuel qui ne reçoit aucun allégement des progrès du machinisme appliqué à la production;

La nécessité de mettre sans cesse en mouvement un outillage colossal, même quand les produits s'entassent invendus comme un défi sous les yeux des prolétaires qui les ont créés et qui ne peuvent les racheter;

L'obligation contradictoire d'arrêter le jeu de cet outillage devant la surproduction — relative, bien entendu, — rendue d'autre part inévitable par l'ignorance où sont les employeurs de l'étendue et des ressources, même approximatives, du marché;

Les crises de chômage devenant par suite plus intenses et plus fréquentes;

La production qui, socialisée dans sa source, pourrait être et devrait être multipliée en raison des besoins de tous les consommateurs, et qui, monopolisée par une minorité, est rétrécie au total des salaires qu'ils reçoivent de leurs employeurs;

Les cultivateurs propriétaires devenant, en France, de plus en plus incapables de résister à la concurrence étrangère, qui fait usage des méthodes et mécaniques nouvelles ou perfectionnées appliquées à l'agriculture;

Les petits industriels et les petits marchands qui grossissent de plus en plus les rangs des prolétaires par l'envahissement de la grande industrie et du grand commerce;

L'accroissement européen du budget de la guerre, du service de la dette publique et des impôts sous toutes les formes;

Outre les parasites de l'armée, des cultes, de l'oisîveté aristocratique, la triple superfétation onéreuse et forcée des agents dans le commerce, dans l'administration, ainsi que dans l'organisation grossière et compliquée de notre milieu architectural et de notre vie domestique, autres causes de surcharge de travail et de pauvreté violant la loi de l'économie de ressorts qui doit présider à toutes les œuvres humaines;

Les progrès de tous genres empêchés par un monstrueux gaspillage intellectuel, résultat de l'ignorance scientifique et esthétique des masses emprisonnées dans le souci du pain quotidien et l'interminable esclavage du travail manuel devant une minorité infime qui s'adjuge le monopole du savoir;

La conception de la patrie haineuse et sanglante perdant graduellement du terrain devant l'idéal de l'union des peuples délivrés de leurs gouvernements multiples, et cet idéal pouvant s'imposer peut-être demain à la classe dirigeante européenne quand sera trouvée la solution du problème de la navigation aérienne.

II

Arrêtons-nous sur cette unité républicaine des nations.

C'est un des deux pivots du socialisme, et cette face de la question a été jusqu'ici beaucoup trop voilée. Certes, je ne veux pas dire qu'aucun socialiste puisse admettre que la paix soit possible avec la pluralité des patries. On ne s'est pas fait faute non plus d'entonner des chants en l'honneur de la fraternité des peuples. Mais c'est là une expression vague, un *desideratum* ayant le caractère d'un bon conseil moral qui n'engage à rien. Mais en quoi consistent les conditions qui seules peuvent assurer la fraternité des peuples? Voilà ce qu'il faudrait savoir et proclamer.

Même le programme du parti *ouvrier* — ou mieux *prolétarien* — ne mentionne pas dans ses considérants l'abolition des frontières. C'est une regrettable lacune. Quelques collectivistes objectent : « Mais cette abolition est sous-entendue? » D'accord! mais la clarté sur ce point fondamental n'est-elle pas obligatoire?

Il y a une Ligue qui poursuit le but particulier de l'unité républicaine des nations, et qui s'appuie sur la déclaration suivante :

« Faire une double propagande ayant pour but suprême de préparer les peuples à l'union dans une République, par l'abolition des frontières, et pour but immédiat de diminuer, autant que faire se peut, les guerres internationales par l'arbitrage international. »

Voilà, il faut le réptéer, le côté politique de la question sociale.

Nous allons énumérer les objections adressées aux promoteurs de l'unité européenne ou qui pourraient leur être faites. En allant ainsi au devant des critiques, nous scruterons davantage les principes qu'il s'agit de faire triompher.

III

Première objection. — Ce but définitif, l'unité républicaine des peuples, sans frontières, sans pluralité de gouvernements, sans armées permanentes ni nationales pour se défendre, est une conception grandiose, mais entièrement utopique, ne serait-ce qu'à cause de la diversité des langues.

Réponse. — L'accusation vague d'utopie est banale. C'est une simple affirmation à laquelle on peut se borner à opposer une affirmation contraire. Il n'y a donc pas lieu de s'en occuper.

Quant à l'objection tirée de la diversité des langues, elle peut se formuler ainsi : Il y a impossibité de constituer un Etat réunissant une population où ne règne pas l'unité d'idiome.

Mais elle ruinée par les faits. Sans remonter aux siècles antérieurs, il suffit de jeter les yeux sur l'Autriche de nos jours. Citons les principales langues qui y sont parlées : allemand, hongrois, tchèque, polonais, italien, etc. Et la Suisse? En supposant même que cette diversité donne lieu à des difficultés pratiques, on peut voir par ces exemples, qu'elles ne sont pas insurmontables ?

Deuxième objection. — Votre but transitoire; l'arbitrage international, dans l'état politique actuel de l'Europe, n'a pas, vous le reconnaissez vous-même, la puissance d'un remède, mais seulement celle d'un lénitif.

Reponse. — Soit! mais c'est un devoir de faire usage, quand on le peut, d'un lénitif qui se traduit par une épargne d'hommes égorgés, sans compter même ce que coûte ce genre d'égorgement. On ne voit pas que les médecins ni les malades fassent fi des lénitifs ? Pourquoi, en thérapeutique sociale, repousserait-on les adoucissements?

Certes, nous qui croyons à l'unité républicaine future des peuples, si nous pouvions illuminer soudain de cette vérité le plus grand nombre des intelligences, nous serions criminels en ne la réalisant point. Mais, puisque nous sommes impuissants à le faire, rallions-nous à un principe qui a rendu de grands services et peut en rendre encore. La paix, même provisoire, est un bien assez précieux pour que l'on ne le dédaigne point.

Troisième objection. — Votre propagande est dangereuse, parce qu'elle peut nuire à la défense nationale en affaissant le sentiment patriotique des Français.

Réponse. — Notre propagande n'est pas bornée à la France; et cette critique, si elle vaut pour notre patrie, vaut également pour les autres. Si, en vérité, l'idée que nous répandons peut avoir pour effet de compromettre notre sécurité nationale, elle doit compromettre également la sécurité des autres nations ; et alors la proportion du danger devient la même partout, ce qui revient à dire qu'il n'a de réalité nulle part.

Mais cette crainte est chimérique. Nos principes ont puissance, et nous le voulons ainsi, de détruire le détestable esprit de conquête, la barbarie des haines internationales : mais ils laissent debout, dans son intégrité, la défense qui se rue sur des envahisseurs poussant leurs esclaves armés au massacre d'un peuple.

Quatrième objection. — Vous n'indiquez nullement les moyens d'établir cette union des peuples, cette unité gouvernementale de l'Europe, considérée comme seule capable de mettre fin aux guerres internationales ?

Réponse. — Quand, avant 89, le Tiers-Etat revendiqua une royauté constitutionnelle, l'égalité devant la loi et la liberté de la presse, contre la volonté du roi, de la noblesse et du clergé, il n'indiqua pas non plus les moyens de parvenir à son but; car il ne les connaissait pas lui-même. Quand les républicains français, après le plébiscite de 1870, qui consacrait le pouvoir de l'homme du Deux-Décembre par sept millions et demi de suffrages, ne cessèrent pas d'arborer le drapeau de la république, ils ne pouvaient indiquer davantage comment ils renverseraient le second empire.

De même, par une suite de raisonnements, nous fixons les conditions qui seules pourront mettre fin au carnage international, mais nous ne savons ni quand ni comment seront détruits les obstacles qui s'opposent à ce que ces conditions soient réalisées, car nous ne possédons pas le don de prophétie. Tous les promoteurs d'une réforme qui ne dépend pas d'eux seuls en sont là. Cette impuissance est commune à tous les semeurs d'idées.

Si nous demandions aujourd'hui aux simples républicains qui, sans s'élever jusqu'à la notion de l'unité des peuples, veulent pourtant que des républiques se fondent partout, par quels moyens ils atteindront leur but, ils répondraient comme nous : « Propageons le principe d'abord pour qu'il soit incarné ensuite dans les faits. »

Cinquième objection — Pour qu'une organisation nouvelle produise les conséquences bienfaisantes qu'on en espère, il importe de voir si elle n'engendrera pas par récurrence un mal aussi grand, ou même plus grand, que celui qu'elle prétend guérir. Si, par exemple, les trois millions neuf cent mille soldats qui forment les armées européennes étaient, par impossible, licenciés demain, et, d'un coup, je-

tés en bloc sur le marché du travail, cette avalanche humaine aurait pour résultat un terrible effondrement des salaires et un chômage meurtrier d'une ampleur inconnue jusqu'ici; et alors, de vastes guerres civiles remplaceraient fatalement les guerres internationales : le carnage aurait changé de nom, voilà tout.

En un mot, si demain les peuples s'entendaient sur la nécessité de fonder l'unité républicaine de l'Europe, et s'ils la fondaient; si les trônes, les frontières, la pluralité des gouvernements étaient supprimés; si une administration centrale reliant les membres épars de la famille était substituée à l'antagonisme des nations; si toutes les difficultés attachées à ce prodigieux coup de théâtre de la refonte politique de l'Europe étaient soudainement vaincues; si la collaboration dévouée de tous les Européens, dirigés et dirigeants, y compris même les rois et les généraux, ce qui est le comble de l'hypothèse, était assurée à l'établissement du monde nouveau, — cette unité toute politique n'empêcherait pas les hommes de se ruer les uns contre les autres par classes ennemies, le sang de couler sur d'autres champs de bataille ; la paix tant espérée continuerait d'être une chimère; le terrain des anciennes luttes serait effondré; mais, pour autant, les causes de carnage ne seraient pas détruites.

Réponse. — Nous n'avons pas affaibli l'objection. Et il est aisé de voir tout de suite qu'elle ne peut être soulevée que par des socialistes.

En effet, les hommes étrangers à l'analyse de notre organisation économique sont placés devant un rideau fermé qui leur cache les suites des réformes dont ils ne voient que le côté bienfaisant. Ils sont *simplistes*, pour emprunter l'expression de Charles Fourier. Au contraire, les hommes initiés à cette analyse, mais qui, pour une considération quelconque, repoussent les conclusions socialistes, ne voudraient pas faire cet effrayant, ce lamentable aveu que si la population de l'Europe, acceptant son unité politique, demeurait d'accord qu'il faut licencier les armées, ils n'accepteraient point, eux, ils ne devraient pas accepter, terrifiés devant cette menace : l'impossibilité, avec la constitution propriétaire actuelle, de transformer en producteurs près de quatre millions de tueurs. Car ces hommes, en prononçant implicitement ainsi la condamnation de l'organisme qu'ils s'acharnent à conserver, prononceraient du même coup leur propre condamnation.

En somme, si l'objection revient à ceci : que la question économique et la question politique sont indissolublement liées l'une à l'autre; que les guerres internationales n'existent pas seules; que les haines reconnaissent d'autres causes que la séparation par gouververnements, elle possède la valeur d'une vérité incontestable et incontestée.

Mais si elle a une autre portée ; si elle prétend établir que nous faisons une panacée de la disparition des frontières et des trônes, de sorte que, cette étape franchie, il n'y aurait plus à en franchir d'autres, — cette objection est erronée, injuste; elle dénature nos principes.

Nous arrivons maintenant au point capital qu'il faut éclaircir.

Donc, le licenciement opéré, l'offre du travail deviendrait terrible,

les salaires s'aviliraient davantage, le chômage tuerait les prolétaires par centaines de milliers. Des insurrections éclateraient.

Ou la classe gouvernante y répondrait par des coups de fusil, ou elle les préviendrait par l'aumône.

Dans ce dernier cas, l'argent épargné sur le budget de la guerre passerait au budget de l'assistance publique.

Il est vrai que le gouvernement pourrait tenter de faire exécuter des travaux, de transformer les hommes de toutes professions en terrassiers. Mais, dans ces proportions-là, est-ce pratique? S'imagine-t-on la France couverte d'une armée industrielle de six cent mille hommes?

Quel salaire leur attribuerait-on? Celui des ouvriers les plus mal payés? Alors, ceux d'entre eux qui auraient des métiers plus favorisés quitteraient cette galère, coûte que coûte, en essayant de gagner davantage dans l'industrie libre et pèseraient, comme nous le constations, d'une manière homicide sur le taux des salaires; ou bien ils rongeraient leur frein en maudissant la transformation de l'armée qui ne leur laisserait plus, comme auparavant, l'espérance de pouvoir vivre de leur métier, de rejoindre leurs foyers, — quand ils en auraient.

Le gouvernement leur attribuerait-il au contraire un salaire plus élevé? Alors, le phénomène inverse se produirait, c'est-à-dire que les travailleurs non enrégimentés gagnant le salaire le plus réduit afflueraient pour s'enrôler sous les drapeaux de l'armée industrielle. Une loi pourrait, sans doute, empêcher leur admission, les rejeter dans leur misère. Mais quoi! l'Etat créerait ainsi des manœuvres, des terrassiers privilégiés, au moyen d'impôts qui retomberaient sur les autres travailleurs? Etrange égalité devant la loi!

Puis, à supposer qu'un tel régime durât quelques années, il ne pourrait pas être éternel? On créerait donc une nouvelle classe de forçats des travaux publics à perpétuité? Et leur monstrueux célibat? L'organisation sauvage actuelle de la guerre n'impose, du moins, que le sacrifice d'une durée limitée de l'existence pendant la jeunesse, tandis que la nouvelle organisation progressive de la paix infligerait un sacrifice qui ne s'arrêterait qu'à l'âge où l'homme devient impropre à être soldat.

Tout cela est impossible! Cependant, que faire? Finir par licencier les armées industrielles comme les armées destructives? Ce serait retomber dans le bourbier d'où l'on avait voulu sortir. Quel chaos!

Ce chaos vient uniquement de l'organisation actuelle de la propriété, qui engendre la dualité de classe: l'oligarchie capitaliste et le prolétariat.

Il faut détruire la guerre sous toutes ses formes, les guerres de classes comme les guerres de peuples. Et c'est pourquoi, comme il ne doit y avoir qu'un peuple, il ne doit y avoir qu'une classe.

Nous ne nous aveuglons pas sur l'ampleur du problème qui est résolu, quant aux luttes entre le travail et le capital, par l'abolition du monopole des moyens de vivre, comme il l'est, quant aux luttes de peuple à peuple, par l'abolition des frontières dans l'unité républicaine.

Sixième objection. — Aussi longtemps que le pain quotidien n'est

pas assuré aux hommes, il n'y a pas à s'occuper de leur groupement politique.

Réponse. — Cette proposition est aussi fausse que celle qui énoncerait l'inverse : « Il n'y a pas à s'occuper de la question économique aussi longtemps que la question politique ne sera pas tranchée en Europe. »

Rectifions ainsi pour être dans la vérité : Il faut s'occuper de l'une et de l'autre question, parce que l'une ne peut être résolue pratiquement sans l'autre.

Si les prolétaires d'un pays, s'affranchissant de la servitude capitaliste, parvenaient à instituer le régime nouveau, on verrait les autres gouvernements, qui font corps avec la féodalité financière, nouer une « sainte alliance » pour tenter d'écraser cette révolution. Sans doute, l'exemple et le triomphe d'un prolétariat communiqueraient un ébranlement incalculable dans les cerveaux et rendraient fort douteuse l'issue du terrible choc !

Cette hypothèse a seulement pour but de prouver que les deux mouvements sont connexes, et qu'il est illogique de vouloir les scinder.

Septième objection. — Tant qu'un principe supérieur, une règle de conduite acceptée par tous, une conviction morale commune, ne reliera pas les hommes entre eux, — leur unité politique, et même leur unité de classe, en les supposant toutes deux réalisées, languiront sous la menace d'être rompues par des causes multiples de division ; et alors, de nouveaux groupements antagoniques reparaissant, les anciennes frontières abattues menaceront de renaître sous une autre forme. Au lieu de frontières politiques, il y aura, par exemple, des frontières pour cause de religion, de mœurs, etc.

Réponse. — Les Européens qui se seraient montrés capables d'anéantir les guerres internationales et prolétariennes auraient rompu les dernières attaches avec la barbarie. Les intelligences qui auraient collaboré à cette prodigieuse transformation ou qui en recueilleraient les fruits seraient transformées elles-mêmes. La guerre n'éclate entre les hommes que lorsque l'oppression écrase ou menace. Les gouvernements et les frontières qui les séparent sont à la fois effet et cause de leurs haines.

Mais quel prétexte des groupes de population inventeraient-ils pour s'entretuer dans une société où règneraient pour tous les hommes la liberté, l'abondance et une culture intellectuelle complète ?

Les dissidences d'opinion qui survivraient dans toutes les questions que la science n'aura pas encore tranchées se produiront intégralement par la parole et par la presse. Les personnes qui partageront des convictions communes sur des sujets quelconques et qui, par suite, voudront former des associations particulières, n'auront d'autorisation à demander à personne.

Non ! nous n'avons pas à porter si loin nos appréhensions, à nous effrayer, pour la société future, de ces frontières nouvelles et de ce carnage hypothétiques. Consacrons plutôt nos efforts à la guerre que notre

devoir est de livrer à des frontières et à un carnage qui sont trop réels !

Huitième objection.— L'unité républicaine de l'Europe n'est pas une utopie : mais la réalisation en est rejetée dans le vague d'un temps si lointain, qu'il est en vérité oiseux de s'en occuper.

Réponse. — Cri misérable de l'égoïsme. Pourquoi ce temps menace-t-il d'être lointain ? Parce que les socialistes, presque tous pauvres et opprimés, ne possèdent pas les instruments nécessaires à la plus large expansion de leurs idées. Que faut-il pour qu'elles triomphent ? Qu'elles soient connues d'une fraction suffisante des peuples, et surtout des armées de l'Europe. Et qui donc les fera connaître, si ce n'est une avant-garde généreuse ?

Leur publicité est presque impossible dans les pays où ne règne pas encore la liberté de la presse et de la parole, soit ! Mais dans les autres ? Quel est donc le devoir des hommes qui ont la flamme du progrès, sinon celui de préparer l'ère de la paix, l'affranchissement de la misère et de l'ignorance ?

IV

Ainsi, la paix en Europe ne peut sortir que de l'unité de classe et de l'unité de peuple.

Tel doit être le double objectif de la propagande socialiste.

C'est sous le rayonnement de cette vérité qu'on peut saisir le fil conducteur à travers le présent et le passé. Sans ce guide sûr, il faut renoncer à mesurer la valeur des personnages et des faits. Avec lui, on jette à bas sous l'exécration ou le rire presque toutes les idoles, et l'on étreint par la pensée sur son cœur tous les sacrifiés du progrès, tous les pauvres, tous les humbles.

Ainsi, le système du monopole de la propriété est maintenant obstructif comme le système des patries. Ces formes sociales, soumises, comme toutes choses, à l'action modificatrice du temps et aux exigences de la loi d'évolution universelle, ont fait leur temps ; elles doivent faire place à des formes économiques et politiques supérieures.

HENRI BRISSAC.



KARL MARX

Il y a juste deux ans, le 14 mars 1883, les socialistes de tous les pays déploraient la mort de celui qui fut le principal fondateur du socialisme scientifique. *La Revue Socialiste* ne paraissant pas à cette époque, elle n'a pu parler en son temps de cette perte presque irréparable pour la science sociale. Nous saisissons par conséquent aujourd'hui l'occasion du second anniversaire de la mort de Marx, pour rendre hommage à ce grand socialiste, en lui consacrant une étude biographique suivie d'un aperçu succinct sur ses travaux d'économie politique.

Karl Marx est né à Trèves (Prusse rhénane), le 5 mai 1818, de parents israëlites. Son père était un légiste de premier ordre; sa mère descendait d'une famille juive hongroise qui s'établit en Hollande au XVII siècle. (1)

Au nombre des amis du jeune Karl, furent Edgar et Jenny de Westphalen — qui devint plus tard sa femme — . Le père de ces derniers, le baron de Westphalen, à demi écossais, inspira de bonne heure à Marx l'amour de l'école romantique et le charmait par la lecture d'Homère et de Shakespeare qui faisaient pendant à Voltaire et à Racine qu'on lui recommandait à la maison paternelle. A l'école, le jeune Marx était le boute-en-train de tous les jeux et fort aimé de ses amis, en même temps que craint de ses ennemis à cause de ses pamphlets et vers satiriques, Il suivit ensuite les cours des universités de Bonn et de Berlin où, pour complaire aux désirs de son père, il étudia le droit; et tandis que, pour satisfaire ses aptitudes personnelles, il s'adonnait à l'étude de l'histoire et de la philosophie.

En 1842, il était sur le point d'accepter la chaire de professeur de philosophie à l'université de Bonn, mais le mouvement politique survenu en Allemagne à la mort de Frédéric-Guillaume III, en 1840, l'entraîna bientôt dans une autre direction.

Les chefs des libéraux rhénans, Kamphausen et Hansemann, fondèrent à Cologne la *Gazette Rhénane* avec la collaboration de Marx, qui se fit bientôt remarquer par ses brillantes critiques du *Landtag provincial*, si bien qu'à peine âgée de 24 ans il était nommé rédacteur en chef du journal. Il entreprit dès lors une lutte sans trêve ni merci contre tous les gouvernements despotiques de l'Europe et contre celui de la Prusse en particulier. En 1843 le cabinet de Berlin, après

(1) Nous puisons ces faits biographiques dans l'étude d'Elesnor Marx, la troisième fille de K. Marx, publiée dans une revue socialiste anglaise, le *Progress* (Mai 1883)

avoir usé de tous les moyens de répression contre le journal de Marx et irrité de ses attaques continuelles, supprima définitivement le journal révolutionnaire.

Dans la même année, Marx épousa son amie d'enfance, Jenny de Westphalen, et partit avec elle pour Paris. Là il fonda d'abord, avec Arnold Ruge, *l'Annuaire Franco-Allemand* (*Deutsch-Franzœsische Jahrbücher*) dans lequel parurent une longue série d'articles socialistes. Le premier fut une critique de la *Philosophie du droit* (*Rechtsphilosophie*) de Hegel, puis un essai sur *La Question juive*, etc. Marx collabora ensuite, avec Heine, Everbeck et Engels, au journal *Vorwærts* (*En avant*) et publia, vers la même époque, avec le dernier de ses trois collaborateurs, une critique sanglante, sous le titre de *la Sainte-Famille*, dirigée contre Bruno Bauer et son école d'hégéliens anti-socialistes.

Tout en consacrant la plus grande partie de son temps aux études d'économie politique, Marx continuait néanmoins la guerre implacable contre le gouvernement prussien ; aussi ce dernier se vengea-t-il bientôt, en obtenant de M. Guizot l'expulsion du révolutionnaire obstiné. Il se réfugia alors à Bruxelles.

Proudhon, qui fit paraître à cette époque, ses *Contradictions économiques ou la Philosophie de la Misère*, écrivit à Marx qu'il s'attendait à recevoir de lui, à propos de cet ouvrage, sa « férule critique ». En effet Karl Marx publia la *Misère de la Philosophie, Réponse à la Philosophie de la Misère, par M. Proudhon*, et la « férule » fut appliquée avec une violence à laquelle Proudhon ne s'attendait probablement pas. La même année, en 1847, Marx organisa, avec ses amis politiques, la *Ligue communiste* dans laquelle le mouvement socialiste revêtit, pour la première fois, un caractère international. Des Anglais, des Belges, des Hongrois, des Polonais, des Scandinaves, étaient membres de la ligue, qui constituait ainsi cette forme embryonnaire, qui devait, par la suite, donner naissance à la grande *Internationale* à la fondation de laquelle Marx contribua si puissamment.

Aussitôt après sa formation, la ligue se réunit en congrès à Londres, et chargea Marx et Engels de rédiger le célèbre *Manifeste des communistes*, qui « fit époque » dans les annales du socialisme moderne. Ce manifeste, avec un autre ouvrage de Marx, *la Critique de l'Economie politique*, publié en 1859, contenait déjà les traits principaux de la théorie marxiste sur la genèse du capital et l'historique des évolutions successives de la propriété à travers les âges. La théorie fut, développée et scientifiquement démontrée plus tard dans le chef-d'œuvre de Marx : *Le Capital*, dont nous parlerons lorsque nous aurons à analyser ce dernier livre. Disons seulement ici, que les deux savants socialistes, après avoir exposé, dans leur manifeste, l'histoire économique de la société et démontré la nécessité de la liquidation générale du régime capitaliste actuel, arrivent à formuler un programme socialiste dont voici, à peu près, les principaux articles : Abolition de la propriété privée et du droit d'hérédité ; expropriation de la propriété foncière, et emploi de la rente aux dépenses de l'Etat ; le

crédit centralisé aux mains de l'Etat dans une banque nationale ; fabriques et instruments de travail appartenant à l'Etat ; l'agriculture pratiquée en grand, d'après un plan commun et scientifique ; services publics et instructions gratuites, etc., etc. Toutefois, était-il ajouté, la transformation de la société actuelle ne s'opèrera pas d'après les idées préconçues d'un réformateur, mais par l'initiative de la classe laborieuse toute entière. Et le manifeste se terminait par l'appel devenu depuis si célèbre : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

« Dans ce mémorable document, comme le dit très bien B. Malon, le socialisme venait de parler une langue nouvelle et, néanmoins, tant il est vrai que les grandes idées ne frappent les esprits que quand leur temps est venu, le *Manifeste des communistes* passa presque inaperçu, et ce n'est que vingt-cinq ans plus tard, que devait commencer son influence qui allait devenir si grande » (1).

Cependant, le gouvernement allemand que Marx poursuivait toujours de ses pamphlets politiques, demanda aussi au gouvernement de Bruxelles, l'expulsion de son infatigable ennemi. Cette demande n'eut d'abord aucune suite, mais bientôt les autorités belges, s'effayèrent à leur tour de l'extension rapide des idées révolutionnaires dans la classe ouvrière du pays. Ils s'empressèrent alors de renvoyer le dangereux proscrit. Marx, revint à Paris, et cette fois, sur l'invitation du gouvernement provisoire français. Mais, dès qu'éclata le soulèvement de Berlin, il se rendit aussitôt en Allemagne et travailla, plus que jamais, à l'organisation du parti révolutionnaire. Il fonda la *Nouvelle Gazette Rhénane* avec le concours d'Engels, Lassalle, Freiligrath, Schapper, Wolff, et d'autres socialistes allemands. Mais, le gouvernement allemand supprima bientôt, en vertu de l'état de siège, ce journal. Son dernier numéro, imprimé en caractères rouges, parut le 19 mai 1849. Les rédacteurs du journal furent dispersés, et, après le complot de Cologne, la plupart des communistes rhénans furent emprisonnés. Marx, réussit à s'échapper et à se réfugier pour la troisième fois à Paris, d'où il était obligé, quelques semaines après la démonstration du 13 juin 1849, sur l'invitation du gouvernement de la seconde République, de partir pour Londres. C'est là qu'il consacra les trente dernières années de sa vie à ses études d'économie politique et à la fondation de l'*Association Internationale des Travailleurs* dont il inspira constamment le *Conseil général.*

Après le coup d'Etat de 1852, Marx écrivit le *18 Brumaire de Louis-Bonaparte,* en 1853 les *Révélations concernant les procès de Pologne*, et en 1860 une brochure contre Karl Vogt.

Le 28 septembre 1864, eut lieu, à Saint-Martin's Hall, un grand meeting d'ouvriers de toutes les nations, sous la présidence du professeur Beesly. Karl Marx était le principal inspirateur de cette réunion internationale, laquelle avait pour but de nommer un comité provisoire et le charger de rédiger les statuts d'une nouvelle et grande asso-

---

(1) Benoit Malon. *Histoire du Socialisme.* T. III. p. 947.

ciation. Dans le comité élu se trouvaient représentées : l'Angleterre, la France, l'Italie, la Pologne, l'Allemagne, la Suisse, et plus tard les autres pays. Ce sont, en très grande partie, les idées de Marx qui sont exprimées dans le manifeste de l'*Internationale*, « très habile et relativement très modéré, » comme le dit M. de Laveleye, que rédigea le Conseil général. Voici ce que disait ce pacte fondamental :

« Considérant :

« Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation, ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux, et anéantir la domination de toute classe;

« Que l'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle;

« Que l'émancipation économique des travailleurs est conséquemment le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

« Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées;

« Que l'émancipation du travail, n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique;

« Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés;

« Par ces raisons :

« Les soussignés, membres du conseil élu par l'Assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder : l'*Association internationale des travailleurs*. Ils déclarent que cette Association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la *Vérité*, la *Morale*, la *Justice*, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

« Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'hommes et de citoyens. *Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.* »

« Jamais, il faut le dire, ajoute à ce propos Malon, la classe ouvrière n'avait parlé un langage à la fois si élevé, si mesuré, si approprié aux circonstances et qui tranchât si fortement avec l'idéalisme un peu « confusionnaire » du socialisme utopique de 1830-1850. Aussi, les quelques hommes politiques qui en prirent connaissance prédirent-ils

à ce réveil du prolétariat industriel les plus brillantes destinées » (1).

Mais nous ne pouvons nous étendre ici davantage sur le rôle considérable que joua Marx dans la fondation et le développement de l'Internationale, car il faudrait dans ce cas faire l'historique de cette association même. Ajoutons seulement qu'après la Commune, il rédigea cette mémorable *adresse du Conseil général à tous les membres de l'Association Internationale des travailleurs en Europe et en Amérique*, qui vengea dignement les vaincus de l'implacable répression et des calomnies dont ils étaient l'objet, en même temps qu'elle affirmait la solidarité morale de tous les travailleurs du monde avec leur avant-garde de Paris.

« Le Paris des ouvriers de la Commune, disait entre autres cette adresse, sera pour toujours célébré comme le berceau glorieux d'une nouvelle société. Ses martyrs vivront à jamais dans le grand cœur de toute la classe laborieuse. »

Il nous reste encore à dire quelques mots de la théorie de Marx exposée si magistralement et avec une rigoureuse précision scientifique dans son œuvre principale, *Le Capital*, publiée en 1867. Ce livre fut traduit d'abord en russe, puis, d'après la seconde édition allemande, en français, cette dernière traduction revue et complétée par l'auteur lui-même, en 1875 (2). Il existe aussi des nombreux résumés dans presque toutes les langues de l'Europe. Une troisième édition de l'original allemand, sans d'importantes modifications, vient de paraître, par les soins de Fr. Engels, le plus ancien et le plus cher ami du regretté savant socialiste. C'est aussi grâce à Engels, qui travailla et vécut constamment en communion d'idées avec Marx, que nous pouvons espérer de voir bientôt achever le deuxième volume du *Capital*, et peut-être le troisième que Marx laissa, l'un incomplètement terminé et l'autre seulement en état de première jetée.

Le premier volume paru contient la partie concernant le *développement de la production capitaliste* ; le second doit traiter de la *circulation du capital* (livre II) et *des formes qu'il revêt dans la marche de son développement* (livre III) ; enfin le troisième et dernier exposé, l'*histoire de la théorie* (livre IV).

Ce qui préoccupait surtout Marx dans ses recherches, c'était de trouver la loi générale des phénomènes sociaux ; non seulement de déterminer, comme l'ont fait avant lui tous les autres économistes, la loi qui régit ces phénomènes sous leur forme arrêtée, observable pendant une seule période de temps donnée, mais surtout la loi qui préside à leur changement, à leur développement, ou à leur passage d'une forme à l'autre durant toutes les phases successives de l'histoire de notre civi-

(1) B. Malon : *l'Internationale* (*Nouvelle revue*, tome XXVI, p. 732.) *Histoire du Socialisme*, tome V.

(1) *Le Capital*, par Karl Marx. Traduction de M. J. Roy, entièrement révisée par l'auteur. Voir aussi l'excellent résumé de ce livre par Gabriel Deville, ou son analyse plus condensée encore dans l'*Histoire du Socialisme* de Malon, et dans le *Socialisme contemporain* d'Emile de Laveleye.

lisation. En observant avec attention ces phénomènes, en vérifiant les faits historiques de la vie sociale, lui servant ainsi les uns de points d'appui, les autres de points de départ, ce savant économiste est arrivé à démontrer que le mouvement social est soumis à des lois qui sont non seulement indépendantes de la volonté de la conscience et des desseins de l'homme, mais qui, au contraire, déterminent sa volonté, sa conscience et ses desseins. C'est ainsi que Marx peut être considéré à juste titre, comme le novateur de la science sociale, de même que Darwin l'est de la science biologique; l'un et l'autre sont arrivés en même temps aux mêmes résultats, le premier sur les effets et l'action du milieu économique, le second sur ceux du milieu cosmique.

En effet, quand on lit le livre de Marx, on se sent comme enserré avec M. de Laveleye, « dans les engrenages de sa logique d'acier, » et on ne peut échapper aux conséquences de ses déductions, une fois admises « les prémisses empruntées aux autorités les moins contestées » de la science économique. Grâce à son érudition « aussi vaste que sûre » ses thèses sont toujours accompagnées et appuyées par des extraits « très frappants d'une foule d'auteurs et des faits aussi nombreux que poignants, tirés des enquêtes parlementaires, et de l'histoire industrielle et agricole de l'Angleterre » prise comme type à cause du grand développement industriel de ce pays qui ne fait « que montrer, dit Marx à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle, l'image de leur propre avenir. »

Ainsi, pour sa théorie de la valeur d'un produit, industriel ou agricole, Marx se base sur celle des fondateurs même de l'économie politique contemporaine : Adam Smith et Ricardo, d'après lesquels la source unique de la valeur est le travail, où le travail est « la substance créatrice de valeur. » Marx complète cette formule en précisant, que ce qui sert à mesurer la valeur des choses, c'est le *temps de travail* nécessaire, *en moyenne*, exécuté avec *le degré moyen d'habileté et d'intensité, à un moment donné.* C'est-à-dire, si, avec la machine à coudre, on peut faire une chemise en un jour, ce sera un jour, qui sera la mesure de la valeur d'une chemise, et non les deux ou trois jours qu'il fallait auparavant.

Donc, c'est la force du travail de l'ouvrier, (l'*Arbeitskraft*) qui à l'aide des outils, des machines, transforme les matières premières en marchandises et leur donne de la valeur. Voyons maintenant comment s'effectue cette production qui, d'un côté, enrichit, avec une grande rapidité, les détenteurs des instruments de travail, tandis que d'autres, ceux qui fournissent « l'unique source de valeur », ont à peine le nécessaire pour leur misérable existence. D'après Marx, le bénéfice des premiers provient de ce que l'ouvrier, en travaillant au moins douze heures par jour, gagne ordinairement son salaire en cinq ou six heures, d'où le capitaliste obtient ainsi une plus-value (*Mehrwerth*), ou du travail non-payé qu'il s'approprie. Car, en effet, le capital qu'il possède par lui-même ne crée pas de valeur. Toute plus-value, sous quelque forme qu'elle se présente, intérêt, rente, profit, n'est que la « cristallisation »

d'une certaine durée de travail non payé. « Par lui-même le capital est inerte, dit Marx, c'est du travail mort qui ne peut se revivifier qu'en suçant, comme un vampire, du travail vivant et qui vit et s'engraisse d'autant plus vigoureusement qu'il en absorbe davantage. »

C'est ainsi que s'accroît le capital sous le régime actuel, que les richesses s'accumulent de plus en plus dans les mains d'une minorité, spoliatrice du travail de la grande majorité des véritables producteurs de la valeur. Mais, objectent les économistes, partisans de cet état de choses, le capital est aussi un des facteurs indispensables de la production : sans lui pas de machines, pas d'outils, de fabriques, etc. En supposant même que ce soit là « des lois naturelles » de la sainte économie bourgeoise, cherchons quel est l'origine de ce capital inerte, c'est-à-dire avant qu'il soit appelé à son rôle de producteur de richesses ; ou, si on veut, d'où vient cet agent si nécessaire à l'exploitation « naturelle » du travailleur ?

Eh bien, cette accumulation *primitive* du capital dans les mains de la minorité ne provient pas de l'épargne, des privations, ou d'une supériorité intellectuelle des capitalistes, comme le prétendent les mêmes économistes. Toute l'histoire de la civilisation, étudiée minutieusement par Karl Marx, montre au contraire, que les rapports établis actuellement entre les travailleurs et les marchands de travail sont surtout les résultats de la conquête, de l'oppression, du vol, en un mot de la force. D'abord c'est une peuplade qui fait la conquête d'une autre et la charge de toutes les nécessités naturelles du travail — c'est le régime de l'esclavage. Les progrès de la vie sociale changent peu à peu la nature de la production en même temps que le mode de l'exploitation — l'esclavage fait place au servage. Cette dernière phase disparaît à son tour lorsque le degré du développement de la production rend le travail de l'homme libre plus utile. Les nobles, les maîtres d'alors chassent les paysans des terres cultivées par les sueurs de plusieurs générations, annexent les biens communaux, volent tous ce qui dans le pays est à leur convenance, toujours en vertu du droit du plus fort. D'ailleurs la tradition de ces barons féodaux l'exige : ce n'est pas pour rien que le noble sang de leurs ancêtres, des chefs de tribus de brigands, coule dans leurs veines.

Enfin arrive le régime capitaliste se présentant d'abord sous la forme de capital *usurier* et *marchand,* c'est-à-dire forme d'usure, de fraude et de toute sorte d'escroquerie et qui, gêné par la suite dans les transformations *industrielles* par l'organisation féodale des campagnes et des jurandes des villes, finit par renverser violemment ces derniers obstacles.

Ainsi, l'histoire de la civilisation nous apparait, sous l'investigation scientifique de Marx, comme une suite de guerres de classes. C'est toujours d'abord par la force, ensuite par l'habitude, que les rapports économiques s'établissent et se maintiennent et d'après lesquels les uns réussissent à se décharger sur les autres toutes les nécessités du travail. La genèse du capital moderne et l'étude de ses formes actuelles nous donnent en même temps l'explication de la mission historique de la

classe actuellement exploitée du prolétariat, qu'organise et discipline le mécanisme même de la production capitaliste par la centralisation économique et l'organisation collective dans les fabriques et les ateliers importants. La nouvelle société qu'engendre, inconsciemment et malgré lui, le régime actuel, doit achever l'œuvre de destruction commencée par le développement des antagonismes sociaux. « Il lui faut tout d'abord révolutionnairement arracher à ses adversaires de classe, avec le pouvoir politique, la force par eux consacrée à conserver intacts leurs monopoles économiques. Maître du pouvoir politique il pourra, en procédant à la socialisation des moyens de production par l'expropriation des usurpateurs du travail d'autrui, supprimer la contradiction présente entre la production collective et l'appropriation privée capitaliste, réaliser l'universalisation du travail et de l'abolition des classes. » (1).

Telle est en quelques mots la théorie du socialisme scientifique de Marx, « dont chacun est toujours soigneusement mis par lui à même d'apprécier le bien fondé ».

Terminons notre étude sommaire par ces quelques paroles de la préface du livre que nous venons d'analyser, paroles malheureusement trop souvent oubliées même par ses disciples les plus proches et les plus intelligents : « Lors même qu'une société est arrivée à découvrir la piste de la *loi naturelle qui préside à son mouvement*, — et le but final de cet ouvrage est de dévoiler la loi économique du mouvement de la société moderne — elle ne peut ni dépasser d'un saut ni abolir par décrets les phases de son développement naturel ; mais elle peut abréger la période de la gestation, et adoucir les maux de leur enfantement. Pour éviter des malentendus possibles, encore un mot. Je n'ai pas peint en rose le capitaliste et le propriétaire foncier. Mais il ne s'agit ici des *personnes*, qu'autant qu'elles sont la *personnification de catégories économiques*, les *supports d'intérêts* et rapports de classes déterminés. Mon point de vue, d'après lequel le *développement de la fermentation économique de la société* est *assimilable à la marche de la nature et à son histoire*, peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoiqu'il puisse faire pour s'en dégager ». (2)

E. HALPÉRINE.

(1) Gabriel Deville : *Aperçu sur le socialisme scientifique* précédant son résumé du *Capital* de Marx, p. 5

(2) K. Marx. Le *Capital*. p. II.

UN MARTYR RUSSE

Le 19 février, Myschkine, coupable une première fois d'avoir tenté de faire évader Tchernichewsky et d'avoir fondé une imprimerie secrète à Moscou ; une seconde fois, de s'être évadé des mines sibériennes ; une troisième fois d'avoir rendu insulte pour insulte à un grossier gardien de prison, a été pendu dans la cour de la prison de Schlusselbourg.

Myschkine fut le plus en vue parmi les nobles et vaillants accusés du procès dit des 19, qui se déroula devant les assises de Saint-Pétersbourg, en février 1878. Sa défense, quoique mutilée, est particulièrement remarquable. Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue Socialiste* en la reproduisant telle qu'elle a été insérée en son temps dans l'*Histoire du Socialisme* de notre collaborateur, B. Malon :

« Mes compagnons de prison, pas plus que moi et nos coreligionnaires, ne représentons ici quelque chose d'isolé et d'exclusif lié par une organisation commune et uniforme. Nous ne sommes qu'une parcelle du grand parti socialiste révolutionnaire, si nombreux actuellement en Russie, parti qui embrasse la masse des personnes qui partagent nos opinions en général, — je ne tiens pas compte de différences insignifiantes sur les questions secondaires — et qui sont bien réellement liées par la poursuite du même but.

« Le but essentiel du parti socialiste révolutionnaire est de fonder sur les ruines de l'Etat bourgeois, une société qui représenterait la forme la plus juste de l'organisation sociale, en satisfaisant les vœux et les demandes du peuple. Ce nouvel ordre social est : la fédération des communes productives autonomes.

« L'Etat qui dispose de la force, rendant impossible toute voie pacifique, étant, — l'histoire est là pour nous l'apprendre, — absolument incapable de rien céder de ce qu'il a conquis par la violence et qu'il appelle « ses droits, » le but ne peut être atteint et réalisé que par la révolution socialiste.

« Est-il possible de passer à une voie pacifique vis-à-vis d'un pouvoir, qui non-seulement ne se soumet pas aux demandes du peuple, mais ne veut pas même les entendre, et n'a pour toute réponse que la prison et les travaux forcés ? Est-il possible de penser à une solution pacifique des besoins du peuple, lorsqu'on ne laisse à celui-ci, pour réaliser ou même exprimer ses vœux, que la révolte, son unique organe de publicité. Il me semble que ces idées se passent de commentaires.

« ..... Je pense que le premier problème à résoudre n'est pas de provoquer ou créer la révolution, mais de garantir son succès; car il n'est

pas besoin d'être grand prophète pour prédire, en face de la misère horrible qui le dévore, un soulèvement général du peuple. Vu l'imminence de ce mouvement, il faut tâcher qu'il soit aussi productif que possible pour le plus grand nombre. Il faut, et c'est là le plus important, se mettre en garde contre les mensonges au moyen desquels la bourgeoisie de l'Occident de l'Europe a trompé le peuple en jouissant seule des bénéfices conquis par son sang versé sur les barricades. Ayant ce but, les premiers problèmes de notre activité pratique sont de consolider et d'unir les forces et les tendances révolutionnaires dans leurs deux grands courants. Le premier n'a paru que depuis peu de temps, mais a montré déjà néanmoins une assez grande force parmi notre jeunesse intelligente; le second, plus large, plus profond et à jamais intarissable, est le courant révolutionnaire du peuple. La réunion de ces deux éléments par la constitution définitive du parti a été tout le problème du mouvement de 1874-1875.

« Ce problème est à peu près résolu, le drapeau de la révolution sociale est arboré sur tous les points de la Russie; malgré les différences d'opinion sur certaines questions, les partisans de cette révolution sont tous d'accord sur cette chose : que la révolution ne peut être accomplie que par le peuple, qui doit se rendre compte de son but; ce qui veut dire que l'Etat actuel n'aurait à craindre que la manifestation aussi énergique qu'active de sa volonté. Si, par conséquent, le gouvernement se croit solidaire du peuple, il est sans droit pour calomnier nos intentions.

« Est-il possible de traiter de conspirateurs et d'émeutiers ceux qui, n'ayant ni forces policières et soldatesques, ni prisons, ni usines tenant en servitude des milliers d'ouvriers, n'ont rien dans les mains pour violenter la volonté du peuple au profit des idées qu'ils poursuivent? Ils n'ont pour moyens que la propagande, pour but que la conversion et toutes les armes de violence sont le lot d'ennemis qui n'hésitent pas à s'en servir. Donc, si en dépit de toutes les conditions défavorables où nous sommes, le Gouvernement a néanmoins des motifs sérieux pour craindre que notre propagande puisse être couronnée de succès, c'est que nous ne nous trompons pas en comptant sur les sympathies populaires pour nos idées; et, dans ce cas, nous ne serions pas des criminels. mais de simples interprètes des besoins ressentis par le peuple.

« Après avoir expliqué en quelques mots le but et les moyens du parti socialiste révolutionnaire, je passe à la question suivante, non moins importante, selon moi, des causes de la naissance, du développement de ce parti en général, et du mouvement de 1874 en particulier. Dans l'acte d'accusation on a cherché à égarer l'opinion publique, on a tâché de faire croire qu'il y avait dans notre pays des débris d'anciennes sociétés politiques, de plus, des éléments d'émigration en Suisse, et qu'au cri « que le mouvement révolutionnaire se fasse en Russie! » poussé par quelques hommes énergiques, ce mouvement aurait éclaté sur tous les points de l'Empire. Mais, comme on sait parfaitement que tous ces débris d'anciennes sociétés politiques, aussi bien que l'émigration, existaient et existeront toujours, il s'en suivrait donc qu'un mouvement, tel

que celui-ci, pourrait être provoqué à chaque instant par trois ou quatre individualités? Il est évident qu'aucun homme, comprenant un peu les causes des phénomènes sociaux, ne se contentera d'une pareille explication, digne tout au plus du réquisitoire d'un procureur. Un phénomène social de quelque importance ne se produit qu'à la suite de causes également importantes; il faut donc être très borné ou de très mauvaise foi, pour traiter d'artificielles les causes des mouvements révolutionnaires qui se sont produits au milieu de notre jeunesse.

« ..... En les regardant de près, nous observons, avant tout, ce fait significatif, que, partant des étudiants, ils sont toujours accompagnés de mouvements analogues parmi le peuple, et ne sont pour ainsi dire que l'écho de ces derniers. Ces mouvements forment, de cette manière, deux courants parallèles qui tendent à se réunir dans un lit commun, en détruisant la digue qui les a séparés pendant des siècles. Le premier, qui est le fait de notre jeunesse intelligente, date de 1861, il est l'écho de l'explosion populaire, qui éclata à la suite de l'abolition de l'esclavage, le peuple ne voulant pas se contenter de cet affranchissement illusoire. Il a été la base de la formation du parti socialiste révolutionnaire. Plus tard, vers la fin du terme décennal, après l'abolition du servage, des bruits constants de domination, et même d'abolition de paiement, pour l'appropriation du sol, circulaient dans le peuple. Quoique ces bruits ne provoquassent pas, comme après 1861, de nombreuses révoltes, ils entretenaient néanmoins une certaine agitation dans les masses, et eurent pour écho ces mouvements de la jeunesse, qui aboutirent au procès Netchaïeff.

« L'appauvrissement de ce peuple misérable, épuisé par des impôts et des contributions énormes est tel à cette heure, qu'il faut être absolument sourd pour ne pas entendre ses cris désespérés. Les mouvements de 1873 et 1875, incarnation de la dernière phase du parti révolutionnaire, ont été provoqués par ces plaintes déchirantes. Le lien que j'ai constaté tout à l'heure, et qui existe incontestablement entre les mouvements révolutionnaires des étudiants et du peuple, a pu facilement échapper à l'attention de la masse, par cette simple raison que, grâce à la publicité telle qu'elle est pratiquée en Russie, le public ne sait jamais que ce que l'on veut qu'il sache. Quant aux faits les plus importants de la vie populaire, on y répond par un silence systématique, ou on les dénature non moins systématiquement. Les révoltes des paysans, par exemple, qui ont eu lieu après 1861, ne sont connues de notre public que par ouï-dire... »

A ces mots, Myschkine fut interrompu par le président, pour la troisième fois, et le tribunal lui interdit de continuer. Peu de jours après il partait chargé de chaînes, avec ses héroïques compagnons pour les mines de la Sibérie, d'où il ne s'évadait que pour subir une destinée non moins douloureuse et plus tragique.

Nous saluons ce martyr de la grande Russie populaire en travail d'émancipation, et qui sera libre et heureuse un jour, puisqu'elle produi de tels hommes.

JULES VALLÈS

Un des maîtres de la littérature vient de mourir. Le peuple de Paris a rendu hommage à l'ancien membre de la Commune. Nous allons dire quelques mots, de l'homme, de l'écrivain.

Vallès naquit au Puy (Haute-Loire). Son père était professeur; sa mère, une paysanne prétentieuse, lui voulut inculquer dès son plus jeune âge les grandes et belles manières, qu'elle appelait les manières distinguées. Elle en fit un martyr. Non pas qu'elle fût méchante par nature, la fille des champs devenue la femme du professeur de collège, mais parce qu'il lui sembla toujours que sa condition ne souffrait aucune médiocrité. Jules Vallès nous a raconté ce que furent ses premières années, les tourments qu'il endura, la lutte qu'il supporta. Il nous a dit, dans les pages virulentes de ce livre qui s'appelle l'*Enfant*, les coups qu'il reçut, et les humiliations qu'il essuya.

Les déshérités furent sa famille. C'est en eux qu'il puise sa force, cette force qui ne l'abandonna jamais, et le place au rang des plus hardis révolutionnaires.

Mais l'enfant ayant beaucoup souffert, l'homme en garda une amertume profonde qu'on retrouvera partout, dans ses écrits.

Par tempérament, Vallès a jugé les hommes souvent avec sévérité et les a ridiculisés. Par nature, il a poussé le cri de guerre contre la société, pour la justice.

Un jour il se révolte contre une lettre publiée par le *Figaro*, dans laquelle M. de Villemessant ruine l'honneur d'un jeune homme qui vient de terminer sa peine pour un vol et il écrit que cela est abominable de tirer à 40,000 exemplaires le désespoir d'une famille. Une autre fois il proteste contre Léonidas Requin, qu'il trouve mauvais. Il contrecarre tout ce qui lui paraît faux et crie tout ce qui lui semble juste. Peu lui importe que les autres pensent la chose sans la dire : il la dit, lui, puisqu'il la pense.

Vallès s'acharna notamment sur les hommes qui lui parurent surfaits. C'est ainsi qu'il écrivit de Baudelaire qu'il *n'était pas poète par le ciel* et que s'il *avait eu un quart de siècle de gloire, il n'aurait pas dix ans d'immortalité.*

Plus loin, toujours à propos de ce pauvre Baudelaire, de ce grand artiste qui a laissé des œuvres telles que les *Fleurs du mal*, les *Histoires extraordinaires*, *Théophile Gautier*, *Richard Wagner*, Vallès ajoute dans un article plein de véhémence : « Ses admirateurs peu-
« vent tout au plus espérer qu'un jour un curieux ou un raffiné logera

« ce fou dans un volume tiré à cent exemplaires, en compagnie de « quelques excentriques crottés. Il ne mérite pas davantage. Com- « bien sont tombés qui étaient plus dignes d'être embaumés dans les « pages d'un elzévir ; ceux-là sont morts poitrinaires et non pas fous ; « ils n'ont point eu les préoccupations terribles et les angoisses mes- « quines qu'eut toute sa vie ce forçat lugubre de l'excentricité »

Un tel jugement ne saurait être accepté.

Vallès pour Baudelaire, comme pour beaucoup, a outré la phrase. Il a donné le coup de pinceau tellement noir que parfois il a fait de l'homme un monstre.

Cependant, si ce révolté jeta souvent des notes furieuses contre les hommes, presque de parti-pris et afin de démolir leur renommée qu'il considérait comme étant imméritée; s'il se laissa aller à des emportements terribles, sans raisons plausibles, sans motifs définis, il lui arriva de cingler justement les chairs de certains, et cela impitoyablement, avec des phrases claquantes comme des lanières.

On se souvient de sa réponse à Alexandre Dumas fils, à propos d'un article de celui-ci insultant les femmes des fédérés sous ce titre : *Femelles*. L'article réponse parut dans le *Cri du Peuple* si nous avons bon souvenir et il fit du bruit. L'auteur de *Tue-la* se le tint pour dit.

Jules Vallès fut aussi l'un des promoteurs du scepticisme en matière politique. Il fut l'ennemi implacable des traditions qu'il attaqua avec une audace extraordinaire et une verve endiablée, par des coups droits, ou, selon l'occurrence, par le ridicule. Il s'ingénia à être le peintre du redoutable problème de la faim qu'il posa à tout instant, des misères sociales, le défenseur des pauvres et des déclassés. Ayant appartenu à ces deux catégories : pauvre durant toute sa jeunesse qu'il raconte dans *Jacques Vingtras*, déclassé par cette instruction fausse et cette éducation viciée du collège où il avait pâti de longues années, il secoua toute sa vie la grande loque qui en est le symbole.

Nous venons de parler de *Jacques Vingtras*. Nous eussions pu ajouter que dans le *Bachelier*, comme dans l'*Insurgé*, Vallès a écrit sa vie. Dans Jacques Vingtras (l'Enfant), le premier livre de la trilogie, c'est de sa jeunesse qu'il est question. Il nous raconte, dans les pages de ce livre, les souffrances qu'il endura, les humiliations qu'il eût à subir de la part de sa mère. Il narre les pensums. Son père, professeur à Rouen, l'ayant dans sa classe, il lui arriva plus d'une fois de distribuer à son fils des punitions imméritées, cela pour ne pas encourir les remontrances du directeur et ne pas être accusé de favoritisme.

Dans le *Bachelier*, c'est la vie de misère du jeune homme en lutte avec la société. Qui n'a lu le *Bachelier* avec sa terrible dédicace :

A CEUX
QUI,
NOURRIS DE GREC ET DE LATIN,
SONT MORTS DE FAIM
JE DÉDIE CE LIVRE

Les pages de l'œuvre sont pleines de sanglots et de cris. On sent l'homme qui se débat contre la fatalité, et qui ne peut utiliser ni ce grec, ni ce latin, ni toutes ces connaissances historiques dont on l'a nourri entre les quatre murs du collège. Il eut certes quelquefois préféré être le vrai compagnon des Limousins avec lesquels il partagea si souvent sa pitance et son gîte, que le « Bachelier » sans emploi, qu'il fut très longtemps.

Vient le troisième volume: *l'Insurgé* qui termine la série, et où il raconte la vie politique de Jules Vallès. C'est là que sont consignées les luttes, les déboires et les joies de l'homme public, de l'écrivain révolutionnaire.

Ces trois livres suffiraient à assurer la gloire de Vallès et à le classer parmi les plus brillants écrivains du XIXe siècle; mais il y a encore la série flamboyante des articles publiés à la *Rue*, au *Cri du Peuple* de 1870, *les Réfractaires*, ainsi que le volume écrit pendant la proscription: *la Rue à Londres.*

Vallès fit partie de la Commune de Paris. Il y siégea en compagnie de Gambon l'intrépide révolutionnaire, de Vaillant, de Malon, l'auteur de l'*Histoire du Socialisme*, de Tridon, de Varlin, de Vermorel, de Pyat et de beaucoup d'estimables représentants du socialisme contemporain ; il avait déjà célébré la révolution communale dans cette magnifique description de l'installation de la Commune, le 28 mars 1871 :

« Ce soleil tiède et clair qui dore la gueule des canons, cette odeur de « bouquets, le frisson des drapeaux, le murmure de cette révolution qui « passe tranquille et belle comme une rivière bleue, ces tressaille- « ments, ces lueurs, ces fanfares de cuivre, ces reflets de bronze, ces « flambées d'espoir, ces parfums d'honneur, il y a là de quoi griser « d'orgueil et de joie l'armée victorieuse des républicains.

« O grand Paris !

« Lâches que nous étions, nous parlions déjà de te quitter et de nous « éloigner de tes faubourgs qu'on croyait morts !

« Pardon, patrie de l'honneur, cité du salut, bivouac de la révolution !

« Quoi qu'il arrive, dussions-nous être de nouveau vaincus et mourir « demain, notre génération est consolée! Nous sommes payés de vingt « ans de défaites et d'angoisses. Clairons, sonnez dans le vent, tam- « bours, battez aux champs !

« Embrasse-moi, camarade, qui as, comme moi, les cheveux gris ! « Et toi, marmot qui joue aux billes derrière la barricade, viens que je « t'embrasse aussi.

« Le 18 mars te l'a sauvé belle, gamin ! Tu pouvais, comme nous, « grandir dans le brouillard, patauger dans la boue, rouler dans le « sang, crever de faim et crever de honte, avoir l'indicible douleur des « deshonorés !

« C'est fini !

« Nous avons saigné et pleuré pour toi. Tu recueilleras notre héri- « tage. Fils des désespérés, tu seras un homme libre. »

Maintenant que la tombe est recouverte et que l'homme de lettres n'est plus qu'un peu de matière retournée à l'éternelle matière, la question de parti doit tomber. Il faut surtout voir en Vallès, ce qu'il est réellement : un grand écrivain, un grand artiste. PAUL CASSARD.

UN CHANSONNIER SOCIALISTE

Le citoyen J.-B. Clément, ancien membre de la Commune de Paris, l'un des orateurs les plus écoutés du parti ouvrier socialiste révolutionnaire, vient de publier un volume de chansons, à côté des admirables poésies d'Eugéne Pottier appelé à marquer parmi les publications littéraires de ce temps.

Que de doux poèmes, que de charmantes évocations de la nature, que d'éloquents et poignants chants de douleur, que de puissantes imprécations révolutionnaires, que d'implacables ironies dans le recueil de ce rude défenseur des pauvres et des opprimés !

La critique littéraire devra, quoiqu'elle en ait, louer les *Chansons de J.-B. Clément*, car il y a dans ces 350 pages une force d'inspiration, un bonheur, une énergie d'expression et un éclat de ton qui en font une œuvre fortifiante et durable autant qu'attrayante. Nous avons lu tout d'une haleine, ce recueil, où les chefs d'œuvre se rencontrent, et nous voulons donner à nos lecteurs une idée du talent de J.-B. Clément en cueillant pour eux quelques fleurs de ce riche parterre poétique.

Qui ne connaît *Le Temps des cerises*, vieux de dix-huit ans et célèbre depuis sa naissance.

Par une touchante inspiration, J.-B. Clément a dédié ce chef-d'œuvre incontesté « à la vaillante citoyenne *Louise*, ambulan- « cière de la rue Fontaine-au-Roy, le dimanche 28 mai 1871. »

Puisque, dit-il, dans une note explicative, cette chanson a couru les rues, j'ai tenu à la dédier a titre de souvenir et de sympathie, à une vaillante fille qui, elle aussi, a couru les rues à une époque où il fallait un grand dévouement et un fier courage !

Le fait suivant est de ceux qu'on n'oublie jamais : le dimanche 28 mai 1871, alors que tout Paris était au pouvoir de la réaction victorieuse, quelques hommes luttaient encore dans la rue Fontaine-au-Roi.

Il y avait là, mal retranchés derrière une barricade, une vingtaine de combattants, parmi lesquels se trouvaient les deux frères Ferré, le citoyen Gambon, des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, et des barbes grises qui avaient déjà échappé aux fusillades de 1848 et aux massacres du coup d'Etat.

Entre onze heures et midi, nous vîmes venir à nous une jeune fille de vingt à vingt deux ans qui tenait un panier à la main.

Nous lui demandâmes d'où elle venait, ce qu'elle venait faire, et pourquoi elle s'exposait ainsi.

Elle nous répondit avec la plus grande simplicité qu'elle était ambulancière, et que la barricade de la rue Saint-Maur étant prise, elle venait voir si nous n'avions pas besoin de ses services.

Un vieux de 48, qui n'a pas survécu à 71, la prit par le cou et l'embrassa.

C'était en effet admirable de dévouement !

Malgré notre refus motivé de la garder avec nous, elle insista et ne voulut pas nous quitter.

Du reste cinq minutes plus tard, elle nous était utile !

Deux de nos camarades tombaient frappés l'un, d'une balle dans l'épaule, l'autre au milieu du front.

J'en passe !!...

Quand nous décidâmes de nous retirer, s'il en était temps encore, il fallut supplier la vaillante fille pour qu'elle consentît à quitter la place.

Nous sûmes seulement qu'elle s'appelait Louise et qu'elle était ouvrière.

Naturellement elle devait être avec les révoltés et les las-de-vivre !

Qu'est-elle devenue ?

A-t-elle été, comme tant d'autres, fusillée par les Versaillais ?

N'est-ce pas à cette héroïne obscure que je devais dédier la chanson la plus populaire de toutes celles que contient ce volume ?

Il est convenu que le *Temps des cerises* est le chef-d'œuvre de de J.-B. Clément ; nous n'avons garde d'y contredire, mais nous trouvons d'une facture aussi parfaite, d'une inspiration aussi soutenue et plus haute la chanson de la *Machine*, qui, avec une psychologie mieux comprise, atteint aux désolations insurpassées du *Chant de la Chemise*, de Thomas Hood.

La *Machine* est dédiée aux filles du peuple. Comment lire sans une poignante émotion cette plainte d'un effet si saisisant de l'ouvrière mourant du travail torturant ?

Je viens de m'éveiller
Et je suis déjà fatiguée.
Ce matin la nature est gaie.
Mais il faut aller travailler
Et douze heures sans sourciller,
Le dos courbé sur la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

Me voici dans mon coin,
Je manque d'air, j'y vois à peine.
Dire qu'il fait beau dans la plaine !
Ici le soleil n'entre point.

J'en aurais pourtant bien besoin
Pour m'égayer à la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

On sonne le dîner.
Je n'ai pas faim, je suis trop lasse,
Voilà deux ans que rien ne passe,
Et j'aurai beau me tisanner,
Ça ne fera que couviner
A chaque tour de la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

C'est beau d'avoir vingt ans
Quand on est bien folle et bien fraîche !
Moi dans mon coin je me dessèche.
J'avais des couleurs dans le temps,
Elles ont pris la clef des champs,
Elles n'aimaient pas la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

Ah ! je n'y vois plus clair.
Mais la besogne est terminée.
Comme c'est long une journée !
Comme le pain qu'on gagne est cher.
Vite, courons prendre un peu d'air.
Bien loin, bien loin de la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

Que doit-il advenir
De cette toux qui m'a meurtrie ?
Ah ! j'aimais pourtant bien la vie !
Minuit, je ne peux pas dormir,
Ou si je dors, c'est pour gémir
Ou pour rêver de la machine...
Oh ! que j'ai mal dans la poitrine !

J.-B. Clément n'est pas moins heureux dans la poésie révolutionnaire. A preuve la suivante dédiée à Blanqui :

Lorsque nous sapons par ses bases
Votre édifice mal d'aplomb,
Vous nous répondez par du plomb
Ou vous nous alignez des phrases.
En attendant, cher est le pain,
Longs la misère et le chômage...
Hier, en cherchant de l'ouvrage,
Hier, un homme est mort de faim !

Liberté
Egalité
Fraternité.

Vous pouvez couvrir les murailles
De ces mots vides et pompeux :
Ils ne sont pour les malheureux
Que synonymes de mitrailles;
Nous connaissons le prix du pain
Et vos doctrines libérales...
Hier, sur le carreau des halles,
Une femme est morte de faim !

Liberté
Egalité
Fraternité.

Pour qui s'en va l'estomac vide,
Ayant chez lui femme et marmots,
On peut traduire ces trois mots :
Chômage, Misère, Suicide.
Les mots ne donnent pas de pain,
Car nous voyons dans la grande ville
De vieux travailleurs sans asile
Et des enfants mourir de faim.

Liberté
Egalité
Fraternité.

Ces mots sont gravés dans la pierre
Sur les frontons des hôpitaux,
De la Morgue et des arsenaux
Et sur les murs du cimetière.
Avec le temps il est certain
Que la bourgeoisie en délire,
Finira bien par les incrire
Sur le ventre des morts de faim.

Liberté
Egalité
Fraternité

Hommes libres nous voulons être.
Mais il nous faut l'Egalité.
Nous voulons la Fraternité,
Mais il ne faut ni Dieu ni Maître.
Moins de phrases et plus de pain,
Et surtout moins de politique,
Car nous disons qu'en République
On ne doit pas mourir de faim.

Liberté
Egalité
Fraternité.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ORGANISATION SOCIALISTE.

Jusqu'ici tous les pouvoirs se sont appelés la *résistance*; désormais tout pouvoir devra s'appeler le *mouvement*... ou n'être pas. Car le monde est invinciblement poussé dans des routes nouvelles : aveugle qui l'ignore! insensé qui le nie!

C'est pourquoi la logique même de l'histoire commande la création d'un *ministère du progrès*, ayant pour mission spéciale de mettre la Révolution en mouvement et d'ouvrir la voie qui mène aux horizons lumineux.

Supposons que ce ministère soit créé, et qu'on lui constitue un budget :

En remplaçant la Banque de France par une banque nationale, et en mettant les bénéfices qui, aujourd'hui, ne font que grossir la fortune de quelques opulents actionnaires, au service du prolétariat à affranchir ;

En faisant rentrer dans le domaine de l'Etat les chemins de fer et les mines ;

En centralisant les assurances ;

En ouvrant des bazars et entrepôts au nom de l'Etat ;

En appelant, pour tout dire, à l'œuvre de la Révolution, les puissances réunies du crédit, de l'industrie et du commerce,

On se trouverait en quelque sorte sacré et armé contre la Révolution.

Et voici alors ce qu'il y aurait à faire :

Le budget du travail, formé comme il vient d'être dit, serait affecté, en ce qui concerne le travail des villes, à l'établissement d'ateliers sociaux dans les branches les plus importantes de l'industrie.

Cette opération exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers sociaux originaires serait rigoureusement circonscrit; mais en vertu de leur organisation, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

L'Etat se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'Etat se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions pour résultat du succès, la défaite de la concurrence : l'Association. (Louis Blanc : *de l'Organisation du Travail, 1846*).

TRAVAIL ET MORALE.

Le travail est le phénomène à la fois économique et moral, où se concilient le mieux l'égoïsme et l'altruisme. Travailler, c'est produire, et produire c'est être à la fois utile à soi et aux autres. Le travail ne peut devenir dangereux que par son accumulation sous la forme de capital ; alors, il peut prendre un caractère franchement égoïste, et, en vertu d'une contradiction intime, aboutir à sa propre suppression par l'oisiveté même qu'il permet. Mais, sous sa forme vive, le travail est toujours bon. C'est aux lois sociales d'empêcher les résultats mauvais de l'accumulation du travail : excès d'oisiveté pour soi, et excès de pouvoir sur autrui, — comme on veille à isoler les piles trop puissantes. (M. Guyau : *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*).

ECHANGE ET COMMERCE.

Le commerce est l'agent de la distribution des produits, l'agent intermédiaire entre la production et la consommation. C'est une fonction administrative par essence. Le commerce distribue et ne crée pas....

Pour activer la consommation et par suite la production, il est nécessaire de réduire au minimum les frais de transport, c'est-à-dire la rémunération de l'agent intermédiaire chargé de voiturer les produits là où ils doivent être consommés. C'est pour cela que, dans tous les pays du monde, l'établissement et le perfectionnement des voies de communication par eau et par terre qui rendent les transports moins dispendieux et plus rapides, sont justement considérés comme les premières entreprises d'utilité publique. C'est pour cela également qu'il importe que l'Etat soit seul chargé de la construction et de l'administration de ces voies commerciales.

Dans une société bien organisée, le commerce, agent de la distribution, n'a droit qu'à une simple prime de courtage, proportionnelle à la valeur du service rendu.Dans cette société, le prix de l'objet livré à la consommation représente le prix de revient de l'objet, plus le bénéfice légitime du producteur, plus le prix du transport.

Le prix de revient de l'objet et la rémunération légitime due au producteur sont donnés par la concurrence véridique, élément d'appéciation inconnu sous le régime anarchique actuel. Les frais de transport et la rémunération due aux transporteurs sont fixés par des juges arbitres.

Dans cette société régulière et organisée, la distribution n'emploie que les nombre d'agents nécessaire pour assurer le transport et le placement des produits. Elle se débarrasse de cette foule d'intermédiaires parasites qui faussent aujourd'hui son institution, qui surchargent les produits de primes onéreuses, qui sophistiquent les denrées, qui les revendent au-dessous du prix de revient, ce qui ne les empêche pas de s'en retirer avec bénéfice au moyen de la banqueroute. Enfin, l'agence de distribution, sagement organisée, remplace le mensonge et la fraude par la loyauté et la vérité, la complication des ressorts par la simplicité et la régularité des attributions, le gaspillage par l'économie, et l'anarchie commerciale par l'ordre.

(Toussenel : *les Juifs rois de l'époque* — 1844).

REVUE ÉCONOMIQUE

Les tableaux de notre commerce extérieur pour le mois de janvier 1885 donnent les chiffres suivants, que nous croyons devoir rapprocher des résultats de 1884.

	Importations	Exportations
1885	307.950.000	156.275.000
1884	274.629.000	160.224.000

Il y a donc eu accroissement des importations, et diminution des exportations.

Dans les objets importés, ce sont surtout les céréales qui ont contribué à l'accroissement : 25 millions 1/2 en 1884 et 36 millions 1/2 en 1885. Mais l'importation des vins a diminué, ce qui indique que la consommation se resserre de plus en plus. En voici le relevé :

Vins ordinaires en fût.

		1885	1884
D'Espagne	hectol.	312.623	459.953
D'Italie	—	69.263	24.513
D'autres pays	—	115.904	99.516
	Total : hectol.	547.790	774.982

L'importation du bétail a diminué aussi. De 6.132.000 fr. en 1884, elle est tombée à 4.427.000 au mois de janvier 1885.

La diminution des exportations ne paraît pas un symptôme d'aggravation industrielle, car il y a eu, au contraire, augmentation dans l'exportation des objets fabriqués. En janvier 84, ce chapitre était à 76.967.000 ; en 1885, il s'est élevé à 78.170.000. La diminution a surtout porté en effet sur les objets d'alimentation : céréales, sucres et eau-de-vie.

En somme, ces résultats ne permettent guère de dire si la crise s'est détendue, si la situation s'est modifiée, ni dans quel sens elle a pu se modifier. Nous en sommes donc réduits à répéter ce que nous disions déjà au mois de février dernier : qu'il n'est guère possible d'établir aucune prévision sérieuse sur l'examen de tous ces chiffres à peu près identiques, pour les périodes correspondantes.

Un moment, on s'est fait illusion, quand a paru, dans le *Journal officiel* du 11 janvier dernier, le résumé du mouvement des impôts en 1884. M. Leroy-Beaulieu, en a conclu que la liquidation de la crise était commencée et même sur le point de se terminer. Fidèle à cet

optimisme qui ne l'abandonne jamais, quand il examine la situation des classes ouvrières, il avait cru pouvoir déduire du rapprochement de certaines augmentations survenues dans le rendement des impôts, que les classes riches supportaient à peu près seules les effets de la liquidation. Malheureusement pour sa thèse, le *Journal officiel* du 7 février est venu détruire ces beaux raisonnements. Les chiffres publiés en janvier n'étaient pas exacts. Le tableau des contributions indirectes présentait une plus-value de 4.204.000 francs par rapport aux produits de l'année 1884 et une plus-value de 592.000 francs, par rapport aux évaluations des recettes. Or les rectifications apportées aux relevés font ressortir un déficit de 184.000 francs sur 1883, et une moins-value de 4.530.400 francs sur les prévisions budgétaires.

En somme, sur l'ensemble des revenus indirects, il y a diminution de 6. 986,900 francs sur 1883 et moins-value de 54.101,800 francs sur les évaluations budgétaires.

Pour le mois de janvier 1885, cette moins-value a persisté dans le recouvrement des impôts indirects ; elle a été de 1.861,500 francs et serait bien plus élevée encore, si les résultats de la nouvelle taxe sur les sucres n'avaient grossi de 3.372,000 francs ce chapitre des recettes.

Au reste, ces diminutions concordent avec celles survenues dans les recettes des chemins de fer, recettes des octrois, etc., et indiquent assurément que la consommation se restreint de plus en plus. Elles sont un symptôme certain de malaise de la classe ouvrière toujours décimée par le chômage.

Ainsi, pour Paris, le produit des octrois ne s'est élevé, en janvier 1885, qu'à 9.871,393. C'est une diminution de 650,806 francs sur les prévisions budgétaires et de 461,731 francs sur le produit correspondant de l'année dernière.

Les recettes des chemins de fer, qui avaient déjà subi une diminution de 38.000,000 sur les prévisions de 1884, ont éprouvé encore, en janvier 1885, une moins-value de 6.500,000 francs sur le produit de 1884. Si cet état de choses persistait, et si les chiffres du mois de février accusaient encore des diminutions, ce serait une moins-value totale de 78.000,000.

Les actions et obligations des compagnies n'ont pas pour cela subi la moindre baisse. Ainsi que le faisait remarquer le *Temps*, il y a quelques jours, la garantie des conventions couvre toutes les pertes éventuelles possibles. L'intérêt du capital, que le produit de l'exploitation ne donnerait pas suffisant, sera assuré par les contribuables.

En résumé, la situation, sans s'être aggravée, ne s'est pas améliorée.

G. R.



REVUE DES FAITS SOCIAUX

FRANCE.

MEETING DU 9 FÉVRIER. — Provoqué par la Commission anarchiste des ouvriers sans travail, qui invitait « tous les meurt-de-faim à venir étaler leurs guenilles place de l'Opéra, le 9 février, à 5 heures du soir, » ce meeting donna lieu d'abord à des mesures de répression préventives qui ne contribuèrent peut-être pas peu à le faire avorter. Le 7 février, en effet, de nombreuses arrestations furent opérées, parmi les anarchistes les plus actifs, notamment dans une réunion privée tenue à 8 heures du soir et où furent saisis les appels, placards et divers imprimés relatifs à la manifestation du surlendemain.

Le gouvernement avait pris, pour ce jour-là, des dispositions militaires qui eurent pour résultat de grossir le nombre des curieux. Ayant déployé tout un bataillon de gardes municipaux sur ce point, l'un des plus fréquentés de Paris, la circulation devint bientôt impossible et y fit affluer les curieux. Comme toujours, en pareille circonstance, une quinzaine d'arrestations furent opérées.

Les instigateurs du meeting passèrent en correctionnelle où ils furent condamnés à des peines diverses variant de deux mois à quinze jours de prison. Au cours des débats, il fut constaté par deux accusés, Murjas et Leboucher que certains témoins à charge venus pour déposer contre eux, la veille du meeting, se livraient aux provocations les plus violentes sur la place de la Bourse, dans un groupe anarchiste.

LA JOURNÉE DU 16 FÉVRIER. — Cette date comptera dans l'histoire des grandes journées populaires.

Nos lecteurs conaissent tous le grand écrivain, le merveilleux ciseleur de phrases dont la trilogie de *Jacques Vingtras* est l'admirable monument littéraire. Ecrivain célèbre, Jules Vallès dut autant à la couleur révolutionnaire de son style qu'à ses qualités d'écrivain qui furent celles d'un maître, sa notoriété. Ancien membre de la Commune, il a eu le cortège qu'il pouvait ambitionner. La Commune s'est retrouvée tout entière debout derrière son cercueil, qu'ombrageait le drapeau rouge promené dans Paris pour la première fois, depuis la grande défaite.

Le Cri du Peuple ayant la veille, 21 février, convoqué les anciens membres de la Commune pour les dispoitions à prendre aux obsèques, ceux-ci publièrent aussitôt l'appel suivant :

« Les membres de la Commune, présents au *Cri du Peuple*, font un chaleureux appel à leurs compagnons d'armes de 1871, aux défenseurs de la Révolution, à tous ceux qui sont restés et restent fidèles à la cause prolétarienne et socialiste, et les invitent à se rendre aujourd'hui lundi aux obsèques de leur regretté collègue, le citoyen Jules Vallès. »

« AMOUROUX, ARNAUD, CHAMPY, COURNET, DEREURE, CLOVIS DUPONT. EUDES, GÉRARDIN, LONGUET, B. MALON, MARTELET, POTTIER, RÉGÈRE, URBAIN, VAILLANT, VIARD.

Cet appel fut entendu. Le lendemain, 22, dès onze heures du matin, une foule énorme, massée sur le boulevard Saint-Michel, se préparait à suivre le convoi de l'ancien membre de la Commune.

A une heure, quand le corbillard s'ébranla, plus de dix mille personnes se pressaient derrière. Cinq drapeaux rouges et un drapeau noir « faisaient claquer leurs plis au vent. » Parmi les couronnes apportées, une devait soulever un triste incident qui a plus douloureusement surpris qu'indigné les socialistes. Les socialistes allemands résidant à Paris crurent pouvoir prendre part à cette imposante manifestation et offrir à Vallès une couronne de violettes. Certains étudiants profitèrent de la présence de ces étrangers, pour se livrer à des outrages odieux et à des provocations ridicules qui montrent à quel point la jeunesse dirigeante a rompu avec les grandes et saines traditions qui sont la gloire de notre pays.

Ils poussèrent les cris de : A bas l'Allemagne ! pas d'Allemands ! Une clameur formidable de vive la Commune ! vive l'Internationale ! répondit à ces vociférations. Au bas du boulevard Saint-Michel, des étudiants et des bourgeois tentèrent de s'emparer de la couronne. Les assistants, qui s'étaient contenus jusque-là, firent justice de cette velléité d'attaque, et les fougueux chauvins durent décamper.

A mesure que le cortège avançait, la foule des suivants grossissait. Sur tout le parcours, éclataient les cris nombreux de vive la Commune !

Il serait difficile d'évaluer, même approximativement, le chiffre du convoi ; les estimations les plus modérées le portent à 30.000 ; approximation évidemment inférieure.

Au Père-Lachaise, deux discours remarquables entre tous furent prononcés : l'un, par le citoyen Vaillant, l'autre, par le citoyen Longuet. Le premier, dans la langue concise et nette qui caractérise tous les discours de l'éminent représentant du socialisme au sein du Conseil municipal, fit ressortir combien cette journée était glorieuse pour la mémoire du mort associée et confondue dans le grand souvenir de la Commune et la mémoire de tous ceux qui ont pris part à ce grand mouvement. Le citoyen Longuet rappela les injus-t tices de l'histoire pour la Commune, gouvernement légal, traité d'insurgé, e affirma, qu'à partir de ce jour, la Commune était réhabilitée.

L'impression de cette solennité fut profonde dans Paris. Le gouvernemen, ayant eu le bon goût de ne prendre aucune disposition de nature à troubler l'ordre du convoi, tout s'était passé dans le plus grand calme. Les journaux modérés fulminèrent le lendemain contre les manifestants, et se montrèrent très effrayés de l'importance que le parti de la Commune avait tout à coup retrouvée au sein de ce Paris, qu'on croyait voué, désormais, aux stériles luttes de la basse politique journalière. La presse conservatrice souffla avec rage la haine contre la Commune et l'Internationale. Tel journaliste affirma *avoir vu*, avec d'autres membres de la *Ligue* dite *des patriotes*, le drapeau allemand insolemment promené dans Paris. Or, il s'agissait d'une simple couronne de violettes. C'est ainsi que M. Claretie, du *Temps*, transforme, en drapeaux étrangers, les rouges bannières des sociétés de la libre-pensée qui ont donné sur les nerfs dans le cimetière de Levallois-Perret, à quelques illuminés du que M. Ranc lui-même tance vertement dans la *Petite République française* du 5 mars.

Les sociétés des amis de la Paix. — Une délégation anglaise des amis de la Paix a tenu à Paris, le 22 février, sous la présidence de M. Maret, auquel on adjoignit le citoyen Joffrin, un grand meeting, salle du Tivoli Waux-Hall, dans le but de cimenter une alliance protestataire entre les ou-

vriers français et anglais contre les expéditions lointaines. M. Burt, membre de la Chambre des communes, et président de la *Workmen's peace association*, prononça, au cours de cette réunion assez houleuse, un discours conciliant où il s'efforça de démontrer que : « Les différends entre les peuples doivent être vidés par la justice; l'arbitrage doit remplacer la force brutale ».

Des anarchistes, présents à la réunion, prirent la parole, et présentèrent un ordre du jour, concurremment avec celui présenté par le bureau. Tous les deux furent votés, bien que fort différents.

En voici la teneur :

Ordre du jour anarchiste :

« Considérant que les instincts des travailleurs sont identiques dans tous les pays, que partout les travailleurs souffrent des inégalités sociales et sont à la merci des gouvernements et des exploiteurs ;

« Qu'il importe à tous ceux qui souffrent et à quelque nation qu'ils appartiennent, de réagir contre l'alliance gouvernementale et capitaliste et d'opposer à l'Internationale des tyrans et des exploiteurs, l'Internationale des producteurs ;

« Les travailleurs réunis salle Tivoli, le 22 février, envoient aux tyrans de toutes sortes l'expression de leur haine implacable et affirment que, malgré les lois sur l'Internationale, ils sont prêts à marcher la main dans la main avec tous les opprimés du globe, en attendant que la Révolution sociale fasse disparaître, pour toujours, frontières, tyrans et exploiteurs ».

Ordre du jour présenté par le bureau, au nom de l'association anglaise :

« Les travailleurs français, réunis aujourd'hui 22 février, dans la salle de Tivoli-Waux-Hall, protestent énergiquement contre toute politique de guerre et de conquête, reçoivent, avec la plus vive satisfaction, l'adresse des travailleurs anglais, amis de la paix, qui leur est communiquée par la délégation et par le président de l'association, le citoyen Thomas Burt, membre du Parlement.

« Ils partagent les sentiments qui y sont exprimés. Ils souhaitent, du fond du cœur, la bienvenue à leurs frères anglais et leur donnent l'assurance que les ouvriers français feront tous leurs efforts pour resserrer les liens d'amitié entre les travailleurs de toutes les nations ».

Comme suite à cette agitation, quatre sociétés de la paix : la *Ligue internationale de la Paix et de la Liberté*, Ch. Lemonnier. président;

La *Société française des amis de la paix*: Frédéric Passy, président ;

La *Fédération de la paix et de l'arbitrage* (Comité de Paris), H. Destrem, président, A. Desmoulins, secrétaire;

La *Ligue des travailleurs français, pour la paix internationale*. Henri Brissac, secrétaire;

Viennent d'adresser à la Chambre française une pétition dans laquellee déplorant qu'à la conférence de Berlin le représentant de la France se soit opposé à la neutralisation des territoires compris dans le bassin commercial du Congo et à une résolution portant que toute difficulté survenue dans ces territoires entre les Puissances serait décidée sans recours à la guerre par voie de médiation ou d'arbitrage, elles espèrent que le gouvernement français aura donné les ordres nécessaires pour faire cesser la résistance de son représentant.

M. J. Gaillard, député de Vaucluse et membre du Comité central de la Ligue, s'est chargé de remettre cette pétition.

ANGLETERRE

L'AGITATION IRLANDAISE a été marquée le mois dernier par une tentative d'assassinat sur O'Donovan Rossa. L'énergique révolutionnaire a adressé, à cette occasion, par la voie de l'*Intransigeant*, la lettre suivante « à ses amis et à ses ennemis ».

« J'ai été frappé par la main d'un émissaire anglais. Ce n'est pas la faute de l'Angleterre si je ne suis pas encore couché dans ma tombe : elle avait l'intention d'accomplir son meurtre, mais l'agent à qui elle avait confié cette tâche a trompé son espoir. Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre attente à ma vie ; ça ne sera probablement pas la dernière. Aussi longtemps, cependant, que le ciel m'accordera la force de prêcher à mes malheureux concitoyens l'indépendance de l'Irlande, j'accomplirai ce devoir avec la même énergie et le même dévouement que par le passé.

« Je n'ai pas et je n'ai jamais eu l'intention d'allumer la guerre sur la libre erre d'Amérique ; mais je puis, sans manquer à la reconnaissance ni à la fidélité que je dois au grand peuple dont je suis l'hôte, soutenir ceux qui luttent là-bas.

« Aujourd'hui se réveille en Irlande cet esprit national qui dormait autrefois, alors que, tout jeune, je me révoltais contre la tyrannie de l'Angleterre, Aujourd'hui la nation se soulève et implore l'aide de ses enfants expatriés. Dois-je refuser l'appui que je puis donner et les encouragements que je puis envoyer par-dessus les flots à ce peuple noble et infortuné qui répond à la voix de la liberté?

« Non, la balle de l'assassin ne m'effraye pas. Dussé-je tomber dans la lutte, sous les coups de quelque scélérat salarié par l'Angleterre, je mourrai avec la conscience d'avoir fait mon devoir, et l'espérance que mon assassinat entraînera un sanglant et cruel châtiment. »

Dans une lettre précédente, que nous empruntons également à l'*Intransigeant*, O'Donovan donne sur la captivité par lui subie des détails navrants, et qui prouvent que le gouvernement anglais pratique la torture des prisonniers politiques, de façon à rendre un Romanoff jaloux :

« J'ai des raisons de croire que les Anglais voulaient me faire mourir dans ma prison.

« Sans parler de la faim que j'ai eu à souffrir, au point que, réduit à l'état de squelette, le corps couvert de plaies, ma peau tombait en pourriture et me restait dans les mains, je raconterai tous les supplices auxquels je fus soumis à la prison de Chatham.

« Je gisais au milieu de l'obscurité la plus profonde, dans un cachot souterrain, au régime du pain et de l'eau. N'ayant ni matelas, ni oreiller, toute ma literie se composait d'une couverture grossière. Ces supplices ne suffisaient pas à la férocité anglaise. Une nuit, mes geôliers entrent dans ma cellule et m'ordonnent de me déshabiller.

« — Pourquoi? demandai-je.

« — Obéissez ! répondirent-ils.

« — Je ne vous donnerai pas mes vêtements, dis-je, que si vous me donnez un lit, car faire coucher un homme nu sur la terre est la torture la plus odieuse que l'on puisse imaginer.

« Les trois geôliers, Allison, Giddings et Hippert, se jetèrent aussitôt sur moi, me renversèrent sur le sol, et tandis que l'un d'eux me maintenait par la gorge, les autres me dépouillaient de mes vêtements.

« Je pensais que là se terminerait leur besogne.

« Epuisé de fatigue, je restai étendu par terre sur le dos. Allison et Gid-

dings avaient quitté ma cellule laissant Hippert seul avec moi. Hippert, alors, prenant son élan, bondit au-dessus de moi, les jambes repliées sous lui, et retomba sur ma poitrine. Je suis absolument certain qu'il fit cela pour me tuer et que Allison et Giddings s'étaient retirés afin de pouvoir jurer à l'enquête n'avoir pas vu que l'on eût usé à mon égard d'aucune violence répréhensible. Lorsque Hippert retomba sur moi, il me sembla que les os de ma poitrine heurtaient ceux de mon dos.

« Le lendemain, le docteur me fit entourer la poitrine de bandages et je fus inscrit comme malade pendant un mois.

« Kick Burke et Castello étaient enfermés dans des cellules situées au dessus de la mienne, l'un et l'autre ont entendu la scène qui s'était passée au-dessous d'eux, dans le trou noir qui me servait de cachot.

« Les mêmes geôliers ont tué ainsi plusieurs de mes compatriotes.

« Daniel Deasy est mort assassiné dans les prisons anglaises, de même que Daniel Reddin, William Darragh, John Lynch, Brian, Dillon et nombre d'autres. Un jour dans la prison de Pontorsville, à Londres, passant devant la cellule de John Lynch, je l'entendis me crier : « Oh! Rossa, le froid me tue! » Quelques jours après, le malheureux était mort. »

La manifestation des ouvriers sans travail, de Londres a eu lieu le 16 février dans Downing'street. Bien qu'elle ne fût composée que de quelques milliers d'hommes, le ministère avait pris de graves mesnres de repression.

La police a dispersé la foule, attestant ainsi que la liberté de manifestation n'est que conditionnelle en Angleterre. Nous le savions, depuis la sauvage dispersion de la grande manifestation chartiste de mars 1848.

La question agraire. — Nous avons déjà parlé, dans notre dernier numéro, de l'évolution socialiste considérable accomplie par certains radicaux anglais, entre autres, par deux des *leaders* du parti radical, MM. Chamberlain et Fowler. Cette évolution marque bien, croyons-nous, le caractère fatidique des revendications prolétariennes et de l'inévitable transformation économique réclamée par le socialisme.

Le régime économique foncier de l'Angleterre devait naturellement faire de la question agraire une des premières à résoudre par le socialisme. On peut dire que, depuis une dizaine d'années, c'est surtout par là qu'il a fait brèche avec Henry George et R. Wallace. Les radicaux anglais, sans pousser aussi loin que ces derniers, n'en ont pas moins un programme de réformes agraires dont la réalisation, si elle était atteinte avec le nouveau remaniement de circonscriptions électorales, porterait un coup terrible au landlordisme.

M. Jesse Collings a, en effet, élaboré un projet de loi qui consiste dans la reprise par l'Etat ou la Paroisse, de tous les communaux que la grande propriété foncière s'est appropriée depuis 1800. Ce serait, on le voit, la révision des titres propriétaires sur une période de quatre-vingts ans.

Les spoliations des landlords anglais au commencement du siècle ont été nombreuses et importantes. Les débris de la *yeomanry* n'ont disparu qu'à une époque relativement récente avec les communaux, chemins, etc. Au commencement du siècle il restait encore d'immenses paccages, enclos depuis. Le projet de loi de Jesse Collings, complétant celui de Broadhurst sur les *Compulsory enfranchisements*, les ferait retourner au domaine commun. On comprend donc la résistance acharnée que l'aristocratie terrienne ne manquera pas d'opposer à cette révision de titres. Cette opposition s'était déjà déguisée sous le refus par la Chambre des lords, d'adopter le *bill* de M. Gladstone sur le remaniement de circonscription. Avec le nouveau mode élec-

toral, en effet, le parti radical compte faire prévaloir ses réformes. La Chambre des lords a dû céder une première fois, accorder une extension de suffrages urbains. Mais jusque-là, la question agraire ne s'était pas affirmée. A cette heure, les radicaux anglais vont la poser nettement et c'est sur elle que la lutte s'engagera.

ALLEMAGNE.

Le socialisme au Reichstag. — Les vingt-quatre députés socialistes allemands ont présenté au Reichstag un projet d'organisation dont voici l'économie :

Il y aurait d'abord *l'Office impérial du travail*, qui aurait son siège à Berlin et dont l'organisation serait arrêtée par le Conseil fédéral. Au-dessous de cet Office impérial serait formée une série *d'Offices de travail* comprenant des districts de 200,000 habitants au moins et de 400,000 au plus. Ces offices seraient composés d'un *Conseiller du travail*, assisté du nombre nécessaire d'employés auxiliaires. Ce conseiller serait choisi par l'office impérial entre deux candidats proposés par la *Chambre du travail* ; les employés auxiliaires seraient choisis directement par cette Chambre, moitié par les patrons, moitié parmi les *personnes auxiliaires* (le projet désigne sous ce nom les ouvriers). Dans les districts où existent des industries occupant principalement des ouvriers du sexe féminin, un certain nombre de femmes devraient être choisies comme *employés auxiliaires*.

Les fonctionnaires de l'*office impérial* et les *conseillers du travail*, ainsi que leurs *employés auxiliaires*, auraient le droit de procéder en tout temps à l'inspection des ateliers, qu'il s'agisse d'entreprises de l'Etat, des communes ou de personnes privées, et de prendre les mesures qui leur paraîtraient nécessaires pour la vie et la santé des ouvriers.

Dans chaque circonscription d'un office du travail il y aurait une *Chambre du travail* se composant, d'après le nombre des industries existant dans la circonscription, de 24 membres au moins et de 36 au plus. Le chiffre des membres pour chaque district serait déterminé par l'office impérial du travail. Les membres de la Chambre seraient élus, moitié par les patrons majeurs et parmi eux, moitié par les ouvriers majeurs et parmi eux, à la simple majorité et sur la base d'un suffrage égal, direct et secret.

Les *Chambres du travail* auraient à appuyer moralement et matériellement les offices du travail dans toutes les questions concernant la vie économique du district. Il leur appartiendrait, notamment, d'ouvrir des enquêtes sur l'effet des traités de commerce et de navigation, sur les droits de douane, sur les impôts, sur l'élévation des salaires, sur le prix des vivres, sur celui des locations, sur les conditions de santé et de moralité de la population ouvrière. Il leur appartiendrait, en outre, de soumettre aux autorités leurs plaintes sur les phénomènes fâcheux qui se produiraient dans la vie industrielle et leur avis sur les mesures et les projets de loi intéressant la vie économique de leur district. Elles formeraient, enfin, l'instance d'appel contre les jugements des tribunaux d'arbitres. Elles auraient aussi à fixer le salaire minimum de tous les ouvriers. Les plaintes sur la fixation des salaires minimum seraient jugées par le *Congrès des Chambres du travail.*

La Chambre du travail serait présidée par le conseiller du travail et, en cas d'empêchement, par un de ses employés auxiliaires.

Pour trancher, en première instance les litiges entre patrons et ouvriers, la Chambre formerait dans son sein un tribunal d'arbitres, composé de deux patrons et de deux ouvriers et présidé par le conseiller du travail ou un de ses

employés auxiliaires ; les décisions du tribunal seraient prises à la majorité des voix ; les parties pourraient, dans le délai d'une semaine, interjeter appel auprès de la Chambre du travail.

Les membres des chambres et des tribunaux d'arbitres auraient droit à une indemnité de tant par jour et au remboursement de leurs frais de voyage.

L'Office impérial du travail aurait l'obligation de convoquer, une fois par an, les représentants de toutes les Chambres à une délibération générale sur les intérêts économiques. Chaque Chambre déléguerait à ce Congrès un représentant des patrons et un représentant des ouvriers.

On ne pourra pas taxer d'exagération ce projet.

Exécution de Reinsdorf et Kuchler. — Les deux condamnés du procès dit du Niederwald ont été exécuté le 7 février à Hall. Ils sont mort bravement, en révolutionnaires convaincus. Le dernier cri de Reinsdorf a été : « A bas la barbarie ! Vive l'anarchie ! » Deux secondes après, sa tête roulait sous la hache.

La Gazette des Tribunaux de Leipsig a publié une touchante lettre de l'héroïque anarchiste à son frère. Nous en donnons la partie principale :

« Quand tu recevras cette lettre, pense que je n'ai plus rien à désirer, et que ce ne sont que les circonstances les plus favorables pour moi qui ont contribué à accélérer pour mon bonheur la marche lente et naturelle des choses.

« Maintenant, cher frère, n'oublie pas que tant que notre mère et notre père vivront, que tant que tu auras encore de jeunes frères et sœurs, ton devoir est de prendre soin d'eux, et d'assister, du mieux possible, notre père et notre mère dans leur vieillesse. Supprime, pour le moment, certaines idées que tu peux caresser, et pense qu'en agissant de la sorte tu remplis par là un de mes vœux et une partie de mes devoirs, et alors tu auras le cœur léger.

« Considère toujours la vie de son côté le plus sérieux, juste comme si l'on ne t'en avait fait qu'un don pour l'utilité de l'humanité et pour l'accomplissement de saints devoirs. Participe, aussi peu que possible, aux plaisirs idiots qui sont encore en usage parmi les ouvriers dépourvus d'idées, mais forme ton esprit dans toutes les directions, pour que rien ne te soit étranger, et que le plus rusé ne puisse pas t'en faire accroire.

« Point n'est besoin de te dire que je resterai fidèle à mes convictions jusqu'à mon dernier soupir. »

Le sanglant dénouement de Hall a causé une profonde émotion dans les milieux révolutionnaires allemands ; diverses protestations violentes se sont produites, dans l'une desquelles les gendarmes Hoffmann et Abenzel ont été tués, à Kœnigsteele.

Agitation pour le droit des femmes. — Le 27 février, une réunion très nombreuse de femmes a eu lieu à Berlin, sous la présidence de Mme Guillaume Schack.

Le but de la réunion était d'examiner la question de savoir si la femme doit défendre elle-même ses intérêts.

La présidente ouvrit la séance par un appel énergique pour le groupement des intérêts communs.

Mme Hoffmann, rapporteur, se prononça contre la restriction du travail des femmes, comme le veut décréter le Reichstag. Elle proposa d'adresser au Reichstag une protestation de toutes les travailleuses.

Notre ami Vollmar intervint pour dire qu'il ne s'agissait de restreindre le travail des femmes qu'autant que cela serait rendu nécessaire par les lois de l'hygiène. Puis l'orateur expliqua le projet relatif à la protection des ouvriers, sans que le lieutenant de police fît semblant de s'apercevoir que M. de Vollmar développait des théories horriblement socialistes. L'ancien officier de cavalerie, devenu l'un des *leaders* les plus écoutés de la social-démocratie, conclut ainsi : « Continuez vos réunions, et tous les hommes éclairés, « qui ne croient pas que les femmes sont des mineures, comprendront très « bien que les hommes et les femmes ont le même intérêt : celui du travail et » de l'émancipation du travail. »

Après Vollmar, Mme Cantius prononça un discours socialiste applaudi, qu'appuya le citoyen Herold, conseiller municipal socialiste de Berlin. Mme Fortong tint à protester contre les attaques dont les hommes sont l'objet de la part des femmes. Elle dit, avec raison, que c'est de l'union des socialistes et des femmes émancipationnistes que sortira la révolution sociale. Mmes Ira et Steegmann prirent ensuite la parole et la nouvelle *Association des droits de la femme*, recueillit plus de deux cents adhésions, à l'issue de la séance.

RUSSIE-POLOGNE.

Arbitraire impérial. — Nous livrons aux méditations des conservateurs et des défenseurs intraitables du droit de propriété, ce « fruit du travail, » comme ils disent, l'ukase impérial concernant neuf provinces polonaises, signé le 27 décembre, à Gatchina, et publié dans le *Journal officiel* de Saint-Pétersbourg, le 9/21 janvier 1885.

Aux termes de ce nouveau décret du czar, il est expressément défendu de donner des terres à ferme aux Polonais, sous peine de séquestre et même de confiscation. C'est la confirmation, avec aggravation des décrets de 1864, que nous devons rappeler pour donner au lecteur une idée de l'arbitraire impérial contre lequel lutte la vaillante jeunesse révolutionnaire russe. Il y a vingt ans, après la défaite de la grande insurrection polonaise, les hommes d'État, mis par Alexandre à la tête de l'administration, défendirent aux propriétaires polonais catholiques, ainsi qu'aux israélites, d'acheter aucune terre dans les provinces occidentales de Kief, Podolie, Volhynie, Vilna, Kovnoy, Grodno, Vitebsk, Molihew et Minsk. Plus tard, on défendit de donner à cette catégorie de personnes des terres en fermage; on leur interdit également de prendre des hypothèques; en même temps on chercha, par tous les moyens possibles, à attirer les Russes dans ces provinces et à les rendre acquéreurs des terres. Le gouvernement faisait des avances à des conditions on ne peut plus favorables à ses nationaux qui venaient acheter des terres dans ces régions. Malgré tous les sacrifices que fit l'Etat, les essais de russification échouèrent complètement. Tous les Russes qui y avaient acheté des terres (sauf quelques rares exceptions), après quelques années d'exploitation, se virent plus ou moins ruinés; ils ne connaissaient ni le pays ni le genre de culture; pour la plupart, ils ne possédaient pas le capital de roulement nécessaire, et, quoiqu'il leur fût formellement interdit de donner ces terres en ferme à des Polonais, on citait plus d'un haut fonctionnaire russe qui, ayant acheté des propriétés dont les possesseurs avaient été expropriés, les avaient de nouveau affermées à des Polonais pour les faire valoir. Notons que les Polonais sont d'excellents cultivateurs, qu'ils ont porté dans ces provinces la culture à un degré de perfectionnement auquel les Russes ne peuvent atteindre. Et voilà qu'après vingt ans, et bien que l'essai fait en 1864 ait piteuse-

ment échoué, on aggrave l'ancien système; on menace ceux qui donneront en ferme leurs terres aux Polonais de mettre leurs terres sous séquestre; on va jusqu'à les menacer de confiscation!

Cette mesure, à la fois idiote et odieuse, inspire à *l'Echo de Paris* des réflexions que nous croyons devoir soumettre à nos lecteurs :

« Alexandre III, cloîtré à Gatchina, comme Louis XI à Plessis-les-Tours, comprime et décime ses sujets. Louis XI au moins frappait la féodalité. Alexandre III s'appuie exclusivement sur une aristocratie démoralisée et un clergé stupide. Il ne laisse aux peuples courbés sous son sceptre qu'un droit, celui d'adorer son infaillibilité, et ses sujets ne trouvant aucun moyen légal de sortir de leur abjection, s'imaginent que seule la chimie les délivrera.

« Les Polonais font jusqu'ici exception à la règle : ils s'abstiennent de chimie politique. Est-ce pour les en punir qu'Alexandre III les persécute doublement?

« Par un ukase du 27 décembre, il leur interdit d'affermer aucune terre dans les provinces où son père leur avait déjà défendu la possession du sol. Tous les baux et transactions contraires à cette disposition draconienne sont *ipso facto* annulés.

« Economiquement, on ne saurait inventer de mesures plus ineptes. Dans les provinces russes, les trois quarts des propriétés sont gérées par des étrangers, parce que les Russes n'ont pas de propension à l'agriculture et surtout manquent d'un nombre suffisant de gens capables. Et c'est lorsqu'ils souffrent chez eux de cette pénurie qu'ils pourraient se substituer partout aux Polonais, dans les provinces polonaises? L'ukase favorise les Allemands, ruine des millions de Polonais et appauvrit les provinces qu'il atteint et sur lesquelles se vérifie la définition de Michelet : la Russie (tzariste), c'est le choléra.

« Qui sait si la Pologne ne bénéficiera pas un jour d'un état de choses qui rend ses fils de plus en plus aptes au sacrifice? Cet ukase qui se propose cyniquement de réduire à la pauvreté une population entière n'en restera pas moins une des hontes de ce siècle.

« Et que vont devenir tous ces milliers de Polonais qui vivaient du plus moralisant des labeurs? Arrachés à l'agriculture, où porteront-ils leur activité?

« L'année commence lugubrement.

« Des fenians pulvérisent les pierres vénérables de Wetminster-abbey, un autocrate anéantit le bien-être de milliers de familles. Est-ce que l'attentat de Gatchina n'éclipse pas l'explosion de fureur des Irlandais? Alexandre III broie des existences humaines. Il est vrai qu'il a souscrit pour le monument de Diderot et qu'il a invité le peintre Detaille à venir dessiner ses soldats et fumer ses cigares. Les larmes que son ukase arrache coulent silencieusement, mais elles minent plus sûrement peut-être que le picrate de potasse un pouvoir dévastateur. »

Une grande irritation couve en Pologne, des brochures nombreuses sous des titres comme ceux-ci : la *Sybille polonaise*, la *Nouvelle Sybille*, *l'Aigle blanc assoupi*, etc., sont répandues à profusion annonçant en langage mystique que « la délivrance est proche. »

Troubles industriels. — Le mois dernier fut marqué par les troubles de Wosnecensk près Moscou; cette fois il s'agit de troubles bien plus graves. Voici en effet la version du correspondant du *Temps*. Ces troubles ont éclaté dans les filatures et fabriques de cotonnades de M. Morozof, à Nicolosk. M. Morozof y occupe huit mille ouvriers. Comme les affaires vont mal depuis un an, les directeurs de ces fabriques ont trouvé moyen d'infliger des amendes constantes à leurs ouvriers. On dit qu'en 1884, 300,000 roubles ont été extorqués de la sorte aux ouvriers; à la fin, ceux-ci se sont révoltés et ont causé pas mal de dégâts dans les fabriques.

Les autorités qui sont arrivées sur les lieux, accompagnées de deux mille soldats, ont, paraît-il, constaté l'injustice des propriétaires des fabriques vis-à-vis de leurs ouvriers. Le procureur général de la cour de Moscou s'est rendu à la fabrique pour faire une enquête. On annonce son arrivée à Saint-Pétersbourg, où il est appelé à conférer avec le ministre de la justice. On n'est pas sans inquiétude au sujet des autres fabriques du rayon de Moscou; les ouvriers ne sont pas tranquilles. Les affaires industrielles vont si mal en ce moment en Russie que les fabricants ne sont pas très fâchés de voir fermer leurs fabriques, car tout ce qu'ils produisent en ce moment se vend avec 10 à 15 0/0 de perte.

Ainsi le terrible mécanisme capitaliste broie les prolétaires de toutes nations.

BELGIQUE.

(CORRESPONDANCE). Bruxelles, 1er mars 1885.

Lors de la révolution de février 1848, un député belge s'écria en plein parlement : « La liberté, pour faire le tour du monde, n'a pas besoin de passer par chez nous! » Il y avait là de l'exagération, mais ce qui est plus vrai, c'est que la crise, pour faire le tour du monde, n'a pas besoin non plus de passer par chez nous, car elle y est déjà.

En effet, comme toutes les nations européennes, nous souffrons de la crise et nous avons nos ouvriers sans travail. La misère, naturellement, est grande partout, mais c'est surtout dans les grands centres qu'elle fait le plus de ravages. A Bruxelles, pour y remédier, les principaux journaux ont constitué un comité chargé de recueillir des fonds. Voilà deux mois que ce comité bat la grosse caisse et il a reçu 48.000 francs! Quand je vous aurai dit que le roi lui-même, qui touche annuellement une liste civile de 3 à à 4 millions, n'a donné que mille francs, vous ne serez plus étonné du résultat négatif de ce mouvement charitable.

Aussi, les groupes socialistes et les *Ligues ouvrières* ont-ils organisé des meetings et des manifestations pour demander du travail.

Déjà, à Anvers, pareil mouvement avait eu lieu et avait abouti au vote par le conseil municipal d'une première somme de 20.000 francs en faveur des ouvriers sans travail.

A Bruxelles, la manifestation qui ne comptait pas moins de dix mille adhérents est allée en cortège porter une adresse au bourgmestre de la ville. Celui-ci a reçu la délégation, a écouté les griefs des délégués et a promis de soumettre leurs propositions au conseil communal.

Le chef du Cabinet a également reçu une délégation des ouvriers réclamant du travail, et a déclaré qu'avant six mois, le gouvernement aura fait exécuter plus de travaux que l'on n'en a fait depuis plusieurs années.

Nous vous tiendrons au courant de ce qui se passera, et si ces belles promesses seront tenues.

Une grande grève vient d'éclater parmi les houilleurs du Borinage. Il y a actuellement au moins quinze mille ouvriers qui ont cessé le travail. Ce sont les ouvriers du *Levant du Flénu*, près de Mons, qui ont commencé à quitter le travail, parce que la compagnie charbonnière voulait imposer l'usage d'outils à manche de fer, alors que, de temps immémorial, ils ne se servent que de manche en bois.

Mais cela n'a été qu'un prétexte, et la vérité est que la grève, comme presque toutes celles qui l'ont précédée, est due à la situation vraiment intolérable qui est faite à nos pauvres mineurs.

Songez donc que, pour dix heures de travail, ils reçoivent un salaire moyen, de 2 fr. 25 à 2 fr. 50 par jour, et que dans bon nombre de charbonnages, on ne travaille que trois ou quatre jours par semaine !

Un ouvrier houilleur travaille *aux pièces* ou au *marchandage*. Il y a quelques années — nous laissons évidemment de côté la période 1872-74, — les

mineurs étaient payés 1 fr. 50 à 2 francs le mètre d'avancement. Aujourd'hui, ils ne touchent plus que 60 à 80 centimes pour la même somme de travail ! S'ils se permettent de se plaindre individuellement, on les menace du renvoi.

J'ajouterai que le renvoi qui entraîne la remise du livret équivaut à l'obligation de quitter le pays, parce que les directeurs de charbonnages s'entendent pour ne pas donner de l'occupation aux ouvriers qui réclament. Les ouvriers sont à l'état de serfs de la mine.

Ce qui a surtout mécontenté les ouvriers, c'est que depuis trois semaines les porions ou contre-maîtres ont reçu une augmentation de 4 francs par semaine, soit 40 francs au lieu de 36.

La diminution des prix pour l'abattage du charbon a été faite en plusieurs fois; à chaque diminution, les ouvriers répondaient par un surcroît de travail, et c'est ainsi que l'effet utile d'un ouvrier houilleur, c'est-à-dire la quantité de travail accompli, qui était de 133 tonnes en 1874, s'est élevée, en 1883, à 171 tonnes.

On annonce l'apparition, pour le 8 mars, d'un nouveau journal socialiste : *L'Insurgé*, avec le citoyen Pemjean comme rédacteur en chef.

Dans les grandes villes du pays, les municipalités votent des fonds pour l'envoi de délégués à l'Exposition d'Anvers. En outre, le bourgmestre de Bruxelles vient de prendre l'initiative de créer, dans la capitale, une Bourse de travail avec l'appui et le concours des sociétés ouvrières. L. B.

ITALIE.

L'AGITATION AGRAIRE. — L'agitation agraire continue en Italie.

Mais les cultivateurs italiens, dit le *Devoir*, ne se méprennent pas, comme es propriétaires français, sur les causes de leurs souffrances et sur les remèdes qu'il y faut apporter.

Ils ne demandent pas des « droits protecteurs » sur leurs produits, e voici les résolutions qu'a prises, à Mantoue, le *Comité agraire* :

Demander au gouvernement :

1° La réduction du prix du sel;

2° L'abolition de l'impôt sur le revenu des fermiers colons et métayers.

3° L'abolition des trois décimes de guerre;

4° La réduction de certains autres impôts.

C'est en effet dans des réductions de charges et non pas dans des protections douanières qui augmentent la charge des pauvres au profit des riches, qu'il faut chercher la solution de la question agricole.

Et les Italiens le comprennent mieux que certains de nos compatriotes, car toutes les associations agraires d'Italie protestent contre l'expédition italienne dans la mer Rouge, qui va augmenter les charges publiques.

LE PROCÈS D'UN MOUCHARD. — Sous ce titre l'*Intransigeant* donne quelques détails sur un procès qui montrera la moralité en matière de police du gouvernement italien.

L'accusé est un nommé Marenari, qui faisait partie de la police secrète et avait pour mission spéciale d'organiser des complots et de provoquer des scissions entre les diverses fractions de la démocratie révolutionnaire.

On eut un jour la preuve qu'il était un faux frère et qu'il avait livré à la police le secret des travaux de sa section. Il fut jugé, et on lui posa ce dilemme : ou être tué en punition de sa trahison, ou poignarder le délégué Panzani, à qui il avait fait ses rapports. Marenari choisit naturellement cette dernière alternative. Il donna rendez-vous à M. Panzani dans une rue déserte de Bologne et à une heure très avancée de la nuit, sous prétexte de lui faire des révélations importantes.

M. Panzani s'y rendit sans défiance et fut reçu à coups de poignard par son agent. Il se tira de ce guet-apens tant bien que mal. Il avait reçu plusieurs blessures qui n'ont pas entraîné la mort.
Le procès se déroulera devant les assises de Bologne.

POURSUITES CONTRE UN DÉPUTÉ SOCIALISTE. — Le *duumvirat* Mancini-Depretis respecte aussi peu la liberté parlementaire que la vérité diplomatique (affaire de Massouah) et que la moralité politique (affaire de l'agent provocateur Marenari). Il ne lui suffisait pas d'avoir fait condamner notre ami Andrea Costa à un an de prison, il vient de faire commencer des poursuites contre le représentant socialiste de Parme, Musini, coupable, comme Costa, de dévouement à la cause populaire.
Rectifions à ce propos une erreur de notre premier numéro. Le socialisme italien a trois représentants à Montecitorio : Andrea Costa d'Imola, Castellazzo de Rome, Musini de Parme. Le député ouvrier du Milan, Maffi, est plutôt un radical qu'un socialiste.

ESPAGNE.

LE CONCOURS SOCIALISTE. — Nos amis d'Espagne nous prient d'annoncer que le *certamen* socialiste ouvert à Reuss est remis au *14 juillet 1885*. Les socialistes de toutes nations sont invités à concourir par l'envoi de mémoires substantiels sur l'un ou plusieurs des sujets suivants :

1° De l'influence de la femme dans les luttes du socialisme révolutionnaire.
2° Le travail collectif, agricole et industriel; droits et devoirs de l'individu et de la collectivité dans la production, l'échange et la distribution des richesses.
3° Définition des mots athéisme, anarchisme et collectivisme.
4° Relation du travail agricole avec le problème économico-social.
5° Différence entre le communisme et le collectivisme.
6° Quelle place l'ouvrier doit occuper dans la société.
7° Développement du cosmopolitisme dans ses relations avec la loi naturelle.
8° Le citoyen et le producteur considérés respectivement comme unité sociale dans les diverses écoles démocratiques et socialistes.
9° Données apportées en faveur de l'émancipation sociale par les travaux scientifiques et philosophiques modernes.
10° Quelles sont les causes de la crise que traversent toutes les industries.

Le jury est composé comme suit :

La Redacion de l'association de Barcelone, la *Redacion de la Federacion igualadina*, et le *Consejo local de las secciones obreras* d'Igualada, l'*Ateneo obrero* de Sabadell, la *Federacion local* de Valaseca, la *Redacion* de *la Tramontona*, le *Consejo local barcelones*, *Redacion de El Obrero*, la *Sociedad de obreros tipografos*, et le *Circolo obrero la Regeneracion* de Barcelone, les *Obreros de carpinteros*, le *Centro de Amigos* et la *Federacion local de Reuss*, la *redacion de El Cosmopolita* de Valladolid, etc.
Adresse : *E. Cannibell Calle Arco S. Onofre, n° 5, tienda, à Barcelonne.*

PRESSE SOCIALISTE. — Nous avons reçu *El Reformista organo de la verdad quantitava*, *El Proletariado* organo défensor de la clase obrera, tous deux de Sabadell (Catalogne) et la *Union tipografica* de Madrid.

Les ouvriers sans travail. — D'importantes manifestations des ouvriers sans travail ont eu lieu, ensuite desquelles la municipalité a ouvert des chantiers pour quelques milliers de travailleurs qui y seront payés 1 fr. 75.

SUISSE.

Voilà maintenant que le gouvernement fédéral s'imagine être menacé par les complots anarchistes, et veut se payer le luxe d'un procès monstre.

Vingt-cinq personnes ont été arrêtées à Berne, dix à Zurich, sept à Saint-Gall, cinq à Bienne. La plupart sont des sujets allemands ou autrichiens; les Suisses sont peu nombreux, il y a aussi quelques Russes.

A Zurich, c'est chez le propriétaire d'une grande buanderie, un nommé Stierli, que l'on aurait mis la main sur les documents les plus importants. Cet homme paraît avoir été naguère le chef du groupe anarchiste de Zurich. Il fut accusé l'année dernière d'avoir distribué l'*Appel* de Stellmacher; mais les preuves manquant, il dut être acquitté par le tribunal de district. Depuis lors, Stierli est devenu, d'après l'accusation, l'agent de la *Freiheit* dans le canton.

L'instruction du procès est déjà commencée. Elle sera dirigée par MM. Muller, conseiller national, de Berne, Berdez, avocat à Lausanne, et Dedual de Coire, le premier remplissant les fonctions de procureur général, les deux autres de juges d'instruction.

Une partie des accusés aura à répondre au sujet du complot en vue d'un attentat contre le palais fédéral, les autres sont accusés d'avoir participé à un complot à l'étranger.

Les familles des prévenus sont assistées par l'Etat.

PORTUGAL

Représentation des minorités. — Notre gouvernement républicain devrait s'inspirer de certaines réformes adoptées par les monarchies de l'Europe. La monarchie portugaise a accepté une loi électorale dans laquelle se trouve un article qui ferait honneur à un état républicain.

D'après une disposition de la loi, tout candidat qui, sans être élu dans une circonscription déterminée, a obtenu dans l'ensemble des circonscriptions électorales un chiffre d'au moins 6,000 voix, peut réclamer son admission comme député élu « par acclamation. »

La loi limite cependant à six le nombre des députés qui peuvent invoquer cette réserve faite en faveur du droit des minorités.

AMÉRIQUE

Propagande socialiste. — L'Amérique ploutocratique, cet *Eldorado* de l'économie politique bourgeoise, paraît marcher rapidement aux guerres de classes. C'est la contre-partie des pilleries financières de Grant et compagnie, et des scandaleuses accumulations capitalistes des Gould, des Mackay et autres Vanderbilt.

Le *New-York Herald* a publié, dans son numéro du 5 février, un article intitulé très modestement *Labor movemens;* lequel arrive aux mêmes conclusions qu'un autre article du *Courrier des Etats-Unis* portant pour titre : *le Péril social en Amérique* et dont voici le passage principal :

« Il serait dangereux en ce moment de fermer les yeux sur l'agitation socialiste qui fait des progrès effrayants et se manifeste sur une foule de points à la fois aux Etats-Unis. Les nouvelles reçues de l'intérieur, et principalement

des grands centres industriels, montrent que le désordre s'organise sur une grande échelle, et devient sérieusement menaçant. Il se confirme qu'à Pittsburg, en plein cœur des districts miniers et manufacturiers, une grande activité est mise en œuvre par des meneurs anarchistes étrangers au pays pour exploiter au profit de leurs desseins subversifs, les besoins et les passions des ouvriers sans travail. Il existe, assure-t-on, dans le seul comté d'Alleghany, dix « groupes » comprenant 4,000 hommes, qui sont armés et s'exercent régulièrement au maniement des armes.

« Des groupes analogues existent à Cleveland, dans l'Ohio, où l'Association internationale des travailleurs compte quatre « ordres ». Deux de ces ordres sont tchèques et deux allemands. Un cinquième, américain, est en voie d'organisation, et, dit la correspondance à laquelle nous empruntons ces détails, « les ouvriers ici sont mûrs pour un soulèvement ; le nombre des « socialistes augmente rapidement, et, si la situation ne s'améliore pas bien- « tôt, on verra commencer une des plus grandes révolutions que le monde « ait jamais vues. »

« Il y a probablement, et nous voulons l'admetre, de l'exagération dans ces pronostics pessimistes, et il n'y aurait guère à s'y arrêter s'ils étaient isolés ; mais ils concordent avec les avertissements qui viennent d'ailleurs, et il est impossible de ne pas en tenir compte.

« Entre autres symptômes, il nous faut citer encore une correspondance de Saint-Louis qui parle d'un meeting socialiste tenu avant-hier dans cette ville. La question du travail a été discutée avec une certaine modération, mais il a été distribué aux assistants une circulaire bordée de noir qui était une violente diatribe contre le gouvernement allemand pour l'exécution des anarchistes Reinsdorf et Kuechler à Halle, et un appel incendiaire aux passions du peuple contre la monarchie et le monopole. Le « groupe tchèque des internationaux » a aussi tenu le même jour, à Saint-Louis, un meeting où a été dénoncé le système général des salaires, et la révolution sociale acclamée.

« Enfin il se prépare à Chicago une grande démonstration dans laquelle il sera traité de la dynamite comme agent révolutionnaire. Il y a quelques jours, a eu lieu dans cette ville une réunion secrète, ou tout au moins une conférence intime entre plusieurs des principaux chefs irlandais pour donner une nouvelle impulsion, et probablement une nouvelle direction à la guerre contre l'Angleterre.

En Amérique comme en Europe, c'est en face de faits révolutionnaires que nous nous trouvons. Ainsi, le veulent l'égoïsme et l'aveuglement des classes dominantes.



REVUE DES COURS ET SÉANCES PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Séance du 5 février : *De l'Intervention de l'Etat.*

M. *Courtois* arbore la théorie de l'Etat simple *veilleur de nuit.* Selon lui l'Etat est impropre a tout autre industrie que celle de la sécurité (force armée, justice, administration). Avec les progrès de la civilisation, les attributions de l'Etat peuvent s'accroître sans que pour cela son ingérence dans le domaine normal de l'individu (production, échange, etc.) se développe. Actuellement il y a tendance a trop accorder à l'intervention collective.

On ne s'effraye pas de cette infraction à un principe, un principe ! chose de peu de conséquence au temps où nous vivons. On ne le voit que trop quand il s'agit des systèmes en contradiction avec la science, on n'a plus peur du socialisme, on le coudoie, on l'accepte avec une facilité qui n'est plus de la tolérance, mais de l'indifférence.

Et les socialistes qui s'en aperçoivent s'en prévalent. Lisez la *Quintessence du socialisme* de M. Schæffle et vous y verrez que le collectivisme compte, pour son avènement prochain, sur le relâchement de l'opinion publique et, par suite, des gouvernants, en matière de liberté économique.

Sans aller si loin, les progrès du protectionnisme, qui commence à recouvrir de ses flots, des terres que la propagande libre-échangiste lui avait fait abandonner, sont patents et dus non à un changement radical d'opinion, mais au relâchement trop évident des principes dans les masses.

« Ne craignons pas, dit en terminant M. *Courtois*, de voir en face la vérité absolue, dussions-nous concéder à la faiblesse humaine tout le temps voulu pour se rapprocher de notre idéal, condescendant ainsi aux déviations dues à une civilisation relativement arriérée, si ce n'est dans l'enfance. »

Suivant M. *Villey* l'Etat peut intervenir de trois manières : « par voie de *réglementation*, par voie *d'action*, par voie d'*impulsion.* » — Dans la voie de réglementation, deux cas se présentent : la réglementation préventive ou répressive. La première, selon M. *Villey*, est la « négation et l'anéantissement de la liberté humaine », et les économistes ne peuvent être partisans que de la réglementation répressive.

Cependant, l'Etat peut assurer la sécurité publique en prévenant les dommages irréparables. Mais son action sur ce point est très limitée. Ainsi, l'orateur trouve que « l'Etat va trop loin chez nous dans la réglementation des *établissements dangereux, incommodes et insalubres.* » (!!!).

En somme, M. *Villey*, croit que « l'action individuelle, le service privé doit être préféré au service public, à l'action officielle, *toutes les fois que cela est possible.* » Malheureusement il ne donne pas le criterium certain auquel on peut reconnaître que l'action de l'Etat est possible, bienfaisante ou nuisible.

M. Neymark croit qu'il est facile, en *théorie*, d'attaquer la limite des attributions de l'Etat, mais non en pratique. Il énumère toutes les circonstances économiques à l'occasion desquelles la *Société* s'est occupée de la question et résume d'après Turgot, celles où l'intervention de l'Etat est nuisible : prêt d'argent, importation, exportation, garantie de la propriété, administration économe, etc. Cependant, l'historien de Turgot avoue que le grand ministre a dû se départir souvent de la rigueur de ses principes devant des difficultés économiques et des nécessités politiques iusurmontables.

Turgot a admis que « l'Etat, à défaut des particuliers, aide les ouvriers à trouver du travail et crée même des travaux factices. » Partant de ce principe de droit naturel comme on disait au XVIIIe siècle, que la « nature a donné à tous le droit d'être heureux, » Turgot pensait qu'en temps de crise, les propriétaires et les patrons sont tenus à d'autres obligations envers leurs ouvriers que celles du contrat de salaires. — « Que faut-il donc conclure de ces faits? demande M. *Neymark*. C'est qu'il faut éviter d'avoir une opinion absolue dans un sens ou dans un autre. »

Le relativisme économique est le commencement de la sagesse socialiste, et la prudence de l'auteur de *Turgot et ses doctrines* prouve par là qu'il a mieux compris les doctrines du grand ministre que les fanatiques du *laisser faire*.

A l'appui de cette conclusion *M. Neymarck* cite une foule de cas où l'intervention sociale de l'Etat est de rigueur, tels que : les secours à des populations frappées par un fléau, l'impulsion et même l'action de l'Etat pour l'ouverture de débouchés commerciaux, la création de chemins de fer, etc., etc.

M. *Alglave*, comme *M. Neymarck* « trouve qu'il n'est pas facile de trancher nettement la question en discussion. » Les assertions des économistes touchant la légitimité de l'intervention de l'Etat ne sont guère exactes. — Ainsi, l'Etat, selon lui, a prouvé, par l'alimentation si économique des armées, qu'il pourrait, de même, mieux nourrir les autres citoyens. A cette heure, l'individualisme économique est battu partout, même en Angleterre, où l'Etat tend de plus en plus sous la poussée de l'opinion publique, à pénétrer dans le domaine jusqu'à ce jour réservé par les économistes. Les définitions fournies sur son rôle ne signifient rien. On dit : « L'Etat doit faire ce qui est dans son principe ». Mais quel est le principe ? M. Alglave déclare qu'il « a beau, en théorie, être contraire à l'action de l'Etat, aux prises avec la « pratique, en face de l'émeute, par exemple, il n'hésiterait pas à faire jeter « au peuple des centaines de mille kilos de pain au frais du trésor public. »

M. *Limousin*, qui se déclare socialiste, résume la discussion. Il fait observer que la plupart de ses collègues ont admis, dans une mesure plus ou moins large, que « l'Etat a un rôle à remplir. » Par là « ils adhèrent, dit-il, au « principe du socialisme, qui consiste justement dans la nécessité d'une auto- « rité sociale ayant droit de contrainte, au nom de l'intérêt social et par délé- « gation de la majorité, sur la minorité qui refuse de se soumettre aux lois « d'intérêt social. »

C'est ainsi que le principe de la sécurité invoquée par M. Villey, conduit à la réglementation des heures de travail et même à l'établissement d'un salaire minimum.

Mais, à son avis « il est absolument impossible de délimiter méthodiquement, scientifiquement, le champ d'action de l'Etat et celui de l'action privée. » Il en conclut donc que la première est non « une question de principe, « mais d'expédient, d'espèce. L'observation, l'expérience font, à cet égard, « l'éducation des savants, en économie politique et des hommes d'Etat. »

L'action de ce dernier ne peut donc être proscrite que si on le supprime et si on constitue, — ou plutôt si on tombe — en anarchie.

C'est assez notre avis, abstraction faite de ce que nous voulons davantage.

ACADÉMIE DE MÉDECINE *(séance du 17 février).*

ORDRE DU JOUR : *La dépopulation de la France (suite).* — *M. Lagneau* présente quelques observations sur les causes du faible accroissement de la population en France. Il avait indiqué surtout l'immigration des ruraux dans les villes et la restriction volontaire de la natalité; mais il admet, avec MM. Rochard et Lunier, que beaucoup d'autres causes aussi ont une influence funeste. Ainsi, les difficultés apportées au mariage. Il est remarquable, en effet, que la reconnaissance des enfants illégitimes ait lieu dans la proportion de 32 0/0 dans les arrondissements pauvres de Paris, tandis qu'elle n'est que 10 0/0 dans les arrondissements riches. M. *Lagneau* y voit la preuve que beaucoup de pauvres n'ont pas peur d'élever leurs enfants et que les frais et les formalités du mariage sont l'unique cause de beaucoup de ménages illégitimes. Il y a donc là des simplifications à faire. M. *Lagneau* se montre aussi partisan, dans une certaine mesure, de la recherche de la paternité qui existait autrefois en France et qui est admise dans beaucoup de nations européennes. Le père, tout au moins, devrait-il être obligé à payer une pension, fût-elle de 2 à 5 sh, comme en Angleterre ou de 50 d. comme aux Etats-Unis. Sans rétablir les tours, il faudrait assurer le secret aux mères, il faudrait, comme l'a proposé M. Nourrisson, un asile ouvert jour et nuit, tenu par un employé assermenté, la femme serait certaine du secret, elle saurait que, un jour ou l'autre, elle pourrait reconnaître son enfant; enfin, on lui donnerait des secours si cela était nécessaire. La question des secours prime les autres : dans les années où la journée de travail tombe à 3 fr. 50 c., le nombre des enfants abandonnés augmente dans de très grandes proportions; les secours qui permettent aux mères de garder leurs enfants valent mieux que les hospices. La mortalité à l'hospice des enfants-assistés n'atteint-elle pas le chiffre déplorable de 40 0/0 ? En opposant le grand nombre des enfants de la Bretagne au petit nombre de ceux de la Normandie, M. Rochard a fait jouer à la religion un rôle que M. *Lagneau* n'accepte pas; il semble, toutefois que, d'une façon générale, les croyances religieuses ont une influence sur la natalité. Ainsi, de 1851 à 1864, 123,625,000 catholiques d'Europe ont une natalité de 0.48 0/0, 53,212,000 protestants en ont une de 0.96 0/0 et 1,300.000 juifs une de 1,53, chiffres qui sont entre eux comme 1, 2 et 3. 3. Les recherches de M. *Lagneau* ne lui ont pas démontré bien nettement les avantages de la loi de recrutement de 1872; il croit pourtant à l'utilité de rendre le service militaire plus court, afin que les mariages puissent avoir lieu plus tôt. Mais, là encore, il ne faut pas exagérer. La statistique, en effet, est impitoyable; elle prouve, sans discussion possible, qu'il ne faut pas se marier avant l'âge. Pour les mariés de dix-huit à vingt ans la mortalité est de 7 à 11 fois supérieure à celle des célibataires de même âge. Au contraire, de vingt-un à vingt-cinq ans, et plus encore au delà, l'avantage est aux gens mariés.

M. *Lagneau* repousse l'idée que la race française est moins forte ou moins prolifique que ne le sont les races germaniques et anglo-saxonnes. Nous sommes (notre passé le prouve et l'avenir pourra le prouver encore) des colonisateurs aussi énergiques que les autres peuples; on ne sait pas les difficultés d'acclimatement que les Anglais rencontrent dans leurs colonies; nos Méridionaux en triompheraient avec avantage; les femmes anglaises deviennent stériles aux Indes, les nôtres se sont parfaitement acclimatées à Alger.

Quant au malthusianisme, on peut lui concéder de ne pas prêcher l'immoralité; on doit lui reprocher d'être un système inapplicable et de grossir des dangers en grande partie chimériques.

M. *Béclard*, secrétaire perpétuel, a communiqué ensuite une lettre de M. Lefort rectifiant quelques-uns des chiffres qu'il avait produits dans la séance précédente. Cette rectification est accompagnée de remarques d'où il ressort que, si nous sommes, pour l'accroissement de la population, dans une période plus mauvaise que celle de 1821 à 1846, nous sommes cependant en progrès relatif sur la période écoulée entre 1846 et 1871.

(Séance du 24 février.) M. *Hardy* n'est point pessimiste; il croit que l'excès de la population est un inconvénient redoutable. Le nombre n'est pas tout dans la puissance d'une nation : voyez la Russie avec ses 85 millions d'habitants; qui oserait soutenir qu'elle l'emporte sur l'Allemagne, l'Angleterre ou la France? Voyez le peuple suisse, si petit par le nombre, si grand par sa sagesse, si puissant par son patriotisme.

On a calomnié Malthus; on connaît mal sa doctrine, qui a compté des partisans célèbres en France, entre autre l'économiste J.-B Say et Joseph Garnier. M. *Hardy* est malthusien; il entend n'en pas faire mystère. Il croit avec Malthus que les races (aussi bien l'homme que les autres espèces) ont une tendance à se reproduire à l'excès. Cette tendance est contrebalancée par des obstacles destructifs qui sont les vices, la maladie, la famine, la guerre, et par des obstacles préventifs. Au nombre de ceux-ci, Malthus met la contrainte morale, dont il formule ainsi le précepte : Rester chaste jusqu'au jour du mariage, et ne se marier qu'après avoir acquis les ressources nécessaires à la vie de sa famille.

Où est en cela l'immoralité? Bien plus, quel sociologiste refuserait de s'associer à ces sages prescriptions? C'est pour les avoir méconnues ou violées que les sociétés en viennent souvent sous nos yeux à un tel état de pléthore, que le renchérissement excessif des choses rend la vie difficile au pauvre.

Quels sont les causes de cette diminution de la population? M. *Hardy* estime que la contrainte morale et l'affaiblissement des croyances religieuses sont ici tout à fait secondaires. Pour lui, il existe un rapport entre la natalité d'une part et le degré de civilisation et la condition sociale d'autre part. A mesure qu'un peuple avance dans la culture civilisatrice, à mesure que l'individu s'élève dans les rangs de la société, tandis que les goûts se raffinent et que la sensualité s'aiguise, la puissance de reproduction s'affaiblit. Les femmes du monde n'ont pas d'enfants, non parce qu'elles ne veulent pas, mais parce qu'elles ne peuvent pas en avoir. Il y a au haut de l'échelle sociale, à Paris, telle corporation qui compte trente-quatre hommes, cinq sont célibataires, neuf sont mariés et sans enfants, ce qui est une proportion énorme.

Et les remèdes? Il n'y en a point d'absolument efficaces; pourtant il y a des palliatifs qui ne sont pas à dédaigner. Les immigrants, surtout les israélites, qui sont, comme on sait, très prolifiques, combleront chez nous plus d'un vide. On dira, avec raison, que l'immigration n'arrivera jamais à réparer nos pertes. Soit. Mais on se tromperait étrangement en supposant que les conseils et les objurgations à l'endroit de la contrainte morale augmenteront la natalité. Sur ce facteur du problème nous n'avons, ajoute, M. *Hardy* aucune action sérieuse. Il n'en est pas de même du facteur concernant la mortalité. Nous pouvons, en vulgarisant les préceptes de l'hygiène, en veillant à l'application de la loi Roussel (protection des enfants du premier âge), en étendant ses bienfaits à un espace de temps plus considérable, diminuer la mortalité effrayante des enfants. Il est honteux que le paysan, qui connaît il

bien les moindres conditions qui favorisent ou contrarient l'élevage de ses bestiaux, ignore les dangers résultant pour ses enfants d'une alimentation excessive, malsaine ou prématurée, ou des intempéries de l'air affrontées sans nécessité. Instruisons-le de ces dangers, montrons-lui son devoir, rendons-le plus attentif et, au lieu de lui prêcher le grand nombre des enfants, apprenons-lui à garder ceux qui lui arrivent ; il nous comprendra et nous obéira.

Nous ferons seulement observer à M. Hardy que ce qui a rendu Malthus odieux, ce n'est pas d'avoir formulé la loi sur l'excès de la population, mais d'avoir jonglé avec cette terrible nature des choses, proclamée bien avant lui, pour sonner contre les pauvres le tocsin de l'abstinence et de la destruction et pour faire platement sa cour aux riches qui de ce fait le prébendèrent grassement. Ajoutons que, pour le moment, la France souffre moins de son malthusianisme que de la prolilificité excessive des peuples voisins et notamment des Italiens, des Allemands et des Anglais.

Académie des sciences morales et politiques.

Séance du samedi 14 février.

M. *Huit* continue la lecture de son travail sur *le Philèbe* de Platon et étudie le rôle joué dans ce dialogue par la dialectique d'une part, et par la métaphysique de l'autre.

Dans la Grèce du cinquième siècle avant notre ère, l'enseignement opposé des diverses Ecoles avait engendré une sorte d'anarchie intellectuelle L'ambition de Socrate avait été de remettre l'ordre dans ce chaos et, à son exemple, son disciple Platon se montra fort préccupé de la route à suivre pour atteindre la vérité. Avant lui, les éléates avaient affirmé l'unité et l'immutabilité absolue de l'être ; Héraclite, au contraire, enseignait l'écroulement de toutes choses. Il fallait réconcilier les doctrines opposées. Ce fut l'œuvre propre de Platon. Qu'est-ce au fond que la théorie des idées entières, sinon une tentative hardie pour résoudre ce grave problème ? Mais cette théorie soulevait des difficultés auxquelles fait allusion *le Philèbe*, sans que Platon nous en donne une complète solution. Ce dialogue développe dans une digression, le rôle philosophique de l'*un* ou des *plusieurs*. Selon M. *Huit* cette formule avait un double sens : d'une part, elle exprime la relation qui existe entre l'idée et le phénomène, entre l'absolue et le relatif ; de l'autre elle contient le germe de cette méthode, à la fois analytique et synthétique si vivement recommandée par Platon dane la recherche et la détermination des idées.

Si la digression qui vient d'être résumée ne se rattache que faiblement au sujet du *Philèbe*, on éprouve plus de surprise encore à voir la métaphysique appelée inopinément au secours de la morale. Platon dresse ce qu'on pourra dire la statistique du monde sensible et du monde intellectuel, en ramenant tous les être à un petit nombre de groupes logiques ou de types distincts L'infini et le fini, voilà quels sont, à ses yeux, les deux principes constitués des choses, et M. *Huit* ne manque pas de faire remarquer combien le sens de ces deux expressions s'est modifié depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Entrant dans de plus amples développemens, M. *Huit* s'appuie beaucoup, quoique avec une certaine réserve, sur Aristote, et compare sa manière de voir avec celle des pythagoriciens, dont les doctrines pénétrèrent quelque peu dans l'enseignement de l'Académie. *Le Philèbe* et *le Timée* sont peut-être les points de départ de cette déviation.

M. *Boutmy* lit l'introduction d'un travail relatif à la formation du corps

politique et à l'histoire des classes en Angleterre. Le commencement de ce travail est consacré à la critique d'une thèse qui est actuellement en faveur de l'autre côté de la Manche et de l'autre côté du Rhin. On y estime que la conquête normande n'a eu qu'une influence éphémère, et que la société anglo-saxonne a repris simplement, au bout d'un siècle ou deux, la suite de sa vie politique, troublée et interrompue, plutôt que modifiée profondément par cet événement capital. M. *Boutmy* combat cette théorie. Il montre que la principale conséquence de la conquête est l'intensité du pouvoir royal en Angleterre, après 1066, et que cette circonstance a exercé une influence considérable sur le développement du gouvernement libre.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, *23 février 1885.*

L'Académie des sciences a tenu le 23 février sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. *Rolland*, qui, dans son discours, a rendu hommage aux membres que l'Académie a perdus. Il a ensuite rappelé les principaux évènements scientifiques de l'année, les expériences scientifiques des frères Tissandier et de MM. Renard et Krebs; le congrès du méridien à Washington ; les travaux sur le choléra; M. Pasteur a fait une grande découverte qu'il est en train de compléter.

Grâce à ses travaux, on connaît aujourd'hui la nature exacte de la rage, le siège de la terrible maladie, une méthode certaine pour rendre les chiens réfractaires à l'effet des morsures virulentes, et pour anéantir ainsi la cause unique de ce fléau redoutable. Sur ce point, les résultats ont été contrôlés et confirmés par les expériences d'une commission officielle, dont faisaient partie plusieurs de nos savants confrères ; la question de la préservation de la rage est résolue en principe aussi complètement que celle de la préservation du charbon des animaux, du rouget du porc, du choléra des oiseaux de basse-cour.

L'année qui commence nous réserve peut-être un résultat plus précieux encore : celui de donner les moyens d'annuler les effets d'une morsure récente par une inoculation faite assez promptement pour que le virus n'ait pas eu le temps de produire ses conséquences ordinaires.

Je me hâte de dire que M. Pasteur ne considère pas le fait comme définitivement acquis ; il le juge simplement probable ; mais la réserve habituelle de notre savant confrère nous porte à croire qu'il y a là plus qu'une espérance.

M. *Rolland* a terminé en racontant les expériences faites par M. Marcel Deprez pour la transmission de la force au moyen de l'électricité, et il en a annoncé de nouvelles.

Il se prépare en ce moment, sous l'habile direction de M. Marcel Deprez, un essai conçu dans de plus vastes proportions. Il ne s'agit de rien de moins, en effet, que de transmettre la force vive d'un moteur produisant le travail de 100 chevaux vapeur, à la distanee de 51 kilomètres, qui sépare Paris de Creil. Ls savant expérimentateur ne tardera pas, il faut l'espérer, à surmonter les nombreuses difficultés d'une telle entreprise, en jetant un jour nouveau sur quelques points de la théorie de l'électricité et de ses applications.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — *Séance du 20 février.*

Le commerce français dans la Plata et l'Uruguay. — *M. Potel* a fait une intéressante conférence sur la situation présente du commerce français et son développement possible dans la République argentine et l'Uruguay.

Il y a là, comme on sait, de vastes plaines où paissent d'innombrables troupeaux à l'état demi-sauvage. Chaque ferme ou *hacienda* s'étend sur d'im-

menses espaces ; il n'est pas rare d'en rencontrer qui ont huit et dix lieues de côté. Le bétail, gardé par des *gauchos*, fournit chaque année d'énormes quantités de viandes sèches, salées, comprimées, de laines, de peaux, de suif et d'huile animale. L'année dernière, il a été abattu 1,055,000 bœufs. La République argentine et l'Uruguay font annuellement avec l'extérieur un commerce de 920 millions. Pour une population de 3 millions d'âmes à peine, le chiffre est prodigieux et atteste éloquemment la richesse du sol et l'intelligence de ses possesseurs.

Dans ces 920 millions, la France n'entre que pour une somme de 175 millions ; mais l'Angleterre y figure pour 342 millions. Cette différence si considérable porte principalement sur les draps, le fil de fer, l'alpaga, les tissus de laine, le madapolam, les cotonnades, les meubles, les machines agricoles, les cuirs tannés, les gants, les porcelaines.

En quatre ans l'augmentation du commerce français a été de 54 0/0 ; celle du commerce anglais de 80 0/0 ; celle du commerce, allemand, de 400 0/0.

Quelles sont les causes de notre infériorité ? Et que faudrait-il faire pour développer notre action sur ce théâtre si bien préparé ? M. *Potel* répond à ces questions de la manière suivante :

Les intermédiaires que nous employons pour offrir et écouler nos produits les frappent d'une charge qui monte à 15 ou 20 0/0 de leur valeur. Nous produirions à aussi bon marché que nos concurrents, et notre fabrication, supérieure par le goût, l'élégance, le fini, aurait certainement les faveurs du public si nos industriels s'entendaient pour avoir des dépôts, des représentants directs et se passer de commissionnaires. Il faudrait aussi créer quelques banques pour donner confiance à nos importateurs et faire en sorte que notre argent ne passe pas tout entier par des mains anglaises. *M. Potel* cite une banque anglaise de Montévidéo dont le bénéfice a atteint dans une année d'exercice le chiffre de plus de quatre millions.

De ce qui précède, il ressort que c'est la rapacité des intermédiaires qui compromet notre commerce extérieur. Mais il ne faut oublier que la malhonnêteté de certains fabricants, en trompant sur le poids et la qualité des marchandises ont fait fuir les acheteurs sud-américain, ainsi que le dénonçait récemment notre éminent collaborateur de M. de Lesseps.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS. — *Séance du 21 février.*

Après avoir exposé à grands traits la situation agricole, M. *Cheysson* s'efforce de déterminer l'incidence du droit réclamé (et maitenant voté) sur les blés à importation et il en conclut que la petite propriété ne vendant qu'une faible partie de sa récolte, bénéficierait peu de droit d'entrée, dont le produit irait surtout à la moyenne et grande propriété.

Au fond, dit M. *Cheysson*, ce qui est en jeu dans la crise c'est la baisse infligée à la rente foncière par la facilité courante des transports et par la concurrence des pays neufs. Le droit projeté réagirait contre ce mouvement et soutiendrait artificiellement la rente au profit des propriétaires, mais au détriment de toute la nation, et en nous exposant à de dangereuses oscillations dans notre régime économique.

La chambre a passé outre et voté les droits protecteurs. On en verra bientôt les tristes résultats.

CONGRÈS DES LIBRES-PENSEURS BELGES.

Les sociétés rationalistes belges se sont réunies les 22 et 23 février en Congrès à Charleroi.

Un grand nombre de questions politiques et philosophiques se trouvaient à l'ordre du jour.

Sur la septième de ces questions, le Congrès a voté, à l'unanimité, la résolution suivante proposée par notre ami et collaborateur, le docteur de Paepe :

« En attendant qu'une meilleure organisation du travail ait mis fin à toute exploitation capitaliste, le Congrès se rallie aux réformes suivantes qui lui paraissent de nature à rendre moins pénible la condition de l'ouvrier dans la société actuelle et à favoriser le développement intellectuel des masses : Suppression du travail des enfants ; réglementation du travail des femmes dans certaines industries; la responsabilité des patrons dans les accidents du travail complétée par l'organisation des assurances contre tous les cas des accidents; la suppression de la concurrence faite à l'industrie privée par les prisons et les couvents; la réduction des heures du travail et même l'introduction de la journée normale de huit heures; l'exécution de travaux publics en temps de crise pour obvier aux chômages ; la construction de maisons ouvrières bâties conformément aux règles de l'hygiène; la suppression des engagements à longs termes envers les patrons; l'organisation des sociétés de secours mutuels, d'assurance, de coopération et des associations ouvrières, ou associations corporatives qui ont pour résultat d'établir entre les ouvriers la solidarité et le respect mutuel, etc.

« En présence de la crise économique, le Congrès estime que ces réformes ouvrières sont urgentes, et il appelle sur elles l'attention de nos gouvernants. »

On a ensuite discuté la dernière question de l'ordre du jour : *La forme du gouvernement.* Le citoyen A. Delwarte a donné lecture, au nom de la société l'*Emancipation*, d'un exposé très étendu dont les conclusions ont été adoptées. Par ces conclusions le Congrès estime que la forme républicaine est la forme de gouvernement la plus en harmonie avec les principes démocratiques.

COURS D'ANTHROPOLOGIE — On nous écrit : « Veuillez recommander aux lecteurs de la *Revue Socialiste* le cours de M. Raphaël Blanchard (Ecole d'anthropologie, le lundi à cinq heures). Il est désormais impossible de parler de morale et de philosophie sociales, sans connaître le passé de l'homme. M. Blanchard expose les preuves du transformisme de façon à convaincre les plus récalcitrants. Il met à contribution l'anatomie, la physiologie, l'embryogénie et la tératologie comparées de l'homme et des animaux. Le jeune professeur présente les faits avec une science, un entrain, une clarté qui rendent son cours bien attrayant. On sent circuler à travers toutes ses démonstrations la joie de la découverte : M. Blanchard a raison de se réjouir : L'anthropoïde, notre ancêtre, est peut-être devenu un homme pour avoir trouvé le feu. Où n'arriverons-nous pas, pour avoir découvert notre origine » ?

REVUE DE LA PRESSE

L'Intransigeant. — *Les brigandages du Monopole*, sous ce titre : l'*Intransigeant* publie ce qui suit :

« Nous avons signalé les dernières et odieuses réformes opérées sur son personnel par la Compagnie des Omnibus.

Cette Compagnie, richissime, on le sait, a démonté depuis six mois cent cinquante voitures, représentant un effectif de trois cents employés. Du jour au lendemain, tous ces malheureux passent à l'auxiliariat, quels que soient les droits acquis. Alors, ils ne travaillent plus que lorsqu'une vacance se présente, ce qui est rare, et ils sont tenus de se rendre chaque matin à leur dépôt respectif et d'y rester jusqu'à onze heures, dans l'espoir d'être embauchés. Ce qui est le comble. c'est que non-seulement ils ne reçoivent aucune indemnité, mais qu'ils sont frappés, quand ils arrivent en retard, d'une amende de 3 fr. 50. Oui, vous avez bien lu, d'une amende de 3 fr. 50 !

On voit que cette monstrueuse entreprise, qui rançonne si bien le public, n'est pas douce aux déshérités qui la servent. Elle s'enrichit, distribue des dividendes considérables, et ce sont les petits qui pâtissent et l'engraissent.

Le Conseil municipal est-il informé de ce qui se passe ? S'il est informé, que n'intervient-il pas ? »

L'intervention du Conseil municipal est fort limitée, les légistes de la haute finance ont tout prévu et le public sera leur troupeau exploitable tant qu'on ne comprendra pas que les monopoles ne sont pas réformables et qu'il faut ou les abolir ou les subir.

La revue scientifique. — *Le prix de revient du gaz à Saint-Etienne.* — D'après l'*Echo des mines et de la métallurgie*, le prix de revient brut du mètre cube de gaz, à la sortie du gazomètre de Saint-Etienne, est de *4 centimes*; son prix officiel de revient, en raison des fuites et des frais généraux est de *9 à 10 centimes.* On le vend *26 centimes* au public, de telle sorte que les actionnaires reçoivent de très beaux dividendes.

La Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage n'a pas, comme à Saint-Etienne, la houille sous la main, mais comme elle vend le mètre cube *30 centimes*, il lui reste encore une belle marge pour les bénéfices.

Et dire que la Compagnie du gaz a eu raison récemment, la magistrature bourgeoise aidant, de la municipalité parisienne et du commerce parisien qui sera de plus belle exploité par elle !

La revue indépendante fait une nouvelle excursion dans le socialisme. Après avoir fort malmené les socialistes, qui ont bien quelques-uns des défauts à eux imputés, notre confrère fait appel à l'union sur une *platform*, modifiable, mais dont il publie la donnée première et que nous reproduisons intégralement, fidèles en cela à notre parti de recherches, d'impartialité et de conciliation.

1° Instruction matérialiste intégrale, c'est-à-dire, scientifique, militaire et professionnelle à tous les degrés. — Adoption par la commune, des orphelins et des enfants pauvres.

2° Suppression des Eglises. — Retour aux communes des biens ecclésiastiques ou monastiques de main-morte.

3° Abolition des successions collatérales.

4° Suppression des sinécures et des offices ministériels. — Réduction des

gros traitements à un chiffre maximum.

5° Abolition graduelle de tous les impôts, en commençant par les impôts indirects et les droits de douanes.

6° Création de caisses départementales d'assurances contre les fléaux naturels, le chômage, les accidents du travail, la vieillesse et les infirmités. — Banques de crédit populaire à intérêt réduit, avançant à tous les travailleurs offrant de suffisantes garanties intellectuelles et morales, le capital nécessaire à un premier établissement.

7° Erection en services publics de l'hygiène et de la statistique sociales.

8° Convocation d'un Congrès de toutes les puissances civilisées dans le but de provoquer le désarmement général et la conclusion d'un traité relatif à l'organisation de l'arbitrage international.

9° Abrogation de la loi de 1872 sur l'Internationale.

10° Amnistie plénière de tous les condamnés politiques.

11° Restauration des franchises municipales. — La commune élargie maîtresse de son budget, de son administration, de sa police. — Obligation pour le Conseil municipal, de discuter, dans un délai déterminé, les projets qui lui seront soumis par le quart aux mains des électeurs inscrits. — Application de droit aux affaires municipales du *veto* populaire *référendum*, quand il sera réclamé par le même nombre de citoyens.

12° Suppression du Sénat.

13° Gratuité de la justice. — Jury correctionnel. — Reconnaissance légale du droit pour les plaideurs de soumettre leurs différents à des arbitres de leur choix.

14° Révision, dans le sens démocratique de l'intérêt du plus grand nombre, des contrats qui ont aliéné certaines fractions de la propriété publique, mines, chemins de fer, etc., aux mains de la féodalité financière, abolition des monopoles.

15° Convention, à côté du parlement, d'une Convention nationale, avec la mission spéciale et déterminée de réviser non seulement notre constitution politique, mais toutes nos lois et institutions sans exception, de jeter les bases d'un nouveau pacte économique, de procéder, en un mot, — sous l'inspiration du peuple souverain, immédiatement invité à dresser ses *Cahiers* comme en 1789 — à la liquidation sociale.

Syndicat de la presse socialiste du Midi.

En exécution d'une décision prise par le Comité de propagande socialiste, un *Syndicat de la Presse socialiste du Midi* a été organisé en vue de solidariser les efforts de propagande que font les groupes du Midi.

Les résultats d'une telle organisation ne se sont pas fait attendre. Actuellement, le *Syndicat*, sérieusement et fortement organisé, tout en étant résolu à respecter scrupuleusement l'autonomie des groupes qui luttent dans les villes du Midi, met au service de la cause sociale trois journaux, en attendant que les pourparlers engagés avec nos coreligionnaires lui permettent d'agrandir son champ d'action, ce qui ne peut tarder.

Le *Syndicat* a ressuscité le *Progrès Social*, de Narbonne, et le *Quatrième Etat*, de Toulouse. Il a de plus réorganisé le *Travailleur*, de Marseille.

Le Comité de rédaction du *Progrès Social* se compose des citoyens :

J. Roger, Pierre Sylvestre, N. Teisseire et A. Vaissière.

Le Comité de rédaction du *Quatrième Etat* se compose des citoyens :

J.-B. Larrue, secrétaire de rédaction ; Marius Bourges, secrétaire-adjoint ; Jan, trésorier ; Henri Nicolas, Louis Penent, François Daydé et Coulon.

Le Comité de rédaction du *Travailleur* se compose des citoyens : A. Boyer, E. Clérissy et Eugène Fournière.

Le *Syndicat de la Presse Socialiste du Midi* s'est en outre assuré le concours d'écrivains connus et estimés tels que : Hubertine Auclert, Calvinhac, Leon Cladel, P. Ferrero, Clovis Hugues, Benoit Malon, L.-X. de Ricard, Gustave Rouanet, Léonie Rouzade et Frédéric Stackelberg.

REVUE DES LIVRES

Le Molochisme juif, *par G. Tridon, ancien membre de l'Assemblée nationale de la Commune de Paris et du Comité de salut public. Bruxelles, Mohen, rue des Sables, prix 5 fr.*

Titre singulier et livre remarquable. Tridon, connu de nous tous comme un très méritant révolutionnaire, était en même temps un exégète biblique distingué, le livre que nous avons sous les yeux le prouve.

On trouve dans le *Molochisme juif* toute l'ardeur anti-chrétienne du XVIIIe siècle, alliée à la science historique du XIXe. Mais si le disciple de Blanqui a pu s'envelopper d'érudition philosophique et historique, il est resté blanquiste par sa haine de toute systématisation religieuse.

Il voit toujours « l'humanité flagellée, spoliée, torturée par les prêtres et par les rois » et c'est l'esprit sémitique « mauvais génie de la terre dont tous les cadeaux sont des pestes » qu'il accuse de cette grande douleur de la terre qui fait saigner son cœur. Aussi avec quelle abondance d'images il célèbre le caractère passager des religions et « la pérennité de l'éternelle matière ! »

« Ainsi, chaque siècle apporte son épave et la côte est jonchée de dogmes. Les « religions s'échouent comme des vaisseaux battus par la tempête, et le flot rejette « aux rivages, verts et noircis, les dieux, ces naufragés des âges. En face de la « destruction et des changements continuels, la nature est toujours sereine, l'homme « toujours agit, pense, tient en ses mains sa boîte de Pandore, est malade ou « bien portant à volonté.

« — L'atome seul, la molécule est éternelle : vie ou rocher, poussière ou odyssée, « fleur ou statue, elle erre au milieu des mondes, toujours égale à elle-même. »

Certes, jamais la pensée matérialiste n'a trouvé un interprète plus éloquent depuis Lucrèce. Pour un penseur de cette trempe, l'athéisme ne pouvait être une pure négation :

« L'athéisme c'est la vie qui se redresse, l'homme qui s'affirme de toute sa hau- « teur, et jette le gant qui n'a jamais été relevé. C'est la nature dont les rayons, « pareils à ceux du soleil, absorbent tous les brouillards de l'esprit humain. C'est « le progrès, colonne de feu qui suit l'humanité, et qui la conduira bien au-delà « de toutes les persécutions. C'est la science, Minerve sortie toute armée du cer- « veau de l'homme, et qui fait des éléments son domaine. C'est la poésie, fleur « auguste, épanouie des entrailles de la matière, le *royaume du ciel* demandé sans « répit sur la terre, l'idée sociale substituée aux fatalités injustes de la Provi- « dence et au *non possumus* de Dien ou du pape, répondant : « Essayons ! » « Enfin, c'est un nom malsonnant pour les Dieux, les Rois, les Dogmes, la Liberté.

« L'athéisme est l'héroïque athlète qui suit le char des cultes triomphants, le « martyr de tous les partis et de toutes les sectes, et lorsque le genre humain était « au bâillon et à la torture, qu'on n'entendait plus que les cris de l'horrible ma- « chine se resserrer sans cesse, seul, pour empêcher toute prescription, il pro- « testait. »

Et il ajoute :

« La science doit embrasser l'univers. Savoir, c'est être Dieu, apprendre, c'est « se diviniser, et s'il faut absolument des fétiches à l'homme, n'y a-t-il pas l'hu- « manité ? Quel Dieu plus grand, plus noble, plus antique ? Et, lui aussi, il a souf- « fert ! »

C'est bien à un fils de Diderot que nous avons à faire. Il y a de l'esprit religieux dans le souffle impétueux de ce puissant matérialisme.

A l'encontre de l'auteur de la *Mission des Juifs* (livre que nous analyserons dans un prochain numéro). Tridon n'est pas doux pour les vieux Sémites qu'il accuse de réaction religieuse au détriment de l'humanité.

D'après lui, jusqu'à la captivité de Babylone, « le sombre et cruel peuple juif » a, comme ses congénères chananéens et phéniciens, pratiqué le molochisme, c'est-à-dire sacrifié les premiers nés des hommes et des animaux « tout ce qui est né de la vulve, » sans préjudice d'autres innombrables victimes humaines et animales, à l'horible Moloch, aux larges flancs d'airain rougis par le feu.

Et il a des textes pour appuyer son dire: « Tu me donneras le premier de « tes fils. Tu en feras de même pour les bœufs et les moutons. Qu'il reste sept « jours avec la mère, tu me le rendras le huitième (Exode, ch. XXII, v. 29). « Tout ce qui aura été offert par un homme et consacré à Jéhovah ne se rachète « point, mais il faudra nécessairement qu'il meure. (Lévitique, ch. XVII, v. 29).

« La fumée jaillit des narines de Jehovah, un feu dévorant pétilla dans sa « bouche, des charbons rouges étaient allumés sous lui, devant lui brillait une lu- « mière qui allumait des charbons de feu. » (Rois. liv. II, ch. XXVII, v. 7 et 13). »

« Ce Jehovah, commente Tridon, est tout simplement une statue creuse en « métal qu'on chauffe à blanc avec un bon feu. Il n'est pas difficile de deviner « pour quel usage on fait rougir cette idole creuse. N'y eût-il que cette preuve « unique pour attester le culte de Baal-Moloch en Israël, le doute ne serait pas « permis.

« Car il ne s'agit point ici des prétendus faux Dieux importés en contrebande « des nations voisines; mais du Jehovah de la Bible, de Jehovah le vrai Dieu, « adoré par le saint roi David qui dansait devant l'arche. Et c'est pour ce Jehovah « chauffé avec des charbons rouges que le saint roi aurait composé ses beaux « psaumes, chantés aujourd'hui dans toute la chrétienté, en latin par les catho- « liques, en langue vulgaire par les protestants!

« Il est à supposer que sous David, le pieux molochiste, les charbons rouges « furent souvent allumés, et que flamboya par sa bouche le feu dévorant des « hommes immolés. Le livre des Rois, dans une de ces échappées sinistres, qui « permettent de reconstruire l'ancienne religion, narre en détail un sacrifice hu- « main du saint roi.

Lorsque le cruel roitelet amène l'arche sanglante à Jérusalem, il s'arrête à chaque sixième pas pour abattre un veau ou un taureau, et il danse de joie de tant de sang répandu. (Rois liv. II, Ch. VI, v. 12). Son digne fils Salomon, lors de l'inauguration du temple, immola 120,000 moutons et 220,000 bœufs!

Ces faits et beaucoup d'autres qui suintent à travers la littérature, expurgée pourtant, des réformistes esdrasiens permettent à Tridon de conclure que « Baal-Moloch est, jusqu'à la captivité, le Jehovah régulier, traditionnel, national d'Israël. »

Le rachat n'aurait été introduit que par la réforme d'Esdras, venant après dix siècles d'horreurs molochistes et chtoniennes (1).

Il ne nous appartient pas d'accepter ou d'infirmer cette version. Il y a là un point d'histoire religieuse qui n'échappera pas aux investigations de la science historique moderne.

Où nous sommes sans réserve avec l'auteur du *Molochisme juif*, c'est dans sa glorification de cet admirable prophétisme juif qui fut, sans doute, en sa qualité d'écho retentissant de l'ésotérisme égyptien, le représentant parmi les Hébreux de l'humanité progressive.

Il y a toutefois un départ à faire entre les prophètes et Tridon n'a garde d'y manquer. Il a bien soin de ne pas compter parmi les réformateurs prophétiques, Elie et Elisée, rétrogrades sanglants et obstinés. Osée, Amos, Michée, commencent le grand mouvement réformiste. Le noble Isaïe convertit le roi Ezéchias, épure le culte et sauve sa patrie des Assyriens, avec le concours de l'Egypte.

Le cruel Manasès, après avoir selon l'ancien culte, dit Tridon, livré son fils au Jehovah molochiste, fait scier en deux planches le plus grand des juifs dont les œuvres sublimes, quoique adultérées par des interpolations nombreuses, font encore l'admiration des siècles. Jérémie, presque aussi grand qu'Isaïe, inspira le sage Josias, et ne cessa lui aussi de tonner contre les abominations molochistes et chtoniennes. Il inventa le jubilé pour contraindre le molochiste Sédécias à l'affranchissement des esclaves, et comme Isaïe, il mourut martyr. La glorification de la postérité lui est due. Ezéchiel fut à coup sûr affilié au mazdéisme, et il contribua puissamment à jeter les bases d'un jéhovisme épuré et adouci. Il détruit le molochisme avec non moins de véhémence que que ses deux illustres modèles.

Mais pour en arriver, en face de l'obstination juive, à une réforme bien inférieure à celle que réclamaient ces hommes de génie, il fallut l'invasion assyrienne, la destruction de la ville et du temple et la captivité à Babylone, puis la conquête perse avec sa douce religion zoorastrique ou mazdéenne.

(De cette religion, les juifs intelligents s'imprégnèrent, et c'est alors qu'avec l'appui de Cyrus eurent lieu les rapatriements successifs auxquels d'Esdras,

(1) Sur le chtonisme antique voir *l'Origine des religions* par Jules Baissac, œuvre considérable que nous analyserons.

Néhémie et Zorobabel, attachèrent leurs noms) avec la réforme religieuse qui en fut la conséquence.

On bâtit un nouveau temple, on inventa Moïse et le Pentateuque pour justifier l'humanisation de Jehovah (1). On canonisa les féroces molochistes du passé, on falsifia l'histoire « pour le bon motif, » et il y eut vraiment une « Jérusalem nouvelle. » non pas telle que l'avaient rêvé les immortels précurseurs prophétiques, mais bien supérieure à celle de David et de Salomon.

Il faut ajouter que si les juifs avaient été lents à se convertir, ils s'attachèrent à leur Dieu réformé, à leur patrie épurée avec un fanatisme et une constance qui leur permirent de conquérir leur indépendance contre les Grecs et de lutter contre les Romains, lorsque tout se taisait devant le peuple de fer.

Vaincus, ils se jetèrent dans le prosélytisme religieux, et ils ont donné leur jéhovisme à l'Occident qu'ils dominent de toute la hauteur de leur mercantilisme et de leur droit d'aînesse religieux.

Tels sont parmi beaucoup d'autres les horizons nouveaux qu'ouvre l'œuvre éloquente et formidablement documentée de Gustave Tridon, l'ancien disciple de Blanqui, l'ancien membre de la Commune de Paris.

Outre la qualité d'être éminemment *suggestif* par les nombreux problèmes historiques et philosophiques qu'il pose, le *Molochisme Juif* a encore celle d'être écrit dans un style nerveux, coloré et précis, ce qui ne gâte rien et embellit tout.

Nous ne saurions trop recommander aux studieux un pareil livre d'un révolutionnaire qui, bien que frappé en pleine jeunesse. fut un érudit et un penseur.

Etude sur la gestion financière en France, depuis 1871, par M. Octave Noël. — Paris, Guillaumin.

Ce livre mérite d'être lu attentivement, aussi bien par les amis du pouvoir que par ses détracteurs les plus acharnés. Ceux-ci y trouveront, en effet, une collection d'armes de choix pour combattre la politique régnante, mais les premiers y puiseront d'utiles enseignements, comme on n'en trouve guère que chez les adversaires.

Car M. Noël est un adversaire décidé, sinon de la République, au moins des gouvernants républicains de l'heure présente. Cette inimitié perce à chaque ligne de son livre. Néanmoins, et c'est qui en fait la lecture fructueuse, M. Noël nous paraît s'être attaché à écrire un livre de critique consciencieuse.

Il n'est que trop vrai que la République n'a pas tenu les engagements de réforme financière, de sagesse budgétaire pris par les hommes d'état, avant leur élévation au pouvoir. Loin d'avoir diminué la dette publique que ses orateurs et ses publicistes dénonçaient sous l'Empire, elle l'a accrue. Les autres dépenses ont aussi augmenté dans des proportions formidables depuis le triomphe éclatant remporté par le parti républicain dans le pays, c'est-à-dire depuis 1876.

A ce propos, l'*Etude sur la gestion financière* contient nombre de documents instructifs, puisés aux sources officielles, très habilement résumés et mis en relief pour permettre au lecteur de saisir sans effort, année par année, et période par période, les différences croissantes du budget.

A ces critiques, les publicistes officieux ont maintes fois répondu que les finances de la République n'avaient accru les charges de la nation, que parce que les républicains avaient dû liquider la lamentable situation financière léguée par l'Empire et la guerre franco-allemande. M. Octave Noël a rétabli les responsabilités de chacun et démontré, chiffres en main, que l'assemblée nationale avait à peu près liquidé cette situation en 1876. De sorte que c'est bien la République qui a augmenté dans des proportions dangereuses pour un avenir prochain, le capital de la dette et les autres dépenses du budget. De 1876 à 1885, notre dette nationale et locale passe en effet, du chiffre de 27,800 milliards à celui de 34.850 milliards. Soit un accroissement de 7 milliards survenu après le solde des frais de guerre et de réorganisation. L'augmentation qui s'est produite sur l'ensemble de nos trois budgets : de l'Etat, des communes et des départements n'est pas moins significative. De 2.788 millions somme totale de 1876, ils s'élèvent à 4,300 millions environ en 1885!

M. Noël estime que cette progression rapide est pleine de périls, et que, si elle continue, elle aboutira fatalement a une catastrophe dont nul ne saurait prévoir le résultat final. Là-dessus, nous sommes entièrement de son avis. Mais nous ne saurions partager son opinion ni sur les remèdes à apporter à une telle situation

(1) Dans l'œuvre magistrale qu'il publie en ce moment : *Les Bibles de l'Humanité*, M. Leblois, pasteur de Strasbourg, n'est rien moins que persuadé de l'existence de Moïse et il n'hésite pas à attribuer le *Pentateuque* à Esdras.

ni sur les causes qui l'ont engendrée. L'auteur, que hante visiblement le souvenir de l' « essai loyal » attribue à un changement opéré par les hommes du nouveau pouvoir dans le mode de comptabilité financière jusque là employé, et au népotisme qui a caractérisé leur avènement, les accroissements incessants de la dette et du budget des dépenses. Revenir au système d'évaluation pratiqué par l'assemblée nationale de 1871, et restreindre les dépenses budgétaires nécessitées par la création d'une foule de nouveaux emplois, ainsi que par l'exécution de travaux publics improductifs, tels sont donc, d'après M. Noël, les moyens assurés de rétablir notre équilibre financier fortement menacé par les gaspillages de toute nature.

Pour nous, au contraire, l'évolution suivie par notre budget est normale. L'accroissement constant de notre dette publique et des dépenses de l'Etat ne saurait être imputé plus aux hommes de la République, qu'aux hommes de la monarchie ou de l' « essai loyal, » si ceux-ci fussent restés les directeurs de nos finances. C'est pour avoir, en effet, continué la politique financière de ses prédécesseurs, que nos charges se sont accrues et que leur fardeau est devenu plus lourd aux épaules prolétariennes, sous le gouvernement de la République. Un gouvernement monarchique ou simplement conservateur, dans le sens politique attaché aujourd'hui à ce mot, aurait-il pu faire autrement que les républicains, c'est-à-dire qu'employer les ressources nationales à développer les richesses de la classse possédante, de plus en plus exigeante dans ses prétentions? Aurait-il résisté à l'exigence de ces prétentions ? Car c'est à elles, à elles seules que nous devons la situation financière actuelle. N'est-ce pas pour subventionner sa marine, ses chemins de fer, ses raffineries, toutes les branches de son industrie, que l'Etat a dû recourir aux emprunts ? Pour assurer la sécurité de la machine gouvernementale, sa chose à elle, son bien propre, qu'on a du créer des emplois comme on en créait sous la monarchie où sous le gouvernement de l'Assemblée nationale?

Que les socialistes récriminent contre la politique budgétaire suivie par la République de 1876 à 1885, cela se conçoit; mais que les conservateurs comme M. Noël se laissent aveugler par leur esprit d'opposition systématique, non envers les institutions, mais envers les hommes du gouvernement, c'est ce qui aurait lieu de nous surprendre, si nous ne connaissions depuis longtemps l'implacabilité des rancunes politiques, d'autant plus tenaces qu'elles sont parfois puériles.

Nous n'en remercions pas moins l'économiste lauréat de l'institut d'avoir fait la vigoureuse critique de notre gestion financière, et nous engageons les optimistes du monde officiel à la lire : comme nous le disions en commençant, ils y puiseront d'utiles enseignements, les meilleurs à retenir étant ceux de ses ennemis.

La Morale anglaise contemporaine, par Guyau, 1 vol. in-8. Bibliothèque de philosophie contemporaine. Félix Aban, successeur de Germer-Baillière et Cie.

Dans notre compte-rendu de *la Morale sans obligation ni sanction* du jeune et déjà justement célèbre M. Guyau, nous avons rappelé son beau livre de début *La Morale anglaise contemporaine* (morale de l'utilité et de l'évolution). Sa deuxième édition revue et augmentée de cet ouvrage qui a été couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, a comblé une sorte de lacune dans l'histoire de la philosophie.

Herbert Spencer et Darwin ont reconnu l'entière exactitude de l'exposition que Guyau avait faite de leur doctrine et la revue *Le Mind* a constaté la même exactitude dans l'exposition des autres doctrines anglaises « il n'existe nulle part, dit-elle, même en Angleterre, une histoire aussi complète et aussi digne de foi de l'utilitarisme anglais. » Ajoutons que l'auteur, complétant son travail, a résumé dans cette nouvelle édition les œuvres les plus marquantes publiées en Angleterre dans ces dernières années.

Sous ce titre : *Les Innovations du docteur Sélectin*, MM. Giraud-Godde font paraître à la librairie Plon, un roman essentiellement original. Disciple enthousiaste de Fourier et de Spencer, le docteur Sélectin prétend appliquer dans la vie les théories de ses maîtres sur l'union de l'homme et de la femme et sur la sélection des races. Aussi excentrique que savant, ce don Quichotte d'un genre tout nouveau poursuit avec une logique inplacable le triomphe de ses idées. De là une suite de situations abracadabrantes, un peu risquées parfois, mais toujours la correction du style, l'intarrissable gaieté répandue à travers les pages sauvegardent la pensée des auteurs.

La femme et le droit, étude historique sur la condition des femmes, par Louis Bridel. Paris, librairie Pichon, 24, rue Soufflot, prix 3 fr.

Les émotions de la volonté, par Alexaudre Bain, traduit de l'anglais, sur la troisième édition, par P. L. Le Monnier. Paris, Félix Alcan. Nonvelle édition, prix 10 fr.

Turgot et ses doctrines, par Alfred Neymarck. Paris, Guillaumin, 2 volumes 15 fr.

DIVERS

Mlle *Guillaumin*, digne fille et successeur du fondateur de la librairie et du *Journal des économistes* vient d'être frappée en plein travail dans sa cinquante troisième année. Par son intelligence, sa sagacité et sa courtoisie, Mlle Guillaumin avait conquis une estime et une sympathie générales. Nous avons salué respectueusement le cercueil de cette éminente travailleuse qui n'est pas morte avant d'avoir rempli sa part de tâche sociale.

Nous avons aussi à déplorer la perte d'une travailleuse moins connue et plus éprouvée, Mlle *Fanny Pecqueur*, la fille du doyen, trop oublié aujourd'hui, du socialisme français. Fanny Pecqueur était une dessinatrice de mérite que les duretés de la vie confinèrent dans les travaux industriels. C'est la seconde fois que la mort frappe si cruellement dans la famille Pecqueur. En 1871, elle perdit en Zulmé Pecqueur une artiste, une élève de Corot, de grande espérance dont la *jeune fille cueillant des fleurs* et *le portrait du commandant Frouchetti* avaient été justement remarqués aux expositions précédentes. Aujourd'hui la grande douleur est rarivée et doublée, nous adressons au vénérable Constentin Pecqueur, à toute sa famille et notamment à sa dernière fille, Emilie Pecqueur, qui perd en Fanny non seulement une sœur mais encore la plus grande amitié de sa vie, nous envoyons nos plus sincères et *plus cordiales condoléances.*

Une nouvelle Revue, la *Revue contemporaine*, vient de naître. Elle se distingue par une véritable indépendance d'allures et par une confection remarquable. Dans le premier numéro, nous trouvons de consciencieuses études critiques, un roman d'une pyschologie fouillée, et une bibliographie très variée, rendant compte de tous les principaux ouvrages, récemment parus de la littérature française et des littératures étrangères.

Nous avons reçu les premiers numéros du *Bulletin de la Ligue* pour l'abolition de l'armée permanente et son remplacement par une armée nationale sédentaire Secrétaire de rédaction: Granger, 14, rue Charles V, Paris. Le *Bulletin* donne les procès verbaux du *Comité révolutionnaire centrale* et de la *Ligue pour l'abolition des armées permanentes.* Paraît tous les mois, 10 cent. l: n°

Revue scientifique, SOMMAIRE DU 21 FÉVRIER.

La médecine française pendant le XIXe siècle, par M. TEISSIER. — Les grandes manœuvres en Prusse, par X... — La physionomie des êtres et des choses, par M. EUGÈNE MOUTON. — La théorie des cyclones, par M. G. MOUNEYRÈS. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chrnique et inventions nouvelles.

SOMMAIRE DU 28 FÉVRIER.

François Arago, par M. JAMIN, de l'Institut. — Le Tonkin administratif, par M. GERVAIS. — Théories alchimiques et théories modernes, par M. BERTHELOT de l'Institut. — La valeur alimentaire du grain de froment, d'aprés M. AIMÉ GIRARD. — La vitalité du microbe du choléra, par MM. NICATI et REITSCH. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chronique et inventions nouvelles.

Le 7 mars, a paru l'*Audace*, organe communiste anarchiste, hebdomadaire. Administration et rédaction, 3, ruelle Pellé, et successeur de *Terr et liberté*, disparu pour cause de poursuites judiciaires.

On trouve à la librairie Héva et Cie, 7, rue Berthollet, toutes les publi cations importantes du socialisme contemporain, livres, revues et journaux.

Le Rédacteur-Gérant : Benoît MALON

Imp. Typ. de M. DÉCEMBRE, 326, rue de Vaugirard. Paris.

DE LA MÉTHODE EN SOCIOLOGIE

S'il existe des phénomènes sociaux susceptibles d'être la matière d'une science spéciale, bien que soumise dans ses conditions les plus générales aux sciences antérieures, si entre ces dernières et cette science nouvelle il n'existe pas un abîme, pas plus qu'entre la psychologie et la biologie, mais au contraire une liaison étroite, servant de transition naturelle à des phénomènes supérieurs plus complexes, il faut reconnaître également que ces phénomènes, dits superorganiques doivent être soumis à l'unité de méthode qui régit toutes les autres sciences, depuis les plus abstraites et les plus générales, jusqu'à celles qui le sont le moins.

L'observation directe ou indirecte est la seule source de nos connaissances; ni la Providence ni la Raison, c'est-à-dire ni la révélation ni le raisonnement, ne nous apprennent rien par eux-mêmes: la méthode scientifique n'est autre, par suite, que la méthode naturelle à l'intelligence même qui procède du simple au composé, du particulier au général, du concret à l'abstrait, de ce qui est fréquent et ordinaire à ce qui est rare et inusité.

Jusqu'ici, on a trop considéré les méthodes comme des procédés artificiels imaginés par notre faiblesse pour lui faciliter l'étude des phénomènes; les progrès de la psychologie positive nous autorisent enfin à proclamer que la méthode n'est et ne doit être que l'emploi raisonné et systématique des procédés naturels de l'esprit, c'est-à-dire de ceux qu'il a toujours en réalité mis en œuvre. Cette méthode n'a jamais varié. C'est grâce à elle que l'humanité a parcouru sa carrière progressive: enfant, elle a pensé comme pense et penseront toujours, sauf le bénéfice des acquisitions héréditaires innées, les enfants. Avec l'âge mûr, la méthode ne change pas; seulement s'appliquant à des ensembles plus compliqués et plus considérables, elle devient elle-même et successivement, par une lente évolution organique, plus vaste et plus puissante. La méthode réaliste a toujours été la méthode réelle par celà même qu'elle n'est pas une conception subjective de l'esprit, mais le résultat de son fonctionnement organique; toutes les erreurs et les superstitions

humaines sont, ou bien le produit nécessaire d'une faiblesse constitutionnelle en rapport avec le degré d'évolution temporaire de l'intelligence individuelle et sociale, ou la conséquence de l'aveuglement corrélatif et parfois rétrograde des savants qui substituent eurs idées soi-disant rationnelles au véritable système de la nature.

Les erreurs de l'esprit suivent en définitive les progrès même de l'esprit. Erreurs et progrès sont les deux termes nécessaires de son évolution, laquelle passe tour à tour du pôle négatif au pôle positif, suivant une méthode, c'est-à-dire une route, ininterrompue mais toujours plus large, où les poteaux indicateurs positifs et véridiques aujourd'hui deviennent, une fois dépassés, négatifs et trompeurs c'est-à-dire en sens inverse du développement et de la marche en avant.

La méthode scientifique en général a ses lois dans les lois de la physiologie psychique; j'ai exposé ailleurs (1) comme quoi le point le plus élevé de l'évolution intellectuelle est précisément celui où, après avoir recherché et reconnu de quelle manière on raisonne, on finit par adapter, d'une façon consciente, ses raisonnements aux principes logiques révélés par cette analyse et cette observation antérieure. D'abord plus ou moins artificielles et irrégulières, ces méthodes le deviennent de plus en plus, par leur emploi même des modes organiques et réguliers de l'esprit : l'analyse et la synthèse, les nomenclatures, les classifications, l'introduction, la déduction, l'élimination, la comparaison, l'expropriation, l'hypothèse même sysmatiquement constituées en théorie, sont les principaux modes d'observation directe et indirecte usités dans les sciences. La Sociologie nous découvre ses phénomènes et ses lois par des moyens d'investigation identique.

Tous nos instruments scientifiques, en dehors de l'observation directe, ne sont que des extensions de nos organes ou des procédés qui nous permettent, par des intermédiaires, de constater des faits et des rapports entre ces faits; il n'est donc pas étonnant que plus ces faits et ces rapports deviennent complexes, mobiles et vastes, plus les instruments appropriés doiventdevenir compliqués modifiables et étendus. L'histoire est un de ces instruments perfectionnés et puissants,

(1) Abrégé de Psychologie.

spécialement adapté à l'étude de la science sociale. Par cela même, ce qu'il y a de plus important en sociologie c'est l'évolution. Il fallait pour l'observation de cette chose étendue, continue essentiellement mobile et complexe, une longue-vue comme l'histoire. Celle-ci, du reste, n'est que le développement approprié de la méthode d'évolution dont les applications ont régénéré la Géologie la Biologie, et la Science de l'esprit.

Jusque dans ces derniers temps, l'histoire, par cela même que les sciences antécédentes étaient seules plus ou moins parfaitement constituées, s'est bornée au récit des faits plutôt individuels, et dans tous les cas, superficiels, de la vie sociale; le passage de la biologie et de la psychologie à la Sociologie devait naturellement être signalé par la prédominance des biographies célèbres, où se résumaient à peu près l'activité d'une époque sur l'exposé de cette dynamique sociale générale, encore mystérieuse et secrète, dont quelques ilôts seuls émergeaient, çà et là, au milieu d'une mer immense d'événements se déroulant et se heurtant avec la monotonie des vagues.

Les premiers créateurs de l'histoire sociale furent ceux qui, comme Montesquieu au XVIII[e] siècle, Bückle au XIX[e] siècle — celui-ci surtout d'une façon supérieure — arrachèrent l'étude des faits sociaux au simple récit de l'histoire des grands hommes, des batailles et des révolutions politiques, et amenèrent ces faits concrets aux conditions générales climatériques, géologiques et physiologiques dont ils étaient la dépendance. Mais ce furent surtout les écoles socialistes, y compris les plus utopiques, qui appliquèrent définitivement l'histoire à la Sociologie, en démontrant, par des observations irrécusables, la soumission des phénomènes les plus complexes de la Sociologie, tels que le droit, la morale, la politique aux phénomènes les plus généraux, c'est-à-dire les phénomènes économiques. A partir de ce jour, la Sociologie fut constituée sur sa base et il fut possible de la dégager de la matrice des sciences plus générales où elle était contenue en même temps que de la laver de toutes les impuretés inséparables de toute gestation et de tout enfantements organiques.

La méthode historique n'a pu acquérir son plein développement qu'après la constitution de toutes les sciences antérieures à la Sociologie, notamment après les progrès dédisifs réalisés, en ce siècle, par la géologie, la paléontologie, la biologie et la physiologie; il ne faut pas plus reprocher aux anciens d'avoir ignoré

cette méthode telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, que nous ne serions en droit de reprocher à l'enfant de ne pas faire des raisonnements composés, ou aux musiciens et aux artistes en général des écoles primaires, de ne pas avoir atteint le degré de complexité des compositions des écoles modernes; l'équivalence relative du génie, au point de vue de l'évolution sociale, n'autorise ni la dépréciation des ancêtres, ni l'orgueil de leurs successeurs.

Bien que la méthode historique s'adapte spécialement à l'évolution et à la dynamique des sociétés, elle repose avant tout sur la connaissance des rapports et des lois, des phénomènes sociologiques à l'état de repos, c'est-à-dire envisagés sous l'aspect de leurs conditions nécessaires et permanentes. L'étude de statique sociale est la base préliminaire indispensable de la dynamique ou mécanique sociale, ainsi que de l'évolution sociale ou histoire proprement dite. La statique, le mot l'indique, a surtout pour objet les conditions d'équilibre ; la dynamique, les conditions d'action ; l'histoire, les conditions d'évolution et de développement.

La statique puise directement et surtout dans la statistique ses observations : elle repose tout particulièrement sur l'induction, La statistique est à la Sociologie ce que l'algèbre et la géométrie sont aux autres sciences: elle s'occupe du dénombrement et de l'étendue des phénomènes de rapports les plus généraux. La dynamique considère la Société en fonction, c'est-à-dire l'action et la réaction réciproques des forces dont elle est composée; elle n'interroge plus seulement les faits particuliers et les éléments, mais surtout les ensembles résultant de l'agrégation collective de ces éléments. L'histoire, point culminant de la méthode, expose les évolutions, modifications et transformations des fonctions et des organes sociaux, séparément et dans leur ensemble ; sous ce dernier aspect, elle s'intitule légitimement *philosophie de l'histoire*

La méthode en Sociologie ne se distingue donc de la méthode en général que par la grandeur, la complexité et la plasticité des nouveaux instruments d'observation qu'elle adapte à l'étude de phénomènes eux-mêmes plus considérables, plus composés et plus mouvementés. Les procédés restent les mêmes, l'outillage seul est plus perfectionné, et d'un maniement plus délicat.

De même que les progrès modernes des sciences antécédentes ont transformé les conditions et l'aspect général de l'histoire, de même la science de la dynamique et de l'évolution sociales ont été précédées nécessairement d'études statistiques et statiques dont la

Physique sociale de l'illustre Quetelet est un des plus remarquables exemples.

Ainsi, après avoir successivement emprunté ses lois et ses méthodes aux sciences primaires, en commençant par les plus simples et en finissant par les plus complexes, la Sociologie en est arrivée, par une évolution absolument naturelle et organique, aussi naturelle et organique que le développement biologique et psychologique de l'être humain, à être en possession d'une méthode appropriée à sa nature supérieure et cependant toujours basée sur l'observation, cet élément nécessaire de toutes les connaissances humaines. S'il est vrai, par conséquent, que l'étude des phénomènes sociaux est soumise à l'unité de méthode positive, s'il est vrai également que ces phénomènes ne sont pas tous de même nature, mais présentent des caractères différents, tant au point de vue de leur composition que de leur action et de leur évolution; s'il est vrai que les uns sont économiques, d'autres moraux, politiques, juridiques, etc., etc., s'il est vrai enfin que, parmi eux, les uns sont plus simples et plus généreux que les autres, il faudra également reconnaître que les procédés de méthode dont l'application aux sciences physiques et naturelles a si puissamment aidé à leur perfectionnement, doivent aussi exercer leur ministère dans la plus haute de toutes les sciences. En Sociologie, comme ailleurs, si la Sociologie peut former l'objet d'une science, les parties doivent être connues avant l'ensemble, et les divers ordres de phénomènes dont elles se composent doivent être susceptibles d'une classification hiérarchique naturelle.

Or, le philosophe dont le plus grand titre de gloire est précisément d'avoir préparé la classification et la hiérarchie des sciences, celui dont le nom même est inséparable de la méthode positive, Auguste Comte, conteste qu'une classification, et par conséquent une hiérarchie des phénomènes sociaux, puissent être établies. Il fait plus il conteste que cette échelle doive s'établir en partant, comme pour les autres sciences, des phénomènes les plus généraux, pour aboutir aux plus composés !

« Il ne peut, écrit-il dans son *Cours de philosophie positive*, exister d'étude scientifique de la société, soit dans ses conditions, soit dans ses mouvements, si on sépare cette étude en portions diverses et qu'on en étudie les divisions isolément. J'ai déjà fait des remarques à ce sujet, relativement à ce qu'on appelle l'économie politique. Les matériaux peuvent être fournis par l'observation

de diverses branches de connaissances, et cette observation peut être nécessaire pour atteindre le but; mais on ne peut l'appeler science. La division méthodique des études qui a lieu dans les simples sciences inorganiques, est complètement irrationnelle lorsqu'il s'agit de la science toute récente et si complexe de la société. Elle ne peut produire aucun résultat. Dans les sciences inorganiques, les éléments nous sont bien mieux connus que le tout qu'elles constituent; de telle façon que dans ce cas, nous devons procéder du simple au composé; mais la méthode inverse est nécessaire dans l'étude de l'homme et de la société: l'homme et la société, pris dans leur ensemble nous étant mieux connus et étant pour nous des sujets d'étude plus accessibles que les parties dont ils se composent. »

Autant d'erreurs que de mots. Il n'est pas étonnant qu'après avoir ainsi renié pour la Biologie et la Sociologie, cette unité de méthode dont l'application aux sciences antécédentes est son plus beau titre de gloire, Comte, ait nécessairement abouti en Biologie — et plus en Sociologie — à des conceptions superficielles et subjectives parfaitement en rapport avec cette idée fausse, que ce qui importait surtout dans ces deux ordres de sciences, c'était la vision de l'ensemble et que cet ensemble pouvait être connu sans une analyse préliminaire de ses éléments.

Pas plus que la matière de nos connaissances ne diffère du tout au tout dans chacune de ses parties, mais se distingue seulement par des caractères d'autant plus rares, qu'ils sont plus particuliers, pas plus la méthode — ce procédé supérieur de notre intelligence — ne change d'un moment à l'autre, suivant la nature plus ou moins générale ou spéciale des phénomènes auxquels elle s'adapte. Il n'y a pas sous ce rapport d'antagonisme entre les sciences inorganiques et les sciences organiques. La classification hiérarchique des phénomènes, dans celles-ci, est aussi naturelle et indispensable que dans celles-là.

La source de l'erreur fondamentale de Comte provient précisément de sa méconnaissance de cette science encore récente qui, sous le nom de physiologie mentale, a établi que la méthode n'était pas seulement un procédé artificiel, mais un procédé organique et réel de l'esprit.

La classification, qui est l'un des modes les plus élevés de l'organisation de la connaissance, s'opère par ut et toujours d'une façon rigoureusement invariable dans toutes les sciences, aussi

bien que dans toutes les intelligences, sauf les accidents et interruptions qui se rencontrent dans toute évolution naturelle mais n'en altèrent pas la direction générale. Elle se fait d'abord par le groupement des phénomènes d'après leur attribut le plus général d'ordinaire, en même temps le plus saillant et le plus évident; cet attribut est aussi d'ordinaire une particularité externe, et par cela même en évidence. Pas à pas, le groupement s'exécute de choses ayant un nombre de plus en plus grand de propriétés en commun. La classification définitive, essentiellement réaliste, est celle qui groupe les faits d'après tous les caractères qui leur sont communs et les distingue par leurs particularités propres.

C'est à tort que Comte conteste la légitimité de cette méthode non-seulement en sociologie, mais en biologie. L'évolution historique des classifications botaniques et zoologiques successives, conforme à l'évolution naturelle de l'esprit humain, est la preuve évidente de son erreur.

D'Aristote jusqu'à Linnée inclusivement, les classifications sont basées principalement sur les externes; à partir de Cuvier, elles dépassent cette croûte superficielle, et la différenciation s'établit d'après l'organisation interne, tant végétale qu'animale; c'est-à-dire qu'elle ne se contente plus de la forme apparente des choses qui, souvent, est la même chez les êtres les plus dissemblables, et très différente chez d'autres en réalité de la même espèce; ainsi, les classifications ne sont plus simplement morphologiques, mais structurales comme celle de Cuvier, suivant laquelle la création naturelle se serait faite d'après quatre types ou plans prédéterminés. Plus complexes et plus profonds encore, sont les rapports sur lesquels Lamarck et Baër fondent leurs groupements hiérarchiques naturels à la différenciation résultant des dissemblances des types de structure : le premier ajoute celle de la complexité croissante du développement nerveux et psychique, phénomènes de plus en plus composés et internes; le second complète et étend cette classification des animaux en apathiques, sensibles et intelligents, par un groupement embrassant un nombre encore plus considérable d'attributs communs et fondé sur les modalités d'évolution du règne animal. C'est ainsi que, de nos jours, la biologie, après avoir transité du simple au composé, du général au particulier, de l'apparent au caché, de l'externe à l'interne, de la morphologie à la squelettographie, de celle-ci à l'organographie, et de cette dernière à l'évolution proprement dite, a réalisé sa cons-

titution définitive bien que perfectible, et permis à la pyschologie et à la sociologie de compléter — ou de commencer à leur tour — leur évolution, suivant une méthode identique en rapport avec des phénomènes de nature encore plus secrète, complexe et spéciale.

Maintenant, de ce qu'en biologie les phénomènes enveloppants ont été connus avant les phénomènes enveloppés, peut-on conclure que la méthode scientifique a subi une déviation et que l'ensemble a été connu avant les parties? Ne faut-il pas reconnaître, au contraire, que cette prétendue connaissance de l'ensemble n'était qu'apparente, par cela même qu'elle n'avait pour objet que les apparences les plus générales et les plus visibles? L'enfant et l'ignorant qui, de nos jours, reconnaissent les partis politiques à la fleur bleue ou rouge qui leur sert d'emblême ou à la couleur de leurs drapeaux, connaissent-ils la politique? Ceux qui classeraient leur bibliothèque d'après le format des livres ou la couleur de leur reliure, auraient-ils opéré ainsi des groupements complets. N'auraient-ils pas, au contraire, basé sur un attribut unique autant qu'accessoire, bien que général et d'ensemble, une distribution des diverses parties formant leur bibliothèque d'après un mode tout à fait rudimentaire et nullement en rapport avec le contenu réel des ouvrages?

Il en est de même de la biologie, de la psychologie et de la sociologie, avec cette différence que, comme ces dernières sciences ont particulièrement pour objet des agrégats et non des éléments inorganiques comme les sciences antérieures, il est naturel que l'observation s'adresse tout d'abord aux parties le plus directement et le plus facilement visibles de ces agrégats, c'est-à-dire à leur enveloppe. Cette enveloppe est précisément ce qu'il y a de plus simple et de plus général dans les sciences supérieures dont il s'agit, plus on la dépouille plus on s'adresse à des phénomènes complexes et particuliers: il y a donc en réalité identité et unité de méthode pour toutes les sciences y compris la sociologie.

Il faut reconnaître toutefois, eu égard à la complexité et à l'enchevètrement naturel des phénomènes sociaux, qu'une étude isolée des parties qui en forment la trame entière et moins aisée que dans les autres sciences. On ne peut cependant en conclure à l'imposibilité d'étudier isolément les diverses branches de la sociologie, par exemple l'économie politique. Pour arriver à cette conclusion absolument erronée, Comte a dû méconnaitre systématiquement l'importance énorme de l'élaboration économique inaugurée par

le XVIIe siècle, et si heureusement poursuivie par les physiocrates, par Adam Smith et son école, ainsi que par les précurseurs du Socialisme scientifique moderne. Ce qui est vrai, c'est que la science économique ne suffit pas à elle seule pour constituer la science sociale entière, qu'elle doit à son tour subir l'action justicière de sciences particulières encore plus élevées, telles que la morale et la justice ; mais cette nécessité même prouve que dans la science sociale, aussi bien que dans les sciences antécédentes, il existe un ensemble de sciences particulières dont la formation, l'évolution et la constitution sont successives, et qu'il y a par conséquent une hiérarchie des sciences superorganiques, comme il y a une hiérarchie des sciences organiques et inorganiques.

Si cetteclassification méthodique des diverses parties de la sociologie, est naturelle, il est naturel également que les rapports économiques de la Société, en supposant ce qui est vrai, que ces rapports sont plus généraux et plus simples que ses rapport juridiques par exemple, se soient établis leur origine en dehors de toute considération de justice et sur le seul principe élémentaire de la force. Il en résultera seulement, que l'organisme économique constitue d'abord comme la famille et l'amour purement physiologique primitifs, sans l'intervention du droit, sera soumis à la sanction de ce dernier quand une évolution supérieure nouvelle aura donné naissance à la constitution effective de ce nouvel ordre de phénomènes ; mais parce que l'économie politique par elle-même serait injuste, ce n'est pas une raison suffisante pour la nier comme science pas plus qu'il ne serait raisonnable de supprimer d'un trait de plume toute la catégorie d'êtres organisés dépourvus d'intelligence. On peut donc déplorer que les phénomènes politiques ou économiques ne soient pas justes par eux-mêmes, mais cela ne les empêche pas d'exister comme d'autres créations qui ont n'a pour objet que la destruction et le carnage.

Ce n'est pas parce que la Sociologie est toute récente qu'elle doit avoir une méthode différente comme le veut Comte ; c'est seulement parce qu'elle est récente que les erreurs de méthode qui vicient, comme il est arrivé à tous les utopistes y compris Comte, sont excusables. En sociologie, comme ailleurs, la méthode a nécessairement commencé par être analogue au procédé mental de l'enfant. Ce dernier classe par exemple les phénomènes d'après leur étendue et leur nombre ; tous les objets pour lui se divisent en

grands et petits, nombreux ou rares. En un mot, son premier pas dans l'étude de la nature aboutit à un groupement hâtif et prématuré des choses en rapport avec un de leurs attributs les plus généraux, les plus simples et les plus superficiels. De même, en sociologie, Aristote s'occupe surtout des formes des États, Machiavel, de leurs mouvements politiques apparents. Montesquieu le premier indique les conditions de leur structure sous l'influence particulièrement du milieu climatérique; Turgot, Condorcet, Comte, Bückle, Spencer en distinguent de mieux en mieux le développement organique interne.

Aristote qui décrivait si bien les diverses formes des gouvernements, ne connaissait de la sociologie que la surface. Bien loin d'en embrasser l'ensemble, il en ignorait les parties constituantes essentielles. Cela ne l'a pas empêché d'atteindre une haute perfection politique à ce point de vue restreint. C'est ainsi que les artistes grecs, avant que l'organographie, la squelettographie, la myologie et surtout la névrologie, fussent connues, avaient une connaissance très parfaite des formes du corps humain, c'est-à-dire des lignes séparatives de l'agrégat individuel d'avec le monde extérieur, et certes, chez eux, la perfection de la ligne et de la beauté externe atteignit le sublime de l'art. Mais, connaissaient-ils réellement le corps humain, et leurs productions purent-elles rendre ce degré intense et complexe de vie résultant, chez les artistes modernes, de la connaissance détaillée et approfondie de la structure, des muscles, des organes, des nerfs et des émotions que leur activité exprime?

C'est donc avec raison que nous pouvons, avec Spencer, conclure à la nécessité et à la légitimité d'une classification des phénomènes sociaux. Une hiérarchie des sciences sociales est le corollaire de cette classification. Ainsi, malgré la complexité et la spécialité supérieure de la sociologie, la méthode scientifique persiste dans son inflexible unité et ses procédés restent les mêmes. Les instruments seuls se perfectionnent et se compliquent en raison de la difficulté des observations résultant de leur étendue dans l'espace, et le temps de leur complicalion, de leur motilité et de leurs innombrables actions et réactions réciproques.

La politique, l'économique, la morale, le droit nous offrent, dès maintenant, assez de matériaux, d'observations et d'expérimentations; le champ de l'histoire a été étendu à des périodes suffisamment reculées, pour nous autoriser à procéder à la classification

hiérarchique des sciences sociales, de manière à reconstituer le superorganisme collectif dans ses organes, dans ses fonctions et dans son développement successif.

Il est temps que ce qu'on est convenu d'appeler la politique devienne une science, c'est-à-dire, que les mouvements sociaux cessent, de plus en plus, d'être réflexes pour obéir à une méthode rationnelle. Le règne des mythes, des légendes, des personnages devins, des prophètes, des princes ou des tribuns dans lesquels la société confondait son existence, n'a plus raison d'être. Nous ne sommes plus des enfants mais des hommes. Les théogonies, les intrigues politiques, la biographie des hommes providentiels, le récit des batailles et des traités de paix, toute cette fantasmagorie de l'histoire doit faire place à la réalité. Et cette réalité n'est rien moins qu'un superorganisme dont la structure et les fonctions, l'équilibration et le développement, sont soumis à des lois aussi positives et aussi susceptibles d'une connaissance exacte que toutes les sciences antérieures, inorganiques ou organiques, auxquelles la sociologie se rattache, non-seulement par ses origines, mais aussi par l'unité de méthode.

En résumé, de même que les sciences sociales ont, en commun avec les sciences antécédentes, les procédés les plus simples et les plus compliqués de ces dernières, depuis l'observation immédiate jusqu'aux expérimentations les moins directes, de même qu'elles empruntent à l'astronomie, à la géologie, à la biologie et à la psychologie, l'idée première d'évolution et de la méthode historique adaptée à cet ordre de phénomènes, de même, elles leur empruntent et partagent avec elles la méthode de classification de plus en plus réaliste. De cette classification la légitimité ne réside pas seulement dans l'ordre naturel de tous les phénomènes externes, mais dans l'organisation et le fonctionnement de notre intelligence.

Bien qu'en sociologie, plus qu'ailleurs, l'*interdépendance* des phénomènes soit considérable, il n'en est moins vrai que, plus peut-être que les autres sciences, elle manifeste à un degré élevé la création successive et permanente de fonctions et d'organes correspondants de plus en plus spéciaux et complexes dont l'avènement n'était possible que par l'établissement des fonctions et des organes antérieurs ; il ne se passe guère de siècles sans qu'une de ces institutions organiques supérieures viennent prendre place à côté des institutions existantes, soit en se superposant à ces dernières, soit, en les expulsant, soit en les restreignant, ou en les modifiant d'une

façon quelconque. Cette évolution organique successive parfaitement discernable, malgré la contexture de plus en plus étroite de l'ensemble des phénomènes sociaux, constitue l'échelle hiérarchique de ces derniers et des sciences correspondantes.

La classification hiérarchique des sciences sociales, en raison de leur complexité croissante et de leur généralité décroissante, est la condition *sine quâ non* de toute politique rationelle. C'est en effet, grâce à cette élaboration, jusqu'ici négligée, que la politique, c'est-à-dire l'action réfléchie de la société sur elle-même, pourra enfin sortir des limbes des mouvements inconscients et se confondre avec la méthode positive elle-même. Cette transformation de la politique sociale, de réflexe à son point de départ en réfléchie à son arrivée, est basée sur l'évolution naturelle de l'intelligence individuelle qui n'a jamais procédé autrement. A l'encontre de ce progrès naturel, les penseurs isolés appliquant leur esprit à l'étude de la sociologie ,devaient naturellement aussi procéder en sens inverse. Ce qui devait les frapper surtout, comme il advint malheureusement à Comte, c'étaient les phénomènes sociaux, non pas dans leur ensemble, comme ils le crurent, mais seulement dans leurs formes les plus extérieures, c'est-à-dire les moins générales et les plus concrètes. De là il résulta nécessairement que leurs systèmes ou projets de réforme furent utopiques, en ce sens qu'ils se figurèrent pouvoir modifier les lois générales de la société en agissant sur des faits particuliers et complexes. Depuis la République de Platon jusqu'au système de politique prétendue positive de Comte, toutes les utopies proviennent de cette erreur, du reste inévitable. L'importance ridicule attachée aux systèmes électoraux, aux débats parlementaires, aux changements ministériels, et en général aux révolutions politiques qui, en définitive, troublent peu le fond de la société, laissent toutes choses en état — si ce n'est le personnel dirigeant qui se débat à la surface — et trouvent leur explication dans ce vice de méthode inhérent à la faiblesse intellectuelle des hommes d'Etat, mais qui ne fut jamais en réalité le procédé effectif de la société.

Dans la classification hiérarchique des phénomènes sociaux suivant leur degré de généralité, il y a plus qu'une révolution, il y a une évolution sociale complète : la transition de l'astrologie à l'astronomie, du fétichisme à la physique, de l'alchimie à la chimie, de la sorcellerie à la biologie et à la psychologie, de la politique à la sociologie.

GUILLAUME DEGREEF.

LES DERNIERS ARGUMENTS
DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Notes critiques sur le dernier livre de M. Leroy-Beaulieu (1).

M. Leroy-Beaulieu, membre de l'institut, professeur d'économie politique au Collège de France, directeur de l'*Economiste français*, a publié un volume de 500 pages, destiné à faire bonne justice des « erreurs » et des illusions des socialistes.

Fortement épris des théories collectivistes, depuis que les circonstances me furent données d'apprendre à les raisonner, j'ai voulu savoir quelle impression me causerait la retentissante réfutation de M. Beaulieu, si bruyamment citée par les économistes.

J'ai lu ces cinq cents pages.

Hélas ! quelle déception.

C'est à se demander si l'auteur n'a pas voulu ôter aux socialistes découragés, toute envie de se laisser aller aux séduisantes attractions des plantureuses plates-bandes du paradis économiste.

Le livre du savant professeur ne rendra peut-être pas socialiste quiconque le lira ; mais nul n'en fera l'analyse sans ressentir un profond éloignement pour les procédés de la casuistique économiste.

Nous ne saurions trop recommander cette lecture à nos coreligionnaires fatigués, déçus ou hésitants.

Le livre de l'honorable académicien contient une accumulation sans pareille des arguments employés contre le socialisme — sa collection est un véritable arsenal. — A côté des plus récentes trouvailles des économistes, on y rencontre les arguments usités à tous les âges contre les novateurs. Ce travail, à ce titre, doit être apprécié par les collectionneurs.

---

(1) *Le Collectivisme*, examen critique du Nouveau socialisme, par M. P. Leroy-Beaulieu. Paris, Guillaumin et Cie.

Mon intention n'est pas de discuter en détails les affirmations que le grand économiste oppose aux « erreurs » à la « morgue » des socialistes ; je veux simplement mettre en relief quelques-unes des réflexions et des critiques que m'a inspirées la lecture de son livre. Dès la deuxième page — et la première n'a pas dix lignes — M. Leroy Beaulieu émet une opinion contenant la négation de tout son travail. Parlant de ses travaux antérieurs, il s'explique ainsi sur l'association :

« *L'année suivante, j'étudiai le sujet si multiple et si intéressant de l'association ; l'association des capitaux qui donne un si merveilleux essor à la capitalisation et qui permet de réaliser presque immédiatement les conceptions les plus hardies nées dans le cerveau d'un homme ; l'association des personnes qui est destinée à élever la situation de l'ouvrier, à transformer en force collective sa force individuelle, à lui procurer à la fois la dignité et la sécurité. Nous sommes encore au début de la période de l'association libre et spontanée.* »

Reconnaître que l'association est destinée à procurer « *à la fois à l'individu la dignité et la sécurité* », c'est admettre le point de départ du socialisme. Que cette vérité soit émise par un économiste ou par un socialiste, ses conséquences restent les mêmes et celles-ci aboutissent à la socialisation des moyens ndividuels de production, d'échange, et de jouissance dans un grand nombre de cas. Cette socialisation sera-t-elle universalisée, comme le prétendent les socialistes ; ou bien sera-t-elle temporaire, limitée à un nombre restreint d'individus et d'intérêts, et localisée comme l'affirment les économistes ?

Pour nous, nous ne pouvions hésiter. On ne saurait trop généraliser une pratique destinée a procurer aux travailleurs la sécurité et la dignité.

Il serait puéril de prétendre que l'association ne peut s'étendre à un grand nombre d'individus et d'intérêts. Cette opinion est contredite par les coopérations anglaises qui représentent 200.0000 participants ayant socialisé les moyens d'échange destinés à les pourvoir des denrées de première nécessité et en retirant des avantages proportionnels à leur nombre. Mais, reprenant l'argument de M. Leroy Beaulieu, concernant l'augmentation de la dignité et de la sécurité individuelle, il me serait facile d'établir que les 150.000.000 de bénéfices répartis individuellement chaque année, par les coopérations anglaises, ont infiniment moins d'effets bienfaisants au point de vue de la dignité et de la sécurité des travailleurs, que s'ils étaient socialement dépensés en institutions garantistes.

Il serait non moins enfantin de soutenir que la socialisation des moyens d'échange exclut la socialisation des moyens de production. Nous trouvons encore chez les coopérateurs anglais un commencement de cette double socialisation donnant des résultats très satisfaisants, qui conduisent ces associations à posséder, en plus des magasins de vente, des usines, des fabriques, des propriétés agricoles des meuneries, des sucreries des navires, etc.

Il y a dans ces faits un commencement de socialisation nationale, qui se développerait beaucoup plus rapidement, si les coopérateurs anglais avaient compris la puissance de capitalisation des bénéfices socialisés.

Le nombre des coopérateurs anglais étant supérieur ou égal au nombre des habitants de certains petits Etats, nous permet d'entrevoir la possibilité d'une petite nation ayant socialisé ses moyens d'échange et de production.

Qui pourra supposer qu'une société, ainsi maîtresse de son organisme économique, puisse tolérer la création ou la conservation d'une association distincte ayant le monopole des rouages politiques. Cette hypothèse serait en contradiction avec les constatations universelles qui nous montrent invariablement, maîtresses du pouvoir, les classes possédant le mécanisme économique d'un pays.

Est-il admissible que M. Leroy Beaulieu n'ait pas prévu cette évolution associationniste parvenant à absorber tous les éléments de la vie sociale? Est-il possible qu'un membre de l'Institut puisse admettre que les tendances associationnistes empiriquement acceptées dans une seule nation, par une population de plus de 2.000.000 d'individus, ayant socialisé un grand nombre d'intérêts d'échange, de production, de transport — à la suite de l'épique résolution des pionniers de Rochdale qui manquait même du strict nécessaire — ne parviennent bientôt, par l'effet d'une action méthodique appuyée de la puissance capitaliste, à s'emparer de la nation entière.

M. Leroy Beaulieu a prévu cette évolution; je n'en veux d'autres preuves que la fin de la citation précédente: « *Nous sommes au début de l'association libre et spontanée.* » Les fins de l'association (que M. Leroy Beaulieu déclare être à ses débuts, lorsqu'il la sait en vigueur chez plusieurs millions d'individus ayant socialisé les multiples intérêts individuels pour favoriser l'alimentation des classes laborieuses), les fins de l'association ne doivent pas être moindres que celles que nous venons de faire entrevoir.

Au reste, le principe d'association étant admis, pour contester son universalisation, il faudrait lui attribuer d'autres conséquences que celles si justement avouées par M. Beaulieu; il serait, en outre, nécessaire d'avoir prouvé préalablement qu'il existe des *maxima* dans les nombres d'individus et d'intérêts susceptibles d'être incorporés dans un même groupement associationniste.

Comme l'honorable membre de l'Institut n'a jamais fait cette démonstration, nous avons le droit de le placer en face des fins de l'association et de lui dire, en prenant la Suisse comme exemple : Comment feraient les descendants de Guillaume Tell, pour se passer des rouages sociaux prévus par les socialistes, s'ils acceptaient tous de s'organiser selon les données des coopérateurs anglais ?

L'association empirique conduit aux mêmes pratiques que celles proposées par l'association raisonnée: le socialisme.

— Il y faudra des statistiques, dit M. LeroyBeaulieu, et quelles complications pour les concentrer dans une administration générale capable de les enregistrer exactement et régulièrement, de les interpréter et d'en déduire les enseignements salutaires ! Comment ces statistiques feront-elles l'inventaire des goûts de chacun pour guider la production de manière à contenter tout le monde et les économistes?

Maintenant, on ne peut dire que les citoyens, jouissant de l'aisance, manquent de choix dans les objets recherchés par eux. On ne fait pourtant préalablement aucune statistique particulière pour en inventorier, chaque année, les préférences de chaque citoyen riche.

Dans les industries importantes, des salariés, doués d'aptitudes naturelles à mieux saisir que d'autres les influences du milieu, sont préposés à la création des nouveaux modèles que le fabricant établit à ses risques et périls et soumet dans les mêmes conditions à l'appréciation du public. Si le chef du service des modèles réalise des objets acceptés par les consommateurs, l'industriel proportionne la production à la demande et récompense son salarié; si celui-ci se trompe trop fréquemment, l'évidence des faits prouve son incapacité, et on le remplace par un autre. On ne peut contester qu'une association nationale, ou universelle, ait moins droit qu'un particulier à agir de la sorte. —

Les projets d'une statistique, d'ailleurs matériellement impossible, des préférences individuelles, attribués aux socialistes par des économistes à court d'arguments, est une

simple facétie qui est parfaitement à sa place dans l'arsenal de M. Beaulieu.

Une statistique nécessaire, qui se fera d'elle-même sous le régime socialiste, et qui est complètement illusoire dans l'ordre présent, malgré les efforts des économistes voulant faire croire qu'elle existe, est celle qui donnera, à la fin de chaque année, une exacte représention des produits annuellement consommés et de ceux en magasin ou en cours de fabrication. Les faits acquis, signalés par elle, serviront à dégager les grands courants des besoins humains. La nécessité de nouveaux produits sera mise en évidence par les expositions et beaucoup d'autres procédés qui seront alors théoriquement connus ou fructueusement expérimentés.

L'organisation du travail, sous le régime socialiste, implique la formation de groupes unitaires ; le groupe unitaire ne mérite ce qualificatif qu'autant qu'il est défini ; un groupe n'est défini que lorsqu'il représente des sommes exactes d'unités humaines, d'objets consommés et de matériaux transformés par lui en produits. La statitisque générale est un bilan résultant du dépouillement de ces comptes partiels ; elle doit être moins difficile que la tenue à jour des dossiers de la préfecture de police et pas plus compliquée que l'établissement des inventaires de la Banque de France et de ses succursales.

Mais, ne voulant pas susbtituer un exposé positif à des notes critiques, je réserve cette question de la statistique socialiste.

* * *

Le reproche fait aux socialistes de ne pas s'étendre sur l'établissement d'un système « *positif et détaillé de réorganisation sociale* » revient souvent sous la plume de l'éminent économiste.

Que manque-t-il donc aux déclarations des socialistes ?

Tous poursuivent la socialisation des moyens de production et l'établissement immédiat d'institutions garantistes. Les uns disent qu'il est nécessaire de prendre possession des pouvoirs politiques et administratifs pour les faire concourir au retour au domaine commun des biens accaparés par les détenteurs actuels. D'autres voient dans les fatalités du mouvement économique les conditions inévitables de cette socialisation. Il en est qui comprennent l'exploitation du domaine social par la mise en régie ou organisation en services publics ; d'autres préfèrent le système d'affermages à des

travailleurs associés, le total des fermages devant constituer l'ensemble des ressources nécessitées par les charges sociales. Mais, les partisans de l'affermage et les promoteurs de l'idée de régie s'accordent à reconnaître la nécessité d'une large décentralisation administrative laissant aux corporations, aux communes, aux départements tout ce qui se rattache aux intérêts purement corporatifs, communaux ou départementaux.

Un économiste, familiarisé avec les questions d'ordre administratif et économique devrait-il se donner l'air de ne pas comprendre lorsqu'on parle de *services publics*, *d'associations concessionnaires*, de fermages à percevoir, suivant les cas particuliers, par les caisses corporatives, communales, départementales ou nationales ?

Et enfin les économistes qui réclament plus de précision ont-ils oublié que le système bourgeois, dont ils sont les défenseurs, n'avait prévu, avant sa prise de possession du pouvoir, aucunes formes définies à donner à la propriété, à l'épargne, à l'administration du pays ? Alors on se contentait d'organiser les institutions sociales à mesure que les constituants où les conventionnels, sous le coup de la fermentation révolutionnaire, subissaient dans leur œuvre positive la pression des évènements et des nécessités nouvelles. Ainsi les propriétés de l'Eglise et de la Noblesse, d'abord converties en biens nationaux, furent bientôt transformées en propriétés bourgeoises, cette nouvelle forme répondant aux idées dominantes du jour et aux conditions économiques. En ce moment, il en serait tout autrement.

Non seulement la Bourgeoisie n'avait pas de conceptions « définies et détaillées » sur l'ordre social qu'elle voulait instaurer, mais, après un siècle de pouvoir discrétionnaire, elle ne le sait pas encore; et elle se débat dans un cercle d'institutions bâtardes marquées par d'encombrantes survivances de la légitimité et du césarisme.

Il serait trés réjouissant pour les économistes de voir les socialistes prendre cette objection au sérieux, et donner au monde le spectacle puéril d'hommes formulànt des lois, abstraction faite des événements et des circonstances contingentes imprévisibles. Mais les socialistes, ainsi que l'indiquait dans le *Journal des économistes*, M. Ch. Gide, précisément en analysant le livre de M. Leroy-Beaulieu, ne tomberont pas dans le piège.

Au nombre desengins de récente création construits spécialement en vue de terrasser le socialisme, nous trouvons

en première ligne, le raisonnement sur la possession de l'aiguille.

Page 73, M. Leroy-Beaulieu va, dit-il, « *entrer profondément* dans le sujet » : l'examen du collectivisme. Il déclare alors que le collectivisme n'autorise pas la possession individuelle d'une aiguille à raccommoder, et il ajoute : « *il est raisonnable qu'il en soit ainsi ; car, comme tout se tient dans l'industrie et la nature, si l'on permettait l'appropriation sans condition et l'usage arbitraire de l'aiguille, on serait amené à faire de même pour la machine à coudre, pour la pioche, pour une foule d'autres ustensiles, et l'unité du régime collectiviste serait rompue.* »

Lorsque le savant professeur a commis cette affirmation, il n'avait pas réfléchi au relativisme du système cher aux économistes, qui trouve le communisme des routes, des ponts, etc., et le collectivisme des postes, des télégraphes, des arsenaux, de la production du tabac, de l'outillage de guerre, etc., en harmonie avec l'appropriation individuelle du sol et des machines, voire même avec la monstrueuse appropriation de la chair humaine par les chefs patentés et protégés des lupanars.

Acceptant cela, M. Leroy-Beaulieu a-t-il, plus que ses congénères, le droit de parler de l'unité de doctrine pour s'en faire une arme contre les socialistes ?

Pour bien établir le mal fondé de l'objection ci-dessus, il dit lui-même, page 140 de son livre : Personnellement, *nous ne sommes pas opposé à la conservation des communaux, du moins de ceux qui sont situés en montagne, à deux conditions, toutefois, c'est qu'on supprimera, sur les terrains déboisés, la jouissance des habitants pendant le temps nécessaire pour y établir du bois, c'est-à-dire sur les terrains absolument nus, pendant vingt ans environ, et qu'ensuite la jouissance y sera sévèrement réglementée de sorte que la chose commune ne soit pas exposée à dépérir par les déprédations ou l'incurie de chacun des participants.* »

C'est du collectivisme cela.

Voici maintenant le contraire :

Page 12 : *Concilier le collectivisme, c'est-à-dire l'appropriation de tous les instruments de travail par l'Etat, avec la liberté individuelle, c'est une tâche qui paraît au-dessus des ressources de l'esprit le plus aiguisé et le plus subtil.* »

C'est pourtant une réalité, dont s'accommodent très bien les sinécuraires du Clergé et de la Bourgeoisie, qui poussent l'indépendance jusqu'à se servir pour maudire publiquement la

République, de l'outillage que leur fournit libéralement l'Etat républicain.

Page 28 : « *Vous aurez beau imaginer les rouages les plus multiples, les plus ingénieux, vous ne ferez jamais qu'un homme qui devra emprunter à la communauté, c'est-à-dire à des fonctionnaires, ses instruments de travail, qui n'aura pas le choix entre plusieurs patrons, qui ne pourra quitter soit sa profession, soit sa résidence, sans une permission; vous ne pourrez pas faire que cet homme ne soit infiniment plus serf et plus dépendant que le serf du moyen-âge.* »

M. Leroy Beaulieu ne fait aucune distinction entre emprunter à la communauté et emprunter à des fonctionnaires; tant pis pour lui.

Le tableau du travailleur qui ne peut quitter sa résidence, son travail, sans une permission, est assez réussi comme reproduction de l'état présent du salarié; mais cela n'a jamais été du socialisme. Ces permissions aujourd'hui sont discrétionnairement refusées par les patrons; en socialisme, elles perdront le caractère d'arbitraire, puisqu'elles seront des cas prévus et réglés par le suffrage de tous.

Les économistes ne remarquent pas que la liberté théorique abstraite des individus, de pouvoir choisir entre deux ou plusieurs patrons, est exclusive pour le plus grand nombre de la liberté d'être soi-même son propre patron. Le socialisme ne supprime pas par décret le droit de se donner un patron, mais son organisation donnant à l'individu la possibilité de se passer d'un maître, il est évident que chacun s'estimera heureux d'être délivré des servitudes patronales et se gardera bien de les rechercher par agrément. Le salarié, actuellement, subit les exigences de la production et les caprices du patron; le travailleur socialiste n'aura qu'à obéir à des lois uniquement inspirées par les conditions de la production débarrassées de toutes les entraves que peut briser la science et de tous les parasitismes qui dépouillent et exténuent le prolétariat.

Page 82 : « *La liberté ne consiste pas dans l'absolue sécurité, dans l'affranchissement de tous les risques; la liberté est dans la faculté qu'a l'homme de déterminer ses propres actes et non pas dans la puissance de faire que le résultat de ses actes réponde toujours à ses désirs ou à ses besoins.* »

Mais cette faculté de déterminer ses propres actes, sera

beaucoup plus grande dans l'Etat socialiste qu'elle n'est dans l'ordre bourgeois.

Prenons, comme exemple, le père d'une nombreuse famille chargée d'enfants et de vieillards. Sa situation le place en face du dilemne suivant : en persévérant dans son travail humble, mal rétribué, il a la certitude de pouvoir péniblement élever les siens et assister ses vieux parents ; d'autre part, des probabilités bien fondées le portent à croire que, s'il se déplaçait, il aurait ailleurs des chances de mieux se tirer d'affaire ; mais, dans le cas de non réussite, son déplacement le mettra aux prises avec les pires misères. Dans l'ordre présent, en pareille hypothèse, le travailleur restera dans sa position précaire, il n'aura pas la faculté d'obéir à ses propres inspirations ; sous le régime socialiste, où les institutions donneront à la vieillesse et à l'enfance, des garanties sociales, la proportion sera renversée, neuf fois sur dix le travailleur prendra la liberté d'obéir à ses propres impulsions ; il pourra en tous cas le faire, sans courir le risque de réduire les siens au dénuement.

* * *

« *Les collectivistes*, dit M. Leroy-Beaulieu, page 83, *offrent aux individus je ne sais quelle jouissance idéale de la terre*, *qui ressemble à la propriété*, *comme l'ombre à la réalité*. »

Cette jouissance sera idéale comme celle de toutes les propriétés constituées sous la forme de l'anonymat. Les revenus de la propriété idéale actionnaire feraient assez bien les affaires d'une foule de prolétaires.

Est-il donc bien difficile de concevoir une vaste société anonyme, dont tous les citoyens sont naturellement actionnaires par droit de naissance, ayant pour but l'exploitation de la terre qu'elle répartirait entre unitaires, devant apporter, chacun, à la caisse sociale, une certaine quantité de produits destinés à constituer les revenus généraux reversibles, sous forme de garanties sociales, sur la tête des associés qui se trouveraient dans des conditions d'enfance, de vieillesse, de maladie, de dénûment, d'impuissance, prévues par les statuts de l'association ?

Singulière manière de comprendre l'idéal, celle qui placerait parmi les plus illustres idéologues de notre époque les princes de l'actionnariat comme les Rotstchild et quelques autres « penseurs » financiers de même force !

Suit page 154, un argument encore plus singulier : pour démontrer l'infinitésimale surface de propriété qui reviendrait à chaque famille en régime collectiviste, — en admettant que le collectivisme soit le partage des terres il est dit :

« *La ville de Paris s'étend sur une surface de 7,802 hectares, dont 714 sont couverts par le lit du fleuve et un million au moins par les avenues, les rues et les places; il reste 6,000 hectares environ à diviser entre 2.400.000 habitants des villes, ce qui représente 26 mètres carrés par tête, uue centaine de métres carrés, soit un are par famille* ».

Pour atteindre les socialistes en prenant Paris comme exemple, il aurait fallu prouver l'absurdité de cette simple opération d'arithmétique: Les 50.000 propriétaires d'immeubles à Paris reçoivent une somme annuelle de loyers s'elevant à 700,000,000 de fr. ; si cette somme était versée dans une caisse sociale; elle représenterait, pour chacun des 2,240,000 habitants, un total de garanties sociales, chaque année, augmentant de 312 fr., ce qui donnerait 1.250 fr. par famille, sans compter les autres gros revenus qui proviendraient de la possession sociale de la partie des valeurs mobilières détenues aujourd'hui, plus ou moins abusivement par des particuliers.

Les pages 163 et 164 contiennent un bel échantillon des procédés de réfutation des économistes. Le savant publiciste établit que l'on peut diviser la France en 40,000 fermes de 12,000 hectares ou en 50,000 de 1,000 hectares, ou bien en 100,000 de 500 hectares; et il conclut, au nom des théories collectivistes, que sur les 5 à 6,000,000 d'hommes adultes qui sont adonnés à la culture, il s'en rencontrerait 40,000, ou 50,000, ou 100,000, c'est-à-dire 1 pour 120, 1 pour 100, 1 pour 50 à 60 qui deviendraient fermiers de l'État.

Après cela, le professeur du Collège de France s'écrie ironiquement : En quoi l'organisation générale de la société serait-elle changée?

Je laisse à d'autres les réfutations strictement parlementaires, et je prends la liberté de dire à M. Leroy Beaulieu qu'il ignore beaucoup en matière de socialisme, s'il ne sait pas que les socialistes, prônant le système des fermages, n'admettent comme fermiers que des travailleurs associés. S'il connaît ce détail, quel rôle joue-t-il en dénaturant, comme il l'a fait, les théories qu'il a la prétention de combattre? D'autre part, quand même les choses se passeraient comme il dit, il y aurait en tous cas ceci de changé, que les milliards de loyers viendraient dans les caisses sociales, pour profiter à tous au

lieu d'aller dans les poches de quelques privilégiés. Cela seul améliorerait considérablement la situation de la population en la dispensant des impôts, tout en donnant à l'État la possibilité de perfectionner ses services publics et d'en augmenter le nombre et l'importance pour suffire à toutes les charges sociales.

*
* *

Dans le but de combattre la thèse de Lassalle soutenant que le développement historique a toujours beaucoup plus procédé de la communauté que des individus, M. Leroy Beaulieu écrit, page 227, l'énormité suivante : « *Au berceau du genre humain peut-être la part de l'action sociale prédominait dans le progrès, quoique l'antiquité ait incarné dans des noms propres, Promothée, Triptolème, les diverses inventions des arts techniques. Dans le monde moderne, il n'est guère de découvertes qu'on ne puisse rapporter à un nom. L'histoire est semée de noms propres, depuis Guttemberg et Christophe Colomb jusqu'à Papin, Watt, Arckwrigt Jacquart, Bessemer et Lesseps, tout ce qui se fait de grand, trouve un nom d'homme pour l'incorporer.* »

Ce qui revient à dire que l'action sociale, alors que l'humanité réduite à des groupements familiaux n'avait pas de lois pas d'histoire, pas de sciences, dominait davantage qu'à notre époque où la plupart des citoyens possèdent un ensemble d'idées nées de la vulgarisation et de l'étude de tous les faits antérieurs et modifiés, au jour le jour, par la connaissance ininterrompue, grâce à nos merveilleux moyens de communication, de tout ce qui survient dans le monde civilisé.

Mais Colomb n'eut l'idée de ses voyages que par la lecture des navigateurs de l'antiquité; il trouva dans les papiers de son beau-père de précieux documents sur ce sujet. Puis, hâtons-nous d'ajouter que s'il n'avait pas rencontré un gouvernement disposé à lui donner des navires et des marins, toute sa bonne volonté individuelle aurait échoué, qu'en un mot, il n'aurait rien pu entreprendre sans l'action sociale, sans l'action du milieu.

L'œuvre conçue par le socialiste Saint-Simon et dans laquelle M. de Lesseps a une si belle part, n'a pas non plus un caractère essentiellement individualiste. Pour la mener à bonne fin il a fallu une intervention générale des cabinets européens, leur protection militaire, etc. Bien plus, s'il n'eût pas donné rendez-vous à Suez à tous les inventeurs, à tous les

représentants de la science contemporaine, un échec retentissant était réservé à son entreprise (1).

Jacquart, tant qu'il a été abandonné à ses forces individuelles, s'est épuisé en efforts presque stériles au point que, désespéré, il s'engagea un jour dans un régiment. Ses remarquables inventions n'ont été réalisés qu'alors que, soutenu par le pouvoir, il a été à même, en sa qualité de fonctionnaire, de continuer ses expériences.

Arkwrigt ne doit pas moins à l'action sociale.

Watt lui-même, doué de toutes les connaissances de son époque, ayant étudié les langues étrangères uniquement en vue de lire les auteurs ayant traité les problèmes de mécanique, a dû ses belles découvertes en grande partie à la situation que lui fit l'action sociale.

Il est évident qu'inversement à l'opinion de M. Leroy-Beaulieu, *plus l'humanité évolue, plus l'individu devient le produit de l'action sociale et du milieu*; de là, la nécessité de faire varier le mécanisme social selon les nécessités historiques et économiques qui se manifestent.

Le savant économiste ne se contente pas de vouloir montrer le néant du socialisme; il croit fournir en outre des arguments en preuve de la supériorité et de la perfection du présent état social.

En voici quelques-uns des plus remarquables.

A. — Page 19 : « *Quand nous parlons du système mécanique actuel, il ne faut pas oublier que ce n'est pas un système artificiel, la conception d'un homme, d'une assemblée, que c'est réellement le produit de la nature et de l'histoire, que c'est le fruit naturel inconscient de l'humanité depuis quatre ou cinq mille ans qu'elle a pris possession de ses facultés intellectuelles et morales.*

B. — Page 34 : « *Si la spoliation se rencontre à l'origine lointaine de quelques-unes des grandes fortunes d'aujourd'hui, ils oublient* (les socialistes), *que la prescription a été justement nommée la patronne du genre humain. Sans la prescription, rien ne tient plus debout en ce monde, et les nations ne sont pas plus assurées du territoire qu'elles possèdent que les particuliers du champ dont ils ont hérité ou qu'ils ont acquis.*

C. — Page 65 : « *L'accident tout aussi bien que le contingent, joue un grand rôle dans la répartition des richesses. L'accident est le grand niveleur.*

---

(1) Voir à ce sujet, *M. de Lesseps, écrivain, genèse du canal de Suez* dans *la Nouvelle Revue* du 1er avril. Ne pas oublier aussi la tentative saint-simonienne, Enfantin, Barrault, Félicien, David, etc., après 1832.

D. — Page 222 : « *La surproduction que Lassalle prétend à tort être la destinée constante de notre production moderne, n'est prévenue ou arrêtée que par l'absence de profit. Le profit est le régulateur, le contrôleur de tout travail social.* »

Reprenons ces affirmations une à une.

A. — Notre état social est parfait, parce qu'il est le fruit naturel *inconscient* de l'humanité, depuis qu'elle a pris possession de ses facultés intellectuelles et morales.

Voilà un raisonnement qui s'applique exactement à tous les groupements humains, à ceux régis par les sublimes enseignements de la divine économie politique bourgeoise d'abord, ensuite à ceux livrés aux pratiques du cannibalisme, qui ne sont pas moins « produits naturels, » ayant en plus pour eux l'ancienneté. Appliquée seulement depuis deux siècles, cette belle théorie négative de tout progrès, aurait privé le monde des belles conceptions des économistes. Ce qui serait une abomination. M. Leroy-Beaulieu ne s'est pas relu.

B. — Savant économiste, vous avez oublié qu'il est écrit quelque part que les droits des Communes et de l'Etat, c'est-à-dire les droits des collectivités, ne se prescrivent pas. Vous invoquez la prescription pour notre prétendu ordre économique qui n'existe pas à l'état de fait général. Et, vous oubliez que, si vos arguments eussent été mis au service de l'ordre féodal, avec une force capable de les faire prévaloir, nous serions encore enserrés dans des corporations et des classes fermées, accessibles seulement à quelques privilégiés.

C. — Jamais socialiste n'a écrit une plus écrasante critique de l'ordre social en vigueur, que cette déclaration que l'accident est le suprême conducteur de la machine.

Si le fait est tout, si les préoccupations de justice et de morale ne sont rien, au moins faudrait-il savoir interpréter les circonstances successives qui, dans l'évolution continue, engendrent ou appellent des faits nouveaux.

D. — L'accident étant le grand niveleur, M. Leroy-Beaulieu indique le profit comme ressort régulateur. Tout cela confirme pleinement la critique socialiste qui s'évertue à démontrer que l'organisation sociale présente permet aux dirigeants de gaspiller les efforts humains à la production de choses absurdes, lorsque cette production insensée donne un peu plus de profit que les produits de première nécessité indispensables à la conservation de la vie humaine.

On conçoit que, dans une société où le régulateur s'appelle

Profit individuel, les machinistes, ayant en main ce puissant levier, commanditent des économistes pour entretenir et répandre les croyances si favorables à la liberté et à l'inflation du dieu Profit, dieu anti-social s'il en est.

Mais je n'en finirais pas si je voulais piquer sur une épingle toutes les énormités anti-collectivistes de M. Leroy-Beaulieu Je m'en tiendrai donc là pour cette fois.

Ceux qui ont encore la naïveté de prendre au sérieux les économistes, pourront me reprocher de n'avoir rien dit des théories sur la valeur et sur la richesse, qui sont opposées triomphalement par M. Leroy-Beaulieu aux « illusions socialistes. » A ceux-là, je répondrai que je n'ai pu surmonter ma répugnance à discuter des questions aussi intéressantes avec des hommes qui méconnaissent l'évidence de cette proposition : que deux choses équivalentes à une troisième sont équivalentes entre elles, — ce qui est le cas des économistes puisqu'ils soutiennent que le salaire d'une femme doit, à travail et produit égal, être moindre que celui d'un homme.

De même pour l'évaluation des richesses, les économistes ont une manière si singulière de procéder, qu'il est peu utile de les suivre sur ce terrain.

Ainsi, la base d'évaluation de la richesse par les économistes étant la loi de l'offre et de la demande, il arriverait que, si l'on faisait l'inventaire de la richesse nationale d'après les cotes des marchés financiers, immobiliers et mobiliers, on trouverait que la France, par le fait de la baisse du prix des propriétés agricoles, urbaines et mobilières, serait plus pauvre de plusieurs milliards qu'en 1876, tandis que, en réalité, nous avons en plus une grande quantité d'immeubles' d'améliorations agricoles et industrielles, et toutes les découvertes théoriques et pratiques faites depuis cette époque.

Les lecteurs de la *Revue socialiste* auraient une idée imparfaite du livre de M. Leroy-Beaulieu, si on ne leur disait que l'auteur, après chaque argumentation, se donne des airs victorieux et se gausse volontiers de « la morgue, de l'ignorance, du fanatisme des socialistes. »

En vérité, « le fanatisme » ne se heurte à rien de sérieux, « l'ignorance » est science et la « morgue » est compréhensible quand on pénètre dans le fouillis de contradictions que M. Leroy-Beaulieu vient d'élever à *la tolérance*, à *la science* et à *la modestie* économiques ! Et dire que ce sont là les derniers arguments de l'économique bourgeoise contre le socialisme !

S. Deynaud.

LES HUIT HEURES DE TRAVAIL

Abstractions faites de considérations plus élevées qui l'emportent sur toutes les autres, nous estimons que *l'intervention législative*, pour protéger les travailleurs des deux sexes adultes comme les travailleurs enfants dans les ateliers et les manufactures, est devenue une nécessité économique de la plus haute importance.

Dans cette étude, nous nous proposons donc tout simplement de prouver, à l'aide de documents et de statistiques officiels que, pour relever notre industrie en France, pour nous mettre en état de lutter favorablement contre la concurrence étrangère, et comme conséquence, pour augmenter la production nationale et accroître ainsi le bien-être de tous, la première condition à remplir, celle que nous considérons comme une nécessité absolue et comme un devoir de la part de nos législateurs républicains, c'est que *la durée du temps de travail effectif dans les ateliers et les fabriques, soit réduite légalement et progressivement à huit heures par jour pour tous les travailleurs adultes, onvrières et ouvriers, avec une journée de repos complet tous les six jours*. Dans nos conclusions, nous examinerons les différents moyens pour réaliser cette importante réforme.

Contrairement, à un préjugé très répandu, ce n'est donc pas pour diminuer la production journalière de chaque travailleur que nous préconisons la réduction à huit heures par jour, c'est au contraire pour augmenter considérablement la production journalière de chaque travailleur et diminuer le prix de revient. C'est pour nous permettre, comme nation, d'atteindre le maximum de développement industriel. Dans ces conditions, nous pourrons lutter favorablement contre la concurrence étrangère, nos produits se vendront aussi facilement sur les marchés de Paris, de Londres et de Berlin que sur ceux d'Alger, de New-York et de Canton. La quantité de produits à exécuter annuellement en France augmentera considérablement, et le nombre des travailleurs occupés croîtra dans un rapport correspondant.

La théorie comme la pratique s'accordent sur les deux principes suivants, que l'on peut formuler ainsi :

1° Pour obtenir d'un homme d'une force moyenne le maximum de travail dans le minimum de temps, sans altérer sa santé et sans abréger son existence, la durée du temps de travail ne doit, dans aucun cas, dépasser huit heures sur 24 heures, avec une journée de repos complet tous les six jours.

2° Si l'on prolonge le temps de travail au-delà de huit heures par jour, l'intensité du travail décroît en raison inverse de la prolongation.

Nous aurons l'occasion, si le temps nous le permet, de revenir sur la partie théorique de cette question ; pour le moment, nous nous en tiendrons exclusivement à l'expérience et aux observations faites dans les ateliers et chez les nations où la grande industrie moderne y est le plus développée.

Ce sont les pays comme les Iles Britanniques et les Etats-Unis où la journée de travail a été réduite, par la grève et par la législation, à huit heures et à neuf heures par jour, qui sont devenus nos plus redoutables concurrents, non-seulement sur nos marchés étrangers, mais aussi sur nos propres marchés en France, et dans nos colonies.

Ainsi, en ne travaillant que cinquante-quatres heures par semaine, chaque travailleur, aux Etats-Unis, produit annuellement pour une valeur commerciale moyenne de *10,194 francs.*

Tandis qu'en France, en travaillant une moyenne de douze heures par jour, chaque travailleur ne produit que pour une valeur commerciale de *3,342 francs* (1).

En d'autres termes, un ouvrier d'Amérique en travaillant trois heures de moins par jour, produit plus de trois fois plus qu'un ouvrier de France.

Tels sont les faits si importants que nous allons tout d'abord prouver, estimant qu'une simple affirmation serait tout à fait insuffisante.

Ensuite, nous montrerons que depuis 1804, au moment de la suppression des corporations du moyen-âge (The Old Gilds) qui étaient un obstacle au développement de la grande industrie, la monarchie anglaise et la République des Etats-Unis ont commencé à protéger le travail humain par une série d'actes législatifs réglementant la durée du temps du travail et le repos dans les ateliers et les fabriques.

Chaque fois que cette législation a été remaniée, elle l'a toujours été dans un sens plus favorable aux ouvriers. Cependant, on ne saurait suspecter la majorité du Parlement anglais ni de socialisme, ni de collectivisme, ni de communisme.

Ajoutons que ce sont les Torys, c'est-à-dire le parti conservateur anglais, qui a voté le plus grand nombre de mesures législatives ayant pour objet de protéger les travailleurs dans les ateliers et les fabriques des Iles Britanniques.

Réclamer une telle réforme. et surtout la mettre en pratique, c'est, à notre avis, du sens commun qui fait le plus grand honneur aux ouvriers et aux législateurs des Iles Britanniques qui ont, les premiers, pris résolument l'initiative de la réduction de la journée de travail.

Ceci dit, nous allons maintenant comparer la situation de l'industrie en France et celle des Etats-Unis, par rapport au nombre d'heures de travail par jour.

---

(1) La majoration des prix en Amérique est certainement pour quelque chose dans cette différence. Mettons quelle y soit pour un tiers, la démonstration n'en est pas moins écrasante.

I. Situation comparative de l'industrie en France et aux Etats-Unis d'Amérique, par rapport au nombre d'heures de travail par jour.

Comme ouvrier mécanicien, nous devions de préférence choisir nos exemples dans l'industrie métallurgique, parce que c'est celle que nous connaissons le mieux. Mais afin de généraliser cette étude, nous l'avons étendue à l'ensemble de toutes les industries. Ainsi, après avoir comparé rigoureusement la production de la mécanique en France et celle des Etats-Unis, par rapport à la durée de la journée de travail, nous avons fait le même travail pour l'ensemble de toutes les industries. Cette démonstration nous paraît donc aussi concluante que possible. En ce qui concerne les documents sur lesquels nous nous appuyons, nous en indiquerons la source afin que ceux qui le désirent, puisse les vérifier.

Sans doute, le tableau comparatif que nous allons tracer de notr industrie pourra froisser les sentiments idéalistes des personnes quie n'ont jamais le courage de prendre « le taureau par les cornes, » et qui s'efforcent toujours de prendre pour des réalités les fantaisies de leur imagination.

Qu'il nous soit permis de répudier cette théorie par trop facile, qui consiste en réalité à ne rien connaître de précis, et à tout attendre du Hasard ou de la Providence. Nous croyons, au contraire, qne pour résoudre les problèmes les plus simples, comme pour résoudre les questions si importantes de la *réglementation légale des heures de travail dans les ateliers et les manufactures*, et celle de *notre émancipation économique et sociale,* il faut d'abord voir les choses telles qu'elles sont, pour essayer ensuite de les redresser avec quelques chances de succès.

Parmi les ateliers français, nous choisirons les *ateliers de la Société générale des Téléphones et les Anciens établissements Cail.*

Si nous empruntons nos exemples de comparaison aux Etats-Unis, c'est parce que c'est le seul pays à notre connaissance qui dresse régulièrement, tous les dix ans, la statistique de sa production nationale, et celle des rapports économiques entre le travail et le capital.

II. Production moyenne annuelle par personne et nombre d'heures de travail par jour à la Société génerale des Téléphones (PARIS).

Ateliers de la Société Générale des Téléphones. Société anonyme au capital de vingt-cinq millions. — En ce qui concerne la « Société Générale des Téléphones, » c'est un rapport officiel lu à l'assemblée générale des actionnaires du 22 mars 1883, que nous empruntons les renseignements suivants :

L'atelier central comprend les ateliers de menuiserie, ébénisterie, forge, tréfilerie, ajustage, montage, avec un matériel très complet de machines-outils, du magasin et un bâtiment d'administration, le tout, formant une surface totale construite de 3.837 mètres superficiels.

Cet établissement, destiné spécialement à la construction des téléphones ou appareils électriques, emploie, en ce moment, cent trente

ouvriers; il fournit tous les appareils employés par la Société et ceux qui lui sont commandés par des tiers.

Le deuxième atelier, dirigé par M. Diguey, est destiné plus spécialement à la fabrication des appareils télégraphiques. Il occupe environ cinquante ouvriers, avec un outillage beaucoup moins important que celui de l'atelier central, et suffit à un chiffre d'affaires de 500.000 fr. par an en chiffres ronds.

L'usine de Bezons (ancienne Maison Battier), emploie un peu plus de trois cent ouvriers, avec une force motrice de trois cent chevaux-vapeur.

Les matières premières, objets fabriqués et en cours de fabrication, figurent à l'actif pour une somme totale de 2.790.432 fr. 42.

Ce chiffre présente le total des inventaires établis à l'usine de Bezons et à la maison de vente de cette usine, rue d'Aboukir, à l'atelier central, au magasin qui en dépend, et à l'atelier Diguey.

De l'examen de ce rapport, il résulte que les trois ateliers réunis occupent quatre cent quatre-vingt ouvriers lesquels ont produit pendant l'année pour une valeur commerciale de 2.790.432 fr., en comptant dix personnes pour l'administration des trois ateliers, on trouve :

Production moyenne annuelle par personne, 5.695 fr.

La durée moyenne de la journée de travail est de dix heures.

III. Anciens établissements Cail. Société anonyme au capital de vingt millions. (Paris).

C'est au mois de janvier 1882, que cette nouvelle Société a acheté de l'ancienne Société Cail et Compagnie en liquidation, l'actif industriel des trois établissements de construction.

Le plus important des trois établissements est celui de Paris, situé Quai de Grenelle n° 15, c'est là qne la société a fixé son siège social.

C'est à la notice officielle publiée par la nouvelle société à l'exposition internationale d'Amsterdam, que nous empruntons les renseignements suivants.

A propos des établissements de Grenelle, il y est dit :

« Les ateliers y couvrent une superficie de près de 80,000 mètres carrés. Installés sur la berge du pont de Grenelle, ils disposent de plus de 500 chevaux de force, et donnent actuellement du travail à 2,000 ouvriers, après en avoir occupé jusqu'à 3,000 dans des circonstances pressantes,

Les ateliers des succursales de Denain et de Douai, qui occupent respectivement : l'un 25,000 mètres carrés environ, l'autre plus de 5,000 mètres carrés, ont en ce moment un personnel ouvrier de 700 à 800 hommes, dont le nombre s'est souvent élevé jusqu'à 1,000, et utilisent une force motrice de 100 chevaux environ.

Les ateliers de Paris, de Denain et de Douai possèdent au total :

1° Un personnel administratif et ouvrier de plus de 3,000 hommes;

2° Une force motrice d'environ 600 chevaux qui produit annuellement plus de 15,000 tonnes d'objets ouvrés, nécessitant la mise en œuvre

de 15 à 16,000 tonnes de matières premières (fontes, fers, cuivres) et une consommation de 16 à 17,000 tonnes de combustible.

Les anciens établissements Cail produisent principalement des machines locomotives et des appareils de sucrerie qu'on peut estimer à 12,000 francs la tonne ; des ponts et des charpentes en fer à 400 francs soit en moyenne 800 francs la tonne d'objets ouvrés.

D'après la notice ci-dessus, le nombre de tonnes est de 15,000 annuellement.

Soit : Valeur commerciale de la production annuelle : 12,000,000 fr.

Le personnel ouvrier étant de 3,000 personnes, on trouve :

Production moyenne annuelle par personne............ 4,000 fr.

Durée moyenne de la journée de travail, 12 heures.

A l'assemblée générale du 2 janvier 1881, les actionnaires avaient nommé une commission de cinq membres pour étudier la situation de la société Cail et Cie et surtout pour rechercher pour quelles causes on n'avait pas distribué de dividendes depuis 1875. Dans une série de notes publiées dans le *Mot d'Ordre* (1), le comité de la Grève des ouvriers monteurs de locomotives, démontra que l'impuissance et la décadence des établissements Cail et Cie tenaient aux trois causes principales suivantes : 1° l'excès de prolongation de la journée de travail. 2° L'insuffisance des salaires. 3° La nécessité de renouveler leur vieil outillage. Les ouvriers ne furent pas écoutés, ce fut la faillite. Les actions de 500 francs tombèrent au cours dérisoire de 75 francs.

Depuis, on a un peu amélioré l'outillage des Ateliers, mais on n'a rien fait pour améliorer la condition des ouvriers. Les capitalistes, exclusivement préoccupés de leurs intérêts personnels, oublient que la quantité de travail développée par les machines-outils est dépendante du travail humain ; que la durée, l'intensité et la quantité de travail que l'homme peut développer journellement sont limités par des lois physiologiques auxquelles il est impossible de se soustraire. Il ne suffit pas d'avoir l'outillage le plus complet et le mieux purfectionné pour produire dans les meilleurs conditions, et surtout pour développer le maximum de travail dans le minimum de temps, il faut aussi que le bien-être de ceux qui dirigent l'outillage soit amélioré dans un rapport correspondant; il faut surtout que la durée du temps de travail des ouvriers ne s'écarte pas beaucoup de huit heures sur vingt-quatre. On est loin de cette condition dans les Ateliers Cail où l'on travaille encore jusqu'à quatorze heures par jour.

Passons maintenant en Amérique.

IV Ateliers de construction de machines de New-Jersey (Etats-Unis)

C'est dans le rapport officiel du bureau de « Statistique, du travail et

---

(1) *Mot d'Ordre*, 1881, 3, 11, 20, 27 mai ; 1, 8, 15, 23, 29 juin ; 11, 21, 26 juillet; 3, 11, 18, 25 août.

de l'Industrie » de New-Jersey que nous traduisons le renseignements qui vont suivre (1).

Nous croyons devoir tout d'abord, exprimer ici nos sentiments de gratitude, envers M. James Bishop, chef de Bureau de Statistique pour avoir mis à notre disposition des documents que nous considérons comme devant avoir une grande importance pour l'avenir. Outre, que cette statistique du travail et de l'industrie intéresse à un très haut degré la prospérité de la Grande Fédération Républicaine du Nouveau-Monde, en équilibrant dans la mesure du possible les rapports entre le travail et le capital, nous pensons que son principal mérite, c'est de classer et de coordonner les données nécessaires pour résoudre le problème le plus vaste et le plus important des temps modernes : *La question sociale.*

Ceci dit, nous trouvons, page 382 et 383, que dans l'atelier désigné ci-dessus il y a 71 ouvriers et un apprenti au-dessous de 15 ans, soit 72 travailleurs.

La valeur de production annuelle a été de........... 972.000 fr.

d'où l'on obtient :

Production moyenne par personne.................... 13.505 fr.

La durée moyenne de la journée de travail a été de 8 h. 1/2 par jour.

V. — Atelier de construction de machines du Massachussetts (Etats-Unis).

En ce qui concerne les ateliers de construction de machines du Massachussetts, c'est au recensement officiel de 1875 (2) que nous empruntons nos renseignements.

A part la *Statistic of Labor* qui se publie chaque année dans le Massachussetts, et qui fait tout particulièrement connaître le taux des salaires, le nombre d'heures de travail, le prix des choses nécessaires pour vivre, etc... Le recensement sur la situation industrielle de tous les Etats de l'Union Américaine ne se fait que tous les dix ans. Il suffira donc de se rappeler que les renseignements que nous allons donner datent déjà de dix années, c'est-à-dire qu'ils indiquent quelle était la situation en 1875 (le recensement n'a pas encore paru) et on sait avec quelle rapidité se développe la production industrielle aux Etats-Unis.

Ajoutons que pendant l'année du dernier recensement ce pays traversait une crise industrielle très-intense.

Ainsi, nous trouvons que dans les 331 ateliers de mécaniciens du Massachussetts il y a 9.561 ouvriers, ouvrières et apprentis, la valeur commerciale de la production pendant l'année 1875

---

(1) *Fifth annual report of the bureau of statistics of Labor and Industries* 1882. *Trenton. The W. S. sharp printing compagny.*

(2) *Compendium of the Census of Massachussets,* 1875 *by Carrol D. voright chief of bureau of statistic of Labor. page* 159. — *Boston.*

a été de.................................... 87.355.996 fr.
d'où l'on déduit :

Production moyenne par personne................ 9.136 fr.

D'après le dixième rapport annuel du bureau de statistique du travail pour l'année 1879, page 146, nous trouvons que, pendant l'année 1875, les ouvriers du Massachussetts ont travaillé 9 heures par jour.

VI. — Ateliers de construction de machines. Tableau comparatif des deux ateliers de Paris, de l'atelier de New-Jersey et des 311 du Massassuchets.

Désignation des ateliers	Nombre de travailleurs	Valeur des produits fabriqués pendant l'année. Fr.	Nombre d'heures de travail par jour	Production moyenne par personne et par année. Fr
Anciens établissements Cail	3.000	12.000.000	12	4.000
Société Gle des Téléphones	480	2.790.433	10	5.695
Ateliers du Massachussetts	9.651	87.355.996	9	9.136
Atelier de New-Jersey	72	972.400	8 h. 1/2	13.505

Dans le tableau ci-dessus, nous avons résumé, pour les deux ateliers de Paris et les ateliers des Etats-Unis, la situation industrielle en ce qui concerne le nombre des ouvriers, la production annuelle, la moyenne des heures de travail et la production moyenne par personne.

Afin de montrer d'un seul coup d'œil, avec quelle rapidité augmente la production moyenne par personne, à mesure que se réduit la journée de travail, nous avons placé en haut du tableau l'atelier où la journée est la plus prolongée, et en bas celui où elle est la plus courte.

Rapprochons ces deux extrêmes pour mieux en voir les rapports. Un ouvrier des établissements Cail en travaillant 12 h.

produit pour une valeur de........................ 4.000 fr.

Un ouvrier de New-Jersey en travaillant 8 h. 1/2 produit

pour une valeur de................................ 13.505 fr.

Ainsi, nous voyons que dans les anciens établissements Cail, où la durée moyenne de travail est de douze heures par jour, la production moyenne annuelle n'est que de 4.000 fr. par personne, tandis que dans l'atelier de New-Jersey où la durée moyenne du travail n'est que de 8 heures 1/2, la production moyenne annuelle s'élève au chiffre énorme de 13.505 fr. par personne.

C'est-à-dire, en chiffres ronds, qu'un ouvrier de New-Jersey en travaillant 2 heures 1/2 de moins par jour, produit plus de trois fois plus qu'un ouvrier des anciens établissements Cail.

Avec cette immense différence dans la production journalière, on voit que les Américains, comme les Anglais, ont de la marge pour payer les frais de transport pour venir vendre, avec profit, leurs machines sur nos propres marchés.

Nous aurions pu également comparer la situation industrielle de l'Angleterre, qui est toujours le pays classique de l'industrie moderne,

mais nous avons pensé que notre exposé, sans être plus convaincant, eût été moins clair.

En résumé, l'ensemble de ce tableau nous montre que notre industrie mécanique est dans un état d'infériorité déplorable comparée avec celle des Etats-Unis.

Il y a donc un intérêt national de la plus haute importance à ce que la législation intervienne pour réduire légalement la journée de travail.

Il ne faudrait pas croire que ce que nous venons de prouver pour l'industrie mécanique ne soit pas exactement de même pour toutes les autres industries. Tout ce que nous avons établi pour la mécanique est vrai pour les autres professions sans distinction.

Néanmoins, comme notre démonstration ne serait pas suffisamment concluante, nous allons maintenant la compléter en comparant l'ensemble de la production annuelle de toutes les industries à Paris et en France, avec l'ensemble de la production annuelle de toutes les industries du Massachussetts, de New-Jersey et des Etats-Unis, par rapport au nombre d'heures de travail par jour.

VII. — Production moyenne annuelle, par personne et nombres d'heures de travail par jour, pour l'ensemble de toutes les industries, dans les divers pays suivants :

Ensemble de toutes les industries à Paris et en France. — Pour ce qui concerne la valeur commerciale de l'ensemble des produits industriels de Paris et de la France, voici ce que dit Maurice Block (1).

« Les renseignements recueillis jusqu'à présent ne permettent pas d'établir, d'une manière tant soit peu certaine, la valeur totale des produits de notre industrie.

Ainsi, ni les économistes, ni les législateurs, ni le gouvernement, ne savent absolument rien de précis sur des questions aussi importantes, telles que : la valeur de la production annuelle, la durée de la journée de travail, le capital engagé dans l'outillage, etc... Nous nous trouvons, en cela, dans la situation d'un industriel ou d'un commerçant qui ne ferait jamais son inventaire, et qui, conséquemment, ne saurait jamais s'il est dans un état de prospérité ou de décadence.

C'est à l'aide des renseignements fournis par les Chambres de Commerce que Maurice Block est arrivée à l'estimation approximative suivante pour l'année 1873 :

Ensemble de la valeur commerciale des produits de l'industrie pour

Paris seulement...........................	3.369.092.949 fr.
Pour la France, y compris Paris............	12.792.000.000 fr.

Le nombre total des personnes occupées dans l'industrie était :

Pour Paris seulement...................	550.280 travailleurs
Pour la France, y compris Paris.........	3.827.260 travailleurs

(1) *Statistique de la France*, page 245. Tome II.

D'où l'on déduit pour la production moyenne annuelle par personne :

Pour Paris seulement	6.123 fr.
Pour la France, y compris Paris	3.342 fr.

Il n'existe aucun renseignement statistique sur la durée de la journée de travail dans les Ateliers et Manufactures de Paris et de France. En réalité la journée de travail est illimitée pour les adultes. Les patrons et chefs d'ateliers peuvent faire travailler jusqu'à mort d'hommes sans encourir aucune responsabilité. La loi du 9 septembre, votée sous la république de 1848, avait bien limité à 12 heures par jour la durée du travail pour les adultes, mais cette loi resta lettre morte, les inspecteurs n'eurent ni les qualités ni l'indépendance nécessaires pour la faire observer, puis enfin elle fut abrogée par un décret de Bonaparte le 17 mai 1851.

D'après les renseignements fournis par les Chambres du Commerce, le nombre des heures de travail serait en moyenne : Pour Paris seulement 11 heures, par jour. Pour la France y compris Paris 12 heures par jour.

Ces chiffres ne nous paraissent pas exagérés car, en 1881, au moment de la discussion de la loi pour la réduction de la journée de travail à dix heures par jour — loi qui fut rejetée par une majorité de la Chambre des députés, dont nous donnerons les noms plus tard, afin que les travailleurs s'en souviennent le jour des élections futures — le rapporteur de la Comission, M. Waddington, disait que dans certaines manufactures du Nord on travaillait jusqu'à seize heures par jour.

VIII. — Ensemble de toutes les industrie dans le Massachussetts, New-jersey et les Etats-Unis.

Les renseignements qui suivent sont puisés dans les statistiques officielles des Etats-Unis désignés ci-dessous :

Valeur commerciale des produits fabriqués pendant 1875.

Dans le Massachussetts seulement	3.079.605.202 fr. (1).
Dans New-Jersey	1.322.151.000 fr. (2).
Pour l'ensemble des Etats-Unis	27.922.272.000 fr. (3).

Le nombre total des travailleurs est pour

le Massachussetts de	308.974	travailleurs.
pour New-Jersey de	126.038	—
pour l'ensemble des Etats-Unis de	2.738.930	—

d'où l'on déduit la production moyenne annuelle par personne :

(1) *Compendium of the Census of 1785*. pages 159 à 162.
(2) *Fifth annual Report of the bureau Statistics* 188, page 381.
(3) *Tenth Census official Returns*. 1882.

pour le Massachussetts........................... 9.967 fr.
pour New-Jersey................................ 10.394 fr.
pour l'ensemble des Etats-Unis..................... 10.194 fr.

La durée moyenne de la journée de travail est pour l'ensemble des Etats-Unis de 9 heures par jour, pour New-Jersey 8 h. 3/4.

IX. — Tableau corporatif de l'ensemble des industries de Paris, de la France, du Massachussetts, de New-Jersey et des Etats-Unis.

Désignation des Pays.	Nombre de travailleurs.	Valeur des produits fabriqués pendant une année en francs.	Nombre d'heures de travail par jour.	Production moyenne par personne et par année en francs.
Paris	550.280	3.369.092.949	11	6.123
France	3.827.260	12.792.000.000	12	3.342
Massachussetts	308.974	3.079.600.000	9	9.967
New-Jersey	126.036	1.322.751.000	8 h. 3/4	10.494
Etats-Unis	2.738.930	27.922.000.000	9	10.194

Ainsi, nous voyons que pour l'ensemble des industries de la France chaque travailleur ne produit annuellement que pour une valeur moyenne de 3342 fr. en travaillant douze heures par jour, tandis qu'aux Etats-Unis chaque travailleur produit annuellement pour une valeur de 10.194 fr. en ne travaillant que neuf heures par jour. C'est-à-dire qu'en travaillant trois heures de plus qu'eux, nous produisons presque trois fois moins.

Tel est le désastre industriel où nous a conduits l'égoïsme capitaliste et dont sont responsables les partisans de la non intervention de l'Etat pour réduire la durée de la journée de travail dans les ateliers et les manufactures, et l'on tend à faire croire que ce sont les salaires trop élevés qui ont porté atteinte à notre industrie.

Lorsque nous sommes allés déposer comme délégué de la *Société professionnelle des ouvriers mécaniciens* devant la Commission d'enquête parlementaire, dite des Quarante-quatre, M. Pierre Legrand, vice-président de la Commission, nous a dit :

« Les patrons prétendent que le mal (notre impuissance à lutter favorablement contre la concurrence étrangère) vient de la hausse des salaires » (1).

---

(1) *Journal officiel de la République française* du 19 avril 1884 (supplément relatif à l'enquête parlementaire sur l'industrie et l'agriculture. Déposition de la *Société professionnelle des ouvriers mécaniciens.*

Le salaire moyen est aux Etats-Unis de 1 fr. 15 par heure. *Tenth Census official* Returns 1880. — A Paris, le salaire moyen est de 52 centimes, et en France il est de 38 centimes. Statistique de la France, Tome IX, pages XLII. — XLIII. Il s'agit ici des ouvriers de métiers seulement, si l'on comprenait les hommes de peine, le chiffre serait bien moindre.

Sans doute, il y a en France comme dans tous les autres pays, un certain nombre de patrons, de directeurs de Sociétés anonymes dont le cerveau semble se rétrécir à mesure que se développe la grande industrie, qui ont accrédité cette allégation aussi fantaisiste qu'elle est inhumaine, cela tient à ce que ces personnes n'ont pas encore pu saisir l'immense différence qui existe entre les moyens de production de la grande industrie moderne et la petite industrie du moyen-âge.

Sous le régime de la petite industrie, où tous les produits étaient fabriqués à la main, cette allégation eût été une vérité parce que les salaires représentaient alors 70 p. 0/0 de la production totale annuelle, alors que les matières premières, l'outillage, les frais généraux, l'amortissement et les bénéfices n'en représentaient que 30 p. 0/0.

Mais aujourd'hui avec les procédés modernes de la grande industrie, dont le secret consiste à tout produire automatiquement à l'aide de machines-outils, cette allégation est absolument fausse. Bien que les salaires aient considérablement augmenté depuis la fin du siècle dernier, la proportion ci-dessus est plus que renversée, le taux actuel des salaires ne représente plus que 18 p. 0/0 de la production totale annuelle, tandis que l'outillage, la matière première, les frais généraux, l'amortissement et les bénéfices en représentent 82 p. 0/0.

Si la hausse des salaires pouvait porter atteinte à notre industrie, celle des Etats-Unis serait ruinée ou en complète décadence depuis longtemps, puisque le salaire moyen y est trois fois plus élevé qu'en France tandis que c'est précisément le contraire qui est la vérité ; l'industrie des Etats-Unis se développe chaque année avec une rapidité vertigineuse, elle est la plus florissante et la plus prospère du monde entier. Ce qui ne l'empêche pas, comme toutes les nations industrielles, de subir l'influence des crises périodiques de surproduction telle que celle que nous traversons en ce moment, en Europe et en Amérique.

Nous disions plus, le taux moyen des salaires, qui est actuellement 1 fr. 15 cent. pourrait être doublé, il pourrait devenir 2 fr. 30 cent., de l'heure que les bénéfices de l'industrie américaine seraient encore plus élevés qu'en France.

Il nous serait facile de prouver par des chiffres ce que nous avançons sur cette question des bénéfices, comme sur le rôle très secondaire du salaire dans les grandes industries; pour le moment, nous croyons devoir nous en tenir à une simple affirmation, afin de ne pas sortir de notre sujet.

On a encore objecté la différence des prix des matières premières, comme cause de notre puissance industrielle.

Sans doute, il y a une petite différence de prix pour quelques-unes des matières premières nécessaires à notre industrie, mais ces différences sont le plus souvent occasionnées par nous-mêmes, par nos tarifs de douane et par des tarifs trop élevés des chemins de fer. Ce qui nous paraît indiscutable, c'est que, à mesure que se développent les moyens de transport, le prix des choses nécessaires pour vivre, comme le prix des matières premières, tendent à s'uniformiser de plus en plus dans toutes les nations d'Europe et d'Amérique.

Ce n'est donc pas avec l'objection ci-dessus que l'on pourrait expliquer notre impuissance à construire des machines locomotives, ni la cherté du calicot en France.

Celui qui a écrit ces lignes travaillait dans les ateliers Cail et Cie, en 1857 et 1858. On y construisait alors des machines locomotives pour presque tous les pays d'Europe. Maintenant non-seulement nous ne pouvons plus en fabriquer pour l'étranger, mais nous ne fabriquons même plus les nôtres.

Ainsi, nous voyons sur le tableau des importations qu'en 1882 les Compagnies des Chemins de fer Français ont acheté 18.837.104 fr. de machines locomotives à l'étranger (1) tandis que pendant la même année nous n'avons pas exporté une seule locomotive. La raison en est bien simple, c'est que les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne fabriquent les locomotives au prix de 1 fr. 60 le kilogramme, tandis que les ateliers Cail, ceux du Creuzot comme ceux de Fives-Lille ne peuvent fabriquer qu'à raison de 2 fr. 20.

Cependant, nos mines de charbon et nos mines de fer sont loin d'être épuisées, les tarifs de douane et ceux des chemins de fer qui pèsent sur ces deux matières premières sont moins élevés actuellement qu'il ne l'étaient en 1858.

En ce qui concerne le calicot, il s'en vend à Paris, au détail, au prix de 0 fr. 80 le mètre; la même qualité se vend à Londres 0fr.40 centimes seulement. Cependant, il n'y a pas plus d'arbres à coton en Angleterre qu'en France; les manufacturiers des deux pays achètent leurs balles de coton en Amérique et en Asie. Il en résulte nécessairement que le prix de cette matière première est, à très peu de chose près, le même, en Angleterre et en France.

Comment expliquer cet énorme différence de prix de l'étoffe de coton, si l'on tient compte en outre que les salaires des ouvriers filateurs sont de 50 0/0 plus élevés en Angleterre qu'en France.

Cette explication la voici : C'est que le législateur et le gouvernement monarchique de la Grande-Bretagne sont intervenus pour protéger les travailleurs contre la toute-puissance des capitalistes. Ils ont réduit et limité législativement la journée de travail dans les ateliers et les manufactures à 56 heures par semaine et à vingt heures pour les enfants au-dessous de quatorze ans. Ajoutons que les Trades-Unions l'ont réduite par la grève de 48 à 54 heures par semaine. Il en résulte que la situation normale des travailleurs anglais, c'est la santé et l'énergie.

Tandis que nous, travailleurs français, nous sommes encore condamnés à un travail sans limite qui varie de 10 à 16 heures par jour. Il en résulte que notre situation normale, c'est l'état maladif et anémique, ou un état de fatigue constante; les temps de repos sont tellement insuffisants que nos forces physiques et intellectuelles ne peuvent pas se reconstituer.

---

(1) *Tableau du Commerce de la France en* 18[illegible].

Telle est la principale cause de cette immense différence de prix du calicot et de notre impuissance pour construire dix machines locomotives, il y en a une autre, c'est l'outillage.

Chaque fois qu'un perfectionnement est introduit dans une machine-outil ou un métier à coton, aussitôt toutes les machines des manufactures anglaises sont perfectionnées; ou bien elles sont mises à la ferraille et l'outillage est entièrement renouvelé. Chez nous, outre les droits prohibitifs et protecteurs que les consommateurs sont obligés de payer, les manufacturiers conservent leur vieil outillage qui date souvent du moyen-âge, ils continuent à utiliser leurs vieilles machines qui seraient tout au plus bonnes à envoyer au Musée de Cluny, comme souvenir historique d'un mode de production antique, et ils ne songent qu'à prolonger la journée de travail et à baisser les salaires.

On a aussi fait valoir que l'article 11 du traité de Francfort signé en 1871 est une des causes les plus défavorables à notre industrie. Les véritables causes sont plus profondes et de date plus ancienne que les conditions du traité de Francfort. Ce qui nous paraît très important c'est de constater la transformation industrielle qui s'accomplit en Allemagne. L'Etat et la Législation ont commencé à intervenir dans les Rapports entre le Travail et le Capital et comme dans les principaux centres industriels des Etats-Unis, « un bureau de Statistique du Travail » a été créé à Berlin.

X. — Résumé.

Les tableaux précédents nous prouvent, conformément aux principes énoncés au commencement de cette étude, que plus la durée de la journée de travail se rapproche de huit heures par jour, et plus la production annuelle de chaque travailleur augmente; au contraire, plus elle se prolonge au-delà de huit heures par jour, et plus la production annuelle de chaque travailleur diminue.

Ainsi, chaque travailleur des Etats-Unis produit annuellement pour une valeur commerciale de 10.194 fr. en ne travaillant que neuf heures par jour et six jours par semaine, et en recevant un salaire qui est double de celui de Paris et triple de celui de la France; tandis que chaque travailleur en France, ne produit que pour une valeur de 3.342 fr. en travaillant une moyenne de douze heures par jour et le plus souvent sept jours par semaine.

Tel est le résultat de la prolongation excessive de la journée du travail.

Est-ce à dire qu'il y ait à désespérer?

Non, nous ne le croyons pas. Nous sommes au contraire de ceux qui sont convaincus, qu'avec nos institutions républicaines et démocratiques, ce n'est qu'une affaire de temps, parce que c'est la forme de gouvernement qui se prête le mieux à toutes les transformations comme à toutes les réformes. *La réduction de la journée de travail à huit heures par jour* est, parmi les réformes immédiates, une de celles que nous considérons comme la plus importante et la plus nécessaire à

réaliser, tant au point de vue du *relèvement de notre industrie*, comme pour *favoriser et hâter notre émancipation économique et sociale*.

Si nous avons recours à l'intervention législative pour obtenir la réduction de la journée de travail, c'est le moyen le plus juste et le plus direct ; parce que c'est aussi le levier le plus puissant dont nous disposons, malheureusement nous ne nous en servons que pour élire nos maîtres au lieu de nommer des ouvriers et des socialistes. Non pas que nous devions nous en tenir là et tout attendre du suffrage.

Indépendamment de l'action législative, nous croyons qu'il est indispensable que nous organisions, sur des bases solides et permanentes, nos Chambres syndicales et sociétés professionnelles ouvrières. Outre qu'elles sont un excellent moyen de faire connaître nos besoins et nos aspirations au Parlement et au Gouvernement, nous considérons qu'avec le mode de production actuel, les Chambres syndicales ouvrières sont indispensables pour maintenir l'équilibre dans les rapports entre le travail et le capital ; elles doivent avoir pour but immédiat : 1° de protéger et de défendre nos intérêts professionnels communs ; 2° de nous assurer une indemnité quotidienne dans tous les cas ou nous ne pouvons pas travailler, et une pension de retraite pour les vieux jours des sociétaires et de leurs épouses ; 3° la formation d'un fonds de réserve pour créer des associations ouvrières de production. Outre ces résultats immédiats, l'objet principal des Sociétés professionnelles ouvrières, et qui est de beaucoup le plus important, c'est de préparer les voies et moyens pour notre émancipation économique et sociale ; elles sont pour nous de véritables écoles où nous acquérons les habitudes pratiques de l'Administration, de la discussion, de l'association et de la tolérance les uns vis-à-vis des autres ; elles nous fournissent les moyens de nous connaître et de nous mieux apprécier.

Le jour où nos Sociétés ouvrières seront suffisamment développées et possèderont chacune un fonds de réserve, les patrons seront plus disposés à prendre nos demandes en considération ; nos législateurs républicains reconnaîtront la nécessité d'intervenir dans les rapports entre le travail et le capital, et les économistes s'apercevront que « le laissez-faire » qu'ils considèrent comme un principe immuable ne représente actuellement que le désordre économique.

Nous examinerons prochainement, dans la *Revue Socialiste*, comment la durée de la journée de travail a été réduite à huit heures et neuf heures par jour dans les Iles Britanniques et aux Etats-Unis, ainsi que la législation concernant cette matière ; puis, dans nos conclusions, nous formulerons des propositions fermes, pour obtenir le même résultat en France, le plus rapidement possible.

VICTOR DELAHAYE, *ouvrier mécanicien*

LES FORMES DE L'ART
ET LE SOCIALISME

I

La démocratie socialiste, toute aux combats d'avant-garde, ne saurait se désintéresser des manifestations intellectuelles qui, sous des formes générales d'art, tendent à la reconstitution de concepts nouveaux. Je m'explique : Laissant de côté les quelques fantaisies littéraires ou plastiques qui n'ont aucun effet sensible, à mon sens, sur la marche de l'humanité, je veux parler de certaines œuvres mieux en rapport avec le processus social, et que, pour des raisons difficiles à analyser, la plupart des socialistes répudient.

D'abord, il faudrait s'expliquer sur ce terme : *Art*. Qu'est-ce que l'art? D'aucuns, le considérant à la surface, voient en lui le produit d'un artifice de l'entendement, quelque chose comme le reflet impalpable, et faux d'une création à part, logée dans quelque lobe du cerveau. Ainsi l'art s'échapperait des faits contingents, résiderait, comme un reste de vieille humanité, loin du temps et de l'espace présents. et représenterait des facultés idéales que les facultés tardives d'à présent aurait chassées. C'est un peu l'idée des sociologues, notamment de Letourneau. (1).

Grâce à une action reflexe, agissant sur le système nerveux, l'artiste emmagasinerait les sensations externes qu'il reproduirait en œuvres palpables. Mais cette action s'évanouirait au fur et à mesure du développement humain. D'abord simpliste, elle apparaît avec les dessins que le sauvage de la Lozère ou du Néanderthal, fixait sur les os du renne ou la paroi de sa grotte, puis en se différenciant, émerge, lentement mais complexement, dans les races qui suivent. Puis, encore, le système nerveux moins mobile, elle s'en irait laissant à travers les âges une trainée brillante, quelquefois chaotique, de concepts.

Avec ce qu'on est convenu d'appeler la civilisation, l'art s'effacerait.

L'erreur est grande, à mon sens. Pour se faire une idée du monde organique, il y a lieu de se le représenter comme une suite, non ascendante, mais égale, de séries, s'égrenant l'une à l'autre, comme les cellules d'un même corps. Chez l'homme psychique ou mental, les facultés évoluent

---

(1) *La Sociologie*, par le D[r] Letourneau. Paris, Reinwald.

autonomiquement, croissent et décroissent suivant la densité du cerveau, le milieu ambiant, les circonstances extérieures qui peuvent y amener des lésions ; elles se sélectent en gardant leur fond primitif. Il y aurait tout un livre à écrire sur les facultés, tenacement attachées à l'homme, et que l'on aperçoit dès l'aube de son histoire.

Je reprends à nouveau ma proposition. Qu'est-ce que l'art ? La faculté d'extérioriser les sensations nées au toucher, à la vue, à l'ouïe, etc, du monde. Le cerveau reçoit le choc puis le rend en œuvre spéciale, toujours déformée du calque ressenti. Et cette déformation est plus ou moins considérable, suivant la puissance d'agencement, ou d'absorption, des lobes emmagasineurs. L'artiste est le serviteur de son cerveau. Ainsi s'expliquent les tyranniques influences intérieures qui sous des titres divers, le poussent à subir le procédé d'art le plus en affinité avec ce qu'on est convenu d'appeler le tempérament.

Les circonvolutions cérébrales sont d'autant plus nombreuses que l'humanité a acquis de nouvelles formes esthétiques, industrielles, politiques, etc. Au progrès se joint une plus value de force intellectuelle et, forcément, une grande mobilité d'absorption réflexe. Le sauvage reçoit avec difficulté le choc de l'extériorité : son entendement est comme figé. C'est le contraire chez le civilisé, et, par surcroit, chez l'artiste, dont la nervosité est surexcitée au plus haut degré. Chez ce dernier, la sensation est fugace, compliquée, mouvante : elle se reproduit alors plus mouvante, plus compliquée, plus fugace. C'est comme une seconde création, et la théorie d'Hegel, — à savoir que les idées sont des représentations de réalités — s'expliquerait presque ainsi.

Le développement cérébral ne s'exerce pas seulement individuellement, mais collectivement, avec des variétés considérables, s'échelonnant comme les gammes, des notes basses aux notes aiguës. L'évolution des facultés s'effectue ainsi en un immense *processus* de croissance : leurs séries s'engrènent en s'éloignant du type primitif, mais en en gardant les dissemblances. La faculté d'art, par exemple, a poussé l'homme préhistorique à ornementer sa grotte ou les os de l'animal tué, comme elle invite le néo-Calédonien à historier sa massue ou le bois de sa lance ; elle dirige également la main d'un Delacroix ou d'un Carpeau, plus riches que leurs devanciers et leurs contemporains inférieurs d'acquisitions esthétiques que leur ont fournies les générations précédentes et leur milieu. Le goût musical qui fait tailler, dans le bois du roseau, au sauvage, une flûte dont il tire des sons lentements pénétrants, a créé l'œuvre plus complète d'un Wagner.

C'est ainsi que l'art est humain, et par conséquent social.

Ici, il ne s'agit pas de se rebeller contre les faits, mais de les expliquer et de les classer. Et ne sont-ce pas des faits que ces tendances, vers l'appropriation artistique de toute l'humanité ! Au contraire, les socialistes dont l'objectif — surtout complexe — est la régénération sociale, doivent les faire leurs, les défendre, les commenter, et, si c'est possible, s'en servir contre les réacteurs.

II

Si l'art est social, il est collectif ; je veux dire qu'il porte l'empreinte conceptuelle de la collectivité humaine.

La même action reflexe qui agit sur l'individu s'exerce sur l'ensemble social. Seulement, le produit artistique, qui en naît, est doublement puissant d'abord, puis garde les grandes lignes de la foule, en une tonalité générale de formes et d'idées. Le concept personnel s'efface au profit du concept collectif. C'est comme ces madréporisations sous-marines, se reliant toutes en un calque unique. L'art se critallise à des époques spéciales : celles qui voient naître les démocraties, les unités de races et les hégémonies religieuses. La foule, communiant en une même idée, resserre, si l'on peut dire, ses concepts, les immuabilise, les coule dans une forme bien en rapport avec l'impression ressentie, et créé ainsi des sujets d'arts qui se transmettent durant des générations, sans s'éloigner de beaucoup, en vieillissant, du premier type.

Un exemple : Qu'est-ce, historiquement, que la République ? Une forme gouvernementale impondérable, une résultante nouvelle de l'agrégat social. Ici, je n'ai pas à considérer ce que sont, en *soi*, cette forme et cette résultante. Si l'esprit pouvait se la matéraliser, il en ferait un système de lois, étayées à une société toute différente des précédentes avec d'autres mœurs et d'autres idées et, mieux, d'autres institutions concrètes : sacerdoces, corps savants, corporations productives, et, comme corrollaires, des arts nouveaux. Mais voici qu'une symbolisation est née, depuis près d'un siècle, qui, faisant de la République, en tant que chose imaginée, une femme : la *Marianne*, aux cheveux roulant sur la nuque, aux têtons rebondis, au geste de commandement, s'empare de l'intellect populaire, à tel point que, actuellement, la République apparait symboliquement aux masses, comme la Vierge aux chrétiens, Isis aux Egyptiens, Cérès aux Grecs (1).

La plastique a adopté ce concept ; il ne se crée pas un cercle populaire sans que la figuration républicaine ait lieu par l'érection, en un endroit apparent, de la *Marianne* entourée de drapeaux rouges où tricolores.

Il y a mieux. Qu'un artiste essaie de rendre autre cette figuration, et ceux pour qui elle sera faite la répudieront, comme ne rendant pas exactement l'idée préconçue. Il y a donc là un culte nouveau qui, calqué sur le concept populaire s'accroit, chaque jour, tyrannisant même l'artiste assez audacieux pour vouloir y échapper. Que la république grandisse, et à ce culte s'adjoindront des rites nouveaux, d'une grandeur originale

---

(1) Chose curieuse ! Le peuple concrète, en une forme féminine, l'idéal qu'il se fait du but humain. La femme apparaît, et ne cesse de s'imposer, au cours des âges, en un mythe qui, sous des noms différents, est la représentation d'une justice ou d'un progrès fort élevés.

mais adéquate, quant à l'importance sociale, aux anciennes religions, le catholicisme compris.

Ainsi donc, l'ébranlement nerveux qui amène l'extériorisation de la sensation, agit sur les masses aussi bien que sur l'individu, l'action chez les premières se traduit par un art autrement apparent que chez le dernier ; pendant que l'œuvre de celui-ci reste isolée, parfois très en dehors de la mentalité générale, chez les autres, elle prend une forme cultuelle, agissante, concrète. L'art collectif est actif : l'art individuel est passif. L'une procède par le mouvement l'autre par la contemplation.

Prises dans leurs sensionnalités, les religions sont éminemment esthétiques : elles appartiennent à l'art actif. Le fidèle est un artiste, un simpliste sensitif qui conçoit d'après des formes en rapport avec sa mentalité, des formes coulées sur un moule d'ensemble, mais dont les caractères s'échappent de la vie positive pour appartenir à la vie subjective. Il est certain, par exemple, que les danses religieuses, les processions allégoriques, les mystères et les mythes se traduisant par des cérémonies figuratives, ne font pas partie de la matérialité qui s'agrège en êtres divers. Elles appartiennent à une autre création, ou mieux, sont à côté de la création. Leur matrice multiple a été le cerveau humain fécondé par l'extériorité. La foule n'a pas su, et ne saura probablement davantage traduire ses sensations, qui, chez l'artiste individualiste, sont les mères d'œuvres plus personnelles. Si elle conçoit la République, ce sera une *Marianne* ; le Mal — Diable jadis — va devenir symboliquement la Monarchie, à moins que, renversant les rôles, la République disparaisse au profit définitif de cette dernière (1). Il y a répercussion, au fur et à mesure de l'envahissement de l'idée nouvelle. Le dogme gagne les masses venant graduellement à la République, et, déjà, on peut voir surgir une nouvelle religion, très esthétique, celle-là, mais ni plus ni moins que les autres, avec ses cérémonies, ses prêtres et sa terminologie.

Ainsi, l'hégémonie démocratique, loin d'éliminer l'esthétique, l'affirme, au contraire, en l'asseyant sur d'autres bases. Elle imprime aux formes de l'art, que quelques socialistes veulent répudier, une fixité colossale, caractéristique des concepts particuliers des races et des religions.

III

Ainsi naît l'hiératisme dont l'influence a été si grande sur les arts anciens.

---

(1) J'ai vu souvent des chromolithographies représentant la *Marianne*, dans l'attitude d'une guerrière, terrassant sous ses pieds une femme à l'air de Méduse, figurant la monarchie vaincue. Voilà un nouveau symbole qui se fige de jour en jour dans l'intellect populaire.

Une chose frappe à étudier ceux-ci : à la fois la simplicité et la durée du plan ? Pour la plupart, ce caractère est dû à la primitivité de l'intellect, à la grande ancienneté des civilisations, non encore parvenues à l'épanouissement complet des procédés. Voilà une erreur facile à relever. Pour qui les connaît, les sociétés anciennes sont très complexes, autant, même, que les nôtres. Elles ont des raffinements de mœurs et d'usage auxquels quelquefois nous n'atteignons pas (1). Il y a chez elles une surexcitation continuelle des sens, une aspiration des sentiments qui va du mysticisme obscur des sectes philosophico-religieuses à la sensualité babylonnienne. La pensée a des ramifications multiples, créatrice des sectes moralistes nombreuses, de procédés d'art que nous soupçonnons à peine, comme cette fameuse trempe du cuivre, qui, connue de toute antiquité en Egypte, est encore recherchée actuellement. Les meubles, les artifices de la toilette féminine et masculine, la décoration extérieure et intérieure des habitations, les bijoux, toutes choses constituant le luxe et la superfluité, avaient pris un développement formidable que nos civilisations prétendues excessives connaissent à peine. Or, ces résultats ne furent pas atteints sans un prodigieux travail cérébral, poursuivant les idées dans leurs centres les plus cachés, les faisant complètement rayonner, les emmêlant, les étirant, y découvrant des synthèses, des élaborations de mondes inconnus, des profondeurs de sentiments d'une humanité telle que, maintenant encore, nous sommes obligés de retourner en arrière pour construire nos philosophies. Il y a donc lieu de croire que l'immuabilité de l'art se rattachait à plus haut.

C'est que, justement, la Pensée, en ces époques, au point de vue religieux, s'était généralisée, raffermie dans le Moi collectif, et, assise sur de solides bases séculaires, elle était semblable à ces cristallisations qui grossissent, particule à particule, au fond d'une pile, amenant par le pôle contraire, l'élément agrégateur. Autour de la première idée d'art, véritable *nucleus*, s'était groupé l'élément sensitif humain, puis l'élément esthétique religieux, et chacun, acceptant la portée irrésistible de la formation des œuvres, y apportait sa part de force, sa note, sa couleur, son tout vibrant, qui se haussait au tout général. L'édifice d'art était *un*, tout en étant *multiple*, il portait l'empreinte de la collectivité. Il y avait une harmonie dans les lignes, qui se fondait dans le plan du premier modèle. Les races, vivant en des aires invariables, différenciaient l'édifice, mais ces différenciations lui donnaient encore un cachet à part : un caractère ethnique ne détruisant pas l'ensemble accepté.

Les monuments indiens, égyptiens et grecs, pour ne parler que des monuments classiques connus, procèdent d'un modèle particulier, qui

(1) Encore de nos jours, la Chine, par ses lois d'étiquette compliquée, ses superfétations de mandarinats, et, mieux encore, ses artifices pour exciter le sens génésique. L'antiquité fourmille de faits semblables.

les fait se ressembler, même avec leurs variétés apportées par le concept de chaque génération. Or, la forme d'art monumentale, spéciale à ces races, était identique à l'idée qu'elles se faisaient de la destination sociale de l'art. Et cette idée se présentait en elle universellement : il y avait une foi esthétique, comme une foi mythique. Les deux procédaient d'un symbole religieux, quoique humain, qui s'était prodigieusement développé dans le Moi collectif, et y avait fait naître les dieux et les cultes, simples représentations animées — actives — de la sensation cérébrale qui crée les produits d'art.

Voilà qui explique l'hiératisme. La prétendue immuabilité des concepts était, justement, l'épanouissement complet de l'art, que la foule retenait pour elle, et comme se désespérant, par avance, que la grande marque collective s'en échappât au profit d'une marque individuelle toujours désordonnée, toujours *désériée*, et souvent en dehors du temps qui a permis la cristallisation de la forme, et de l'espace qui l'a généralisée. Cette revendication, cette reprise de la foule sur les choses d'art, s'opérait, comme de nos jours, pour les intérêts politiques et économiques, au moyen d'une répésentation sacerdotale, qui gardait précieusement les procédés, les transmettait à bon escient, et faisait ainsi naître une culture esthétique, propre à la tradition. L'enseignement de l'art était *ésotérique*, suivant le terme consacré, mais, amené par initiation aux beautés des divers concepts, l'artiste n'en était pas moins l'émanation de la pensée collective, qu'il suivait presque aveuglément et sur laquelle la sienne se moulait.

Ainsi, la collectivité était la gardienne des traditions. Ainsi, l'art pouvait être religieux, puisque la religion elle-même était la figuration vivante du sentiment esthétique. Et cette forte garde que faisait la la foule autour des procédés s'explique par la profonde horreur qu'ont encore les catholiques à célébrer leurs mythes en des salles insuffisamment décorées d'où il semble que la sensation s'éloigne du dogme. Celui-ci, non enveloppé de l'immuabilité de la forme parait froid, vide et insignifiant.

A creuser cette tendance profonde de l'humanité, on aboutit à des conclusions stupéfiantes, destinées à renverser de fond en comble la Morale universitaire, le beau classique, la science personnelle de la ligne et de la couleur, sur lesquels tant de critiques se sont essayées. On en arrive à comprendre les théologies et les théurgies, et ce n'est pas un des moins curieux spectacles que celui-là : la démocratie socialiste, arrivée à son épanouissement, relevant l'hiératisme et récréant les sacerdoces d'art, alors que, justement, le socialisme, au dire de quelques uns, est l'acheminement absolu de l'humanité vers les choses positives.

La fin de cette étude expliquera mieux ma pensée.

IV

L'humanité est comme un agrégat de sels divers, se cristallisant, sous la poussée des forces latentes, et se détruisant pareillement. Aux

époques de constructions sociales, tout se précipite vers son ensemble presque unique, quoique varié. La pensée se concentre. C'est l'époque des Lois démocratiques ou théocratiques, des Arts civils ou religieux, des Hégémonies nationales ou purement politiques. Les dissemblances se fondent, les sectes s'émiettent, les efforts aboutissent à une formidable et seule donnée. Le grand courant spirituel déterminé par ces cristallisations, est le père de sociétés qui ont laissé une influence ineffaçable sur l'humanité. C'est l'Inde et l'Egypte, c'est la Grèce de Périklès et la Rome d'Auguste ; c'est le moyen-âge communal français, italien et flamand ; c'est la Révolution française. Que l'on remarque que l'art, à ces époques, ne se départ point de procédés généraux. La poussée de la pensée est droite, d'un seul jet drû et robuste ; elle va devant elle, sans faux contours, sans bizarres agencements. Elle est comme brute. Aussi, les produits esthétiques ont une véritable simplicité de lignes fondues dans le même moule. L'idée *est contemporaine de la génération productrice*. L'archaïsme et le modernisme sont inconnus. Je veux dire que l'Art suffit au temps : il engrène par relation suivie, ses procédés, comme ces maçons qui ajoutent des pierres aux pierres d'une muraille sans changer la rectitude de celle-ci. Ainsi, au moyen âge, on n'eut point vu un architecte édifier une maison grecque, comme un poète écrire à la façon d'Horace. De là l'absence de l'artificialité dans toutes les branches de l'Art. L'idée ne saute pas : elle *madréporise* ses produits. Je ne trouve pas d'autre mot pour caractériser cette faculté. C'est parce que, à ces époques, c'est l'impersonnalité qui est maîtresse. Le *moi* individuel n'existe pas ; le *moi* collectif seul évolue, entraînant dans son travail interne et externe la personnalité, comme fondue, annihilé mais puissante, cependant, dans le grand tout ambiant, les artistes moins que d'autres s'en échappent, cela se conçoit. Récepteurs de la sensation générale, ils la font revivre en beaux poèmes de pierre ou de toile, d'œuvres écrites ou chantées.

Ils humanisent facilement ce qu'ils font. Le milieu s'insurgerait contre eux s'ils concevaient autrement que leurs contemporains, aussi artistes qu'eux, c'est-à-dire aussi sensationnels, quoique incapables de production esthétique. Ils sont les serviteurs de leur génération, l'outil qui subit le mouvement vital du cerveau collectif. Voilà qui explique l'énorme popularité des artistes durant ces époques, popularité que nos temps ne connaissent point. La foule participe aux procédés de l'Art, parce que, grâce à l'universalité d'une doctrine religieuse, sociale ou politique, elle communie dans une même idée, reçoit la même sensation, vibre des mêmes efforts.

Quand l'artiste ne trouve plus dans le milieu ambiant, retombé à l'état inerte, à la fois le procédé et le détail du concept, il cherche ailleurs de quoi emmagasiner en son esprit l'électricité géniale qui va ldonner la vie à son œuvre. Alors, il s'échappe du temps et de l'espace ; son *moi* se dégage de la collectivité ; il a la liberté de son allure, mais l'appui lui manque. C'est le triomphe de l'individualité désormais jetée en pleine indépendance, cueillant çà et là les fleurs de la fantaisie, créant de véritables monstres d'artificialité se développant merveilleu-

sement en dehors du monde positif. La rupture du *moi* est consommée. Voici venir les étrangetés mentales, les maladies de la personnalité, aboutissant aux névroses, les taies sur les lobes et les yeux. L'équilibre est rompu avec l'extériorité. Il s'agit, pour l'artiste, de dépasser sa génération, et, pour y atteindre, de chevaucher éperduement à travers l'illimité. Que va-t-il tenter ? Il brisera la tradition, bouleversera les concepts, brouillera les lignes, confondra les époques, et sur les débris de l'organisme esthétique, activera la poussée de la chimérique Fantaisie. Hoffman et Poë s'expliquent, et Delacroix, et Goya, et les mille constructeurs de rêves plastiques hors des formes universelles, qu'ils s'appellent, de nos jours, Baudelaire ou Rollinat, Moreau ou Rops — l'étrange acqua-fortiste à qui il ait été impossible de faire sa trouée jadis (1).

Le règne du Moi s'affirme maintenant. Il perce au début des Renaissances lorsque l'ancienne agrégation se dissout au profit d'une future éloignée. Le grand travail des esprits, s'étendant à tous les objets, embrasse toutes les formes et les forces. Mais les efforts intellectuels, au lieu d'aboutir à un centre, vont au contraire vers les extrémités, de là, le désarroi des procédés, la disparition des caractères généraux. Les artistes sont loin de se rencontrer sur le terrain du concept. Il y a entre les plus grands, des différences profondes, des abîmes d'aperception et de sensation. C'est que tout les disperse, comme sous une poussée interne centrifuge, qui les jette, heureusement, vers un autre agrégat de l'avenir, comme ces nébuleuses dévoyées qui courent vertigineusement vers un noyau cosmique incalculablement éloigné.

Nos critiques — et nos historiens — ont écrit d'inénarables pages sur la Renaissance, en laquelle ils ont cru voir l'aube de l'Art indéniablement humain. Humain ! oui. Mais non social, dans le large sens du mot. On peut dire, au contraire, que, dès la Renaissance, la société n'enlaça plus les artistes : la sensation collective s'éloigna du cerveau des ouvriers d'alors qui eurent recours à l'inépuisable et neuve Fantaisie. De là la chute complète, en architecture, du dessin gothique; en peinture, des couleurs et contours reçus, subis, traditionnels, chers aux primitifs, représentations vivantes de la spiritualité générale ; en poésie, des grands et forts poèmes qui vont de la Chanson de Rolland à Pantagruel, le dernier livre que nous légua le Moyen-Age sous le couvert de la Renaissance ; en musique, de la plastique pénétrante du plain-chant et des hymnes religieux à l'ouïr desquels tout un peuple vibrait.

---

(1) Ces lignes n'ont pas pour objet de répudier l'Art personnel par lequel ces artistes ont fait montre de sensations extra-humaines difficiles à analyser. Seulement, cet Art est en dehors de la contemporanéité : ses tendances échappent au mouvement général humain. Tout mon article a pour but de chercher la détermination esthétique de ce dernier. D'ailleurs, tout est humain ; les différences sont dans les causalités.

L'art s'attiffa, fit des chosettes, manipula des gracieusetés : il s'aris-

tocratisa. Il adressa aux gens de la cour, préparés artificiellement et comme gavé de bucoliques et de sentimentalités. Les trois grands réacteurs qui essayèrent de remonter le courant: Agrippa d'Aubigné, Shackespeare et Corneille, furent vite submergés sous les flons-flons, les emberlucoquements, les cupidonneries des successeurs des ronsardisants. Puis, autre chose grave : l'art tourna le dos aux sentiments de race. Il tendit a se cosmopoliser. Les originalités nationales disparurent dans le naufrage du Moi collectif. On singea Rome et on se barbouilla d'art grec, jusqu'à ce que d'autres Fantaisies copiassent — ceci, de nos jours, — le Japon.

Et maintenant, dans tous les arts, c'est une confusion sans reliefs, une anarchie d'écoles et de procédés, où l'individualisme même se fond, à force d'être nul, d'être émietté, réduit à rien. La poésie vibre bien encore dans la personnalité, mais cette vibration, comme chez Beaudelaire et les beaudelairiens, est si *amincie,* qu'elle parvient à peine aux oreilles du siècle, qui s'écarte considérablement de l'art. Il y a divorce consommé entre l'intelligence collective qui ne communie plus d'une idée à deux, et la personnalité esthétique qui cherche dans le vide du cerveau sa voie.

Le grand mal a été dans la rupture de deux concepts, jusqu'à présent accotés l'un à l'autre, et dont l'un s'est dérobé, depuis la Renaissance, sous l'autre. Le concept universel disparaissant, il fallut bien que le concept individuel, toujours vivace, cherchât de quoi se nourrir au profit d'œuvres futures. Alors il y eut deux labeurs dans l'artiste. L'un tendit à dresser une sorte de géographie du Moi, qu'il explora hardiment, découvrant des nuances, des sous-fonds, des transparences sous l'épaisseur même de l'esprit, et se dévora de métaphysique psychique ou charnelle. L'autre parvint à la construction personnelle d'un beau artificiel, d'une Forme variable, mouvementée, alambiquée, correcte, mais maigre et digne d'être comprise d'un seul clan d'intelligences. La théorie de *l'Art pour l'Art* fut vite acceptée — et défendue. Actuellement l'anarchie est telle qu'elle reste le palladium sacré des faiseurs, qui, semblables aux enfants ou aux premiers hommes, croient que, seuls, les mondes gravitent à leur entour, et qu'ils sont eux-mêmes, les uniques grands-prêtres de leur insaisissable individualité.

Et cependant, scientifiquement, la théorie de l'Art pour l'art, ne peut s'expliquer, pas plus que la création des êtres sans milieu physiques, pas plus que l'enchaînement des idées sans sensations extérieures. *L'Art pour l'Art* est une entité qui se rattache à notre individualisme politique et économique et que l'altruisme futur, socialisant la production, universalisant le pouvoir, faisant naître une Foi et un Art adéquats aux besoins cérébraux de l'avenir, crèvera comme un ballon plein de vent.

V

J'arrive à la conclusion de cette esquisse. Les socialistes qui n'ont pas élargi les horizons de leur parti et aux yeux desquels ce dernier n'est

qu'une réaction économique contre la concentration des capitaux en même temps qu'une transformation plus ou moins profonde de l'organisation politique, me paraissent semblables à ces premiers chrétiens qui, au début du Messianisme, n'auraient envisagé qu'un changement extérieur des institutions romaines. Le Messianisme allait plus loin : on le vit bien lorsqu'il put crever l'enveloppe du paganisme et surgir, dans son apparence de société nouvelle. Et certes, plus tard, sous le nom de catholicisme, il prouva bien que, dès sa naissance, il tendait à l'universalité. L'unité morale se fit, même avec les sectes qui ne se départaient point de son origine.

C'est que le catholicisme était une étape nouvelle de l'humanité qui y cristallisa ses concepts juridiques, politiques et esthétiques.

Le socialisme, ou la doctrine qui aura pour mission de rénover le monde, accomplira les mêmes métamorphoses. Dans son développement futur, restent tapies les formes politiques, juridiques, économiques, morales et esthétiques de l'avenir. A ce titre, elle attirera à elle, dans un sourd travail, l'agrégation des forces individuelles et collectives de l'art.

Il ne faut pas se le dissimuler. Avec l'expansion de la doctrine s'élèveront de nouveaux organismes, et, avec ces derniers naitront de nouvelles sensations génératrices de nouveaux concepts. Or, il se produira pour le socialisme ce qui s'est produit pour le catholisme : son universalité spirituelle amènera l'hégénonie des corps. Une même et grande idée sera la foi générale. De là la persistance, ou mieux la réapparition de l'art collectif, de l'art social — ou religieux — dont les procédés seront au niveau de la mentalité des foules, surhaussée au niveau des progrès industriels, du développement moral, de l'accroissement de la Sensation.

Ainsi se refera l'alliance de l'Art et de la Société.

L'anarchie actuelle disparaîtra forcément. Quelle raison aurait-elle d'exister? Les artistes devront s'adresser à la foule, sentant comme eux; leurs œuvres tomberont dans le vide dès qu'ils s'écarteront de la grande Auditrice et de la grande Voyante.

Autre chose. Avec l'universalité de la doctrine, l'hiératisme émergera. Et alors, les lignes calmes des produits esthétiques, la fixité des procédés, que garderont jalousement — qui sait? — de nouveaux collèges, représentant la Sensation générale, la Foi acceptée de tous, reviendront à la lumière du soleil.

L'humanité est un perpétuel recommencement, a-t-on dit. La réapparition des sacerdoces d'art n'a rien qui doive nous effrayer. D'ailleurs, la liberté de l'entendement est un non-sens. Qui pourra choisir en dehors du milieu ambiant quand le milieu ambiant sera le vivace foyer auquel chacun allumera son imaginative, et dans lequel chacun récoltera, à poignées pleines, les étincelles du génie?

Est-ce un paradoxe d'affirmer que la rénovation prochaine appartiendra aux artistes? Non, dans un large sens. J'ai expliqué, au début, comment l'Art, produit de la Sensation, représente exactement la flo-

raison de l'esprit humain, vivant, agissant, évoluant de lui-même dans milieu matériel, et donnant justement une forme aux concepts populaires qui ne manquent pas de naître dans les sociétés hégémonisées. Dans ce cas, l'art aura, dans la société de l'avenir une haute valeur cultuelle : il donnera, par suite, le *coup de pouce* à la statue du Progrès.

Il ne faut pas se le dissimuler. Le parti socialiste, qui doit être surtout un parti *d'idées*, s'attachant plus à l'esprit qu'à la lettre, s'adressant à ce fond intelligentiel qui se trouve dans l'humanité, ne saurait se désintéresser des formes d'art futures, encore embryonnaires dans le peuple. C'est par elles que le socialisme aura une expression figurative et sa signification symbolique si puissante sur l'imagination collective. Et, pourquoi ne pas le dire? Celle-ci s'accroîtra encore dans une société où les instincts trouveront leur voie, les besoins leur issue, où le cerveau s'agrandira encore sous de nouvelles impulsions extérieures qui feront se raffiner la pensée et rendre plus complètes ses ramifications.

L'étude du développement humain prouve combien est indestructible la faculté d'art, combien elle persiste dans les générations. Elle ne saurait donc disparaître devant le socialisme vainqueur. Au contraire : Qu'on s'attende même à des œuvres imaginatives plus fortes, à des religions plus mythiques, à des philosophies plus spiritualisées que de nos jours, qui prouveront une fois de plus, en s'érigeant futurement, la pré-excellence de la nature humaine, cette deuxième créatrice d'Entités, et montreront peut-être les germes d'êtres intelligentiels prochains?

JEAN LOMBART.



LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE
EN ESPAGNE

Pour se faire une idée exacte du mouvement qui se produit, avec beaucoup d'intensité, sur ce vieux sol du despotisme monarchique et de l'inquisition religieuse, en même temps du rôle qu'est appelé à jouer le parti révolutionnaire socialiste dans le prochain soulèvement populaire, il est utile de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les évènements qui se sont déroulés sur la péninsule Ibérique, depuis la révolution de septembre 1868.

A cette époque où le trône, hissé sur l'alcove de la pieuse Isabelle, croulait sous l'énergique poussée populaire, il n'existait pas en Espagne un parti socialiste conscient. Une partie des socialistes de ce temps fit cause commune avec les républicains bourgeois, la plus grande partie demeura, ce qui est encore pis, passive en présence de toute agitation politique.

C'est surtout grâce à cette attitude, plus que décevante, que la République, au lieu d'être l'aurore d'une ère de justice et d'égalité, ne fut, en Espagne, qu'une immense désillusion.

Grâce à l'inertie coupable des socialistes, les Castelar, Figueras, etc, purent s'unir aux « démocrates progressistes » brouillés avec la monarchie d'Amadéo, pour proclamer, le 11 février, 1873, une République qui, dès le premier jour, n'eu rien de démocratique.

Il y eut seulement cela que les anciens ministres du roi Amadéo, métamorphosés en bouillants républicains, se partagèrent toutes les places avec les républicains dits historiques.

Au lieu de décreter la levée en masse pour exterminer les bandes carlistes qui dévastaient les provinces du Nord, au nom de la monarchie traditionnelle, M. Castelar, qui n'est pas historien pour rien, et qui sait qu'en Espagne, le dernier mot demeure à l'armée, la peupla de généraux alphonsistes sous prétexte de combattre les carlistes, mais en réalité pour écraser les républicains sincères, qu'il redoutait autrement que la monarchie.

Lorsque les socialistes, qui avaient commis la faute impardonnable de ne pas profiter de l'effervescence populaire qui régnait lors de la proclamation de la République, pour pousser le peuple dans la voie révolutionnaire et qui, par là, avaient donné le temps aux bourgeois de s'organiser, levèrent l'étendard de la révolte dans l'Espagne méridionale, ils rencontrèrent partout la force armée.

Le doctrinarisme puéril des socialistes espagnols rendit impossible toute tentative pour donner à la république un caractère socialiste et révolutionnaire.

Excepté à Carthagène où une poignée de républicains luttèrent avec énergie et héroïsme, et à Alcoy où le drapeau rouge des Internationalistes flotta trois mois sur l'hôtel de ville, il n'y eut nulle part de soulèvement sérieux.

Au bout de quelques mois « l'ordre » fut rétabli et tout obstacle à une restauration monarchique disparut. Après que les généraux alphonsistes eurent rendu à Castelar le service de noyer le mouvement révolutionnaire dans une mer de sang, ils le considérèrent comme leur créancier et soldèrent le compte (3 janvier 1874) par le coup d'état de Pavia qui dispersa les *Cortès*.

Un an après ces évènements, Alphonse XII, le fils d'Isabelle, entra dans sa bonne ville de Madrid comme roi d'Espagne.

Une réaction furieuse s'abattit sur ce malheureux pays. Les Socialistes et les Républicains disparurent pour plusieurs années de la surface politique. Plus de trois cents Internationalistes d'Alcoy furent jetés dans des cachots. Parmi les trois cents, quinze sont restés jusqu'à l'année dernière. Ils n'ont été graciés qu'après une captivité de plus de dix ans.

Tout ce qui n'était pas bassement monarchiste et dévotement catholique, fut considéré par le pouvoir comme hérétique et révolutionnaire. La Royauté et l'Eglise se donnèrent carrière contre la liberté, contre tout progrès.

En dépit de la réaction outrancière et malgré toutes les répressions sanglantes qui suivirent la restauration monarchique, la conscience démocratique n'a pas été mâtée.

Depuis quelques années déjà nous assistons au réveil de l'esprit révolutionnaire. Le républicanisme relève la tête et le parti socialiste, qui a fondé en 1881 la puissante *Fédération régionale Espagnole*, s'étend avec une merveilleuse rapidité dans tout le pays.

Bien que le républicanisme espagnol soit essentiellement bourgeois, il a incontestablement le mérite de donner beaucoup de fil à retordre au gouvernement par son attitude énergique contre la monarchie. Il n'y a pas encore un an que le gouvernement fit fusiller les insurgés républicains de la Seo de Urgel, à Gerona. L'Espagne étant au point de vue social et économique d'une trentaine d'années en arrière, le révolutionnarisme, dont la bourgeoisie radicale fait feu contre la monarchie, s'explique de soi. Ici les Ledru-Rollin sont encore possibles.

Abstraction faite des Possibilistes, qui reconnaissent Castelar comme *leader* et qui étant tombés aux yeux de l'opinion dans un discrédit complet ne pourront jouer aucun rôle dans un mouvement populaire, le parti républicain espagnol se divise en deux fractions importantes : celle des unitaires ou Zorillistes dont l'organe principal est le *Porvenir* et celle des républicains fédéralistes :

Les premiers voient, comme l'indique leur nom, dans Zorilla, l'exministre du roi Amadéo, la quintessence du républicanisme et aspirent à une république sœur de la république française de l'heure présente.

Les républicains fédéralistes sont, avant tout, des partisans fanatiques de l'autonomie communale et régionale. Une constitution comme celle Etats-Unis d'Amérique ornée de quelques arabesques socialistes et humanitaires est leur idéal. L'organe principal de ce parti nombreux est la *Republica* de Py y Margall qui se publie quotidiennement à Madrid.

Les révolutionnaires socialistes espagnols, dont la puissante organisation compte 32,000 membres, sont pour la plupart anarchistes-collectivistes.

Au point de vue des principes, les anarchistes-collectivistes de l'Espagne, qui sont moins individualistes que les anarchistes français, et qui comprennent parfaitement bien la nécessité d'organiser les forces popu-

laires en vue du triomphe de la Révolution, ont plus d'analogie avec les socialistes-révolutionnaires français qu'avec les anarchistes de Paris et de Lyon. Le seul point qui les sépare des Collectivistes et des Communistes français, c'est leur caractère par trop doctrinaire. Malgré les dures leçons du passé, une grande partie d'entre eux prêche toujours l'abstention de l'agitation et de l'action politique.

Les principaux journaux socialistes espagnols, très bien rédigés et paraissant hebdomadairement sont : *La Bandera Social* (Madrid), *La Revista Social* (Sans), *La Union Abreza* (Ferrol), *Los Desheredados* (Sabadell), *La Federacion Ygualadina* (Ygualada), *El Cosmopolita* (Valladolid), *La Asociacion* (Barcelone).

Les 32,000 adhérents à la Fédération se divisent de la façon suivante : 12,000 en Andalousie, 10,000 en Catalogne dont 4,000 à Barcelone, 4,000 dans la province de Valence, 2,000 en Galicie, 2,000 dans la Vieille et Nouvelle Castille, 300 dans l'Aragon et 250-300 dans les provinces Basques.

L'opinion publique est extrêmement tendue, le dégoût général. Le moindre incident prend facilement une tournure révolutionnaire. L'autre jour c'étaient les « cigareras » de Madrid qui rossaient d'importance les policiers accourus pour les forcer à reprendre le collier de la servitude. Hier c'étaient les libres-penseurs de Barcelone entonnant pendant la messe le chant de la Marseillaise. Un vent d'indiscipline souffle dans l'armée. Sergents et sous-officiers s'apprêtent à la révolte. Un évènement quelconque, un rien peut emporter la monarchie.

En présence d'une situation pareille, l'heure n'est plus au fatras doctrinaires. Que les révolutionnaire socialistes espagnols viennent donc à la rescousse pour empêcher l'escamotage de la prochaine victoire populaire.

FRÉDÉRIC STACKELBERG.

Barcelone, 28 mars 1884.

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE (1)

Dédiée à Mme Victor Paulin, fondatrice d'écoles professionnelles.

Fourier, qui voulait tout en fête,
Sur l'école absurde et baillant,
Sema, de sa main de prophète,
Le grain du Travail Attrayant.
L'Institutrice intelligente
Associe étude et plaisir :
Venez à l'École Attrayante,
Venez, enfants de l'Avenir !

L'école Professionnelle
D'aspect bienveillant, familier,
C'est, dans la sphère maternelle,
La Classe unie à l'Atelier.
Atelier sain, Classe riante,
Où les facultés vont s'ouvrir :
Venez à l'École Attrayante
Frêles bourgeons de l'Avenir !

On n'y farcit pas les cervelles
Des dogmes menteurs du passé ;
La Science, clarté nouvelle,
Y remplit un ciel décrassé.
Jamais la soutane impudente
Ne s'y glisse pour abrutir :
Venez à l'École Attrayante
Jeunes raisons de l'Avenir !

Du métier, gentes compagnonnes,
Voici porcelaine et couleurs ;
Pour exercer vos mains mignonnes
Voici la couture et les fleurs.
Pas de patronne rudoyante
Pour vous exploiter et punir :

---

(1) Cette poésie a été mise en musique par Mlle Julia Meurisse.

Venez à l'Ecole Attrayante,
Ouvrières de l'avenir !

Prenez le compas et l'équerre,
Ou, main libre et de premier jet,
Tracez au dessin linéaire,
Ou composez d'après l'objet.
Sous la palette chatoyante,
L'art des rayons va resplendir :
Venez à l'École Attrayante,
Vrais artistes de l'avenir !

Libre de cœur et de pensée,
Ne jugeant plus tout à faux-jour
La femme y grandira sensée
Dans la conscience et l'amour.
Le ruisseau bleu qui suit sa pente
Coule à flots purs sans se ternir
Venez à l'École Attrayante,
Venez femmes de l'avenir !

Là pas de vanités huppées ;
Va, grand monde, pour tes salons,
Façonner ailleurs les poupées
Qui ne parlent que de chiffons,
Pour l'Egalité rayonnante
Tous nos petits cœurs vont bondir :
Venez à l'École attrayante,
Citoyennes de l'avenir !

On s'exalte dès le jeune âge,
Par moins de grammaire absorbé,
Pour la *science* du ménage,
La religion du bébé.
Sous la couveuse prévoyante
Un monde nouveau va grandir :
Venez, à l'École attrayante,
Venez, mères de l'Avenir

EUGÈNE POTTIER

REVUE ÉCONOMIQUE

Les économistes optimistes comme M. Leroy-Beaulieu, en sont encore à redouter qu' « une crise véritable sévisse sur le pays. » (*Economiste français* du 4 avril). — Il y a donc des crises « vraies » et des crises fausses ? Quelle est la nature de celle que la France traverse voilà tantôt plus de deux mortelles années ?... Si le ralentissement de la production, le chômage et la misère qui en résultent, se traduisant par une diminution de ressources budgétaires et une dépression croissante dans les relations commerciales constituent un état de « crise véritable, » notre pays n'a guère à attendre que de nouveaux cataclysmes économiques viennent se déchaîner sur lui.

Le résumé de notre commerce extérieur que nous connaissons pour le mois de janvier et février seulement indique que la situation générale s'est peu modifiée, et qu'il y ait crise ou non, selon M. Leroy-Beaulieu, les souffrances qu'une telle situation révèle ne semblent pas près de disparaître.

Voici, en effet, le tableau comparatif de notre commerce extérieur pour les deux premiers mois des années 1884-1885 :

	Importations.	Exportations.
1884...	717.053.000	395.668.000
1885...	717.398.000	389.829.000

Ce tableau général se décompose comme suit :

Importations.	1884	1885
Objets d'alimentation.	226.419.000	233.805.000
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie.	369.457.000	371.249.000
Objets fabriqués.	96.390.000	89.871.000
Autres marchandises.	24.787.000	22.473.000
Total.	717.053.000	717.398.000

Exportations.	1884	1885
Objets d'alimentation.	109.007.000	103.056.000
Produits naturels et matières premières nécessaires à l'industrie.	77.139.000	79.284.000
Objets fabriqués.	190.136.000	185.599.000
Autres marchandises.	19.386.000	21.890.000
Total.	395.668.000	389.829.000

Nos exportations ont subi une diminution de près de 6 millions pendant

la période de janvier-février 1885, et c'est sur les objets fabriqués, que cette diminution a surtout porté. Comme nous le faisions observer au mois de février, elle résulte de l'état général de crise qui traverse l'Europe. Jusqu'à ces derniers temps, le commerce extérieur s'en était peu ressenti, parce que les crises affectent tout d'abord les marchés intérieurs. Ce n'est que lorsque, dans chaque pays, les canaux de circulation sont déjà obstrués, que le ralentissement des échanges internationaux se produit. En France, par exemple, nos importations n'ont décru qu'en 1884; la crise existait cependant en 1883, mais alors, c'était de nos propres produits que notre marché s'engorgeait. Une fois le marché français encombré, les importations ont diminué.

Pendant les deux premiers mois de 1885, les importations ont paru, contrairement aux deux mois correspondants de 1884, rester stationnaires, puisqu'elles se sont élevées à peine de quelques centaines de mille francs. En réalité, sans les arrivages de céréales effectués par la spéculation, elles avaient diminué. Mais en prévision des droits protectionnistes que la Chambre devait voter, les spéculateurs ont procédé à des achats de grains considérables, de sorte que, malgré une récolte très abondante, la quantité de grains importés en 1885, est beaucoup plus forte qu'en 1884. En janvier-février 1884, l'importation de cet article s'élevait à 55.495.000 fr.; en 1885 elle est de 71.499.000 fr., soit un accroissement de 16.004.000 fr.

Une fois de plus, la spéculation prouve aux gouvernements qu'elle est de force à briser les mailles de tous les réseaux et à faire tourner à son profit toutes les lois et réglementations économiques. — Abstraction faite des céréales, on voit donc que nos importations ont tendance à décroître plutôt qu'à augmenter, et, nous le répétons, c'est un signe du ralentissement progressif de la consommation intérieure, car il indique la pénurie dans laquelle se trouvent les consommateurs français, décimés par le chômage.

La diminution constante des recettes des chemins de fer confirme notre opinion. Nous avons relevé ce symptôme, dans notre dernière *Revue économique*; loin que la situation de ce côté tende à s'améliorer, elle semble bien plutôt de s'aggraver. Du 1er janvier au 18 mars, les recettes des compagnies ont éprouvé une diminution de *onze* millions. Les lignes les plus productives sont atteintes : Paris-Lyon dans la proportion de 12,86 0/0 ; l'Orléans, 13.39 0/0 ; le midi, 11.09 0/0. Mais les actionnaires, ainsi que le faisait remarquer le *Temps*, ne seront pas pour cela frappés, leurs revenus étant garantis par le budget de l'Etat, c'est celui-ci qui supportera toutes les charges, c'est-à-dire toujours la classe ouvrière sur laquelle se répercutent en dernier lieu les déficits budgétaires comme les déficits de la production.

Et les déficits budgétaires s'accroissent de jour en jour! Les dépenses augmentent à mesure que les recettes diminuent; toutes les supercheries de comptabilités employées par les Ministres des finances dans leur établissement annuel du budget ne sauraient cacher les découverts grandissants. — Pour les trois premiers mois de 1885, ils s'élèvent à la somme de 7.731.400 fr. Fidèle au système suivi jusqu'à ce jour, de majorer les chiffres des recettes dont on récupère ensuite l'insuffisance sur les obligations à court terme et les bons du Trésor, M. Tirard a établi son budget de 1885 sur des évaluations supérieures à celles de 1884. Or, le recouvrement de 1885 sera certainement supérieur à 1884.

Pour les deux mois, en effet, il a été déjà de 3.284.000 fr. Mais il s'agissait de ne pas effrayer le pays avec un budget établi sur les dépenses réelles de l'exercice courant. De là ces évaluations fantastiques, ces créations de nouveaux budgets extraordinaire, supplémentaire, sur ressources spéciales, rectificatif, etc., etc. De la sorte, on maintient le chiffre du budget ordinaire au niveau de 3 milliards, quand la somme totale des dépenses s'élève à plus de 4 milliards. Les crédits employés pendant ce dernier trimestre s'élèvent, en effet, à 1,030,000,000, votés par douzièmes provisoires. Avec les nouvelles charges que vont nous imposer les insuffisances de recettes des chemins de fer, l'expédition de Chine, dont la tournure prise ce mois-ci a fait prévoir un accroissement de dépenses pour lesquelles aucun crédit n'a été ouvert au budget, ce dernier montera peut-être à cinq milliards — tout au moins quatre milliards 500 millions!

Comment espérer que notre production se relève, que la consommation intérieure reprenne, quand, ici, les frais d'administration gouvernementale prélèvent à eux seuls des sommes si considérables? Et comme si ce n'était pas assez de toutes ces entraves, — disons le mot de toutes ces pilleries capitalistes, c'est pour satisfaire aux appétits insatiables de la bourgeoisie puisant à pleines mains dans les coffres de l'Etat, panier percé que le peuple remplit sans cesse ni trêve — des lois d'affamement sont venues encore aggraver la condition précaire des travailleurs par des surtaxes de douane sur les deux objets de première nécessité: le pain et la viande.

Nous n'avons pas à examiner les résultats généraux qu'amènera fatalement l'adoption des taxes protectionnistes sur les céréales et le bétail. Mais nous ne saurions passer sous silence les manœuvres de spéculation qu'elle a favorisées, manœuvres qui ont plus d'influence qu'on ne croit, sur notre marché économique. Dès que l'adoption, par la Chambre et le Sénat, du projet de surtaxe a été considérée comme certaine, les spéculateurs ont procédé à des achats considérables de grains. Malgré l'abondance de la récolte de 1884, et au risque d'engorger le marché, ils ont fait des commandes importantes se chiffrant par milliards, et à cette heure, le blé peut renchérir, les agriculteurs ne profiteront pas plus de la taxe que de la hausse, car, grâce au stock amené sur le marché français par les spéculateurs, la hausse, si elle vient à se produire, profitera seulement à ces derniers qui ont toute latitude de la déterminer en choisissant le bon moment. Quant à l'Etat, qui comptait sur un recouvrement d'impôts, évalué, de ce fait, au moins à 30 millions, il en sera pour avoir provoqué une hausse factice du prix du pain et de la viande, mais sans profit pour les caisses du fisc.

La hausse du prix du pain est même survenue avant l'application de la nouvelle loi. La boulangerie et la meunerie, constituées en syndicats puissamment organisés, l'ont décrété le lendemain du jour où la Chambre votait le droit de 3 francs.

Pour prévenir cette hausse meurtrière, les classes ouvrières, déjà si fortement éprouvées par le chômage, n'avaient qu'un espoir : celui de voir leurs édiles faisant application de la loi de 1791, rétablir la taxe du pain. Le rétablissement de la taxe a été décidé par de nombreuses administrations municipales en province, mais à Paris, le Conseil municipal n'a pas voulu porter atteinte « à la liberté économique. » Au mois de novembre dernier, le conseiller

socialiste Vaillant l'avait saisi d'un projet de réglementation devant s'étendre, non seulement au pain, mais encore à la farine et au blé, qu'il fallait soustraire, disait le conseiller de Belleville, aux manœuvres de la spéculation. Seule, la réglementation du prix du pain fut votée par le Conseil parisien. Mais dans cette circonstance, les élus de Paris n'émettaient qu'un vœu platonique dont ils espéraient que la Préfecture de la Seine ne tiendrait aucun compte. Confondant, en effet, la liberté politique avec la liberté économique, la majorité du Conseil municipal n'est rien moins que socialiste. Métaphysicienne à l'excès, elle recule toujours devant l'intervention sociale, et n'était la pression de l'opinion publique qui la força en novembre dernier à prendre une décision, elle n'eut certainement pas voté la proposition Vaillant. Comme elle l'espérait, l'administration ne tint d'ailleurs nul compte de son vœu. Le tenace et infatigable conseiller socialiste tenta vainement d'interpeller la Préfecture à cet égard ; son interpellation fut systématiquement ajournée jusqu'au 18 mars. Quand elle est venue en discussion à cette date, par 36 voix contre 30, le Conseil se déjugeant, a annulé sa première décision. Les arguments présentés par le citoyen Vaillant étaient cependant irréfutables, Il démontrait, chiffres en main, que l'augmentation du prix du pain n'était pas normale ; qu'elle résultait d'une coalition des boulangers et des meuniers. « Si la taxe n'était pas établie immédiatement, disait-il, on pourrait dire que le Conseil est d'accord avec les Chambres pour considérer que seul, ce qui représente un capital a droit à sa protection. » Tout fut inutile : Aux lois de protection bourgeoise, le Conseil s'est refusé à répondre par la protection ouvrière. — A Lyon, cependant, la municipalité a réglementé le prix du pain, malgré l'opposition très vive des boulangers et une menace de grève à laquelle le maire a répondu par un appel aux sociétés ouvrières de la boulangerie.

L'augmentation du prix du pain et de la viande, jointe à l'accroissement d'impôts que pèsent déjà sur les objets de consommation ouvrière, ne peuvent, naturellement, qu'accroître les difficultés et prolonger la situation douloureuse que nous traversons.

En somme, et pour nous résumer : notre production ne se relève pas ; nos échanges internationaux ont toujours une tendance à décroître, en même temps qu'à l'intérieur la dépression continue, s'affirmant par la diminution du transit et du rendement des impôts. L'accroissement constant de ces derniers en rognant encore la maigre consommation du travailleur accentue la depression et les lois économiques de protection, édictés à seule fin de protéger la classe propriétaire contre la réduction de fermages sont une nouvelle source de misères, aggravant notre état économique général, au lieu de l'adoucir. — Tel nous le voyons se dégager de l'examen impartial des faits et des chiffres que nous venons d'analyser sommairement.

Gustave Rouanet.



REVUE DES FAITS SOCIAUX

FRANCE.

L'anniversaire du 18 mars. — A Paris, plus de vingt-cinq conférences, punchs ou banquets ont eu lieu. Certains de ces banquets réunissaient plus de 1.000 couverts comme celui du lac Saint-Fargeau, organisé par les groupes blanquistes.

A ce banquet, le citoyen Vaillant a prononcé un discours dont nous retenons la conclusion : « Nous sommes prêts, a-t-il dit, à poursuivre la lutte entreprise par la Révolution de 1871. La Commune fut un mouvement d'avant-garde... Nous ne sommes ni ne voulons être des théoriciens platoniques, nous voulons faire revivre cette grande morte qui s'appela la Commune et essaya de faire, de la République, la communauté des efforts pour le droit. »

Salle Lévis, plus de 1.500 personnes acclamaient également la victoire de 1871 ; — salle Rivoli, rue Saint-Antoine, 1.800 citoyens environ réunis sous la présidence de Duc-Quercy, rédacteur du *Cri du peuple*, flétrissaient énergiquement la conduite tenue par les divers partis réactionnaires à l'égard des socialistes étrangers qui tous vénèrent la France comme la mère patrie de la Révolution, et les citoyens Blanck, Lafargue et Vésinier, ce dernier, ancien membre de la Commune, rappelaient le caractère cosmopolite de la Révolution parisienne.

Salle du concert de Lyon, dans la rue de Lyon, une conférence organisée par les groupes indépendants du parti ouvrier du XIe arrondissement, réunissait plus de 1.000 personnes sous la présidence du citoyen Champy, ancien membre de la Commune, assisté du citoyen Gambon, aussi ancien membre de la Commune.

Nous ne saurions rendre compte ici de toutes les réunions tenues le 18 mars, ni de tous les discours qui y ont été prononcés. D'ailleurs, nous avons moins à donner la physionomie de cette soirée, où le Paris socialiste semblait avoir multiplié le nombre de ses membres, qu'à signaler le fait important de cette commémoration socialiste révolutionnaire.

Il est cependant une de ces réunions que nous devons distinguer entre toutes, c'est celle du IIIe arrondissement, tenue salle Prat. Là, en effet, pour la première fois, des députés radicaux autres que ceux de nos amis (Gambon, Clovis Hugues), connus pour leur participation à la commune, sont venus affirmer la légitimité du mouvement révolutionnaire du 18 mars. Parmi ces députés, nous citerons : Laisant et Duportal. Des membres du groupe de l'autonomie communale y assistaient également, entre autres, MM. Darlot, Michelin, Piperaud, Maujan.

Notre ami Clovis Hugues s'y montra comme toujours éloquent et spirituel : « Au bout de la République, s'écria-t-il, dans une de ces images qui sont familières au chaud poète Marseillais, il y a la Commune, et au bout de la Commune, il y a la justice sociale ! » M. Laisant fit appel à l'union pour le triomphe de la République sociale. — Il y a dans cette présence

de députés radicaux et de conseillers autonomistes à un punch organisé en l'honneur du 18 mars 1871, un symptôme caractéristique qui méritait d'être signalé en passant. Jusqu'à ce jour, en effet, le parti radical confiné dans le programme de 1869, tout en s'élevant depuis 1877, contre les persécutions dont les socialistes révolutionnaires avaient été l'objet après 1871, s'était tenu dans une certaine réserve à l'égard de la Commune.

Cela se comprend: bon nombre de chefs de ce parti, les illustrations républicaines de 1848, les Louis Blanc, les Quinet, etc, en 1871, abandonnèrent Paris à la réaction triomphante et firent même chorus, surtout le premier, avec les vainqueurs. Cette complicité, le parti radical la traîne après lui comme un boulet, et dans l'état d'incertitude, d'hésitation et de tâtonnement où se trouve le gros de ce parti, composé d'ailleurs d'éléments hétérogènes, contradictoires, sans programme commun, ni but identique arrêté, les plus avancés n'avaient jamais osé aller jusqu'à faire acte d'adhésion à la Commune. La présence de MM. Laisant et Duportal, salle Prat, celle de M. Franconie, salle Rivoli, marquerait-elle l'évolution à gauche d'une fraction du parti radical?

Quoi qu'il en soit, l'empressement et l'enthousiasme extraordinaires manifestés par les milliers de citoyens de Paris à la célébration du 18 mars est un symptôme que nous devrons noter. C'est la réponse qu'il convenait de faire aux ridicules provocations du gouvernement et aux interdictions sur la voie publique du drapeau de la Commune poursuivi jusque dans les bannières des sociétés de libre-pensée. Cette réponse, le peuple de Paris l'a faite avec une vigueur et un entrain qui ne doivent plus laisser de doute aux divers partis politiques sur la force d'action dont dispose déjà à cette heure le parti socialiste.

A Lyon, à Marseille, à Saint-Etienne, à Alger, etc., dans toutes les grandes villes françaises, voire même dans beaucoup de petites; dans toutes les capitales européennes et américaines, les prolétaires militants et les socialistes ont tenu à honneur de célébrer dignement le grand anniversaire de la mémorable révolution parisienne.

Une révolution corporative. — La corporation parisienne des typographes est en pleine révolution et en révolution socialiste. Sous l'énergique impulsion du *Cercle typographique*, du journal le *Réveil typographique* et de leur délégné, notre ami Jean Allemane, la démocratie sociale a fait irruption dans la corporation fermée et les résultats ne se sont pas fait attendre.

La Fédération typographique s'est retirée de l'*Union des Chambres syndicales* jugée trop ministérielle, puis elle a proclamé l'amnistie pour tous les irréguliers et l'admission des femmes dans les syndicats :

Les typographes furent, pendant la première moitié du siècle, à la tête du prolétariat militant; depuis ils s'étaient laissés distancer; mais tout porte à croire qu'ils auront bientôt repris leur place dans l'avant-garde prolétarienne du socialisme révolutionnaire.

Tous les amis du socialisme, sans distinction de chapelles, se réjouiront de cette marche en avant.

Toutefois, la réaction de l'exclusivisme corporatif n'a pas encore désarmé ; mais les socialistes sont pleins d'entrain et mèneront à bien l'œuvre si brillamment commencée.

Ainsi, nous l'annonce un remarquable article de Jean Allemane dont nous donnons la conclusion :

« Oui, le vote imposant de nos confrères qui, par plus de huit cents voix, ont proclamé l'amnistie générale, doit nous mettre au cœur un courage nouveau, et nous engager à continuer de battre en brèche les dernières résis-

tances des aveuglés qui ne songent pas que leur propre intérêt les engage à marcher, la main dans la main, avec ceux pour lesquels ils n'ont que d'acrimonieuses paroles et des suspicions que rien ne peut justifier. Les premiers ne voient que le présent ; les autres, au contraire, cherchent à assurer l'avenir. La typographie nous a prouvé que ces derniers avaient sa confiance ; cela doit suffire aux hommes de bonne volonté.

« Mais, si le devoir nous impose de veiller sur des agissements qui, s'ils se continuaient, — nous espérons encore le contraire — mettraient en danger l'organisation qui nous a coûté tant d'efforts, il est pour nos syndics une besogne plus haute et qui demande d'autres aptitudes : c'est celle qui consiste à appeler et à faire rentrer dans nos rangs ceux qui, pour une cause ou pour une autre, s'en sont tenus éloignés. C'est vers ce but élevé, vers l'union intime de tous les salariés de la typographie, que nous devons, tous sans exception, porter nos efforts.

« Que nul, parmi les non-sociétaires, ne puisse ignorer la mesure de justice et d'apaisement qui a été prise, qu'une active propagande s'organise immédiatement à cet effet, et que les mesures qui seront prises nous permettent de déclarer que, consciencieusement, tout a été tenté pour faire que notre syndicat se peuple de tous ceux qui tiennent un composteur.

« Allons, que l'on se mette à l'œuvre sur l'heure, et que l'année 1885 marque notre histoire syndicale d'un travail inoubliable.

« Sûrs que leur appel sera entendu, les hommes qui ont combattu pour cette utile mesure, ne peuvent que crier à leurs camarades du syndicat : « Courage ! car vous pouvez, en toute confiance, compter sur notre concours dévoué et infatigable. Nous mettant à l'œuvre avec vous, et forts de votre appui, nous n'aurons cesse ni trêve que lorsque le dernier des non-syndiqués aura pénétré dans nos rangs ! »

« Convaincu que ce cri de : « Vive l'amnistie ! » a été entendu de tous les typographes de Paris, nous croyons pouvoir terminer en disant que la besogne de rapprochement sera plus facile que certains pessimistes ne le pensent, car nous avons plus qu'eux confiance dans l'intelligence des salariés de la typographie.

« Que nos portes s'ouvrent donc toutes grandes, et que nos mains se tendent loyales et fraternelles ! Tel est notre dernier mot. J. A.

Expulsions. — L'épilogue de la provocation plus anti-socialiste, que patriotique, du 16 février, ne s'est pas fait attendre. Les socialistes allemands, Ostermann, Bezedowski et un troisième, dont nous ignorons le nom, ont été expulsés.

Ce n'est pas tout, et ce qui suit est encore plus odieux, trois réfugiés irlandais, le vénérable James Stéphen, ce chef glorieux du fénianisme de 1867, et les citoyens Eugène Davis et Mortimer Leroy, ont été également expulsés avec une brutalité de procédé bien digne d'un ministère réactionnaire. Enfin, le citoyen Mateucci, réfugié socialiste, italien, qui vivait paisiblement, à Draguignan, de son métier de typographe, a été également reconduit à la frontière. Ainsi se poursuit la chasse aux socialistes et révolutionnaires étrangers, qui recommença, en janvier dernier, par l'expulsion de notre ami et collaborateur, Frédérick Stackelberg.

Nous protestons contre ces basses œuvres de haine politique. Le ministère qui les commet connaît bien mal le génie de la France. Nous nous en sommes expliqué dans les lignes suivantes, publiées dans l'*Intransigeant*, du 22 février, à propos de la contre-manifestation du 16 février, et que nous demandons la permission de reproduire, en partie :

« Dans la grande lutte pour la vie que doivent aussi soutenir les nations, la France a perdu bien du terrain. Il y a quarante ans encore, la « Grande Nation, » comme on disait sur la Sprée aussi bien que sur le Danube ou sur le Tibre, pesait sur le continent de tout le poids de son glorieux passé, de sa maîtrise

révolutionnaire, du retentissement de sa tribune parlementaire, véritable Sinaï des peuples, de son savant et brillant professorat, de sa prépondérance militaire, de la générosité de sa jeunesse studieuse, de l'héroïsme de son prolétariat industriel, de la solidité de son paysannat, de son hospitalité politique et de sa concentration de peuple, la plus formidable de l'Occident.

« Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. Toutes les capitales de l'Occident ont leur tribune. Des agglomérations de peuples se forment plus considérables, plus puissantes que la nôtre, la science française n'est plus prédominante, notre prépondérance militaire a sombré en 1870 par suite de la trahison des classes dirigeantes ; il ne nous reste plus des gloires, des forces et des influences passées que notre maîtrise révolutionnaire. Gardons-la pieusement pour que notre noble patrie qui, par son héroïsme et ses souffrances, à donné la liberté politique à l'Europe occidentale, et qui a mis au monde le socialisme, cet espoir des temps nouveaux, accomplisse jusqu'au bout sa mission émancipatrice en aidant puissamment à l'avènement de la justice économique et de la République européenne, indispensable couronnement de la période libertaire et révolutionnaire par elle ouverte.

« Pour notre part, nous n'y faillirons pas, car nous savons que la meilleure façon d'être patriote, dans la grande signification historique du mot, c'est de ne pas laisser faiblir en nous l'esprit révolutionnaire et prosélytique qui faisait dire à Joseph de Maistre, fasciné : « Ce peuple est une conjuration contre les vieilles choses ».

« A ce sujet, nous serons compris par beaucoup d'étudiants, surtout ceux qui, voués à la carrière médicale, deviennent si facilement des héros du devoir et des martyrs de la science, quand nous leur dirons que la Commune non-seulement sauva la République au prix de 35.000 des siens, mais qu'encore elle sauva devant l'Europe progressiste le prestige et l'influence démocratique de la France.

« Les touchantes approbations des républicains, des socialistes et des prolétaires militants étrangers en témoignèrent, comme aussi la formation dans toutes les nations de puissants partis socialistes nés de l'ébranlement que la révolution communaliste imprima au monde.

« Tous ces partis, en effet, virent dans la Commune de Paris le nouvel axe politique des peuples ; ils glorifièrent ses actes, adoptèrent ses martyrs, et, lui donnant toute l'importanee d'une religion populaire, firent de son 18 Mars la fête de ceux qui rêvent d'affranchissement, et, comme le disait une très sympathique et très modeste citoyenne russe : la *Pâque socialiste* des peuples d'Europe et d'Amérique. »

LE SOCIALISME AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. — Sur la proposition du citoyen Vaillant qui a défendu son projet en fort bon terme, le Conseil a voté un ordre du jour pour l'abrogation de la loi liberticide de 1848.

En voici la teneur :

Le Conseil,

Considérant :

Le scandale des récentes expulsions de socialistes étrangers, proscrits encore une fois sans autre motif que celui de leurs opinions républicaines ;

L'atteinte portée sans cesse, par de telles expulsions, à l'indépendance et à la dignité de la nation ;

L'arbitraire et la servilité du pouvoir, refusant spontanément ou sur l'injonction des gouvernements étrangers, à des républicains, à des révolutionnaires, aux meilleurs amis de la France républicaine, un asile, un refuge contre les persécutions de la monarchie et de la réaction ;

L'impunité des conspirateurs impérialistes et royalistes de toute origine;
Protestant au nom du peuple de Paris;

Vu la loi du 3 décembre 1849, et spécialement les art. 3, 7 et 8 de cette loi, par lesquels l'étranger est mis sans secours à la discrétion de la police gouvernementale;

Emet le vœu :

Que les décrets d'expulsion contre les républicains socialistes et révolutionnaires étrangers soient rapportés;

Que la loi du 3 décembre 1849 soit abrogée.

CHANGEMENT DE MINISTÈRE. — Le changement du ministère n'ayant eu lieu que pour des motifs purement politiques, nous n'avons pas à nous étendre sur ce sujet.

ANGLETERRE

L'AGITATION D'HENRY GEORGES POUR LA NATIONALISATION DE LA TERRE. — Après quatre mois de séjour en Angleterre, le célèbre collectiviste américain a repassé l'Océan. A son arrivée à New-York il a été interwiéwé par un *reporter* du *New-York Hérald*:

« La première fois que je vins en Angleterre, a dit Henry Georges, il y a trois ans de cela, Miss Helen Taylor, la belle-fille de J. S. Mill, me disait qu'elle croyait que nous étions aux commencements de la plus grande des révolutions anglaises. Je suis, maintenant, bien convaincu de la vérité de cette appréciation. Les idées radicales (socialistes) pénètrent l'esprit anglais avec une rapidité que les plus impatients n'auraient pas osé prédire. A mon arrivée en Angleterre, en novembre dernier, je trouvai un progrès beaucoup plus considérable que je n'aurais oser l'espérer.

« Le temps est un élément nécessaire à tout mouvement de transformation, et l'on ne peut pas moissonner avant d'avoir semé; mais la poussée se fait avec une rapidité extraordinaire. Du meeting que j'organisai à Saint-James Hall de Londres à celui de 6,000 personnes tenu à Belfast la veille de mon embarquement, ce progrès rapide des idées en faveur de la nationalisation du sol, s'est constamment manifesté surtout dans la presse, qui a dû, bon gré mal gré, étudier et discuter ce nouveau mouvement.

« La question agraire anglaise entrera dans la politique pratique lors des élections de 1886 et elle prendra jusqu'à la solution une importance grandissante. Quand à la solution, elle ne peut se trouver que dans la restitution à l'ensemble du peuple des droits égaux de tous au sol natal. »

LES CROFTERS D'ÉCOSSE. — L'agitation agraire des crofters est loin d'être calmée. Les condamnations sévères prononcées contre les principaux agitateurs et ravivé les mécontentements et suscité de nouveaux troubles. Une pétition partant de nombreuses et importantes signatures, circulent contre la sentence du Sheriff Black de Stornoway et demande l'amnistie. En attendant le mouvement s'organise, en une *Highland Land, Law Reforme Association* qui se met en rapport avec les autres associations anglaises pour les réformes agraires dans le sens de la nationalisation.

ITALIE.

Les conventions avec les chemins de fer. — La chambre italienne obéit aveuglément à ses Depretis et à ses Mancini; elle vient de livrer elle aussi la traction nationale à quelques hauts financiers.

Toutefois la chose n'a pas été emportée facilement et il n'a pas fallu moins de 65 séances a diverses reprises pour exécuter toutes les objections des députés honnêtes. Enfin le 6 mars l'acte spoliateur a été voté après un éclat d'enthousiasme assez enfantin de M. Cairoli en faveur du président Biancheri. C'était bien le cas!

De dures vérités ont été dites aux ministres pendant cette néfaste séance. « Vous n'avez pas le droit d'hypothéquer l'avenir du pays pour servir les intérêts de votre situation politique à dit M. Spaventa. » M. Crispi : « Le ministère devrait éviter tout ce qui pourrait faire naître des doutes sur la moralité de cette loi; au lieu de cela il se montre trafiquant de votes et suscite mille appétits. » C'est le péché mignon de tous les ministères plus soucieux de durer que de faire le bien du pays : le temps ne produit guère plus de Turgot.

M. Napodano a bien honoré ses collègues en demandant l'abstention de ceux qui profitent financièrement des conventions. On s'est moqué de cet honnête homme et malgré d'autres opposants comme Cavallotti, Costa, etc., les conventions (moins léonines pourtant que les nôtres, il faut le reconnaître) ont été votées par 226 voix contre 205.

Le soulèvement des étudiants. — Fait politique grave. Le préfet de Turin ayant voulu empêcher les étudiants de cette ville de célébrer comme ils l'entendaient l'anniversaire de Mazzini fixé au 10 mars, (date de sa mort en Pise en 1872) les étudiants ont passé outre; des troubles s'en sont suivi et l'université a été fermée, tout comme cela se pratique en Russie, et comme si l'Italie était en proie aux complices de la sinistre maison des Romanoff.

La *scolaresca* italienne qui n'est pas mûre pour le despotisme a mal pris la chose. A Palerme, à Naples, à Bologne, à Modène, à Padoue, à Pavie, à Genes, à Parme, à Rome elle a pris parti pour la *scolaresca* turinoise contre la police et d'imposantes manifestations ont eu lieu qui ont amenés la fermeture de 10 universités.

Pour cette fois MM. Depretis et Mancini, trahissent leurs nouveaux dieux monarchiques et servent plus qu'ils ne voudraient la révolution; car de tels faits sont prodromes de république.

BELGIQUE

LA SITUATION GÉNÉRALE. — (Correspondance). Le mouvement des ouvriers sans travail, dont je vous entretenais dans ma dernière correspondance, n'a pas abouti à une solution pratique. Le chef du cabinet, qui avait promis aux délégués anciens de mettre à exécution de grands travaux publics, n'a rien fait encore. Cependant, on nous assure qu'avant peu, plusieurs nouvelles lignes de chemins de fer seront décrétées. De plus, une bonne partie du matériel des chemins de fer de l'Etat va être remplacé.

Le bourgmestre de Bruxelles a saisi le conseil communal des propositions des ouvriers. La question a été mise à l'étude, et nous venons d'apprendre qu'une enquête est ouverte pour voir quelles professions sont les plus frappées par la crise. Un questionnaire vient d'être adressé, par le bourgmestre, M. Buls, à tous les industriels et associations ouvrières. Je vous en enverrai un exemplaire, dont le texte pourra prendre place, peut-être, dans la *Revue socialiste,* parmi les documents.

La grève du Borinage est terminée depuis huit jours, les exploitants des sociétés charbonnières ont de nouveau eu raison de l'inorganisation des pauvres houilleurs borains. Cette grève, cependant, n'aura pas été sans porter

des fruits. Les ouvriers ont enfin compris combien il était nécessaire qu'ils s'unissent en chambres syndicales, pour lutter avec quelques chances de succès contre leurs maitres. Un grand mouvement d'organisation se fait en ce moment dans toutes les communes du Borinage, les hommes les plus intelligents se mettent à la tête de leurs frères de misère et bientôt, espérons-le, les trente mille houilleurs du Bassin de Mons seront fortement organisés.

Le même mouvement d'organisation a lieu dans les autres bassins houilleurs du pays. Dimanche dernier, un grand meeting avait lieu à Silly, près de Charleroi. Plus de 800 ouvriers houillèurs y assistaient. Les citoyens Delwarte, Volders et Bertrand y ont pris la parole.

Un autre résultat de cette grève, c'est le grand effet moral que l'envoi de 40,000 pains, venus de différentes villes, pour les mineurs en grève a eu partout.

Jamais, jusqu'ici, on était venu en aide aux mineurs en grève. On reculait devant la grandeur de la tâche ou plutôt devant la difficulté de secourir une population de vingt mille ouvriers. Nos amis socialistes de Gand ont donné l'exemple et toutes les autres villes ont donné ensuite. Ce sont les boulangeries coopératives-socialistes de Gand, Anvers, Bruxelles et Verviers qui ont fait ces envois de pains aux mineurs, et chaque expédition était reçue à la gare par des centaines de grévistes qui parcouraient ainsi, en cortège. les principales rues des communes foraines, en chantant et en criant: *Vive la grève* ! *Vive nos frères de Gand* !

Un congrès national ouvrier doit avoir lieu les 5 et 6 avril, à Bruxelles. Ce congrès est organisé par la *Légion ouvrière* bruxelloise, et a pour ordre du jour: De l'organisation du parti ouvrier, en Belgique, et des meilleurs moyens pour y arriver. Un très grand nombre d'associations ouvrières y seront représentées. Je vous rendrai compte de ce qui sera résolu, dans ma prochaine lettre.

Dimanche dernier, une délégation ouvrière de l'industrie du livre a été reçue par le Ministre de la justice. Les délégués ont remis au garde de Sceaux une pétition revêtue de nombreuses signatures, et demandant la suppression ou tout au moins la réglementation du travail dans les prisons. Le Ministre a répondu qu'il avait institué une commission chargée d'étudier la question, et que les représentants des associations ouvrières intéressées pouvaient être entendus par cette commission.

L'attitude bienveillante des autorités vis-à-vis des réclamations des ouvriers est un fait tout nouveau en Belgique. Est-ce que nos gouvernements commencent à comprendre enfin la gravité de la situation et la nécessité de s'occuper des questions sociales?

L. B.

DANEMARCK.

Un conflit budgétaire. — La propagande républicaine compléterait-elle en Danemarck la propagande socialiste ? La vérité est que le budget proposé par le Ministère a été rejeté en bloc et que toutes les tentatives de conciliation ont échoué. Ce voyant, la Gauche, a mis le roi en demeure — en termes fort peu respectueux — de trouver une solution au conflit existant entre le Cabinet Estrup et le *Folkething*. C'est, en somme, une sommation à Christian IX d'avoir à renvoyer son ministère.

SUISSE.

Conspiration anarchiste. — Ainsi que nous l'avions fait pressentir, le

fameux complot ne serait qu'une fumisterie de gouvernements monarchiques et dont le gouvernement fédéral a été dupe. Mais indemnisera-t-on les emprisonnés et les expulsés.

ESPAGNE.

Le 18 mars a Barcelone (*Correspondance*). — Les socialistes de Barcelone qui ne manquent jamais d'affirmer leur inébranlable attachement à la cause de la Révolution ont fêté, le 18 mars, avec un éclat exceptionnel, le quatorzième anniversaire de la Commune de Paris.

La vaste salle destinée à cet effet, était splendidement décorée. Un magnifique tableau représentant la République sociale drapée dans un étendard rouge, et coiffée d'un bonnet phrygien, décorait le fond de la Tribune qui était garnie de drapeaux rouges et de drapeaux noirs. Les murs de la salle étaient recouverts d'inscriptions révolutionnaires, parmi lesquelles brillait la célèbre devise de Blanqui : « Ni Dieu, ni Maître ».

Dès huit heures du soir, aux portes de la salle, se pressaient les citoyens qui, au nombre de plus de mille, avaient répondu à l'appel des organisateurs. A huit heures et demi, l'affluence était si grande que les deux salles ne suffisaient pas à contenir le trop plein. Les derniers arrivants durent rester dans l'escalier.

Vingt orateurs ont pris successivement la parole en Espagnol, en Catalan, en Italien et en Français, faisant le procès des gouvernements et de la bourgeoisie et acclamant la Révolution sociale. La Belgique et la Suisse étaient également représentées, ce qui donnait un caractère véritablement international à cette belle fête populaire.

C'est avec une véritable joie que nous avons pu constater que les anarchistes-collectivistes de l'Espagne sont entrés en plein dans le mouvement révolutionnaire qui entraîne le prolétariat moderne. La question sociale a été traitée par plusieurs orateurs avec une rare compétence et une grande énergie. Il était plus de minuit lorsque la séance a été levée aux cris mille fois répétés de vive la Révolution sociale.

Grèves d'ouvrières. — Les 6.000 ouvrières de la fabrique de tabac de Madrid se sont insurgées; elles ont mis à sac les ateliers et les laboratoires et ont insulté les chefs. Le gouverneur civil a dû faire appeler la gendarmerie et la police. L'ordre n'a été rétabli qu'après neuf heures de tapage. Il y a eu plusieurs blessés. Vingt-cinq arrestations ont été opérées.

La force publique étant intervenue, il va sans dire que la prison et la faim ont eu raison des exploitées et qu'elles n'ont pu obtenir ni un salaire plus rémunérateur, ni une direction moins oppressive et moins stupidement tracassière.

ALLEMAGNE

Le socialisme au Reichstag. — Dans les dernières discussions économiques qui ont eu lieu au *Reichstag* le socialisme s'est encore une fois affirmé.

Liebknecht, dans un discours qui a duré une heure, a fait remarquer que la politique coloniale relègue à l'arrière-plan les réformes sociales. M. de Bismarck est un diplomate de la vieille école qui ne se sert des idées et des aspirations modernes que pour faire avancer son char embourbé. Aujourd'hui que le chancelier a obtenu ce qu'il voulait, son socialisme si plein de

promesses a disparu. Il ne doit cependant pas ignorer qu'il n'est pour rien dans le maintien de la paix européenne, dû à l'ébranlement de l'empire moscovite, qui est toujours menacé par les nihilistes, et à l'avénement en France des démocrates, qui ont toujours été les amis de la paix. Après avoir été trompés par le chancelier, les socialistes allemands sont décidés à repousser le budget en bloc.

D'autre part *Bebel* a vigoureusement combattu le projet de M. de Bismarck. Des tarifs protecteurs ne peuvent être utiles qu'autant qu'ils provoquent un excès de production dans les branches d'industrie favorisées. L'augmentation des droits n'a pas non plus fait monter les salaires. Tous ces droits sont supportés par la classe pauvre ; c'est sur le petit industriel que tombe la charge de l'impôt sur les bois, et d'après les calculs de l'orateur, plus de la moitié des familles d'agriculteurs seront atteintes par l'impôt sur les blés. (Voix à droite : Cela ne prouve rien.) Des mots prouvent encore moins, surtout venant d'intéressés. Qu'on pense qu'en Allemagne 17 familles possèdent ensemble 440 milles carrés de terres, soit un territoire à peu près égal au royaume de Saxe.

C'est à ceux-là que profiteraient, avant tout, les impôts sur les céréales et les bois : ils ne serviraient en rien les pauvres et ne feraient que détourner de l'achat des terres. La statistique montre que le pain est la principale nourriture des classes pauvres; l'impôt sur les blés n'est donc qu'un impôt progressif sur la misère. (Applaudissements à gauche.) On empêche l'ouvrier de travailler pour un salaire réduit, et l'on veut par ce moyen augmenter l'exportation ! On parle de la misère des propriétaires fonciers, et l'on se tait sur celle du petit paysan qui manque d'argent pour acheter des machines et dont les fils sont obligés de faire trois ans au service militaire ! En favorisant ainsi les grands propriétaires aux dépens des classes pauvres, on ne fait qu'élargir le gouffre social, « Avec votre politique économique, conclut l'orateur, vous nous amènerez des partisans pris dans les rangs de nos adversaires et vous préparerez notre victoire. »

Nouveaux succès électoraux. La diète du grand-duché de Hesse aura, pour la première fois, parmi ses membres deux députés démocrates-socialistes. A Mayence, les ultramontains l'avait emporté à une faible majorité ; mais l'élection fut annulée, et, au scrutin, le succès est resté aux démocrates-socialistes. Les deux nouveaux députés sont les citoyens Joest, de Mayence, et Ullrich, d'Offenbach.

RUSSIE-POLOGNE.

LA QUESTION POLONAISE. — Les tristes résultats de l'Ukase que nous avons flétri dans notre premier numéro commencent à se faire sentir. Le correspondant russe du *Temps* laisse à ce sujet tomber mélancoliquement les lignes suivantes :

« J'admets qu'à la suite de cette dernière mesure (l'ukase du 19 décembre), le propriétaire polonais sera refoulé, mais on se trompe si l'on croit que c'est le slavisme et la russification qui en retireront un avantage réel. Le propriétaire polonais ruiné quittera sa terre ; le capitaliste russe, s'il vient la prendre, ne la gardera pas longtemps, comme nous l'apprend le passé. C'est le voisin allemand qui tirera parti de la bonne occasion et du vil prix de la ferme ou du domaine. Il viendra, il s'établira et il restera. Le résultat le plus probable sera donc, en définitive, la recrudescence, dans les anciennes provinces polonaises, de l'infiltration allemande, qui croît, du reste,

depuis une quinzaine d'années, dans des proportions tous les jours plus grandes.

« A côté de tout cela, il y a encore un point grave à considérer. Un Etat dont les entrailles sont ravagées par deux maladies, comme le nihilisme et la corruption administrative, se défend mal contre les éléments de dissolution sociale si, lui-même, ébranle d'une main imprudente les principes sociaux, aussi essentiels que celui de la propriété.

« Le courant nihiliste qui se répand d'en bas présente un danger suffisamment sérieux ; un courant analogue, venant d'en haut, ne contribuera pas à diminuer le pessimisme exaspéré qui s'empare d'une grande partie de la société russe. »

En attendant on signale une grave agitation à Vilna ; il est vrai que le policier qui rédige la *Gazette de Moscou* propose de céder la Pologne à l'Allemagne, « avant que celle-ci ne la prenne ». Le Katkow ne vous semble-t-il pas digne en tout des Romanoff ?

Au moins cette platitude n'entrave en rien l'agitation. Le deux mars éclatait à Varsovie une véritable émeute dont le *Cri du peuple* rend compte comme suit :

« Un millier d'ouvriers s'est réuni ce matin sur la place Sigismond, devant le palais du général gouverneur Gourko, en demandant du travail et du pain. Un ouvrier (le citoyen Bankiewisch) haranguant toute la foule, a formulé les revendications de la classe ouvrière et fait appel à la révolution sociale. Des cris d'assentiments lui répondirent. En même temps la foule était cernée par les troupes de la gendarmerie et poussée vers la préfecture de police. Au moment où je vous écris, quarante ouvriers sont déjà écroués à la forteresse.

« Les places de l'Hôtel-de-Ville et du Théâtre sont sillonnées de troupes qui dispersent la foule. »

Pour cette fois tout s'est terminé par de nombreuses arrestations ; on sait qu'en Russie toute arrestation équivaut a de longues années de tortures et à une mort presque certaine.

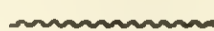
AUTRICHE-HONGRIE.

AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE. — Même gamme. Arrestation des révolutionnaires à Krakovie et crainte de conspiration anarchiste sur tous les points du territoire.

AMÉRIQUE

LE SOCIALISME AU CANADA. — Un immense meeting ouvrier a eu lieu à Montreal en présence de tous les membres montréalais du parlement. Une adresse a été lue par J. Keys, secrétaire de l'*Association des chevaliers du travail.* On recommande vivement dans cette adresse l'organisation des forces ouvrières pour obliger le politiciens coureurs de places (place hunting politicians) à s'occuper de réformes économiques.

Autre meeting à Toranto sous la présidence du professeur Goldwin Smith. On y est surtout occupé des moyens de venir en aide aux victimes de la crise économique.



CORRESPONDANCE

A la suite d'un article publié dans l'*Intransigeant* sur la dépopulation de la France, le Dr Castelnau (Dr Lux) adresse à notre collaborateur B. Malon, auteur de l'article (*Intransigeant* du 27 mars 1885) une lettre ou il était dit notamment :

Vous constatez que nous n'avons pas été les derniers à appeler l'attention publique sur la grave question la dépopulation de la France, dépopulation *relative* encore, mais qui ne tardera pas à devenir *absolue*. Quant à moi, je tiens à constater que j'ai été un des premiers à signaler le mal, et le premier à en indiquer et à en *démontrer* par A + B la véritable cause. Je l'ai signalé dès 1842, et je l'ai démontré avec un luxe de preuves que leur abondance même a sans doute empêché d'être lues par ceux qui, depuis, se sont occupés du même sujet, car aucun d'eux n'a jugé à propos de les reproduire, pas même de les mentionner. Moi-même je ne puis plus les mettre sous les yeux du public, car elles exigent un certain développement, et je crois bien qu'aucune *Revue*, ainsi que je l'ai dit dans mon dernier article, ne consentirait à les publier, car toutes les revues, moins la *Revue socialiste*, sont entre les mains des bourgeois, qui n'aiment pas qu'on mette à nu leurs vices, pour ne pas dire leurs crimes. Je ne puis donc que résumer ici, en quelques aphorismes, l'état de la question que vous avez effleurée ; ces aphorismes les voici :

La dépopulation de la France est due à peu près exclusivement au malthusisme.

Le malthusisme est dû au bourgeoisisme, c'est-à-dire à *l'extension* — je ne dis pas à la généralisation — de la propriété, de l'aisance limitée à cinq cent mille bourgeois, au lieu de l'être à trente mille nobles. La preuve en est que la dépopulation a commencé par les trois, puis quatre départements normands les plus aisés, pour s'étendre progressivement, *ainsi que je l'avais prédit*, aux autres départements, lesquels sont aujourd'hui, non pas au nombre de vingt comme vous le dites, mais au nombre de vingt-neuf.

De même que le malthusisme est dû à une seule cause, — (les autres, je le répète, étant insignifiantes), le remède est unique: il consiste dans la généralisation, et non l'extension de la propriété, ce qui veut dire dans l'abolition du bourgeoisisme... A moins qu'on ne veuille revenir à la féodalité vraie.

Féodalité ou Socialisme, tels sont les deux seuls termes qui puissent sauver la France de l'absorption ; et comme le retour au premier état est impossible, je vous laisse tirer la conclusion.

Il va sans dire que la *Revue Socialiste* a été mise à la disposition du Dr Castelnau pour l'insertion d'une étude sur cette grave question de la population qui nous a déjà valu plusieurs lettres dont nous ferons notre profit en temps et lieu.

Le Dr Castelnau a répondu comme suit à l'offre qui lui a été faite :

Paris, 29 mars 1885.

Mon cher collaborateur,

Vous avez bien voulu m'informer qu'une étude sur une des grandes plaies de la France, le malthusisme, serait favorablement accueillie par la *Revue Socialiste.* Quoique le triste état de ma santé me rende fort difficile, comme vous le savez, les travaux de longue haleine, j'essaierai de traiter à fond, pour la *Revue*, la grave question de la dépopulation de la France, qui menace notre pays d'une absortion sinon prochaine, du moins pas très éloignée.

L'étude de cette question me parait aujourd'hui d'autant plus opportune qu'après une indifférence de plus de quarante ans, une foule de savants, plus ou moins économistes, l'abordent sans y comprendre grand' chose, et que les écrivains malthusiens continuent à défendre leur honteuse et fausse doctrine avec un cynisme et un défaut de logique dont se trouvent cependant satisfaits un grand nombre de bourgeois, qui demandent moins à être éclairés qu'à être justifiés. Vous avez pu vous en convaincre en lisant, dans un des derniers numéros du *Journal des économistes*, un article où l'on cherche à glorifier Malthus, à l'aide d'une accumulation de sophismes qui dénotent, ou la mauvaise foi la plus insigne, ou l'ignorance la plus crasse.

J'aime à croire que les lecteurs da la *Revue Socialiste* ne lisent pas, comme beaucoup d'autres, uniquement pour se distraire et s'amuser, ei qu'ils se résigneront à subir quelques moment d'ennui, en se livrant à une lecture qui ne sera guère plus amusante que la démonstration d'un théorème de géométrie, mais dont le sujet intéresse hautement notre pays, et quelque peu aussi la cause du progrès social.

Si vous le pensez comme moi, je ne tarderai pas à me mettre à l'œuvre, et je vous donne en attendant ma fraternelle poignée de main.

H. Castelnau.

Nous attendons l'étude du Dr Castelnau, étude qui ne saurait manquer d'être fort instructive vu la compétence spéciale de son auteur, et qui pourra, en tous cas, être le point de départ d'une discussion approfondie sur la terrible question de la population, plus complexe, à notre avis, que ne semble le croire l'éminent rédacteur scientifique de l'*Intransigeant*.

REVUE DES COURS ET SÉANCES PÉRIODIQUES

Société d'économie politique. — *Séance du 5 mars : De l'intervention de l'Etat.*

M. *E. Levasseur* répond à la théorie de M. Courtois, qu'il trouve trop absolue.

Si certains économistes demandent uniquement, à l'Etat, d'assurer la sécurité sociale, il n'est pas inutile qu'on sache qu'il y en a aussi qui lui assignent un rôle plus large et plus varié, et qu'un tel rôle, quand il n'excède pas certaines limites, n'est pas en contradiction avec les principes fondamentaux de la science économique.

L'économie politique est une science d'observation qui fonde ses principes sur les faits. Or, quand elle borne à la sécurité seule, toute l'action de l'état, ne risque-t-elle pas de se trouver en désaccord avec les faits que l'on observe dans tous les états civilisés, monarchiques et républicains et avec les besoins de la civilisation moderne.

L'économie politique démontre, par l'observation des faits, que le travail de l'homme est la cause principale de la richesse et que, plus l'homme est actif, moral, jouissant de la plénitude de sa liberté pour mettre en jeu toutes ses facultés, plus la richesse devient abondante et tend à se répartir équitablement. Aussi, proclame-t-elle la liberté du travail comme un de ses principes fondamentaux.

Il n'est pas étonnant que des économistes, voyant combien les gouvernements ont souvent gêné et gênent encore cette liberté par des règlements, des privilèges, des défenses, etc., se soient défiés de l'Etat et se soient jetés, par crainte de ses empiètements, dans la doctrine de l'individualisme absolu.

M. Levasseur passe en revue l'opinion des premiers maîtres de la science, Adam Smith, J.-B. Say, J.-S Mill, et croit que J.-S. Mill a assez bien indiqué dans quelle direction il convenait de placer la limite lorsqu'il a dit : Le laissez faire est la règle : c'est à ceux qui demandent et non à ceux qui repoussent l'intervention de l'Etat de prouver qu'ils ont raison.

M. Levasseur croit que l'Etat a des fonctions multiples à remplir. De celles qui concernent la sécurité, il ne parle pas, puisque tous les économistes sont d'accord pour les lui reconnaître. L'orateur ne veut qu'indiquer le principe des autres fonctions.

L'Etat est l'organe naturel de certaines œuvres qui requièrent la puissance collective de la société et qui ont pour objet d'en mettre en œuvre les forces productives. On a essayé de distinguer les attributions de l'Etat en attributions nécessaires et en attributions utiles. La distinction ne saurait être nettement tranchée. Ce qui est utile dans son pays, peut être nécessaire dans un autre, et même ce qui est nécessaire ici peut être nuisible ailleurs.

M. Levasseur estime qu'il se produit dans nos sociétés modernes un dou-

ble mouvement. A mesure que les individus deviennent plus forts par l'intelligence, le capital, le sentiment de leurs droits, ils ont besoin de plus de liberté et l'Etat doit abandonner certaines fonctions de tutelle qu'il avait occupées précédemment. D'autre part, à mesure que la société s'enrichit, elle exige de l'Etat un certain nombre de services dont elle n'éprouvait pas auparavant le besoin.

M. G. de Molinari rappelle que la question des attributions de l'Etat est complétement distincte de celle de sa constitution. Il compare l'Etat à une banque et dit que, comme toutes les autres entreprises, l'Etat a ses attributions naturelles. Quelles sont donc les attributions naturelles de l'Etat? A cet effet, il recherche quelles sont actuellement les attributions des Etats civilisés et il reconnaît deux grandes catégories d'attributions selon que l'Etat est considéré comme un assureur ou comme un tuteur. M. de *Molinari* cependant n'accorde à l'Etat que les fonctions d'assureur et le réduit à la garantie de la propriété et de la liberté des personnes. L'Etat gendarme, voilà son idéal! L'orateur termine en disant qu'il n'ignore pas que nous allons aujourd'hui à un maximum d'intervention et d'attribution de l'Etat, autrement dit au Socialisme. Si nous nous laissions entraîner par le courant, nous passerions, nous aussi, au socialisme, et nous devrions changer la dénomination de notre société. C'est pourquoi l'orateur conclut en disant qu'au lieu d'augmenter les attributions de l'Etat il faut les diminuer et se rapprocher de plus en plus du minimum.

M. E. Alglave croit qu'il est possible de formuler un principe, de dire, par exemple, que l'Etat doit la *sécurité*, la *viabilité* aussi et qu'il ne doit que cela. Mais il ne doit pas se charger d'autre chose, sous prétexte qu'il « ferait mieux » que les particuliers, car il tuerait alors l'initiative individuelle.

La source de toute richesse est l'énergie des caractères individuels, énergie que l'action gouvernementale ne peut qu'affaiblir.

M. Fréd. Passy insiste sur les dernières paroles de M. Alglave, sur la dernière formule, parce que là, il le pense, du moins, tous les assistants sont d'accord. Oui, les attributions de l'Etat doivent être limitées au strict minimum.

D'après M. *Nottelle*, ce qui commande la réduction au *strict nécessaire* de ses attributions, c'est que l'Etat fait moins bien et à plus grands frais, ce que peut faire l'initiative privée, il est presque impossible de préciser sa part attributive. Ce qui importe, c'est d'examiner l'urgence de l'Etat dans les rapports sociaux d'où elle doit être rigoureusement exclue.

M. Paul Leroy-Beaulieu estime qu'il est bien difficile de trouver une formule où l'on fasse tenir toutes les attributions de l'Etat. Pour lui, la question consiste en ceci: savoir si, en France, et d'une manière plus générale dans les Etats modernes, on doit élargir encore les attributions de l'Etat, ou s'il faut, au contraire, les restreindre; et, au risque de n'être pas dans le mouvement, il n'hésite pas à se prononcer pour ce dernier parti.

M. *Leroy-Beaulieu* reconnaît qu'il est certaines fonctions autres que la garantie de la sécurité, qu'on ne peut refuser à l'Etat; car elles sont nécessaires et lui seul peut les remplir. Cependant, la sécurité même a pu, dans certains Etats de civilisation, être assurée autrement que par l'Etat.

M. *Leroy-Beaulieu* ne voit pas sans inquiétude les rapides empiétements de l'Etat dans le domaine de l'instruction. Il ne voit guère d'enseignement, de quelque degré que ce soit, qui ne puisse être donné par des particuliers, par des associations, aussi bien et mieux que par l'Etat.

On a voulu poser en règle, qu'en dehors de ses fonctions habituelles et réputées indispensables, l'Etat doit se charger des services qu'il peut accomplir mieux que l'industrie privée. M. Leroy-Beaulieu trouve cette doctrine singulièrement dangereuse. Il y a quelque chose qui est très supérieur à un procédé technique quelconque, c'est l'habitude de l'initiative individuelle et de la responsabilité; c'est la variété et la souplesse dans la vie nationale.

On le voit, rien de nouveau, toujours les mêmes sophismes dont la science sociale et l'expérience des peuples ont fait cent fois justice.

Académie de Médecine (séance du 10 mars). *La dépopulation de la France et la protection de la première enfance.*

M. J. Rochard. S'il est difficile de relever la natalité, on peut dn moins prendre des mesures efficaces pour amoindrir la mortalité. Or, la mortalité est grande surtout chez les enfants du premier âge. L'expérience des dernières années a démontré les bons résultats de la loi protectrice de M. Roussel. Il repousse la doctrine de Malthus, qui n'est conforme ni aux faits sociaux, ni aux faits économiques, ni à la vrai e morale ; il repousse aussi cette manière de voir qui consiste à se consoler de la décroissance relative de notre population, sous le prétexte qu'ayant perdu le goût de la colonisation, nous ne saurions que faire de l'excédent de la population. Il n'est pas vrai, d'ailleurs, que la race française, si admirablement formée des peuples les plus divers, ait épuisé sa fécondité et qu'elle soit vouée à une déchéance irrémédiable. La preuve, c'est qu'aux colonies nous ne faisons pas trop mauvaise figure à côté des autres peuples.

Il est certain que nous devons, pour le moment, courir au plus pressé et nous adresser aux moyens d'une efficacité reconnue, d'une application immédiate. L'amélioration de la loi relative à la protection de la première enfance nous fournit ces moyens. M. *Roussel*, en omettant tout ce qui pourrait mettre en relief la part de dévouement qu'il a apportée à cette œuvre humanitaire, rappelle comment l'Académie, par ses membres les plus éminents, par ses discussions, par ses conseils, a présidé à l'élaboration du projet qui est devenu la loi du 23 décembre 1874. Il est évident que l'Académie ne saurait se désintéresser de ce qui touche à l'amélioration d'une œuvre qui est la sienne et à l'application de laquelle elle est appelée à concourrir.

Incontestablement, là où cette application a lieu, les résultats sont excellents. Un rapport récent de préfet du Calvados le constate. Pendant les années 1881, 1882, 1883, voici ce qui s'est passé, eu égard à la mortalité des enfants en nonrrice, de zéro à deux ans. En 1880, sur 1,985 enfants, la mortalité a été de 7.20 0/0 ; en 1881, sur 2,660 enfants, de 5.84 0/0 en 1882, sur 3.367 enfants, de 5.49 0/0. Le progrès est sensible. Il est vrai qu'en 1883 la mortalité s'est relevée jusqu'à 6.30 0/0, sans toutefois remonter au point de départ de la période, qui est 7.20 0/0, mais cela a tenu à une épidémie qu'il n'était pas au pouvoir de la loi de conjurer. Il convient, au surplus, de remarquer que la mortalité est extrêmement faible durant la seconde année et qu'elle pèse en très grande partie sur les enfants de zéro à un an.

Dans le département de la Seine, les résultats ont été aussi très satisfaisants : la mortalité s'est abaissée à la proportion de 8 0/0.

L'obstacle le plus considérable est dans la dépense, qne l'application de la loi entraîne, et que le législateur n'a pas osé rendre obligatoire. Il s'ensuit que dans 9 départements la loi n'est pas appliquée et que, dans 24 autres, il n'existe pas d'inspecteurs.

Le préfet de police, dans un récent rapport, signale les résultats déjà ex-

cellents recueillis, et formule un certain nombre d'améliorations à réaliser. Il demande :

L'extension de la surveillance instituée par la loi aux enfants élevés sans salaire, aux enfants âgés de plus de deux ans, aux enfants repris par leurs parents dans certaines conditions ;

La rémunération, sous formes de jetons de présence, des membres des commissions locales ;

La suppression de la déclaration de placement imposée aux parents ;

La simplification des démarches exigées des nourrices ;

La fixation de l'âge du lait de la nourrice ;

La déclaration de départ à imposer à la nourrice, en cas de changement de résidence ;

L'obligation pour la nourrice d'indiquer les causes de retrait de son élève ;

Le rapport demande encore, parmi les modifications au règlement du 27 février 1855, qu'on rende obligatoires, à l'égard des parents et des nourrices, à l'aide d'une sanction pénale, les décisions prises par les commissions locales et les maires, en vertu de l'article 7 du dit règlement ; qu'on accorde à tout médecin qui aura soigné un enfant placé en nourrice, pour le recouvrement des honoraires, un privilège spécial, dont le rang serait déterminé par le législateur ; qu'on interdise le double allaitement ; que le médecin inspecteur soit seul admis à délivrer le certificat médical aux nourrices ; qu'on interdise enfin l'élevage au biberon pendant les grandes chaleurs.

Académie des sciences morales et politiques (7 mars). — *Le Traité des Peines de Beccaria.*

M. *Arthur Desjardins* communique un rapport relatif à un essai de M. César Cantù, sur *Beccaria et le Droit pénal*, qui vient d'être traduit par M. Lecointe, avocat général à la cour de cassation, et par M. Delpech, conseiller à Montpellier.

A propos de cet ouvrage, il montre la grande influence que le *Traité des délits et des peines* exerça sur la réforme des lois criminelles à la fin du dix-huitième siècle et s'efforce de l'expliquer. Beccaria fut l'émule et l'ami des philosophes, qui dirigeaient alors l'opinion publique : comme eux, il critiqua les mauvaises lois de son temps ; mais, plus qu'eux, il entra dans le détail, organisant le premier l'attaque systématique et précise contre un système suranné. A cette époque, l'opinion d'une société polie réagissait contre la barbarie des peines et les iniquités de la procédure : il fut l'organe du sentiment universel, d'autant plus écouté qu'il traita ces questions non en fanatique ou en illuminé, mais avec une réelle modération : si toutes ses propositions ne sont pas incontestables, presque aucune n'est chimérique et la plupart ont été appliquées, même de son temps.

M. Desjardins critique ensuite trois des principales propositions de Beccaria. La théorie du publiciste milanais sur le fondement du droit de punir lui paraît incomplète. Il a le tort de remonter à un contrat social imaginaire et d'enseigner que « la justice est simplement le point de vue sur lequel les hommes envisagent les choses morales pour le bien-être de chacun. » La gloire de Beccaria est d'avoir montré que les peines doivent pourvoir uniquement aux nécessités sociales et séparé par là même du for intérieur le champ de la justice sociale. Mais, si le délit ne résidait que dans le dommage éprouvé par la société, l'acte d'un fou serait punissable.

Beccaria a combattu la peine de mort en avouant qu'il faudrait l'appliquer si elle était utile ou nécessaire, mais qu'on ne doit pas l'infliger parce qu'elle n'est ni nécessaire ni utile. Il a annoncé comme un axiôme une vérité de l'ordre expérimental, et l'expérience semble lui avoir donné tort, au moins dans la plupart des Etats. M. *Desjardins* cite un certain nombre de pays où il a fallu rétablir la peine capitale après l'avoir supprimée. Il la regarde, d'ailleurs, comme un frein nécessaire pour une certaine catégorie de malfaiteurs.

Enfin Beccaria se prononce à tort contre le droit de grâce. Sans doute il n'est pas bon que le pouvoir exécutif réforme arbitrairement les décisions du pouvoir judiciaire. Mais, d'abord, la grâce est un rouage obligé de tout système pénitentiaire qui repose à la fois sur l'idée de répression et sur l'idée de correction : le corps social ne doit pas s'enlever la faculté d'abréger les peines en faveur des condamnés qui se sont amendés.

Passablement rétrograde et borné le criminaliste Desjardins.

Séance du 21 *mars.* — *Les cosmologies modernes.*

M. Domet de Vorges continue la lecture de son mémoire sur cette question : *Les cosmologies modernes.*

Dans la seconde partie, il aborde la difficile question de la constitution des corps. Les savants contemporains inclinent pour la plupart vers l'opinion qui considère les corps comme étant composés d'atomes, qui, par leur groupement, constituent les diverses substances pondérables. Quelques-uns (ce sont les dynamistes) vont jusqu'à concevoir ces atomes comme de simples centres de forces.

Les scolastiques modernes combattent vivement ces hypothèses, ordinairement désignées sous les noms d'atomisme et de dynamisme. M. Domet de Vorges expose leurs raisons, indique en quoi elles manquent de solidité. Les scolastiques veulent voir en tout des transformations substantielles. Suivant M. D. de Vorges, pour quiconque approfondit, en les comparant, les faits fondamentaux de la science, il devient très probable qu'il ne s'opère pas en chimie de transformation substantielle.

La théorie scolastique, ajoute-t-il, n'a aucune valeur en chimie ; mais elle reprend ses avantages sur le terrain de la physiologie. Elle consiste à considérer les corps comme formés de deux éléments, l'un passif, l'autre actif. C'est ce qu'on appelle, daus un langage tombé aujourd'hui en désuétude, la forme et la matière.

Or, dit M. de Vorges, la biologie moderne a bien montré que la vie est quelque chose de spécial, et il la regarde comme substantielle à la matière. La théorie scolastique permet de satisfaire, sans dommage pour le spiritualisme, à ces deux conditions nécessaires, puisqu'elle déclare que la vie est substantiellement unie à la matière, mais qu'elle résulte d'une transformation intime de l'un des deux principes qui la composent, la forme ou le principe actif.

Les disciples d'Aristote et de saint Thomas arrivent ainsi par un autre chemin aux mêmes conclusions que Claude Bernard, à savoir que « la vie est une forme spéciale, mais unie au corps dans l'intimité d'une même substance ».

Voilà un accord bien extraordinaire.

ACADÉMIE DES SCIENCES, *séance du 23 mars.*

Physiologie expérimentale. — Il semblait résulter des recherches et des expériences de divers physiologistes en quête de localisations cérébrales que

les centres moteurs qui, du cerveau, gouvernent les diverses parties du corps, sont situés dans la partie corticale de l'encéphale, c'est-à-dire dans la substance grise, laquelle enveloppe la substance blanche. On n'a pas manqué d'échafauder sur des données des théories physiologiques générales et même des doctrines plus ou moins philosophiques.

M. *Vulpian* rend compte aujourd'hui des observations et des expériences qu'il a faites sur l'ensemble des phénomènes ayant rapport aux fonctions des centres nerveux, dénommés par quelques-uns d'une manière assez bizarre « centres psycho-moteurs. » Le savant physiologiste affirme que c'est par suite d'une mauvaise interprétation des faits, ou d'expériences mal conduites, qu'on est arrivé à placer dans la région corticale les centres moteurs; il rapporte des expériences décisives dans lesquelles, en attaquant la subsance blanche par l'électricité, en ce cas, il n'agit paint par diffusion sur la substance grise, il a détruit celle-ci par le thermo-cautère et a toujours obtenu les mêmes effets de l'excitation de la substance blanche.

Evidemment le cerveau reste encore bien mystérieux; le physiologiste s'y heurte à des énigmes multiples et l'hystologiste, à l'aide des coupes et du microscope, y découvre peu à peu un vaste pays dont la géographie est encore à faire.

Dans le concours Montyon relatif à la physiologie expérimentale, M. le docteur Bloch a obtenu une mention honorable pour des recherches sur la vitesse du courant sensitif nerveux de l'homme. Cette vitesse, plus grande qu'on ne le pensait, serait de 132 mètres par seconde.

Société de géographie, *séance du 20 mars.*

Est africain. Une lettre de M. Ledoulx, consul de France à Zanzibar, datée du 17 janvier, donne les nouvelles suivantes :

L'expédition envoyée dans l'Oussagara par la Société de colonisation de Berlin a été désorganisée par les maladies.

La cinquième expédition belge, arrivée récemment à Zanzibar, ne peut et ne pourra sans doute pas trouver de porteurs, à cause de la famine qui règne dans l'intérieur de l'Afrique orientale.

On a appris la mort du roi M'tésa et celle de Mirambo. La disparition de ces deux grands chefs politiques et militaires va certainement plonger l'Afrique orientale dans de longues guerres. La situation est donc critique et l'avenir on ne peut plus sombre. L'Association internationale s'est retirée à temps de ces parages.

Un projet de chemin de fer aérien pour Paris. — M. J. Garnier, ingénieur civil, dans une conférence très écoutée et qui révèle un vrai talent de parole, est venu défendre son projet de chemin de fer aérien pour Paris.

Il rappelle, au début, que M. E. Flachat fut le premier qui proposa, dès 1883, l'installation d'un chemin de fer de ce genre. Nous l'attendons encore. Cependant, continue M. J. Garnier, Londres, New-York et d'autres cités américaines, Berlin, construisaient leurs métropolitains. Souterrains à Londres, les métropolitains sont, en général, aériens ou suspendus dans les autres villes.

M. *Garnier* décrit ces différents systèmes en faisant passer sous les yeux de ses auditeurs leur reproduction au moyen de la lumière oxydhrique.

Il semble impossible de ne pas condamner l'application à Paris du système de voie souterraine quand on a entendu les critiques accumulées par l'orateur, dont le projet rappelle les viaducs ferrés de New-York.

M. *J. Garnier* propose d'installer à Paris un railway aérien qui circonscrirait la partie centrale de la capitale, dessinant ainsi une ellipse de 27,500 mètres de tour. Ce viaduc coûterait 50 millions, c'est-à-dire qu'il serait infiniment meilleur marché que ceux des autres villes étrangeres. Il pourrait être construit en deux ans au plus, par conséquent avant l'Exposition.

Le viaduc ferré de M. Garnier n'aurait pas plus de 2 mètres 50 de largeur; il serait à deux voies superposées, reposant sur un tablier soutenu de distance en distance, par d'élégants piliers de fer. Les trains marcheraien. toujours dans le même sens, opposé sur chacune des voies. Le viaduc serait placé à une distance de 15 mètres des façades des maisons; les bruits et les vibrations seraient assourdis non seulement par la distance, mais par la nature même de la construction et le choix des matériaux.

Chaque train serait composé de trois voitures, type américain, de soixante places chacune, plus deux plates-formes. Les train partirait toutes les cinq minutes pendant dix-sept heures; soit quatre cents trains à deux cents places ou 80,000 voyageurs par jour. Le prix des places serait de 25 centimes en première, de 15 centimes en deuxième et de 10 centimes en troisième. Le moteur serait à vapeur avec un brûle-fumée, ou un moteur électrique. Enfin, le réseau métropolitain pourrait ête relié ultérieurement aux principales gares

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POPULAIRE, *séance de mars 1885.*

M. *Langevin* a ouvert la discussion sur la crise économique par quelques remarques sur la situation de l'industrie du bâtiment à Paris. Selon lui, la construction rapide d'un trop grand nombre de maisons a déterminé les souffrances de cette industrie, dont les embarras se sont ensuite répercutés sur les autres. Il révèle que les architectes ne touchent pas seulement un droit de 5 p. 0/0 sur les dépenses de constructions mais encore des commissions qu'il se font remettre par les entrepreneurs, ce qui exclut les sociétés coopératives de ce genre de travaux, celles-ci n'ayant pas de fonds secrets pour les pots de vin. Comme remède, M. Langevin propose : 1° Un impôt spécial sur les logements non occupés; 2° La limitation du nombre d'ouvriers étrangers qui offrent leurs bras au rabais, au moins dans les ateliers et chantiers de l'Etat ou de la ville.

M. Ad. Coste assigne à la crise de surproduction trois causes: l'obstruction des débouchés dans les pays affaiblis ou ravagés par la guerre : en Turquie, Egypte, Chili, Pérou, Extrême-Orient, etc. ; — les excès de la spéculation « qui ont laissé un grand nombre de capitalistes, petits et grands, avec des revenus diminués et des titres dépréciés ; » — enfin la concurrence agricole que font les pays nouveaux à l'agriculture européenne. Sur cette dernière, M. Coste dit que nous allons vraisemblablement « assister à un déplacement des sources de l'alimentation et, somme toute, à une révolution comparable à celle des métaux précieux au XVIe siècle. » Comme remède ou atténuation aux souffrances agricoles, M. Coste ne croit pas à l'efficacité de tarifs protecteurs. Selon lui, il convient de « régénerer notre agriculture en la poussant vers les cultures perfectionnées et spéciale » et pour cela, il faut ouvrir un crédit aux agriculteurs, en même temps que favoriser les mutations de propriété.

En ce qui concerne la crise industrielle, on pense qu'une entente entre les syndicats professionnels et les patrons, pour convenir d'une réduction de salaires dans les temps difficiles, pourrait améliorer notre situation industrielle, en permettant à l'industrie française de produire à meilleur marché.

On ne voit pas trop ce que vient de faire une réduction des salaires dans un état de choses créé par les excès de la spéculation. Pourquoi les ouvriers gagneraient-ils leur consommation déjà affaiblie précisément par les excès? En vue de permettre à la spéculation de reprendre son essor?

M. Bunel fait observer à M. Coste que la réduction des salaires n'est pas réalisable, ceux-ci étant tombés bien au-dessous de leur moyenne normale. Les industries poussent encore à la baisse et exploitent la crise. Avec l'augmentation des objets de première nécessité survenue depuis trente ans, il n'est pas possible à l'ouvrier de retrancher sur son salaire.

M. Buisson attribue la cause principale de la crise agricole à la hausse des fermages. Le propriétaire, à mesure que les choses de la vie augmentaient, augmentait son train de maison et le loyer de sa terre dans une proportion qui ne doit nécessairement diminuer.

M. Gruhier attribue l'excès de production les souffrances de notre industrie.

M. Coste complète ses observations premières en expliquant qui l'entend « par une réduction de salaires convenue entre patrons et ouvriers ». Dans sa pensée, ce serait une convention collective, non individuelle, entre les chambres syndicales ouvrières et patronales étudiant la mesure dans laquelle les salaires ont besoin d'être réduits, et établissant les garanties réciproques pour les patrons et ouvriers. Il dit en passant que le prix de revient n'est pas le régulateur des échanges ; mais c'est le prix du marché. A certaines époques, il faut savoir vendre ses marchandises ou louer ses services au-dessous du prix de revient.

M. Coste ne nous dit pas quel est le régulateur du prix du marché ? Le prix de revient n'est-il pas un de ses facteurs principaux en période normale ? Quand à vendre ses marchandises au-dessous du prix de revient, le patron le peut dans une certaine mesure. Pour l'ouvrier, c'est différent : le prix de revient de ses services, c'est son entretien. Pendant combien de mois « l'économiste populaire » pense-t-il qu'un ouvrier puisse travailler en ne mangeant qu'une fois par jour au lieu de deux?

M. Veyssier se plaint des réponses dilatoires des économistes quand, mis en présence de la crise, on leur demande d'y remédier. Il accepte cependant le remède proposé par M. Coste, mais il dit que si les chambres syndicales ouvrières prenaient l'initiative d'une entente, les patrons en profiteraient pour leur dicter des conditions léonines. C'est donc aux chambres syndicales patronales à faire les avances.

En outre, on doit stipuler des garanties pour les ouvriers qui doivent participer aux pertes subies pendant la période de crise.

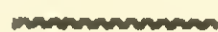
M. Mangin, répond à M. Veyssier, qui a fait allusion dans son discours à une phrase de lui écrite dans l'*Economiste français* sur « les exigences excessives des ouvriers.» Le sémillant chroniqueur de l'*Economiste* explique avec sa désinvolture d'espritaccoutumé, que les ouvriers ont raison d'exiger tout ce qu'ils peuvent obtenir de leurs patrons. Mais... il faut savoir ce qu'on en peut tirer sans ruiner l'industrie... Il y a des vaches grasses et des vaches maigres, dans la vie industrielle, dit-il. Nous avons traversé la période de vaches grasses ; nous sommes aux vaches maigres, que voulez-vous ? on eut dû épargner, ne pas tout consommer. A cette heure il faut se résigner philosophiquement. En conséquence, faisant contre mauvaise fortune (d'autrui) bon cœur, M. Mangin conseille aux ouvriers de travailler à perte en attendant qu'ils se remettent à travailler à profit.

M. Buisson, revient sur le remède proposé par M. Langevin et opine à son tour pour qu'on limite le nombre des ouvriers étrangers admis à travailler à Paris.

M. Frédéric de Passy, président, résume la discussion en quelques unes de ces phrases élégantes et banales dans l'art desquelles il passe maître. Il faut que l'équilibre s'établisse entre la demande et l'offre.

Il ne faut pas prendre nos désirs pour la réalité. Il faut remplacer l'état de guerre entre le capital et le travail par une entente cordiale entre ces deux facteurs indispensables de la production. La participation aux bénéfices est une bonne chose, mais à la condition que les ouvriers en supporteront les charges comme les bénéfices. — Comme toujours, il morigène doucement la classe ouvrière. Il faut que le travailleur perde l'habitude de lâcher l'ouvrage dans les moments de presse, afin de faire composer le patron. Il termine en citant l'exemple des houilleurs anglais qui ont institué un conseil mixte d'ouvriers et d'actionnaires pour régler les salaires, sinon le patron se rattrape toujours des exigences, soit en faisant venir des ouvriers de l'étranger, soit transportant son industrie au dehors.

On le voit, M. Passy ne perd pas la douce habitude de tancer les écarts de la classe ouvrière. Quant à la classe patronale qui « transporte son industrie au dehors, » le patriotisme de M. Passy trouve cela naturel — et légitime. C'est la justice des économistes orthodoxes.



REVUE DE LA PRESSE

La revue philosophique, 1er avril. *L'évolution de l'idée de temps dans la conscience*, par M. Guyau. — Le jeune et déjà justement célèbre philosophe établit d'abord qu'une des conséquences les mieux établies de la psychologie moderne, c'est que tout est présent en nous-mêmes, même le passé. Une chose n'est réellement passée que quand nous en perdons toute conscience, pour revenir à la conscience, elle doit redevenir présente. En somme, l'idée du temps se ramène tout entière à un effet de perspective.

Cette perspective n'a pas toujours existé car, à l'origine de l'homme, la mémoire, qui est le sentiment exact de la durée et l'ordre des souvenirs, n'était pas encore formée, une multiplicité confuse de sensations et de sentiments en tenaient la place. Peu à peu, la mémoire se forme, et la notion du temps apparaît et se perfectionnant tout d'abord, elle n'est que la distinction du voulu et du possédé, puis ce qui a été, apparaît distinctement, et l'avenir n'est plus seulement ce que nous désirons mais ce vers quoi nous tendons, l'homme sait qu'il faut « vouloir et marcher pour créer l'avenir », « car l'avenir n'est pas ce qui vient « vers nous mais ce vers quoi nous allons ».

Quant au passé, il devient, en ce qui nous concerne le souvenir — si voisin du remords dit le poète — « nous nous apercevons alors que le fond même de notre être est mouvant, que chaque pensée et chaque sensation y produisent des remous et des ondulations sans fin, et qu'il n'y a pas de terrain solide sur lequel nous marchions et où nous puissions nous retenir. Le *moi* échappe à nos prises comme une illusion, un rêve ; il se disperse, il se résout dans une multitude de sensations fuyantes et nous le sentons, avec une espèce de vertige, s'engloutir dans l'abîme fuyant du temps ».

En résumé, le temps n'est pas une condition, mais un simple effet de la conscience, une disposition régulière d'images que la mémoire a l'art d'évoquer et d'organiser. On a dit que le temps était le facteur essentiel du changement, du progrès, il est mieux de dire qu'il a pour facteur le progrès, l'évolution.

Tout est dans le temps, l'éternité semble une notion contradictoire avec celle de la vie et de la conscience telles que nous les connaissons. « Vie et conscience supposent variété, et la variété engendre la durée. « L'éternité, c'est ou le néant ou le chaos ; avec l'introduction de l'or- « dre dans les sensations et les pensées commence le temps. »

La polarisation psychique par A. Binet et Ch. Féret. MM. Binet et Féret continuent, dans la *Revue philosophique*, leurs savantes et très intéressantes études sur l'hypnotisme. Nous analyserons leurs travaux, ainsi que ceux de M. Ch. Richet, directeur de la *Revue scientifique*, dans un article spécial sur ce grave sujet, sorti enfin de l'empirisme pour entrer dans la science.

Encore dans la *Revue philosophique*: *l'évolution psychique de l'enfant*, par le Dr Sikorski, étude savante, instructive et attrayante.

Revue générale: *histoire et philosophie religieuse*. Analyses : A. Fouillée: *La propriété sociale et la démocratie*. Thomas Fowler : *Progression, moralité*. Setchenoff : *Etudes psychologiques*. Zeller : *La philosophie des Grecs*, Glogau : *Esquisse d'une psychologie*.

La Nouvelle Revue (n° du 15 mars). — *Le budget de 1885*, par Ramus. — C'est un exposé saisissant des irrégularités accumulées par les titulaires de notre législation financière, dont les dépenses folles, faites sans suite, sans souci du lendemain, au jour le jour, pour parer aux besoins d'une politique prodigue, conduit la France directement à la banqueroute.

Afin de masquer la progression constante des dépenses et du déficit, les ministres ont recours à toutes les supercheries de comptabilité, protégés qu'ils sont d'ailleurs, par la Chambre, le Sénat et la Cour des Comptes. Les trois douzièmes provisoires dont les crédits n'auraient pas dû excéder 750 millions, se montent, en réalité, à 1.033 millions. Quant au chiffre apparent du budget total, il est infidèle, l'équilibre n'a été obtenu qu'à l'aide d'évaluations qu'on sait notoirement fausses, d'ouvertures de crédits extraordinaires dont les sommes vont grossir encore la dette flottante, les obligations à court terme, incessamment consolidées.

Avant que la loi des crédits soit en vigueur, en a un excédent de dépenses de 176 millions. Les crédits nécessaires à l'exposition du Tonkin s'élèveront au minimum à 150 millions. C'est donc un déficit minimum de 326 millions sur le budget ordinaire qu'on peut déjà prévoir sûrement. Mais le rendement des impôts a été évalué pour 1885, à 15 millions de plus qu'en 1884. Or, les prévisions ne seront certainement pas atteintes. Les moins values survenues dans la rentrée des mois de janvier et de février permettent d'estimer à 500 millions au moins le déficit total du budget ordinaire; en ajoutant les 200 millions inscrits au budget extraordinaire, on a donc un déficit total, pour l' exercice 1885, de 700 millions !

Encore si cet accroissement de dépenses, progressif depuis 1876, était justifié, contrôlé! Mais la Cour des comptes n'est pas plus soucieuse des deniers publics que la Chambre ou le Sénat. Sa vérification n'est qu'une formalité illusoire. Les ministres fournissent le compte-rendu de leur gestion quand bon leur semble, la Cour met deux années à scruter un exercice et les rapports sont publiés quand il plaît aux ministres. Le ministre de la guerre n'a pas encore achevé de publier son compte de 1879 !

Le fait suivant donnera une idée du désarroi, et — disons le mot que M. Ramus n'a pas cru devoir employer — du gaspillage éhonté qui règne dans les finances. Il existait à Londres, une agence du Trésor français « ayant pour but de favoriser la diffusion des titres de rente française émis à la suite de nos grands emprunts. » — Eh bien ! l'existence de cette agence était ignorée. Sa gestion n'était pas soumise au contrôle public. En 1879, cette agence a été à découvert de 16,676.000 francs; de 44.400.000 francs, en 1884; après avoir reçu de la Caisse Centrale du Trésor à Paris, 80 millions, et en avoir dépensé 108. Où est passée la différence? « Le préposé, dit M. Ramus, était un simple comptable à traitement fixe, non un banquier; où s'est-il procuré tant de millions

qu'il est censé avoir avancé pour le service de l'agence? » *Ab uno discite omnes.*

La conclusion de M. Ramus, c'est que le gouvernement va être contraint, sous peu, d'émettre un emprunt de 2 milliards et créer *au moins* 500 millions d'impôts nouveaux, « le tout, à seule fin de régu-
« lariser un état de choses qui, depuis longtemps déjà échappe à toute
« définition. Les nouveaux impôts ne sauraient dispenser de l'emprunt,
« ni l'emprunt des nouveaux impôts; c'est un effort tout aussi considé-
« rable que celui de 1871 qui va être demandé au pays, avec cette dif-
« férence que les taxes votées alors ont pu être diminuées, tandis que
« les nouvelles ne pourront être qu'augmentées. »

Les traditions coloniales de la Prusse. — Ces traditions remontent au grand électeur, contemporain de Louis XIV qui, avec l'aide d'un protestant français nommé Raulé, entreprit de donner une flotte et des colonies à l'électorat de Brondebourg.

Raulé arma des bâtiments en course contre la Suède, et remporta quelques succès, l'électeur prit même Stettin et Stralsund dont il voulait faire ses deux ports de mer, mais il dût les restituer à la paix de Nimègue, les Suédois étant les alliés des Français.

Les tentatives n'en restèrent pas là: des flottilles partirent du port de Pillau qui, après avoir été souvent gênées par les flottes hollandaise et danoise finirent par aborder sur la côte de Guinée. Une *Compagnie africaine* fut constituée et la petite colonie fit d'abord assez bonne figure. Ce succès enhardit l'électeur qui, possédant vingt-six navires de guerre voulut acheter Saint-Vincent aux français. Mais déjà, en 1684, les revers commençaient, les hollandais s'emparaient des colonies et le Grand-Electeur mourait désespéré en poussant comme dernier cri de haine et de guerre : Amsterdam!

Son successeur Frédéric III abandonna graduellement les entreprises et sacrifia Raulé. En 1715 tout était fini. Ce n'est qu'en 1848 qu'il y eut reprise de politique maritime. Le Parlement de Francfort décréta la formation d'une flotte; on mit en chantier quelques vaisseaux qui furent vendus à l'encan.

Tels furent les seuls précédents de la politique maritime et coloniale inaugurée par M. de Bismarck en 1879, et poursuivie si chaleureusement par lui avec l'actif concours du Dr Nachtigal.

LE JOURNAL DES ÉCONOMISTES. — LES LOIS NATURELLES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE par G. DE MOLINARI. — Le brillant économiste continue sa démonstration que la concurrence est la mère de toute vérité, de toute justice, et la source « du merveilleux épanouissement du progrès moderne. »

Aussi, comme il tance ces « novateurs imbéciles » qui veulent l'intervention raisonnée de l'Etat dans les choses économiques et, qui plus est, l'abolition du salariat. Tout est pour le mieux dans le déchaînement des intérêts antagoniques inégalement armés ; s'il y a du sang et des larmes, c'est que ce sont là indispensables éléments du radieux avenir de justice et de liberté, qui sortira de la guerre universelle et de l'entre-dévorement capitaliste.

La *Nature* préside à tout cela!

« La nature impassible agit quand même pour faire observer ses lois; elle balaye impitoyablement les entreprises mal constituées et desservies ou ré-

tives au progrès, sans s'inquiéter de la destinée de ceux qui en vivent; elle établit l'équilibre rompu entre la production et la consommation, tantôt par la ruine des producteurs, tantôt par la mort des consommateurs. L'agent qu'elle emploie pour faire cette besogne rude, mais nécessaire, pour empêcher les hommes de s'attarder sur le chemin du progrès et faire régner l'ordre (*l'ordre!*) dans le monde économique, c'est la concurrence, l'infâme concurrence que les socialistes de toutes les écoles s'accordent à vouloir anéantir. Mais, en admettant même qu'il fût au pouvoir de ces myrmidons de supprimer cette *loi naturelle*, par quoi la remplaceraient-ils? »

Voilà l'argumentation.

Les « géants » de l'économie politique qui invoquent constamment contre les « myrmidons » du socialisme, la loi de nature comme de simples Jean-Jacques, semblent ignorer que la loi naturelle c'est, du haut en bas de l'échelle des êtres, l'entre dévorement universel, du plus faible par le plus fort. Telle est la fatalité zoologique. Justement la gloire de l'homme civilisé est de s'insurger socialement contre cette fatalité de la rapine et du meurtre, en substituant de plus en plus à la lutte individuelle pour l'existence, l'association de groupes humains pour la lutte contre la nature et pour l'amélioration sociale.

Le *struggle for life* de Darwin n'a pas été le triomphe de l'animalité la mieux armée parce qu'il est resté aux faibles la ressource de l'association, par laquelle ils se sont sauvegardés des fauves. Les sociétés humaines sont les formes supérieures de l'association et leur raison d'être est justement, tout en subissant les fatalités naturelles, de rectifier dans le sens de la prévoyance, de la solidarité et de la justice le combat zoologique, pour l'existence dont des utopistes ou cœur de pierre prétendent faire la loi directrice de la vie économique des peuples modernes.

C'est pourquoi nous sommes socialistes.

Quand à la concurrence, moteur indispensable de l'organisme capitaliste ce qui condamne les deux, nous voulons la remplacer graduellement dans ce qu'elle a de plus aigu, et la restreindre à une simple lutte pour le bénéfice dans ce qu'elle a d'irréductible par l'organisation de la production et par la garantie sociale de la vie et du développement de tous les êtres humains. Cela dans la mesure des ressources communes.

C'est par là et non par le déchaînement des forces aveugles que l'on va au progrès. Que ces ultra-libéraux ne vont-ils vivre parmi les Fidjiens et les Bokos ? Il n'y a pas là d'Etat social et la lutte pour la vie, la sainte concurrence s'exerce sans limitation aucune ?

Le Budget de 1885, par Gustave du Puynode. — Le surplus du budget de 1885 sur celui de 1876 peut être évalué à 800 millions, et les recettes diminuent pendant que les dépenses sont ainsi accrues. Tout est fait en dépit du bon sens; ce que l'on voit, ce que les charges publiques, déjà écrasantes, augmentent toujours et qu'avec un budget total (Etat, Département et Communes) de près de quatre milliards, le gouffre du déficit et de la dette s'élargissent toujours.

« Pour excuser tant d'excès on a souvent répété qu'il nous faut « maintenant pourvoir aux charges que nous ont imposé la guerre et « la Commune. Eh bien ! 581 millions seulement proviennent de nos « budgets de la guerre et de la Commune, *il reste donc près d'un* « *million de charges annuelles résultant des abus administratifs*

« *et qui, sans prévenir, les déficits créent ou aggravent énormé-*
« *ment nos privations, nos crises et nos souffrances.* »

M. du Puynode entre ensuite dans des détails dont l'analyse ferait double emploi avec celle d'un travail analogue de la *Nouvelle Revue.*

RIVISTA DI FILOSOFIA SCIENTIFICA. — Savante étude de M. Giovanni Cesca sous ce titre : *La filosofia scientifica.* Le professeur sicilien conclut comme suit :

Nous avons étudié l'origine, le caractère et l'objet de la philosophie scientifique. De la sorte nous avons vu comment cette dernière jaillit de la fusion de la recherche scientifique et de la recherche critique, lesquelles ôtent toute valeur à la *métempirique* et à la dogmatique et donnent naissance à une philosophie qui assure le double caractère d'être relative à notre conscience et limitée à notre expérience.

Le philosophie devrait ainsi se réduire à être la systématisation des derniers résultats scientifiques ; mais elle doit néanmoins contenir en elle ces quatre parties du savoir (dello scibile) qui servent de base commune à toutes les sciences : la métaphysique empirique, la logique, la théorie de la connaissance et la psychologie.

Gli studi delle lingue par Pietro Merlo. — Pour les langues aussi, la lutte pour la vie s'exerce dans toute sa rigueur et si d'innombrables diomes d'éphémères tribus n'avaient pas disparus, jamais dans l'Europe civilisée n'auraient pu résonner les langues privilégiées de Dante, de Cervantès et de Pascal, de Shakespeare et de Gœthe.

LA MATERIA CONSIDERATA COME FORMA D'ENERGIA, par MARINO POMPEI, investigations obtruses bourrées de formules de physique et de proportions chimiques. — La chimie doit abandonner la conception atomistique et élever un nouvel édifice sur base mécanique et géométrique, et comme tel nous proposons, dit M. Pompei, notre *cube lumière-blanche* (cubo luce-bianca).

Dont acte.

L'ORGANIZZAZIONE ECONOMICA E LA DÉLINQUENZA, par le Dr B. BATTAGLIA. — L'auteur s'efforce de limiter la responsabilité sociale, et an, nonce la publication d'un travail étendu, *La dinamica del delitto*- sur cette importante question qui mérite toute l'attention des sociologues et des penseurs.

LA MORALE ED IL DIRITTO NEL NATURALISMO, par P. PUGLIA. — L'auteur annonce qu'il démontrera, en plusieurs articles, que la morale humaine se développe en raison de l'évolution historique des besoins et des aspirations de l'humanité, brisant sur sa route tous les systèmes métaphysiques qui s'y opposent.

LA REVUE CONTEMPORAINE. *La crise économique*, par Joseph Chailley. — Premier article qui promet une étude à la fois bien écrite, fortement documentée et claire. Nous y reviendrons quand nous pourrons juger du tout, après le second article.

LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE. (N° de mars.) — *Les problèmes de l'esthétique contemporaine.* Sous ce titre général, ui est également celui

d'un beau livre de M. Guyau, (1) M. Renouvier essaie de dégager quelle est la loi esthétique de l'art en général et en particulier du jeu. Avec Kant et Schiller, le fin, et quelquefois trop subtil analyste, affirme le principe du désintéressement dans l'art, dont le *jeu* est le principe spécial. M. Guyau, dans le livre qui donne lieu à l'article de M. Renouvier, ne sépare pas, au contraire, le beau de l'utile. L'utilité, selon M. Guyau, est à l'origine de toute beauté, tandis que, selon M. Renouvier, « le caractère du beau est indépendant de l'utile, étranger et souvent contraire à l'utile. » M. Guyau trouve les éléments du beau dans toutes les sensations, qui toutes contribuent à l'utilité de la vie et prennent part « au développement interne et harmonieux de la force nerveuse. » « Tous nos sens, dit-il encore, sont capables de nous former des notions esthétiques, même le tact, dans les impressions qu'il nous procure du doux, du poli, du soyeux. » — « Dans le domaine des sentiments comme ailleurs, le beau et le bien, le beau et le sérieux se confondent. La beauté morale est le contraire même d'un exercice superficiel et sans but de l'activité. Au point de vue scientifique, un beau sentiment, un beau penchant, une belle résolution sont tels en tant qu'utiles au développement de la vie dans l'individu et dans l'espèce. »

M. Renouvier, tout en reconnnaissant que l'utile peut parfois se rencontrer avec le beau, se refuse à considérer le premier comme une source de beauté aussi bien matérielle que morale. Il y a en effet, des choses très-belles, quoique parfaitement inutiles. Un paysage stérile, une forêt vierge, que le touriste admire, sont beaux, sans que leur beauté concourre en rien à l'utilité, puisque au contraire, pour les rendre utiles, il faudra, au préalable, détruire ce qui fait leur charme, l'aridité du paysage, et la végétation luxuriante mais désordonnée, de la forêt.

Quant à juger de la beauté des actions morales par leur utilité, on ne le peut qu'en se prononçant « sur leur qualité esthétique en pleine connaissance de leurs effets réels et de leurs résultats. Mais c'est le contraire qui arrive : des traits de confiance, de résolutions justes, des actes de dévouement sont qualifiés de beaux tout d'abord ; des actions égoïstes et basses, des décisions injustes sont traitées de laides et de vilaines ; puis il se trouve que l'injustice et l'égoïsme sont extrêmement avantageux pour des individus et des peuples qui en ont suivi les maximes, tandis que les beaux sentiments, les actes de sacrifice et la stricte justice elle-même ont créé pour eux des périls, ou peut-être amené les suites les plus funestes. » Le beau moral n'est donc pas plus « utile » que le beau matériel.

M. Renouvier voit surtout dans le jeux des enfants le principe de désintéressement dans l'art. Les exercices auxquels ils se livrent, leurs combinaisons et leurs inventions enfantines sont de véritables créations pratiques. Spencer, attribue les amusements de l'enfant, comme ceux du jeune animal, à une exubérance de forces à dépenser jointe à une tendance, héréditaire chez tous deux, qui excite leurs organes dans le même plan d'activité que leurs générateurs. C'est ainsi que le chat joue avec une boule de coton et l'enfant à la poupée. M. Renouvier objecte que pour certains de nos animaux domestiques, l'exubérance de forces à

(1) *Les problèmes de l'esthétique contemporaine*, par M. Guyau, 1 vol. in. 8° Eélix Alcan éditeur.

dépenser subsiste quelquefois après l'adolescence et pendant leur vieillesse ; on ne les voit pas se livrer aux amusements de leur enfance. Pour l'enfant il se livre parfois à des jeux qui sont de véritables œuvres artistiques, parce qu'elles constituent des créations imaginaires auxquelles la passion de l'enfant « confère une demi-réalité. » Il cite à l'appui les pages charmantes des mémoires de Georges Sand sur les jeux de son enfance.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE. (N° de mars). — L*a législation du travail*. — C'est la continuation d'une intéressante série d'études sur la situation précaire faite au prolétariat par le développement de la production capitaliste. M. Lœsevitz, contrairement aux dogmatiques affirmations des économistes officiels, croit que cette situation déjà déplorable, va s'aggravant au lieu de s'améliorer, et il demande que l'état, intervienne pour réglementer la production, protéger l'ouvrier sans défense contre les exigences du patronat.

Dans le numéro de mars, M. Lœsevitz examine la question de la réglementation au point de vue de la petite industrie, laissée jusqu'à ce jour presque en dehors de toute intervention sociale. A l'origine, en effet, on n'a réagi contre le principe de la liberté économique qu'après constation faite des monstrueux abus de l'industrialisme. « Dès la constitution de la grande industrie, dit-il, les villes manufacturières apparaissaient aux philanthropes comme le gouffre de l'espèce humaine. » De là les préoccupations exclusives de la législation, dans les commencements, le *moral and health Act* de 1802 en Angleterre, les lois du 5 octobre 1810 et du 22 mars 1801, sur la fondation des établissements industriels en France et le travail des enfants dans ces établissements. Ces lois ne visent que les grands ateliers, les manufactures, les fabriques, les usines. La petite industrie n'est pas considérée comme susceptible de provoquer les excès de travail et d'exploitation patronale reprochés à la grande.

En Angleterre, où le législateur est intervenu constamment dans la réglementation du travail, les lois de 1819, 1825, 1829 et 1831, se contentent d'amender les dispositions de la loi de 1802, sans étendre la sphère de son application. La loi de 1833 ne s'appliquait qu'aux manufactures de coton, de laine, de chanvre et de lin. Les actes de 1844, 1847 et 1850 n'ont également en vue que les établissements de l'industrie textile. A partir de 1860, seulement, la législation anglaise pénètre dans les autres branches de l'industrie. En 1860, on réglemente les ateliers de blanchissage, finissage, et teintures d'étoffe, en 1861 les manufacteres de dentelles, en 1863 les boulangeries. Le *factory acts estension act* de 1864 reglemente un nombre encore plus considérable d'industries, et enfin, en 1867, le *Workshops régulation act* entreprend la réglementation des petits ateliers de « toute place ou chambre quelconque, soit couverte, soit en plein air, où un métier est exercé par un enfant, une jeune personne ou une femme, et dans laquelle chambre ou place le patron a droit d'accès ou de contrôle. »

C'est que, si les abus et les excès de la grande industrie apparaissaient nombreux et nécessitant une intervention urgente, ceux de la petite industrie, pour être moins visibles, n'en étaient pas moins grands. Le développement de la production mécanique et ses progrès constants ont jeté les petits ateliers dans les journées de travail démesurement prolongées, pour pouvoir soutenir la concurrence. En outre, tandis

que la première améliorait dans une certaine mesure son installation, le petit atelier, lui, restait toujours dans ses conditions hygiéniques défectueuses, et souvent meurtries. Ainsi, Villermé calculait déjà que dans les manufactures de coton les plus mal famées à l'égard de la ventilation, les ouvriers avaient en moyenne de 17 à 22 mètres cubes d'air, tandis que les tisserands, dans leurs chaumières, n'en avaient pas plus de 12 à 15.

Les enquêtes anglaises ont révélé ce fait que les maux les plus grands et les abus les plus révoltants se rencontrent dans les petits ateliers et surtout dans le travail à domicile. Là, la famille s'acharne après un travail ingrat dont la rémunération diminue à mesure que sa productivité augmente. Là, les enfants sont torturés par leurs propres parents, et la journée n'a plus de limites. Il faut travailler sans cesse ni merci — à façon, à des prix dérisoires : « Sous le régime actuel d'une concurrence effrénée dit M. Lœsevitz, les ouvrières et ouvriers qui travaillent chez eux sont comme s'ils n'y étaient pas, poussés par la faim qui n'accorde pas de trêve, rivés à une tâche implacable et pourtant presque stérile ». Si l'on songe que les ouvriers de la petite industrie sont aussi nombreux que ceux de la grande, on comprendra l'importance qu'il y a à les protéger.

En France, les deux seules lois qui réglementent la petite industrie sont : la loi du 22 février 1851 sur les contrats d'apprentissages qui fixe le maximum de la durée du travail effectif à imposer aux apprentis, et la loi du 19 mai 1874 sur le travail des enfants. C'est peu. — En Prusse, dès le 17 janvier 1845, l'état intervenait dans le réglement de la petite industrie; une ordonnance du 9 févrièr 1849, autorisait des inspecteurs à fixer la durée de la journée de travail. — En Autriche, c'est la loi du 15 mars 1883 qui a édicté un code de dispositions très minutieuses.

En somme, ces lois ne protègent guère que les enfants et laissent les ouvriers adultes livrés à la discrétion patronale. Encore, sont-elles peu ou point observées. On en donne pour raison les difficultés innombrables que rencontrerait leur application rigoureuse impossible à surveiller sérieusement. M. Lœsevitz croit que si on remplaçait la surveillance de l'Etat par la surveillance des syndicats professionnels et conseils de prudhommes, l'inspection serait mieux faite; il propose, en conséquence, d'investir les syndicats des attributions d'inspecteurs des petits ateliers. Quant aux remèdes à apporter aux excès de travail à domicile, il ne fait qu'indiquer sommairement quelques mesures qu'il développera plus tard, dans les études suivantes : « Une réforme radicale et l'application énergique de la législation sur les logements insalubres », la création de « syndicats obligatoires », etc. Nous attendrons que M. Lœsevitz les ait formulés plus nettement, pour en parler.

Nous suivons avec le plus vif intérêt les travaux de l'économiste catholique. Déjà, dans la première partie de son travail parue dans *l'association* et tirée à part, il s'est vigoureusement élevé contre les assertions aussi mensongères qu'intéressées des économistes officiels. Il a refuté surtout les principaux passages de *l'Essai sur la répartition des richesses* de M. Leroy Baulieu et montré que l'industrialisme moderne aboutit au développement parallèle de la richesse et de la misère, celle-ci grossissant à mesure que celle-là augmente.

Sur ce terrain de critique économique, nous sommes donc avec lui : la forme de production capitaliste est génératrice de paupérisme. Elle

doit disparaître au plus tôt pour faire place à une « organisation de forces économiques... qui sera, en quelque sorte, le résultat spontané de la situation actuelle, le résultat d'une évolution qu'exigent impérieusement les conditions nouvelles de l'industrie moderne ».

Reste à connaître les bases de cette organisation. Bien qu'il les fasse pressentir en maint endroit, nous ne nous y arrêterons pas avant que M. Lœsevitz les ait pleinement exposées. La science sociale de l'auteur de la *Législation du travail* mérite, en effet, qu'on passe outre ses affirmations incidentes sur le rôle que le catholicisme est appelé à jouer dans la reconstitution sociale du monde contemporain, pour examiner ensuite, consciencieusement, dans son ensemble, la synthèse qu'il nous présentera.

Conférence faite par M. de Mun, à l'Université catholique de Louvain, le 12 février. — La synthèse sociale des catholiques, nous la trouvons seulement ébauchée à grands traits, mais suffisamment indiquée, cependant, dans le discours prononcé par M. de Mun, à l'Université de Louvain, et que publie l'*Association catholique*. Ce n'est pas dans ce rapide compte-rendu qu'on peut la résumer fidèlement. Ainsi qu'il a été dit plus haut et dans un numéro précédent, il sera fait un exposé complet des doctrines de réforme sociale catholique, dont M. de Mun est le représentant le plus autorisé. Nous nous bornons donc à signaler quelques passages de cette harangue. — Suivant M. de Mun, nous allons à une explosion sociale inévitable. Les classes élevées sont responsables, en partie, de l'état des choses et des esprits. Par l'inertie et le coupable aveuglement des uns, l'égoïsme des autres, un gouffre a été creusé entre la classe riche et la classe pauvre, dont le sort s'aggrave de jour en jour. « Le paupérisme, dit-il, se répand comme une plaie chaque jour plus hideuse, et le luxe grandissant n'est qu'un décor dressé par la civilisation moderne, derrière lequel se cache une misère affreuse. »

L'Eglise seule peut sauver la société du cataclysme qui la menace. Mais pour cela il faut que, triomphante, elle reprenne l'autorité qu'elle avait jadis, alors elle organisera la charité, le repos du dimanche, la limitation des heures du travail, la protection de la femme et de l'enfant ; elle proscrira l'usure....

(M. de Mun ne nous dit pas si elle opérera la restitution des capitaux que les financiers ont extorqués aux producteurs, au moyen du prêt à intérêt, défendu par l'Eglise, c'est exact — en principe — mais dont la pratique était cependant bien antérieure à 1789 et à la philosophie du XVIIIe siècle, même sous le règne de l'Eglise ?)

Pour M. de Mun, ce retour aux institutions du moyen âge s'impose... En dehors de l'autorité reconquise de l'Eglise, il ne voit que bouleversements, révolution. Et pour réprimer ces révolutions, des gouvernements impuissants. D'ailleurs, la force violente ne supprime ni la misère ni les souffrances prolétariennes, qui provoquent les révolutions sociales.

Cet aveu ne ressemble-t-il pas à un cri arraché à M. de Mun, par le souvenir troublant des journées de mai ? Car M. de Mun fut un des represseurs de la semaine sanglante. Il fit même plus. Ne comprenant pas, ne pouvant pas comprendre — nous voulons du moins, pour lui, le croire ainsi, nous qui sommes les frères de ceux que son peloton fusillait — l'héroïsme des vaincus ni les grandeurs et les dévouements de

la foi socialiste, il prononça devant la commission d'enquête ces paroles : « *Ils mouraient* (les fédérés) *avec une sorte d'insolenee.* » — Aujourd'hui, M. de Mun, jugeant mieux la cruauté des vainqueurs et la fierté des vaincus devant la mort, s'écrie :

« Qui donc pourra barrer la route à la révolution ?

« Est-ce la force ?

« Ah ! messieurs ! la force, je l'ai vu faire son œuvre terrible ! J'ai « vu la société écraser, dans une impitoyable répression, la plus bar« bare des révoltes ! J'ai vu ces violences et ces désespoirs inou« bliables... *La force, messieurs, Dieu vous garde de ce redoutable « devoir!* »

Il semble, qu'en prononçant ces dernières paroles émues, l'orateur avait encore présente la vision de l'« œuvre terrible » de 1871.

Mais combien plus « terrible » serait encore l'œuvre qui consisterait à ressusciter les institutions ecclésiastiques, expirées depuis des siècles, sur lesquelles les historiens modernes, — nons n'hésitons pas à le déclarer, — ont pu porter des jugements inexacts et trop sévères, mais dont la pratique ne laissait pas, cependant, que de livrer les peuples aux horreurs de la guerre sociale, de la misère, des famines, qui exterminaient les malheureux par centaines de milliers. D'ailleurs, n'est-ce pas à leur abri que le monde moderne a pris naissance et s'est développé, avec ses férocités et ses iniquités sociales. Le sang répandu depuis un siècle, par le prolétariat des deux mondes, dans les efforts tentés pour faire disparaître les maux de l'individualisme, ne seraient rien, comparativement à celui qui coulerait encore pour retourner à la période sociale du moyen âge, jetée sans retour dans la fosse commune de l'histoire et mille fois incapable de contenir les nouvelles forces qu'a développées l'âge moderne. Il faut passer à un âge nouveau, non retourner à un âge ancien ; l'adolescent va à la virilité et ne retourne pas à l'enfance.

La réforme sociale, n° du 15 mars. — *Le budget de l'ouvrier à Paris.* — L'ouvrier peut-il épargner ? Telle est la question que se pose M. Cacheux. Suivant le procédé d'observation de micrographie sociale cher à l'école de Leplay, il a étudié un certain nombre de ménages parisiens dont il a dressé le budget. Ces budgets n'ont qu'un inconvénient, auquel M. Cacheux n'a peut-être pas pensé, c'est qu'ils ne sont jamais exacts, — fussent-ils dressés par la ménagère elle-même. — Mais ne chicanons pas sur la possibilité d'établir un détail des recettes et dépenses d'un budget ouvrier.

Voici celui d'un garde-barrière, marié et père de quatre enfants :

Recettes,

Le père gagne 100 fr. par mois..................	1.200 fr.	par an.
Le fils aîné 3 fr. 50 par jour....................	1.000	—
Deuxième fils apprenti 0 fr. 50 cent. par jour.....	150	—
Gain total.....	2.350	

Dépenses.

Pain, par jour..................................	1 20
Viande, par jour................................	0 65
Pommes de terre ou autres légumes, fromage et divers..	1 65

Déjeuner des enfants hors de la famille...........		1 50
Total du prix de la nourriture par jour............		5 05
Nourriture pour l'année..........................	1.800 »	
Blanchissage du linge, coulage, savonnage au lavoir particulier, 1 fr. 20 par semaine; par an.........	62 40	
Achat, entretien du linge et des habits............	200 »	
Chauffage et éclairage..........................	80 »	
Loyer..	200 »	
Total des dépenses.....	2.342 40	

Excédent du budget 8 francs ! — M. Cacheux nous dit que le « don de divers produits en nature et quelques gratifications » qu'il ne spécifient pas davantage « permettent aux membres de cette famille de se procurer un peu de vin *le dimanche et les jours fériés.* » (! ! !) — « Beaucoup de familles ouvrières, dit-il, sont dans le cas de celle dont nous venons d'examiner le budget; mais je me plais à constater qu'il en est d'autres assez *habiles* pour faire des économies. J'en ai trouvé 129 sur 1.000 qui avaient un excédent annuel de budget de 50 à 600 francs. »

M. Cacheux aurait bien dû se faire communiquer le procédé *habile* de ces familles et en donner connaissance à celle du garde-barrière qui n'achète pas un journal, ne fume pas une cigarette, ne monte jamais en omnibus; dont le fils travaille trois cent journées consécutives, sans chômage ni perte d'une heure de temps et qui, cependant, n'a que 8 francs à consacrer à l'achat de son vin pour lui et toute sa famille.

Nous remarquons dans la Société Nouvelle. Le manque d'espace nous oblige au dernier moment d'écourter cette *Revue* (n° de mars). *La propriété terrienne en Russie*, très intructive étude du citoyen Hins et *M. Alfred Fouillée; et le Socialisme*, démonstration inspirée par une haute conception philosophique de notre ami Domela-Nieuwenhuis. Nous reviendrons sur ces travaux, comme aussi sur une étude fort intéressante que Victor Considérant, le brillant théoricien du fouriérirme vient de publier, — rompant un silence de quinze ans — dans la Revue du Mouvement social. Nous nous réjouissons de la rentrée en ligne de l'éminent écrivain socialiste.

Pour la signature de notre ami Emmanuel Pignon, la Philosophie de l'avenir publie un article bien pensé et fortement documentée sur la question agricole.

La question sociale vient de terminer l'étude du citoyen Lefrançais sur le 2 Décembre en province et sous le titre de *Une légende à détruire*. Le travail de l'ancien membre de la Commune réduit à ses justes proportions la résistance bourgeoise au néfaste et criminel coup de force du dernier Bonaparte.

Nous venons de recevoir : Nuova scienza, *rivista de l'istruzione superiore*, de Todi Umbria. Nous en rendrons compte dans notre prochain N°. De même pour *Die neue Zeit*, de Stuttgard.

REVUE DES LIVRES

Turgot et ses doctrines, par A. Neymarck, 2 vol. in-8. Paris, Guillaumin.

Deux grands ministres ont illustré le règne de la monarchie absolue : Colbert et Turgot.

Colbert est le point de départ, l'initiateur, on peut dire, du régime économique encore peu connu de cette période de notre histoire, comme Turgot en est le dernier terme, le point d'arrivée.

Colbert a été le créateur du système économique, inauguré par la royauté personnelle, et qui s'est développé, parallèlement, avec son système politique correspondant, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. Turgot a été le continuateur de Colbert. Il n'a fait que tenter de dégager les nouvelles formes politique et économique issues des institutions de Colbert parvenues au dernier stade de leur évolution. Et par une bizarrerie de la destinée, qui semble se complaire parfois dans ces contradictions, les noms des deux grands ministres ont acquis dans l'histoire une signification antagonique. Ils représentent deux principes en apparence irréconciliables : Colbert la protection, Turgot le libre échange ! Cependant, ainsi que le fait remarquer M. Neymark, avec beaucoup de sens, dans l'étude très-complète qu'il vient de consacrer à la vie et aux doctrines de Turgot, si celui-ci eut vécu sous Louis XIV, « il eut fait du Colbert. » Et inversement, Colbert sous Louis XVI « eut fait du Turgot. »

Ce rapprochement imprévu entre Turgot et Colbert, fait par M. Neymark, pour sommaire qu'il soit, n'est-ce pas la condamnation du beau système des lois naturelles ,immuables tant prônées par les économistes, et par M. Neymarck lui-même, qui se pique d'être un économiste libéral, orthodoxe et un pratiquant fervent du « laissez-faire » et du « laissez passer » de Gournay? M. Neymarck, en avouant que la politique économique de Turgot et de Colbert etait venue chacune à son heure, a porté un joli coup droit aux lois naturelles de l'économie politique contemporaine.

Et en effet : La réglementation édictée par Colbert à une éqoque où l'industrie naissante était incapable de toute initiative particulière, a été l'impulsion féconde grâce à laquelle cette dernière a pu atteindre un degré de développement tel, qu'au XVIIIe siécle, il a fallu supprimer cette réglemeutation tutélaire devenue inutile, compressive, une fois épuisés les bienfaisants résultats. De là le besoin, universellement ressenti, d'une liberté économique dont Gournay, Quesnay, Turgot, Letrosne, Mercier La Rivière, Dupont de Nemours, Baudeau, Mirabeau (1) et ceux de la *secte*, comme on les appelait, — furent l'expression. Leur seul tort, immense, et aggravé encore par les économistes qui les ont suivis, fut d'ériger en *loi absolue* l'anarchie économique ou, comme on le leur reprochait déjà, « après avoir saisi une idée vraie sous un rapport particulier, dans une circons-« tance donnée, de l'avoir établie en maxime générale, sans se mettre en peine « si ces circonstances ns sont pas différentes ou même apposées. » (2)

Maintenant, est-il bien certain, que si Turgot avait pu prévoir les conséquences désastreuses du « laissez faire, » il eut persisté à le défendre? Bien que M. Neymarck le croie, nous pensons le contraire. Avant d'être un homme à système, Turgot était un cœur généreux, ému par les misères de son temps ; voyant dans les restrictions encore existantes, la source des maux dont souffrait l'industrie, le commerce, et qui se répercutaient sur la classe populaire, il tenta d'y porter remède par la liberté commerciale et la suppression des entraves économiques, voilà tout. Quiconque lira, sans opinion préconçue, le livre de M. Ney-

---

(1) L'auteur de *l'Ami des hommes* et le père du grand tribun.

(2) Graslin économiste oublié aujourd'hui, mais qui combattit avec beaucoup de vigueur les doctrines physiocratiques. Son principal ouvrage est un *Essai analytique sur la richesse des nations.*

mark où, à côté de l'exposition détaillée de ses doctrines, est raconté la vie de ce grand homme de bien, pensera comme nous.

Turgot et ses doctrines, est, en effet, un livre intéressant, son auteur s'étant plus préoccupé de peindre fidèlement Turgot et de nous exposer les idées du ministère de Louis XVI, que de nous faire partager les siennes propres. Peut-être, sous le rapport de l'exécution, l'étude laborieuse de M. Neymarck aurait-elle gagné à contenir moins de détails sur Turgot, écrivain, ses tentatives littéraires, ses qualités de style ? surtout si ces détails eussent fait place à un tableau complet de la situation économique du XVIIIe siècle qui n'est même pas esquissée. Mais l'homme lui-même est une figure si sympathique, si profondément humaine, qu'on s'attache à tous les petits côtés de son existence, et qu'on sait gré à son monographe de s'être efforcé de le faire revivre tout entier dans son étude, d'une lecture facile et agréable.

Les innovations du docteur Sélectin, par Giraud-Godde. — *Paris, Librairie Plon et Cie, 10, rue Garancière.*

Il est certain que le naturalisme, même dans le sens restreint que donnent à ce mot les disciples de M. Zola, a inauguré, dans le roman, un progrès incontestable; il nous a débarrassés pour jamais de ces fantaisies de mauvais aloi, de ces romans descriptifs sur des sujets absolument inconnus aux auteurs, où les jongleries de la phrase remplaçaient l'étude et l'observation. Mais, cet hommage rendu au naturalisme littéraire, on nous permettra de protester contre la prétention, affichée par certaines critiques, de circonscrire à la reproduction pure et simple des phénomènes, l'essor illimité de la pensée et de l'art humains.

« Tous les genres sont bons hors le genre ennuyeux. »

Mais le plus folâtre de tous, rentrerait vite dans cette catégorie si l'on n'en sortait pas, car :

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »

Aussi, avouons-nous franchement notre profond dégoût pour ce perpétuel pâté d'anguille que nous servent quotidiennement nos meilleurs écrivains, sous le nom de : roman de mœurs ou d'observation. Parce que Flaubert a fait le chef-d'œuvre intitulé : *Madame Bovary*, serons-nous condamnés à disséquer perpétuellement toutes les catégories d'individus qui composent la société, depuis le balayeur des rues jusqu'au président de la République? Exclusivisme pour exclusivisme, autant vaudrait celui des Chinois, proscrivant du domaine de l'art, toutes les données de la vie réelle.

Ce long préambule est motivé par l'agréable surprise que nous a causée la lecture du roman de MM. Giraud et Godde; et nous félicitons vivement ces auteurs d'avoir osé et pu rompre avec la monotone routine de leurs confrères. Nous pensions, par moment, lire les aventures de quelque petit neveu de Panurge ou de Candide. C'est bien là le vrai roman philosophique, celui de Rabelais, de Voltaire, où l'esprit gaulois, la science, la logique et le paradoxe, se disputent la palme avec un égal succès, et qui fait en même temps rire et penser.

La moindre qualité de cet ouvrage, éminemment suggestif, est en effet d'amuser le lecteur. Tous les problèmes qui préoccupent les penseurs contemporains, toutes les grandes synthèses qui commencent à illuminer l'aube de la civilisation future, sont présentés sous une forme tellement attrayante, que les esprits les plus paresseux sont obligés d'y prendre intérêt. A travers les péripéties comiques que traverse l'odyssée de ce docteur Sélectin, appliquant strictement les idées de Fourier et de Darwin au milieu de la société actuelle, on saisit aisément le but capital de l'œuvre, l'exposition du déterminisme qui, dès aujourd'hui, fournit à l'intelligence humaine et à la morale une base scientifique supérieure aux dogmes religieux et aux subtilités philosophiques. Cette grande vérité régénératrice repose cependant sur la loi bien simple, bien connue, quoique bien mal comprise, *de la cause* et *de l'effet*. « Pas d'effet sans causes, pas de causes sans effets. » Pas une action, pas une pensée, si insignifiantes qu'elles soient, qui n'engendrent des conséquences inéluctables, se répercutant à l'infini jusqu'aux confins de l'Univers. Quelle sanction à la fois terrible et consolante ! Un créateur, un juge peuvent être fléchis, changer d'avis, être indulgents ou sévères; quant aux idées abstraites de devoir, elles n'agiront jamais sur les masses. Mais qui pourrait nier cette sanction naturelle, fatale, inhérente à l'essence même des choses, qui engendre à jamais les conséquences forcées de tout mouvement moléculaire? Quel frein pour le mal, que la dégradation qu'il entraîne, sans compter ses autres conséquences ! Quel encouragement pour le bien, qui élève sans cesse !

Nous ne pouvons analyser cette œuvre aussi instructive qu'amusante; il serait

même trop long d'en signaler les passages remarquables. Nous dirons donc à nos lecteurs, et spécialement « aux goutteux et autres éclopés très précieux » auxquels Rabelais dédiait ses livres : Lisez *les innovations du docteur Sélectin* et vous serez amusés, reconfortés, consolés des misères engendrées par notre civilisation de fer.

La Législation du Travail, considérée au point de vue de l'industrie nationale, par J. Lœsevitz. Paris, au secrétariat de l'Association catholique.

M. Lœsevitz appartient à cette fraction du parti catholique qui s'est fait une place à part, depuis quelques années, sur le terrain des réformes économiques, et poursuit tout à la fois une restauration religieuse et sociale de l'ancienne catholicité démembrée par la Révolution. Le volume dont nous rendons compte, est un recueil d'études publiées dans l'*Association catholique*, et la première partie seulement, d'un ouvrage qui promet d'être du plus haut intérêt.

Il s'agit, en effet, de la réglementation du travail, de l'intervention de l'Etat dans les rapports du travail et du capital, que M. Lœsevitz voudrait voir soustraits au hasard de la concurrence à l'appui de sa these, l'économiste chrétien examine quelle est la situation faite au prolétariat par le système de production moderne et il montre cette situation empirant, les salaires diminuant de plus en plus, tandis que la part du capital augmente. Aux déclarations optimistes de l'économie politique, il appose des chiffres pris dans les statistiques officielles de tous pays, statistiques dont les économistes liberaux se servent souvent en le tronquant. A ce propos, M. Lœsevitz a consacré les meilleures pages de son volume à la réfutation de l'*Essai sur la répartition des richesses* de M. Leroy Beaulieu, dont il a impitoyablement relevé les contradictions et les erreurs. C'est la partie la plus intéressante de l'étude de M. Lœsevitz. Son érudition sur la matière lui a permis de rectifier, non-seulement les inexactitudes du professeur du Collège de France, mais encore des économistes étrangers, que M. Leroy-Beaulieu invoque si fréquemment : entre autres, M. Gi en, dont M. Lœsevitz dénonce, avec preuves à l'appui, les supercheries de calcul.

La conclusion qui se dégage du remarquable travail que nous citons, c'est que : le paupérisme croit parallèlement au développement de la richesse publique, se concentrant dans un plus petit nombre de mains.

Quant aux remèdes proposés par le groupe dont M. de Mun est l'homme politique, et dont le protestant Rudolph Meyer et MM. J. Lœsevitz, de Segur-Lamoignon, de Latour-du-Pin Chambly, etc., sont les principaux écrivains, il va sans dire que nous les repoussons de toute l'énergie de nos convictions socialistes révolutionnaires, ainsi que nous nous en expliquerons en faisant connaître le socialisme catholique aux lecteurs de la *Revue Socialiste*.

Léon Cladel et sa Kyrielle de Chiens. Tel est l'étrange titre que porte le nouveau livre de Léon Cladel, publié par l'éditeur L. Frinzine.

Ecrite dans ce style à l'emporte pièce et très savant à la fois, qui caractérise l'auteur, cette œuvre, n'est, à proprement parler qu'un chapitre de ses mémoires et montre Léon Cladel tel qu'il fut dans sa jeunesse et tel qu'il est aujourd'hui. Chacun voudra connaître la vie si laborieuse de ce grand ouvrier de lettres que certains dénigrent à tort et à travers et que d'autres admirent à juste titre.

Critique sociale par A. Blanqui.— La librairie Alcan (ancienne maison Germer-Baillière et Cie) va pub ier incessamment deux volumes de *Critique sociale*, par le célèbre révolutionnaire Auguste Blanqui. Le tome premier, précédé d'une reproduction en taille-douce de la statue de Blanqui, par le sculpteur Dalou, porte le titre de : *Capital et Travail*, le second est intitulé : *Fragments et notes*.

Le public accueillera certainement avec faveur, et en tout cas avec curiosité, cette œuvre d'un homme qu'il ne connaît guère que comme conspirateur par ses procès et son long martyre. Blanqui pourtant s'est révélé comme écrivain de premier ordre, dans la *Patrie en danger*, comme penseur et comme savant dans l'*Eternité par les Astres*.

L'œuvre nouvelle dont on nous annonce la publication nous le fera voir sous un autre aspect d'autant plus intéressant que ses adversaires l'ont souvent accusé de négliger et même d'ignorer les questions d'économie sociale.

Une seconde édition de **l'Etre social** de M. Armand Hayen vient de paraître. Cet ouvrage se recommande aux philosophes et aux hommes d'état. C'est à la fois un traite de sociologie et de politique, plein de vues scientifiques, d'idées originales qui méritent de fixer l'attention dans un temps où les principes qui sem-

blaient les plus solides sont de tous côtés mis en question, 1 vol in-18, 2 fr. 50 Félix Alcan éditeur, ancienne librairie Germer-Baillière et Cie.

Le crime et le chatiment, par Th. Dostoïewski, traduit du russe, par V. Derely, 2 volumes 7 fr. Plen, Nourrit et Cie, rue Garancière.

La crise économique en Belgique, et M. Eudore Firmez, par Louis Bertrand. — Brochure, Bruxelles, 18, rue du Marché du Parc.

Organisation de la propagande révolutionnaire, par Jehan Le Vagre. Brochure, Paris, siège de l'*Audore.*

La société au lendemain de la Révolution. Brochnre, Paris, siège de l'*Audace.*

Un système d'organisation sociale, par X. Sauriac. 1 vol. Paris, 5e édition, Cinqualbre, rue Monsieur-le-Prince, prix 3 fr.

The « Why » and the « How » of Land nationalisation, by Alfred R. Wallace, — broch. London, Macmillaud and Co.

De l'organisation des marchés financiers en France et à l'étranger, par A. Neymark. Paris, Guillaumin. Brochure.

La philosophie absolue, par le Dr Mure, revu et mis au courant de la science actuelle, par Sophie Liet. Librairie moderne, 16, rue d'Argenteuil, Paris.

La Revista social de Barcelone publie un remarquable article que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, sur le 18 mars, envisagé au point de vue de la philosophie de l'histoire.

Vient de paraître le *Réveil des Communes*, organes des travailleurs algériens, rédacteur en chef, Pressey-Rolland, quotidien 5 cent. Alger.

La questione sociale, voce dei lavoratori, Turin hebdomadaire, 5 cent. Organe socialiste révolutionnaire de conciliation entre collectivistes et anarchistes. Lettres d'Andréa Costa et de Gnocchi-Viani. *La question sociale* est appelée à donner un organe central aux socialistes militants italiens.

La Société nouvelle, cinquième numéro, Mars 1885.

I. Les Dieux-Hommes, par E. Hannot. II. — La situation sociale en Espagne, par Canta Claro. — III. M. Alfred Fouillée et le socialisme, par Domela-Nieuwenhuis. — IV. Maison morte, *roman*, par Th. M. Dostoievsky. — V. La propriété terrienne en Russie, par Eugène Hins. — VI. Etude sur l'évolution du droit économique, par H. Denis. — VII. Du rôle social des banques en Europe, par E. Pignon. — VIII. Chronique littéraire, par A. J. — IX. Le mois.

La Revolution française, revue historique fondée par M. A. Dide et publiée chez Charavay, frères, vient d'accomplir sa troisième année d'existence. Voici le sommaire du numéro du 14 mars.

Texte : La société de l'histoire de la Révolution. — L'Assemblée législative, son œuvre, son action, par *J.-C. Colfavru.* — Députés de Toulouse à l'Assemblée constituante, par *Jean Bernard.* — Charles Germain, disciple des babouvistes, par *Victor Advielle.* — Les évêques constitutionnels: *Le Coz.* — Les manuscrits de Mirabeau. — Autographes et documents révolutionnaires, publiés et annotés par *Etienne Charavay*: Marie-Joseph Chénier, Cerutti, Sergent-Marceau et Bouchereau. — Le Calendrier Républicain, par *Georges Villain (suite).* — Ephémérides de la Révolution française (mois de mars 1793), par *Maurice Spronck.* — Chronique, par *Auguste Dide.* — Nouvelles diverses. — Facsimiles.

REVUE SCIENTIFIQUE. — Sommaire du numéro 13 (28 mars 1885)

Nicolas Leblanc et la soude artificielle, par M. Scheurer Kestner. — La pétrographie microscopique, par M. Fouqué. — Décomposition ou dissociation du chloral, par M. Troost, de l'Institut; réponse de M. Friedel, de l'Institut. — La paléontologie et l'anatomie comparée au Muséum, paq M. Pouchet. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chroniques et inventions nouvelles.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 14 (4 AVRIL 1885)

La Corée, par M. L. Simonin. — La température normale de l'homme, par Ch. Richet (avec graphiques). — Thèses de la Faculté des sciences de Paris; les éclipses des satellites de Jupiter, par M. Obrecht. — L'enseiguement de la sylviculture, par M. Reuss. — Causerie bibliographique. — Académie des scienees de Paris. — Correspondance, chroniques et inventios nouvelles.

Le Rédacteur-Gérant : Benoît Malon

Imp. Typ. de M. Décembre, 326, rue de Vaugirard. Paris.

ORIGINE DE L'HOMME

Sous ce titre : *L'homme de l'âge de la pierre dans nos contrées*, M. F. Lenoir, l'archéologue, érudit que connaissent les fidèles des disciplines scientifiques, a fait une intéressante conférence à la Bibliothèque populaire de la rue Ducouëdic. M. Lenoir appartient à cette élite de savants sincères qui osent dire, quand il le faut : nous ignorons, et que l'on peut croire quand ils affirment qu'un fait a été scientifiquement démontré. Il a, de plus, la passion de son sujet ; aussi a-t-il tenu, pour mieux convaincre ses auditeurs, à faire transporter dans la salle de curieux échantillons de l'industrie humaine aux temps préhistoriques, depuis des haches primitives, jusqu'à des animaux gravés sur ivoire par les artistes de l'âge du renne.

Au premier plan, visibles de toute la salle, se trouvent les principales pièces du cours : deux crânes de gorilles, effrayants, avec leur crête frontale, leurs arcades sourcillières énormes, et leurs dents menaçantes, un beau crâne humain, au front lisse, dont la forme ronde contraste avec la boîte crânienne allongée du gorille. Que peut-il y avoir de commun entre ces deux êtres se demande le public non initié au transformisme. C'est ce que le professeur Lenoir vient nous expliquer. Je voudrais pouvoir citer tout entière sa conférence ; elle ne renferme que des faits ; les phrases à effet en sont exclues ; mais je suis obligé de m'en tenir au résumé des grandes lignes, en insistant sur la démonstration relative à la descendance de l'homme.

Il y a trente ans à peine, on était encore dans la plus profonde ignorance sur le passé de l'homme, tandis qu'on pouvait faire la généalogie du cheval, et de certains animaux, en remontant à plusieurs millions d'années en arrière. Il y avait bien la tradition sur les origines de l'homme, la légende racontée par la Bible. S'il faut en croire les *écrivains sacrés*, la terre fut créée en six jours, l'an 4004 avant notre ère. Le plus hardi fait remonter cet événement mémorable à 6.000 ans avant J.-C. c'est-à-dire à 7.885 ans. — Lorsque la terre fut convenablement préparée, ornée de toutes

les plantes et couverte d'animaux *utiles*, l'homme parut enfin, un homme de 25 à 30 ans, beau comme l'Apollon classique; il eut une compagne non moins belle que lui. Cette beauté traditionnelle inspire, depuis des siècles, les sculpteurs et les poètes. Mais voici que la science va renverser son autel. Examinons, pour les refuter, les deux affirmations capitales de la légende judéo-chrétienne :

1° Le peu d'ancienneté de la terre et de l'homme.

2° La perfection initiale de l'Eve et de l'Adam bibliques, chassés du Paradis terrestre, et devenus misérables.

Pour cela, interrogeons la terre, qui est pour nous le livre sacré par excellence; elle ne demande qu'à livrer son secret. Nous n'avons pas même besoin d'aller bien loin pour apprendre des choses intéressantes.

Au bord de la Seine, du côté de Villeneuve-Saint-Georges, se trouvent des prairies recouvertes par les flots, lors des débordements. Quand le fleuve se retire, on aperçoit une mince couche de sédiment déposée par les eaux. A la prochaine inondation, une autre couche légère sera déposée sur celle-ci et ainsi de suite à chaque nouvelle crue du fleuve.

Si l'on creuse ces prairies, les couches les plus profondes sont naturellement les plus anciennes. Dans les premières, formées par les alluvions récentes, nous trouvons des fragments de poterie, des tessons de bouteilles, des débris de l'industrie moderne, monnaies courantes, ou objets en métal. Si nous cherchons au-dessous de la couche actuelle nous rencontrerons des objets plus anciens se rapportant par exemple au moyen-âge. Au-dessous encore, nous découvrirons des objets de l'époque gallo-romaine, et ainsi de suite. C'est-à-dire que nous trouverons des objets de plus en plus anciens à mesure que nous étudierons des couches de plus en plus profondes. Ainsi donc, à la partie supérieure, les alluvions récentes; elles recouvrent les différentes couches qui forment les derniers terrains géologiques dits *terrains quaternaires*. Ceux-ci sont placés au-dessous des *terrains tertiaires* superposés eux-mêmes sur les *terrains secondaires*. Puis, viennent enfin les *terrains primaires* qui recouvrent les puissantes masses dues à l'action du feu.

Les divers soulèvements qui se sont succédés, au cours des siècles, les dénudations produites par les agents atmosphériques ont mis à nu, en certains endroits, les plus profondes couches terrestres, classées d'après les animaux fossiles qu'elles renferment.

Après avoir démontré l'ancienneté de la terre par le temps énorme nécessaire pour constituer toutes les couches géologiques, le conférencier en arrive à l'apparition de l'ancêtre de l'homme ; apparition récente, si on la compare à l'âge de la terre, ou bien à l'immensité des périodes pendant lesquelles vivaient à sa surface tant d'animaux dont pas un ne fait pressentir l'être destiné à se modifier jusqu'à la forme humaine; apparition bien ancienne si on la compare aux 7885 ans de la Bible, puisque la science lui assigne des centaines de milliers d'années. — Dès les terrains tertiaires, les anthropoïdes apparaissent, et nous voici aux terrains quaternaires où nous trouvons enfin les êtres discutés que le conférencier nous présente comme « l'Adam et l'Eve scientifiques, » plaisanterie à l'adresse des cléricaux et des réactionnaires de toutes nuances, car « *il n'y a pas de premier homme ni de première femme.* » Aucune définition de l'homme ne serait possible, si le temps n'avait pas brisé la chaîne et détruit les anneaux qui rattachent tous les êtres les uns aux autres depuis l'origine de la vie. Absolument parlant, on ne peut pas plus définir l'espèce homme que l'espèce singe; et les comparaisons de M. Lenoir vont nous en donner la preuve.

En 1856, on découvrit à Neanderthal (Prusse Rhénane), un squelette complet dont on parvint à sauver la calotte crânienne, deux fémurs, deux humérus, deux cubitus, un radius, une omoplate, cinq côtes et une partie du bassin. La longueur des os indiquait un individu de taille ordinaire; les conditions dans lesquelles ce squelette fut trouvé ne laissent aucun doute sur l'époque à laquelle il appartient : il est de la base des terrains quaternaires. Les paléontologistes furent bien embarrassés pour classer cet être étrange; etait-ce un singe? était-ce un homme? Ce qui distingue le squelette des anthropoïdes (comme le gorille, par exemple), c'est l'épaisseur et la grossièreté de l'ossature, l'énormité des saillies où les muscles viennent s'attacher, les tibias aplatis en lame de sabre, les péronés à gouttière longitudinale profonde, les fémurs aux lignes âpres, et d'une épaisseur tout à fait exceptionnelle, la largeur du bassin, etc., etc. Le squelette de Neanderthal offrait tous ces caractères simiens; il fut démontré par les os du bassin et par la courbure des côtes que l'individu était imparfaitement constitué pour la station droite.

Donc, ce n'était pas un homme, puisque la station verticale est

considérée aujourd'hui comme un caractère distinctif de l'espèce humaine ?

Bien que les anthropoïdes vivants ne soient nullement les ancêtres de l'homme, le squelette du gorille va nous aider à comprendre la relation qui existait entre les singes anthropoïdes, ancêtres de l'homme quaternaire et ce dernier ; on verra comment les caractères simiens se sont lentement modifiés jusqu'au point de disparaître.

Comparons ensemble le crâne du gorille, le crâne de Neanderthal et le crâne d'un Européen. — Chez l'homme, les os du crâne sont très minces, chez l'anthropoïde, les os sont toujours très épais, les os du crâne de Neanderthal ont encore une épaisseur considérable. Chez l'Européen, la calotte crânienne la plus allongée, l'est très peu en comparaison de celle du gorille. Le crâne de Neanderthal est presque aussi allongé que celui du gorille. Chez l'homme, le front est lisse, haut et large; chez le gorille, il y a absence de front, il fuit obliquement vers la région pariétale.

Le crâne de Neanderthal a les mêmes caractères légèrement atténués : chez l'homme, la partie occipitale (siège des instincts de la brute), est peu développée; chez le gorille, elle est énorme. Le crâne de Neanderthal possède aussi ce développement caractéristique de l'occiput. Chez l'homme, les arcades sourcillères se dessinent à peine; chez le gorille, elles forment une voûte et une saillie au-dessus des orbites. Le crâne de Neanderthal a les arcades sourcillères moins prononcées que celles du gorille mâle, mais il les a presque aussi fortes que celles du gorille femelle.

Chez l'homme, après la soudure des deux parties du frontal, il reste un plan uni. Chez le gorille, cette soudure forme une crête souvent considérable. Dans le crâne de Neanderthal, se trouve une légère saillie. Le crâne est donc, dans presque tous ses détails, un intermédiaire entre les singes anthropoïdes et l'homme. Mais l'ensemble du squelette garde des caractères simiens à peine atténués. Les savants se désolaient de n'avoir pas pu sauver la mâchoire, et, par conséquent, de ne pouvoir répondre à la question : Cet être quaternaire, singe ou homme, avait-il la parole ?

Heureusement, on a découvert à la Naulette (Belgique), exactement dans les mêmes couches quaternaires, une mâchoire inférieure aussi célèbre que le squelette de Neanderthal ; elle était associée, comme ce dernier, à des ossements d'éléphants antiques

et de rhinocéros merkii. C'est une mâchoire de femme (1), ou de femelle, comme vous voudrez, auprès de laquelle se trouvait une seule dent canine; mais les alvéoles suffisent pour indiquer la forme et la grosseur des dents. Les caractères sont étonnamment simiens. Reprenons notre comparaison entre l'homme et les anthropoïdes. Chez l'homme, l'arc de la mâchoire a la forme parabolique, c'est-à-dire que les lignes indéfiniment prolongées ne peuvent jamais se rencontrer. Chez le singe, au contraire, la forme est elliptique, et ses côtés prolongés se réuniraient plus ou moins loin : c'est, en un mot, une portion de courbe fermée.

A la Naulette les côtés prolongés formeraient deux lignes parallèles. Chez l'homme, le menton se projette toujours en avant; chez l'anthropoïde, la saillie du menton est remplacée par une courbe fuyante. A la Naulette, l'os fuit en arrière, peu, il est vrai; mais il n'a pas même la verticale : c'est un caractère absolument simien. Chez l'homme, la mâchoire est peu élevée, peu épaisse. Chez l'anthhropoïde, elle est très-haute et très-épaisse. — A la Naulette, l'os quoique trapu est moins épais et moins haut que chez le gorille; mais il est encore bien différent de celui de l'homme : c'est un intermédiaire. Cette mâchoire fuyant en arrière amène l'obliquité des dents, par suite le prognatisme qui conduit nécessairement à la forme en museau des anthropoïdes.

Chez l'homme, les grosses molaires sont rangées de telle sorte que la plus grosse est en avant et la plus petite (dent de sagesse) en arriére. Chez les anthropoïdes, l'ordre est renversé : voilà une disposition bien tranchée.

A la Naulette, la plus grosse molaire n'est ni en avant ni en arrière. Elle est au milieu, encore un intermédiaire entre les deux types extrêmes. La dentition humaine est caractérisée par le niveau égal des dents; chez les anthropoïdes, au contraire, lacanine, très-grosse et très-longue, dépasse de beaucoup les autres dents; de plus, il doit rester un espace libre à chaque mâchoire pour loger la canine correspondante. A la Naulette, les alvéoles des dents canines sont énormes et l'on voit que les incisives étaient très-resserrées les unes contre les autres pour laisser la place aux canines supérieures : caractère bien plus simien qu'humain. Enfin, et voici le

(1) D'après les dimensions d'un cubitus trouvé en même temps qu'elle.

plus intéressant, au milieu de la courbe intérieure de la mâchoire humaine, il y a toujours une petite saillie, nommée apophyse geni, sur laquelle vient s'insérer le muscle moteur de la langue; cette saillie représente le langage articulé.

L'*homme* seul a la parole, d'après toutes les anciennes classifications; seul aussi, il possède l'apophyse geni. Chez les animaux, la mâchoire des anthropoïdes, le muscle moteur de la langue s'insère dans une cavité. Que trouve-t-on à la mâchoire de la Naulette? *une cavité* : l'être auquel elle appartenait ne parlait pas. — Alors, dira-t-on, il n'y eut qu'une voix au Congrès scientifique pour classer le squelette de Neanderthal parmi les singes anthropoïdes? Il n'a rien d'humain cet animal à longs bras, velu, courbé, à la tête pointue, au museau qui laisse voir des canines menaçantes. Il n'a encore, ce muet des temps quaternaires, pour exprimer sa pensée, sa joie ou sa souffrance, que toutes les variétés du son inarticulé, depuis la plainte jusqu'au rugissement!

Eh bien, il en fut autrement. Les savants anthropologistes français et étrangers rangèrent l'homme de Neanderthal parmi nos ancêtres; ils le déclarèrent l'être le plus élevé dans l'échelle organique, vivant au commencement de l'époque quaternaire.

Voici leurs motifs :

Le crâne du gorille (celui des singes anthropoïdes dont l'organisation se rapproche le plus de la nôtre), cube de 5 à 600 centimètres; la capacité du crâne de Neanderthal, — relativement énorme, — est de 1,220 centimètres environ; elle est plus faible que celle des australiens (hommes), qui est de 1,347 centimètres environ; mais elle est supérieure à celle des australiennes qui est de 1,181 centimètres. La question se posait ainsi : faut-il exclure les australiennes de l'espèce humaine; ou bien faut-il avouer que l'homme de Neanderthal est notre ancètre.

Le Congrès adopta ce dernier parti.

On le voit, la seule définition qu'on puisse donner de l'homme, est celle-ci : le plus intelligent des animaux (1); d'où découle cette

(1) Rien ne définit l'homme, rien ne définit l'espèce, nous l'avons déjà dit. Essayons de garder la caractéristique adoptée pour l'espèce homme : le plus intelligent des êtres vivants sur la surface du globe, et parcourons à rebours la chaîne des êtres organisés : nous arriverons à une période où les mollusques seront les plus intelligents. Quel nom nous donneront-ils, les êtres perfectionnés qui peupleront la terre dans quelques cent mille ans ?

conclusion que l'intelligence est la plus grande de toutes les forces, puisque l'homme est resté partout vainqueur. Il n'était ni le plus beau, ni le plus grand, ni le plus fort. Remplaçant la force musculaire par l'ingéniosité, il trouva moyen de lutter contre les fauves. Qui pourra dire pendant combien de siècles le précurseur de l'homme se contenta de ramasser un caillou sur son chemin, pour le lancer à ses adversaires et pour l'utiliser parfois au brisement de la coque des fruits.

Dès l'époque tertiaire, on trouve une grande quantité de pierres taillées : elles ont dû l'être par le singe anthropoïde qui représentait alors ce que nous sommes convenus d'appeler l'espèce humaine. Pendant une période évaluée à deux ou trois cent mille ans, nos ancêtres ont eu pour principale industrie, la taille ou le polissage de la pierre. Les deux époques de la pierre éclatée et de la pierre taillée comprennent, à elles seules, l'immensité des temps pendant lesquels se sont déposées toutes les couches qui forment les terrains quaternaires. M. Lenoir nous dépeint l'homme perfectionnant peu à peu son industrie et modifiant sa manière de vivre en même temps que changent le climat, la Faune et la Flore.

A l'époque de l'homme de Neanderthal, la température était très-élevée; ses contemporains vivaient au milieu d'une végétation luxuriante : c'étaient entre autres l'éléphant antique, le rhinocéros merkii, l'hyppopotame, le lion (sans doute le plus beau des êtres vivants), le tigre, l'hyène, le cerf et le grand ours des cavernes qui peuplaient alors nos contrées.

L'homme n'avait encore qu'une seule arme, improprement appelée hache, un rognon de silex taillé en forme d'amande plus ou moins allongée. La pointe était la partie utile de l'instrument. On obtenait les saillies en frappant deux pierres l'une contre l'autre. Au début, cette hache a partout la même forme ; ce n'est guère qu'un instrument contondant.

L'espace me manque pour suivre le conférencier dans sa description de l'époque glaciaire (100 mille ans environ avant notre ère), si intéressante à cause du développement que prend tout à coup l'industrie humaine. L'homme utilise maintenant les éclats du silex, jusqu'à présent abandonnés. Voici que nous trouvons des pointes de lances, des javelots, des armes emmanchées, des râcloirs.

Le mammouth *(Elephas primigenius)* se promène dans nos vallées ; cet animal gigantesque est couvert de laine et de poil : on en a des restaurations et des photographies. Le rhinocéros à na-

rines cloisonnées est ordinairement son compagnon. Le cheval et le bœuf sont devenus communs. L'homme a trouvé le feu et s'abrite dans ses grottes.

A l'époque suivante, la température se relève; les grattoirs apparaissent, ce sont des espèces de râcloirs modifiés. Les outils d'abord lourds s'affinent et prennent une forme élégante. M. Lenoir nous montre des poinçons, des pointes de lances, des poignards travaillés sur les deux faces, et les premiers burins; ils servirent bientôt à graver les cornes de cerridés, l'os et l'ivoire.

Les rennes se multiplient tellement, qu'on a donné à l'époque suivante le nom d'âge du renne ; la température s'est abaissée de nouveau. L'art paraît. On trouve une énorme quantité de burins en silex. — L'homme de cette époque a gravé sur l'ivoire, sur l'os ou sur les bois du renne, tous les animaux au milieu desquels il vivait: chevaux, cerfs, aurochs, bouquetins, chamois, renards, ours, sangliers; *il s'est représenté lui-même.*

Une gravure célèbre nons montre une femme enceinte, nue et velue. Les artistes fabriquent des sifflets en os, des manches de poignards, des bâtons de commandement, des flèches, des poinçons, des harpons avec les bois du renne. Ils ont sculpté des animaux en relief dont un mammouth bien ressemblant; ils se servent déjà d'aiguilles à chas finement travaillées dans l'os. On ne trouve trace d'aucun culte. Les morts, jetés à la voirie, deviennent la proie des carnassiers; de là, la rareté des ossements humains.

Heureusement pour nous, un homme a été tué par un rocher (à Laugerie, basse-Dordogne) et le squelette retrouvé entier. C'est comme on pouvait s'y attendre, un intermédiaire entre l'homme de Neanderthal et l'homme actuel. Les caractères simiens s'adoucissent et les caractères humains s'accentuent à mesure qu'on s'élève dans les couches quaternaires. Un autre intermédiaire bien curieux, c'est la mâchoire d'Arcy-sur-Cure. Le menton ne se projette pas encore en avant; il forme une ligne verticale, et les trois molaires sont d'égale grosseur. L'apophyse geni est marquée. L'homme possède le langage articulé. Elle parlait sans doute, la femme velue reproduite par une gravure du temps ; mais l'Eve de la légende perd à jamais son auréole de grâce et de fatale beauté.

Pourtant, l'Eve velue aimait déjà la parure comme les coquillages et les dents percées, les vertèbres des poissons, destinés à faire des colliers en fournissent la preuve.

A ce moment de l'histoire de la terre, une lacune se produit. Sans doute, bien des couches géologiques sont restées inexplorées. On passe sans transition des temps quaternaires à l'époque actuelle. Tout est différent : le climat, la faune et la flore, les usages et l'industrie *des hommes*. Ils ont perdu le sentiment artistique. Au lieu d'un type unique, il existe plusieurs races humaines. Les instruments de pierre autrefois taillés, sont maintenant polis : nous trouvons les véritables haches (on les fabrique en quantités prodigieuses), et les premières poteries, cuites à l'air libre. C'est le temps des cités lacustres dont tout le monde connaît l'histoire.

L'homme est agriculteur ; il possède des troupeaux et des récoltes, des animaux domestiques. La propriété s'organise ; en même temps, la guerre organisée et la religion, jusque-là inconnues apparaissent, et s'implantent sur la terre pour des milliers d'années. L'homme s'aperçoit qu'il est un animal supérieur : il enterre ses morts ; il leur dresse des menhirs et leur construit des dolmens.

Nous sommes entrés dans une période où la conscience humaine devient un facteur puissant de recul et de progrès selon qu'elle s'affirme par sa sagacité ou par ses erreurs.

« Ainsi, dit le conférencier, à cet homme que la légende chré-
« tienne nous montrait tout nouveau sur la terre, la science subs-
« titue un être dont l'existence remonte à plus de trois cent mille
« années. Au lieu de cet homme que la même légende nous montrait
« à l'origine, sage, poétique et beau, l'observation nous présente un
« homme qui ne peut plus nier sa parenté avec les animaux, et
« qui a conquis la beauté par l'intelligence, en même temps que la
« première place dans la nature. La science nous montre l'homme
« marchant lentement mais sûrement en avant ; elle nous le mon-
« tre enfin obéissant à cette loi éternelle et fatale : le progrès, loi
« à laquelle il ne saurait se soustraire sous peine de dispari-
« tion. »

EMILIUS.

LA PLAIE DU FONCTIONNARISME

Le fonctionnarisme n'est pas un mal nouveau. Déjà, en 1819, Paul-Louis Courier pouvait écrire les lignes suivantes : « Quelque multiplié « que paraisse aujourd'hui le nombre des emplois qui ne se compare « plus qu'aux étoiles du ciel et au sable de la mer, il n'est pourtant nulle-« ment en proportion avec celui des demandes et on est loin de pouvoir « contenter tout le monde. Suivant un calcul modéré, il y a maintenant « en France, pour chaque place, dix aspirants, ce qui, en supposant « seulement deux cent mille emplois, fait un effectif de deux millions de « solliciteurs actuellement dans les antichambres, « *le chapeau dans la* « *main, se tenant sur leurs membres* », comme dit Régnier dans ses « *Satires*. Accordons qu'ils ne fassent nul mal, (ainsi la charité nous « oblige à le croire) ils pourraient faire quelque bien, et, par une honnête « industrie, fuir les tentations du malin. Dès qu'un jeune homme sait « faire la révérence, riche ou non, peu importe, il se met sur les rangs ; « il demande des gages, en tirant un pied derrière l'autre : cela s'ap-« pelle se présenter ; tout le monde se présente pour être quelque chose. « On est quelque chose en raison du mal qu'on peut faire. Un laboureur « n'est rien ; un homme qui cultive, qui bâtit, qui travaille utilement « n'est rien. Un gendarme est quelque chose ; un préfet est beaucoup ; « Bonaparte était tout. Voilà les gradations de l'estime publique, l'é-« chelle de la considération suivant laquelle chacun veut être Bona-« parte, sinon préfet, ou bien gendarme. »

I. Premiers et vains efforts pour moraliser le fonctionnarisme.

En 1843, le fonctionnarisme avait pris de telles proportions que les Chambres songèrent sérieusement à y mettre un frein. La loi de finance de cette année prescrivait qu'avant le premier janvier 1845, l'organisation centrale de chaque ministère fût réglée par une ordonnance royale insérée au bulletin des lois et qu'aucune modification ne pût y être apportée, si ce n'est dans la même forme et avec la même publicité.

A la suite de ces injonctions, les divers ministères furent réorganisés, mais par un phénomène naturel qui s'est produit régulièrement toutes les fois que de pareilles réformes ont été proposées, au lieu d'arriver à une simplification des rouages et à une économie dans les dépenses, une charge plus lourde fut, de ce chef, imposée au budget. La nouvelle organisation des services publics se chiffra par une augmentation de HUIT CENT MILLE FRANCS !

La Révolution de 1848, qui survint peu de temps après, amena au Palais législatif des députés qui ne manquèrent pas de protester contre le nombre exagéré des serviteurs de l'Etat. Le ministre des finances lui-même, M. Passy, fut de leur sentiment. En conséquence, il fut enjoin au Conseil d'Etat d'élaborer un réglement d'administration publique pour mettre fin à ces abus,

L'article 22 de la loi des finances de 1849 exigeait du gouvernement, comme mesure préliminaire de cette réforme, la publication détaillée de tous les fonctionnaires rétribués par l'Etat, les départements et les communes. Mais il fallait renoncer à ce dénombrement homérique. Une telle publication eût exigé, assure-t-on, cinquante volumes in-quarto de six cents pages chacun et entraîné une dépense de plus de cinq cent mille francs.

La preuve de l'impossibilité d'un aussi gigantesque catalogue, n'était pas de nature, on le pense bien, à imposer silence à ceux qui réclamaient contre la multiplication irréductible des fonctionnaires. Berryer examinant dans un rapport présenté à l'Assemblée nationale de 1870 l'ensemble de l'administration intérieure du pays s'écriait : « Nous sommes « obligés de signaler la ruineuse multiplication des fonctions et des em- « plois publics que nous voyons s'accroître périodiquement et qui appel- « lent trop d'hommes, au moment de leur entrée dans la carrière de la « vie, à solliciter de l'Etat une existence bornée, mais commode et sûre. « Ainsi se perdent l'énergie et l'honorable indépendance de l'homme « obligé de s'assurer par lui-même son avenir ; ainsi s'éteignent trop « de capacités qui auraient pu honorer et servir plus utilement le pays ; « ainsi s'augmente pour les contribuables une charge des existences « auxquelles il faut pourvoir, sans obtenir de leur travail une valeur « égale à ces rémunérations accordées en trop grand nombre. »

Entre temps, le Coup d'État survint et tous les projets d'économie, dans ce sens furent ajournés.

Pendant la durée du second Empire, la complication des rouages administratifs et l'augmentation du nombre des fonctionnaires suiviren une marche ascendante contre laquelle rien ne fut tenté.

Dans la seule administration des contributions indirectes, un beau jour, entrait d'un seul coup cent cinquante sous-directeurs. Le travail qui s'exécutait dans les bureaux de ces nouveaux fontionnaires avait été fait jusque-là dans les bureaux des receveurs principaux. Cette fournée d'emplois inutiles grevait le budget d'une somme de neuf cent mille francs. Chacun de ces sinécuristes touchait six mille francs.

Cette pléthore n'a fait depuis que s'aggraver. Malgré la perte de l'Alsace et de la Lorraine, les contributions indirectes comptent toujours un aussi grand nombre d'employés. C'est du reste une observation qu'on peut faire dans toutes les autres branches de l'administration. Nulle part la di-

minution du territoire n'a entraîné la diminution du nombre des fonctionnaires. Mais, n'anticipons pas.

Il faut aller jusqu'au 19 juillet 1870, à la veille de la guerre, pour rencontrer un effort tendant à opposer une digue à ce flot montant. La loi des finances, portait, à cette date, dans son article 41 : « qu'avant le 1er janvier 1872 l'organisation centrale de chaque ministère serait réglée par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique etc... » C'était la reproduction textuelle de la loi des finances de 1849.

Cette fois encore les évènements ne permirent pas de donner suite à cette sage résolution. Ce n'est pas au bruit du canon que peuvent s'organiser les services administratifs.

Depuis, bien qu'en République, c'est-à-dire sous un régime qui devrait être au plus haut point économe des deniers des contribuables, rien n'a été accompli dans ce sens. Gambetta qui avait toujours été ardent à réclamer des économies, lorsqu'il installa en 1881, ce qu'on a appelé le « grand Ministère » créa deux nouvelles administrations avec leur état-major et leurs ruineux accessoires : le Ministère de l'agriculture qui subsiste encore et qui ne demande qu'à grossir, et le Ministère des Beaux-arts. Ce dernier a heureusement sombré avec son inventeur, mais nous le verrons certainement réapparaître. Les budgétivores ne renoncent pas aussi aisément à une nouvelle proie. Nous sommes menacés aussi, dans un avenir prochain, d'un Ministère des Colonies ; déjà toute une meute d'affamés hurle autour de cette curée promise.

Il serait temps, cependant, d'émonder notre administration par trop touffue. La France est, de tous les pays, celui où les fonctionnaires sont les plus nombreux; les statisticiens nous affirment que, déjà, en 1871, chaque habitant était imposé de ce chef d'une somme de vingt-quatre francs, tandis que les Suisses ne paient que 6 fr. et les américains 8 fr. Dans cet ordre de dépenses, l'Italie vient après la France, puis la Belgique et la Prusse. Mais, depuis 1871, les charges ont singulièrement augmenté.

II. Développement du mal.

En 1880, on signalait ce fait que les traitements des fonctionnaires civils soumis à la retenue de 5 0/0 dépassaient d'une somme de 54.350.000 fr., les traitements inscrits au budget de 1871. Il est vrai qu'en cette même année 1880, rien qu'au Ministère des affaires étrangères, étaient créés quatorze nouveaux sous-chefs.

On ne s'est pas arrêté là. En 1881, l'augmentation a été de 6 millions 440.000 fr.

En 1882 de 17.200.000.
En 1883 de 9.380.000.
En 1884 de 13.260 000.

En treize années, de 1871 à 1883, les traitements des fonctionnaires civils se sont donc accrus de plus de CENT MILLIONS !

Nous admettons volontiers que la civilisation ayant pour conséquence naturelle de faire naître toujours des besoins nouveaux, en mettant à coté les moyens de les satisfaire, il s'ensuit forcément que les services administratifs sont de plus en plus compliqués. Aussi, n'est-ce pas de cette progression naturelle, de cet accroissement normal que nous faisons la critique, mais bien d'une complication hors de toutes proportions avec le but à atteindre.

Nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les étiages successifs atteints depuis le commencement du siècle par cette marée montante du fonctionnarisme : au budget de 1885, la progression continue. Nous relevons dans ce projet, soumis l'an dernier aux Chambres ,les augmentations ci-contre, soit pour création d'emplois nouveaux soit pour amélioration des traitements anciens :

Ministères	des Travaux publics	245.823
—	de la Guerre	310.492
—	de l'Instruction publique	303.856
—	de l'Intérieur	466.290
—	du Commerce	34.330
—	des Finances	472.300
—	de l'Agriculture	142.960
—	de la Marine	149.777
—	des Postes	496.980
—	de la Justice	18.000
	Total	2.660.808

Il a été constaté que, depuis 1876, ont été créés, dans les Ministères, dix nouvelles directions, dix-neuf emplois de sous-directeurs, cinquante-et-un de chefs de bureaux, et soixante et quatorze de sous-chefs. De cet accroissement de fonctions, absolument disproportionné avec les nécessités du service, il résulte que dans certains Ministères, les Etats-Majors sont presque aussi nombreux que les sous-ordre qu'ils surveillent. Dans la direction des Beaux-Arts, (Instruction publique), on compte 30 chefs pour 70 employés ; aux cultes, 20 pour 31 ; aux contributions directes, 11 pour 19 ; à l'enregistrement 36 chefs pour 42 employés et aux manufactures de l'Etat 15 pour 22.

Au Ministère de la Justice, on signalait l'an dernier, lors de la discussion du budget, *qu'il existait un chef de cabinet, un sous-chef de cabinet, un secrétaire particulier, un chef de bureau sans bureau, et tout cet Etat-Major pour diriger* TROIS EMPLOYÉS ! Le chef de cabinet touche un traitement de 8,000 fr. et le sous-chef de 6,000.

Quand il n'avait pas de sous-secrétaire d'Etat, c'étaient, dans les Ministères, les secrétaires généraux qui étaient chefs du personnel. Au-

jourd'hui, en France, chaque sous-secrétaire d'Etat est flanqué d'un directeur du personnel.

Au Ministère des affaires étrangères, l'augmentation du personnel s'est produite non-seulement dans l'administration centrale, mais encore dans les services extérieurs. Et, ce qu'il y a de particulièrement scandaleux, c'est que cet accroissement correspond précisément à la diminution des postes à occuper. Il y a, comme on sait, des secrétaires de première, deuxième et troisième classe ; à chacune de ces classes, on a ajouté des conseillers d'ambassade. De plus, on a divisé chaque classe de secrétaires en deux séries, de telle sorte qu'on a les sécrétaires de première classe, de première et de deuxième série, les secrétaires de deuxième classe, première et deuxième série, et de même pour la troisième classe.

Dans le service intérieur, ont été établies des subdivisions analogues.

Au Ministère de la marine, cette année encore, le rapporteur, M. Ménard-Dorian, renouvelant les critiques formulées par M. Ducos en 1852, dénonce la « direction des services administratifs » comme un rouage dispendieux et absolument inutile. Cette direction, tantôt supprimée, tantôt rétablie selon le caprice des ministres, prouva, par ces variations mêmes, son inutilité. « La suppression de la direction des services « administratifs dit l'honorable rapporteur, outre la rapidité plus « grande qu'elle permettrait dans l'expédition des affaires, réaliserait « une économie annuelle d'au moins 50.000 fr. »

Du haut en bas de l'échelle, c'est la même pléthore de fonctionnaires inutiles, ainsi les ouvriers des directions des ports pourraient voir leurs effectifs réduits dans des proportions considérables et par suite le nombre des officiers chargés de les surveiller. Le service des directions des ports immobilise aujourd'hui, sans profit pour l'intervention professionnelle comme pour l'Etat, trente huit officiers et soixante six gardes, alors qu'une dizaine d'officiers et quelques gardes suffiraient amplement.

Ce rapporteur du budget de la Guerre y signale l'incroyable exagération du personnel non combattant, c'est-à-dire des officiers bureaucrates relativement aux corps de troupes. Tout le monde sait, en effet, que les bureaux du boulevard Saint-Germain sont encombrés d'officiers « détachés » qui ont troqué l'épée contre la plume, et la selle du cavalier contre le rond de cuir du bureaucrate. Nombre d'officiers supérieurs ou de généraux sans commandement sont installés à demeure à Paris où ils touchent la solde d'activité avec tous ses accessoires, augmentée de l'indemnité de résidence. Il paraît que ce doux *farniente* a bien des charmes pour eux, puisqu'on a vu dernièrement certains généraux refuser, pour conserver ces grasses sinécures, les commandements qui leur étaient offerts par le ministre.

Les officiers de marine ne dédaignent pas non plus ces Capoues bureaucratiques. Les ports, les préfectures maritimes, et, à Paris, les bureaux de la rue Royale et le dépôt de cartes et plans sont remplis de navigateurs qui ont passés du banc de quart dans le fauteuil administratif et qui touchent de gros appointements pour des travaux que des employés civils feraient à moitié prix. Un officier général de la Marine est fixé à Paris, avec les seules fonctions de président de la Commission des bibliothèques ! !

Le rapporteur du budget de l'administration des forêts faisait remarquer que des fonctions nouvelles d'inspecteurs généraux des forêts ont été créées, en 1878, par simple décret, sans qu'aucune utilité appréciable puisse les justifier. Il ajoutait que le nombre des inspecteurs ordinaires est devenu tel que, ne sachant plus comment caser ces agents, on a dédoublé les anciennes inspections. On fait faire actuellement par deux inspecteurs le travail auquel un seul suffisait. Du reste, on peut se rendre compte de l'exagération du personnel dans cette branche de services, par le seul fait que pour un million d'hectares appartenant à l'Etat, il reste au trésor, les frais d'administration payés, 14 millions de francs. C'est donc un revenu de 14 fr. par hectare de forêts ! Si les chiffres sont réellement éloquents, celui-ci doit, ce nous semble, confondre les plus obstinés admirateurs de notre organisation administrative.

Dans la simple direction des cultes, au ministère de l'instruction publique, on compte deux sous-directeurs, huit chefs de bureau et neuf sous-chefs.

En dépit du mouvement d'opinion, bien nettement accentué, contre ce débordement de fonctionnarisme, M. le ministre des travaux publics n'a pas craint de demander au budget, des traitements pour quatre nouveaux sinécuristes (qui seront bientôt sept), sous le nom de « commissaires généraux » des chemins de fer, et qui toucheront chacun des appointements de 12,000 fr.

Si nous continuons ce voyage instructif à travers le budget de 1885, nous voyons qu'en ce qui concerne le ministère des finances, le rapporteur, M. Sarrien, refuse d'approuver la création de nouvelles fonctions « dans le seul intérêt des fonctionnaires » et s'élève contre le système des gratifications non justifiées et des travaux extraordinaires accordés aux employés pour augmenter, d'une façon détournée, leurs traitements. D'après le même rapporteur, le conseil d'Etat, en proposant des augmentations de traitement pour les fonctionnaires de l'administration centrale des finances, est allé contre les volontés de la Chambre. Aussi, se refuse-t-il avec la Commission à entrer dans cette voie.

III. Où en est le parasitisme administratif.

En dehors des rapports que nous venons d'examiner, il n'est pas nécessaire d'être un grand clerc en matière administrative pour constater les abus de notre système. La centralisation, en appliquant à toutes les parties de la France, à tous les départements, quelle que soit leur importance, la même organisation, a multiplié, au grand détriment du budget, les coûteux états-majors. Le plus petit département de la France a le même mécanisme compliqué pour la perception des impôts directs ou indirects ou pour l'administration proprement dite, que le plus grand et le plus populeux. Dans chacun de nos 86 départements, vous retrouvez les mêmes trésoriers, directeurs, vérificateurs, contrôleurs, etc., le même patriciat administratif, recevant les mêmes appointements pour un service qui est loin cependant d'être le même comme travail ou comme importance de rendement. M. Wilson, dans un de ses derniers discours, au moment de la discussion générale du budget, disait, avec raison, que depuis le commencement du siècle, la carte financière et administrative de la France n'a pas été modifiée et que pour l'administration, le développemont des voies de communication et la facilité des transports ne semblent pas exister. On est demeuré dans l'immobilité la plus complète; mais on a augmenté le nombre des employés et des traitements.

La suppression des sous-préfectures s'impose depuis longtemps à tous les esprits sensés. On n'aperçoit guère d'autres motifs du maintien de ces sinécures justement qualifiées de simples « boites aux lettres », que l'avantage pour le gouvernement de pouvoir récompenser certains services et d'avoir une sportule plus abondante à distribuer.

Nous en dirons autant des secrétaires généraux dans les préfectures. Ils ne servent qu'à doubler les préfets.

Et les préfectures maritimes? Tout le monde sait que ces postes ont été uniquement créés pour donner des situations tranquilles et bien rétribuées à des officiers un peu fatigués de la mer. Toutes les fois qu'il a été question de supprimer ces petits pachalicks administratifs ou seulement de les réduire, la franc-maçonnerie des marins a donné, comme un seul homme, pour établir leurabsolue nécessité.

Pourquoi s'obstine-t-on à maintenir les fonctious coûteuses des Trésoriers généraux qui touchent pour ne rien faire, de si lourdes dimes sur nos impôts directs?

Pourquoi voit-on encore figurer dans l'annuaire national cette scandaleuse sinécure si souvent dénoncée, du *Receveur central de la Seine*, de ce receveur qui possède une Caisse dans laquelle il lui est interdit d'avoir jamais un sou ?

Si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble des Ministères, on y constate que les gens de services y figurent en nombre exagéré. A eux seuls, ils comptent au budget quinze cent mille francs. Et ils ne sont employés que pour le service intérieur. Quand il y a une course à faire au dehors, on paie des commissionnaires.

Le personnel des garçons de bureau présente, dans les degrès inférieurs, le même spectacle d'exagération et d'inutilité que celui des emplois supérieurs.

On a souvent cité cet exemple d'un service auquel, en 1826, un employé suffisait et encore avait-il assez de loisir pour écrire des vaudevilles. En 1847, deux employés avaient paru nécessaires pour les mêmes fonctions Qu'en vingt ans la besogne eût doublé, il n'y a là rien de bien extraordinaire, mais ce qui s'explique moins, c'est qu'en 1882, ce même service soit considéré comme assez important pour nécessiter un bureau avec un chef, deux sous-chefs, deux commis principaux, un commis d'ordre, trois rédacteurs, quatre expéditionnaires et trois garçons de bureau? On assure même qu'on va établir deux bureaux ponr le même service ; de façon à pouvoir créer une place de chef de division, avec l'augmentation de personnel que le nouveau rouage entraîne forcément à sa suite.

Ce service dont nous parlons comptait en 1826, *deux mille quatre cent francs.*

En 1847, *quatre mille six cent francs.*

Aujourd'hui, il grève le budget de plus de *quarante mille francs.*

Cet exemple si typique peut caractériser la proportion dans laquelle s'accroît de jour en jour la plaie du fonctionnarisme.

Aux travaux publics, il n'y avait autrefois que *deux* directeurs. Ce ministère, quoique pas très ancien, en compte *huit* aujourd'hui.

A la marine, le nombre des directeurs a triplé. Il s'est élevé de trois à neuf.

A l'agriculture, au commerce, les mêmes errements sont à signaler.

Autrefois, un ministre avait, à côté de lui, dans son cabinet, un secrétaire particulier et c'était tout. Aujourd'hui, il en est tout autrement. Jetons un coup d'œil sur le ministère de l'intérieur, par exemple. Que voyons-nous auprès du ministre? D'abord, un chef de cabinet, puis un chef adjoint du cabinet, un sous-chef, un secrétaire particulier, et un chef de secrétariat... Sans compter les commis que le parasitisme comporte. Et la plupart du temps, tous ces soi-disants auxiliaires ont été amenés par le ministre : ils ne sortent pas de l'administration. Ce sont ses amis, les fils de ses amis, ses clients, ses créatures. S'ils disparaissaient avec lui, on pourrait encore prendre son parti de cette intrusion et se consoler en pensant que les ministres durent bien peu sous le régime parlementaire. Mais il n'en est est rien ; une fois entrés dans l'administration ils y restent. Quand le ministre sent qu'il n'est plus possi-

ble, qu'il lui faut abandonner son portefeuille, il fait son testament administratif au profit de ses créatures. Il s'ingénie à les caser et avec d'autant moins de scrupules qu'il va disparaître et qu'il est assuré de la complicité de son successeur puisque celui-ci en fera autant quand il quittera le pouvoir.

C'est ainsi qu'on trouve à l'heure actuelle, dans les administrations, comme des couches géologiques, des stratifications de fonctionnaires appartenant à tous les régimes. Ces alluvions de parasites se sont superposées les unes aux autres. Les plus anciens, les fossiles, sont des favoris du régime censitaire. Viennent ensuite les créatures des ministres de 48, puis les bonapartistes, les légitimistes de l'ordre moral, etc., etc. En somme, à raison même de leur date plus récente, ce ne sont pas généralement des républicains qui occupent les situations les plus élevées dans l'administration. Cette diversité d'origine et d'opinion dans le monde des fonctionnaires n'est pas un des moindres embarras du moment. Il faut y chercher la cause de cette force d'inertie que les bureaux opposent parfois aux volontés des ministres.

A cette phalange budgétaire de secrétaires « généraux », « intimes », « particuliers », « chefs », sous-chefs de cabinet » etc., que tout nouveau ministre amène avec lui et qu'il ne renmène pas, il faut trouver des emplois. Et comme naturellement il ne surgit pas à point nommé des places vacantes, on en crée pour les favoris ; on double les bureaux, on partage les divisions, on invente de nouveaux services et c'est ainsi que la tache d'huile du fonctionnarisme s'étend de plus en plus.

Ce que nous venons de dire des ministres, on peut le répéter des sous-secrétaires d'Etat, ces doublures inutiles et coûteuses des ministres. Eux aussi, ils ont non-seulement des secrétaires particuliers, mais des chefs de cabinets, des chefs-adjoints et des sous-chefs; et, lorsqu'ils tombent du pouvoir, ils s'efforcent, eux aussi, de caser la clientèle qu'ils ont amenée avec eux.

Aussi, quel fourmillement de sinécures ! Que d'inspecteurs qui n'ont rien à inspecter, de contrôleurs qui n'ont rien à contrôler, de receveurs sans caisse, de professeurs sans élèves et d'officiers supérieurs sans soldats ! Comment s'étonner, lorsqu'on veut porter la hache dans cette forêt d'arbres, de rencontrer de si indomptables résistances ? N'avons-nous pas vu tout dernièrement les sénateurs eux-mêmes, qui devaient donner l'exemple, se cramponner aux fonctions que certains d'entre eux cumulent avec leur mandat de représentant ? Et comment cependant échapper à ce dilemne de leur inutilité comme sénateurs ou de leur inutilité comme fonctionnaires?

On raconte qu'un ministre eut un jour l'idée singulière de faire rechercher combien d'heures un certain inspecteur général avait travaillé dans le cours d'une année. On trouva, comme résultat, *quatre heures* !

Et il touchait un traitement de 12.000 francs ! L'histoire est peut-être exagérée ; mais ce qui ne l'est pas, ce qui est de notoriété publique, c'est qu'une grande partie de nos employés ne font rien ou diluent dans une journée de travail ce qu'ils pourraient accomplir en une heure. Tous ceux que leur malechance amène dans les ministères savent par expérience qu'avant une heure ou deux heures de l'après midi il est inutile de se mettre en quête d'aucun renseignement : il n'y a personne dans les bureaux.

Mais ce n'est pas seulement dans le favoritisme, le népotisme ou dans le besoin des ministres de se faire une clientèle dévouée qu'il faut chercher la cause de la multiplication indéfinie du nombre des fonctionnaires. Cet accroissement a aussi sa raison d'être dans un sentiment tout naturel, celui qui porte les hommes à se donner autant d'importance qu'ils peuvent. C'est le vice d'orgueil que le fabuliste a raillé dans ces vers connus :

Tout prince a des ambassadeurs
Tout marquis veut avoir des pages.

Dans un Ministère, et, on peut le dire, dans une adminstration quelconque, tout chef de bureau cherche à étendre, à grossir son service, à avoir un plus grand nombre d'employés sous ses ordres. Pour en arriver là, il s'ingénie à compliquer les affaires les plus simples, à augmenter les besognes inutiles. Comme chaque lettre porte un numéro d'ordre, il multiplie sans motif la correspondance pour pouvoir, avec une vanité de notaire, citer, à la fin de l'année, un chiffre plus élevé que celui de l'année précédente. Puis, il commence à dire partout qu'il est débordé, qu'il ne sait où donner de la tête, que son personnel est devenu insuffisant et qu'il serait temps de changer son bureau en une division dont il compte naturellement être nommé le chef.

Il faut reconnaître aussi qu'il y a dans cette tendance à l'agglutination comme le développement d'une force naturelle. De même que les bureaux aspirent à devenir des divisions, les divisions se changent en directions et les directions en Ministères. C'est la loi de la spécialisation, aussi inéluctable en matière administrative que la loi du transformisme dans l'histoire naturelle.

VI. — Vexations des administrés, en raison directe du nombre des budgetivores.

Il est nécessaire de réagir contre cet état pléthorique de nos services administratifs, si l'on veut qu'ils fonctionnent avec plus d'utilité et de rapidité.

Il est indiscutable qu'avec cet encombrement de personnel, nécessitant une complication inutile des rouages, la machine administrative ne marche pas, ou marche très lentement, au grand dommage des ad-

ministrés, dont les plus graves intérêts demeurent en souffrance. La moindre affaire reste, durant des mois, arrêtée par le filet aux mille mailles qu'elle doit traverser avant d'arriver à une solution définitive.

On n'en finirait pas si l'on voulait rapporter tous les exemples ridicules des formalités interminables auxquelles sont soumises les affaires les plus simples, passant par les bureaux. Déjà, en 1838, et tout s'est singulièrement compliqué depuis ce temps, M. de Malleville comptait qu'il fallait vingt-huit renvois et plusieurs mois d'attente pour qu'un propriétaire riverain d'un fleuve pût obtenir la permission de faire usage d'un bateau pour l'exploitation de sa propriété ou pour son service personnel.

On a cité encore cet autre exemple, devenu classique, d'un maire de village qui demande la réparation du toit de son école où il pleut. Cette demande doit passer par quatre-vingts mains au moins, et, en admettant que l'affaire soit poussée et ne subisse pas de retard, elle exige dix mois avant qu'une solution intervienne. Quand le crédit est accordé, l'école est transformée en lac et il faut la reconstruire de fond en comble.

En 1851, M. Vivien constatait, dans ses « Études administratives » que le nombre des lettres écrites de fonctionnaire à fonctionnaire s'élevait à 16 millions par an, soit 43,000 par jour, sans compter les lettres qui ne jouissent pas de la franchise postale, comme celles de fonctionnaire à particulier. Depuis plus de trente-cinq ans, dans quelle proportion cette paperasserie n'a-t-elle pas dû augmenter ? Et il faut imaginer que chacune de ces lettres sont écrites, corrigées, expédiées et signées par un employé différent !

Dans une des directions du ministère de la guerre, dont la comptabilité n'est pas la plus compliquée pourtant, on a calculé une moyenne de *quarante mille* pièces de dépense par mois ! Or, si l'on veut se rappeler que le ministère de la guerre compte sept directions, on arrive à un total de près de *trois cents mille* pièces de dépense par mois !

En présence de ces montagnes de paperasses, nous ne sommes pas étonné de voir les rapporteurs du budget signaler les refus qu'on leur oppose, lorsqu'ils demandent des éclaircissements. On leur répond généralement qu'il est impossible de réunir, pour le moment où fonctionne la commission du budget, toutes les pièces justificatives qu'il serait nécessaire de mettre sous ses yeux. Les chefs de service, eux-mêmes, qui, évidemment, n'ont pu obtenir mieux de leurs subordonnés, sont obligés, lorsqu'ils préparent leur budget, de porter en prévision les crédits accordés pour les exercices précédents.

V. Enumération. Gaspillages.

Cette espèce d'hydropisie, d'engorgement qui ralentit les mouvements de l'administration et qui provient du trop grand nombre des

employés et de l'abus de la paperasserie, n'est pas encore le plus grave inconvénient qu'il y ait à signaler dans l'organisation des services publics. Parmi les pires conséquences du fonctionnarisme, figure le gaspillage des ressources fournies par l'impôt.

Chaque année, des sommes énormes sont votées par les Chambres, et ces crédits sont dépensés et au-delà, sans qu'un contrôle sérieux puisse rassurer le contribuable sur leur emploi légitime. Un Prussien qui a longtemps habité Paris, M. Bamberger, disait dernièrement, en pleine séance du Reichstag, « que la dilapidation des fonds publics est dans les habitudes du gouvernement français ». Nous sommes persuadés qu'en s'exprimant d'une façon aussi dure, cet homme politique, qui appartient au parti avancé, dans son pays, visait le vice de l'administration française plutôt que les hommes arrivés au pouvoir par les hasards de la vie parlementaire. Malheureusement, tous ceux qui ont regardé nos budgets d'un peu près sont obligés de convenir que l'argent est dépensé avec la plus regrettable prodigalité. Ne sait-on pas, par exemple, que, dans la plupart de nos administrations centrales, les reliquats disponibles, en clôture d'exercice, au lieu de tomber en annulation de crédit, sont toujours employés et souvent de la façon la moins justifiable? N'est-ce pas un principe adopté sans hésitation par tous nos fonctionnaires qu'un crédit voté doit être dépensé, comme un vin tiré doit être bu? Celui qui voudrait rompre avec cette tradition bureaucratique, passerait aux yeux des autres pour un traître ou pour un gâte-métier. Les économies discréditent les fonctionnaires qui les proposent. Telle est la morale administrative.

On raconte qu'en 1883, comme il restait au ministère de la marine une somme non dépensée, on l'aurait employée à acquérir du vieux matériel de chemin de fer, sans aucune utilité, uniquement pour empêcher que cette somme ne tombât en annulation. Il s'agissait de cinq cent mille francs.

Dans le rapport du budget des affaires étrangères de l'an dernier, on cite le cas suivant, qui, paraît-il, est habituel : Un traitement de 25.000 fr. ayant cessé d'être attribué à certain fonctionnaire par suite de sa mise à la retraite, la totalité de cette somme, au lieu de rentrer dans la caisse du trésor a été répartie, au gré des bureaux, entre divers employés.

Toujours dans le même ministère, le rapporteur signalait certains cas de cumul des plus irréguliers. Un assez grand nombre d'agents touchent plusieurs traitements sur différents chapitres. On se plaint aussi des abus scandaleux des dépêches télégraphiques. Il ne faut pas oublier que certains télégrammes coûtent de six à sept mille francs. Le consul de San-Franscisco a adressé au ministère une dépêche du prix de 500 fr. uniquement pour communiquer le bulletin climatérique de L'ANNÉE PRÉCÉDENTE !

Mais, c'est principalement sur le chapître des « missions » qui, par sa nature même, échappe plus spécialement au contrôle des Chambres, que le ministre des affaires extérieures exerce son arbitraire. C'est là que de nombreux employés puisent les compléments d'appointements qui leur ont été refusés par les commissaires du budget. L'année dernière, on voyait figurer à ce chapître, comme recevant des traitements des « missions », la plupart des attachés au cabinet des ministres. Et la somme qui leur était attribuée de ce chef, s'élevait à 64.300 fr. Le Cabinet des ministres compte du reste, à l'heure qu'il est, dix-sept fonctionnaires et coûte le double de ce qu'il coûtait en 1882.

Le gaspillage qui existe dans les arsenaux de la guerre et de la marine et dans les ateliers de construction, n'est un secret pour personne. Mais, comme les détails de ce coulage ne sont connus que des employés et que ceux-ci n'ont aucun intérêt à les révéler, tout au contraire, puisqu'ils s'attireraient l'animosité de leurs chefs, les abus se perpétuent sans qu'on ait espoir de les voir réprimer.

Le rapporteur du budget de 1885 pour la guerre, estimait à *vingt millions*, au moins, les ressources inutilement dépensées par l'administration militaire. Depuis 1875, la dépense de ces services s'est accrue de huit millions par an!

Parmi quelques uns des « coulages » que signalait en 1884 le rapporteur de la Commission pour le budget de la marine, nous en trouvons un des plus caractéristiques. Il s'agit d'une « indemnité de rassemblement » qui avait été allouée en raison de la cherté des vivres à Toulon, à l'*époque de la guerre de Crimée* et uniquement pour cette situation particulière. Cette indemnité est encore payée aux officiers aujoud'hui !

Nous mentionnerons encore, dans le même ministère, le chapitre des approvisionnements, d'où il ressort que la production des arsenaux et usines de la Marine est toujours identique et qu'on ne se préoccupe jamais de savoir si les magasins sont pleins. Il s'agit d'utiliser le personnel et de dépenser les crédits. « Guérigny, dit le rapporteur, forge toujours des ancres et des câbles-chaînes, comme s'il y avait urgence ; tandis que, dans les magasins, le régiment des comptables des matières et des ouvriers entretenus garde et recense LE SEXTUPLE approvisionnement dont l'état général constate l'existence. »

Faut-il rappeler, pour montrer avec quelles difficultés sont réprimés les gaspillages les plus criants, ce qui s'est passé au sujet des Invalides? Durant plusieurs années, à chaque discussion du budget, quelque député réclamait la suppression de ce coûteux établissement. Des hommes du métier, par conséquent non suspects, le général Lewal par exemple, avait constaté que cette institution devenait sans but depuis l'augmentation du taux de la retraite des vieux soldats ; on ajoutait : que le nombre des in-

valides diminuait chaque année et que ceux qui sont sans famille peuvent facilement être placés dans les asiles départementaux. Il était évident, pour les esprits non prévenus, que chaque homme entretenu à l'hôtel des Invalides coûtant deux mille francs, il serait facile de dépenser moins pour ne plus entretenir dans les hospices que les vieillards et les infirmes.

En même temps, on supprimait d'un coup de nombreuses sinécures, une foule d'emplois parasites qui augmentent d'un façon considérable la dépense de l'hôtel. On rendait en outre à l'Etat la libre disposition d'immenses locaux assez grands pour contenir tous les ministères et tellement inutiles pour le moment, que le seul gouverneur, un célibataire, occupait (?) un appartement de quarante et une pièces.

On a fini par voter *en principe*, après des années de luttes, la suppression des Invalides comme hospice militaire. En résumé, la justice et le bon sens n'ont été si longs à gagner leur cause que parce qu'ils se heurtaient à des intérêts, à des privilèges, aux privilèges de ces nombreux sinécuristes et inutiles budgétivores qui vivent de cette proie à ronger. Et comme toujours, ces intérêts, mesquins et étroits, se couvraient des grands mots de gloire militaire, de reconnaissance, de dette sacrée, de patriotisme, etc.

Toujours au ministère de la guerre où, grâce, à notre « chauvinisme » invétéré et irraisonné, se sont perpétrés les plus nombreux abus, on pourrait encore citer cette touffe de gui épaisse qu'on appelle « Un chancellier de la légion d'honneur » Jamais parasitisme plus scandaleux n'affligea les regards. C'est presque un ministère, là où à peine il y aurait assez de besogne pour employer quelques plumitifs dans un bureau. Et encore, ils sont à peu près tous logés aux frais de l'Etat !

Car tous les fonctionnaires qui pullulent dans nos administrations centrales ne se bornent pas à grever le budget du fait des appointements qu'ils émargent. Un grand nombre d'entre eux encombrent des bâtiments dont l'Etat pourrait tirer parti directement ou qu'il pourrait louer avec avantage. Il existe pourtant une loi de 1871 décidant qu'à partir du 1er janvier 1872, tous les fonctionnaires ou employés des Ministères logés aux frais de l'Etat, cesseront de jouir de ces logements. Cette loi n'a jamais été exécutée, ni abrogée. Il résulte du rapport d'une commission formée dernièrement pour étudier cette question, qu'il faut évaluer à plusieurs milliers, les fonctionnaires logés aux frais de l'Etat et qui sont payés comme s'ils ne bénéficiaient pas de cette faveur (1). L'abus a pris des proportions si considérables que, dans bien des cas, il a fallu devant cette invasion des budgétivores, louer des hôtels ou cons-

---

(1) Rapport de M. Escande.

truire des annexes aux différents Ministères afin d'y installer des bureaux. On est même allé jusqu'à louer des maisons pour y caser certains fonctionnaires prévilégiés qu'on ne pouvait pas loger autrement.

Et, à quel « coulage » les prestations en nature qui sont la conséquence de ces affectations de logements ne donnent-elles pas lieu ? Un grand nombre de ces fonctionnaires hébergés aux frais de l'Etat reçoivent des distributions de bois de chauffage, de charbon, d'huile à brûler, etc., etc. Rien qu'au Ministère des finances, ces mêmes dépenses s'élèvent à une dizaine de mille francs.

Toutes les commissions du budget, sans exception, ont protesté et protestent encore contre la consommation fantastique de combustible qui se fait dans les Ministères. On l'évalue annuellement à près d'un MILLION ! Au Ministère des Finances, on a dépensé en 1880, 142,000 fr. pour le chauffage et 92,500 fr. pour l'éclairage. Il n'y a pas de particulier aussi riche qu'on le suppose qui ne jetterait immédiatement à la porte un intendant lui présentant, toutes proportions gardées, des notes de chauffage et d'éclairage comme celles que les Ministères osent présenter aux Chambres.

Il en est de même pour les frais d'impression. Il a été établi que souvent les mêmes pièces, les mêmes documents sont envoyés aux mêmes personnes, par différents services, en double, triple et parfois quadruple exemplaire. Les députés emportent tous les jours de Palais-Bourbon leur charge d'imprimés de toute espèce.

Au Ministère de la Marine, outre les abonnements aux journaux et recueils périodiques, abonnements qui se chiffrent à la somme énorme de 54,000 fr. on compte encore cinq publications établies aux frais du Ministère et qui coûtent aux contribuables 117.630 fr. (1)

Et les « frais de représentation » qui ne profitent qu'aux marchands de bougie, aux pâtissiers et aux confiseurs ? Et les « frais de services » et les « frais de bureau », commodes paravents derrière lesquels s'abritent les rongeurs de budget, quel Ministre en a jamais demandé la suppression ?

Tout le monde est suffisamment convaincu de la faible somme de travail effectif que donne notre armée de fonctionnaires. C'est une proposition qui n'a plus besoin d'être démontrée : avec la moitié des employés que nous payons, on pourrait obtenir le même résultat. Eh bien, nous n'en voyons pas moins les Ministres, chaque année, présenter des comptes énormes de travaux supplémentaires payés en dehors du tra-

---

(1) *Bulletin officiel de la marine ; Revue coloniale et maritime ; Mémorial du génie maritime ; Mémorial de l'artillerie et ses annexes ; Archives de médecine navale.*

vail normal des bureaux. Le plus faible, le moins important des Ministères, le plus nouvellement éclos, le Ministère du commerce en présente cette année pour 32.000 fr. !

VI. Impuissance des Commissions du budget.

C'est une erreur absolue de croire, comme on se l'imagine trop aisément, que les commissions du budget, si elles le voulaient bien, pourraient porter remède à tous ces abus. Il suffit de lire les travaux annuels des rapporteurs pour se convaincre du contraire. Partout, en effet, nous y rencontrons les plaintes et les récriminations les plus amères sur l'hostilité des bureaux, sur l'insuffisance des documents fournis aux députés commissaires et sur l'obscurité voulu des comptes qui leur sont présentés. C'est une lutte perpétuelle entre les représentants qui allument un flambeau pour s'éclairer dans cette caverne du budget, et les fonctionnaires qui s'élancent de l'ombre, pour souffler sur la lumière révélatrice.

La plupart du temps, afin de détourner les investigations, les dépenses les plus diverses sont bloquées en un total incompréhensible.

Elles échappent de la sorte au contrôle effectif. M. Ballue, rapporteur du budget de la guerre pour l'année 1885, se plaint de ce que les dépenses d'exploitation ou d'entretien, (dans les arsenaux) comprennent à la fois, le traitement du personnel afférent et les frais matériels de cette exploitation et de cet entretien. S'il s'agit du personnel, c'est en bloc aussi que la Chambre est appelée à voter les crédits, sans qu'elle puisse savoir, puisque la commission du budget elle-même n'a pu y réussir, quel es le nombre et la qualité des agents rétribués sur les fonds publics et pour quelles fonctions ils émargent au budget. Aussi, la commission qui comprend bien, en dépit de ces obscurités, que certaines dépenses sont absolument exagérées, supprime-t-elle parfois une partie du crédit, pour ainsi dire au hasard, s'exposant à le rogner trop ou trop peu, mais persuadée qu'en cette matière les dépenses ont été plutôt exagérées que diminuées.

Les ministres, nous l'avons dit, font généralement cause commune avec les bureaux et se montrent pleins d'aigreur et de hauteur. Appelés devant la commission du budget, ils se considèrent comme des accusés devant des juges qu'ils soupçonneraient résolus d'avance à les condamner.

Et quand il en est ainsi des ministres, comment s'étonner de ce que les chefs de services ne témoignent que de la mauvaise volonté quand il s'agit de fournir les éclaircissements démandés ou d'exécuter les décisions des Chambres ? Aussi, c'est à qui, par des voies détournées, réta-

blira les dépenses supprimées par les représentants. On se fait un devoir ou un jeu de les induire en erreur. La commission du budget a-t-elle trouvé certains crédits excessifs et les a-t-elle réduits ? Le ministre engage néanmoins la dépense. Il en est quitte pour présenter plus tard, au moment où l'on s'y attend le moins, une demande de crédits supplémentaires. Et il profite de l'absence des hommes compétents ou de l'inattention de la Chambre pour les faire voter. S'agit-il de fonctions à créér, si le Parlement n'a pas voulu accepter cet accroissement, on déguise les emplois nouveaux sous des noms supposés, de façon à les comprendre dans le code ordinaire.

En dehors de cette hostilité générale de toute la gent bureaucratique liguée contre eux, les commissaires du budget sont encore fort empêchés par la brièveté du temps qui leur est départi. En admettant même qu'ils rencontrassent le concours le plus sincère et le plus actif de la part de ceux qui établissent les comptes, c'est à peine s'ils pourraient, tant les détails sont touffus, venir à bout de s'éclairer sur le légitime emploi des fonds. Tout le monde sait que la comptabilité des matières, les dépenses d'entretien des arsenaux, ports maritimes, hôpitaux, magasins, soldes, effectifs, etc., présentent un inextricable fouilli où l'expérience la plus consommée a de la peine à se reconnaître.

Si, à défaut des commissions de budget qui sont incapables, en présence de l'hostilité des bureaux, de se renseigner, et par conséquent d'opérer ce nettôyage herculéen, s'il s'est rencontré des ministres de bonne volonté qui aient voulu l'essayer, ces derniers ont été bientôt obligés d'y renoncer. D'abord, ils ne pouvaient naturellement, pour se renseigner, s'adresser qu'aux fonctionnaires eux-mêmes, aux intéressés ; mais alors ils rencontraient, sans tenir compte de l'intérêt personnel, une insurmontable inertie jointe à cet esprit de routine qui est l'essence même de la bureaucratie.

Ce n'est pas tout. Dans un grand nombre de Ministères, on a créé, avec une excellente intention, des comités spéciaux qui jouent, pour ainsi dire, le rôle de Conseils privés auprès des ministres, et que ceux-ci ont pris l'habitude de consulter quand ils ont une résolution à prendre. Malheureusement, ces comités sont composés, pour la plus grande partie, de ces mêmes fonctionnaires à l'esprit étroit et routinier pour lesquels la plus légère innovation est toujours le plus abominable des bouleversements. Ces comités forment autant de petits ministères dans le ministère central, où, au lieu de trouver un appui, le ministre ne rencontre généralement que des résistances décuplées par cet esprit de corps qui se développe spontanément dans toutes les réunions d'hommes spéciaux. C'est là que la perpétuité des privilèges, le maintien indéfini des abus les moins justifiables se décorent du nom de tradition. Et quand les fonctionnaires de

tous ordres ont mis en avant « les traditions » et « les droits acquis », ils se murent dans leur obstination et dans leur résistance, comme les scolasliques du Moyen-Age lorsqu'ils avaient invoqué l'autorité d'Aristote : *Magister dixit.*

En 1883, sous la pression de l'opinion publique, la Commission du budget, et, à sa suite, les Chambres, se prononcèrent catégoriquement pour une réforme administrative efficace. Une loi fut votée qui prescrivait l'étude d'une réorganisation des bureaux et la publication au journal officiel, *avant le* 1er *janvier* 1884, des réglements nouveaux élaborés sur ce sujet par le Conseil d'Etat. Le gouverneur dont les intentions semblaient d'accord avec celle des Chambres, indiquait d'avance qu'il poursuivait un double but : réduire au strict nécessaire le nombre des emplois et mieux rétribuer les fonctionnaires qui seraient maintenus, mais dont on exigerait une plus grande somme de travail. Pour être bien assuré contre tout entraînement contraire à cette excellente résolution, on voulait aussi qu'aucun emploi nouveau ne fût désormais créé qu'en vertu d'un vote de la Chambre, pourvoyant en même temps à la dépense. De telle façon, la multiplication incessante des fonctions ne dépendrait plus de l'arbitraire des ministres.

Le Ministre des finances, le principal intéressé à l'équilibre du budget, voulant prévenir les réformes du Conseil d'Etat, ou jugeant par avance qu'elles ne seraient pas suffisantes, nomma une commission chargée de préparer pour son département les réductions désirées par les Chambres. Il va sans dire que dans cette Commission figurèrent les directeurs, chefs de division et chefs du bureau du ministère. Pour être plus sûr que sa pensée serait bien observée, il y adjoignit un certain nombre de ses fidèles, je veux dire des membres de son Cabinet.

La Commission semblait animée des meilleurs intentions. Elle se mit à l'œuvre. Les séances succédaient aux séances. Le travail était poussé avec la plus louable activité.

Enfin, un beau jour, le ministre apprit que le plan de réorganisation était prêt. Il demanda qu'on le lui mît sous les yeux.

Quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il y vit qu'au lieu de diminuer le nombre des employés on lui proposait de l'augmenter ! On imagine sa colère. Il se rend devant ces réformateurs à rebours : « Mais ce n'est pas là ce que je vous ai demandé, s'écrie-t-il, vous avez méconnu mes intentions et mes volontés. Je vous ai déclaré nettement, énergiquement, que je voulais des économies et vous me répondez par des augmentations de dépenses » !!...

« *Non possumus* » répondirent en chœur les membres de la commission. Nous avons constaté qu'il est impossible « d'assurer le bon fonctionnement des services » si le nombre des employés du ministère n'est pas augmenté »...

Le ministre eut beau se cabrer devant ces exigences, la commission se défendit si bien et insista avec tant d'éloquence qu'elle finit par vaincre ses répulsions.

Nous aurions vu, sans la journée du 30 mars qui renversa l'ancien ministère, ce fier réformateur défendre lui-même, devant les Chambres, l'augmentation de son personnel et demander de nouveaux crédits.

Quant à l'œuvre du conseil d'Etat, non-seulement elle n'a pas été publiée avant le 1er janvier 1884, puisqu'elle ne l'est pas encore à l'heure qu'il est; mais, s'il nous est permis de la juger par ce que nous en connaissons, ce sera une immense déception... au point de vue des économies. Le conseil d'Etat, procédant comme les ministres, et statuant sur les propositions des chefs de service, dont les plus considérables sont conseillers d'Etat eux-mêmes, s'est borné à leur délivrer un satisfecit et conclut, la plupart du temps, presque sur tous les points, aux augmentations demandées par eux. C'est le motif, sans doute, pour lequel le gouvernement, certain du mouvement de réprobation qui accueillera ce résultat dérisoire, n'a pas encore osé le publier.

VII. Ce qu'on pourrait faire.

Mais, dira-t-on, puisque ni les commissions du budget, c'est-à-dire, les députés, ni les ministres, ne peuvent guérir cette plaie du fonctionnarisme, c'est donc qu'elle est incurable? — Ce n'est pas notre avis. Seulement, l'expérience du passé doit nous prouver qu'il convient de changer complètement le mode de médication. Jusqu'ici, on n'a pas voulu tenir compte de la nature des choses et de l'infirmité humaine. Pourquoi recommencerait-on, pour la centième fois, à remonter le rocher de Sisyphe? Menacés dans leurs intérêts et dans leur existence, par ceux qui veulent réaliser des économies, les fonctionnaires font naturellement tous leurs efforts pour conjurer le péril. Quoi d'étonnant, dès lors, si dans cette lutte des bureaux contre les commissions du budget, ces dernières ont le dessous? Les députés défendent un intérêt général, quasi impersonnel. C'est l'argent des contribuables qu'ils veulent économiser. Ce n'est pas, ou du moins c'est dans une bien faible mesure, leur propre bourse qu'ils ménagent, tandis que l'armée des employés combat *pro aris et focis*. Comme leur situation même est en jeu, naturellement ils déploient, dans cette lutte, une ruse, une ingéniosité, une énergie qu'on demanderait en vain aux défenseurs des intérêts généraux.

Est-il besoin de prouver longuement que jamais, lorsqu'ils seront consultés, les directeurs, sous-directeurs, chefs de division ou de bureau, n'avoueront qu'ils ont trop d'employés sous leurs ordres, que les affaires pourraient être traitées plus simplement et que les crédits alloués par les Chambres sont susceptibles d'être réduits? Leur amour-

propre, à défaut de leur intérêt, les fera toujours s'opposer à une diminution de leur situation. Ce serait s'exposer à d'inévitables déceptions que de les croire capables de pousser le dévouement jusqu'à proposer, le cas échéant, leur propre suppression.

Nous en dirons autant des petits employés, des sous-ordres. Ces derniers, en admettant même que leurs intérêts en puissent être lésés, sont trop mal payés, trop indifférents pour se préoccuper des réformes dont nous parlons. Du reste, s'ils les signalaient, à l'encontre de la volonté de leurs chefs, ne seraient-ils pas brisés? Eux pourtant, savent mieux que personne, pour le voir fonctionner journellement, où le mécanisme administratif est en défaut et où est percé le sac qui laisse se perdre l'argent des contribuables.

Ces difficultés qui naissent de la nature des choses ne sont pas insurmontables. Il y a, ce nous semble, un moyen facile de transformer, pour la réforme que nous avons en vue, tous les ennemis et les indifférents en collaborateurs zélés. Il suffit, pour cela, de renverser la situation et de faire tourner à leur avantage, ce qui serait actuellement contraire à leur intérêt. Qu'on les invite à parler, à signaler les réformes, à accomplir les économies d'argent et de personnel à réaliser et que, pour desceller leurs lèvres et les convaincre qu'ils ne feront pas œuvre de dénonciation, on leur garantisse le maintien de leur situation à tous. De plus, pour vaincre toutes les indifférences et pour stimuler toutes les inerties, qu'on leur promettent une partie importante des sommes dont ils auront procuré les économies ! Qui ne comprend qu'en employant ces moyens, non-seulement on réformerait tous les abus actuels mais qu'on serait bientôt obligé de mettre un frein au zèle réformateur des fonctionnaires? Il n'est pas de plus puissant stimulant que l'intérêt personnel. Et ce dernier ici pourrait se couvrir de l'apparence de l'intérêt général.

Sont-ce là des mesures inapplicables ? Sommes-nous dans les nuages de l'utopie en proposant une pareille solution ?

Les grands industriels n'agissent pas autrement pour réduire leurs frais généraux et pour réaliser des économies. Les Compagnies de chemins de fer n'offrent-elles pas à leurs ingénieurs des bonifications proportionnées aux dépenses qu'ils ont évitées ? Ne donnent-elles pas au chauffeur des gratifications calculées sur leurs économies de combustible ? Nous croyons que l'immense magasin du Bon Marché, aussi peuplé et compliqué qu'une de nos administrations centrales, a mis pour ainsi dire au concours entre ses nombreux employés, la réduction de ses frais généraux et provoqué ainsi une organisation plus simple et plus méthodique des services.

Au surplus, ce principe est déjà inscrit dans nos lois et règlements administratifs au bénéfice de certains fonctionnaires. Nous avons, dans

l'intendance militaire, les primes de gestion. Dans le même ordre d'idées, les agents du fisc, chargés de poursuivre les fraudes, sont gratifiés, pour une part, des amendes impliquées aux délinquants. Les douaniers et les gendarmes sont encore dans les mêmes conditions.

Une fois que les bases d'un « concours » on d'une « enquête », peu importe le nom, auraient été adoptées, il ne s'agirait plus que d'instituer un jury des réformes. Nous estimons que ce jury pourrait être formé de membres du Parlement qui s'adjoindraient d'anciens fonctionnaires en retraite. Tous ensemble formeraient une véritable commission permanente, comme une espèce de Conseil de perfectionnement de l'administration française.

Si ce plan était exécuté — et il suffirait de vouloir, pour qu'il le fût — nul doute qu'il en résulterait des économies considérables. Il semble que l'Etat actuel de nos finances devrait cependant décider la Représentation du pays à prendre des résolutions, je ne dirai pas héroïques, ce serait trop demander à cet égard; non simplement viriles. Mais il n'en sera rien, selon toute apparence; et « la plaie du fonctionnarisme » continuera impunément ses ravages dans notre budget (1).

CHARLES BEAUQUIER.



---

(1) La conclusion de la très intéressante et très remarquable étude de notre collaborateur, nous paraît, en effet, incomplète, les Baudoyer étant plus communs dans l'administration que les Rabourdin.

Si tant est qu'on puisse en finir avec le parasitisme administratif, sans qu'il soit déraciné au préalable par une tempête populaire analogue à celle qui s'abattit sur les fermiers-généraux en 1793, il faudrait essayer de plus énergiques moyens de réforme. Par exemple que la Chambre nommât, auprès de chaque ministère, un comité de réduction et de réforme, chargé d'entendre les employés qui auraient des économies à proposer, et de présenter dans le délai de six mois :

1° Un projet portant réduction des deux tiers des gradés administratifs, des deux tiers des dépenses accessoires (chauffage, éclairage, frais de bureaux, etc.), du tiers des employés, et de la moitié des dépenses totales affectées au personnel, tout en élevant les plus bas traitements.

2° Un état de sinécuraires ou semi sinécuraires, immédiatement renvoyables sans indemnité.

3° Un état des gaspillages des plus scandaleux depuis 1848, portant flétrissure publique, et au besoin poursuites judiciaires, de leurs auteurs et complices. (*La Rédaction*).

EUGÈNE VARLIN

« Lorsqu'une classe a perdu la supériorité morale qui l'a faite dominante, elle doit se hâter de s'effacer, si elle ne veut pas être cruelle, parce que la cruauté est le lot ordinaire de tous les pouvoirs qui tombent.

(*Varlin devant ses juges*, le 22 mai 1868.)

« Et vous voulez que je devienne moins révolutionnaire en présence d'un état de choses pareil, qui semble encore s'aggraver tous les jours. Quand l'arbitraire et l'iniquité auront disparu, quand la liberté et la justice règneront sur la terre je ne serai plus révolutionnaire. »

(*Lettre à Aubry, de Rouen*, 8 mars 1870.)

A l'occasion du quatorzième anniversaire de la commune, nous tenons à parler de l'un des plus méritants parmi les vaillants et les dévoués qui, sous la fureur versaillaise, tombèrent dans ces jours de deuil, pour l'émancipation des travailleurs et la transformation sociale.

Varlin fut à la fois un penseur et un propagandiste, un travailleur et un combattant ; il est une des gloires du prolétariat français, il a forcé l'estime, la sympathie et l'admiration de tous ceux qui l'ont connu ; dire ce qu'il a été c'est ajouter une page attachante à l'histoire du socialisme contemporain.

Ainsi est justifiée la biographie qui va suivre.

Louis-Eugène Varlin naquit le 5 octobre 1839 à Claye (Seine-et-Marne) d'une famille de paysans. Les charges de ses parents le firent envoyer à Paris, dès qu'il fut en âge d'entrer en apprentissage; il fut placé chez un relieur.

Son instruction étant nulle, il dut, pour y remédier, consacrer à l'étude les rares instants de loisirs, ou plutôt de repos que son travail d'atelier lui permettait. Son intelligence primesautière l'initia assez rapidement, non seulement aux nombreuses spécialités d'une profession difficile, mais aussi aux connaissances indispensables à qui veut devenir le maître de son intelligence.

L'Empire était alors à son apogée. Néanmoins, des groupements timides commençaient à s'essayer. Au nombre des premières tentatives, figurèrent les sociétés coopératives de secours mutuels. En décembre 1857, Varlin aida à fonder celle des ouvriers relieurs. Dans cette société, commence sa vie militante contre l'Empire. Aidé de camarades partageant ses idées, il tint tête et sut venir à bout d'un président bona-

partiste qui, s'inspirant de ses protecteurs, prétendait diriger autoritairement la Société.

Mais Varlin ne s'attarda pas dans la Société de secours mutuels, à peine la loi hypocrite sur les coalitions était-elle votée, dès août 1864, qu'il s'empressa de prendre part aux revendications des ouvriers de sa profession : nommé de la Commission de la grève, il y déploie la plus grande activité, son ardeur entraîne ses camarades qui voient bientôt le succès couronner leurs efforts. Dès ce moment, Varlin est noté par les policiers de l'Empire : « Monsieur le commissaire, je vous le signale particulièrement, c'est l'un des plus dangereux, » s'écriait l'un d'eux, en se précipitant sur lui, lors de la dissolution d'une des réunions de grévistes.

A cette époque *l'Association internationale des Travailleurs* venait d'être fondée, Varlin fut au nombre de ses partisans les plus décidés. — En mai 1865, avec Tolain, Limousin, Fribourg, Murat, Bourdon, Debock, Clémence, il fonde la *Tribune ouvrière* que le gouvernement s'empresse de saisir et condamner dès son quatrième numéro. Le groupe continue néanmoins à lutter, mais il fallait passer la frontière pour se faire imprimer, au retour la confiscation était inévitable : la *Tribune ouvrière* succomba, puis la *Presse ouvrière*, puis la *Fourmi*. Cela dura quatre mois jusqu'à ce que l'argent fît défaut aux énergies.

En septembre 1865, nouvelle grève dans la reliure ; elle échoue, mais Varlin a réussi à fonder la Société de Crédit Mutuel qui dès lors prend la tête du mouvement dans la corporation. Puis, comprenant que les revendications ouvrières n'ont chance d'aboutir qu'autant qu'elles se solidarisent et sont soutenues par un sérieux courant d'opinion publique, Varlin prend soin de ne se pas confiner dans des intérêts exclusivement professionnels, il s'étudie au contraire à étendre, par tous les moyens possibles, et sous toutes les formes, l'étude et la mise en pratique des principes d'émancipation politique et économique.

Les sociétés de consommation trouvent en lui un adhérent d'autant plus convaincu qu'il voit en elles de sérieux moyens de propagande socialiste et qu'elles étaient, à l'époque, ainsi qu'il le disait, « à peu près le « seul moyen pratique d'affranchissement du prolétariat ; » — En 1866 il fait partie d'un comité d'initiative qui en installe plusieurs, notamment celle du VIe arrondissement, connue sous le nom de la *Ménagère*. Entre temps a lieu, à Genève, le premier congrès de l'Internationale, Varlin y est délégué et adresse à la *Mutualité* de Vinçard un intéressant compte-rendu sur les résolutions qui y sont prises.

L'Exposition universelle de 1867 appelle, dès ses débuts, toute son activité : le 22 avril, à la suite d'une décision du *Crédit mutuel*, il préside la réunion générale corporative qui décide l'envoi de délégués et refuse la subvention du gouvernement impérial, déclarant que pour être véritablement libre, la délégation ne doit s'appuyer que sur la corporation elle-même.

Varlin posa sa candidature à la délégation. Dans la lettre qu'il écrivit à ce propos il dit comment doit se comprendre ce mandat, en dehors

de la question technologique ; il y résume des idées générales encore à méditer aujourd'hui.

« ...Il y a deux ans et demi, lorsque nous demandions à réduire la « journée à 10 heures, nos patrons nous montraient comme épouvantail « la concurrence de province, voire même la concurrence étrangère. « Eh bien, cette concurrence de la province nous ne pouvons pas « la soutenir par le travail à prix réduits. Les conditions de notre « existence sont trop différentes de celles de province, loyers, vivres, « tout concourt à rendre à Paris le prix de revient beaucoup plus « élevé.

« Il n'y a que la qualité et le goût de notre travail qui puisse assurer « notre supériorité. Donc, il ne faut pas laisser s'accomplir l'œuvre de « décadence, il faut ramener le bon travail même dans la fabrique. « Ainsi le veulent l'intérêt des relieurs parisiens et les exigences du « progrès. Et si les patrons tendent à ne plus faire de leurs apprentis « et de leurs ouvriers, que des manœuvres ; c'est à ces derniers qu'in- « combent le devoir, je dis plus, la nécessité de se perfectionner en or- « ganisant, par n'importe, quel moyen un enseignement professionnel ; « afin de pouvoir, dans un temps donné, réparer les désastres que l'in- « curie des patrons aurait pu amener.

« J'ai 27 ans, ma spécialité est *couvreur* pour la reliure pleine, mais « je puis tout faire au besoin ».

Varlin fut nommé délégué le premier sur cinq, il eut pour principaux collègues Wynants et Delacour.

Il est nécessaire de s'arrêter un peu longuement sur cet épisode de la vie de Varlin parce que certains écrivains, pour les besoins de leur cause, ont osé affirmer non seulement son incapacité professionnelle mais l'ont encore représenté sous l'aspect le plus défavorable. M. Paul Delion, dans son livre ennemi, (1) en fait « un mauvais ouvrier relieur, aussi intelligent que paresseux. » Un infame qui s'est prudemment abrité derrière l'anonymat, on a osé écrire : « Varlin est un relieur qui eut « quelques démêlés fort vifs, à propos de la caisse de secours de sa cor- « poration dont on l'avait chargé. Il disparut à la suite. On ne l'a revu qu'à la Commune (2)....

Quand il aura été ajouté, qu'indépendamment de la confiance absolue que Varlin n'a jamais cessé d'inspirer à ceux qui l'on fréquenté, il était parvenu à l'un des plus hauts salaires qu'il soit possible d'atteindre dans la reliure, la méthode historique des gens de Versailles aura, été jugée à sa juste valeur.

L'année 1868 voit s'accentuer l'attitude militante de Varlin. Dès janvier, avec un groupe d'amis courageux et dévoués tels que ses frères Louis et Benjamin, Natalie Lemel, Delacour Rifflet et d'autres que, plus tard, la Commune verra parmi ses meilleurs défenseurs, il prélude

(1) *Les membres de la Commune et du Comité central*, Paris, août. 1871.
(2) *Le livre noir de la Commune de Paris* Bruxelles, 1881. 2me édition p. 184.

à la formation de ces fameuses cuisines coopératives, si connues depuis sous le nom de *Marmites* dont la première fut installée rue Larrey.

Trois mois plus tard, Varlin et ses camarades de la reliure fondaient une caisse d'assurance contre le chômage. A ce moment se produisait à Genève une grève générale parmi toutes les industries du bâtiment. Trois mille travailleurs acceptaient les angoisses de la misère, pour soutenir non-seulement leur droit à l'existence, mais encore leur indépendance car la plupart d'entre eux se voyaient refuser du travail à cause de leur adhésion à l'*Internationale*. Le 5 avril, ils firent appel à leurs amis de Paris et quoique l'*Internationale* vint à peine d'y être condamnée et déclarée dissoute par les magistrats de Bonaparte, la nouvelle Commission, qui avait accepté de continuer la lutte contre l'Empire, décida de soutenir les grévistes de Genève aussi efficacement qu'il lui serait possible. Charbonneau, Combault, Landrin, Malon, Mollin, Granjon, Bourdon, Humbert, Varlin, qui faisaient partie de la Commission, déterminèrent la réussite de la grève, par l'envoi, en peu de temps de dix mille francs à Genève alors que le formalisme marchandeur des *Trades-unions* de Londres décidait, à grand peine, un subside de 500 francs.

Cette manifestation imposante de la solidarité des travailleurs parisiens, en fortifiant l'*Internationale*, précipita la résolution du gouvernement impérial d'en finir avec une organisation qu'une première condamnation n'avait réussi qu'à rendre plus populaire. Un deuxième procès eut lieu. Varlin, chargé par ses amis de présenter une défense collective, élaborée en commun, développa, en réalité, l'acte d'accusation du régime impérial et bourgeois.

« ...Si, devant la loi, dit-il, nous sommes, vous des juges et nous des « accusés, devant les principes nous sommes deux partis : vous le parti « de l'ordre à tout prix, le parti de la stabilité, nous le parti réformateur, le parti socialiste.

« ...L'antiquité est morte d'avoir gardé dans ses flancs la plaie de « l'esclavage ; l'ère moderne fera son temps, si elle ne tient pas plus « compte des souffrances du plus grand nombre.

« ...C'est là ce qui nous console dans notre temps de luxe et de mi- « sère, d'autorité et d'esclavage, d'ignorance et d'abaissement des ca- « ractères, de pervertissement du sens moral et de marasme, de pouvoir « déduire des enseignements du passé que tant qu'un homme pourra « mourir de faim à la porte d'un palais où tout regorge, il n'y aura « rien de stable dans les institutions humaines.

« Jetez les yeux sur l'époque actuelle, vous y verrez une haine « sourde entre la classe qui veut conserver et la classe qui veut con- « quérir... vous y verrez l'égoïsme effréné et l'immoralité partout : ce « sont là des signes de la décadence ; le sol s'effondre sous vos pas ; « prenez-y garde !.. »

Il y a dix-sept ans que ces paroles furent prononcées devant un tribunal de l'Empire, ne pourrait-on pas les redire aujourd'hui ?

Varlin et ses amis furent condamnés chacun à trois mois de prison et 100 francs d'amende, pour avoir voulu, dit l'arrêt du 22 mai 1868,

« l'amélioration de la condition de tous les ouvriers, sans distinction « de nationalité, et ce, par la coopération, la production et le crédit. »

Etant détenus à la prison de Pélagie, les internationalistes envoyèrent, le 4 septembre, au troisième Congrès réuni à Bruxelles, leurs saluts ainsi que l'assurance de leur entière persévérance. A sa sortie de prison, Varlin ne put rentrer à l'atelier où il avait été longtemps occupé, il s'installa chez lui et différents patrons lui donnèrent du travail à façon. L'unique chambre-mansarde qu'il occupait, rue Dauphine, 33, était redevenue le rendez-vous de ses camarades. Tout en s'occupant activement de son travail, *parant* les peaux qui devaient revêtir les volumes qui lui étaient confiés, *couvrant* ces derniers, les habillant de velours, de veau ou de maroquin, prêts à être portés déjà tout coquets, tout parés au doreur qui devait illustrer leur dernier vêtement, il savait ne pas négliger les différents devoirs qu'il s'était imposés. Sa tâche manuelle accomplie, la mansarde devenait salle d'étude ou de réunion, les différentes questions d'organisation économique s'y discutaient avec autant de patience que de sagacité ; à côté des revendications sociales, venait aussi la question politique : « La révolution po« litique et les réformes sociales s'enchaînent et ne peuvent aller l'une « sans l'autre, écrivait-il le 6 août 1869, à Aubry, de Rouen.

Vint ensuite la grève de Bâle pour laquelle Varlin fut chargé de centraliser les fonds recueillis à Paris, puis dans la même ville, le Congrès international où avec le révolutionnaire russe, Bakounine et Brismée, il parla en faveur de l'abolition du droit d'héritage qu'il envisagea comme devant être une conséquence inévitable du principe de la propriété collective. A cette époque se place sa collaboration au journal hebdomadaire le *Travail*, organe des associations ouvrières, fondé par Douvet, avec le concours de la Chambre syndicale des employés de commerce. Varlin y écrivit fréquemment. Ses articles, aussi fermes que bien élucidés ne cessaient de rappeler aux travailleurs la nécessité impérieuse de leur union. « Pour eux, disait-il, la question préalable « à toute réforme sociale c'est l'organisation révolutionnaire des forces « du travail... le but suprême de nos efforts, c'est le groupement des « travailleurs et leur solidarisation... Aujourd'hui nous nous contentons de déclarer que la violence n'est pas un de nos moyens : nous « avons le droit pour nous, les moyens réguliers nous suffisent..... « Pour que nous puissions envisager sans crainte l'avenir gros d'ora« ges, il faut que tous les travailleurs se sentent solidaires (1).

Combien d'autres articles seraient à rappeler ? Celui qui a pour titre l'*Epargne* (2), est encore à méditer aujourd'hui par ceux que les sophismes des économistes officiels pourraient encore séduire.

Au Congrès de Bâle (septembre 1869), Varlin s'était lié avec les délégués suisses lesquels avaient promptement apprécié ses qualités ;

(1) Grève et résistance. — *Le Travail*, 3 octobre 1869.
(2) 5 décembre 1869.

de là datent ses relations avec la Fédération de ces localités. C'est à ce moment aussi que fut définitivement fondé la Fédération parisienne des Chambres syndicales dont Varlin fut le secrétaire-correspondant; le nouveau groupe tenta la publication d'un organe, l'argent nécessaire au cautionnement faisant défaut, l'impression de la nouvelle feuille dut se faire à Neuchâtel, mais les agents du ministre de l'intérieur veillaient; ils se refusèrent à laisser circuler en France le *Socialiste* dont il ne parut que deux numéros, introuvables aujourd'hui.

La fin de l'année 1869 trouve Varlin aux prises avec des difficultés de tous genres que l'acuité de la situation accentuent chaque jour davantage. Le 14 octobre, paraît une protestation à propos des actes sanglants accomplis par les soldats de l'Empire contre les malheureux grévistes d'Aubin. « En présence de pareils attentats contre la vie et le droit du peuple, nous déclarons qu'il nous est impossible de vivre sous un régime social où le capital répond à des manifestations parfois turbulentes, mais toujours justes, par la fusillade. Les travailleurs savent ce qu'ils ont à espérer de cette caste, qui n'a exterminé l'aristocratie que pour hériter de ses injustes prétentions. Etait-ce pour aboutir à de tels résultats que le peuple scella de son sang la proclamation des Droits de l'homme? Les faits accomplis nous autorisent à affirmer de nouveau que le peuple ne peut attendre que de ses propres efforts le triomphe de la justice. »

Avrial, Franquin, Landrin, Malon, Theisz, Varlin, étaient au nombre des signataires de cette courageuse affirmation de la solidarité ouvrière, et cette solidarité ne se bornait pas à des paroles, si énergiques qu'elles puissent être; des actes efficaces venaient les corrober. Aux grèves qui éclataient de tous côtés, les internationalistes répondaient par un cri d'appel aux cohortes socialistes dont l'appui ne fut jamais demandé en vain : en même temps que Varlin portait aux ouvriers d'Elbeuf les secours de ceux qui sympathisaient avec eux, il trouvait encore moyen de venir en aide aux brossiers, aux doreurs, aux tisseurs de Paris et récoltait près de 60.000 francs pour la mémorable grève des mégissiers de Paris.

Mais voici les évènements qui se pressent. En décembre apparaît la *Marseillaise*, de Rochefort. Malon et Varlin apportent à cet organe leur part d'influence et de collaboration. La lettre du 25 décembre 1869, à Aubry (1) dit suffisamment avec quelle hauteur de vue Varlin appréciait la situation de cette époque et comprenait la tactique à employer pour continuer la lutte contre le régime gouvernemental.

Cependant Varlin ne négligerait pas les intérêts de sa corporation. Au commencement de 1870 il aidait à la réorganisation de la Société de Crédit Mutuel des ouvriers relieurs qui accentua encore ses aspirations socialistes en faisant acte public d'adhésion à l'Internationale.

---

(1) *Troisième procès de l'Internationale*, in-18, 1870, pp. 33 à 36.

Varlin en était le président, aussi le gouvernement exaspéré le fit-il arrêter le dimanche, 13 février, comme il sortait d'une assemblée générale de la *Marmite*. Sans interrogatoire, sans explication il est mis en cellule à la Santé ; il y demeure quatorze jours au secret puis il est relâché sans qu'il connût mieux les motifs de son incarcération que ceux de sa mise en liberté.

A peine libre, il est envoyé par les sections parisiennes à l'Assemblée internationale du 13 mars, convoqué à Lyon. Puis on le voit au Creusot fonder une section que Malon, peu de temps après, lors de sa mission de la *Marseillaise*, saura développer rapidement, et dont Dumay deviendra l'homme le plus remarquable. Du Creusot, Varlin alla à Lille organiser une Fédération. Pendant ce temps, il publiait sur les Sociétés ouvrières une étude qui n'a pas vieillie et conserve, encore aujourd'hui, toute son actualité. (1)

Le 18 avril il préside la première assemblée générale des sections parisiennes de l'Internationale ; plus de douze cents sectionnaires étaient présents ; quoique peu orateur Varlin, sut trouver des accents si convaincus, il dit si bien ce que tous pensaient que ses paroles électrisèrent ses auditeurs : avec la voix grave et voilée qui lui était habituelle, lentement et avec l'énergie calme à lui était particulière, il montra ce que valent les sauveurs les dirigeants qui arrivés au pouvoir abandonnent et trahissent ceux qu'ils ont bercés de vaines promesses pour en obtenir les suffrages :... « Nos exploiteurs se sont partagés les rôles, dit-il.
« Les uns nous ont promis la justice ultra-terrestre en échange d'une
« soumission aveugle envers nos oppresseurs. D'autres ont imaginé des
« lois qu'ils ont faites eux-mêmes sans nous et contre nous. Ils ont éta-
« bli des magistrats qui, pris dans leur classe, devenaient des auxil-
« liaires puissants et faisaient pencher la balance du côté de nos
« maîtres. Et, chose incroyable ! ils étaient arrivés à semer la division
« entre les ouvriers qui ne parlaient pas la même langue.

« Aujourd'hui, tout cela doit changer... Nous savons à quoi nous
« en tenir sur la providence qui a toujours penché du côté des millions.
« Le bon Dieu a fait son temps. En voilà assez. Nous sommes revenus
« de ces prétendus tribuns qui ont la bouche pleine de promesses quand
« ils quêtent nos votes dans leur sébille de candidat, et qui considèrent
« comme un outrage à leur dignité tout mandat qui tend à faire res-
« pecter et triompher nos droits ».

C'est par de telles paroles prononcées avec la haute autorité d'une carrière toute de dévouement que Varlin savait faire adopter ses idées, et partager ses convictions jusque dans les milieux les plus apathiques. Le prolétariat socialiste aimait à retrouver en lui une de ses meilleures incarnations : sa personnalité n'était pas celle d'un chef ; c'était plutôt un conseiller qui avait, au préalable, mis en pratique ce qu'il venait aux autres de faire.

---

(1) La *Marseillaise* du 11 mars 1870.

L'Internationale devenait si puissante dans les milieux ouvriers que le Ministère d'Emile Ollivier ne pouvait plus éviter de se mesurer avec elle. Ne pouvant la séduire par son libéralisme sans issue, ni l'intimider par des brutalités policières, il résolut de l'impliquer dans le fameux complot dit des bombes. Déjà Grandperret, le procureur général près la haute Cour de justice, dans son rapport au garde des sceaux, Ollivier, avait inséré une lettre de Varlin à Bastélica, de Marseille, sur l'attitude à observer au cas où une situation révolutionnaire viendrait à se présenter. Mais l'habileté des aigrefins du régime ne put aboutir ; ils durent se contenter d'un procès pour société secrète en police correctionnelle, où les internationalistes eurent pour condamneur le futur seize mayeux Brunet.

Sur trente-huit accusés il y eut, le 5 juillet, trente-quatre condamnés, dont Combault, Johannard, Malon, Pindy et Varlin, chacun à un an de prison, un an de privation des droits civiques et 100 fr. d'amende.

Varlin faisait défaut, et s'était réfugié à Bruxelles puis à Anvers, où, travaillant de son métier, il attendait des graves évènements qui s'annonçaient, l'indication des résolutions qu'il aurait à prendre.

Dix jours après, la guerre était votée ; deux mois plus tard, l'empire s'effondrait à Sedan, laissant la France envahie.

Le 4 septembre, Varlin avait reprit sa place au milieu de ses amis, prêt à défendre la République. Durant ces jours néfastes, il fut tout à ses devoirs de socialiste révolutionnaire. Choisi par les républicains du VIe arrondissement pour commander le 193 bataillon, il marcha à sa tête le 31 octobre, contre les traîtres qui voulaient capituler. On connaît l'issue de cette journée, le gouvernement prisonnier fut bientôt délivré, il s'empressa, après les tristes élections du 3 novembre, de révoquer les chefs de bataillon qui s'étaient déclarés contre lui et d'emprisonner ceux qui avaient pris la tête du mouvement.

Dès ce moment, Varlin se retira dans le XVIIe arrondissement où Malon qui venait d'être élu adjoint au maire, l'appela ainsi qu'un grand nombre d'autres Internationalistes. Ce sont eux surtout qui le 22 janvier 1871, formèrent cette colonne de la dernière heure, qui vint sommer un gouvernement incapable de se démettre pour le salut de la France, de la république et de la démocratie. La fusillade de l'Hôtel-de-ville répondit aux patriotes révolutionnaires des Batignolles. Les Chaudey et les Chevriaux couvraient les gens du 4 septembre de leur complicité. Le sinistre Vabre, commandant militaire de l'Hôtel-de-Ville, préludait par cet attentat sur une foule surprise et sans défense aux épouvantables boucheries qui, quatre mois plus tard, devaient vouer son nom à l'infamie, comme president de la Cour prévôtale du Châtelet.

Désormais l'acharnement de la résistance fut traitée d'anti-patriotique, la révolte contre les capitulards, de sédition. Paris était livré... Jours de hontes, de larmes et de désespoirs, jamais vous ne serez oubliés !

Le 20 février 1871, Varlin écrivait à un socialiste suisse; en réponse à une demande de nouvelles :

« ... Malon et Tolain sont à Bordeaux comme représentants du « peuple; ils ont une rude tâche à accomplir dans une aussi triste as- « semblée.

« Ici, nous aurions voulu que la province continuât la lutte à ou- « trance; nos amis révolutionnaires seraient allés par tous les moyens « possibles, rejoindre Garibaldi et ses valeureux soldats. Mais, nous « n'osons plus espérer cela... Je me contenterai pour aujourd'hui de « vous dire que nous avons fait tout notre devoir à toutes les occasions, « et si les traîtres Trochu, Favre et consorts ont réussi à nous livrer « après nous avoir vendus depuis longtemps, ce n'est certes pas « notre faute; mais bien celle des Parisiens qui ont persisté aveuglé- « ment jusqu'au dernier jour à croire en la parole de ces avocats qui, « dans toutes leurs proclamations, jusqu'à l'avant-veille de la capi- « tulation, affirmaient constamment qu'ils voulaient *combattre* et « *vaincre ou mourir*, tandis que dès le premier jour ils n'avaient « songé qu'à capituler... » (1).

Aux élections du 8 février pour l'assemblée qui devait décider sur la question de paix ou de guerre avec l'Allemagne, Varlin avait obtenu 58.384 suffrages.

Il fallait maintenant penser à l'avenir de cette pauvre République de 1870 : sans quitter l'arme vainement offerte contre l'*ennemi extérieur*, il fallait néanmoins la conserver à tout prix comme suprême ressource vis-à-vis la coalition réactionnaire et comme sauvegarde du travail que chacun devait avoir hâte de reprendre. Les dirigeants ne l'entendaient pas ainsi : ayant rendu leurs armes aux Allemands, ils prétendaient que le peuple, qui avait su conserver les siennes, vint leur en faire l'abandon. La crise se déclara à propos des prétentions de l'armée allemande à vouloir venir parader triomphalement dans une cité qu'elle n'avait pas vaincu, qui ne s'était pas rendue, mais dont les gouvernants avaient, sans aucun mandat, livré toutes les défenses extérieures.

Cette nouvelle humiliation était d'autant moins prévue que les 26 et et 28 janvier, tous les membres du gouvernement avaient solennellement déclaré et fait afficher que « *l'ennemi n'entrerait pas dans l'enceinte de Paris.* »

La Garde nationale exaspérée se rallia autour des délégués qu'elle venait de nommer et les chargea de procéder à une Fédération de tous les bataillons : dans l'Assemblée générale de ces délégués, tenue le 24 février au Vauxhall, il fut décidé de soumettre aux compagnies la demande de résistance à l'occupation de Paris par les Allemands.

Beaucoup s'étaient ralliés à cette idée de résistance; chaque jour de nouvelles démonstrations, de nouveaux actes venaient affirmer l'éner-

(1) *Mémoire de la Fédération jurassienne*, Sonvillier, 1873, pp. 190-91

gie de cette résolution désespérée; il fallut, pour faire céder les patriotes de Paris que Picard, ministre de l'intérieur, déclarât que l'occupation passagère d'un quartier de Paris était demandée comme prix de la conservation de Belfort à la France.

L'affiche du gouvernement était du 26 février, le 27, les délégués de l'Internationale, de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières et de la Délégation communale des vingt arrondissements y répondaient en déconseillant toute attaque; le 28, une proclamation signée des membres du Comité central provisoire vint, à son tour, engager la Garde nationale à éviter toute aggression.

C'est ainsi que, par l'influence des organisations parisiennes, Belfort fut conservé à la France.

La deuxième assemblée générale des délégués de la garde nationale eut lieu le 3 mars, il y fut nommé une Commission exécutive provisoire dont Varlin faisait partie. — Sur sa proposition, la réunion vota à l'unanimité: « La garde nationale entend revendiquer le droit absolu « de nommer tous ses chefs et de les révoquer dès qu'ils ont perdu la « confiance de ceux qui les ont élus.

« Et pour affirmer par un acte cette revendication, l'Assemblée dé- « cide que les chefs de tous grades devront être soumis immédiatement « à une nouvelle élection. »

Le 4 mars, Varlin signe avec ses collègues la note collective envoyée aux journaux pour annoncer les résultats de cette assemblée et il convoque les gardes du VIe arrondissement aux élections nécessitées par la nouvelle organisation.

Le 15 mars il assiste à la quatrième assemblée générale de la Fédération en qualité d'élu au Comité central du XXIe arrondissement (banlieue de Paris).

L'autorité morale de ce Comité dominait de plus en plus celle du Gouvernement, les ordres d'arrestation lancés contre ses membres ne pouvaient être exécutés; encore quelques jours et les pouvoirs allaient fatalement se trouver en présence. Comment sortir d'une telle situation?

Le gouvernement de Thiers décida que ce serait par un guet-apens; — par un 2 décembre bourgeois. Mais cette fois les provocations du parti de l'ordre se retournèrent contre lui, le 18 mars vit la déroute des aggresseurs flétris par le mépris public. Paris se crut délivré de ceux qui, après l'avoir trahi, prétendaient le désarmer.

Maintenant, les évènements se précipitent et les acteurs de ce drame sanglant et héroïque, quelques grands et dévoués qu'ils aient pu être, quelque notoriété qu'ils aient pu acquérir, deviennent petits devant les responsabilités qui s'appesantissent sur eux. — Les actes de Varlin sont devenus ceux du Comité central et de la Commune : — Unité dévouée de cette collectivité révolutionnaire, s'il en partage les erreurs et les fautes, il peut du moins réclamer une large part dans les services rendus et les gloires acquises.

L'un des délégués du Comité central, pour décider avec les maires et leurs adjoints réunis aux députés de Paris, de l'importante question des élections communales, Varlin sut, jusqu'au dernier moment, tenir

tête aux objurgations d'une assemblée dominée par l'influence cauteleuse, et néfaste des Tirard, des Dubail, des Vautrain, des Langlois, dont quelques conciliateurs de bonne foi étaient les dupes.

A côté de la question des élections et sur le même plan que celle de la défense, venait celle des finances ; le 19 mars, Varlin avait été, avec Jourde, délégué à cet important service; ils durent arracher à la Banque, million par million, l'argent nécessaire à la solde des gardes nationaux, et cet argent que la Banque marchandait avec tant d'acharnement, qu'elle prétendait détenir malgré ceux qui avaient accepté toutes les responsabilités, n'était pourtant que celui de la Ville elle-même, alors créditrice de 9 millions 400 mille francs à la Banque de France (1).

Aux élections de la commune, Varlin fut nommé dans trois arrondissements: le VI[e] lui donna 9.602 suffrages, le XIII[e] 9.843, le XVII[e] 9.356, dans ces deux derniers, il venait en tête des élus ; il est le seul membre de la Commune qui fut honoré de trois élections. Varlin opta pour le VI[e] arrondissement.

Le 29 mars, la Commune le nomma à la commission des finances, il consacra à ce poste important le meilleur de son activité: question du budget, des loyers, des échéances, de la banque, des impôts, de la position financière de la Ville, monts-de-piété, recette et versement des fonds aux diverses administrations et services publics, telles étaient les principales attributions de cette commission à laquelle les nécessités de chaque jour imposait un labeur de tous les instants.

Le 2 mai, Varlin fut délégué au service de l'intendance qu'il dirigea au milieu des difficultés les plus grandes dont bon nombre, il faut le constater, auraient pu lui être évité si de malheureux conflits d'attributions ne s'étaient pas produits, là où ils n'auraient jamais dû apparaître.

Varlin, avec 25 de ses collègues, avait voté contre l'institution d'un Comité de salut public: encore une fois, il allait où il croyait voir le mieux. Douloureux enseignement, pénible souvenir que celui de ces séances où des dévouements égaux, des noms respectés, des intelligences estimables se trouvèrent face à face et presque désunis; où la Révolution, qui réclamait l'aide de tous ses fils, vit ceux sur lesquels elle devait le plus compter — ceux que le peuple avait investi de sa confiance, auxquels il avait donné un mandat si redoutable se diviser — les uns s'attardand à invoquer un passé qui ne pouvait rien sauver, tandis que les autres hésitaient devant un présent qui ne pouvait pas attendre.

Au moins ces discussions qui allaient peut-être devenir des haines, disparurent devant les suprêmes épreuves. Versailles était aux portes ruinées de la Cité, quand, le 22 mai un espion avança leur entrée dans

---

(1) — *Enquête parlementaire sur le 18 mars.* — Déposition de Plœuc, régent de la banque de France.

Paris... A ce moment le concert du dimanche finissait aux Tuileries, la Commune jugeait son délégué à la guerre, Cluseret, l'un des siens... Ce fut sa dernière séance....

La guerre des rues avait remplacée les combats hors l'enceinte, elle fut aussi terrible qu'implacable. Sans espoir de succès les combattants de la Commune ne cédaient guère que ce qui leur était arraché défendant, farouches, indomptables, la ville de la révolution contre les soldats de la coalition de toutes les réactions.

Dans cette lutte du désespoir, Varlin se multiplia ; l'homme d'étude, de propagande et d'organisation se montra à la hauteur des taches héroïques : des barricades de la Croix-Rouge à celle de Belleville on le vit payer de sa personne; il fut des derniers conseils qui se tinrent à la Mairie du XI[e] . Et quand la commune sanglante, mutilée, débordée, lança son cri suprême ; quand le 28 mai finit l'épouvantable semaine de la guerre des rues, Varlin combattait encore avec Gambon, les Ferré, J.-B. Clément et quelques autres pour l'émancipation humaine.

C'était le dernier jour de la Commune; Varlin ne devait pas lui survivre. — Il avait à peine trente-deux ans. Sa mort est connue, il tomba en martyr. Que son sang féconde les enseignements de sa vie !

Varlin a laissé de nombreux amis; sa mémoire vivra dans le souvenir du prolétariat militant.

« Toute la vie de Varlin est un exemple... Il fut le nerf des associa-
« tions ouvrières de la fin de l'Empire. Infatigable, modeste, parlant
« très peu, toujours au moment juste et, alors éclairant d'un mot la
« discussion embrouillée, il avait conservé le sens révolutionnaire qui
« s'émousse souvent chez les ouvriers instruits. Un des premiers, au
« 18 mars, il fut aux barricades jusqu'au bout. Ce mort-là est tout aux
« ouvriers (1). »

« C'est à la *Marseillaise* que je connus Varlin, dit Arthur Arnould.

« Je me rappellerai toujours sa jeune et belle tête couronnée déjà de
« cheveux blancs, le regard profond de ses yeux noirs, sa voix douce
« et calme, la dignité de ses manières.

« Il parlait peu, ne s'emportait jamais. « Il avait la douceur de la force et la mélancolie du penseur (2).

L'histoire peut lui ouvrir son livre, elle ne trouvera pas de figure plus sympathique, de carrière mieux remplie, de vie plus exemplaire, ni de fin plus héroïque.

ADOLPHE CLÉMENCE

---

(1) Lissagaray, *Histoire de la Commune* p. 432 (1876).

(2) *Le travailleur*, n° de mars (avril 1878).

ESSAI SUR L'ÉVOLUTION SOCIALISTE

I. L'objectivisme contemporain et ses conséquences.

On reproche aux socialistes actuels de n'avoir point encore dressé le plan général de l'ordre nouveau dont ils sont les impulseurs, ce qui équivaut à les accuser de manquer de synthèse. Le reproche contraire fut adressé, il y a quarante ans, aux grands utopistes dont les travaux ont débarrassé le terrain des études sociales d'un amas formidable de préjugés nuisibles à toute élaboration rationnelle et progressiste. Ce double reproche n'est pas sans fondement: si les constructeurs utopistes ne furent en réalité que des démolisseurs préalables et nécessaires, les démolisseurs actuels sont-ils sûrs d'être les reconstructeurs qu'attend la Société en travail d'une forme nouvelle? Qu'on y songe: A côté de la critique systématique, nécessairement hostile, que formulent les adversaires de toute modification sociale, il y a la critique bienveillante d'intelligents et sincères amis de l'humanité. A ceux-là, les solutions confusément préconisées par les militants du socialisme, ne présentent pas assez de garanties, sous le double rapport de la netteté des conclusions et de la concordance en vue d'un but général nettement défini, pour qu'ils puissent y adhérer en toute sûreté de conscience.

Dire que tous les torts sont de notre côté, en cette occurence, serait exagéré. Certes, nous comprenons que, par la nature de leurs études, les théoriciens aient l'horreur des affirmations catégoriques et absolues dont les militants socialistes sont trop prodigues. Mais, le peuple,— les savants l'oublient trop, — ne comprend encore que les idées générales, exprimées en termes clairs et concis. Or, rien n'est plus clair qu'une affirmation absolue, et rien n'est plus concis. C'est ainsi qu'il ne faut pas attribuer à une autre cause les rapides progrès accomplis dans ces derniers temps par la propagande anarchiste.

Et pourtant, les théoriciens du socialisme contemporain ne pè-

chent pas par l'excès de subjectivisme qui portait leurs devanciers à enfanter, tout organisée, une société nouvelle.

Nous péchons par l'excès contraire. Une rage d'objectivisme nous a pris, en réaction de la phase précédente, et nous porte à exclure toute construction synthétique tendant à relier entre eux tous les phénomènes sociaux dont nous possédons ou croyons posséder les lois. Mais comme nous ne pouvons empêcher ceux qui nous écoutent de conclure, et de conclure jusqu'à l'absurde, il se trouve que cet excès d'objectivisme ouvre la porte toute grande aux généralisations subjectives mal construites, causes d'émiettement, d'incohérence de théories, ou, pour mieux dire, d'absence totale de théories, car on ne peut nommer théories les systèmes contradictoires issus d'une telle anarchie mentale.

Qu'on tienne compte de l'incomplète éducation donnée aux prolétaires et, de l'acuité de leurs souffrances dans la société actuelle, et l'on comprendra que, *de plano*, ils en viennent infailliblement à rêver une société où la faim, la soif, le froid, la contrainte morale seront totalement inconnus. On leur parle de liberté, d'égalité, de justice, sans pourvoir en même temps à élever leur esprit à l'indispensable notion de relativité. Quoi d'étonnant qu'ils se fassent une idée toute subjective de la liberté, de l'égalité et de la justice ! De là à se livrer à d'héroiques mais inutiles et incohérents essais de réalisation, il n'y a qu'un pas, qui, le plus souvent, est franchi avec une effrayante puissance de logique. C'est-là le secret de la propagation des idées anarchistes. Si le parti des travailleurs socialistes continue à se priver des ressources que peu lui offrir une généralisation systématique de l'évolution sociale, il ne fera que préparer des adhérents à ces idées anarchiques, destructives de tout ordre social futur puisque, en raison de leur tendance paradoxale, elles répudient toute descendance, toute parenté, avec les idées générales successives qui ont meublé le cerveau collectif à travers les siècles.

Les travailleurs socialistes ont un autre intérêt à préparer, a hâter l'élaboration synthétiques des idées pour lesquellec ils luttent. Ils ne peuvent, tant qu'elle sera à faire, rédiger un programme véritablement complet.

Dans l'ordre économique, il faut convenir que l'œuvre critique de Karl Marx a puissamment contribué à donner aux divers programmes de solides points de repère — desquels ne le délogeront point les banalités que nous servent désespérément les pontifes de l'Académie des sciences morales et politiques. — Mais il faut convenir aussi que le mérite des rédacteurs des program-

mes est petit. La science économique étant la plus concrète des sciences sociales, on serait en droit de demander compte au nouveau parti de la connaitre si peu, s'il n'avait à invoquer le bénéfice des circonstances atténuantes, en raison de la position militante qu'il a dû prendre trop tôt. Dans l'ordre politique, il en a été réduit à s'annexer, au hasard de revendications dites populaires et plus ou moins factices, les articles empiriques des programmes républicains d'avant 1870. N'osant innover, parce qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier, il n'a pu donner satisfaction à nombre d'aspirations légitimes qui se sont tournées de divers côtés et en ont été réduites à se traduire par de regrettables formules absolues, telles que l'autonomie communale et l'anarchie. On le voit — j'y reviens et j'y insiste — car je déplore amèrement cette division des forces révolutionnaires, qui, avec un peu de préparation théorique, eussent facilement pu se diriger avec ensemble vers des buts généraux de plus en plus rapprochés. Dans l'ordre moral, qui est l'expression la plus haute et la résultante naturelle des phénomènes économiques et politiques, le nouveau parti, privé des indispensables moyens de généralisation sociale, a dû laisser voir son impuissance par un mutisme significatif.

On voit quelle facile proie avaient, à leur disposition, de peu scrupuleux entrepreneurs de scandale qui, tuant l'idée religieuse sans l'avoir dépouillée de ses contingents moraux, ont laissé à la conscience obscurcie du prolétaire et au code pénal le soin de débrouiller le chaos qui en est résulté. De cette façon, s'expliquent encore certains écrits anarchistes, où l'idée de vengeance obscurcit l'idée de justice, où l'idée de liberté efface l'idée de solidarité, où la loi de haine se substitue à la loi d'amour, sans autres excuses que la profonde anarchie morale où nous sommes plongés et les tortures infligées par l'ordre actuel aux individus privés des moyens de jouir normalement de biens prodigués aux moins méritants.

Sans criterium moral, qu'on le sache bien, pas de principes sociaux possible ! Donc, pas de programme socialiste complet. On ajustera bien ou mal, les uns aux autres des articles qui, sous la pression actuelle des besoins les plus criants, tâcheront de donner des satisfactions empiriques et souvent contradictoires, mais on sera condamné aux errements, aux fausses manœuvres sous le feu de l'ennemi, par suite à des résultats dérisoires.

Que l'on me comprenne bien toutefois : Je sais, très bien que la constitution d'une utopie embrassant tout le domaine social serait mal vue et mériterait de l'être. Je n'ignore pas davantage

que la science sociale, en raison de la multiplicité et de la complexité des éléments qui la composent, se prête moins que tout autre à la formulation de lois fixes et d'axiômes permanents, sauf quelques généralités tellement vagues et tellement élastiques qu'elles peuvent être reconnues également par les partis les plus rétrogrades, comme par les plus révolutionnaires. Mais ce que je sais aussi — et personne ne le contestera pour peu qu'il y ait réfléchi — c'est que l'horreur des théories toutes faites et le désir de positivité scientifique ont éloigné la plupart des écrivains socialistes des études philosophiques indispensables à une vue d'ensemble du mouvement social. Ce que je sais encore — et on ne le contestera pas davantage — c'est qu'il ne faut pas ainsi se séparer de la tradition, surtout quand on a la prétention de faire œuvre positive, attendu que les idées, non plus que les faits, ne se créent : elles sont nées des idées antérieures et elles contiennent le germe de celles qui leur succèderont dans le cerveau collectif. Ce que je sais enfin, c'est que, tout en ne niant pas la relation qui existe entre les différents éléments sociaux en perpétuel travail d'évolution, ces écrivains agissent comme si elle n'existait pas et, s'en tenant à la propagande empirique, à la lutte au jour le jour, contribuent au développement de l'anarchie intellectuelle, développement de plus en plus dangereux à mesure que le peuple s'approche davantage de la conquête du pouvoir et de la richesse.

Ce travail a une autre prétention que celle d'esquisser une science sociale. D'ailleurs, la vie de dix hommes d'étude n'y suffirait pas ; ils seraient sans cesse déconcertés et distancés par la mobilité des éléments soumis à leur investigation. Mais il est possible d'indiquer la tendance particulière actuelle de chacun de ces éléments ; on peut découvrir leurs lois de relation actuelle et indiquer la tendance générale de leur évolution d'ensemble. De la sorte, sans cesser d'opérer sur un terrain positif, il est permis de prévoir le plus prochain avenir social et de le préparer. La science moderne nous fournit assez de matériaux pour que nous puissions mener à bien cette opération temporaire, que, du reste, nos successeurs devront rectifier, compléter, et au besoin refaire complètement le jour où elle aura cessé d'encadrer les phénomènes sociaux et de systématiser leur évolution. Servons-nous donc de ces matériaux avec la conviction bien arrêtée que seuls, actuellement, ils peuvent constituer une véritable philosophie sociale et que seule cette philosophie est capable d'inspirer le programme socialiste qu'on attend encore.

II. Ecueils à éviter.

En premier lieu, il faut écarter de notre esprit quelques préjugés qui, malgré nous, interceptent la vérité ou ne nous la montrent que sous un certain aspect. Dominés par notre tempérament, notre éducation, nos aspirations, nous ne songeons même pas à nous enquérir de la précision de nos outils d'investigation.

Tel d'entre nous désire la justice sociale et, la concevant d'une manière qui lui est particulière, part de là pour n'observer que les faits dont il pourra tirer parti afin de conclure à la possibilité de son idéal. Tel autre, se cantonnant dans un optimisme qu'il prend, avec complaisance, pour de l'impassibilité scientifique, affirme nettement la fatalité inéluctable d'on ne sait quel progrès continu dont il se fait une idée particulière, et part de là pour affirmer avec aplomb que les masses, comme les individus, ont une tendance tellement prononcée à évoluer dans le sens le plus favorable à leur conservation et à leur développement, qu'il vaut mieux s'en rapporter à cet instinct collectif et aveugle que d'essayer la transformation de cet instinct en un mouvement conscient et réfléchi.

La plupart de nos militants agissent comme le premier, tout en pensant comme le second. Emportés par l'ardeur de la lutte, pressés de jeter à la tête de leurs adversaires des arguments qui les terrassent, ils prennent sans choisir tout ce qui peut servir à leur procurer une victoire momentanée, sans songer qu'ils commettent la même malhonnêteté que leurs adversaires rétrogrades, auxquels ils se proclament, supérieurs bruyamment, sans prévoir qu'ils compromettent l'avenir en ne cherchant pas, pour la lutte, des armes plus précises et plus morales.

La seconde manière de raisonner sur le mouvement social nous ramène tout droit au système théologique des causes finales.

Elle fait de l'homme le centre de l'univers et le but suprême des efforts de la nature. A ce titre, elle est la plus engourdissante et la plus dangereuse des illusions. Si l'homme va naturellement vers le bonheur, sans s'en douter, c'est que la nature y a pourvu. Si elle y a pourvu, c'est qu'elle a voulu. Si elle a voulu cela, elle peut vouloir autre chose. De là à la résurrection du panthéisme, à la constitution d'un dogme, au relèvement des autels du vieux monde païen, ce monde où la nature fut adorée sous toutes ses formes et dans toutes ses forces, il n'y a que l'épaisseur d'un syllogisme.

Il y a un autre inconvénient à raisonner ainsi. Si le progrès est

fatal, continu, irréductible, à quoi bon lutter en vue d'un perfectionnement qui doit s'opérer de lui-même? On le voit, c'est se servir de l'idée de progrès pour enrayer la marche. Mais non; il n'en va pas ainsi. L'homme, à mesure qu'il devient plus conscient, en se dégageant davantage de l'animalité primitive, a le droit et le devoir de l'initiative sociale. S'il n'use de ce droit, s'il manque à ce devoir et se proclame néanmoins partisan du progrès, il est inconséquent avec lui-même. S'il sait une vérité, il doit se sentir en même temps, une force de propagande mesurée à la difficulté qu'il aura de la faire accepter. Puisque les modifications de tout organisme individuel ou social, sont déterminées par les modifications des objets qui l'entourent, ceux qui refusent de coopérer à cette modification du milieu sont responsables de l'état de stagnation où est destiné à croupir l'organisme social arrêté en plein développement. Or, l'état de stagnation est anti-naturel; il développe les causes morbides; il mène à la décomposition.

Pour éviter les graves inconvénients que je viens de signaler, il importe que l'étude analytique des diverses institutions sociales soit faite avec la plus scrupuleuse attention. Il faut les observer dans leur milieu, sous tous leurs aspects et en noter toutes les particularités avec la plus grande sincérité, sans opinion préconçue et sans autre but que de les connaître, car ce n'est qu'en littérature que peuvent se trouver impunément des abbés Vertot. Lss hypothèses sont, pour cette partie de la tâche, moins permise que partout ailleurs; les documents historiques, paléographiques, linguistiques et autres dont on est forcé de se servir en contiennent déjà bien assez et des plus difficiles à séparer des faits reconnus réels.

Mais, ce n'est pas tout que de connaître ces institutions; celà est à la portée du premier rat de bibliothèque venu. Il faut en avoir l'intelligence, il faut en pénétrer la raison d'être ; et ce n'est que par leur étude simultanée qu'on peut en saisir les lois de relation aux différentes époques. Ce n'est qu'à cette condition qu'on peut en suivre l'évolution particulière ; ce n'est qu'à cette condition qu'on peut en constater l'évolution simultanée, et en déduire des lois d'évolution générale.

Ainsi que Comte l'a admirablement démontré, ces deux lois dominent tout le mouvement social et l'expliquent. La première, toute d'équilibre, *statique*, pour employer sa propre expression, est naturellement conservatrice; elle tire sa raison d'être du fait préexistant et si la seconde, toute de mouvement, *dynamique*, comme il l'appelle, ne venait la combattre, il n'y aurait

aucune raison pour qu'elle ne continuât à maintenir l'organisme social dans un perpétuel état d'immobilité. Ç'a été — autant qu'on peut ajouter foi aux récits de voyageurs superficiels, — le cas de la Chine, où l'absence d'initiative individuelle a arrêté et figé, depuis vingt-cinq siècles, la civilisation de ce pays sans pouvoir la détruire, à cause de la grande puissance d'inertie collective héréditaire. Une force extérieure, dynamique (je demande pardon pour ce pléonasme que nécessite l'intelligence du raisonnement actuel), peut entrer en lutte contre cette force statique et en avoir facilement raison. Ce sera alors la décomposition et la fin d'une race, ou bien la mise en marche vers le progrès. Qui oserait conclure?

Ici se présente un autre écueil, celui sur lequel s'est échoué Auguste Comte: il faut bien se garder de systématiser d'une façon trop absolue les diverses manières d'être de l'être collectif. Il y a, au tronc social, des rameaux où la sève a cessé de circuler et sur lesquels plus rien ne peut pousser. Ce n'est qu'en torturant les faits qu'on peut arriver, par un amour exagéré de la systématisation, à voir fleurs et bourgeons là où ne sont que vers rongeurs sur une écorce morte.

III. Lois dominantes et sériation sociale.

Deux lois essentielles doivent nous guider dans l'étude des transformations successives des institutions sociales. Appliquées dans le domaine politique et moral par Auguste Comte, elles ont été pour lui fécondes en résultats. Mais elles l'auraient été bien davantage s'il eût eu sous la main tous les documents que la science a accumulés depuis la publication de sa *Philosophie positive*, s'il eût été davantage dégagé du préjugé fataliste dont il a été question plus haut, et dans lequel le jetèrent son amour de l'ordre et son opticisme exagéré, si enfin, moins concrétiseur d'abstractions, il eut étudié davantage l'économie génitrice de toutes les institutions sociales. Confirmées et complétées, dans les sciences naturelles, par Darwin et Haeckel, ces deux lois ont rendu compte, de la manière la plus satisfaisante pour l'esprit humain, de tous les phénomènes de création, d'évolution et de disparition des innombrables espèces animales et végétales qui ont paru sur notre globe. Ces deux lois sont la *loi d'hérédité* et la *loi d'adaptation*. (1)

---

(1) Et non pas *loi de sélection* comme l'appelait Darwin, attendu que l'adaptation des individus à de nouvelles conditions d'existence ne se fait pas seu-

Une observation, en passant : usant, avec son merveilleux talent d'assimilation, de la méthode hégélienne, Proudhon a posé en politique les mêmes principes que Comte et que Darwin. Le principe d'autorité, *statique*, *héréditaire*, il l'opposa au principe de liberté, *dynamique*, *transformateur*, et les déclara en antagonisme perpétuel, et perpétuellement irréductibles dans leur perpétuelle combinaison.

On me reprochera sans doute l'emploi d'une hypothése comme base de la méthode que j'indique à ceux qui veulent se rendre compte des raisons de l'évolution des phénomènes sociaux. Rien de plus injuste que ce reproche, et je pourrais y répondre par l'énumération des services que l'hypothèse a rendus à Comte, à Darwin, et à Proudhon lui-même. Si l'on ne peut et ne doit remplacer des faits par des hypothèses lorsqu'il s'agit d'observation pure, il n'en est de même lorsqu'il s'agit de créer un instrument indispensable à la découverte des lois de relation de ces faits. Pourvu qu'une hypothèse soit satisfaisante pour la raison contemporaine, appuyée sur de nombreuses expériences se confirmant les unes les autres, applicable à tous les faits à traiter, sans qu'il soit besoin de les torturer pour les y encadrer, on a le droit de l'employer la découverte des grandes lois est le couronnement d'hypothèses successives.

Reste à opérer le classement des diverses institutions sociales. Ce classement est tout indiqué. On ne peut y procéder qu'en allant du mieux connu au moins connu et du concret à l'abstrait, attendu que – la vue d'ensemble des choses connues une fois établie — il y a beaucoup de chances pour qu'il en dégage les lois du mieux connu; l'abstrait étant formé de quantités de synthétisations concrètes superposées, il y a évidemment plus de chance d'y accéder, en pénétrant le plus avant possible dans la constitution intime des phénomènes concrets.

Il faut également, dans une certaine mesure, procéder du simple au composé, non pas au sens largement philosophique accepté d'ordinaire, qui établit que les objets qui nous sont le mieux connus sont précisément les plus complexes, et que seule une profonde étude peut nous amener à la connaissance la plus complète possible des éléments simples qui les composent, mais au sens étroit et pourtant rationnel qui consiste à comprendre

---

lement par *la lutte*, mais aussi, et c'est le cas de toutes les espèces animales, supérieures, par *l'association pour l'existence*. Le docteur de Lannessan, dans *L'Association pour la lutte*, et mon ami et collaborateur Dramard, dans la *Revue socialiste*, l'ont surabondamment démontré.

comme simples les institutions assez indispensables pour qu'on en trouve le rudiment dans les sociétés primitives, bien avant que les autres y aient fait leur apparition, attendu que si celles-là peuvent exister sans celles-ci, celles-ci n'auraient pu naître si celles-là n'avaient existé au préalable (1). Qu'ensuite les institutions ultérieures influent sur celles antérieures au point de les modifier, cela n'est pas douteux, mais n'infirme en rien ce que j'avance.

Le premier besoin de l'homme, comme de tous les êtres, étant celui de la nutrition, c'est aux institutions sociales chargées d'en assurer la satisfaction qu'il faut donner le pas dans ce classement C'est donc l'étude de l'économie sociale qui doit d'abord occuper notre attention. Le travail, la propriété, l'échange, doivent donc être étudiés dans les formes diverses qu'ils ont revêtues à travers les siècles. Si des agents extérieurs non ressortissant du domaine de l'économie ont déterminé leurs modifications successives, (2) il faut noter ces agents au passage, indiquer leur action et se réserver d'y revenir lors de l'étude des catégories auxquelles ils appartiennent. De la sorte, on évite la confusion et les redites inutiles.

Le second besoin est celui de la reproduction. C'est à lui que sont dûs l'union des sexes, la constitution de la famille, les sentiments de sociabilité et d'affection. Ils peuvent être modifiés

(1) A ceux qui pourraient trouver trop absolue, sinon erronée, cette manière de voir et m'objecteraient que le germe de toutes les institutions sociales se trouve dans toutes les sociétés animales je répondrais qu'en apparence ils ont raison, mais qu'en fait il doit y avoir succession dans l'expression et la satisfaction des divers besoins sociaux, qui ne sont que la somme des besoins individuels. Or, si nous prenons les individus les plus rudimentaires de l'ordre zoologique, nous voyons que le besoin de nutrition précède le sentiment de la préservation contre le danger extérieur, et ainsi de suite. Il y a donc, tout aussi nécessairement, superposition et complexité toujours croissante à mesure qu'on s'éloigne des besoins les plus essentiels et les plus primitifs ainsi que des moyens de les satisfaire.

(2) Il tombe sous le sens que l'influence des agents extérieurs va grandissant, à mesure que les institutions économiques avançent en âge, Ainsi, il est évident que la révocation de l'Edit de Nantes a eu des conséquences économiques désastreuses au point de vue national, puisqu'elle a fait sortir de France quantité d'industrie transplantées ailleurs, ont propagé des secrets de métiers dont notre pays tirait seul auparavant tout le profit. Cependant tout le monde sait que la révocation de l'Edit de Nantes fut une mesure d'ordre purement religieux, avec des apparences politiques, mais sans aucun but économique.

par les nécessités du premier dégré : l'anthropophagie et la vente des femmes et des enfants dans les sociétés primitives le démontrent avec évidence. Ils sont également déterminés dans leur évolution par d'autre motifs d'ordre différent et supérieur, politiques, religieux ou moraux (1); motifs à indiquer en passant, tout en se réservant d'y revenir en temps utile.

Ensuite, viennent successivement le besoin d'association pour la défense de chacun des individus, origine des sociétés et de toutes les institutions politiques, et celui d'expliquer les phénomènes naturels qui échappent aux faibles moyens d'observation des hommes primitifs, origine de la religiosité, de la métaphysique et de toutes les sciences.

Enfin, et comme couronnement de l'œuvre sociale, le besoin de conservation de tous les biens acquis par les institutions économiques et politiques crée la morale, la plus conservatrice de toutes les institutions, car elle est d'ordre essentiellement statique. En examinant ainsi successivement toutes les institutions sociales, on acquiert la conviction qu'elles sont liées par une étroite solidarité, que leur évolution est simultanée, parce qu'aucune d'elles ne peut se modifier ou périr sans agir sur toutes les autres, et alors, mais seulement alors, et si l'on a bien tenu compte des faits contingents susceptibles d'intervention décisive (on l'aura fait si l'on n'a négligé aucun des facteurs importants du vaste problème), on peut avoir des chances de prédire le plus prochain avenir social, par conséquent, de le préparer par une série de mesures inspirées par le sentiment de la situation.

IV. Ce qu'il faut dire.

Malheureusement, c'est là prêcher dans le désert. L'aveuglement des classes dirigeantes et leur obstination à ne pas vouloir céder la place, bien qu'elles ne soient plus d'aucune utilité so-

(1) La plus haute antiquité historique nous offre déjà des exemples de sacrifices des sentiments affectifs, non à des besoins de nutrition, mais à des sentiments politiques et religieux. Iphigénie, Macarie, fille d'Hercule et de Déjanire, la fille de Jephté furent bien sacrifiées en vertu d'un usage qui puisait sa source dans d'anciennes nécessités de nutrition, mais elles le furent dans un but politique et religieux. De nos jours, ne voit-on pas le sentiment de la morale actuelle l'emporter sur celui de la conservation d'êtres aimés, et des parents gémir autour du lit où leur fille pubère se meurt de sa puberté inutile alors qu'ils savent parfaitement qu'elle pourrait être sauvée ? Ils n'hésitent pourtant pas à la sacrifier à un préjugé.

ciale, mettront la classe montante, fortifiée par le travail incessant de la lutte pour l'existence, dans la nécessité de retrancher violemment cette branche gourmande du tronc social. Cette classe montante ne rétrogradera pas: elle ne le peut. Elle en est à la veillée des armes.

Que ceux qui ont chance d'être écoutés le crient bien haut : « Il est encore temps de préparer d'honorables funérailles au vieux mende qui agonise. Plus tard, il serait trop tard, car la décomposition de son cadavre pourrait nous faire tous périr. »

Que ceux-là crient plus haut encore aux plus impatients et aux plus absolutistes: « N'écoutez pas ceux qui vous promettent la fin immédiate de toutes les souffrances ! Ne croyez pas ceux qui prédisent le bonheur immédiat pour tous ! La misère actuelle vaincue il y aura encore lutte et souffrance, parce que toujours il doit y avoir progrès, effort vers le mieux. et que tous les efforts sont douloureux. Vous aurez toujours à combattre les fatalités naturelles,comme vous aurez su vaincre les fatalités artificielles, c'est-à-dire sociales. Vous y gagnerez d'étendre sans cesse vos forces, vos satisfactions et vos désirs. Vous aurez alors au lieu de la lutte pour le morceau de pain et le grabat de paille, la concurrence pour le perfectionnement intellectuel et moral ; au lieu des souffrances physiques de la basse animalité, les fécondes angoisses de ceux qui aiment l'humanité et voudraient verser tous ses pleurs par leurs yeux. Au lieu des avilissants et lamentables calculs du fiancé pressé de garnir son comptoir d'une caissière et d'une caisse, les nobles émulations sexuelles qui feront les hommes les plus forts, les femmes les plus belles, tous plus intelligents ; au lieu de l'absurde théologique, les hautes envolées à la recherche d'idéals merveilleux, non pour y bercer vos souffranes, mais pour y chercher les voies où s'élanceront vos fils. A vous tous ces bonheurs et toutes ces amertumes !

« En résumé, à vous et à toutes les générations, joies et douleurs, triomphes et luttes ! Le monstre ne sera jamais dompté. »

Tel est le langage que doivent tenir aux foules, ceux qui ont le périlleux honneur de leur parler. Leur devoir et leur intérêt le commandent: leur devoir, parce qu'ils doivent dire la vérité ; leur intérêt, car s'ils n'ont le pouvoir de tenir les promesses imprudemment faites, le peuple déçu s'en prendra à eux de sa déception et brisera sur leur tête les fers dont ils l'auront aidé à se débarrasser.

EUGÈNE FOURNIÈRE.

GIORDANO BRUNO

Depuis plusieurs années déjà, la jeunesse universitaire romaine a fait appel à l'élite intellectuelle de l'Occident, pour élever à Giordano Bruno, le grand martyr de la pensée humaine, un monument de réparation et de glorification, sur le lieu même de son supplice, au *Champ de Flore à Rome.*

Au premier appel des initiateurs, ont répondu des célébrités de tous les pays comme Victor Hugo, Ernest Renan, Alfred Fouillée, de Mortillet, Espinas, Th. Ribot, Paul Bert, Herbert Spencer, Swinburne, F. Max Müller, Bradlaugh, Haechel, Buchner, Zeller, Moleschott, Salmeron, Kossuth, de Laveleye, Carduci, Rapisardi, Bovio, etc., etc., dont le comité vient de publier les adhésions (1).

Nous avons déjà appuyé, dans l'*Intransigeant*, l'œuvre réparatrice, en faveur de ce grand réveilleur des esprits qui se leva à l'aube des temps nouveaux. L'initiative est italienne, mais l'accomplissement doit être européen, car le glorieux philosophe de Nole, fut dans toute la force du terme, un Européen militant et sa « voix pelerine » retentit en France, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Bohême, autant qu'en Italie.

---

(1) *Giordano Bruno.* Numéro unique, vendu au bénéfice du fond pour le monument. Prix 1 franc. Au volume, est joint un appel que nous croyons devoir reproduire en partie :

« La première souscription a déjà donné 8500 francs. Elle a été ouverte en 1876 par les étudiants de l'Université de Rome, et cet argent est déposé, en compte-courant, à la Banque Populaire de Césèna. L'éminent sculpteur, Ettore Ferrari, député au Parlement italien, a accepté d'exécuter gratuitement le travail du monument.

« Tout nous fait espérer que notre appel sera couronné de succès. Nous serions fiers de voir l'Europe savante nous aider dans une œuvre qui, tout italienne qu'elle est, n'en a pas moins un caractère universel.

« Votre appui, monsieur, pourra nous permettre de réaliser le désir d'inaugurer ce monument le 17 février 1886, qui est le 286me anniversaire de la mort de Bruno. »

Conseil de direction du comité universitaire, L. Basso, M. Campodonico, V. Riso; secrétaire, G. Amici; trésorier, B. E. Meineri. — Adresse: Via Della Lupa, 8, I. Rome.

Toute somme reçue sera versée à la *Banque Générale.* Les journaux le *Diritto*, la *Tribuna*, le *Fanfulla*, le *Bersagliere*, la *Rassegna*, la *Stampa*, le *Fascie*, publieront au fur et à mesure des offrandes, le montant des souscriptions et le nom des souscripteurs.

A Lyon, à Toulouse, à Paris, à Londres, à Oxford, à Genève, à Francfort, à Mayence, à Marbourg, à Wittemberg. à Prague, à Hœlmstœdt, dans tout l'Occident, il jeta à poignées la semence d'or de ses enseignements philosophiques.

Mais au prix de quelles tribulations ?

Si à Paris, il trouve la gloire et la liberté d'écrire, à Toulouse, il n'a que le temps de fuir pour éviter l'horrible tribunal catholique qui, trente-cinq ans plus tard, en 1619, condamnera Vanini à « avoir la langue arrachée, le corps brûlé et l'âme jetée en enfer » pour crime de panthéisme. A Genève, le Consistoire, encore noir des cendres de Michel Servet (sacrifié à *l'odio théologicum* de Calvin), l'emprisonne, l'humilie, le menace, l'oblige à fuir, pour avoir appelé *pédagogues* les inquisiteurs protestants. A Hœlmstœdt, il est excommunié.

Giordano Bruno trouva plus de tolérance à Witemberg cette « Athènes de la Réforme » ou régnait encore l'esprit plus tolérant de Melanchton. Mais à Londres, mais à Oxford, malgré les prétentions italianisantes de la cruelle Elisabeth, il ne trouva ni la liberté d'écrire, ni celle de parler.

Pensez donc : aux dogmes chrétiens et aristotéliciens alors en vigueur, en philosophie et en physique il opposait un panthéisme naturiste aux proportions immenses, puisque d'un côté il rappeliait Héraclite, Démocrite, Parménide, les Alexandrins, Raymond Lulle, les Kabbalabistes, tandis que de l'autre il faisait prévoir Spinosa, Hegel, Schelling, et même les Transformistes et les Monistes contemporains.

Giordano Bruno qui, par son *Candelajo* d'une rutilance pantagruélique s'était rangé parmi les continuateurs de Rabelais, et avait traduit le fameux « *Fais ce que vouldras* » par le non moins significatif « *Quid libet, licet* », et le « *Pour ce que rire est le propre de l'homme* », par le plus profond : « *Ris des choses tristes, attriste-toi des choses gaies* », savait passer de la verve pétulante et inépuisable de l'auteur de *Pantagruel* aux plus précises notions de philosophie expérimentale.

Voilà, en effet, ce que cet illustre précurseur de Descartes et de Kant écrivait à Paris, pendant que François Bacon était encore adolescent :

Prenons l'évidence pour juge unique du vrai; si cette évidence nous manque, sachons douter. — La vérité est plutôt nouvelle qu'ancienne. C'est la saison qui nous excite et nous pousse. — Il faut permettre à tout le monde de penser et de parler librement. Il n'est pas d'opinion ancienne qui n'ait été nouvelle un jour. Si l'âge seul a raison, nous sommes dans le vrai bien plus qu'Aristote, nous avons vingt siècles de plus que lui.

Le vieux spiritualisme était frappé de mort par cette philosophie si éminemment progressive.

Le novateur ne trouva pas plus de sagesse dans les arrangements sociaux et, par le sage d'une de ses pièces, il fait traiter comme il convient « cette fortune traîtresse qui rend honoré qui ne le mérite pas, « donne champs à qui point ne sème, jardin à qui point ne plante. etc. » De là, il passait à Ptolémée qu'il foudroyait avec le système peu connu encore de Kopernic et, par voie de conséquence, au monde fini et au

ciel incorruptible d'Aristote il opposa, en véritable précurseurs des évolutionnistes modernes, l'idée d'un monde infini dans lequel « le temps enlève tout et donne tout, car tout change, rien ne s'anéantit, la « vérité seule est immuable. »

Dans un autre livre, il fait dire à Jupiter : « Les animaux et les « plantes sont des effets vivants de la nature qui, tu dois le savoir, n'est « autre chose que Dieu dans les choses. »

Ainsi enseignait, en parcourant l'Europe, Bruno « le Nolain, » véritable « réveilleur d'intelligence, » comme il s'appelait lui-même et comme confirment Marc Monnier et Bartholoness, — en étendant le qualificatif à Ramus, cette autre victime du catholicisme.

Cependant, l'*Inquisition* le guettait comme le chat guette la souris. Ne venait-il pas de mettre le comble à ses crimes en publiant, aussi à Paris, *Lo spacio della Bestia trionfante* (l'expulsion de la Bête triomphante) ?

La Bête triomphante, c'est nous, s'écrièrent le pape Clément VIII et la Curie romaine, avant d'avoir lu le livre. Ils se rendaient justice, dira-t-on. Oui; mais, dès lors, la perte de Giordano Bruno était certaine

Attiré à Venise par un infâme délateur du nom de Mocenigo, il fut livré par lui à l'inquisition vénitienne qui le donna à l'inquisition romaine.

Six ans de cachots, des tortures inénarrables, des obsessions honteuses et finalement le supplice de Jeanne d'Arc et de Jean Huss furent le lot de Giordano Bruno, livré à Rome, aux fureurs papales.

En entendant sa condamnation, il dit tranquillement à ses juges :

« La sentence que vous venez de porter vous trouble plus que moi ». Il repoussa le Christ de plomb que, par un raffinement de cruauté, on voulait lui faire baiser, et il marcha d'un pas ferme, le front serein, le regard méditatif au bûcher, qui le consuma, le 17 février 1600.

En somme, philosophe, novateur, apôtre et martyr, tels sont les titres de Giordano Bruno. La jeunesse romaine a raison de faire appel pour sa mémoire à tous les amis de la liberté et de l'égalité en Europe. L'adhésion de tous les progressistes est acquise à l'œuvre de juste glofication de l'un des plus illustres martyrs de l'humanité.

La libre-pensée et la démocratie socialiste françaises se feront sûrement représenter à la solennité du 17 février 1886. Elles ne seront pas seules ; l'Europe libérale et pensante tout entière doit un monument à ce grand précurseur de la science moderne et des justices nouvelles, qui expia sa supériorité dans les supplices.

B. Malon.



LES CONVENTIONS

AVEC LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

I. Premiers résultats.

L'effet désastreux des Conventions conclues en 1883 entre le gouvernement et nos six grandes compagnies de chemins de fer, se fait déjà sentir au point de vue des augmentations des tarifs et aussi sur les finances de la France.

Nous voyons, en effet, sur la ligne d'Orléans à Châlons pour la partie rétrocédée à la Compagnie de l'Est, les nouveaux tarifs-voyageurs comporter, avec ceux appliqués en 1883, les différences suivantes.

Sens à Châlons	*ancien tarif*	*nouveau tarif*	*augmentation*
1re classe	18.55	29.20	10.65
2e classe	14.05	21.80	7.80
3e classe	10.25	16.05	5.80

Soit une augmentation de 38 0/0.

Et il en a été ainsi sur presque toutes les lignes cédées gratuitement par l'Etat à nos grandes Compagnies. Or ces surélèvements se produisent justement au moment où, par suite de la crise aiguë qui sévit sur l'industrie, et l'agriculture, celles-ci réclament d'importantes réductions aux prix des transports pour pouvoir lutter, à armes égales, avec la concurrence étrangère.

Mais la majorité de nos députés a fait litière des intérêts économiques de la France. C'est pourquoi par les funestes conventions du 20 novembre 1883, on a tant cédé aux six grandes compagnies. On a livré :

1o 2,972 kilomètres de lignes construites ou rachetées avec notre argent ayant coûté....................	562.530.620 fr.
2o En valeurs de travaux faits par lui sur les lignes concédées....................................	438.136.000
3o En travaux à faire par l'Etat sur les lignes concédées dont il doit compléter la construction ou effectuer l'infrastructure...............................	442.000.000
4o A la compagnie de l'Ouest en abandon des intérêts de sa dette.................................	80.000.000
Total des abandons ou engagements de l'Etat.........	1.522.666.620
D'autre part, la compagnie d'Orléans a rétrocédé à l'Etat par voie d'échange 429 kilom. de lignes lui ayant coûté..................................	120.000.000
Il reste donc pour les cessions gratuites de l'Etat aux six grandes Compagnies..........................	1.402.666.620

Les Compagnies ont été de plus autorisées à consommer l'absorption définitive de plus de 1000 kilomètres de lignes des petites Compagnies qu'elles avaient auparavant ruinées par leur concurrence déloyale (Dombes, Sud-Est, Picardie et Flandres, chemins de fer de la Somme, du Pas-de-Calais, etc., etc.), ce qui a débarrassé les envahisseuses de toute rivalité possible.

L'Etat aura de plus à payer annuellement aux Compagnies « l'intérêt, « l'amortissement et les frais accessoires, au taux effectif des emprunts con- « tractés, des sommes dépensées par les compagnies et dûment justifiées, » mots fort élastiques qui coûteront cher au Trésor public.

Voyons maintenant à quoi se sont engagées nos prépotentes Compagnies.

Elles doivent exécuter ou compléter les lignes et travaux suivants évalués aux Documents parlementaires annexes et dont voici l'énoncé :

1° Concessions définitives, 5,100 kilomètres évalués 1,433,765,000 francs. Sur ces lignes, l'Etat avait dépensé à fin octobre 1883, 438,136,000 francs ; il restait donc à dépenser par les Compagnies 995,629,000.

2° Concessions éventuelles, 1,006 kilomètres évalués 263,703,000 francs.

3° Concessions éventuelles, Ouest, non évaluées, 100 kilomètres estimés à raison de 200,000 francs : 20,000,000 de fr.

4° Lignes non dénommées « *à désigner par l'Administration, la Compagnie entendue*, » que les Compagnies d'orléans, de Lyon, de l'Est, de l'Ouest, et du Midi se sont engagées à exécuter 1,610 kilomètres estimés 200,000 fr. le kilomètre soit 330,000,000 de fr.

5° Travaux complémentaires prévus au paragraphe C. de l'art 11 des conventions sur les réseaux actuels pour dédoublements de voies, agrandissement des gares,augmentation du matériel et approvisionnements évalués aux documents annexes à 420,000,000.

Total des dépenses prévues à parfaire pour les Compagnies : 2,629,432,000.

Comme les prévisions des dépenses sont toujours largement dépassées, et comme l'ensemble de nos chemins de fer, à fin octobre, avaient coûté 460,800 francs le kilomètre, il faut compter au moins 40 p. 0/0 de plus et évaluer les dites dépenses à 3 milliards 600 millions de fr.

On n'a pas prévu ici, dans les travaux complémentaires, les dédoublements à quatre voies des 3,100 kilomètres de lignes dont le trafic dépasse 100,000 francs le kilomètre, que pourtant les Compagnies se disposent à faire à nos frais, car, en vertu du paragraphe C. des art. 11 et 13 des conventions un vote du parlement n'est plus indispensable et il suffit d'une simple autorisation du ministre des travaux publics, et l'on sait si nos ministres sont complaisants pour les princes du railway !

Or, ces dédoublements qui sont bien plus coûteux que des lignes nouvelles en raison des plus values des expropriations, terrains etc., coûteront au moins 400,000 francs le kilomètre. Donc en supposant qu'on ne dédouble que les lignes dont la recette brute dépasse 150,000 francs, soit 1700 kilomètres, il faut compter de ce chef près de 700 millions, ce qui nous donne avec les dépenses précédentes, 4,500,000,000 de fr.

Il y a, de plus, le matériel roulant, mobilier, outillage et approvisionnements non prévus des 7,800 kilomètres de lignes concédées ou à concéder par les conventions de 1883, qu'on doit évaluer à au moins 60,000 francs par kilomètre, soit bien près de 5 0,000,000 de fr.

Enfin, l'Etat, les Compagnies de l'Est, de Lyon, du Nord et du Midi ont à terminer pour fin 1884, les Compagnies 1082 kilomètres de concessions de 1873, 1875 et 1876 ; l'Etat plus de 400 kilomètres de son réseau, et il faut prévoir de 1885, à 1890 au moins 400millions de constructions et 200 millions de mobilier, matériel roulant, soit encore 600 millions de francs.

Il faut ajouter à ces dépenses, celle de réfection et d'amélioration des sections de voies qui feront partie des nouvelles lignes abréviatives que nous indiquerons et sur lesquelles devront se porter nos grands courants de circulation et qu'on peut évaluer sur 2,000 kilomètres environ à 400,000,000.

Nous arrivons pour tout cela à un total de dépenses de *six milliards.*

Charges lourdes, dira-t-on, et tout dans les Conventions n'est pas au profit des Compagnies!

Erreur profonde ! C'est vous contribuables qui paierez l'intérêt, l'amortissement et les frais de ces dépenses. Et de plus, en vertu des scandaleux articles 10, 13 et 14 des conventions, l'Etat est devenu garant vis-à-vis des actionnaires des Compagnies de revenus et dividendes minimum, qui s'élèvent à plus de 220 millions par an pour 1,470 millions de capital nominal actions, dont à peine 1,200 millions ont été affectés en travaux.

Cela fait un produit de 18 p. 0/0 alors qu'en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et dans bien d'autres pays, les fonds employés à la construction des voies ferrées rapportent à peine 5 0/0.

De plus, par suite de la crise, les recettes baissent et baisseront peut-être encore, tandis que les dépenses d'exploitation augmenteront d'année en année.

C'est toujours vous contribuables, qui paierez et vous allez voir dans quelles proportions.

D'après les prévisions officielles, les charges de l'Etat garantisseur devaient s'élever de 3.500.000 en 1885, à 65 millions en 1895.

Ce que valent ces prévisons, on l'a déjà vu, puisqu'avant que les Compagnies aient déboursé un centime sur les lignes nouvellement concédées et cédées par l'Etat, elles réclament de notre trésor obéré, non 3 millions 500 mille francs, mais **38.600.000 francs.** En 1886, elles réclameront probablement plus de **soixante millions.**

Cela permet de supposer qu'on aura à payer vers 1896, *non* 65 *millions, mais bien* **de deux cent cinquante millions à trois cents millions par an,** pour donner d'une part au pays, des lignes trop coûteuses, d'autre part, des dédoublements et embellissements qui deviendront inutiles, dès que, mieux inspiré, on dirigera les grands courants de circulation par les voies les plus courtes.

Pour éviter ces désastreux résultats, il importerait, en premier lieu, de rendre inutiles les dédoublements et embellissements, en imposant aux Compagnies parmi les lignes non dénommées aux contentions de 1883, « *à désigner par l'Administration, la Compagnie entendue,* » non celles que vient de proposer M. Raynal, mais bien celles qui relieront les lignes existantes ou concédées, de telle sorte qu'elles constitueraient les nouvelles grandes voies abréviatives qui produiraient des réductions très sensibles de distances et par suite de tarifs entre presque tous nos grands centres commerciaux et agricoles.

En outre, il faudrait réviser, comme le réclamait dès novembre 1882 M. Léon Say, le classement des lignes dont les travaux ne sont pas sérieusement engagés pour en réduire considérablement la dépense en les transformant, partie en chemins à voie étroite, partie en tramways sur routes ainsi que font en ce moment les départements de l'Allier, des Bouches-du-Rhône, de la Somme et autres pour les lignes départementales concédées depuis 1882 (1).

---

(1) Il est bien insensé, par exemple, de laisser construire, dans la région du midi, (par l'Etat en ce qui concerne l'infrastructure, et par la Compagnie en ce qui

En troisième lieu il serait nécessaire de classer définitivement les lignes déclarées d'utilité publique, non comprises aux conventions de 1883, afin d'avertir les populations intéressées, que le rôle de l'Etat, comme constructeur ou garant des constructeurs, sera définitivement clos et que, s'il y a de nouvelles lignes à construire, cela regardera exclusivement les départements intéressés ou l'industrie privée, réelle cettefois.

Cette dernière mesure n'est pas la moins urgente, car il ne faut pas oublier qu'en dehors des dix mille kilomètres de lignes concédées ou à concéder par les Conventions de 1883 et celles de 1873, 1875 et 1876, il y a eu depuis 1877 plus de 8,000 autres kilomètres de lignes déclarées d'utilité publique; que nos Chambres en déclarent de nouvelles à chaque session; que le comité d'études créé en 1883 entre députés, sénateurs et conseillers généraux et récemment réformé réclame près de 40.000 kilomètres de lignes départementales; que d'après ces données on s'expose à voir dépenser à nouveau, pour les chemins de fer seuls, douze à quinze milliards, outre les six que coûteront les lignes concédées; qu'il faut arrêter ce mouvement irréfléchi de construction et cette débauche de travaux publics qui finirait par amener la banqueroute nationale.

L'Angleterre qui nous a toujours devancés dans l'établissement des voies ferrées, a 31.000 kilomètres de lignes pour 35 millions d'habitants, et un chiffre d'affaires double du nôtre; elle n'en construit guère plus.

L'Allemagne a 35.000 kilomètres de lignes pour 45 millions d'habitants, et un chiffre d'affaires extérieures d'un tiers plus élevé que le nôtre. Nous ne sommes plus en retard sur elle, compte tenu de la population, et serons en avance dans quelques années.

Nous sommes d'ailleurs arrivés au moment où il importe plus d'obtenir des réductions de tarifs que de nouvelles lignes et, contrairement à l'avis de M. Solacroup, qui prétendait qu'il faut faire rendre à la marchandise tout ce qu'elle peut produire, nous pensons qu'il faut attirer les transports en leur offrant des tarifs avantageux.

Il faut aussi que le pays sache que chaque kilomètre de lignes improductives retarde les abaissements de taxes qui nous sont indispensables pour

---

concerne la superstructure), les deux lignes de Prades à Olette 15 kilomètres évaluée 7.570.000 fr., de Mende à ligne d'Alais à Brioude, 40 killomètres, évaluée 24·600.000 fr. Total 32.170.000 fr.

Ces 55 kilomètres de lignes évaluées 32 millons et qui en coûteront au moins cinquante et soixante avec le matériel, desserviront, l'une un établissement thermal qui ne reçoit pas 300 baigneurs par an; l'autre reliera, il est vrai, le chef-lieu de la Lozère par des voies plus courtes que celles en construction vers Neussargues et Arvant, et celle livrée vers Milhau, à Nîmes et Lyon; mais il n'en est pas moins vrai que ni l'une ni l'autre ne couvriront leurs frais d'exploitation et *que ces deux lignes imposeront à nos budgets obérés 3 millions de charges annuelles inutiles qu'on pourrait et qu'on devrait éviter.*

Ne vaudrait-il pas mieux exécuter la première en tramway sur routes à raison de 40.000 francs le kilomètre et la prolonger jusqu'à Mont-Louis et Bourg-Madame, frontière espagnole, de sorte qu'elle desserve la Cerdagne française et fasse ses frais, en dépensant pour les 20 kilomètres environ deux millions; et la seconde en chemin à voie étroite à raison de 80.000 francs le kilomètre, dont moitié à la charge de l'Etat et moitié à celle de la Compagnie; ce qui éviterait au moins deux et demie millions de charges annuelles au pays?

Et ce que nous citons sur ce réseau se trouve un peu partout et dans toutes les régions!

soutenir la lutte industrielle et agricole contre l'étranger, et qu'il ne faut, laisser construire que des lignes qui puissent produire non seulement leurs frais d'exploitation, mais l'intérêt des capitaux dépensés.

Nous allons donc examiner, réseau par réseau, ce qu'il conviendrait de faire dans la situation actuelle, pour compléter le réseau des chemins de fer utiles, sans imposer au pays de trop lourdes charges.

II. — Réseau de l'Orléans.

Les concessions définitives ou éventuelles faites à cette compagnie comprennent trente-trois lignes d'une longueur de 2036 kilomètres dont les dépenses restant à faire au 31 décembre 1883 étaient évaluées 372.175.000 fr. qu'il faut, pour être dans le vrai, porter à un bon tiers de plus, soit en nombres ronds à 500.000.000 fr. et cela, sans le matériel roulant, mobilier, outillage et approvisionnements, qu'on peut compter au moins 50.000 fr., le km. soit encore 100.000.000 de fr. Elle doit de plus accepter la concession de 400 kilomètres de lignes, « non dénommées à désigner par l'administration, la Compagnie entendue » qu'on peut évaluer à 250.000 fr. le km. soit 100.000.000fr. La Compagnie doit, par l'article 8, contribuer pour quarante millions à l'achèvement de la ligne de Montauban à Limoges, à raison de 25.000 fr. par km. aux travaux de superstructure des lignes concédées soit à 50 900.000 fr. et fournir le matériel roulant, mobilier, outillage et approvisionnements des lignes concédées, ce qui porte les contributions de la Compagnie à au moins 150 millions

Par l'article 7 de la Convention, la dette de la Compagnie s'élevant à 205.398.881.26 devait être remboursée en travaux. Le tout s'élevant à 700.000.000 de fr.

Nous sommes en présence d'une Compagnie ayant à construire ou à terminer des lignes situées pour la plupart dans des contrées pauvres et sans industries, qui a eu recours, jusqu'en 1879, aux avances de garantie de l'Etat et qui, par suite, aura à y recourir de nouveau, comme elle l'a fait dès 1885. Cela dans des proportions d'autant plus grandes qu'elle endossera de plus lourdes charges.

Comme l'Orléans a, en dehors des dépenses ci-dessus, pour plus de deux cent millions de travaux complémentaires sur les réseaux existants et d'autres dépenses imprévues sur les lignes concédées ou à concéder, nous sommes exposés à la voir dépenser à elle seule *un milliard* pour exécuter d'une part des lignes trop coûteuses pour le trafic qu'on peut espérer voir s'y produire, et d'autre part des dédoublements et embellissements qu'on pourrait et devrait empêcher, car cela amèneraient à inscrire à nos budgets prochains des avances croissantes qui s'élèveraient, en 1895, à 50 millions pour cette seule Compagnie.

Parmi les lignes concédées l'Orléans, les suivantes semblent pouvoir sans inconvénient être exécutées à voie étroite ou même en chemins sur routes :

1° Argenton à La Châtre ; 2° Auneau à limite de Seine-et-Oise; 3° Châtellerault à Tournon; 4° Civray au Blanc; 5° Issoudun à St-Florent ; 6° Le Blanc à Argent; 7° Nontron à Sarlat ; 8° Poitiers au Blanc ; 9° Port-de-Piles à Reuilly ; 10° Tonneins à Villeneuve; 11° Tournon au Blanc; 12° Limoges à Brives; 13° Auneau vers Etampes; 14° La Sauve vers Eymet; 15° La Queuille au Mont-Dore ; 16° Marmande à Angoulême.

Ces seize lignes formant ensemble 1100 kilomètres évaluées deux cent quarante millions et qui en coûteront au moins quatre cent, sur lesquelles il a été

dépensé, à la fin de 1884, en études ou travaux soixante millions, pourraient être exécutées à raison de cent mille le kilomètre soit avec cent vingt millions dont plus d'un tiers dépensés et la moitié du restant serait à la charge de la compagnie et l'autre moitié, soit trente millions ,à celle de l'Etat.

Nous demandons le déclassement de la ligne de Limoges à Brives par Uzerche, parallèle à celle par saint-Yriex à vingt kilomètres de distance, bien que cette ligne ait été étudiée afin de permettre de desservir, mieux que l'ancienne, le service des trains rapides entre Paris,Toulouse et l'Espagne, carle trafic de ses contrées paraît devoir être prochainement dirigé par les lignes plus courtes de Capdenac, Aurillac, Mauriac, Montluçon, Bourges vers Paris et qu'il nous semble inutile de dépenser non cinquante millions prévus mais bien plus près de cent millions pour construire une ligne qui ne sera plus courte que l'ancienne que de trois kilomètres.

Le trafic de Pyrénées-orientales, de Barcelone, semble aussi devoir dévier prochainement vers les lignes très avancées de Marvejols, Saint-Flour, Arvent et le Bourdonnais bien plus directes si bien que la ligne projetée ne semble pas utile.

Les lignes dont nous demandons le déclassement formeront entre les lignes de Paris à Bourges, Monluçon, des lignes à voie étroite non interrompues entre Civray, Montmorillon, Le Blanc, Buzançais, Valençay, Salbris, Argent de trois cent hilomètres; une autre transversale de La Châtre, Argenton, Le Blanc, Poitiers, Chatellerault et Port-de-Piles vers Loudun et Chinon de deux cent hilomètres ; enfin d'Aurillac à Saint-Denis, Sarlat, Tenasson, Nontron, Angoulême, Marmande, lesquelles se relieront aux futures lignes départementales à celles voisines du réseau de l'Etat.

Les dépenses de la Compagnie, au compte de l'Etat, se trouveraient ainsi réduites, en tenant compte de vingt millions pour l'imprévu à cent millions pour les 936 km. à exécuter à conditions normales et à une quarantaine de millions pour les lignes de construction économique contre deux cent trente millions environ que la compagnie doit à l'Etat, ou recevra de lui en 1885; et elle resterait débitrice d'environ 70 millions.

En lui imposant, en vertu du dernier paragraphe de l'article 3, les lignes abréviatives suivantes : 1° une ligne — la plus directe possible — entre Bouray vers Mespuis, Sermaise, Pithiviers et Bellegarde ou Les Bordes vers la ligne récemment livrée à l'exploitation de Beaume-la-Rolande, à Argent, environ 100 km. 2° de Bourges vers La Celle et Saint-Armand du Nontron, environ 40 km. et certains raccordements abréviatifs vers Largnac et Mauriac, La Capelle, environ 15 km. soit en tout 155 qui constitueraient, avec les lignes existantes et celles en construction par l'Etat, la compagnie ou concédées, d'Argent à Bourges, de Montluçon à Eygurande, de Vendes à Mauriac, la ligne la plus directe de Paris sur Aurillac, Figeac, Rodez, Toulouse, les Pyrénées-orientales et centrales plus courte que celle actuellement suivie d'environ 50 km.

D'autre part, lors de la livraison prochaine du complément de la ligne de Brives, Cahors à Montauban, cette ligne constituera une deuxième voie plus courte de 35 km. que celle par Capdenac entre Paris Limoges et Toulouse.

Bien que la ligne sur Bordeaux par Tours, Poitiers ne comporte pas de grandes abréviations, il y aurait à établir aussi un raccordement de Courtras où Chalais vers La Grave d'environ 35 km. Ajouter le reliement de la ligne de Paris à Limours dont la gare pourrait être ramenée plus au centre de Paris et qui va être reconstruite et rectifiée à celle de Bretigny à Tours par une ligne de Palaiseau à Bourdun (environ 25 km.) qui permettrait de diriger le trafic sur Bordeaux par Châteaudun et dégagerait la ligne surchargée

de Paris, Etampes, Orléans. En plus, 12 km. pourraient être gagnés par un raccordement de ou près Mettray vers Tours. Ces trois lignes abrégeraient le parcours de Paris à Tours de 30 km. et de Paris à Bordeaux de plus de 40 km.

La ligne d'Orléans, Limoges, Périgueux, Agen, demande aussi des rectifications abréviatives, notamment, par une ligne, le plus direct possible, partant de ou près Saint-Yrieix vers Lanouaille, Hautefort, Thenon, Montignac aux Eyzies, environ 70 km. Ce travail rapprocherait Agen, Tarbes, Pau et bientôt Saragosse et Madrid, par le col de Canfranc, d'au moins 40 km.

Enfin une ligne, de Rodez ou Salles à Espalion vers Entraigues, Saint-Amans, Mur-de-Barrez vers Vic-sur-Cère, à voie étroite, gagnerait environ 85 km. Gain total : 385 km.

Quel économie de capital cela représenterait-il ?

En évaluant les 300 km. de lignes de grande circulation à 300.000 fr. le kilomètre, soit à 90 millions et les 85 km. de construction économique à 100.000 fr. tout compris, soit 9 millions et portant pour l'imprévu les 400 km. non dénommés à cent-dix millions, les dépenses totales à faire par la Compagnie d'Orléans pour compléter et exécuter les 2.400 km. de concessions définitives, éventuelles et les lignes abréviatives non dénommées, *peuvent être réduites de un milliard à moins de trois-cents millions*, soit à quatre-cents millions avec les dépenses complémentaires sur les réseaux actuels. Gain de plus de 600 millions.

Sur cette dépense totale, 150 millions seraient à la charge exclusive de la Compagnie pour le montant de ses contributions ; 205 millions sont dus par elle et il ne resterait à garantir par l'Etat qu'une cinquantaine de millions.

En espaçant, sur une période de vingt années, la construction des lignes de ce réseau, en exécutant, par antériorité, celles qui promettront un trafic rémunérateur, les charges maxima que le trésor aurait à supporter du fait de cette compagnie, ne dépasseraient guère, en dehors des suppléments de dividendes garantis, deux ou trois millions par année et on pourrait espérer que l'accroissement normal des recettes des grandes lignes permettrait de supprimer entièrement les avances de l'Etat.

III. — Réseau de l'Ouest.

Les concessions définitives et éventuelles faites à cette compagnie comprennent 30 lignes d'une longueur totale de 1,421 kilomètres, sur lesquelles 1,321 kilomètres exigent pour travaux restant à faire, d'après les évaluations, 205.324.000 francs de dépenses, et 100 kilomètres non évalués peuvent être estimés en raison de leur importance ou travaux extraordinaires, à 300.000 francs le kilomètre, soit 30 millions.

La dépense totale évaluée comme incombant à la Compagnie, est donc de 235.000.000.

Elle doit de plus exécuter 200 kilomètres de lignes non dénommées à désigner par l'administration, la compagnie entendue.

Les contributions de la compagnie s'élèvent à 37 millions environ ; et le montant de sa dette envers l'Etat réduite de 240 millions à 160 millions, doit être employée en travaux sur les lignes cédées par l'Etat, concédées ou anciennes.

La compagnie devait exécuter tous les travaux des lignes concédées. Mais, en vertu d'une convention postérieure faite en mars 1884, entre le Ministre et la Compagnie, l'Etat devra effectuer, avec les fonds fournis par la compa-

gnie, les travaux d'infrastructure de douze lignes d'une longueur totale de 516 kilomètres.

Comme il faut toujours tenir compte de très fortes augmentations des prévisions officielles, on peut compter que les 1,421 kilomètres de lignes concédées coûteraient, à voie normale, au moins 350 millions et avec le matériel, mobilier, approvisionnements non portés aux évaluations bien près de cinq cent millions.

Avec les travaux complémentaires et le parachèvement des 870 kilog. des 30 lignes cédées par l'Etat à cette Compagnie, elle aurait à dépenser, sans tenir compte des 200 kilomètres non dénommés, au moins six à sept cents millions pour faire des lignes trop coûteuses pour le trafic qu'on peut espérer voir s'y réaliser et des embellissements et dédoublement des voies qu'on peut et doit éviter.

Ici, plus encore que pour l'Orléans, nous sommes en présence d'une Compagnie qui a demandé depuis dix ans, la presque totalité des dividendes servis par elle aux avances de l'Etat, parce qu'elle dessert des contrées pauvres et sans industrie. Il faut donc attendre d'elle, à court délai, surtout si on lui impose de lourdes charges, de très importantes demandes au Trésor public.

Parmi les lignes qui lui sont concédées, les suivantes à peine étudiées ou peu avancées semblent devoir être exécutées aux conditions les plus économiques :

Avranches à Domfront; Beslé à Guéméné et la Chapelle : Carentan à Carteret; Carhaix à Morlaix; Chateaubriant à Ploërmel; Dreux à Auneau ; Eu à Dieppe; Dieppe au Hâvre ; Pouancé à Laval; Saint-Méen à Loudéac et Carhaix; Vire à Saint-Lô et Caen; Fougères à Vire; La Brohinière à Dinan et Dinard.

Ces 13 lignes formant ensemble 915 kilomètres, dont les dépenses restant à faire sont évaluées à 178 millions et en coûteraient 250 et 350 avec le matériel, mobilier et approvisionnements, peuvent et doivent être exécutées, partie à voie étroite, partie en chemins sur accottements de routes qui ne coûteraient guère, matériel et approvisionnements compris, que 100.000 francs au plus par kilom. soit moins de 100 millions dont moitié, au compte de l'Etat et moitié à celui de la Compagnie, qui resterait débitrice de l'Etat de plus de 100 millions.

D'autre part, il faudrait lui concéder, parmi les lignes non dénommées prévues au paragraphe 2 de l'art. 1, les lignes et raccordements suivant :

1° L'exécution par antériorité de la ligne concédée à titre éventuel d'Argenteuil vers Mantes.

2° De continuer cette ligne le plus directement possible par les plateaux de Normandie par ou près Verneuil, Ecos, les Andelys vers Darnetal, Rouen d'une part, Malaunay, le Havre d'autre part, soit environ 100 kilom.

Ces deux lignes constitueraient une seconde voie de Paris à Rouen, le Havre, plus courte d'au moins 30 kilomètres et dégageraient la ligne actuelle surchargée de trafic. Autres abréviations : 2me entrée au Havre 15 k. ; du quai d'Orsay vers les Moulineaux, Saint-Cloud, Sèvres, Viroflay, Versailles par le Val-Meudon et de Sèvres à Courbevoie 30 k. ; de Chartres vers la Ferté-Bernard par ou près Tiron, section abréviative de la ligne de Paris au Mans et Nantes 35 k. ce qui abrégerait de 20 kilom. la distance entre Paris et le Mans : abréviation 180 kilom.

Ces 180 kilomètres de lignes abréviatives et de banlieue, exécutés à doubles voies coûteraient environ 300.000 fr. le kilomètre soit au plus 60 millions

La dépense totale à faire par l'Ouest au compte de l'Etat ne dépasserait guère les 160 millions qu'elle lui doit pour exécuter en 15 à 20 années

les 1.600 kilom. de ligne d'intérêt général destinées à desservir la région de l'Ouest.

En procédant de la sorte, au lieu d'avoir à inscrire à nos futurs budgets-des annuités de 15 à 20 et peut être 30 millions au profit de sanctionnaires de l'Ouest, l'Etat n'aurait guère que de très minimes sommes à lui remettre comme avances.

En outre, la ligne à voie étroite du Havre, Dieppe à Eu pourrait se relier à celles de même nature du Tréport vers le Nord ; celles de Bretagne formeraient entre Morlaix, Loudéac, Chateaubriant des lignes ininterrompues de 250 kilom. avec embranchements de même nature et qui éviterait de trop nombreux transbordements.

IV. — Réseau du Midi.

Les concessions définitives et éventuelles dénommées faites au Midi comprennent vingt deux lignes d'une longueur totale de 958 km. dont les dépenses restant à faire sont évalués à 253.188.000 — qu'on peut porter en tenant compte des majorations, à 350 millions au moins.

La Compagnie doit de plus, en vertu du paragraphe 3 de l'article premier, exécuter 160 km. de lignes à désigner par l'administration, la Compagnie entendue.

Enfin en vertu de l'art. 7, elle doit exécuter les divers travaux de superstructure et outiller diverses lignes concédées ce qu'on peut estimer à 90 millions.

Les dépenses d'infrastructure évalués à 65 0/0 des diverses sommes prévues soit, en tenant compte de l'imprévu, à au moins 200 millions, sont supportees par l'Etat.

Parmi les lignes concédées, une seule était sérieusement commencée en 1883 et depuis lors, les travaux n'ont pas été poussés très activement sur les autres.

Une grande partie de ces lignes se trouvent en pays de landes ou en lignes côtières des Pyrénées et ces dernières doubleront au moins l'importance des dépenses prévues ; la plupart d'entre-elles peuvent et doivent être exécutées partie en chemins sur accotements de routes ; partie à voie étroite.

Parmi les premières se trouvent les suivantes : Mont-de-Marsan, à Saint-Sever ; Dax à Saint-Sever ; Nérac à Mont-de-Marsan ; Bazas à Eauze ; Eauze à Auch ; Castel-Sarrazin à Beaumont-de-Lomagne ; Beaumont à Gimont ; Prades à Olette ; Elne à Arles sur Tech ; Lannemezan à Arreau ; en tout 435 km.

Parmi les secondes se trouvent : Bayonne à Saint-Jean Pied-de-Port ; et Saint-Etienne de Baigorry ; Cannaux à Rodez ; Saint-Martin à Mauléon ; Pamiers à Limoux ; Lavelanet à Bram ; Quillan à Rivesaltes ; Saint-Girons à Foix ; Mende, la ligne d'Alais à Brioude, ensemble 417 km.

Les 435 kilomètres de chemins sur routes, coûteraient environ 50.000 francs le kilomètre, soit 25 millions.

Les 417 kilomètres de voie étroite à raison de 100.000 francs le kilomètre, coûteraient 42 millions.

Parmi les lignes concédées à titre définitif, les suivantes : de Tournemire au Vigan, 61 kilomètres, dépense prévue, 25.000.000 ; d'Alby à Saint-Afrique 77 kilomètres, dépense prévue, 25.000.000, devraient être exécutees dans les meilleures conditions, comme partie de le grande ligne abréviative devant desservir définitivement le trafic entre Bordeaux et Marseille. On peut majorer les dépenses d'un bon tiers et les porter à 80 millions.

Pour compléter cette grande ligne, il faudrait concéder un raccordement entre Teissonnières près Alby, vers Montauban par la vallée du Tescou, vers Teissonnières et Alby, d'environ 40 kilomètres, et quelques raccordements vers Saint-Afrique et Tournemire (10 kil.), lesquels complèteront cette artère abréviative plus courte de 80 kilomètres que celle par Toulouse, Narbonne, Cette.

Il faut prévoir que lors du percement des Pyrénées par le col de Comfranc vers Sarragosse et par Ax, Mérens vers Barcelone, il y aura à compléter les lignes suivantes par une ligne le plus directe possible, entre Pau et Vic en Bigorre (50 k.), et raccordements vers Auch (10 k.), entre Foix et l'Espagne, une ligne d'Ax vers l'Hospitalet, Puycerda, Berga, Barcelone, d'environ 40 kilomètres, ces deux lignes internationales rapprocheraient Paris point central, Barcelone, Carthagène et Oran de 120 kilomètres; Sarragosse, Guadalaxara et Madrid de 80 kilomètres.

Mettons 150 kilomètres de voies abréviatives qui coûteraient, à raison de 300.000 francs le kilomètre, 45 millions. Les dépenses totales à faire par la Compagnie du Midi pour l'exécution des 1058 kilomètres prévus, ne dépasseraient guère 170 millions dont 90 à la charge de la compagnie, 34 dûs par elles pour avances antérieures à 1884, et seulement 50 millions à la charge de l'Etat. Ajoutons qu'en réduisant les travaux complémentaires autorisés au strict nécessaire, l'Etat n'aurait à réclamer de cette Compagnie, en vertu de l'article 11 de la Convention, au lieu de 34 400.000 francs par année, qu'une dizaine de millions, ce qui déchargerait nos budgets d'environ un million d'augmentation croissante par année, soit vers 1895, d'une quinzaine de millions au moins pour cette seule Compagnie, et plus probablement de vingt à trente millions.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en dehors des concessions de 1883, le Midi construit, en vertu de conventions antérieures, de nombreuses lignes, notamment celles de Moux à Caulnes; de [Saint-Sulpice à Castres; de Mazamet à Bédarieux; de Cette à Montbazin ; de Mont-de-Marsan à Roquefort et Marmande; de Condom à Riscles; de Tarascon à Ax; de Marvejols à Neussargues ; de Pont-de-Mongon à Arvant; de Marcorignan à Rizes, formant ensembles plus de 600 km. ; que la plupart de ces lignes ne couvriront pas, de longues années, leurs frais d'exploitation; qu'on a garanti à ses actionnaires un revenu annuel plus élevé de dix francs par action que celui distribué pendant les dix dernières années ; que par suite, si l'on construit à grands frais dans cette région des lignes de peu d'avenir, elle aura droit de recourir, dans de larges proportions, aux garanties et avances de l'Etat. Géronte bénévole des filles prodigues, auxquelles il s'est livré au grand détriment de la famille sociale.

Il est donc prudent de « déclasser », comme nous l'indiquons, la plupart des lignes concédées à cette Compagnie; de répartir sur quinze à dix-huit années, l'exécution de ces lignes, de telle sorte que l'augmentation régulière du produit net des maîtresses lignes du réseau méridional permette de combler les déficits et charges des nouvelles lignes, sans avoir recours, dans une trop large mesure, aux garanties et avances de l'Etat qu'on ait besoin.

(La fin au prochain numéro) JULES PINAUD

REVUE DES FAITS SOCIAUX

FRANCE

SIXIEME CONGRÈS ANNUEL DE L'UNION FÉDÉRATIVE DU CENTRE. — Le congrès s'est tenu à Paris, du 4 au 10 mai, salle du Commerce, faubourg du temple.

1re QUESTION.

Elections législatives en 1885

A. — De la nécessité d'opposer des candidatures du Parti ouvrier aux candidatures bourgeoises.

B. — Des bases d'une entente préalable entretous les syndicats ou groupes de Paris, en vue du triomphe des candidaturss ouvrières.

C. — Examen et présentation du programme législatif du Parti ouvrier. Partie politique et partie économique.

2e QUESTION.

De la nécessité absolue d'une limitation de la durée de la journée de travail.

3e QUESTION.

De l'abrogation de la loi sur l'Internationale des travailleurs.

4e QUESTION.

Des tribunaux des conseils des prud'hommes.

5e QUESTION.

De la loi sur les syndicats professionnels.

6e QUESTION.

De l'exposition internationale ouvrière.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons les résolutions du Congrès, non encore connues au moment où nous mettons sous presse.

LE SOCIALISME AU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. — *Proposition du citoyen Vaillant.*

Le Conseil considérant :

Que, sous le régime de production capitaliste par le développement des forces productives, l'inégalité de répartition des richesses s'exagère, concentrant dans des mains de moins en moins nombreuses un capital grandissant, créé par un prolétariat de plus en plus nombreux, appauvri, écrasé, étiolé ;

Que cette production pour le gain, surexcitée pendant les périodes de prospérité apparente, sous l'irrésistible impulsion de la compétition étrangère et nationale, devient, par l'engorgement des magasins et débouchés, où reflue encore le trop plein des marchés extérieurs, la cause d'inévitables crises pendant lesquelles le commerce s'arrête, l'atelier se ferme, le capitaliste plus faible succombe devant le plus fort, et l'ouvrier chôme et jeûne ;

Qu'une telle et violente augmentation de la production, par des travailleurs dont la faculté de consommation a, de tout temps, été inférieure aux besoins, ajoute, à la misère ancienne, celle de crises de surproduction de plus en plus fréquentes et prolongées ;

Qu'en outre, par le progrès du machinisme, accéléré par la concurrence, toujours et même en temps de crise, un état chronique de surproduction s'établit et s'accroît, tandis que l'offre à vil prix des bras de la masse, augmentée des « sans travail », fait fléchir les salaires de ceux qui ont pu échapper au chômage ;

Qu'aussi bien le défaut de consommation du salarié, du pauvre, l'excès de production chronique et aigu est un fait général, ainsi qu'en témoigne l'extension des crises et de la misère prolétaire à tous les pays entrés dans le mouvement de production et d'échange de la société moderne ;

Que si le mal croissant de misère et d'anarchie économique est une conséquence nécessaire du régime et privilège capitaliste et ne peut disparaître qu'avec lui, il est cependant, pour l'atteindre dans sa double cause, des mesures palliatives urgentes, qui, pour être efficaces, doivent à la fois : 1° augmenter la faculté de consommation des travailleurs, protégés dans leur personne, leur famille, leur race, mis à même de vivre, de se défendre, de s'organiser ; et 2°, régler la production, prévenir ses excès, la proportionner aux facultés et besoins ;

Que ces mesures, pour combattre le mal avec succès, doivent être aussi générales que le mal lui-même et devenir l'objet d'une loi commune à tous les pays où il sévit ;

Qu'ainsi, par cette coordination, par cette généralité même, le travail et la production peuvent être réglés, régularisés, leurs excès partout simultanément limités, en laissant, en garantissant à chaque nation sa faculté ou force de concurrence relative ;

Que déjà, la conscience obscure de l'utilité d'une loi générale, s'est exprimée par des traités de commerce qui ne pouvaient donner l'effet cherché, vu l'impossibilité de déterminer les rapports complexes d'échange, dans les conditions actuelles si irrégulières et variables de la production ;

Que cette utilité, devenue nécessité, doit être enfin reconnue par une législation internationale qui règle la production d'une façon certaine en s'appliquant à la source même de toute production et de toute valeur ; le travail, prévenant ainsi les crises en même temps qu'assurant au travailleur, avec un labeur moins pénible, une existence moins dure et plus libre ;

Qu'alors, sur la base de cette réglementation internationale, comme point de départ et minimum commun, chaque pays, en rapport avec son développement moral et matériel et avec le degré d'organisation et de puissance de sa classe ouvrière, complètera par des lois particulières une meilleure défense du travail et des travailleurs ;

Que les éléments essentiels de la loi internationale du travail, réclamée par l'élite du prolétariat de toutes les nations, sont depuis longtemps reconnus ;

Qu'enfin, de même qu'il ne peut y avoir d'objections d'aucuns pays contre une législation internationale qui ne porte aucune atteinte à sa puissance économique relative, de même aucun égoïsme patronal ne peut opposer d'arguments valables, car, sur ce point, contrairement à tous les autres, les intérêts de la classe capitaliste ne contredisent pas ceux de la classe ouvrière, l'une et l'autre ayant avantage à l'atténuation et à la prévention des crises, à la sécurité accrue de l'industrie et du commerce national, à la égularité de leur fonctionnement ;

Vu les propositions déjà faites par le Conseil fédéral suisse ;

Vu le manifeste de 1884 de l'assemblée générale ouvrière suisse et les déclarations de nombreux congrès et meetings ouvriers ;

Emet le vœu :

Que les Chambres décident et que le gouvernement entame le plus promptement possible avec les gouvernements étrangers, les négociations nécessaires en vue de l'établissement d'une législation internationale du travail ;

Que cette loi internationale réalise tout d'abord les réformes communes et essentielles suivantes :

Réduction de la durée du travail à huit heures par jour et quarante-huit heures par semaine;

Interdiction du travail industriel des enfants ;

Limitation du travail des femmes et des mineurs, spécalement protégés ;

Interdiction d'industries et de procédés industriels insalubres ; mesures d'hygiène ;

Protection et assurance contre les accidents ;

Surveillance et inspection des ateliers et chantiers par les délégués élus des travailleurs;

Institution d'un bureau international de contrôle général et de statistique ouvrière et industrielle chargé d'étudier et de proposer les moyens d'étendre et de codifier la législation internationale du travail *Signé :* VAILLANT.

BELGIQUE

Bruxelles 4 mai 1885,

Le congrès national ouvrier, qui s'est tenu à Bruxelles les 5 et 6 avril dernier, a réussi au-délà de toutes les espérances. Soixante groupes ou associations s'y étaient fait représenter par 112 délégués. Les principales villes du pays et les grands centres industriels ont répondu à l'appel des organinateurs du congrès.

Le bureau du congrès fut ainsi constitué. L. Bertrand (Bruxelles) président, Van Beveren (Gand) et Neveloteen (Anvers) assesseurs ; Maheu (Schærbeck) et Wormhont (Bruxelles) secrétaires ; Ansecle, (Gand) traducteur. Des délégués de Vervins, Chaleroi, Anvers et Gand sont adjoints au bureau, comme conseillers.

Toutes les sociétés affiliées au Parti socialite étaient représentées au congrès et y formaient la majorité. Mais, fait nouveau, l'élément modéré, coopérateurs mutuellistes, etc. y était aussi ; toutefois, grâce au tact et à l'esprit de concilition des socialistes, ce congrès a bien marché, et l'entente s'est établie pour fonder un parti ouvrier belge.

Quelques délégués socialistes avaient proposé que les associations ouvrières qui reconnaissent la nécessité d'un parti ouvrier, s'affiliassent au parti socialiste, mais cette proposition ne rencontra pas de faveur auprès de l'élément modéré.

C'est alors que les socialistes, réunis après la première séance du congrès, décidèrent d'accepter le mot de *Parti ouvrier* sans y ajouter le qualificatif de *socialiste*, comme titre de fédération à créer entre tous les éléments actifs de la classe ouvrière organisée.

C'était là agir sagement. Le programme du nouveau parti sera socialiste. Que peut-on demander de plus? Pour le reste, le *parti ouvrier* sera fort, puissant, il sera composé des forces vives de tout le prolétariat belge, et gagnera toujours en force et en puissance.

Voici, du reste, le texte des résolutions prises au congrès :

« 1. Une fédération des sociétés ouvrières belges est fondée à Bruxelles sous le nom de « Parti ouvrier. »

» 2. Le comité provisoire du « Parti ouvrier » aura son siège à Bruxelles et sera composé de membres des 18 sociétés de l'agglomération bruxelloise, représentées au congrès.

» 3. Ce comité est chargé de rédiger un programme et des statuts qui seront soumis à l'approbation du prochain congrès ouvrier.

» 4. Il sera envoyé par le secrétaire du comité aux associations, tant adhérentes que non encore adhérentes, une circulaire leur faisant connaître le programme provisoire qui aura été élaboré, ainsi qu'une liste de souscription au compte rendu des travaux du congrès.

» 5. Le comité décidera de la date et du lieu de réunion du prochain congrès. Celui-ci pourrait avoir lieu dans trois mois, à Anvers.

» 6. Les employés étant considérés comme des salariés seront admis au même titre que les ouvriers dans les associations fédérées du *Parti ouvrier.* »

Un journal bourgeois, après avoir cité la résolution du congrès, s'écrie: « C'est, on le voit, l'ancienne Internationale qui ressuscite ! on peut être assuré d'avance qu'aucune disposition du programme ne contredira ni son but, ni ses moyens. »

En effet, ô gazetier de mon cœur !

Toutes les communes de l'agglomération bruxelloise ont voté des subsides pour l'envoi d'ouvriers à l'exposition d'Anvers. Ne pourrait-on s'entendre avec les délégations françaises, pour que le voyage à Anvers ait lieu au même moment? les délégués belges seraient heureux de se rencontrer avec leurs frères français. Il est encore temps pour qu'une entente s'établisse quant à la date. Un conseil, à ce sujet, aux délégations ouvrières : l'exposition d'Anvers, quoique ouverte officiellement depuis le 2 mai, ne sera guère prête que d'ici la mi-juin. Nous conseillons donc aux délégations ouvrières de ne pas hâter leur voyage.

Les socialistes gantois vont bien. Leur grande boulangerie coopérative, qui fournit du pain à près de 3.000 familles socialistes, ont l'intention de fonder une grande imprimerie, un magasin de confections et d'aunages, etc., etc. Notons aussi que le *Voomit (En avant)!* qui paraissait déjà cinq fois par semaine, est devenu quotidien, à 0,02 centimes, et que l'autre journal, hebdomadaire, celui-ci, — le *Tokomst* (l'Avenir) a agrandi son format.

Les socialistes anversois avait fait placarder un manifeste dirigé contre le roi, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition. La police les a arrachés. O liberté !

L. B.

ITALIE

LE CONGRÈS OUVRIER. — Le congrès du parti ouvrier vient de se tenir à Milan, d'après l'initiative de la *Lega dei Figli del Lovora.* S'étaient fait représenter. entre autres diverses sociétés de Ravenne, Forli, Faenza, Como, Brescia, Monza, etc. Le congrès s'est terminé le 3 mai, par un vote de sympathie et de solidarité en faveur des paysans du Mantouan, « maintenant en lutte pour la défense de leurs intérêts les plus vitaux. »

TROUBLES AGRAIRES. Les troubles agraires continuent ; ils ne sont qu'un épisode de la misère rurale en Italie.

On raconte que le poète vénitien Aleardo Aleardi, passant un jour dans la campagne romaine, ce mortel *agro romano* où, pour quelques *baiocchi*, de malheureux paysans des provinces voisines viennent, poussés par la faim, s'épuiser et contracter la fièvre putride, dit à l'un deux :

— Comment pouvez-vous vivre avec si peu pour un si dur travail ?

— *Qui, non si vive, si muore*; ici on ne vit pas, on meurt, répondit le paysan.

Ce n'est plus seulement dans la campagne romaine que l'on meurt de faim et de travail, mais dans presque toutes les plaines agricoles de l'Italie.

Depuis la chute de la domination autrichienne, la *pellagra*, cette lèpre de la misère agricole moderne, cette plaie de l'Italie affranchie, a triplé ses ravages.

Comment en pourraît-il être autrement ? Le prix des denrées est presque le même en Italie qu'en France et le salaire des travailleurs agricoles italiens est en moyenne de 90 centimes par jour, sans nourriture, tandis que celui des salariés agricoles français est de 1 fr. 80, nourriture ajoutée.

Nous avons vu, en 1874, dans la riche Lombardie, le pain à 78 centimes le kilog et les salaires journaliers des paysans, pendant cinq mois de l'année, à 65 centimes. Déjà, à cette époque, commencèrent les *émeutes* de la faim : *le sommosse della fame* ; il y en eut plus de soixante, en un seul hiver. On les réprima, ce fut tout.

D'améliorer une situation intenable, d'alléger le joug de ces pauvres affamés qui — comme leur nom de *villani* l'indique — sont aussi durement traités que les *vilains* du moyen âge, on ne s'est soucié. — Les tentatives les plus pacifiques d'organisation, les réclamation plus modérées n'ont obtenu que des répressions policières et des condamnations à des années de prison. Qu'ils soient blancs, verts ou rouges, qu'ils s'appellent Minghetti ou Nicotera, Bonghi ou Crispi, Mancini ou Zanardelli, Depretis ou Cairoli, tous les ministres — ces patriotes parvenus — ont agi de même. Ils n'ont eu que des policiers et des juges pour leur malheureux peuple. Cependant, le mécontentement prend des proportions insurrectionnelles.

Après les événements de la Polésine et de la Lomelline, voici celles des provinces de Crémone et de Mantoue. Partout et toujours la répression comme seul remède ! Des hommes de cœur et d'intelligence ont voulu prendre en main la cause des affamés, le ministère Depretis-Mancini avec la dureté qui caractérise les renégats, a lancé ses sbires et les arrestations se sont chiffrées par cinquantaines. Mantoue et Crémone sont occupées militairement et mises virtuellement en état de siège. Cela n'a pas arrêté le mal ; les revendications s'étendent toujours et tendent à prendre une forme plus violente. « Ce ne sont » plus, dit le *Temps*, les laboureurs proprement dits, mais aussi les bouviers » (*bifolchi! famigli*) et ceux qui travaillent dans les rizières, tous ceux que plus » d'un fermier exploitait sans scrupules, qui se mettent de la partie », les rassemblements tumultueux se multiplient, malgré la police et l'armée.

Les juges brochant sur le tout, viennent de condamner une soixantaine de citoyens à des peines variant de quinze jours à deux mois de prison, après avoir reconnu pourtant que le salaire des pauvres prolétaires agricoles de la riche Lombardie est absolument insuffisant à les empêcher de mourir de faim. Le système de provocation continue.

TRIBUNAUX. — La cour d'appel de Bologne a cassé l'arrêt du tribunal qui condamnait Andrea Costa à un an de prison, pour le délit d'excitation à la révolte contre la police. Les agents du gouvernement ont été convaincus publiquement de faux témoignage. C'est un échec très-grave pour le pouvoir, quoique d'ailleurs il puisse advenir par la suite.

La coopération dans l'Emilie. — Nous trouvons dans *Reggio nova* de Reggio tous les détails de l'important mouvement coopératif dont il est l'organe. Il s'agit de nombreuses sociétés de consommations en commençant par une société boulangère. Les reggiens semblent pris d'un véritable enthou-

siasme coopératif dont le mot d'ordre était: A bas les exploiteurs, vive la coopération !

Bons sentiments, mais pauvre socialisme; ce n'est pas la coopération qui aura raison de l'exploitation de l'homme par l'homme.

ANGLETERRE

Propagande. Les préoccupations politiques de l'Angleterre officielle n'ont pas mis un terme aux réclamations sociales du peuple anglais. Le 11 avril, une imposante manifestation socialiste a eu lieu à Hyde-Park. Plusieurs milliers de personnes étaient réunies, les propositions collectivistes et révolutionnaires des orateurs de *la Social démocratic Fédération* ont été chaudement acclamées.

La dynamite. — Fait plus grave, une autre explosion de dynamite qui a eu lieu à l'amirauté, a causé d'immenses dégâts et attesté, une fois de plus, l'implacable haine des peuples et des classes opprimés et spoliés par l'Angleterre capitaliste.

Les crofters. — Malgré les condamnations, les crofters d'Ecosse tiennent bon. Lorsque, le 10 avril, les agents du Sheriff de Skie ont voulu mettre à exécution les arrêtés d'éviction portés par les landlords ; ils se sont trouvés en face de véritables émeutes paysannes et ont dû reculer. C'est ainsi que la question agraire devient aussi menaçante en Ecosse qu'en Irlande, et qu'elle donnera en Angleterre le signal de la Révolution économique qui menace tous les Etats européens.

ESPAGNE

Une manifestation. — Une grande manifestation populaire et anticléricale s'est produite à Barcelone. Les manifestants se sont portés vers l'église où se chantait une messe solennelle en l'honneur de l'Annonciation, et se sont opposés à la sortie de la procession en chantant l'*Hymne de Garibldi* et la *Marseillaise*. La police débordée a dû appeler à son secours la gendarmerie. Les manifestants ont longtemps tenu tête à la troupe au cri de : Vive la République ! Plus de quatre cents arrestations ont été opérées. Les manifestants étaient plus de quatre mille

SUISSE

Le Révolté fait une peinture sévère de l'oppression des mœurs dans ce pays : « Dans la plupart des cantons, il n'est pas permis de vivre avec une femme, si l'on n'est pas marié ; et l'on ne vous accordera de permis de séjour qu'à cett[e] condition ; ou bien alors il faut déclarer votre compagne comme étant votr[e] servante ! Nous avons parlé des permis de séjour, adorable institution qu[i] permet à la police suisse d'entretenir une armée de mouchards qui, sous prétexte de recensement, s'introduisent chez vous. Tout étranger qui arrive da[n]s une ville suisse est forcé de monter à l'Hôtel-de-Ville pour déclarer son arrivée, et là, moyennant finance, on lui délivre un permis de séjour pour [u]n an, ou un permis d'établissement pour une plus longue période.

« Mais ce permis de séjour et d'établissement ne vous est délivré que [s]ur la présentation d'un acte d'immatriculation du consul de votre pays, acte [q]ui lui-même ne vous est donné que sur la présentation de votre casier judiciaire et pièces militaires ; etc, etc. Si vous êtes déserteur ou réfugié politique, vous voilà signalé, vous n'avez qu'à bien vous tenir car le permis de séjou[r] [n]e

vous est délivré qu'après de nombreuses formalités. Mais ce qu'il y a de mieux, c'est qu'un Suisse qui change de canton est soumis aux mêmes ennuis, et est forcé de payer le droit de résider en Suisse.

Si on se dirige du côté de la Suisse allemande, les tracasseries sont encore pires. Dans le canton de Vaud, celui qui ne paie pas ses contributions est condamné à ne pouvoir aller boire dans les cafés de la ville. Son nom y est affiché avec défense aux cabaretiers de lui donner à boire! Du côté de Zurich, pour vingt sous, on force un homme à déposer son bilan; et comme la faillite, entraîne la perte des droits politiques et que les Suisses ont un amour énorme de ces droits, persuadés qu'ils sont de leur liberté, on doit juger par là si les capitalistes les tiennent. On nous a parlé d'une grève que les patrons auraient réduite par ce moyen. Il y avait déjà quelque temps que la grève continuait et les travailleurs avaient été forcés de prendre leurs provisions à crédit. Les patrons achetèrent ces créances aux détaillants et menacèrent les ouvriers de les faire mettre en faillite s'ils ne rentraient pas à l'atelier. Ceux-ci s'empressèrent de s'exécuter ».

RUSSIE-POLOGNE

« En ce moment, dit la *Question sociale*, la misère sévit à Varsovie comme dans toutes les grandes cités d'Europe. Pour la combattre, les gentilhommes varsoviens ont imaginé une caisse de secours, et la distribution d'*avances* aux ouvriers sans travail. Le comité alloue des secours *quotidiens* qui sont fixés ainsi que suit: 10 copecks par jour aux individus non-mariés; 20 copeks pour les hommes mariés; 30 copecks pour les familles ayant un ou deux enfants; enfin 40 copecks pour celles qui comptent au moins trois enfants. Pour nous qui ne comptons que sur nos propres efforts, nous nous demandons ce que vont y gagner les travailleurs varsoviens; si les 10 copecks qui vont être donnés aux célibataires vont être suffisants pour leur nourriture, attendu que, chez nous comme partout ailleurs, le prix des denrées augmente de jour en jour. Et les familles, leurs 30 copecks seront-ils suffisants aussi pour leur entretien? Mais le beau côté de la chose, c'est que la saison des chômages devant finir au 31 mars, la distribution des secours sera suspendue et le remboursement commencera, c'est-à-dire que les ouvriers devront rendre à leurs patrons sous peine de retenue, 8 0/0 de leur salaire. Vous entendez, travaileurs de tous pays! La jeunesse varsovienne sera satistisfaite, elle aura fait beaucoup pour la classe ouvrière! N'être pas content de cetie aubaine, c'est être difficile !

« Il faut croire que les travailleurs n'ont pas été du tout contents de ces palliatifs, car, quelques jours après, les paysans donnaient le signal de la révolte dans bien des districts; les magasins ont été pillés et saccagés. Les bles ont été détruits chez les gros fermiers. Quelques révoltés sont entre les mains de la police czarienne. Nous espérons que ces révoltes partielles sont les premiers symptômes d'une révolution qui commence ».

REVUE DES COURS ET SÉANCES PÉRIODIQUES

La réunion plénière du Congrès des Sociétés savantes, tenue cette année à Paris, dans les premiers jours d'avril, a offert cette particularité, que les communications relatives à la science sociale, tiennent une place de plus en plus grande, dans les travaux du Congrès. Beaucoup de communications faites à la section d'*Histoire et de Philologie*, avaient même dus être faits à la section économique. Telles sont celles de MM. Chauvigné, de Lestourbeillon, Villerabel, Joret, Jadart, Forestié, Dumas de Rauly, Roman, etc., qui ont pris tout le temps de la section d'histoire. Ce débordement d'études économiques décèle bien la nature des préoccupations de notre époque, tournées vers les problèmes sociaux, dont la solution sera trouvée autant par la connaissance du passé, que par celles des conditions du présent.

Voici quelle était la composition du Congrès et ses divisions :

Archéologie. — Président, M. Chabouillet; vice-présidents, MM. A. Bertrand, A. de Barthélemy; secrétaire, M. Robert de Lasteyrie.

Sciences mathématiques, physiques, etc. — Président, M. Faye; vice-présidents, MM. Mascart et Darboux; secrétaire, M. Angot.

Sciences naturelles et géographiques. — Président, M. de Quatrefages; vice-présidents, MM. A. Milne-Edwards et Ch. Maunoir; secrétaire, M. Ch. Richet.

Histoire et philologie. — Président, M. Léopold Delisle; vice-présidents, MM. Duruy et Geffroy; secrétaire, M. Gazier.

Sciences économiques et sociales. — Président, M. Levasseur; vice-présidents, MM. Tranchant, G. Picot; secrétaire, M. Lyon-Caen.

Archéologie.

La première séance a été quelque peu houleuse, *M. Massillon-Rouvet*, de Nevers, en rendant compte de ses études sur l'église Saint-Etienne monument du XIe et du XIIe siècle, a reproché à la Commission des monuments historiques, de dépenser des sommes considérables pour la restauration d'églises modernes, comme celle de la Charité, n'offrant aucun intérêt archéologique, et de laisser dans un délabrement complet, les monuments importants, comme l'église Saint-Etienne. A quoi *M. de Lasteyrie* a répondu : « La Commission des monuments historiques n'a pas besoin de vos conseils. »

Les observations présentées par *M. Veuclin,* de Bernay, appuyées d'estampages curieux, sur des dalles tumulaires gravées au trait, remontant au XIIIe et au XIVe siècle, et celle de M. l'abbé *Pottier*, ont suscité plusieurs plaintes contre le vandalisme ecclésiastique, et des fabriques qui se sont parfois servies des débris de beaux monuments,

pour le pavage des églises et la construction de tombes vulgaires.

D'une communication faite par le P. *de la Croix* sur les fouilles opérées à Antigny, Céveaux et Saint-Pierre-les-Eglises, il résulterait que les ouvriers indigènes ont conservé sous la domination romaine et longtemps après encore, le *faire* qui leur était propre. — Sur les débris de la civilisation gauloise, les communications les plus intéressantes sont celles de MM. *Cerquand*, relatives à deux divinités gauloises, Taramis et Thor, l'abbé *Pottier*, qui a signalé les traces de deux cimetières gaulois à incinération, situés à Montoriol et Saint-Maurice, près de Verdun-sur-Garonne.

Les autres communications présentent peu d'intérêt; le président, en fermant la session, l'a constaté, déplorant, d'une part, « que les séances n'aient pas été plus animées, d'autre part que la longueur de certaines communication ait été excessive. Nous partageons l'avis du président.

Sciences mathématiques et sciences naturelles et géographiques.

MM. *Fallon* et *Ramé* ont étudié l'acclimation en France du ver-à-soie de l'ailante. — M. *Lemoine*, celle d'un acarien microscopique qu s'attache au philloxera, et lui fait une guerre acharnée; il recherche à cette heure, les moyens d'utiliser ce parasite, pour combattre le puceron, dont les ravages ont désolé nos vignobles.

Après un échange d'observations entre *MM. de Guerne, de Quatrefages* et *Milne-Edwards*, la section exprime le désir de voir s'effectuer une exploration des côtes de la Manche, dont la faune doit être mixte et comme de transition entre celle de l'Océan et de la mer du Nord.

M. Trouessait a fait part de ses patientes et minutieuses recherches sur les sarcoptides épizoïques (acariens plumicoles) des oiseaux. Il est parvenu à découvrir cent cinquante espèces nouvelles de ces parasites. Mais il existe onze mille espèces d'oiseaux ! dit-il.

A la section voisine, de géographie, *M. Schrader* a mis sous les yeux de ses collègues, une nouvelle orographie des Pyrénées, de son invention; les plans montrent les montagnes distribuées en une suite de cassures entrecroisées, de forme presque cristalline.

Après une note sur l'orthographe des noms géographiques, présentée par *M. Barbier*, les observations de MM. *Regnault* et *Shrader*, la session a déclaré ses travaux terminés.

Histoire et philologie.

A peu près tous les travaux de cette section traitent de choses et de recherches économiques. Aussi M. *Le Hericher*, d'Avranches, qui tenait sans doute à placer sa petite dissertation sur les représentations théâtrales de Pague au Mont Saint-Michel, a-t-il protesté contre l'oubli dans lequel on a laissé la philologie.

Seuls, *MM. Girard* et *Guibert* ont traité de questions étrangères aux recherches économiques. Le premier a cherché à déterminer l'emplacement de la plaine Mauraque (*Campus Mauriacus*) dont parlent Grégoire de Tours et Frédégaire. Il la place à cinq mille (4.700 m.) de Troyes, au lieu désigné par la tradition sous le nom de « Maures. » — Le second a lu un mémoire sur le commencement de l'année au moyen-âge dans le diocèse de Limoges.

C'est M. *Jodart* qui a commencé la série des communications sur l'état économique des diverses localités de France avant la Révolution française, par l'analyse d'un livre curieux datant du dix-septième siècle.

M. Ed. Forestié, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, présente un travail sur la valeur relative du denier tournois, qu'il fixe à 20 centimes. Ce chiffre correspond à celui obtenu par Viollet-le-Duc et Alexis Monteil par la comparaison du prix de la journée du charpentier au XVe siècle avec le prix de la journée actuelle.

M. Roman a étudié la question suivante portée au programme : « Origine, étendue, régime et forme d'aliénation des biens communaux au moyen-âge. » En 1190, la commune dont M. *Roman* nous fait la monographie ne possède pas de biens communaux, mais seulement un droit d'usage sur les bois, paturages et terrains vagues. En 1789, elle avait acquis les deux tiers de son territoire ! Cet accroissement constant de propriété collective décèle bien l'admirable esprit communiste de la vieille population française, esprit qui permit aux paysans unis par l'étroit lien de la solidarité communale d'échapper au servage de la féodalité et en partie à l'exploitation agricole du Tiers devenu co-propriétaire des seigneurs ; qu'on nie encore la puissance d'acquisivité collective en dehors des associations religieuses ! Cette commune, M. *Roman* nous la montre acquérant peu à peu, par voie d'achat ou de prescription, son territoire que la Révolution devait ensuite morceler ; en 1348, moyennant une rente annuelle de 20 florins et de 1 obole d'or à chaque changement de Dauphin, elle achète les bois du Dauphin ; au XVe siècle, elle achète les forêts des seigneurs inférieurs ; au XVIIe siècle, elle acquiert par prescription, de vastes terrains engravés par la Durance. Enfin, à la révolution française, les deux tiers du territoire de la commune sont propriété communale ! — M. Roman ne nous dit pas quel est aujourd'hui l'état de cette propriété, mais tout porte à croire que des aliénations nombreuses ont dû avoir lieu depuis.

M. Chauvigné a fait la monographie des anciennes foires de Tours, depuis les premiers temps du moyen-âge jusqu'au XVIIIe siècle. — Etude très intéressante, de nature à rectifier beaucoup d'erreurs sur le commerce du moyen-âge et l'état économique de la bourgeoisie, déjà toute puissante.

MM. de Lestourbillon et *de Villerabel* présente, le premier, une étude faite sur le *Journal de la Chatellenie de Saffré*, embrassant un espace de quatre-vingt ans (1570 à 1649) ; le second, un mémoire sur le *journal historique et domestique d'un magistrat breton* au XVIIIe siècle. Ces deux analyses nous montrent tout le parti qu'on peut tirer des documents de ce genre pour reconstituer l'état social du moyen-âge et de la période qu'a précédé la Révolution. Ces livres indiquent, en effet, les aménagements des seigneuries ou des propriétés de l'époque, la valeur des terres, des produits, des salaires, etc. — A ce propos, *M. Deloche* engage les sociétés savantes de province à recueillir les nombreux documents qu'elles ont en leur possession ; ils pourraient servir à une œuvre d'ensemble. — Nous devons ajouter que l'école sociale de Leplay et les catholiques de *l'Association* se sont déjà livrés à un travail de reconstruction partielle de l'ancienne France à l'aide de ces documents. Mais, entrepris dans le but

de réhabiliter les institutions du moyen-âge, ces travaux sont naturellement exclusifs et partisans. Le jour où des historiens préoccupés du seul soin de la vérité, non de la glorification de l'Eglise et de la féodalité, se mettront à l'œuvre, le moyen-âge sortira étonnamment transformé de ces recherches.

Les autres communications de *MM. Joret*, sur le voyageur Tavernier, *Renard*, sur l'enseignement du grec en France, *Forestié*, sur le compte consulaire de Montauban, sont sans intérêt.

Sciences économiques.

Nous avons dit que cette année, les recherches d'ordre économique avaient donné lieu à des communications de beaucoup plus nombreuses et plus intéressantes que l'an dernier. Mais c'est surtout à la section d'histoire, que les communications offrent de l'intérêt. A la section économique, la discussion n'a pas tenu ce que promettait le programme des questions traitées. Excepté M. *Rameau*, dont on trouvera plus loin l'analyse d'un remarquable mémoire, les orateurs ne sont pas sortis en effet de la banalité scientifique officielle, toujours optimiste.

Nous passons, sans nous arrêter sur les communications sans valeur ni intérêt de *MM. Dehant*, histoire du domaine de Ligy; *Morel*, *Bufnoir*, *Caillerne*, *Pasquier*, sur les rapports de l'enseignement classique et de l'enseignement supérieur. *Laurent de Fayet*, qui se livre, on ne sait pourquoi, à un éreintement furieux des *Blasphèmes* de Richepin et du naturalisme de Zola, et nous arrivons tout de suite aux trois questions économiques importantes abordées: la colonisation en général, la division de la propriété foncière en France et à l'étranger ; la législation et le régime des routes et chemins de fer au XVIIIe et au XVIXe siècle.

Sur le premier point, toutes les communications portent l'empreinte d'un *officialisme* — qu'on nous passe le mot — gouvernemental déplorable. Sur le second point, — division de la propriété foncière — la communication la plus intéressante a été celle de *M. Rameau*. L'auteur, dans un mémoire considérable, nous montre l'évolution accomplie par la propriété depuis l'an 1200. Dès cette époque, les terres se libèrent et se divisent à l'infini. Les chartes de Savy (Cher), de l'Artois et de la Picardie, une charte de Vervins qui a servi de modèle à plus de quinze cents pièces du même genre, nous apprennent que les affranchissements des terres et des hommes vont croissant de 1200 à 1500. Mais bientôt, par le cours naturel des choses, la grande propriété ne tarde pas à se reconstituer. M. Rameau a étendu ses recherches non-seulement à la France, mais encore à la Belgique et à l'Angleterre. Partout la même tendance se manifeste : la terre une fois échappée à la féodalité, est très divisée, mais elle ne tarde pas à se concentrer. Voici en quels termes il conclut : « Les mêmes phénomènes ont produit, à peu près vers la même époque, en France, en Belgique, en Angleterre, les mêmes effets sur la propriété foncière. L'affranchissement des serfs amène la division de la terre; la richesse va ensuite se développant avec l'amour du luxe, détermine une tendance à la reconstitution de la grande propriété et prépare le prolétariat. »

Ces conclusions que nous aurons lieu de développer plus tard dans

cette Revue même, ont fait l'objet de quelques observations de la part de *M. Brandts*, de Louvain. Il dit que la Belgique a toujours été un pays de petite propriété et qu'il n'a pas eu de période d'expropriation. — Cependant, demande M. *Rameau*, n'y a-t-il pas des grandes propriétés en Belgique? M. *Brandts* répond qu'il « s'est opéré en Belgique une certaine absorption, par suite de la suppression de la féodalité, mais il n'y a pas eu de rachats de terre comme en France. »

Les observations de M. *Brandts* n'infirment donc en rien la thèse de M. *Rameau*, mais la confirment au contraire.

La troisième question, celle des chemins de fer, a été traitée par *M. Cheysson*; on devine avec quel optimisme. M. Cheysson dit, en effet, que la construction des chemins de fer a eu pour résultat partiel de déplacer des centres d'activité, mais le résultat général a été excellent, car dit-il, les économies réalisées par les chemins de fer sont énormes. M. Cheysson oublie de nous dire à qui ont profité ces économies, et si la majeure partie des populations perturbées par l'établissement des chemins de fer en a retiré tous les bienfaits. Par exemple, il nous dit qu'en France, la plus-value de la propriété non bâtie a été de un milliard par an. Quelle a été la plus value des salaires? « De la mise en communication des marchés les plus éloignés, dit M. Cheysson, a résulté un nivellement de prix favorables aux consommateurs ». Alors, comment expliquer la hausse survenue de tous les objets d'alimentation? — Certains chiffres fournis par M. Cheysson n'expriment guère les faits économiques qu'il leur attribue. Par exemple, pour démontrer que nos anciennes voies n'ont rien perdu à l'établissement des chemins de fer, et que le nombre des chevaux s'est considérablement accru depuis, il cite la Compagnie des omnibus de Paris qui a vu le nombre de ses voyageurs s'élever de 30 millions à 210 millions en vingt ans (1854-1884). On conviendra que l'exemple est singulièrement choisi. Nous aurions compris que M. Cheysson recensât sur une route donnée le nombre de chevaux, recenser les chevaux de la Compagnie des omnibus de Paris pour en conclure que les chemins de fer n'ont pas diminué le trafic voiturier, c'est prendre des éléments de calcul fantaisiste et M. Cheysson, chef de statistique au Ministère, n'a pas le droit de se permettre de telles fantaisies.

Mentionnons également, en passant, les communications de MM. *Lyon Caen*, professeur à la Faculté de Droit de Paris et *Weiss*, professeur à la Faculté de Droit de Dijon, sur la situation respective des sociétés commerciales en France et à l'étranger. M. *Weiss* demande que les sociétés étrangères soient soumises en France à une autorisation spéciale. M. *Lyon Caen*, qui doit avoir un faible pour les Phillipart, soutient, au contraire, que les gogos sont suffisamment protégés contre les banques « franco-européennes ».

La section a terminé ses travaux, après l'audition d'un mémoire de M. *Decrois* sur le tabac et son influence sur la natalité.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

(Réunion d'avril 1885).

La séance s'ouvre sous la présidence de *M. de Molinari*, par le récit de la mission évangélique d'un nouveau genre accomplie par M. Brelay en province où l'*alter ego* d'Arthur Mangin, à l'*Economiste français*,

est allé porter, dit-il, la bonne parole de la vérité économique — selon Leroy-Beaulieu. Après un exposé succint des préparatifs faits pour l'exposition universelle d'Anvers par M. *Charles de Cocquiel*, économiste belge, la société aborde la question à l'ordre du jour: *La domesticité au point de vue économique.*

M. G. Salomon, qui a étudié la question de près, constate tout d'abord l'accroissement du nombre des domestiques, « attachés à la personne. » Suivant lui, c'est un mal social dont il convient de se préoccuper. La situation du domestique est matériellement bonne, en tout cas préférable à celle des autres salariés. Avec des gages supérieurs au salaire ordinaire des ouvriers, les profits et petits bénéfices irréguliers provenant du *casuel* — M. Salomon a voulu dire: du *tour de bâton* — qui, dans les bonnes maisons, n'est pas « une quantité négligeable, » cette catégorie de gens est assurée d'une existence très douce. Mais leur situation morale est déplorable. La profession de domestique est démoralisante. Ils se marient peu. La maternité est interdite par les maîtres aux servantes. Mais quant aux jeunes filles, il est vrai qu'elles échappent aux tentations mauvaises qui les assaillent. Aussi, les unes accouchent clandestinement, les autres font disparaître leurs enfants, beaucoup tombent dans la prostitution. Malgré la sombre couleur du tableau que M. Salomon nous trace de la profession de domestique, il s'oppose à l'intervention de l'Etat pour le protéger. Il fait donc appel aux maîtres pour moraliser cette classe d'employés. — Mais ne serait-ce pas l'immoralité des maîtres qui détermine celle des domestiques ? Combien de maîtres font des Frontin de leurs valets et des « demi » femmes, comme on dit en Chine, de leurs servantes, quand elles sont jolies !

M. Charles Lavollée s'élève contre la peinture que M. Salomon vient de faire des domestiques. Pour lui, il n'y a pas de mal à ce que la domesticité augmente, car c'est un signe du progrès et de l'aisance bourgeoise. Les domestiques ne sont ni méprisés ni dégradés; leurs maîtres, que M. Lavallée appelle de « braves gens », les traitent avec douceur; quant aux ouvriers, il est convaincu que ceux-ci professent le plus grand respect pour les « larbins. »

M. de Brandts, professeur à l'Université catholique de Louvain, dit qu'il faut revenir aux vieilles coutumes familiales sous lesquelles les domestiques n'étaient pas condamnés à la servilité morale et matérielle d'aujourd'hui.

M. Charles Letort déclare que les maîtres veillent incessamment à la moralité de leurs domestiques; mais leur prévoyance paternelle est souvent impuissante à maintenir dans le droit chemin celui ou celles qui ont envie de mal tourner. La domesticité est un fait économique, donc, il n'y a rien à faire, puisqu'elle est économique !

MM. Lunier, Lavollée et Thierry-Mieg veulent encore laver les maîtres des imputations de M. Salomon qui les soupçonne, bien à tort, de ne pas être des dragons de vertu ni de morale. Et *M. Coste* termine en émettant cette opinion étrange : que l'accroissement du nombre des domestiques provient de ceci : que dans bon nombre de ménages,—les femmes employées « dans les arts et l'industrie, » se déchargent sur les domestiques des soins du ménage. Par exemple, les polisseuses gagnant quarante sous par jour, trouvent plus économique d'avoir une bonne qui tient la maison. — A ce compte, le plus grand nombre de domestiques devrait se trouver Faubourg Saint-

Antoine; et les femmes des chiffonniers devraient être flanquées chacune d'une bonne, d'une nourrice et d'une cuisinière. M. Coste aurait bien dû nous dire comment s'y prennent les ouvrières pour nourrir une domestique avec leurs quarante sous par jour!

En somme, il résulte de cette discussion que la domesticité s'accroît en France, ce qu'explique très bien la concentration des richesses entre les mains de la classe bourgeoise, dont la consommation improductive doit par là augmenter; que selon la société d'économie politique, tout est pour le mieux, car cet accroissement correspond à l'accumulation capitaliste et propriétaire.

M. de Molinari qui a clos le débat, a reconnu cependant, que les domestiques prennent aisément les vices de leurs maîtres, et que ceux-ci doivent d'abord se moraliser, avant de parler de la moralité de ceux qui les servent.

Ainsi-soit-il! Mais que M. Molinari nous donne le moyen de moraliser les maîtres?

ACADÉMIE DES SCIENCES (*Séance du 13 avril*).

Séance très intéressante à laquelle M. Ch. *Richet* a adressé une note très curieuse sur les différences de température que peuvent provoquer les piqûres pratiquées sur certains points de l'encéphale.

M. *Faye* a analysé également une note de M. Pelagaud, de l'île Bourbon, sur le déplacement de cyclones, disparus de l'île Bourbon depuis l'éruption du Krakatoa. MM. Pelagaud et Faye attribuent ces déplacements à des changements de direction dans les courants des régions supérieures de l'atmosphère. M. Faye cite à l'appui de cette explication probable un déplacement de cyclones survenu en Chine et qui coïncida avec une sécheresse qui détermina une épouvantable famine au nord du fleuve Bleu; quand les typhons reparurent, la pluie revient, et avec elle la fécondité du sol.

Mais, presque tout l'intérêt de la séance a été pour une communication de M. *Ferran*, médecin espagnol, sur le bacille virgule — le fameux bacille de Koch ou microbe de Pasteur. — M. Ferran a cultivé des bacilles qu'il a ensuite inoculés. Des symptômes de choléra bénin se sont produits sur les personnes des étudiants espagnols, inoculés; d'où il semblerait résulter que les expériences de M. Ferran confirment la théorie du docteur Koch. Mais d'autres recherches viennent infirmer cette conclusion. M. *Klein*, membre de la Commission du choléra indien, prétend que le bacille virgule peut vivre dans l'estomac et dans l'intestin où il n'est point un signe caractéristique de choléra. Le bacille virgule a été trouvé par la commission anglaise chez des enfants non atteints de diarrhée. Le docteur Lewer, de Netley, l'a trouvé également dans la salive de personnes saines. D'où M. Klein conclut que le « bacille » ne saurait être l'agent spécifique du choléra.

La conclusion de M. *Héricourt*, professeur à Lille, dont M. Ch. Richet a transmis les indications à l'Académie sont les mêmes. Celui-ci a constaté, comme le docteur Koch, la présence des bacilles dans les déjections des cholériques; mais d'une série de recherches auxquelles il s'est livré, a résulté chez lui la conviction que le « bacille virgule » est un habitant banal des eaux et de l'air. Il l'a trouvé partout, dans

toutes les déjections, dans toutes les maladies, dans toutes les eaux, plus épais et d'un tiers plus court que celui de la tuberculose.

Cet accord entre savants éloignés, qui ont fait chacun leurs recherches à part, et aboutissant tous deux aux mêmes conclusions remarquables, corrobore les observations de M. *Leudet* sur l'innocuité des bacilles de la tuberculose, — et en général sur l'innocuité des microbes. Les partisans de la théorie microbienne expliqueront-ils cet imbroglio expérimental? Nous attendons la réponse de M. Pasteur.

Séance du 27 avril. — De la persistance du sentiment après l'arrêt du cœur. — M. Vulpian continue à exposer le résultat de ses curieuses expériences sur le pouvoir excito-moteur des diverses régions du cerveau au moyen de la faradisation.

Après avoir démontré que ce pouvoir réside surtout dans la substance blanche d'où on avait prétendu l'exclure, l'expérimentateur a essayé l'influence du chloral hydraté, du curare et de la morphine dans la production des phénomènes épileptiformes que l'électrisation blanche provoque. Avec le chloral, les crises se produisent encore, mais affaiblies; l'écoulement de la salive disparaît; il n'y a plus élévation de la pression intra-vasculaire; il y a toujours un léger abaissement de la température rectale. Le contraire arrive avec la morphine. La curare agit généralement comme le chloral.

M. Vulpian a, en outre, débarrassé pour longtemps le terrain scientifique de ces expérimentations qui ne manquent jamais d'exciter la curiosité superstitieuse du public au lendemain de chaque exécution.

La même question se pose toujours : le sentiment ne persiste-t-il pas quelque temps dans la tête séparée du tronc, dans le tronc décapité? Et combien de temps peut durer cet horrible supplice? Disons-le tout de suite et bien haut : la question, pour la science, est désormais nettement tranchée. Mais cela ne l'empêchera pas de se reproduire à l'occasion. Un coup vigoureux appliqué sur le crâne, un coup plus léger frappé sur l'épigastre, une suffocation passagère et rapide, peuvent déterminer une syncope instantanée, c'est-à-dire abolir d'une manière foudroyante le sentiment. C'est un fait d'observation vulgaire. Après cela, qu'on réfléchisse au choc puissant du couperet sur la moelle épinière. L'instrument fatal, n'agirait-il que comme contondant, déterminerait d'une manière soudaine et certaine une syncope, qui deviendrait bientôt mortelle par suite de l'écrasement des os et de la moelle. Mais il agit aussi en divisant les tissus, en produisant une hémorrhagie; tout le système artériel de l'encéphale se vide instantanément. Or, à l'instant même où le cerveau cesse de recevoir du cœur l'ondée vivifiante, il perd tout pouvoir excito-moteur, tout pouvoir de sentir. Tout cela est rapide comme la pensée et n'a que la durée d'un éclair.

Académie de médecine (*Séance du 14 avril*).

La séance tout entière a été consacrée à une communication de M. *Leudet*, de Rouen, sur la *tuberculose pulmonaire dans les familles.* M. Leudet a recueilli pendant de longues années, tous les éléments propres à jeter un jour nouveau sur le mode de propagation de ce mal; il a joint à ses statistiques personnelles, celles de son père, médecin comme lui, en sorte que ses observations embrassent de deux à cinq générations.

Le résultat de ses observations serait de nature à infirmer, en ce qui touche la tuberculose, les doctrines parasitaires auxquelles, selon M. Leudet, on a prêté trop d'importance. Suivant, M. Leudet, pour contracter la tuberculose, la présence du parasite ne suffit pas; il faut encore que l'individu soit *tuberculisable*; qu'il ait une prédisposition spéciale, sans quoi, la contagion ne l'affecte point. Ainsi, sur soixante-quatorze ménages dont un des époux était tuberculeux, dans treize seulement, des cas de tuberculose ont été relevés, dont *sept* cas probants de contagion.

Mais si la contagion ne joue pas un grand rôle dans la propagation de cette maladie, il en est autrement de l'hérédité, observée sur cent huit familles que ce terrible mal a quelquefois absolument dégénérées. — En somme, il ressort des observations de M. Leudet, que la tuberculose est un mal redoutable, rarement guéri, peu contagieux par le contact et même la cohabitation, mais transmissible par hérédité, — hérédité de germes ou hérédité d'aptitudes.

La science sociale doit se préoccuper un jour de ces faits, jusqu'à présent du domaine médical, et, sous ce rapport, les travaux de savants patients, comme M. Leudet, sont du plus haut intérêt. Ils démontrent, en effet, la nécessité urgente qu'il y a de réglementer l'acte social le plus important: la procréation pour laquelle on semble d'un commun accord reculer devant tout projet d'amélioration, reconnue cependant de plus en plus indispensable à mesure que l'observation scientifique éclaire les phénomènes de l'hérédité.

(Séance du 28 avril) *Contagion de la phthisie pulmonaire.* — M. *Ollivier* signale deux cas de contagion de la tuberculose, opérée par les voies respiratoires. Le fait a une grande importance au point de vue de l'hygiène; aux yeux de l'observateur, il a la valeur d'une expérience.

Il s'agit d'abord d'un petit garçon de vingt-huit mois qui, chaque jour, partageait les jeux d'un petit camarade, son voisin, notoirement phthisique. Ce dernier est mort en léguant à son compagnon le germe de son mal. Aujourd'hui, en effet, le survivant, chez les ascendants duquel on n'a pu rencontrer aucune manifestation phthisique, et, qui lui-même a joui d'une excellente santé jusqu'au moment où il a fréquenté le malade, est atteint d'une tuberculose arrivée déjà au deuxième degré.

L'autre cas paraît moins probant. M. Ollivier le rapporte à peu près en ces termes. Il s'agit d'une fillette de quatre ans. Le père est mort à trente ans; la maladie qui l'a emportée n'a pas été déterminée. La mère est vigoureuse. La petite fille a eu la rougeole et la coqueluche, deux maladies dont elle a guéri parfaitement, mais qui peuvent prédisposer à la phthisie. Plus tard, elle a été atteinte de paralysie infantile et est entrée à l'hôpital. Mise en traitement, elle a vu son état s'améliorer rapidement. Près de son lit, elle avait celui d'une enfant phthisique; et ce même lit avait été précédemment occupé par deux petites filles également poitrinaires La phthisie, manifestement communiquée, dit M. Ollivier, par le voisinage, a gagné à son tour la première enfant.

M. Ollivier ne croit pas qu'on puisse attribuer le fait à l'influence prolongée de la rougeole et de la coqueluche. Il conclut son travail en émettant l'avis que l'hérédité n'est pas nécessaire pour créer la

tuberculose, et que le virus tuberculeux est plus malin et doué d'une contagiosité plus intense peut-être chez les enfants, qui n'expectorent pas comme le font les adultes.

Les indications qui ressortent de ces deux cas sont faciles à saisir et d'une haute importance pratique. Il faut, dans la famille aussi bien qu'à l'hôpital, isoler les petits phthisiques des autres enfants. Le séjour habituel d'un enfant sain auprès d'un enfant malade, crée, pour le premier, un sérieux péril. Il convient, en outre, de ventiler fréquemment les pièces d'habitation occupées par les malades, de nettoyer la literie et les linges, etc.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE (*Séance du 13 avril*).

L'assemblée générale a eu lieu sous la présidence de M. de Lesseps M. *Drapeyron*, secrétaire général, poursuivant sa campagne en faveur de la création d'une Ecole nationale de géographie, a fait une communication où il s'attache à démontrer que la géographie est une science, grâce surtout à la topographie. Au début de ce siècle, a-t-il dit, l'histoire fut l'objet exclusif de nos prédilections : conséquence de la Révolution française, qui avait imprimé aux sciences politiques un si vigoureux élan. Une école se forma pour conserver et régulariser ce mouvement, l'Ecole des Chartes. Voici l'heure de la géographie ; elle a été accélérée par l'intérêt que l'histoire avait éveillé pour les sociétés humaines, même les plus éloignées de nous, et par les facilités d'accès que de nouvelles inventions avaient procurées.

M. *R. de Gatines*, lauréat de l'un des derniers Salons, a traité des arts et du dessin appliqués à la topographie,

M. *J.-B. Pasquier* a vivement intéressé l'assistance en traitant du rôle politique et militaire de l'Allemagne, expliqué par sa situation en Europe et sa configuration topographique.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES *(25 avril)*.

M. *Lagneau* commence la lecture d'une note intitulée : « Remarques démographiques sur le célibat. » L'auteur s'applique à établir, par département, la statistique des célibataires. Son but est de dégager des données statistiques les principales circonstances capables d'influencer, soit pour le restreindre, soit pour le favoriser, le développement du célibat.

REVUE DES REVUES.

Nouvelle Revue (1er mai) *Psychologie contemporaine* par P. Bourget.

Lorsqu'il y a deux ans parurent les *Fragments d'un journal intime*, œuvre posthume du professeur génevois Amiel, il y eut dans le monde philosophique occidental un mouvement de vif intérêt. On avait en face de soi un rêveur profond, un germaniste de grande puissance, un de ces écrivains si rares qui sollicitent le sentiment et font penser.

Puis vinrent les critiques. Parmi ceux-là, M. Paul Bourget mérite une mention spéciale par l'étude qu'il vient de consacrer dans la *Nouvelle Revue* au Werther philosophique suisse.

L'auteur de *Cruelle énigme* n'est pas très favorable, et c'est compréhensible, ayant à combattre dans Amiel, le panthéisme, le naturisme, le boudhisme, le pessimisme — éléments d'un même fond de doctrine — qu'il ne paraît pas aimer beaucoup. L'autre crime d'Amiel c'est la conception du relativisme et de l'enchaînement de toutes choses qu'il a puisé dans son étude approfondie, ou mieux dans son absorption de la philosophie allemande (Hegel, Schelling etc.)

Amiel, pour M. P. Bourget, est un frère moderne d'Hamlet, « type de l'irrésistible invasion du rêve » avec cette différence que le génevois du XIXe siècle est plus résigné que le fils immortel du génie de Shakespeare :

« Le rêve qui hante Amiel n'est pas celui qui hantait Hamlet : une vision réparatrice. C'est le dangereux et singulier pouvoir qui se trouve à la racine de toutes les métaphysiques, de tous les mysticismes, de toutes les religions et qui consiste dans uns sorte d'identification instinctive de notre esprit avec l'esprit de la nature. Voici comment on peut se représenter le dessin de ce phénomène psychologique et s'en expliquer la naissance. — Un objet quelconque étant donné, il est certain que sa réalité suppose le concours d'une quantité indéfinie d'événements. Une fleur qui pousse sur une haie suppose tout l'univers, et de même un animal qui paît dans un champ, et de même encore l'homme qui regarde cette fleur, cet animal, cette prairie, ce sont des effets que supportent des causes innombrables. Le savant qui raisonne, délimite sa recherche aux plus prochaines d'entre ces causes, et il emploie sans les découvrir les procédés des méthodes de précision. Il est, au contraire, des intelligences qui se plaisent à se représenter les plus lointaines d'entre ces causes et à s'abandonner devant l'objet qu'elles contemplent à d'interminables associations d'idées. Ces intelligences ne raisonnent pas, elles rêvent. Cette innombrable suite d'idées qu'un objet quelconque éveille en nous rassemble, par analogie, à l'innombrable suite de formes que

la nature a dû produire pour amener cet objet au jour. Nous pouvons donc nous représenter que la pensée cachée à l'intérieur du monde et dont tous les êtres sauf, des moments, procède comme notre propre pensée. Il nous suffit, pour nous assimiler à elle, de nous laisser aller à cette efflorescence continue d'images que suscite une contemplation vague prolongée. Le temps s'abolit pour nous et l'espace ; la chaîne indéfinie des causes se déroule dans un éclair, et nous nous trouvons affranchis des limites de notre propre personne par la vue soudaine de l'universelle connexité. Nous entrons dans un troisième état consécutif, au précédent, et qui consiste à sentir que, prises en leur substance, les formes qui peuplent le monde n'ont pas plus de solidité durable que les images qui peuplent notre cerveau. Ne sont-elles pas, comme ces images, sans cesse en train de s'effacer pour être remplacées par de nouvelles ? Que restera-t-il après un peu de temps des unes et des autres, sinon le même résidu d'ombre et de nuit? A ce moment, le rêve a fini son travail d'intoxication spirituelle ; tout s'évanouit et se confond dans l'intelligence que noie une vapeur et qui s'abaisse dans un néant, tout ensemble torturant et délicieux.

« Amiel a connu ces trois étapes et les trois états qui leur correspondent. Il en a donné des descriptions qui demeureront un document essentiel pour quiconque se préoccupera du problème si mal étudié de la sensibilité intellectuelle. Ces pages éclairent d'une lueur incomparable les limbes psychiques où s'élabore le germe des vastes chimères d'un Hegel ou d'un Spinosa. Le malheureux Amiel était de la grande race de ceux que tourmente la sensation palpable de leur idendité avec l'univers : »

Il est certain que le rêve intime brisa l'activité intellectuel d'Amiel et le rendit incapable d'une activité sociale quelconque. Et pourtant il y avait en lui un psychologue subtif, un philosophe profond et un écrivain de race. Tant il est vrai que l'idéal se corrompt quand la réalité et une tache sociale acceptée ne le rattachent pas à la terre. Pour être véritablement morale et fortifiante, la philosophie doit être *sociale*, c'est-à dire avoir des buts humains.

Journal des économistes. — *De la méthode en économie politique*, par François Bernard.

« Toujours les mêmes causes amènent les mêmes effets si l'on se place dans des milieux identiques » dit l'auteur.

D'accord ; mais, les milieux changent toujours sous l'action du développement historique, et c'est pourquoi l'action sociale doit s'inspirer, non de principes abstraits, mais des nécessités du moment, combinées avec les nécessités tendantielles de l'avenir.

« Un système socialiste quelconque ne deviendra applicable avec chance de durée, que, du moment où l'état social sera en connexion avec les principes qu'il comptera appliquer et cet état social, on ne peut le provoquer artificiellement ».

C'est ce que savent les socialistes modernes et c'est pourquoi ils ont rompu avec les anciennes utopies, pour se mettre à l'étude des

réalités et de tendances économiques, politiques et philosophiques de leur époque, bornant leur action sociale (réformiste ou révolutionnaire) après avoir dénoncé la situation nouvelle, à être les propulseurs des transformations notamment économiques qui sont devenues sous la pression des temps, et sous peine de mortelle régression, une nécessité sociale.

« L'économiste, dit de Laveleye, doit apprendre du philosophe quels « sont les mobiles des actions humaines. Les méthodes des sciences « morales en général seront donc appliquées en économie politique. »

Ceci ne saurait nous déplaire à nous, qui avons écrit dans notre *entrée en ligne* que la question sociale est autant morale qu'économique, et que les socialistes n'ont pas plus le droit de se désintéresser des questions philosophiques et morales que les philosophes n'ont le droit de se désintéresser des questions économiques et politiques. Ce n'est pas l'avis de M. F. Bernard, répondant à la pénétrante critique de Laveleye que « l'économie politique réduite aux formules abstraites de nos lois naturelles est une scolastique plus creuse que celle du Moyen-Age », s'escrime avec plus de courage que de bonheur contre la distinction entre *lois naturelles et les économiques*, les premières échappant à l'action de l'homme et les secondes en dépendant, les phénomènes économiques étant gouvernés par des lois juridiques comme dit très bien l'éminent économiste belge.

Tout cela est pourtant indéniable, et il faut tout le parti pris des théoriciens de la misère pour confondre deux ordres de loi si différent, Que voulez-vous, ce n'est qu'à ce prix qu'on peut nier la légitimité de l'intervention sociale dans le sens de la justice et de la solidarité.

Même revue. — *Un économiste inconnu* (*Hermann-Henri Gossen*), par M. Léon Walras. — L'auteur du *principe d'une théorie mathématique de l'échange*, nous apprend que la méthode mathématique appliquée à l'économie politique dont Mac Leod et Richelot eurent quelque idée et dont depuis la mort de Stanley Jevons, il est, lui, M. Walras, le représentant le plus autorisé, compta aussi, pour théoricien de valeur, un économiste allemand inconnu, H. H. Gossen.

Nous n'avons pas à analyser cet intéressant travail ; mais, nous ne saurions manquer de faire ressortir le collectivisme foncier fort bien motivé que l'ancien directeur de la *Banque des associations populaires* ne craint pas de recommander, après Gossen, qui, décidément, a du bon et méritait d'être tiré de l'oubli.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. Léon Walras.

« Le fait de la plus value de la rente foncière dans une Société progressive, étant une fois bien constaté par l'expérience et bien expliqué par le raisonnement, il en résulte qu'abandonner les terres aux individus, au lieu de les résservér à l'Etat, c'est faire profiter à plaisir une classe parasite de l'enrichissement qui devrait satisfaire aux exigences toujours grandissantes des services publics. »

Tout le monde, continue M. Walras, a lu dans le numéro de mai 1883 du *Journal des Economistes*, l'article de M. Charles Gide intitulé : *De*

quelques nouvelles doctrines sur la propriété foncière. Dans la seconde partie, l'auteur examinait la théorie du rachat des terres par l'Etat et, tout en repoussant ce rachat dans les pays vieux de l'Europe, souhaitait lui-même que l'expérience en fût faite dans les pays neufs, tels que l'Amérique, l'Australie, l'Algérie. Cette étude a mis, on peut le dire, la question à l'ordre du jour. M. Paul Leroy-Beaulieu l'a abordée dans son troisième cours du collège de France, publié récemment sous ce titre : le *Collectivisme, examen critique du nouveau Socialisme.* M. Alfred Fouillée lui a consacré-là le numéro de la *Revue des deux Mondes* du 15 juin 1884, un article intitulé : *les Etudes récentes sur la propriété*, et dans lequel on lit, comme conclusions de l'auteur, des passages tels que celui-ci :

« En définitive, pourquoi la Société renoncerait-elle à bénéficier pour la part d'un phénomène qui est éminemment social, la plus value progressive, et pourquoi abandonnerait-elle aux seuls individus tous les bénéfices légitimes ? Aux économistes de chercher ici les meilleures voies à suivre ; mais supprimer les impôts au moyen de profits faits par l'Etat, substituer la rente spontanée, qui est un bénéfice social, aux charges pesant sur les contribuables, conséquemment, éteindre peu à peu la dette publique, voilà un assez beau résultat pour qu'on cherche sérieusement les moyens de l'atteindre. »

Messieurs les économistes bourgeois et les Joseph Prudhomme qui leur font cortège doivent en prendre leur parti ; le collectivisme n'est pas seulement le cri de guerre des socialistes révolutionnaires ; mais l'un des aboutissants de la science politique.

La Revue contemporaine. — *La crise économique* (25 avril), par J. Chailley, 2e article.

M. Chailley vient de terminer son étude si remplie de faits intéressants et d'aperçus originaux. Les conclusions en sont nettement optimistes, notamment, pour ce qui touche la crise agricole.

L'auteur affirme qu'il suffirait de réformes dans le mode des fermages pour améliorer considérablement la situation, et il ne craint pas de prophétiser le déclin prochain de la concurrence américaine qui, selon lui, a déjà éreinté les cultivateurs américains. M. Chailley reconnaît que la crise industrielle est plus difficile à combattre, puisqu'elle provient d'une « surproduction permanente ».

Mais enfin, conclut-il, dans cette lutte entre peuples qui ne veulent pas arrêter leur production, l'avantage restera à ceux qui sauront le mieux s'assurer l'écoulement de leurs produits. C'est là le terrain où il faut vaincre.

« Aussi faut-il applaudir à des tentatives comme celle de la *Société d'encouragement pour le commerce* français, qui se propose de former à l'étranger et dans nos colonies des établissements commerciaux et des hommes pour les diriger. Comme toujours, les esprits chagrins déclarent ces entreprises chimériques. Mais ceux qui connaissent notre race et son histoire savent qu'elle a été et serait encore, si le courant était une fois déterminé, éminemment colonisatrice. C'est ce qu'on a pu

voir au Canada, en Algérie, à l'île Maurice, dans l'Illyrie, etc., et ce que tous les étrangers se plaisent à reconnaître par des comparaisons, flatteuses pour nous, avec ce qu'on fait les Anglais. Or ce courant, on peut croire qu'il est à la veille de se produire; les nombreuses publications qui y ont rapport, les tentatives toutes récentes de l'initiative privée, enfin la fondation de nombreuses Chambres de commerce françaises à l'étranger en sont un présage. Que nos négociants redoublent d'efforts, qu'ils lisent le *Bulletin consulaire* où tant de renseignements précieux leur sont fournis; qu'ils voyagent, qu'ils forcent la froideur des uns et l'indifférence des autres; que notre gouvernement de son côté les seconde dans la mesure de ce qu'il doit et peut; qu'il ait une politique économique fixe, qu'il ne dédaigne aucun des avantages qu'on lui offre, et la crise prochaine une fois terminée, à une époque que les belles études de M. Juglar permettraient presque de fixer, nous reviendrons de nous-mêmes à la politique du libre-échange et nous reprendrons dans le monde commercial et industriel la place qui nous appartient. Mais surtout qu'on ne recoure plus jamais aux remèdes empiriques. Les causes du mal sont lointaines, je l'ai montré, et profondes. Une aggravation des charges de l'Etat ou une nouvelle extension de ses pouvoirs serait inefficace; ce n'est pas seulement un remaniement dans nos lois qu'il nous faut, c'est une révolution énergique dans nos mœurs. »

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE. — *Du rôle social des Banques en Europe* par E. Pignon, — Nous trouvons dans cette étude l'instructif relevé ci-dessus dont l'auteur a emprunté les éléments au *Moniteur des intérêts matériels* :

Tableau des émissions faites en Europe dans les dix dernières années.

Désignation des Etats.	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	1883	1884	Totaux par Etats
					millions						
Allemagne.......	433	436	208	265	413	208	212	127	181	87	2,570
Autriche-Hongrie	152	101	200	5	4	477	888	495	310	953	3365
Belgique........	30	24	8	14	213	190	55	204	87	12	834
Espagne et Colonies...........	27	42	126	17	31	478	93	14	50	73	951
France et Colonies	81	491	1,877	1,223	3,060	1,572	2,265	630	1.006	1,118	13,323
Grande Bretagne et Colonies.....	333	341	297	844	835	453	1,806	1,474	821	1.235	8,439
Grèce...........	»	»	»	»	478	73	122	2	23	76	343
Italie...........	135	47	102	34	81	22	497	406	28	19	1,371
Pays-Bas et Colonies...........	44	33	51	117	62	34	155	122	268	284	1,170
Portugal.........	»	»	»	»	60	231	6	»	23	184	504
Roumanie.......	»	»	»	»	»	11	4	42	27	19	103
Russie..........	92	409	1,331	1,600	1,423	610	518	131	213	398	6,525
Serbie..........	»	»	»	»	»	»	33	»	10	65	108
Suède et Norwêge	25	33	9	111	27	83	27	12	494	26	847
Suisse..........	78	87	36	71	82	267	55	23	91	54	844
Totaux par année	1,430	2,044	4,045	4,301	6,338	4,709	6,736	3,682	3,629	4,583	41,497

Soit un total de près de 41 milliard et demi, et nous n'avons pas compris dans ce chiffre les émissions de la Turquie et du Danemark.

Le Bankers Magazine de février 1885 publie un tableau du prix du transport des grains de Chicago à New-York, depuis le 28 mars 1864 jusqu'au 21 juillet 1884. Dans ces vingt-huit années, les prix ont changé environ cent cinquante fois, donc, en moyenne, plus de sept fois par an; le minimum est descendu jusqu'à dix cents par cent livres (1er mai 1879), le maximum s'est élevé à 150 cents (le 21 décembre 1884), et l'on trouve à peu près tous les prix intermédiaires. Voici les cotes de 1884 : 1er janvier 30 cents, 5 janvier 20 cents, 14 janvier 30 cents, 14 mars 30 cents, 21 mars 15 cents, 24 juin 20 cents, 21 juillet 25 cents. On comprend qu'en présence de pareilles fluctuations, les expéditeurs ne soient pas contents et qu'ils ne demanderaient pas mieux que de voir le gouvernement s'en mêler. Ils disent : peu m'importe le prix, pourvu qu'il soit fixe. En quoi ils ne sont pas sincères, car ils pèsent sur les chemins de fer et ont obtenus de sérieuses et durables concessions : depuis quelques années, le prix oscile entre 20 et 30 cents ; il y a dix ans, c'était entre 40 et 50, et, il y a vingt ans entre 60 et 80 et au delà. Ailleurs on lutte contre la variation des saisons ; en Amérique on se débat en outre contre la variation du prix des transports.

Zeitschrift fur die gesammte staatswissenschaft périodique sur l'ensemble de la science sociale (in Verbindung mit G. Hassen, von Helferich, Roscher), Dr F. von Hack, herausgegeben von prof. Dr Fricker in Leipsig, Dr Schœffle in Stuttgard und. prof. Dr A. Wagner, in Berlin.

Cette revue paraît tous les deux mois à Tübingen et est l'organe du socialisme conservateur. Le N° d'avril 1885 contient une longue et savante étude de M. G. Buhloud sur *le prix de la propriété térienne dans ses rapports avec les impôts, la rente foncière et les salaires.* (Preis und Werth der Grundstucke mit Ruchsicht auf taxation, Grundrente und Arbeitslohn).

Vient ensuite la continuation du traité de M. F. X. Frecherrn von Myrbach ayant pour titre : *Die Besteuerung der Gebaüde und Wohnungen in Oesterreith und deren Reform.* (L'impôt sur la propriété bâtie en Autriche et les réformes nécessaires).

La question sociale.— *La révolution dans les mœurs*, par Cassius.

« Le poète rêveur ne s'accordera point avec le mathématicien positif. L'homme impressionnable et doué d'une exquise sensibilité, sympathisera mal avec un esprit froid et qui ne vit que par le cerveau. L'individu taciturne et concentré en lui-même souffrira le martyre en présence d'un autre homme d'un caractère expansif et jovial.

« Et cependant tous pourront être des natures d'élite, chacun dans son genre, et ne le céder à aucun d'entre eux sous le rapport de l'intelligence, de la loyauté et de la probité.

« C'est qu'en effet, aucune puissance n'est capable de contrebalancer les forces naturelles : on n'est point le maître de ressentir l'impression que les objets extérieurs nous font éprouver, ou d'y rester insensible.

« Ce qu'il importe surtout de constater ici, c'est que la manifestation par autrui des idées et des sentiments qui sont en opposition avec les nôtres, se produit sans inconvénient tant que les autres ne visent pas à étouffer systématiquement nos propres aspirations, en essayant de nous imposer les leurs.

« Mais la haine naît de la contrainte. Dès l'instant où mon rival prétend m'intimer sa volonté en m'obligeant à faire le sacrifice de la mienne, il devient mon ennemi, mon tyran, contre qui le combat est indiqué par tous les moyens qui restent à la disposition de l'opprimé contre son oppresseur.

Fort bien ; mais l'antagonisme des intérêts qu'il s'agit de combattre par l'intervention sociale et la production et l'échange qu'il s'agit d'organiser socialement. Or, pour cela, faire la liberté intégrale ne saurait être snffisante même après une révolution violente. Notre devoir est donc avant tout de préparer le redressement économique. La liberté morale fleurira d'elle-même dans une société égalitaire, économiquement ordonnée et harmonnine ; en revanche, elle ne se soulèvera jamais dans une société sans lieu social obligatoire et caractérisée, en conséquence, par la guerre de tous et contre tous.

Revue du mouvement social (avril 1885). — *Critique da l'œuvre de Fourier et de sa première école*, (suite) par Victor Considerant. Cette fois l'éminent vétéran du socialisme frappe, avec toute la vigueur de l'ancien chef de la *Democratie politique*, sur les économistes orthodoxes.

Il leur reproche avec raison de n'être que des utopistes qui, de révolutionnaires au siècle dernier, sont devenus rétrogrades, avec ce correctif, qu'ils ont produit une variété révolutionnaire, celle des anarchistes « continuateurs francs et conséquents de l'économisme ».

« Si, dit encore le rédacteur de la *Revue du mouvement social*, l'anarchisme logique et franc qui prélude bravement à ses *harmonies économiques* par les grands coups de poings et bris de chaises de ces studieuses réunions, est jugé peu réalisable, fut-il décrété le soir d'une émeute réussie peu durable, » l'économisme ne vaut pas mieux. « Il est parti en guerre contre les monopoles de l'Etat lesquels étant *propriété commune de tous et travaillant aux bénéfice de tous ne sont pas des monopoles* » et il a livré par sa *libre concurrence*, la production et l'échange au plus redoutable des monopoles, le monopole grand capitaliste, cette pieuvre de la société moderne.

Par cette concurrence tant prêchée par lui, l'économisme a contribué à l'aggravation de la misère et de l'insécurité des travailleurs et « à l'asservissement indirect et collectif en masse des classes dénuées de capital »,

Tout cela est fort justement dit.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain n° une partie de notre revue de la presse (Revue philosophique, Revue occidentale, Critique philosophique. Die Neue Zeit, etc.).

REVUE DES LIVRES

La découverte des mouvements réels de la terre dans l'astronomie grecque. — Etude sur l'histoire de l'astronomie occidentale au moyen-age, par J. Bonnel, professeur au Lycée de Lyon. Association typographique, G. Riotor, 12, rue de la Barre, Lyon.

On trouvera peut-être les deux ouvrages que nous signalons, un peu trop techniques pour être analysés ici: mais il est aujourd'hui démontré que toutes les sciences sont solidaires, et la sociologie notamment, qui étudie l'évolution des groupes humains, puise ses principes fondamentaux dans la cosmogonie ou science de l'Univers.

La découverte des mouvements réels de la terre dans l'astronomie grecque, a été lue à l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts* de Lyon, lors de la réception de l'auteur. Ce n'est pas à nous de faire ressortir la valeur scientifique de cette œuvre, mais il est rare de rencontrer dans les travaux de ce genre, un style aussi élégant et une semblable élévation d'idées. Dans cette remarquable étude, M. Bonnel a fait preuve d'une haute impartialité, et nous le félicitons surtout d'avoir si hardiment confondu la morgue des Pangloss contemporains qui trouvent tout parfait dans le monde qu'ils dirigent et qui, en science, comme en toutes choses, prétendent avoir atteint les limites extrêmes du progrès. Il ressort, au contraire, du consciencieux travail de M. Bonnel, qu'à bien peu d'exceptions près, les hommes de notre siècle ne sont guère plus avancés, au point de vue des réalités astronomiques, que ceux des époques les plus reculées.

Nous n'adresserons qu'un reproche à l'auteur. Comment a-t-il pu se laisser prendre à la fourberie des cléricaux, qui, honteux de leur fanatisme sacrilège, essaient de rejeter sur le compte des musulmans l'inexprimable destruction de la bibliothèque d'Alexandrie? Cette bibliothèque a été détruite bien avant la prise d'Alexandrie, en exécution d'un édit *officiel* de l'empereur chrétien Théophile. Que le Kalife Omar ait ensuite achevé ce vilain travail, c'est plus que probable; mais le fanatique musulman avait au moins l'excuse d'une aveugle fureur motivée par la lutte, tandis que l'empereur chrétien, d'accord avec tout son clergé, a commit froidement, délibérément, cet attentat contre l'humanité. La même calomnie ayant été formulée par M. Dupanloup à l'Assemblée de Versailles, le Dr Lefort en fit bonne justice. Le témoignage d'Orose, écrivain catholique du ive siecle, est, d'ailleurs, tellement décisif, qu'il n'est pas permis de douter de cet acte de vandalisme chrétien.

L'étude sur l'histoire de l'astronomie au moyen-âge est, au point de vue scientifique, bien supérieure à la précédente. M. Bonnel a fait sur les progrès de l'astronomie en Europe, depuis la chute d'Alexandrie jusqu'au xvie siècle, de patientes et judicieuses recherches, qui faciliteront aux érudits et aux spécialistes eux-mêmes l'étude des documents enfouis jusqu'à ce jour dans les vieux bouquins et les manuscrits éparpillés çà et là. Cet ouvrage est de ceux dans lesquels on apprend beaucoup, et c'est le plus grand éloge que nous en puissions faire. Nous sommes incompétent pour apprécier la valeur des recherches de M. Bonnel, mais nous devons constater qu'il n'a jamais hésité à attaquer de front les sots préjugés qui encombrent aussi bien le terrain de la science que celui de la philosophie.

Tout d'abord, et avec preuves à l'appui, il restitue à notre science européenne l'honneur de ses travaux et de ses progrès qu'il est de mode d'attribuer en bloc à la renaissance musulmane. Il a, en outre, réhabilité la mémoire du roi Alphonse X de Castille, surnommé le Sage, qui fut persécuté de son vivant et calomnié après sa mort, pour avoir dédaigné les fables chrétiennes qui entravaient l'essor de la science astronomique.

Que de savants, que de chercheurs infatigables, que de martyrs inconnus, auxquels M. Bonnel rend l'hommage qui leur est dû! Cette tardive réhabilitation des anciens martyrs de la science, aujourd'hui trop dédaigneuse de ces humbles pionniers, suffirait amplement à désigner l'ouvrage de M. Bonnel à tous les défenseurs sincères de la justice et de la vérité.

Louis Bridel : **ka femme et le droit**. *Paris, Pichon, 24, rue Soufflot : Prix 3 francs.*

S'il est un problème qui, depuis un demi-siècle, a préoccupé les esprits dans tous les pays civilisés, c'est la question du droit des femmes. Mais il faut reconnaître que la question n'a été, le plus souvent, étudiée qu'au point de vue restreint de l'individualisme exclusif.

M. Louis Bridel a l'envolée plus large; et, dans une fort attachante étude sur « *La femme et le droit* » il a su ramener la question sur le terrain qui seul convient, le vaste champ de l'investigation scientifique et de l'évolution naturelle. « Il y a une question du droit des femmes comme il y a une question sociale, affirme l'auteur dans sa préface, la première rentrant dans la seconde dont elle fait partie intégrante et en constitue un des éléments principaux ».

Remontant donc aux manifestations les plus anciennes de la famille dans l'histoire, M. L. Bridel s'attache et réussit à prouver que la prétendue invariabilité des institutions fondamentales de la société, l'immutabilité de la famille en particulier, s'est trouvée n'être pas conforme à la réalité des faits historiques ».

Tout évolue, a dit le vieil Héraclite. Ce grand principe d'évolution retrouvé et reconnu par la science et par la philosophie moderne, est la loi d'existence de la famille aussi bien que des mondes et de l'humanité. M. Lous Bridel en fait la preuve et établit de la façon suivante la succession des phases de l'évolution familiale : 1° *la famille maternelle*, phase antérieure à l'institution du mariage où le fait naturel de la maternité domine l'organisation de la famille qui s'ébauche du côté de la femme, a laquelle incombe la responsabilité des enfants ; 2° *la famille paternelle*, état despotique ou d'autorité remplaçant l'état de nature. — La femme soumise à l'homme dans le mariage dépend de son époux qui est aussi le maître des enfants qu'elle met au monde ; 3° *la famille parentale*, régime supérieur où les deux éléments paternel et maternel entrent également en ligne de compte.

Or, en admettant que nous puissions fermer les yeux sur cette « puissance impulsive qui fait marcher toujours et les mondes et l'humanité », il est clair que cette phrase dernière, la « famille parentale » ne saurait être un desideratum absolu, la situation même de la femme en témoigne.

« Tout nous indique donc et nous confirme que l'organisation légale actuelle est discutable et doit céder la place à un régime supérieur. Si l'on veut travailler en vue de la famille, et fortifier cette grande institution nécessaire à l'ordre moral comme à l'ordre juridique, il faut à tout prix la réformer ». Telle est la conclusion du livre de M. L. Bridel. Toutefois, notre conscience ne serait pas en repos si, avant de terminer cette rapide analyse nous ne signalions au lecteur le danger qu'il court, à chaque page, de se laisser charmer par la rencontre des plus belles qualités maîtresses : ampleur de vue, érudition, clarté et précision, En somme, *la Femme et le Droit* est un des meilleurs livres de l'année 1884 et que nous avons lu avec le plus grand fruit. Nous ne saurions trop recommander un pareil livre.

Zwei verschollene Staatswirtschaftliche Abhandlungen. *Von Rodbertus, neue herausgegeben und eingeleitet von Dr Marx Quarck.* (Deux traités économiques oubliés de Rodbertus, nouvelle édition avec introduction par le Dr Marx Quark). Wien Pichler's Witwe and Sohn 2 Magarethenplatz Verlag der *Deutschen Vorte.*

Sous ce titre, le Dr Quarck vient de publier de l'ancien Ministre d'Etat, Rodbertus, une intéressante étude sur les Caisses de retraite, les Invalides du travail et les Asiles de vieillards pour les ouvriers, suivis d'un traité sur la Journée normale du travail.

Chacun de ces deux extraits est précédé d'une instructive explication de M. Quarck.

Rodbertus-Jagetzow est dans ces deux écrits fidèle a lui-même; il y défend les conclusions du socialisme conservateur dont il a été l'initiateur et le chef en Allemagne et en Autriche. Nous pourrions même ajouter en France, puisque l'un des plus éminents économistes du catholicisme social français n'est autre que Rodolphe Meyer, l'auteur de *Der Emancipation kampf des Vierten Standes* (la lutte pour l'émancipation du quatrième Etat).

Dans ce livre que nous avons analysé ailleurs (*Histoire du Socialisme* 3e volume), M. Rodolphe Mayer se déclare ouvertement le disciple de Rodbertus dont il expose lumineusement les théories. Il est allé plus loin. Il a voulu faire, sous certains rapports, de Rodbertus, le maître de Marx. Il est sûr qu'il y a rencontre d'idées et que Rodbertus précéda Marx. Cela ne veut pas dire grand chose. sAussi, dans l'introduction à la traduction allemande de la *Philophie de la misère*, Engels a-t-il victorieusement répondu que lorsque Marx jetait les bases de

socialisme scientifique moderne, il ignorait les écrits de Rodbertus, et que d'ailleurs l'illustre auteur du *Capital*, n'avait pas eu besoin du secours du solitaire de Jagetzow, pour interpréter Ricardo. Ce qui, par exemple, est indéniable, c'est l'influence de Rodbertus, sur Lassalle dont il fut le correspondant assidu. Il ressort de tout cela que Rodbertus fut un puissant esprit, et que les studieux sauront gré à M. Quarck de la publication qu'il vient d'entreprendre.

A Familia, par *Teixera Bastos.* Avec cette épigraphe : *L'amour pour principe, l'ordre pour base, le progrès pour but (Auguste Comte). Porto Linaria universal de Magathaes et Monis, editores 12, Largo dos Logos.*

M. Teixera Bastos est en même temps que Théophilo Braga et Julio de Mattos l'un des plus éminents représentants du Positivisme en Portugal.

Nous avions déjà de lui *Ensaios sobre a evoluçâo da humanidade* et *Principes de philosophia positiva de Auguste Comte*; il vient de publier dans le même esprit *A Familia.*

Ce livre expose les conceptions familiales de l'école positiviste, il se termine par cette phrase de Naquet : « La reconstitution de la famille est le point de départ de la rénovation de l'humanité. »

Mais il faudrait s'entendre sur cette reconstitution, car de ce chef l'auteur de *Religion, Famille et Propriété* est loin de d'être d'accord avec les positivistes. Il veut socialiser la vie, desserrer les liens de la famille que les disciples de Comte voudraient maintenir, en droit, ramener en fait, dans les étroites limites du familialisme judéo-romain. L'œuvre de M. Bastos, témoigne d'une grande érudition d'un sincère amour de l'humanité ; elle nous dévoile, en outre, un véritable écrivain.

N'a qu'un œil que publie aujourd'hui Charpentier, est l'histoire d'un centenaire, témoin de la Révolution française et qui vivait en 48 : époque où Cladel, enfant, l'a connu. Nul drame n'est aussi tragique que ce récit du mâle auteur de tant de livres qui ne mourront pas, et sur lequel un littérateur sévère et châtié, M. Edmond Picard, écrivit en guise de préface, une étude biographique et bibliographique si remarquable.

La **Revanche du Prolétariat** vient de paraître à la Librairie socialiste internationale, 145 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris (Prix : 30 c. ; franco, 40 c.).

L'auteur est le citoyen Achille Le Roy.

Son œuvre marque une nouvelle étape dans la marche des idées sociales.

Elle préconise l'union de tous les militants sincères et fait justice de farceurs recevant le mot d'ordre de l'usine Gragnon et Compagnie.

Cette brochure de 48 pages contient en outre les chants d'avant-garde : La Marianne populaire. — Louise Michel et le drapeau noir. — La Carmagnole sociale. — Le drapeau rouge. — Le Chant des transportés. — La Commune immortelle. — Le Rossignol et la bergère. — Non ! Dieu n'est pas ! — A la Police infâme.

De prochaine publication :

Les Exilés de 1871, poésies, fables, chansons, par Eugène Chalelain, précédée d'une préface, par Achille Leroy. On souscrit chez les étideurs : Patay, rue Corbeau, nº 35, et à A. Leroy, rue Saint-Jacques. Prix : 3 fr. 50

Les mille premiers souscripteurs recevront le volume pour 2 fr.

Nous reparlerons de cet intéressant recueil de notre excellent et très estimable ami Chatelain, lors de son apparition.

Essai sur le salaire, par L. Bertrand, à la *Voix de l'ouvrier*, 3, rue de la Banque (Bruxelles). Chez Kéva et Compagnie, libraires, 7, rue Berthollet Paris. Prix : 1 fr. 50.

La doctrine de l'évolution, en passant des sciences organiques dans le domaine de la sociologie, a non seulement renouvelé et fécondé cette dernière, mais arraché les penseurs qui se consacraient à son étude, aux théories absolues et aux systèmes qui avaient la prétention d'enfermer toute la dynamique sociale dans une formule d'airain. L'ère des révolutions soudaines est fermée, celles des évolutions continues s'ouvre. Les impatiences enfantines font place de plus en plus à la persistance et à la patience dans le progrès. *Patiens quia æternus* est la devise de l'humanité.

Le présent ouvrage est certainement le meilleur qui soit sorti de la plume de Bertrand ; l'auteur, autrefois ouvrier marbrier, ne doit pas cependant oublier qu'un livre est encore plus dur à tailler que la pierre et que cette difficulté même

est une des conditions de tout œuvre durable ; l'auteur de la préface, un ami, Benoît Malon, lui a signalé le danger d'une fécondité exagérée ; il faut toutefois reconnaître que ce conseil s'applique moins au livre actuel qu'aux précédentes publications de L. Bertrand, généralement trop hâtives en vue de la propagande immédiate.

L'auteur est le premier à nous prévenir que plusieurs chapitres ont été inspirés par l'excellent cours d'économie politique professé par M. Hector Denis, notamment les chapitres II à VI consacrés au salaire naturel et nominal, à la théorie des besoins et à celle du fonds des salaires. Ce qui recommande spécialement le livre, c'est la clarté et la simplicité dans l'exposition des faits et des lois économiques, C'est un excellent manuel, parfaitement au niveau de la science moderne.

Après avoir indiqué que le salariat n'est qu'une forme actuelle et transitoire de la rémunération du travail, et constaté qu'il existe dès maintenant une tendance à intéresser d'une façon plus directe les travailleurs dans les bénéfices de la production, en attendant une réalisation plus parfaite de cet idéal : la totalité du produit au producteur, M. Bertrand étudie successivement les rapports du service nominal et du salaire réel ; il compare le salaire aux pièces avec le salaire à la tâche sans accorder de préférence ni à l'un ni à l'autre ; enfin, il étudie les rapports du salaire avec les profits et la rente.

Ce qui le préoccupe surtout, et avec raison, c'est le problème de la distribution des richesses, problème trop négligé par les économistes orthodoxes qui supposaient que l'harmonie devait résulter nécessairement de la liberté absolue du travail. L'exemple des puissantes sociétés de résistance anglaises et l'intervention aujourd'hui presque générale des gouvernements dans les rapports économiques nationaux et internationaux des Etats, démontrent, par le fait, que les salaires, aussi bien que les autres conditions de la vie économique peuvent être influencés par la volonté réfléchie de la collectivité.

Les exposés et l'argumentation de M. Bertrand sont appuyés de statistiques intelligemment choisies ; la situation de la classe ouvière en Belgique est dépeinte sous des couleurs assez sombres mais malheureusement vraies ; toutefois, si l'auteur est porté à voir la situation en noir, ce n'est pas un désespéré, et il ne conclut ni à l'anarchie ni au nihilisme, mais à la nécessité de reformes progressives.

En ce qui concerne la propriété terrienne notamment, il est cependant collectiviste, c'est-à-dire qu'il réclame le retour du sol à la collectivité sociale. Cette formule n'a rien d'effrayant en elle-même ; la collectivité a toujours réglé et défini dans l'intérêt général le droit d'appropriation ; son autorité, à cet égard, est incontestable ; nous trouvons, au contraire, la formule collectiviste insuffisante, parce qu'elle n'est en définitive qu'une formule simpliste qui laisse debout les questions si complexes et si nombreuses qui forment la trame de la vie économique moderne. Le retour de la propriété à la collectivité ou à l'Etat est peut-être aussi impossible que serait le retour à l'ancienne propriété quiritaire ; bien hardi celui qui oserait préjuger quelles seront les formes économiques et politiques des sociétés de l'avenir ; les plus grands penseurs y ont échoué ou ne laissent entrevoir qu'avec une extrême circonspection leur idéal.

Sous ces réserves plutôt de forme que de fond, nous ne pouvons que recommander, non-seulement aux ouvriers, mais aux personnes qui font partie des classes soi-disant supérieures, — et qui n'en sont pas moins généralement ignorantes des questions sociales, — la lecture de ce livre simplement écrit, fortement pensé et de nature à leur ouvrir les yeux sur des questions d'une importance extrême qu'il n'est plus permis à personne d'ignorer ou de repousser sans examen préalable.

DIVERS

Alphonse Toussenel

Un des plus brillants disciples de Fourier vient de mourir qui fut un homme de bien, un des hommes les plus spirituels de son temps et un écrivain de race.

Alphonse Toussenel naquit en 1803, à Montreuil-Bellay, dans le département de Maine-et Loire. A peine ses études étaient-elles terminées que M. Toussenel revint à la campagne, ou, tout en poursuivant de vastes travaux

d'agriculture, il consacrait ses loisirs à l'étude des mœurs des animaux. C'est alors que, comme tant d'autres de ses amis, Toussenel fut séduit par les théories de Fourier que dix ou douze adeptes exposaient vers 1835 avec une réelle éloquence; il vint à Paris, remplit pendant quatre ans, les fonctions de rédacteur en chef du journal la *Paix*, puis accepta, en 1847, le poste de commisssaire civil à Bouffarick, poste qu'il abandonna, dès l'année suivante, à l'occasion d'un conflit qui s'était élevé entre l'administration civile et l'autorité militaire.

Resté fidèle aux doctrines de Fourier, que d'autres avaient déjà répudiées, Toussenel fut un des fondateurs de la *Démocratie pacifique*, organe du système phalanstérien. Après la révolution de 1848, il fit partie de la commission du travail instituée au Luxembourg et publia un nouveau journal, le *Travail affranchi*, dont le titre indique suffisamment les tendances.

En 1849, Toussenel se retira sous sa tente, renonça à la carrière politique et se consacra exclusivement aux études qui lui avaient été chères dès son enfance. C'est ainsi qu'il a publié « l'Esprit des bêtes », ouvrage qui est entre toutes les mains, le « Monde des Oiseaux », et de nombreux articles dans le *Globe* dans la *Bibliothèque des Feuilletons* et dans les journaux de chasse. Nous admirons non moins ses livres de polémique socialiste : « les Juifs rois de l'époque, histoire de la féodalité finacière », œuvre de mérite qu'on devrait rééditer, puis « Travail et fainéantise, Programme démocratique » etc.

Les travaux littéraires étaient en honneur dans la famille Toussenel; le délicat et spirituel écrivain qui vient de mourir laisse un frère, ancien censeur du Lycée Charlemagne, auteur d'ouvrages historiques intéressants et de remarquables traductions.

Toussenel honora à la fois le socialisme et la littérature; nous saluons respectueusement ce disparu.

La presse corporative vient de s'enrichir de trois nouveaux organes. Nous apprenons en effet l'apparition de *La Varlope*, organe des ouvriers menuisiers, 24, rue Lacharrière.



Le *Tire-pied*, organe des ouvriers cordonniers. Chamtton, 34, faubourg Saint-Denis.

Re Réveil des petits employés, organe des agents et sous-agents des administrations de l'Etat. Elie Durand et E. Odin, 92, rue Rochechouart.

Ces trois journaux sont hebdomadaires 10 centimes le numéro.

Les autres organes corporatifs français sont à notre connaissance :

L'ouvrier chapelier, Déjeante, 24, rue des Roziers.
Le réveil typographique, Allemane, 11 rue du Pressoir.
La typographie française, 15, rue de Savoie.

Le Révolté paraît maintenant à Paris en suite des persécutions suisses. On annonce ensuite qu'un organe révolutionnaire abstentionniste se publiera à Paris, pendant la période électorale. Ce journal paraîtra le 24 mai 1885, anniversaire de la chute de la Commune de Paris et sera intitulé: *Lo drapeau rouge*.

Cela fait, avec le *Droit social* de Marseille, et l'*Esprit derévolte*, quatre feuilles anarchistes qui verront le jour d'ici peu.

Revue contemporaine, 2, rue de Tournon. — Sommaire du numéro du 25 avril.

Mexique et Tonkin, G. de L. La course à la mort, *roman*, Édouard Rod. Le secret de la vie, *poème*, Leconte de Lisle. La romance et l'accompagnement, *poème*, Charles Morice. J. K. Huysmans, *Etude et critique*, Jules Lemaître. Idylle moderne, Villiers de L'Isle-Adam. Olivier Madox Brown, J. Ingram. Le quinzième ministère de la République, F. de Pressensé. La crise

économique, Joseph Chailley. Critique littéraire et artistique. — Bibliographie.

Un numéro franco contre 2 francs en timbres poste.

Abonnements : Paris, 20 francs. Département et Etranger, 22 francs

REVUE SCIENTIFIQUE. — Sommaire du numéro 17 (25 avril 1885)

H. Sainte-Claire Deville. minéralogiste, par M. Hautefeuille. — Les feux de l'infanterie par X... — L'exposition internationale d'électricité à l'Observatoire de Paris. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chroniques et inventions nouvelles.

Sommaire du numéro du 18 (2 mai 1885).

Deux poisons à la mode : la morphine et l'éther, par M. P. Regnard. — La théorie des récits coralliens, par M. A. de Lapparent. — Les origines de l'alchimie, d'après M. Berthelot, par Louis Olivier. — Le conseil supérieur de statisque, par M. Chervin. — Causerie bibliographique. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chronique et inventions nouvelles.

LA REVUE OCCIDENTALE. — La stabilité humaine (Pierre Laffitte). Matériaux pour servir à la biographie d'Auguste Comte (Pierre Laffitte). Bulletin, nº . Hongrie (S. O. Kun). France (Courdaveaux. C. M. Sauria), Angleterre (Fréd. Horrisson).

SOCIÉTÉ NOUVELLE (avril 1885).

I. — M. Alfred Fouillée et le socialisme, par DOMELA-NIEUWENHUIS. — II. Lettre de Suisse, par G. LORAND. — III. Une escouade ultramontraine : Mémorial d'un oisif, par LÉON CLADEL. — IV. Bourgeois et prolétaires, par AGATHON DE POTTER. — V. « Germinal et la presse », par FRÉDÉRIC BORDE. — VI. Un romancier catholique, par FRANCIS NAUTET. — VII. Chronique littéraire, par A. J. — VIII. Le mois. — IX. Les livres.

PHILOSOPHIE DE L'AVENIR.

La souveraineté de la raison. (Discussion contradictoire. — Lettre à M. le docteur Pantaleoni, sa réponse. — Lettre de M. César de Paepe. — *Revue de Belgique.* — *Le Journal de Bruxelles.* — *La réforme.* — Lettre de M. Alfred Russel Wallace. — Discussion avec M. Emile de Laveleye. — Discussion avec M. Albert Réville), par AGATHON DE POTTER.

La question sociale. Collectivisme et communisme (Argyriadès). La Révolution dans les mœurs (Cassius). L'autonomie selon la science (Jehan le Vagre). Elle n'est pas morte (Pottier). — De la propriété (Gaillard père). La taille humaine (Decamps). Chant du soldat socialiste (Souëtre). Mouvement socialiste révolutionnaire. Divers.

Vient de paraître le premier numéro de la *Rivista Colabresc* nº 1. *Ai nostri lettori* (la redazione). *Delleteoriche politiche di Tomaso componalla* (V. Julia). *Trasformismo et socialismo* (L. Drosnard). *Cantidi popolani* (A. Rizzuti). La questione sociale ed i fattidi Mantova (L. Castellazo). Rassegna politica (E. Soci). Rassegna dei periodici (A. de Bella). Ab. par an 10 fr. Adm. G. Domanico à *Cosenza-Rogliano.*

Le Rédacteur-Gérant : Benoît MALON

Imp. Typ. de M. DÉCEMBRE, 326, rue de Vaugirard. Paris.

UNE POLÉMIQUE AU XVIIIE SIÈCLE.

I

Quand on observe la grande période du XVIIIe siècle qui précéda la Révolution française, et qui va de 1730 à 1789, de Voltaire naissant à la célébrité à l'abbé Raynal, reniant son *Histoire philosophique des deux-Indes*, on est confondu de la somme prodigieuse d'idées que ces hommes agitèrent, de la multiplicité des problèmes scientifiques dont ils trouvèrent ou cherchèrent la solution. Histoire, philosophie, politique, législation, physique, chimie, physiologie, ces colosses s'attaquent à tout, veulent tout creuser, approffondir, savoir, connaître ! L'humanité, comme prise d'une folie de conceptions nouvelles, brise, d'un effort gigantesque, la muraille de l'inconnu et escalade les plus hauts sommets de la pensée. L'esprit humain est en proie à une telle fermentation, qu'à première vue, tout est brouillé, confus dans le tableau qu'il offre des mêlées furieuses, des batailles de livres, de libelles et de pamphlets.

Car, pendant ce demi-siècle si fécond en idées nouvelles, chaque idée, pour conquérir sa part de champ et de soleil, dût soutenir des assauts nombreux, des combats acharnés, dont il ne reste plus qu'une trace affaiblie dans les livres. C'est dans les pamphlets, dans les brochures oubliés de nos jours, que revivent ces luttes ardentes avec la physionomie si intéressante de l'époque qu'elles nous révèlent. Ah ! on se lamente du ton de nos polémistes, de leurs violences de langage ! Certes, on peut déplorer la futilité des causes qui provoquent ces violences, mais leur diapason est encore loin d'atteindre à celui du siècle dernier. Voltaire avait l'invective aussi violente que Rochefort ! — à preuve, les éreintements de Fréron et du pauvre Jean-Jacques.

Mais, ces polémistes aux ongles acérés, ne se déchiraient pas à propos de pointes d'aiguilles. Ces rieurs étaient des penseurs : des hommes d'esprit et de savoir. Dans l'*Homme aux quarante écus*, Voltaire faisait de l'économie politique, et dans ses traités de métaphysique, il y a telles de ses pages qui font rire aux larmes.

On ne rappelle pas assez, quand on parle du XVIIIe siècles l'infinie variété de facultés dont cette génération fut douée. L'esprit de ce temps, en s'attaquant à tout, en abordant tous les problèmes et tous les sujets, s'était familiarisé avec toutes les question, et les avait vulgarisées. De là, le livre qui le résume et qui est le monument le plus considérable qu'aucune grande époque ait jamais laissé : l'Encyclopédie.

Cependant, il est assez de mode, aujourd'hui, de considérer le XVIIIe siècle comme un siècle léger et sceptique. Quand on en parle, son souvenir évoque tout de suite un monde décadent où la facilité des mœurs s'allie à l'enjouement littéraire, recouvrant d'un vernis brillant et licencieux une génération corrompue. On nous a tant repété que le siècle de Voltaire est le siècle du scepticisme ! Or, à quelle autre époque trouver une littérature plus forte et des hommes de foi plus ardents que cette pléïade de philosophes et de savants : Diderot, Voltaire, Jean-Jacques, Lamettrie, Turgot, Mably, d'Alembert, Morellet, d'Holbach, Maupertuis, Lavoisier, Buffon ? — je cite sans ordre, ni rang. A en croire les faiseurs *d'ânas*, qui en ont travesti la physionomie, ce siècle tiendrait dans les petits vers d'un Boufflers ou les pastorales d'un Bernis. Les salons de Mme Geoffrin, de Mlle Lespinasse, de Mme d'Epinay, auraient été le champs clos ou ne se seraient rencontrés que de beaux esprits. Les littératuriers à la Sarcey, qui donnent le ton à cette heure dans le journalisme où ils devisent de tout, à tort et à travers, sur le XVIIIe siècle comme sur le reste, ont mesuré la littérature d'alors à leur taille et décrit les salons de ce temps sur le modèle de leurs cercles. Comment ces chroniqueurs pourraient-ils comprendre que dans un entracte de *Zaïre* on s'entretînt d'autre chose que de la Clairon ? et qu'on parlât des *Dialogues sur le commerce des blés*, par exemple, ou des plans de réforme de M. Turgot; qu'après s'être passionné pour unes cène discutée, on se soit disputé sur un livre de Mirabeau, hérissé de chiffres et de raisonnements sur la distinction à faire entre le produit net et le produit brut des propriétaires ?

Eh bien ! au XVIIIe siècle, on discutait sur toutes ces choses à la fois. Tout le monde était familiarisé, on peut dire, avec les idées les plus abstraites et les plus abstruses, les femmes comme les hommes. Dans aucun camp, on ne se cantonnait ni on ne se spécialisait. Chez Mlle de Lespinasse, Mme de Marchai défendait les éco-

nomistes avec autant d'esprit que Galiani en mettait à les attaquer chez Mme du Deffand. Aussi, la moindre polémique de cette époque, quand on retrouve une de ces brochures rapides comme on en voit tant apparaître de nos jours, porte-t-elle l'empreinte vigoureuse de ce temps.

Les brochures auxquelles les polémiques virulentes donnaient lieu étaient innombrables ; la plupart sont tombées dans l'oubli, néanmoins elles intéressent encore à distance. Ce ne sont pas des assemblages de mots plus ou moins heureux ; la forme en est même souvent négligée, — on faisait si vite ! — mais comme elles font revivre la grande période de lutte et de combat !

Il y a quelque temps, sur les quais, j'en ai trouvé une à l'étalage d'un bouquiniste dont le titre ne dira pas grand chose à la mémoire de la plupart de nos lecteurs. Elle est intitulée : *Correspondance entre M. Graslin, de l'Académie économique de Saint-Pétersbourg et M. l'abbé Baudeau, auteur des* Ephémérides du citoyen, *sur un des principaux fondements de la doctrine des économistes.* Londres et Paris ; 1779, in 8° de 62 pages.

Ces deux noms : Graslin et Baudeau, sont à peu près oubliés. Ils eurent cependant leur heure de notoriété, le second surtout, personnage remuant et encombrant, véritable enfant terrible du clan des Economistes, qui eut maille à partir un peu avec tout le monde et que Turgot dût désavouer pendant son ministère. Le sujet de la discussion amenée par la publication d'un livre paru l'année précédente, sauf quelques points particuliers, — le côté physiocratique — semble d'aujourd'hui. C'est à propos de l'*Ordre naturel des sociétés politiques* de Mercier La Rivière, que la polémique est engagée. — Nous avons trouvé, dans les ripostes de Graslin à l'abbé Baudeau des passages qui méritent d'être retenus, car ils montrent admirablement comment, au XVIIIe siècle, on prévoyait déjà les malheurs que certaines théories politiques et économiques, alors réputées audacieuses, déchaîneraient sur le monde civilisé, une fois triomphantes.

Mais d'abord, disons un mot des économistes au XVIIIe siècle.

II

Au XVIIIe siècle, il y avait déjà des « Economistes. » Mais ils étaient peu nombreux ceux qui se prévalaient de ce titre, pris en

fort mauvaise part. Linguet les définissait ainsi dans sa *Théorie du Libelle* en réponse à la *Théorie du Paradoxe*, lancée contre lui par Beaudeau, de concert avec Morellet : « C'est un ordre nouveau, fondé aux environs de 1760, sous le nom de *Frères Economistes*, par le père Quesnay, qui a eu pour fils aîné spirituel, le frère Mirabeau (1), qui a engendré l'abbé M... (2) qui a engendré la *Théorie du Paradoxe*. Le nom d'*Economistes* leur a été donné vers 1770 ; ils ont pris la place des encyclopédistes... Cet ordre, dès 1765, avait déjà produit beaucoup de grands hommes tels que frère Dupont (3), frère Beaudeau, frère Roubaud, Morellet, etc., etc. »

La généalogie est incomplète, car à côté du père Quesnay, comme dit Linguet, il convient de placer au même rang de pères fondateurs, Gournay, intendant du commerce, avec lequel Turgot vécut en intimité de 1755 jusqu'à 1759. Turgot également ne doit pas être oublié, et si Linguet l'a omis, c'est que, quand parut la *Théorie du Libelle*, Turgot était ministre. Gournay, Turgot et Quesnay furent en effet les initiateurs du XVIIIe siècle à l'économie politique des physiocrates.

Mais les deux premiers sont deux figures à part.

C'étaient des hommes d'expérience plus que de théorie. Eclairés par la pratique des affaires, ils n'hésitèrent jamais, quand les circonstances l'exigèrent, à mettre de côté leurs beaux principes, pour prendre les mesures nécessitées par l'état des lieux et des populations qu'ils administraient (4). Frappés des in-

---

(1) Le marquis de Mirabeau, père de l'orateur.

(2) Morellet.

(3 Dupont de Nemours.

(4) Turgot, surtout, dans les divers postes importants qu'il a occupés, jusques et y compris le ministère, s'est bien gardé de conformer ses actes à ses theories. — Intendant du Limousin pendant la disette de 1770-71, il rendit une ordonnance par laquelle il était ordonné aux propriétaires « de quelque qualité ou condition qu'ils soient, privilégiés ou non privilégiés, de garder et nourrir jusqu'à la récolte prochaine, les métayers et colons qu'ils avaient au mois d'octobre dernier, ainsi que leurs familles, hommes, femmes et enfants. » (Le texte de cette ordonnance remarquable a été publié dans les *Œuvres de Turgot*, tome IV. Elle est datée de Limoges, 28 février 1770).

En même temps qu'il prescrivait ainsi par decret que les patrons eussent à nourrir leurs ouvriers par ce qu'ils leur « sont liés par des rapports parti-

convénients que présentait la réglementation économique existante, devenue abusive et pire que l'absence de toute réglementation, ils crurent que la liberté effacerait les maux qu'ils avaient à cœur de soulager. Ce fut chez eux une généreuse utopie qu'ils auraient facilement reniée, s'ils avaient pu prévoir les misères qu'elle entraînerait. Il n'y a qu'à se rapporter, pour juger l'excellence de leurs intentions, à l'administration de Turgot, qui fut franchement interventionniste, et aux observations faites par tous les deux au cours du voyage qu'ils effectuèrent en 1755, Gournay en qualité d'intendant du commerce, à Bordeaux, à la Rochelle, à Montauban, dans toute la Guyenne, à Bayonne et dans le pays de Labour, pour s'enquérir de l'état économique du pays. Ces observations, complétées en 1756 dans un nouveau voyage à travers l'Orléanais, le Maine, l'Anjou et la Bretagne, sont consignées

---

culiers « fondés sur les services mêmes qu'ils sont dans l'habitude d'en recevoir, » il créait de véritables ateliers nationaux.

Dans la pensée de Turgot, en effet, et j'insiste sur ce point trop méconnu aujourd'hui, le droit de propriété reposait sur *le droit de travailler*, invoqué de nos jours par les économistes pour assurer le libre exercice de l'exploitation du travail. Mais le droit de travailler avait pour corrollaire immédiat *le droit au travail*, et Turgot n'admettait pas que l'exercice de ce droit put jamais être entravé. Pressentant les ravages de l'industrialisme, il proscrivait les associations, non pas, ainsi que l'ont répété tant de fois les économistes orthodoxes contemporains, par haine de tout ce qui rappelait la corporation, mais par haine du monopole capitaliste, auquel il opposait le droit imprescriptible des travailleurs à obtenir des salaires de l'Etat. A cet égard, les instructions adressées par lui aux intendants, le 2 mai 1775, un an avant sa chute, sont formelles. « Il sera accordé chaque année, dit-il, aux « différentes provinces, des fonds pour soulager les habitants des villes et des « campagnes les moins aisés, en leur offrant du travail.... Le moyen le plus « sûr d'établir ces vues, est établir des ateliers.... » On le voit, il ne s'agit pas ici d'un secours provisoire, mais de crédits annuels à employer au soulagement des misères résultant du chômage, de la surabondance des bras, etc. En un mot, c'est le principe de l'assistance sociale que Turgot proclame.

Combien sont peu respectueux de la pensée de cet homme de bien, les économistes qui l'invoquent de nos jours ! Un seul trait suffira à le montrer. Turgot avait organisé ses ateliers publics de telle façon, disait-il, que le salaire de l'ouvrier fût plus élevé que son strict nécessaire ; parce que, ne cessait-il de répéter, l'ouvrier doit toujours gagner « *un peu trop* ; » sans le *trop*, il n'y a pas de bien-être pour le pauvre, le strict nécessaire étant la souffrance. — De nos jours, M. Raffalowich, grand admirateur de Tur-

dans l'*Eloge de Gournay* (1), que Turgot prononça en 1759, sur la tombe de son ami défunt.

Le véritable théoricien des économistes, chef reconnu de la nouvelle école, fut Quesnay. Il tenta de ramener à une loi naturelle d'équilibre les phénomènes sociaux, et c'est là le côté original, celui par lequel les économistes se rattachent à la grande famille philosophique du XVIIIe siècle. Quesnay et ses amis considéraient en effet les phénomènes sociaux comme résultant de lois générales mécaniques, dont l'action, quand elle n'est pas entravée, aboutit à l'harmonie universelle par le libre jeu des intérêts qui se font équilibre entre eux. De là, la fameuse maxime : « Laissez faire, laissez passer, » qu'Adam Smith, J.-B. Say, Bastiat, Dunoyer et leurs épigones n'ont fait plus tard que commenter. Depuis plus d'un siècle, l'économie politique vit sur cette conception optimiste des phénomènes sociaux.

Un seul point de la doctrine du XVIIIe siècle a été élagué par les successeurs de Quesnay, c'est celui qui a trait à l'origine des richesses que les physiocrates plaçaient exclusivement dans la production du sol. Mais au fond, Adam Smith et J.-B. Say n'ont rectifié que dans la forme la proposition de Quesnay sur la formation des richesses. Les économistes du XIXe ont élevé au rang de facteur productif, le capital, — argent et machines, — que les physiocrates lui déniaient, voilà tout. L'opinion des uns et des autres sur la productivité de la force travail est la même, comme leur définition du salaire. Toute la différence entre les physiocrates et nos contemporains réside dans une question de quantité. Là où les physiocrates disaient : « Le travail n'est productif que des denrées consommées par l'artisan; le reste est le bénéfice légitime du propriétaire, » les économistes modernes disent : « Le travail est productif du salaire qui le rémunère; la part restant en sus du

---

got, comme tous ses collègues de la Société d'*Economie politique*, dans l'Introduction au livre de Fawcet sur les salaires, n'admet l'établissement de chantiers publics à l'occasion de catastrophes considérables, telles que invasions, inondations, etc., qu'à la conditions que les ouvriers seront payés *en nature*, et qu'on ne leur donnera que juste assez « pour ne pas mourir de faim » (! ! !) (A. Raffalowich : *Les salaires*, par Fawcet, *Introduction*.)

(1) Voir l'*Eloge de Gournay*, dans l'édition des œuvres de Turgot par Dupont de Nemours, tome III, pages 321-375.

salaire est le bénéfice légitime du capital » (argent, machines ou sol).

Dès son apparition, la doctrine des économistes fut attaquée avec une extrême vigueur par Linguet, Graslin et surtout Galiani. Ce dernier était de beaucoup l'adversaire le plus redoutable, car il joignait à un fonds de connaissances considérables, une verve endiablée. Par la morgue de leurs prétentions scientifiques, le caractère atrabilaire de certains d'entre eux, les économistes ne tardèrent pas à se faire détester. Avec Diderot et Galiani, les salons de Mme du Deffand, de Mlle d'Epinay et une partie de celui de Mme Geoffrin, se déclarèrent contre eux.

La duchesse d'Anville, surnommée *Sœur Pot des Philosophes*, Mme de Marchai, Condorcet et Mme Blondel les défendirent dans le salon de Mlle de Lespinasse. Ils fondèrent même un journal pour soutenir les nouvelles théories, les *Ephémérides du citoyen*, autour duquel se groupèrent tous les membres de la *secte*, ainsi qu'on les appelait : Roubaud, Baudeau, Morellet, Dupont de Nemours. Ils avaient, en outre, dans leur parti, des écrivains de valeur : Mirabeau, Mercier la Rivière, Letrosne, et des administrateurs qui valaient mieux que les théoriciens, car ils rendirent de véritables services pendant le passage de Turgot aux affaires : les deux Trudaine, Albert, intendant du commerce, de Vaines, Abeille, Cliquot de Blervache, etc.

Les polémiques étaient vives entre économistes et anti-économistes. Parmi les premiers, se distinguaient : Baudeau, toujours en querelle avec quelqu'un, et Morellet, non moins turbulent que lui. Ils avaient déjà toute la suffisance des économistes d'aujourd'hui, et le bon Turgot qui les suivait de loin, de sa « Généralité » de Limoges d'où il blâmait leur esprit étroit et intolérant, s'en désolait tout bas. Quand parurent les *Dialogues sur le commerce des blés*, de Galiani, Turgot, comprit combien rude était le coup asséné par le brillant abbé. Il s'inquiéta de trouver quelqu'un pour lui répondre. Mais Baudeau et Morellet s'empressèrent d'affirmer que Galiani était un ignorant, ne sachant pas le premier mot de l'Economie politique.

Turgot alors écrivit à Morellet: « Ce n'est pas là un livre « qu'on puisse appeler mauvais, quoiqu'il soutienne une bien « mauvaise doctrine; mais on ne peut la soutenir avec plus de « grâce, avec plus d'adresse, de bonne plaisanterie, de finesse

« même, de discussion dans les détails. » — Morellet en avait entrepris une réfutation. Turgot qui n'a qu'une maigre confiance dans le talent et la science de ses amis, a peur que les économistes en ripostant provoquent une sanglante réponse de Galiani, et donne clairement à entendre qu'ils ne sont pas de force à joûter avec un aussi terrible adversaire. « Dupont, dit-il, dans cette « même lettre à Morellet, est absorbé dans son journal ; l'abbé « Baudeau *répondra trop en économiste...* » — Il écrivait aussi à Mlle de Lespinasse : « Je crois possible de lui faire une très bonne réponse, mais cela demande bien de l'art. *Les économistes sont trop confiants*, pour combattre contre cet adroit ferrailleur. » Ce dernier trait les peint admirablement.

Ajoutons que Galiani professait la plus grande estime pour Turgot. Quelque temps avant la chute de ce dernier, il écrivait de Naples à Mme d'Epinay : « C'est dommage, s'il est renvoyé ; mais « c'est un peu sa faute. Pourquoi se faire *économiste*? Que diable « allait-il faire dans cette galère?... Croyez-moi et souvenez-vous « en, lorsqu'il en sera temps, les économistes casseront le cou à M. « Turgot ; ils ne méritent pas d'avoir un ministre dans *leur secte* « absurde et ridicule. » — La prédiction se réalisa. Si Turgot fut renvoyé, les criailleries de ceux qu'on appelait « la meute » y contribuèrent pour une large part. Leur arrogance était telle, en effet, que Turgot dût fermer sa porte à plusieurs, entre autre à Baudeau qui, assure-t-on, se permit de dire un jour : « Je sais bien qu'il faut que M. de Sartines ou moi soyons perdus ! »

Tels étaient les économistes au XVIII[e] siècle.

III.

La première lettre contenue dans la brochure que j'ai signalée plus haut avait été provoquée par la publication de l'*Ordre naturel des Sociétés politiques*, de Mercier La Rivière, qui venait de paraître. Graslin, avec beaucoup de sens, montrait par un chapitre de ce livre combien était dangereuse l'erreur professée par les physiocrates sur la productivité du travail, et il citait ce passage : « Un tisserand achète pour 150 livres de subsistances et de vête« ments, et pour 50 livres de lin qu'il revend en toile 200 livres, « somme égale à celle de la dépense. Cet ouvrier quadruple ainsi

« dit-on, la valeur première du lin ; point du tout ! s'écrie Mer-
« cier. Il ne fait que joindre à cette valeur première une valeur
« étrangère, qui est celle de toutes les choses qu'il a consommées
« *nécessairement.* »

En d'autres termes, le travail n'est pas productif de valeur Mais, riposte Graslin, « les productions qui ont été consommées
« par le tisserand, n'ont-elles pas rempli leur fonction naturelle
« et unique, puisqu'elles ont été employées à la subsistance d'un
« homme, d'un citoyen, et d'un citoyen utile ? La valeur de ces
« productions n'est donc pas une valeur qui ait été perdue et rem-
« placée par une autre... Il y a eu double richesse et double jouis-
« sance pour la masse des hommes, à moins qu'on ne veuille pas
« mettre le tisserand au rang des hommes ? »

Baudeau répondit à cette lettre, publiée dans la *Gazette du Commerce*, par une lettre dans les *Ephémérides*, et il objecta à Graslin l'antériorité de la production du sol nécessaire pour la production industrielle, — les économistes modernes diraient aujourd'hui l'antériorité du capital, sans distinguer la terre des machines ou du numéraire. Dans une certaine mesure, l'objection portait ; mais Baudeau donnait à l'antériorité des produits du sol une importance excessive, qu'elle n'avait déjà plus au XVIIIe siècle. C'est ce que Graslin saisit très bien, en distinguant la valeur, du produit proprement dit. Toute production du sol n'est pas richesse, dit-il. Si on sème de l'ivraie dans nos champs, ou si l'on plante du bois à Cayenne, ce n'est pas augmenter la masse des richesses..

Les produits, pour avoir une valeur sociale, doivent donc être consommables — et consommables par des hommes, ajoute Graslin. Graslin insiste à diverses reprises sur le but social que doit se proposer la production, et il proteste contre le raisonnement de Mercier, qui considère les 150 livres dépensées par le tisserand, en subsistance et en vêtement, comme perdues. « Si,
« au lieu du travail du tisserand, on avait pu employer celui du
« travail d'un cheval, qui eût consommé pour 150 livres de foin,
« il serait juste de ne voir dans l'excédent de valeur qu'aurait
« acquis le lin converti en toile, que la valeur des subsistances
« converties par le cheval ; parce que la subsistance du cheval
« n'est rien dans l'ordre (social) des richesses ; et dans ce cas, il
« est permis de dire que l'Etat gagnerait autant à exporter le lin
« brut et le foin, qu'à exporter la toile fabriquée, pour la vendre
« le même prix de deux cents livres. Tout ce qui en arriverait,

« serait que le cheval manquerait de subsistances; ce qui est in-
« différent à la richesse des hommes, dès que ce cheval ne leur
« servait, dans notre hypothèse, qu'à la fabrication de la toile, et
« qu'on a, par l'exportation de la matière première et du foin, la
« même valeur qu'eût donné celle de la toile... »

Appliquant à la subsistance de l'ouvrier « le raisonnement que
« je viens de faire à l'égard du cheval, continue Graslin, M. de la
« Rivière dira que la subsistance de cet ouvrier ne fait rien à la
« richesse de la nation et que, pourvu qu'en exportant les den-
« rées qui doivent servir à sa subsistance, en même temps que le
« lin brut, il rentre dans la nation la même valeur que si l'on
« avait exporté le lin fabriqué, la richesse nationale sera absolu-
« ment la même. » Cette conséquence naturelle que Graslin tire des théories de La Rivière, lui paraît « révoltante. »

Il répond qu'on doit se préoccuper du but social de la production, qui est la consommation humaine. Produire beaucoup et à bon marché est bien, si le progrès accompli par un mode de production nouveau permet de réaliser une plus grande somme de consommation humaine; si le moteur mécanique économise la nourriture d'un cheval, fort bien encore, « parce que la subsistance du cheval n'est rien dans l'ordre (social) des richesses. » Mais, si c'est la subsistance d'une créature humaine qu'on économise, que deviendra-t-elle? Que fera le travailleur réduit au salaire que lui procure son travail, quand ce travail économisé dans la production viendra à lui manquer? Que deviendront les hommes et les femmes qui tissaient la toile, le jour où une machine quelconque viendra les remplacer?

La question posée par Graslin est pressante. Ecoutez la réponse de Baudeau à ce point d'interrogation précis, — tous les arguments de l'école économique moderne vont défiler à rangs serrés; on croirait entendre Bastiat : « Les hommes et les femmes qui ont
« fait le travail de la toile, dit-il, auraient fait autre chose pour
« moi ou pour mon voisin. » « Est-ce que vous croyez, Monsieur,
« qu'en abrègeant la façon, on tue les ouvriers?... Détrompez-
« vous si vous êtes dans cette erreur. Quand on a inventé les
« machines, l'imprimerie, les bas au métier et cent autres manières
« d'abrèger les ouvrages, personne n'est mort pour cela, personne
« n'a déserté le pays... Que croyez-vous que feraient les gens qui
« travaillent toute la journée aux long ouvrages? Ils s'industrie-
« raient d'une autre manière. »

N'est-ce pas l'hosanna de l'industrialisme que chante là le physiocrate Baudeau? Les faits ont répondus à ses riantes perspectives, reproduite de nos jours, toutes les fois qu'une invention quelconque vient perturber une branche de travail?

Dans sa troisième lettre, Graslin prévoit ces perturbations; l'optimisme de Baudeau l'indigne et l'assertion des économistes que ces perturbations économiques sont conformes aux lois sociales naturelles, lui inspirent des pages d'une ampleur philosophique étonnante, pour l'époque où elles ont été écrites. Il ne nie pas, tout d'abord, que les phénomènes sociaux ne se produisent naturellement, par enchaînement d'effet à cause, et de cause à effet, selon des lois mécaniques déterminées. Mais encore ne faut-il pas ériger en loi des faits la plupart du temps contingents. Or, c'est ce que font les économistes : « *Après avoir saisi une idée* « *qui n'est vraie que sous un rapport particulier*, *ou dans une* « *circonstance donnée*, *ils l'établissent en maximes générales* « *sans se mettre en peine si les circonstances ne sont pas dif-* « *férentes ou même opposées.* » Puis il montre que les phénomènes sociaux se produisent, non pas dans la société « naturelle » des économistes où tous les membres seraient dans des conditions « naturelles » d'égalité entre eux, ce qui légitimerait leur optimisme harmonique, mais sous le « règne des propriétés doma- « niales, ce qui est bien différent de l'ordre de la nature, et qui « a amené une si prodigieuse inégalité parmi les hommes. »

Sous ce « règne, » toute pertubation économique doit nécessairement être funeste aux travailleurs, profitable aux classes salariantes qui jouissent seules de l'économie de main-d'œuvre obtenue dans la production.

Porté par la pensée, le style lourd de Graslin s'élève; sa phrase devient précise : « Dans cet état, que le travail d'une des classes « laborieuses vienne encore à être réduit par une invention nou- « velle, que deviendront les hommes surabondants dans cette « classe?... La barrière est posée entre ceux que le sort a réduit « à la richesse de leur travail, et ceux qu'on appelle *riches* dans « l'acception du mot... Vous me demandez ce que je crois que « feraient ces hommes? Quand je vois tant de malheureux jour- « naliers qui travaillent sans relâche aux travaux les plus péni- « bles, en gagnant à peine une chétive subsistance, je me persuade « qu'ils se tourneraient vers un autre métier ou plus doux, ou « plus lucratif, s'il leur était possible. Je suis donc fort en peine

« de dire le parti que pourraient prendre les journaliers, si on « leur enlevait la richesse de leur travail. »

« Vous m'assurez, continue ce socialiste avant la lettre, que « quand on a inventé les moulins, l'imprimerie, personne n'est « mort pour cela... Qui vous a dit, Monsieur, que jamais aucun « homme ne soit mort de faim et de misère, faute de trouver du « travail ? En outre, vous contentez-vous que des milliers d'hommes « ne meurent pas de faim, pourvu qu'ils accroissent vos jouissan- « ces ; ne leur accordez-vous que la vie animale qui leur est né- « cessaire pour fournir à tous vos besoins ? »

Baudeau avait dit que la plus grande richesse des propriétaires, est à l'avantage des classes laborieuses, auxquelles ils sont plus en état de donner des salaires représentatifs de denrées de subsistances. « Je ne vois là qu'une petite difficulté, observe Graslin ; « c'est que ces propriétaires ne donnent exactement rien, et qu'ils « ne font qu'échanger des productions qui sont le fruit du travail « de vingt hommes, contre les objets qui sont le fruit du travail de « vingt autres et dont ils jouissent exclusivement. Ainsi, plus ils « ont de richesses et par conséquent de salaires à donner, et plus « ils ont de droit pour jouir personnellement du travail des au- « tres. Je défie qu'on y puisse voir autre chose que cela. »

Je m'arrête.

Cette polémique date de plus d'un siècle. Depuis, les théories de Baudeau ont triomphées. L'industrialisme a vaincu, écrasant sous sa victoire impitoyable, ceux que le sort avait réduit à la richesse de leur travail. » Les maux que Graslin prévoyait ont décimé les classes laborieuses. Mais du moins peut-on espérer la fin des misères issues du progrès même qui devait les supprimer ? Les économistes affirment hautement que nous touchons à cette fin. Mais les dures leçons du passé et même du présent éclairent d'un jour sinistre leurs prédictions optimistes. Nous sommes toujours sous « le règne des propriétés domaniales » du temps de Graslin, et aujourd'hui, autant, si ce n'est plus qu'alors, des hommes meurent de faim, « faute de trouver du travail. » Puissions-nous donc ressusciter les haines du XVIIIe siècle contre les économistes qui ont tant contribué au maintien de ce « règne domanial », et abréger la durée de leur triomphe. Nous abrègerons par là la période de souffrances que nous avons encore à traverser.

GUSTAVE ROUANET.

VICTOR HUGO.

Le Titan littéraire qui s'est éteint dans une traînée de gloire touche au socialisme par sa pitié intellectuelle pour les faibles; par sa haine tenace du despotisme, par son culte de la liberté et de l'humanité .par son

« ... Obstination farouche d'être doux. »

La peine de mort n'eut pas d'ennemi plus constant, on se rappelle *Le Dernier jour d'un condamné*, l'instruction populaire d'apôtre plus fervent, la bienfaisance de chantre plus pénétrant. En fait foi l'admirable poème des *Feuilles d'automne* où se trouve la fameuse strophe :

Songez-vous qu'il est là sous le givre et la neige
Ce père sans travail que la famine assiège,
Et qu'il se dit tout bas: Pour un seul que de biens
A son large festin que d'amis se récrient,
Ce riche est bien heureux ses enfants lui sourient.
Rien que dans leurs jouets que de pain pour les miens,

Nos troubles politiques le virent toujours parler de clémence aux vainqueurs. Il fut bien, comme le dit Rochefort dans *l'Intransigeant*, *le grand Amnistieur.*

Dans notre siècle de sanglants malentendus, de luttes âpres, de formidables explosions populaires, de si terribles vengeances conservatrices et de tant de douleurs, c'est le plus beau rôle — après toutefois celui de combattant dévoué et de martyr de l'émancipation humaine.

Le premier acte politique de Victor Hugo fut de sauver, en 1839, Barbès de l'échafaud, et si en Juin 1848, il fut si malheureusement avec les Falloux, les Cavaignac, les Lamoricière contre le peuple, en 1871, il ne siégea pas à Versailles. Le jour de la défaite, il trouva de nobles accents pour plaindre les accablés, pour célébrer leur courage devant la mort et pour sommer, bien vainement hélas! le funeste Thiers de modérer la repression et de mettre la main aux réformes s'il ne voulait pas léguer à l'avenir d'épouvantables représailles.

Il fit plus, il offrit un asile aux proscrits de la Commune, et c'est pour cela qu'il fut expulsé de la Belgique, après que les gandins de Bruxelles se furent rués, comme des fauves, sur sa maison.

Certes, *l'Année terrible* a plus d'un vers regrettable sur la Commune que le grand poète jugea un peu d'après les Tyrtées sanglants du mas-

sacre versaillais. Victor Hugo ne pouvait croire qu'on put s'abaisser, dans ces horribles jours où les calomnies étaient des sentences de mort, à de si flagrants et de si odieux mensonges. En quoi il se trompa.

Mais, au moins, il fut toujours l'apôtre de l'amnistie.

Si donc comme hommes, comme Français, nous devons saluer dans son Panthéon, le plus grand génie littéraire du siècle, comme socialistes nous lui devons un souvenir (1).

Voici, par exemple, comment il parlait de nos fusillés :

Guerre qui veut Tacite et que repousse Homère,
La victoire s'achève en massacre sommaire.
Ceux qui sont satisfaits sont furieux ; j'entends
Dire : — Il faut en finir avec les mécontents. —
Alceste est aujourd'hui fusillé par Philinte :
Faites.

---

(1) Victor Hugo fut à ses heures socialiste, très modéré il est vrai, notamment, dans ces lignes des *Misérables*, citées par B. Malon dans le deuxième volume de l'*Histoire du socialisme*:

« Premier problème : produire la richesse ;

« Deuxième problème : la répartir.

« Le premier problème contient la question du travail ;

« Le deuxième contient la question du salaire.

« Dans le premier problème, il s'agit de l'emploi des forces ;

« Dans le second de la distribution des jouissances ;

« Du bon emploi des forces résulte la puissance publique ;

« De la bonne distribution des jouissances résulte le bonheur individuel.

« Par bonne distribution il faut entendre non la distribution égale, mais équitable. La première égalité, c'est l'équité.

« De ces deux choses combinées, puissance publique au dehors, bonheur individuel au dedans, résulte la prospérité sociale.

« Prospérité sociale, cela veut dire l'homme heureux, le citoyen libre, la nation grande. »

« Résolvez les deux problèmes, encouragez le riche et protégez le pauvre, supprimez la misère, mettez un terme à l'exploitation injuste du faible par le fort, mettez un frein à la jalousie inique de celui qui est en route contre celui qui est arrivé, ajustez mathématiquement et fraternellement le salaire au travail, mêlez l'enseignement gratuit et obligatoire à la croissance de l'enfance et faites de la science la base de la virilité, développez les intelligences tout en occupant les bras, soyez à la fois un peuple puissant et une famille d'hommes heureux, démocratisez la propriété, non en l'abolissant, mais en l'universalisant, de façon que tout citoyen sans exception soit propriétaire, chose plus facile qu'on ne croit ; en deux mots, sachez produire la richesse et sachez la répartir, et vous aurez tout ensemble la grandeur matérielle et la grandeur morale ; et vous seres dignes de vous appeler la France. »

Partout la mort. Eh bien, pas une plainte.
O blé que le destin fauche avant qu'il soit mûr !
O peuple !

Ce mépris de la mort épouvante l'Homère de l'*Année terrible*. Avec quelle force il le souligne !

On les amène au pied de l'affreux mur.
C'est bien. Ils ont été battus du vent contraire.
L'homme dit au soldat qui l'ajuste : Adieu, frère.
La femme dit : — Mon homme est tué. C'est assez.
Je ne sais s'il eut tort ou raison, mais je sais
Que nous avons traîné le malheur côte à côte ;
Il fut mon compagnon de chaîne ; si l'on m'ôte
Cet homme, je n'ai plus besoin de vivre. Ainsi
Puisqu'il est mort, il faut que je meure. Merci.
Et dans les carrefours les cadavres s'entassent.
Dans un noir peloton vingt jeunes filles passent ;
Elles chantent leur grâce et leur calme innocent,
Inquiètent la foule effarée, un passant
Tremble. — Où donc allez-vous ? dit-il à la plus belle,
Parlez. — Je crois qu'on va nous fusiller, dit-elle.
Un bruit lugubre emplit la caserne Lobau ;
C'est le tonnerre ouvrant et fermant le tombeau.
Là, des tas d'hommes sont mitraillés, nul ne pleure ;
Il semble que leur mort à peine les effleure,
Qu'ils ont hâte de fuir un monde âpre, incomplet,
Triste, et que cette mise en liberté leur plaît.
Nul ne bronche. On adosse à la même muraille
Le petit-fils avec l'aïeul, et l'aïeul raille,
Et l'enfant blond et frais s'écrie en riant : Feu !
Ce rire, ce dédain tragique, est un aveu.
Gouffre de glace ! énigme où se perd le prophète !
Donc, ils ne tiennent pas à la vie ; elle est faite
De façon qu'il leur est égal de s'en aller ;
C'est en plein mois de mai ; tout veut vivre et mêler
Son instinct ou son âme à la douceur des choses ;
Ces filles-là devraient aller cueillir des roses ;
L'enfant devrait jouer dans un rayon vermeil ;
L'hiver de ce vieillard devrait fondre au soleil ;
Ces âmes devraient être ainsi que des corbeilles
S'emplissant de parfums, de murmures d'abeilles,
De chants d'oiseaux, de fleurs, d'extase, de printemps !
Tous devraient être d'aube et d'amour palpitants.
Eh bien, dans ce beau mois de lumière et d'ivresse,
O terreur ! c'est la mort qui brusquement se dresse,
La grande aveugle, l'ombre implacable et sans yeux ;
Oh ! comme ils vont trembler et crier sous les cieux,
Sangloter, appeler à leur aide la ville,
La nation qui hait l'Euménide civile.
Toute la France, nous, nous tous qui détestons
Le meurtre pêle-mêle et la guerre à tâtons !

Comme ils vont, l'œil en pleurs, bras tordues, mains crispées,
Supplier les canons, les fusils, les épées,
Se cramponner aux murs, s'attacher aux passants,
Et fuir et refuser la tombe, frémissants ;
Et hurler : On nous tue ! au secours ! grâce ! grâce !
Non. Ils sont étrangers à tout ce qui se passe ;
Ils regardent la mort qui vient les emmener.
Soit. Ils ne lui font pas l'honneur de s'étonner.
Ils avaient dès longtemps ce spectre en leur pensée,
Leur fosse, dans leur cœur, était toute creusée.
Viens, mort !
Etre avec nous, cela les étouffait.
Ils partent. Qu'est-ce donc que nous leur avions fait ?
O révélation ! Qu'est-ce donc que nous sommes
Pour qu'ils laissent ainsi, derrière eux, tous les hommes,
Sans un cri, sans daigner pleurer, sans un regret ?
Nous pleurons, nous. Leur cœur, au supplice, était prêt.

Le poète veut maintenant, vaine tentative ! s'efforcer d'inspirer un peu plus de justice, tout au moins des remords à la classe dominante.

Que leur font nos pitiés tardives ? Oh ! quelle ombre !
Que fûmes-nous pour eux avant cette heure sombre ?
Avons-nous protégé ces femmes ? Avons-nous
Pris ces enfants, tremblants et nus, sur nos genoux ?
L'un sait-il travailler et l'autre sait-il lire ?
L'ignorance finit par être le délire ;
Les avons-nous instruits, aimés, guidés enfin,
Et n'ont-ils pas eu froid ? et n'ont-ils pas eu faim ?
C'est pour cela qu'ils.....................................
Je le déclare, au nom de ces âmes meurtries,
Moi, l'homme exempt des deuils de parade et d'emprunt,
Qu'un enfant mort émeut plus qu'un palais défunt.
C'est pour cela qu'ils sont les mourants formidables,
Qu'ils ne se plaignent pas, qu'ils restent insondables,
Souriants, menaçants, indifférents, altiers,
Et qu'ils se laissent presque égorger volontiers.
Méditons. Les damnés, qu'aujourd'hui l'on foudroie,
N'ont pas de désespoir n'ayant pas eu de joie.
Le sort de tous se lie à leur sort. Il le faut.
Frères, bonheur en bas, sinon malheur en haut !
Hélas, faisons aimer la vie aux misérables,
Sinon pas d'équilibre. Ordre vrai, lois durables,
Fortes mœurs, paix charmante et virile pourtant,
Tout, vous trouverez tout dans le pauvre content.
La nuit est une énigme ayant pour mot l'étoile.
Cherchons. Le fond du cœur des souffrants se dévoile.
Le sphinx, resté masqué, montre sa nudité.
Ténébreux d'un côté, clair de l'autre côté,
Le noir problème entr'ouvre à demi la fenêtre
Par où le flamboiement de l'abîme pénètre.
Songeons, puisque sur eux le suaire est jeté,

Et comprenons. Je dis que la Société
N'est point à l'aise ayant sur elle ces fantômes,
Que leur rire est terrible entre tous les symptômes,
Et qu'il faut trembler, tant qu'on n'aura pu guérir
Cette facilité sinistre de mourir.

Il y a bien là quelques incorrections socialistes. Victor Hugo aima le peuple sans le connaître assez et plus en Olympio qu'en Prométhée. Mais n'oublions pas que lorsqu'il chantait ainsi nos morts, les plus grands écrivains de la France démocratique, Louis Blanc et Georges Sand non exceptés, faisaient chorus contre les socialistes avec les pourvoyeurs versaillais, tant était fort le vent de calomnie et de haine déchaîné par le trop coupable Thiers contre le grand Paris, foulé aux pieds, contre les prolétaires vaincus, contre les socialistes écrasés.

En s'adressant : *A ceux qu'on foule aux pieds*, Victor Hugo se déclara l'adversaire des idées communalistes. Sa plainte au nom de l'humanité n'en a que plus de force. Et nous demandons la permission de reproduire ce chant d'apaisement et de pitié. S'il ne s'élève pas à l'esprit de justice ni à la haute sérénité de l'histoire, au moins il y a visé.

Vicort Hugo s'adresse d'abord aux répresseurs :

Hélas ! combien de temps faudra-t-il vous redire
A vous tous, que c'était à nous de les conduire,
Qu'il fallait leur donner leur part de la cité,
Que notre aveuglement produit leur cécité;
D'une tutelle avare on recueille les suites
Et le mal qu'ils nous font, c'est vous qui le leur fîtes.
Vous ne les avez pas guidés, pris par la main,
Et renseignés sur l'ombre et sur le vrai chemin;
Vous les avez laissés en proie au labyrinthe.
Ils sont notre épouvante et vous êtes leur crainte;
C'est qu'ils n'ont pas senti votre fraternité.
Ils errent; l'instinct bon se nourrit de clarté;
Ils n'ont rien dont leur âme obscure se repaisse;
Ils cherchent des lueurs dans la nuit, plus épaisse
Et plus morne là-haut que les branches des bois;
Pas un phare. A tâtons, en détresse, aux abois,
Comment peut-il penser celui qui ne peut vivre ?
En tournant dans un cercle horrible, on devient ivre;
La misère, âpre roue, étourdit Ixion.
Et c'est pourquoi j'ai pris la résolution
De demander pour tous le pain et la lumière.

Quelle admirable profession de foi que ces deux derniers vers ! Il insiste avec raison :

Ce n'est pas le canon du noir vendémiaire,
Ni les boulets de Juin, ni les bmbes de Mai,
Qui font la haine éteinte et l'ulcère fermé.
Moi, pour aider le peuple à résoudre un problème,
Je me penche vers lui. Commencement : je l'aime.

Le reste vient après. Oui, je suis avec vous,
J'ai l'obstination farouche d'être doux,
O vaincus, et je dis : Non, pas de représailles !
O mon vieux cœur pensif, jamais tu ne tresssailles
Mieux que sur l'homme en pleurs, et toujours tu vibras
Pour des mères ayant leurs enfants dans les bras.

Voilà maintenant dans toute sa puissance le poète de la pitié :

Quand je pense qu'on a tué des femmes grosses,
Qu'on a vu le matin des mains sortir des fosses,
O pitié! quand je pense à ceux qui vont partir!
Ne disons pas : Je fus proscrit, je fus martyr,
Ne parlons pas de nous devant ces deuils terribles;
De toutes les douleurs ils traversent les cribles ;
Ils sont vannés au vent qui les emporte, et vont
Dans on ne sait quelle ombre au fond du ciel profond.
Où? qui le sait? leur bras vers nous en vain se dressent.
Oh! ces pontons sur qui j'ai pleuré reparaissent,
Avec leurs entreponts où l'on expire, ayant
Sur soi l'énormité du navire fuyant!
On ne peut se lever debout; le plancher tremble;
On mange avec les doigts, au baquet, tous ensemble,
On boit, l'un après l'autre au bidon, on a chaud,
On a froid, l'ouragan tourmente le cachot,
L'eau gronde, et l'on ne voit, parmi ces bruits funèbres,
Qu'un canon allongeant son cou dans les ténèbres.
Je retombe en ce deuil qui jadis m'étouffait.
Personne n'est méchant, et que de mal on fait!
Combien d'êtres humains frissonnent à cette heure,
Sur la mer qui sanglote et sous le ciel qui pleure,
Devant l'escarpement hideux de l'inconnu!
Etre jeté là, triste, inquiet, tremblant, nu,
Chiffre quelconque au fond d'une foule livide,
Dans la brume, l'orage et les flots, dans le vide,
Pêle-mêle et tout seul, sans espoir, sans secours,
Ayant au cœur le fil brisé de ses amours!
Dire : — « Où suis-je? On s'en va. Tout pâlit, tout se creuse,
Tout meurt, qu'est-ce que c'est que cette fuite affreuse?
La terre disparaît, le monde disparaît.
Toute l'immensité devient une forêt.
Je suis de la nuée et de la cendre. On passe.
Personne ne va plus penser à moi. L'espace!
Le gouffre! Où sont-ils ceux près de qui je dormais! »
Se sentir oublié dans la nuit pour jamais!
Devenir pour soi-même une espèce de songe!
Oh! combien d'innocents, sous quelque vil mensonge
Et sous le châtiment féroce, stupéfaits!
— Quoi! disent-ils, ce ciel où je me réchauffais,
Je ne le verrai plus! on me prends la patrie!
Rendez-moi mon foyer, mon champ, mon industrie,
Ma femme, mes enfants! rendez-moi la clarté!
Qu'ai-je donc fait pour être ainsi précipité

Dans la tempête infâme et dans l'écume amère,
Et pour n'avoir plus droit à la France ma mère !

Puis en véritable prophète des temps nouveaux l'Homère attendri de l'*Année terrible* s'élève parfois aux plus hautes conceptions sociales. Il comprend que la paix de l'humanité est affaire de justice et de réforme, non de répression et de compression. Quelle puissance de pensée, quelle haute clairvoyance dans ces admirables vers où la sublimité d'Isaïe, revêtue de conceptions modernes, se manifeste dans une langue incomparable.

Quoi ! lorsqu'il s'agirait de sonder, ô vainqueurs !
L'obscur puits social béant au fonds des cœurs,
D'étudier le mal, de trouver le remède,
De chercher quelque part le levier d'Archimède,
Lorsqu'il faudrait forger la clef des temps nouveaux ;
Après tant de combats, après tant de travaux,
Et tant de fiers essais et tant d'efforts célèbres,
Quoi ? pour solution faire dans les ténèbres,
Nous, guides et docteurs, nous les frères aînés,
Naufrager un chaos d'hommes infortunés !
Décréter qu'on mettra dehors qui ? le mystère !
Que désormais l'énigme a l'ordre de se taire,
Et que le sphinx fera pénitence à genoux !
Quels vieillards sommes-nous ? quels enfants sommes-nous ?
Quel rêve, hommes d'Etat ! quel songe, ô philosophes !
Quoi ! pour que les griefs, pour que les catastrophes,
Les problèmes, l'angoisse et les convulsions
S'en aillent, suffit-il que nous les expulsions ?
Rentrer chez soi, crier : — Français, je suis ministre ;
Sous des nuages lourds, hagards, couleur de sang,
Chargé de spectres, noir, dans les flots décroissants,
Avec l'enfer pour aube et la mort pour pilote,
On ne sait quel radeau de la Méduse flotte !
Quoi ! les destins sont clos, disparus, accomplis,
Avec ce que la vague emporte dans ses plis !
Ouvrir à deux battants la porte de l'abîme,
Y pousser au hasard l'innocence et le crime,
Tout, le mal et le bien, confusément punis,
Refermer l'océan et dire : c'est fini !
Etre des hommes froids qui jamais ne s'émoussent,
Qui n'attendrissent point leur justice, et qui poussent
L'impartialité jusqu'à tout châtier !
Pour le guérir, couper le membre tout entier !
Quoi ! pour expédient prendre la mer profonde !
Au lieu d'être ceux-là par qui l'ordre se fonde,
Jeter au gouffre, en tas, les faits, les questions,
Les deuils que nous pleurions et que nous attestions,
La vérité, l'erreur, les hommes téméraires,
Les femmes qui suivaient leurs maris ou leurs frères,
L'enfant qui remua follement le pavé.
Et faire signe aux vents, et croire tout sauvé

Parce que sur nos maux, nos pleurs, nos inclémences,
On a fait travailler ces balayeurs immenses!
Eh bien, que voulez-vous que je vous dise moi!
Vous avez tort. J'entends les cris, je vois l'effroi,
L'horreur, le sang, la mer, les fosses, les mitrailles.
Je blâme. Est-ce ma faute enfin? J'ai des entrailles.
Eternel Dieu! c'est donc au mal que nous allons?
Ah! pourquoi déchaîner de si durs aquilons
Sur tant d'aveuglements et sur tant d'indigence?
Je frémis. Sans compter que toutes les vengeances
C'est l'avenir qu'on rend d'avance furieux!
Travailler pour le pire en faisant pour le mieux,
Finit tout de façon qu'un jour tout se commence,
Nous appelons sagesse, hélas! cette démence.
Flux, reflux. La souffrance et la haine sont sœurs,
Les opprimés refont plus tard les oppresseurs.
Oh! dussè-je, coupable aussi, moi, d'innocence,
Reprendre l'habitude austère de l'absence,
Dût se refermer l'âpre et morne isolement,
Dussent les cieux que l'aube a blanchis un moment,
Redevenir sur moi dans l'ombre inexorables
Que du moins un ami vous reste, ô misérables!
Que du moins il vous reste une voix! que du moins
Vous nous ayez la nuit et moi pour vos témoins!
Le droit meurt, l'espoir tombe, et la prudence est folle.
Il ne sera pas dit que pas une parole
N'a, devant cette éclipse affreuse, protesté.
Je suis le compagnon de la calamité.
Je veux être, je prends cette part, la meilleure,
Celui qui n'a jamais fait le mal, et qui pleure;
L'homme des accablés et des abandonnés.

Le Prométhée d'Eschyle était cloué sur son rocher, les entrailles rongées par le vautour divin, pour avoir trop aimé les hommes, quand il s'écriait, après avoir hautainement bravé le tout puissant Zeus : « O justice, ô ma mère! Vois combien de maux je souffre en ton nom! » Mais l'homme de génie, a dit Victor Hugo lui-même, en parlant de Shakespeare, doit se prendre avec ses rayonnements et ses ombres.

Même quand il ne se dépouille pas entièrement de son olympienne hauteur, le géant, venu pour essuyer les larmes de ceux qu'on foule aux pieds, est vénérable et grand.

Les grands génies littéraires, on ne l'a pas assez remarqué, vivent surtout dans l'âme du peuple par leurs qualités morales (1). Voltaire es[t]

(1) Il en est de même de toutes les hautes personnalités historiques. Ainsi dans Garibaldi, le peuple cherche moins le grand général que le guerrier libérateur, ami de tous les peuples en guerre pour leur indépendance.

surtout glorifié comme l'apôtre de la liberté et de la tolérance ; Goëthe est plus remémoré par son culte ardent de la vérité scientifique par son puissant concours qu'il prêta aux précurseurs du transformisme, Lamarck et Geoffroy St.-Hilaire, que par l'obscur et sublime *Faust*, *Goëtz de Berlichingen* ou *Werther*. Victor Hugo, abstraction faite de son indestructible monument littéraire, sera surtout l'homme de la clémence, de la douceur et des réformes sociales ; c'est par là que le vingtième siècle le comptera comme l'un de ses plus illustres précurseurs.

ALMAVIVA.

Au point de vue militaire, et les temps de la guerre scientifique étant venus, il n'est plus de place pour la gloire, depuis que l'épopée républicaine et impériale de la France révolutionnée a ébranlé le monde et transformé l'Europe; mais il y a toujours place pour les glorieux serviteurs de l'Humanité, et tel Garibaldi s'est montré de Montevideo à Dijon; à Rome comme en Lombardie, sur le Volturne, comme à Palerme, à Aspromonte, comme dans le Tyrol et à Mentana. Partout le héros italien combattait pour la liberté et la justice et c'est pourquoi il vivra dans le cœur du peuple; c'est pourquoi, sur les hauts sommets de l'histoire, il remplira de son nom aimé et vénéré la seconde moitié du XIX[e] siècle, comme, pour des titres analogues Bayard, le *Chevalier sans peur et sans reproche*, remplit de sa gloire, quoique guerrier malheureux, la première moitié du XVI[e] siècle. Et pour les deux, c'est justice : nous pouvons ici dire : *Vox populi vox justitiæ*.

EMILE DE LAVELEYE

ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Ce qui manque le plus aux soi-disant savants et aux représentants de la science officielle et académique, ce sont les définitions précises et la logique. Il leur arrive d'oublier la page précédente en écrivant la page courante. On pourrait remplir tout un volume avec les fautes de ce genre qu'on découvre en lisant avec attention la plupart de leurs livres. Cent fois, il arrive qu'on peut réfuter un auteur par ses propres arguments. On ne peut pas donner à tous le témoignage que M. de Laveleye a donné de Marx, lorsqu'il dit : « Si l'on admet ses prémisses, Marx prouvera, avec une logique d'acier, que le capital est le produit de la spoliation... » (1) Cette « logique d'acier » manque à M. de Laveleye lui-même, comme, d'ailleurs, aux autres écrivains économistes, qui ont écrit dans ces derniers temps.

Ce que nous allons démontrer.

Les coryphées de l'économie politique et de la sociologie en Europe ont voulu aborder, eux aussi, les questions sociales, qui émeuvent tout le monde : Herbert Spencer (2), le philosophe célèbre, comme Leroy-Beaulieu (3), une des autorités de la science économique en France ; Schæffle (4), dont les œuvres économiques ont une réputation en Allemagne et ailleurs ; tout comme de Laveleye (5), qui écrit avec talent sur diverses questions — et à qui on pardonnera volontiers beaucoup de fautes à cause de son admirable livre sur la « *Propriété et ses formes primitives* », ont envisagé les diverses faces du problème.

---

(1) *Le Socialisme contemporain* par E. de Laveleye, Paris. Félix Alcan.

(2) *The coming slavery* dans son livre « *The man versus the State* ».

(3) *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions* Le *Collectivisme*, Paris. Guillaumin.

(4) *Die Voraussichtslosigkeit der social demokratie.* Stuttgard.

(5) *Le Socialisme contemporain* et *Eléments d'économie politique.* Paris.

A tous on peut imputer le manque de logique. Par exemple : Herbert Spencer appelle le Socialisme « la servitude qui vient » et il dit que toute forme de socialisme se résout en servitude. Pourtant, quand il veut définir un esclave, il sait très bien dire : « L'esclave est une personne qui appartient à une autre. » Comment peut-on penser que ce sera là une loi générale dans l'Etat socialiste?

Nous pouvons dire au contraire que, dans l'état actuel, neuf dixièmes des hommes appartiennent de fait aux autres puisqu'ils sont exploités par eux. « Quand on doit forcément travailler pour la société et qu'on reçoit du produit total une part socialement fixée, on est un esclave de la société » ajoute M. Spencer. Mais c'est le cas à présent, seulement, ce n'est pas la société qui fixe la répartition. Ce sont quelques individus irresponsables qui donnent ce qu'ils veulent. Ensuite il n'est pas vrai que le socialisme veuille imposer le travail sans choix et que par suite il doive être une sorte d'esclavage social. Le caractère de l'esclavage, cherchez-le dans la belle définition de Benjamin Franklin : « Etre en esclavage signifie avoir des gouvernants, qui sont mis au-dessus de nous par d'autres, sans notre consentement et être en liberté signifie avoir ses propres gouvernants, qui administrent avec le consentement de tous. » De son côté, Edmond About a dit, dans son livre le *Progrès* : « Ce n'est pas obéir que de se conformer aux *lois* qu'on a faites, de remplir ses engagements envers les chefs qu'on a *choisis* : C'EST SE COMMANDER A SOI-MÊME. » Dans le socialisme, personne n'est la propriété de personne, car « on se commande à soi-même » et par conséquent d'esclavage il ne saurait être question. Au contraire, sans le socialisme, l'esclavage sévissant ne peut pas disparaître. Herbert Spencer s'est réfuté lui-même en voulant réfuter le socialisme.

Leroy-Beaulieu a écrit un livre de quatre-cent-trente-deux pages pour anéantir le Collectivisme et dès la deuxième page il dit : « L'association de capitaux qui donne un si merveilleux essor à la capitalisation et qui permet de réaliser presque immédiatement les conceptions les plus hardies, nées dans le cerveau d'un homme ; *l'association de personnes, qui est destinée à singulièrement élever la situation de l'ouvrier, à transformer en force collective sa force individuelle, à lui procurer à la fois la dignité et la sécurité* (1). Quand on

---

(1) J'avais écrit ces lignes lorsque j'ai lu, dans la quatrième livraison de la *Revue socialiste* le jugement identique de Deynaud.

admet ces prémisses, on doit logiquement aboutir au socialisme, car on a un point de départ commun. L'illustre économiste a infirmé d'avance son propre livre.

L'ancien professeur et l'ancien ministre Schæffle est tellement monté maintenant contre le socialisme démocratique, qu'il a oublié dans sa dernière brochure ce qu'il a écrit dans des livres précédents (1).

Il y loue pourtant non seulement la valeur matérielle, mais aussi la valeur politique et morale du socialisme; il en énumère les avantages spécifiques : « discipline et contrôle réciproque du travail, anéantissement du surtravail, mieux-être de la femme et de l'enfant, fin de l'exploitation par les intérêts privés, anéantissement du parasitisme et de la paresse improductive, préservation de la corruption, du luxe exorbitant, des crimes de propriété, etc. » (2). Et le voilà maintenant qui entasse objections sur objections, pour démontrer que la réalisation du socialisme démocratique est impossible et sans avenir.

Cependant, même dans cette brochure, il se réfute lui-même. Il veut que « la propriété privée soit généralisée, mais non abolie ». Est-ce qu'il ne comprend pas que la généralisation mène à l'abolition ? Et quand il dit antérieurement : « Le socialisme démocratique doit rester et grandir aussi longtemps que la société aura lieu d'être obligée par lui, d'effectuer les réformes sociales positives », c'est comme s'il disait : le socialisme doit combattre jusqu'au triomphe. Ainsi écrit aujourd'hui l'auteur de cette *Quintessence du socialisme* dont les socialistes allemands firent une brochure de propagande, qu'ils répandirent à plus de 20.000 exemplaires et qu'un socialiste comme Malon crut devoir présenter au public français.

Enfin nous arrivons à de Laveleye. Nous nous proposons de commenter son livre : *Eléments d'économie politique.*

C'est surtout dans un cours d'économie politique, qui doit être un guide pour la jeunesse, qu'on doit être logique. Et selon notre opinion, à ce point de vue, le livre de M. de Laveleye est fautif. Nous le réfuterons et avec ses propres arguments et avec des arguments qui bouleversent son édifice.

Dans le livre II, chapitre I, paragraphe 2, je lis que les trois facteurs de la production sont « la nature, le travail et le capi-

---

(1) *Quintessenz* et *Bau und Leben der socialen Korpers*, tom. III. Stuttgard. Traduction de la « Quintescence » par B. Malon. Paris, Dervaux.

(2) Page 488 du tome III, *Ban und Leben.*

tal ». Mais quelques lignes plus bas, de Laveleye écrit : « Les deux premiers facteurs, nature et travail, ont précédé et créé le troisième, le capital. » Alors la première définition est fautive. Raisonner ainsi c'est dire : si les trois facteurs de la production humaine sont : la mère, le père et l'enfant ; cependant les deux premiers facteurs, la mère et le père, ont précédé et créé le troisième, l'enfant. La contradiction saute aux yeux ; la production n'*exige* pas le concours de trois, mais de deux facteurs : « La nature est la mère et le travail le père de toutes les richesses » — cette définition si pittoresque est aussi juste qu'on peut souhaiter. D'où vient le capital, sinon de l'union du travail et de la nature? L'homme n'est pas venu capitaliste sur la terre ! C'est pourquoi le capital n'est pas un facteur mais un produit. M. de Laveleye le sait puisqu'il dit ailleurs (page 88) : « le travail est un acte ; tandis que le capital est le résultat d'un acte. » Le produit ne peut pas être en même temps facteur de la production. La loi de la causalité est méconnue, quand on dit que la cause est la même chose que la conséquence.

Lisons encore. Page 84 : « Le capital n'est pas productif par lui-même. Le travail seul est actif. Mais le travail ne produit abondamment qu'avec le secours du capital. » Et ailleurs : « le capital est essentiellement productif, puisque c'est grâce à lui que le travail produit tout. » La contradiction est flagrante. La fonction du capital est très bien décrite dans le premier passage cité, où il est reconnu que la production n'exige pas le capital. En effet, d'où vient le premier capital ?

« Est capital tout produit du travail épargné et employé à une production nouvelle. Le capital est donc, comme on l'a dit, du travail accumulé. »

C'est presque correct ; mais poursuivons.

Si l'épargne est la source du capital, l'épargne est quelque chose de négatif, et une chose négative ne peut pas être la source de quelque chose de positif. Non, ce n'est pas l'épargne par elle-même, qui crée le capital ; il en est ainsi que lorsque ce qui est épargné devient productif d'une façon ou d'une autre.

Le capital est du travail accumulé. Fort bien. Mais dans l'état actuel, ce que l'on épargne c'est le travail d'autrui. On doit donc dire : Le capital est du travail accumulé, épargné sur le travail d'autrui et employé à une production nouvelle, en vue de profits individuels.

C'est pourquoi la capitalisation est à présent une malédiction, cela, non pas parce que le capital par lui-même est un mal,

mais parce que le capital est arraché à son possesseur primitif, à son producteur pour être approprié par autrui. C'est pourquoi l'augmentation du capital privé est cause de paupérisme social. D'où il suit que tout capital est un impôt sur le travail. L'augmentation du capital se fait au détriment des travailleurs. Quand la population augmentait aussi rapidement que le capital, il y avait équivalence et la charge de rente restait la même ; mais maintenant que le capital augmente beaucoup plus rapidement que la population, la charge qui pèse sur le travail, augmente pour chaque travailleur, quoique la rente diminue.

Prenons les Etats-Unis, d'après les rapports officiels.

An.	Population.	Dollars en millions	Augmentation de population en 0/0	Augmentation des capitaux en 0/0	Capital.	
1800	5,305,937	1,072,0	35,02	43,0	202,13	dollars
1810	7,239,815	1,500,0	36,43	39,0	207,20	—
1820	9 638,191	1,882,0	33,13	25,4	195,00	—
1830	12,866,020	2,653,0	33,49	41,0	206,00	—
1840	17,069,453	3,764,0	35,67	41,7	220,00	—
1850	23,191,876	7,135,8	35,87	89,6	307,67	—
1860	31,500,000	16,159,0	35,59	126,4	510,00	—
1870	38,558,000	30,069,0	32,00	86,0	776,96	—

La soi-disant prospérité croissante est vexatoire pour les travailleurs, car ce sont eux qui, par leur travail, doivent produire cette surcharge de rente.

La formation du capital en possession privée est un moyen de rendre la population laborieuse toujours plus pauvre, plus impuissante et plus esclave. Ce n'est donc pas le capital qui est le mal, mais le *capitalisme* par lequel le possesseur primitif est séparé du produit de son travail.

Tous les mystères de la genèse du capital sont contenus dans l'aliénation du produit du travail par d'autres que les travailleurs.

Les capitalistes ne sont donc pas des épargneurs qui méritent notre louange par leur travail, leur habileté leur activité ; mais comme Malon les appelle dans son *Manuel d'économie social*, « des parasites qui s'ils ne volent pas les passants sur les routese font travailler pour leur profit exclusif des centaines et des milliers d'hommes. »

Il est hardi de supposer, comme fait M. de Laveleye (page 97), qu'un capitaliste entretient cent ouvriers, qui travaillent pour lui. Non, ce sont les cent ouvriers qui entretiennent ce capitaliste de

façon à ce qu'il puisse vivre dans le luxe et la richesse. Cela est si vrai que si les cent ouvriers ne travaillaient plus pour lui, il pourrait périr sur son domaine, de misère et de faim.

Ce que M. de Laveleye dit du capital, n'est qu'un côté de la vérité ; il y a lacune évidente. Lui-même a dû le voir, nous n'en voulons pour preuve que les passages où il démontre avec justesse quel doit être le principe de droit.

Il veut que « la loi assure à chacun la pleine jouissance des produits de son travail » (page 56). Ailleurs il dit : « les lois civiles doivent être l'application de la justice. Il faut donc qu'elles assurent à chacun les jouissances de ce qui doit légitimement lui appartenir : *cuique suum*, « à chacun le sien » telle est, en effet, la formule de la justice (page 59). « La propriété de tous les fruits de son travail doit être garantie au travailleur (page 60).

Nous aussi nous voulons tout cela, et c'est parce que nous le voulons que nous combattons le capitalisme, car aussi longtemps qu'il régnera, de tels principes ne pourront être appliqués.

De la trop fameuse maxime : « à chacun le sien » découle tout d'abord la propriété, qui est la plus importante des institutions civiles. La propriété c'est le droit exclusif d'user une chose, dans les limites de la raison et du droit, *usque patitur ratio juris*, comme le dit admirablement le droit romain (page 59) Soit, mais pour que « la propriété de tous les fruits de son travail soit garantie au travailleur, » toutes nos lois civiles doivent être révisées, car elles direut justement le contraire. La propriété, selon nos lois civiles, est l'injustice suprême.

De Laveleye devrait être au fond communiste, s'il est logique, car il a dit : « la propriété est la condition et le complément de la liberté. L'idéal est que chaque famille ait sa maison, son champ, son instrument de travail ou un titre représentant une part d'un capital collectif, d'une usine, par exemple, ou de toute autre. entreprise. C'est par le réglement des successions que cet idéal peut être atteint » (page 61). Et pourtant il ajoute : « Jamais le communisme ne pourra durer, parce qu'il viole la justice et méconnaît les instincts les plus profonds de la nature humaine. La formule de la justice est : *cuique suum*, « à chacun le sien » ou « à chacun selon ses œuvres. » Le communisme, au contraire, ne tient aucun compte des œuvres et ne reconnaît à personne « le sien. » L'homme laborieux est la dupe du fainéant qui l'exploite. »

Cette dernière définition est appliquable à notre présente société. Plus loin, de Laveleye, saint-simonien, proclame le *à chacun selon ses œuvres*. — Accepté ; mais la division du travail, qui

s'accomplit de plus en plus, la machinerie, ont aussi leur action. Comment, dans ces nouvelles conditions, fixer la part de production de chacun? Dans chaque produit il y a une part de travail d'autrui. On peut même dire que tout produit est plus social qu'individuel, eu égard aux facteurs de production. Il est par suite impossible encore une fois de délimiter le quantum des diverses coopérations individuelles, ou du moins je ne vois pas comment cela pourrait se faire. Le communisme comprend le tien et le mien et les unit dans le nôtre. De Laveleye dit lui-même, que « la société constituée sur le principe de *chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins* serait l'image de la famille, où en effet, chacun travaille, tant qu'il peut et consomme tant qu'il veut. » Comment peut-il conclure ensuite que le communisme « n'est pas viable, parce qu'il viole la justice et méconnaît les instincts les plus profonds de la nature humaine » ? Nous demandons si la justice est violée dans la famille et si la famille méconnait les instincts les plus profonds de la nature humaine.

Quand l'auteur ajoute que « le mobile de l'activité humaine est toujours et partout l'intérêt individuel, nous sommes d'accord avec lui, mais non quand il prétend que « dans le communisme l'intérêt individuel est sans cesse sacrifié, que s'il agit, ce sera pour pousser l'homme à la paresse et à la gourmandise. » Non, dans le communisme l'intérêt individuel est résolu en unité plus haute c'est-à-dire dans le bien-être général. L'intérêt individuel n'est pas contraire au bien-être social. Vous êtes trop absolu M. de Laveleye. J. S. Mill fut plus circonspect, et nous affirmons avec lui, que les restrictions, exigées par le communisme, seraient des libertés, comparées avec la condition présente de la plupart de l'humanité. J. S. Mill est allé plus loin : lorsqu'il dit que le communisme comme système d'organisation sociale, est beaucoup plus examiné dans les difficultés immédiates de son application que dans les avantages qui résulteraient de ce nouvel état social. Il y a plus de sagesse dans ce mot que dans celui du sophiste Proudhon (dont l'influence fut hélas en sens inverse de ses connaissances) cité par Laveleye. « Le communisme est le dégoût du travail, l'ennui de la vie, la suppression de la pensée, la mort du moi, l'affirmation du néant». Autant de mots, autant de mensonges! L'éminent économiste aurait pu se dispenser de rééditer cette bêtise.

Nous aspirons à ce que de Laveleye appelle l'idéal. Cet idéal n'est pas que chaque famille ait sa maison, son champ, son instrument de travail, car on ne peut pas aller en arrière, les temps

patriarcaux sont disparus et ne reviendront jamais, mais que chacun ait sa part d'avantages du capital socialisé.

En travaillant à la réalisation de cet idéal nous ne comprenons pas que nous pussions être accusés de violer la justice et de méconnaitre les instincts les plus profonds de la nature humaine. M. de Laveleye ne suppose pas que notre idéal soit la violation de la justice, lorsqu'il dit « un mode de tenure est d'autant plus favorable à la production qu'il assure plus complètement à celui qui exploite le sol, les fruits de son travail et les améliorations qu'il aura faites. Sous ce rapport, rien ne vaut la propriété ». Ce serait irreprochable s'il ajoutait après le mot de propriété celui de *collective*. Car c'est le mode qui est le plus favorable à la production et assure plus complètement les fruits du travail comme les améliorations à la collectivité dont on est membre.

M. de Laveleye ne distingue pas assez la propriété, d'après nos lois actuelles, de la propriété ; envisagée en elle-même, d'où quelque confusi n. Par exemple quand il dit : la propriété est la condition et le complement de la liberté, on peut ajouter : et c'est pourquoi la majorité humaine est encore en esclavage, car elle n'a pas de propriété. Et comme la source de la propriété légale est qu'on ne donne pas à chacun selon ses œuvres, comme de Laveleye le souhaite, il doit logiquement conclure que la propriété légale est le vol. Un vol en tout cas à la société. Paul-Louis Courier, disait que pour faire des honnêtes gens il fallait faire des propriétaires. En le citant, M. de Laveleye oublie de nous dire pourquoi tous nos propriétaires légaux ne sont pas d'honnêtes gens ni comment on pourrait faire tout le monde propriétaire. Sur ce dernier point nous dévoilerons le grand secret : Réalisez la proprieté collective, tout le monde sera propriétaire et personne ne pourra aliéner sa part de propriété.

De Laveleye a complètement raison de croire qu'on peut atteindre à cet idéal par le règlement des successions. En exigeant 2 0/0 de tout héritage, avec progression, de sorte que la deuxième année on doit 4 0/0, la troisième 6 0/0, etc., on socialiserait les forces productives en cinquante années. En augmentant le pourcentage on peut hâter l'œuvre réparatrice.

Ainsi, de Laveleye doit reconnaitre qu'il y a une différence entre le propriétaire, qui est producteur et le possesseur, que le premier est souvent dépouillé en régime capitaliste, où selon le mot de Lassalle *Eigenthum est Fremdenthum* (propriété est altruité).

Pourquoi a-t-il confondu en mêlant des définitions contradictoires entre elles ?

Consultons maintenant le professeur de Liège sur le salaire et le sort des travailleurs.

« Le salaire est la rémunération du travail ». Non le salaire est une partie de la rémunération du travail, car d'où viendraient autrement le gain, la rente, l'intérêt, etc. ? Laveleye est du même avis, puisqu'il dit : « l'ouvrier peut-il se rendre propriétaire de l'outil et de la matière, il gardera tout le produit. Le salarié doit donc acquérir la propriété ». Mais comme règle c'est impossible.

La séparation du producteur de l'outil et de la matière est la règle générale et aussi la cause de l'esclavage du travailleur soumis à la loi d'airain du salaire que la justice n'a pas encore mise à néant ».

Y a-t-il un salaire normal ? De Laveleye répond affirmativement : « Le salaire normal est celui qui permet, tout au moins, à l'ouvrier et à sa famille l'entretien et le développement normal des facultés du corps et de l'intelligence. Mais dira-t-on, qui déterminera la somme qu'exigent cet entretien et ce développement normal des facultés ? Je réponds : l'hygiène. »

Magnifique. Mais quand on demande si l'hygiène règle le salaire normal, chacun rira. L'hygiène et la condition de l'ouvrier ne vont pas ensemble en ce moment.

Cependant, dit de Laveleye: « ce problème, si souvent déclaré insoluble, est résolu chaque jour, par l'administration de l'armée dans les différents pays. Celle-ci fixe, en effet, la quantité de nourriture et la qualité des vêtements nécessaires au bon entretien des forces du soldat. Ne faudrait-il pas que l'ouvrier pût se procurer, par son travail, au moins la ration du militaire ? » Mais c'est la règlementation de la production, de la consommation et de la répartition, en un mot, c'est l'état socialiste, que de Laveleye désire. Il a raison : qu'est en effet la science économique sinon la science qui s'occupe de la production, de la répartition, de la circulation et de la consommation des richesses ?

Voyons donc en prenant le soldat comme exemple. Nous verrons quel devait être le salaire normal de l'ouvrier.

En Hollande, on a calculé que chaque soldat coûtait pour son entretien par jour 44 cent. (environ 90 centimes). Une personne coûte alors par semaine $90 \times 7 = 630$ cent.

Prenons une famille ouvrière, composée de père, mère et trois enfants, ça fait cinq personnes. Selon la mesure de l'Etat, cela fait $630 \times 5 = 31$ fr. 50 par semaine pour entretien.

Chez nous, l'ouvrier qui reçoit toujours 20 fr., est une exception. Dans la campagne, un salaire de 12 fr. est élevé.

Un prisonnier a beaucoup mieux. On a calculé que l'Etat paie

pour l'entretien de chaque prisonnier par jour 66 cent. (135 centimes). Ce qui fait par semaine 135×7=9 fr. 45 c.

Prenons cette famille de cinq personnes selon la ration du prisonnier, cela fait 945×5=7 fr. 25 c.

Pour logement, il doit payer aussi. Eh bien! chez nous, on fait des prisons partout, c'est un des signes de notre civilisation. Une prison coûte environ 1 million de francs pour deux-cent-huit personnes en régime cellulaire. Supposons la location à 8 0/0 du capital, cela devient annuellement une rente de 80.000 fr. Divisons-le par 200, en supposant que la prison est remplie — notre civilisation s'en charge — le logement de chaque prisonnier coûte, à l'Etat, 400 fr. ou environ 8 fr. par semaine et par personne. Pour cinq personnes, cela fait (8×5=40 fr). — Pour logement : 40 fr. — Pour entretien : 47.25. Total : 87.25 fr. par semaine.

Hâtons-nous d'ajouter que la vie du prisonnier n'a rien de luxueux.

Le salaire normal de l'ouvrier devrait être pour l'entretien d'une famille selon la mesure, que l'Etat donne par l'entretien des prisonniers, de 87 fr. 25 par semaine. Soustrayons une somme pour surveillance, etc., prenons pour cela le chiffre exorbitant de 21 fr. 25 par personne et par semaine, il reste encore 60 fr. Je demande : où sont les ouvriers, qui ont un pareil salaire ?

Et nous avons seulement parlé du développement normal des facultés du corps !

Le salaire normal ne donne pas l'occasion au travailleur de se développer ni physiquement, ni intellectuellement, ni moralement.

C'est l'effet de détestables lois, de l'ignorance des hommes et non de prétendues lois naturelles !

Quelle est donc l'amélioration prétendue des ouvriers, que Paul Leroy-Baulieu a célébrée pour la France et Dauby, avec qui de Laveleye est d'accord, pour la Belgique ?

Je sais qu'on peut copier le passage si connu du sort des paysans sous le règne de Louis XIV, et qu'on trouve dans la Bruyère mais est-ce que la description de la vie des paysans en Irlande, des mineurs du Borinage, de la France et d'ailleurs (Voir le *Germinal* de Zola) serait moins affligeante? Celle des ouvriers de nos villes ne le serait pas moins non plus, etc. *Le Bitter cry of outcast London* est une illustration qui nous dispense de recourir à La Bruyère. Nous pouvons trouver aussi triste dans nos propres villes, dans notre propre entourage, dans notre propre

temps, à côté de nos palais. Devant ce spectacle, le courage me manque pour parler d'amélioration.

Une telle amélioration me fait penser à une opération dangereuse d'un célèbre chirurgien, qu'il racontait avec beaucoup d'emphase à ses collègues et amis. Lorsque l'un d'eux demanda : comment se portait la patiente, il répondit : « elle a succombée, mais, l'opération était magnifique. » Avec toutes les améliorations dont on nous remplit les oreilles, le sort des ouvriers reste triste et misérable.

Nous pouvons supposer que M. de Laveleye connaît le livre de Thorold Roger. *Six centuries of work and wages et history of english labour.* Eh bien ! les conclusions de ce livre de faits et de chiffres sont justement contraires à ce qu'on a crié. Daprès le savant écrivain, le sort du travailleur n'est pas amélioré, il a empiré. On doit distinguer entre la réalité et la surface des choses.

Mais, c'est la faute des ouvriers : « Si les ouvriers épargnaient seulement les sommes énormes qu'ils consacrent aux boissons alcooliques qui les abrutissent, en vingt ans, ils pourraient acheter toutes les manufactures où ils travaillent. Ainsi, c'est de la pratique de certaines vertus, prévoyance, sobriété et continence, que peut venir le salut ».

M. de Laveleye, n'avez-vous jamais pensé qu'il y a relation entre l'usage des boissons alcooliques, que je déteste comme vous, et la condition misérable de l'homme ? Tout le monde sait que l'insuffisance de nourriture et l'excès de travail sont pour beaucoup dans l'alcoolisme. L'ivrognerie n'est pas la cause, mais la conséquence de la pauvreté, ceci dit sans nier que l'ivrognerie ne devienne, à son tour, une cause de pauvreté. Il y a action réciproque.

En supposant l'épargne possible, les capitalistes n'auraient garde de se désaisir bénévolement. Mais cette épargne généralisée est un rêve, la loi d'airain des salaires y met bon ordre. Une diminution de consommation amènerait une diminution de salaire. Necker vous le dit très bien : « S'il était possible qu'on vint à découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui pût soutenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple serait *bientôt réduit à ne manger que deux jours l'un*, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude : les propriétaires de subsistance, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, *forceront toujours* les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se

contenter du simple nécessaire. Tel est l'esprit humain que les lois sociales ont si bien secondé ».

L'épargne individuelle, quand la majorité n'épargne pas, peut avoir de bons résultats individuels, mais l'épargne généralisée serait contraire à l'intérêt de l'ouvrier. En augmentant le capital, elle augmenterait la somme de la rente et, par conséquent, l'impôt sur le travail. Quoi que disent les économistes, l'augmentation du capital n'est pas un moyen, encore moins le seul moyen d'améliorer la condition des travailleurs, leur raisonnement, leur syllogisme est faux. Ils disent :

(*Majeure*). Le moyen d'améliorer la condition des travailleurs c'est l'augmentation du capital ;

(*Mineure*). Le capital est augmenté;

(*Conclusion*). Donc la condition des travailleurs est améliorée.

Quod erat demonstrandum !

Les recherches sur la condition des travailleurs sont influencées par leur supposition majeure.

Nous pouvons de même mettre le syllogisme en sens inverse et dire :

(*Majeure*). Le moyen d'aggraver la condition des travailleurs c'est l'augmentation du capital ;

(*Mineure*). Le capital est augmenté ;

(*Conclusion*). Donc la condition des travailleurs est empirée.

Ce syllogisme serait aussi faux que le précédent.

C'est la majeure qu'il s'agit de démontrer dans les deux cas. Nous devons rechercher si la condition des travailleurs est améliorée. Si le résultat est négatif, nous devons en rechercher la raison, tout en retenant qu'il est constant que le capital se soit augmenté.

A notre époque nous devons être frappés de la marche parallèle du progrès et de la pauvreté et avec Henry Georges, donner ce fait comme l'énigme de notre temps : Car tant que la richesse croissante, qui est le produit du progrès moderne, ne sert qu'à la formation de grandes fortunes, à l'accroissement du luxe de quelques uns et la paupérisation croissante du plus grand nombre, ce progrès est faux et ne saurait durer.

Il faut, dans le mouvement social, quelque chose de nouveau indiqué par M. de Laveleye lorsqu'il dit : «ce qu'il faut, c'est que le capital accru passe, en grande partie, aux mains des travailleurs eux-mêmes, avec le secours de bonnes lois, et par l'épargne ! Et cela nous donne le secret du développement économique. Ce qui importe le plus, c'est la meilleure répartition des richesses : tant que les mauvaises lois permettront l'accumulation

des richesses dans les mains d'un petit nombre, la grande majorité souffrira. »

Et que signifie avoir de bonnes lois, sinon arriver à l'organisation du travail, à l'organisation de la propriété.

Pourquoi M. de Laveleye se contredit-il si souvent ? Heureusement qu'entre les lignes, on peut lire ses bonnes intentions, qui sont gâtées par les phrases habituelles à nos économistes académiciens.

L'éminent économiste belge, parait avoir la même crainte que manifesta Sismondi disant dans ses *Nouveaux principes d'économie politique* : « Quant au remède, je n'ai pas le courage de l'indiquer, car pour le faire, il faudrait attaquer les lois actuelles de la propriété ! »

Voilà aussi pourquoi M. de Laveleye n'a pas osé conclure ; de temps en temps il prêche même comme un pasteur :

« Songeons à l'époque où les les hommes mouraient de faim, en foule, le long des grands chemins, et bénissons le temps présent, en espérant mieux encore pour le siècle prochain. »

La bénédiction du temps présent ! Elle existe en manque de travail et de nourriture ou bien en surtravail avec nourriture insuffisante, en un mot en vie de misère et de souci. Pour bénir notre temps il faut être singulièrement optimiste.

Quand les socialistes disent que l'ouvrier est spolié par le capital, ils font une erreur de calcul selon de Laveleye. Quelle est cette erreur ? « L'objet n'a pas été produit par le seul effort de l'ouvrier, mais par cet effort aidé d'instruments et s'exerçant sur vos matières premières. Le travail est seul « actif » soit ; mais il n'est « productif » que grâce au concours du capital et de la nature. Ce concours doit être aussi rémunéré.

L'erreur est du côté de l'économiste. Nous savons que le capital n'est pas nécessaire au travail, qu'il *facilite* seulement le travail qui est bien son père. La rémunération du capital ne peut donc pas être si forte que la rémunération du travail soit par suite si petite qu'elle permet à peine au travailleur de subsister. La nature est aliénée par le capital et quand le travail ne peut s'unir avec la nature sans le consentement du capital, c'est par ce que ce dernier est accaparé par les capitalistes.

Concluons. L'amélioration de la condition des travailleurs sera fictive, tant que les moyens de production seront appropriés et non pas aux mains des producteurs ou de la Société. Qui veut guérir un malade, doit pénétrer jusqu'à la cause de la maladie et quand il l'a trouvée, il n'y a qu'un moyen de guérir, c'est de s'attaquer aux causes de la maladie.

Ces causes nous venons de les indiquer. F. Doméla Nieuwenhuis.

NOS MORTS

(AMOUROUX ET COURNET)

La funèbre faucheuse a la main lourde : le 22 mai le monde civilisé prenait le deuil de Victor Hugo ; le 23 mai les républicains socialistes perdaient deux des plus méritants parmi les anciens membres de la Commune de Paris.

Amouroux et Cournet ont succombé le même jour, tous deux avant l'âge, quand ils pouvaient beaucoup donner encore, l'un à quarante-deux ans, l'autre à quarante-six.

Nous dirons, au courant de la plume, ce que furent ces deux amis du peuple travailleur.

I

Charles Amouroux était né en 1843 à Chalabre (Aude). Mais ses parents vinrent se fixer à Paris, et c'est ainsi que le jeune Charles assistait, dès l'âge de huit ans, aux préparatifs de défense de la rue des Petits-Carreaux. Il en garda, dit Henri Place, une haine tenace de l'empire.

Amouroux embrassa la profession de chapelier, et de bonne heure, grâce a ses relations phalanstériennes, il se familiarisa avec la question sociale.

Son apprentissage à peine terminé, il organisait (en 1863), une société d'ouvrières chapelières à Nantes.

De retour a Paris, il ne tarda pas a se faire une réputation dans sa corporation par son intelligence vive et pratique, sa facilité d'élocution, son activité, ainsi que le talent, l'énergie et le dévouement qu'il mettait a la défense des intérêts professionnels.

Il trouva dans la puissante *Société générale des chapeliers de France* la société coopérative la plus ancienne (elle fut fondée en 1820) et la mieux organisée de notre pays, de forts exemples de démocratie militante. Il y a encore là tels hommes modestes comme mon excellent ami Desgranges, Dejeante, Favreau, Casteran et plusieurs autres non moins méritants qui joignent à la haute intelligence des intérêts professionnels un dévouement éclairé à l'œuvre rénovatrice que poursuit le socialisme.

Dans un tel milieu, le jeune et intelligent ouvrier chapelier, qui vient de mourir député de la Loire, ne pouvait s'en tenir à l'étroit esprit du corporationnisme exclusif. Il participa donc de bonne heure au réveil républicain socialiste que Blanquistes et Internationalistes venaient de déterminer et qui s'affirmait devant les tribunaux, dans la rue, dans les sociétés ouvrières et dans les réunions publiques.

Amouroux fut de toutes les manifestations révolutionnaires de 1867-1869, et il devint bientôt l'un des orateurs les plus écoutés des réunions publiques.

« On l'aime pour sa crânerie ; nul mieux que lui ne sait tenir tête au commissaire de police et défendre le droit de réunion. Aussi les condamnations pleuvent sur lui : douze fois condamné... Pour éviter une treizième condamnation il réussit à s'évader pendant son transfert de Pélagie au Palais de Justice et se réfugie en Belgique. (Notice biographique sur Amouroux, par Henri Place.)

A Bruxelles, le jeune socialiste s'affilia à *l'Internationale*, dont il devint, dès lors, l'actif propagandiste.

Le 5 septembre, il revenait à Paris, s'engageait dans l'artillerie de la garde nationale de marche et devenait membre de la commission d'armement du quatrième arrondissement.

Tout naturellement il fut un des partisans les plus résolus de la défense révolutionnaire. A ce titre, il combattit énergiquement dans les clubs, notamment après le 31 octobre, les gouvernants de l'Hôtel de Ville.

Porté sur la liste de l'Internationale, il eut 28,000 voix aux élections du 8 février.

Le 18 mars le trouva prêt, et il fut de ceux que le Comité central envoya en province pour faire accepter la révolution communaliste. Il eut d'abord un grand succès à Lyon où l'avait précédé Albert Leblanc où il se trouva avec Collet de Taillac, Landeck, Albert May, et, le 24 mars, il écrivait au Comité central : « Dix-huit bataillons sur vingt-quatre sont heureux de se fédéraliser avec les 215 bataillons de Paris. »

Après être venu prendre de nouveaux ordres auprès du Comité central, il repartit pour Saint-Etienne, Toulouse, Marseille, etc., pendant que sous l'énergique impulsion de Leblanc, Dumay, Gaffiot, Lemoine, Supplissy, Allemane, etc., le Creusot se soulevait.

A Carcassonne, Amouroux apprit que 8,150 électeurs du quatrième arrondissement venaient de l'élire membre de la Commune.

Il n'hésita pas à venir à son poste de combat, malgré les difficultés de tout genre. Il faillit même être pris avec son secrétaire, Albert May, avant sa rentrée dans Paris.

Sa promptitude d'esprit et son activité le désignèrent, avec Antoine Arnaud, au choix de ses collègues pour le poste de secrétaire.

Comme toujours, le jeune ouvrier chapelier fut à la hauteur de sa

tâche. Son assiduité à la Commune ne l'empêcha pas de faire souvent acte de présence et d'énergie aux avant-postes. Le 22 mai, au soir, quand la funèbre nouvelle de l'entrée des Versaillais à la Muette fut apportée à la Commune, Amouroux et Assi furent immédatement envoyés à Passy pour vérifier le fait. Assi, qui l'avait quitté pour aller jusqu'à la poudrière de la rue Beethoven, fut fait prisonnier.

Ne le voyant pas revenir, Amouroux voulut aller à sa rencontre ; mais un feu de peloton le blesse à la cuisse et tue son cheval. Fait prisonnier, il est bientôt conduit aux pontons sous un faux nom ; mais ayant voulu s'évader plus tard, avec Lolive, du 91e (le bataillon internationaliste des Batignolles), fusillé depuis, et Cana, il fut reconnu et livré aux conseils de guerre.

Le répresseur de Marseille, Espivent, eut l'impudence d'écrire au général Appert qu'il était inutile de juger Amouroux à Versailles, parce qu'à Marseille il serait sûrement condamné à mort et exécuté.

Ce cynisme soldatesquerévolta l'opinion, et c'est à cela qu'Amouroux dut de n'être condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité par les conseils de guerre de Versailles. Devant le jury de Riom, auprès duquel un homme de cœur et de talent, Guillot (de l'Isère), le défendit brillamment, il fut condamné à l'enceinte fortifiée. On le vit, en cette occasion, peu soucieux de sa sécurité personnelle, ne s'attacher qu'à décharger noblement ses co-accusés de Saint-Etienne, ce qui lui valut la reconnaissance durable de la démocratie stéphanoise.

Au bagne, il trouva Lucipia, Alphonse Humbert, Dacosta, Maroteau, Trinquet, Allemane, Giffault, Lisbonne, Fortin et plus de quatre cents autres victimes des haines versaillaises.

A son retour à Paris, il rentra dans la mêlée.

Aux élections législatives de 1881, il n'échoua à Saint-Etienne contre Bertholon que de quelques centaines de voix. Son échec affecta la démocratie socialiste stéphanoise à un tel point qu'après le dépouillement du vote il y eut une formidable manifestation de plus de dix mille personnes.

Amouroux revint à Paris, où, sans quitter son métier de chapelier, il collabora au *Mot d'Ordre* d'abord, au *Radical* ensuite.

En 1882, les électeurs de Charonne l'envoyèrent siéger au Conseil municipal, où il se distingua par son activité incroyable et son intelligence pratique des affaires.

Il a été longtemps vice-président du Conseil et il représenta avec Jobbé Duval la ville de Paris, à l'exposition de Boston.

Il y a quelques semaines, une circonscription de Saint-Etienne étant vacante, il fut désigné comme candidat socialiste, et élu à une très forte majorité sous le patronage de toutes les fractions du parti socialiste, unies sur son nom.

Amouroux revint victorieux, mais plus gravement atteint encore par la phthisie qui le minait depuis plusieurs années. Il acheva de s'épuiser en voulant, quoique très malade, intervenir dans la discussion de la loi sur les récidivistes. Le soir même il s'alitait ; il ne s'est plus relevé.

On peut dire que cet éminent et sympathique prolétaire s'est tué par excès de travail et par sa passion du bien public.

II

Non moins déplorable est la mort de Frédéric Cournet, le socialiste révolutionnaire dévoué, énergique, éclairé et persévérant qui put passer dans la terrible mêlée des partis, sans se faire d'ennemis et sans être au-dessous de sa tâche.

Cournet est mort à quarante-six ans, emporté avant l'âge par une maladie contractée dans les misères de l'exil.

Au moins sa vie a été bien remplie ; il n'a pas failli, lui non plus, au devoir social imposé à tous ceux de notre temps qui ont souci de la transformation philosophique, politique et économique de la société moderne en gestation douloureuse d'un ordre nouveau.

Frédéric Cournet pouvait, il est vrai, s'inspirer d'un noble exemple : son héroïque père, qui trouva dans l'exil une mort tragique à jamais déplorable, avait combattu en Juin 1848, sous son uniforme d'officier de marine, pour les prolétaires trompés et affamés contre l'armée fratricide du sanglant Cavaignac. Il avait même été l'un des chefs de la résistance au faubourg Antoine.

Le jeune Cournet avait alors neuf ans. Il était né en 1839 à Lorient. Sa vie fut à peu près celle d'un prolétaire. Après avoir terminé ses études, il dut se faire employé de commerce, dans le midi de la France. Mais, dès 1862, il venait à Paris prendre rang dans la jeunesse républicaine du quartier Latin aux premiers jours de cette lutte sans trêve qui hâta le renversement de la domination bonapartiste.

En 1868, il entra à la rédaction du *Réveil*, de Delescluze, et se distingua tout de suite par le caractère révolutionnaire de sa polémique. En même temps, il restait un militant énergique et c'est ainsi, par exemple, qu'avec Ferré, Amouroux, Eudes, Granger, Breuillé, il fut lors de la manifestation sur la tombe de Baudin, arrêté lors de la fameuse « bataille de Clichy » (2 novembre 1868), qui couvrit de ridicule le petit Pinard, le rageur ministre de cette époque. Bientôt relâché, Cournet ne fut pas pour longtemps délivré des argousins et des geôles de Louis Bonaparte.

Le célèbre procès qui fit la fortune de Gambetta venait d'avoir lieu, et la ligne politique du journal de Delescluze allait accentuant son républicanisme révolutionnaire. Parmi les collaborateurs, Cournet fut bientôt le plus en vue; aussi fut-il, le 13 juin 1869, arrêté avec Ch. Quentin, et conduit à Mazas, où les deux journalistes restèrent pendant soixante-treize jours au secret le plus absolu.

Quoi qu'on en eût, il fallut pourtant les relâcher. Mais Cournet fut enlevé de nouveau, le 8 février 1870, et conduit encore à Mazas comme impliqué dans le fameux procès de Blois. Toutefois, le vaillant révolutionnaire n'était pas tombé dans le piège de ce complot sur commande, et on dut le relâcher fin juillet 1870.

C'est ainsi qu'il put participer aux manifestations qui précédèrent le 4 septembre et se trouver à son poste de combat le jour de la Révolution.

Patriote républicain, en même temps que socialiste révolutionnaire, Cournet s'engagea dans les bataillons de marche, et le bataillon l'élut commandant. En cette qualité, le fils de l'officier révolutionnaire Cournet se distingua dans les combats d'avant-poste de Bondy et de la ferme de Drancy.

Pendant tout le temps du siège, Cournet avait été un fidèle de ce *Comité central des vingt arrondissements* qui, jusqu'à la chute de la Commnne, siégea à la Corderie, l'ancien local de l'*Internationale*, et dans lequel internationalistes, blanquistes, démocrates-socialistes, unis, malgré d'anciens différends, dans l'intérêt suprême de la Révolution, donnèrent un si bel exemple d'union socialiste révolutionnaire.

Aux élections du 8 février 1871, Cournet, porté à la fois sur la liste de l'Internationale et sur la liste radicale socialiste, fut élu par 91,568 suffrages.

Sa carrière législative fut aussi brève qu'elle devait l'être dans ces tristes circonstances.

Il vota naturellement contre les préliminaires de paix et donna sa démission avec Delescluze et Razoua, quelques jours après Rochefort, Tridon, Ranc, et Malon qui s'étaient retirés pour le même motif, qui avaient été précédé par Garibaldi et la députation alsacienne, dont Gambetta, puis allaient être suivis par Victor Hugo, Clémenceau, Gambon, Floquet, Lockroy. (1) Singulière association de noms. Deux sont les plus grands noms du siècle, les autres ont suivi des routes différentes.

Le 18 Mars trouva Cournet à Paris; il se rallia immédiatement au *Comité central*, et il fut appelé à représenter le dix-neuvième arrondissement à la Commune de Paris.

Dans cette nouvelle situation, Cournet fut toujours le révolutionnaire énergique et l'homme bienveillant que nous connaissions tous. Il vota toujours avec la majorité et fut, du 25 avril au 4 mai, délégué à la préfecture de police. Nous le retrouvons aux dernières barricades de la Semaine Sanglante, faisant, comme toujours, son devoir, simplement, héroïquement.

Echappé aux massacres versaillais, Cournet se réfugia à Londres, où le Conseil général de l'Internationale se l'adjoignit, avec ses coreligionnaires blanquistes, Eudes, Vaillant, Ranvier, Lemoussu, etc.

Ce ne fut pas pour longtemps, toutefois; car après le congrès de La Haye (septembre 1872), les blanquistes, outrés du transfert du Conseil général à New-York, se retirèrent de l'Internationale déjà en proie à la scission Marx-Bakounine dont elle est morte.

---

(1) Millière et Félix Pyat ne donnèrent pas légalement leur démission, mais n'en vinrent pas moins combattre et souffrir avec Paris pendant la tourmente.

Après l'amnistie, Cournet resta sur la brèche. C'est lui qui, dans l'*Intransigeant*, mena si vigoureusement la campagne inaugurée par notre vaillante amie la citoyenne Cadolle contre le tortionnaire Marcerou.

L'exécution morale de ce tourmenteur des prisonnières de la Commune a été complète.

Aux élections municipales de janvier 1881, Cournet fut parmi les candidats du Parti ouvrier dont le parti blanquiste était alors l'allié.

Dans le *Citoyen de Paris*, de Secondigné, dans le *Ni Dieu ni maître* de Blanqui et plus tard dans le *Réveil lyonnais*, dont il fut le rédacteur en chef, Cournet combattit toujours le bon combat. La pauvreté le réduisit souvent au silence, mais la mort seule a brisé sa plume d'écrivain socialiste en même temps que son épée de combattant révolutionnaire.

III

Les survivants de la Commune ne pouvaient manquer d'affirmer une fois de plus sur la tombe de leurs regrettés compagnons d'armes, leur solidarité révolutionnaire.

L'appel suivant fut donc publié le lundi dans divers journaux démocratiques.

« Les anciens collègues et compagnons d'armes de Cournet et d'Amouroux présents au *Radical*, font un chaleureux appel aux combattants de 1871, aux défenseurs de la Révolution, à tous ceux qui sont restés et restent fidèles à la cause prolétarienne et socialiste, et les invitent à se rendre, aujourd'hui lundi, aux obsèques du citoyen Cournet, et demain, mardi, à celles du citoyen Amouroux.

« La réunion a chargé le citoyen Vaillant de parler, au nom de la Commune, aux obsèques du citoyen Cournet, et le citoyen Eudes à celles du citoyen Amouroux.

B. Malon. — E. Vaillant. — Eudes. — Avrial. — Fr. Jourde. — S. Dereure. — J. Martelet. — E. Gérardin. — D. Th. Régère. — Boursier. — J. Noro. — Gouhier. — E. Margueritte. — Urbain. »

Les obsèques de Cournet pouvaient être *une journée*. Les révolutionnaires exaspérés par les inqualifiables sabrades de la veille au Père-Lachaise étaient en effet décidés à arborer les couleurs de la Commune.

Quatre mille *communeux* et socialistes révolutionnaires de diverses écoles se trouvèrent au rendez-vous, malgré les menaces des journaux opportunistes. Deux drapeaux rouges et un drapeau noir furent déployés et, pendant tout le parcours de la rue Guy-Patin au Père-Lachaise, les cris de vive la Commune! retentirent.

Sur la tombe, Vaillant, chargé de prendre la parole au nom des anciens membres de la Commune, rendit pleine justice au dévoué et sympathique révolutionnaire Cournet.

Après avoir flétri les agressions policières de la veille et annoncé

qu'un jour le peuple dont les forces renaissaient, arracherait le pouvoir de mains indignes pour faire enfin sa république, la république socialiste, Vaillant ajouta :

« Ce jour-là, Cournet nous manquera, Cournet, l'intelligent soldat de la Révolution, qui combattit avec la même ardeur l'Empire et Versailles et qui avait la même et vigoureuse haine des tartufes soi disant républicains qui écrasent le peuple d'une même oppression.

« Combattant de la dernière heure, en 1871, Cournet a pu échapper aux balles versaillaises: mais, comme Amouroux, miné par le bagne calédonien, il meurt tué par les douleurs, les misères et l'exil. Il tombe en pleine lutte, car jamais ses efforts, sa propagande, son action n'ont cessé. Personne ne fut plus brave, plus courageux que lui, non pas seulement de ce courage que l'occasion surexcite, mais de ce courage spontané, constant et gai, vraiment parisien, comme son caractère, et toujours à la hauteur de tout événement.

« Mais si son dévouement à la cause du prolétariatet de la Révolution est au dessus de tout éloge connu, sa bravoure, son intelligence, sa valeur politique, que dire de cette bonté, de cette profondeur de bienveillance sincère, et de sympathie joyeuse qui charmait tous ceux qui l'approchaient et de tous ceux qui le connaissaient lui faisaient des amis.

« Aussi, c'est en lui l'homme tout entier, le révolutionnaire et l'ami que nous respectons et honorons, dont nous garderons la mémoire, chère entre toutes.

« Dans cette grande bataille où la Commune une fois vaincue en 1871, revit en nous, revit dans cette grande armée révolutionnaire socialiste où pour un qui succombe, des millions accourent, que le souvenir de nos morts, de nos martyrs enflamme les courages, que leur exemple nous guide. Sachons comme eux combattre et mourir. Vive la Commune! »

Le lendemain aux funérailles d'Amouroux, foule moins exclusive-révolutionnaire et plus nombreuse, les drapeaux rouges ne furent déployés qu'à la porte du cimetière.

Eudes, au nom de ses anciens collègues, parla du rôle d'Amouroux en termes d'une pénétrante éloquence et qui furent soulignés par des applaudissements répétés.

« Amouroux fut, dit-il, le secrétaire de la Commune et nul autre parmi nous n'eût mieux rempli sa tâche. Il a su, nous a-t-il souvent répété depuis, conserver les procès-verbaux de nos séances, — monuments précieux de l'histoire — qui viendront bientôt, nous en sommes sûrs, quels qu'en soient aujourd'hui les dépositaires, jeter une lumière éclatante sur cette assemblée dont personne, qu'on nous permette de le dire, ne viendra jamais contester l'abnégation, le désintéressement, l'héroïsme (Vive approbation).

« Ah ! ne croyez pas que les luttes civiles soient le fait d'ambitieux, de politiciens intéressés. Pesez, dans le fond de votre conscience, tous les évènements de notre histoire depuis la grande Révolution française et voyez, sans parti pris, froidement, ce qui s'est passé. Vous reconnaîtrez, j'en suis sûr, que les colères populaires sont toujours causées par des gouvernements coupables, vous reconnaîtrez avec nous qu'il ne faut

jamais enrayer la marche du progrès. Ecoutez les réclamations du peuple, faites droit à ses revendications toujours justes, écrasez ses ennemis et vous éviterez toute dissenssions. La République est sa chose, celle pour laquelle il a tant combattu, tant versé de sang, et il n'est que juste qu'il réclame sa place au soleil et qu'il la défende lorsqu'il est menacé ou provoqué. (Applaudissements.)

« Hommage donc à celui des nôtres que nous accompagnons ici pour la dernière fois, et que la vie honnête et probe de cet homme de bien, ses travaux, ses luttes, la reconnaissance de ses concitoyens s'élèvent comme un monument de protestation solennelle contre les misérables qui envoyèrent tant d'innocentes victimes à la mort, tant d'honnêtes gens au bagne, tant de malheureux en exil ! »

Et que la conscience publique vienne donc enfin (c'est la seule récompense que les survivants réclament) rendre justice à leur dévouement, à leur attachement inébranlable à la cause du peuple, des prolétaires, de la République sociale. (Applaudissements — Cris : Vive la Commune, Vive la République !)

Ainsi le peuple socialiste de Paris qui avait déjà affirmé sa solidarité lors des funérailles de Jules Vallès, à montré que sa reconnaissance était aussi acquise à ceux qui, avec moins d'éclat, mais avec non moins de mérite, de dévouement et d'ardeur ont été de vaillants combattants aux heures tragiques; ont travaillé et souffert jusqu'à la mort pour la sainte cause de la Révolution morale et sociale qui doit sauver le monde moderne en proie, dans ces tristes temps d'efflorescence capitaliste, à toutes les douleurs de l'entredéchirement dans les ténèbres et à des iniquités génératrices de crimes et de tant de misères.

B. Malon

L'OCCULTISME A PARIS

Il existe depuis quelque temps à Paris, une branche de la société théosophique d'Orient et d'Occident, qui fut fondée, il y a dix ans, aux Etats-Unis et dont les inspirateurs sont, parait-il, les *Mahatmas* ou adeptes des sciences occultes résidant au Thibet. Le but que se proposent les fondateurs est de contribuer à l'établissement de la fraternité universelle, d'encourager l'étude des sciences et des littératures d'Orient, de provoquer le développement de toutes les virtualités latentes dans l'homme et d'arriver, par l'abandon de tout dogmatisme, de tout exclusivisme de méthode à l'explication des nombreux mystères que nous présente encore l'étude de l'univers.

Dès son début, le mouvement théosophique prit un développement considérable aux Etats-Unis et surtout aux Indes et, peu de temps après, des branches de la société se fondèrent en Angleterre, en Russie, en Allemagne et même en France. Bien que la branche française n'ait pas encore eu le temps d'organiser sa propagande et de provoquer les discussions publiques, nul ne sera surpris que le programme ci-dessus ait fait pousser de hauts cris à tous les heureux mortels qui n'ont plus rien à apprendre en ce bas monde.

Aussi, les catholiques d'une part, sous les ordres de leur chef infaillible, les déistes de l'autre, par l'organe non moins infaillible de M. Victor Meunier du *Rappel*, ont bravement anathématisé la doctrine ésotérique avant qu'elle ait eu le temps de se faire connaître.

Dans les camps matérialiste et positiviste, on s'est montré moins fougueux. Les uns ont émis l'intention d'étudier sérieusement les théories occultistes. La *nouvelle Revue*, la *Revue du mouvement social* et la *Revue moderne* ont même commencé cette étude ; les autres, persuadés qu'il n'y a là que du pur charlatanisme, se sont absolument désintéressés de la question.

Nous suivrons l'exemple des premiers, car il est indigne de sincères défenseurs de la vérité, d'imiter les théocrates dont ils ont répudié les aberrations. Si l'on refuse d'examiner une idée nouvelle sous prétexte qu'elle semble contraire à telle ou telle manière de voir, on perd le droit de reprocher aux catholiques leur dédain de l'expérience et de la logique.

D'ailleurs, les théosophes ont inscrit la fraternité universelle en tête de leur programme; leur doctrine s'attaque spécialement à l'égoïsme et proclame l'impossibilité, pour qui que ce soit, de progresser isolément, indépendamment de la collectivité humaine. A ce point de vue, quelle que puisse être d'ailleurs la valeur intrinsèque de l'occultisme, l'analyse de cette théorie s'impose à la *Revue socialiste.*

Nous résumerons donc, dans un prochain numéro, les principes adoptés par la société théosophique; nous signalerons leurs points de contact avec la science contemporaine ainsi que leurs divergences et nous examinerons surtout leurs conséquences au point de vue de la régénération sociale.

Si, comme l'affirment les théosophes, l'origine de leur doctrine est exclusivement orientale, un pareil rapprochement entre les aspirations des masses européennes et celles d'une race d'élite, vivant à l'autre bout du monde, doit être intéressant pour les lecteurs de notre recueil.

L. Dramard

LES CONVENTIONS

AVEC LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

(*Suite et fin*).

V. — Réseau Paris Lyon et Méditerranée.

Les concessions faites à cette Compagnie comprennent : 31 lignes d'une longueur totale de 1.307 kilomètres dont les dépenses restant à faire au 31 décembre 1883 étaient évaluées à 213.899.000.

Elle s'est engagée à exécuter 600 kilomètres de lignes non dénommées à désigner par l'administration.

Une partie des lignes concédées d'une longueur de plus de 300 kilomètres ont été livrées, terminées par l'Etat à la Compagnie et sont en pleine exploitation.

Cette Compagnie a livré, depuis le vote des conventions de 1883 à l'exploitation d'autres lignes, notamment celles de Cercy à Gilly ; d'Embrun à Briançon ; de Chambéry à Saint-André du Gaz ; de Saint-André à Virieu et Belley ; d'Annecy à Annemasse ; du Martinet à Tarascon ; etc., soit en tout plus de 300 autres kilomètres qui, de longtemps, ne seront probablement guère productifs.

Parmi les lignes concédées dont les travaux ne sont pas sérieusement entrepris, les suivantes nous semblent pouvoir sans inconvénient être exécutées d'une manière économique : Champagnole à Morez, 40 kilom. 20 ; Champagnole à Lons-le-Saulnier, 42 kilom. ; Epinac aux Laumes, 68 kilom. ; Forcalquier à Volx, 15 kilom. ; Apt à ligne précédente, 39 kilom. ; Gilley à Pontarlier, 22 kilom. ; Largentièreà Saint-Sernin, 13 kilom. ; Tannay, à Château-Chinon, 23 kilom. ; Lisle-sur-Orge à Orange, 18 kilom. ; Saint-André à Digne, 45 kilom. ; Vougeaucourt à Saint-Hippolyte, 26 kilom. ; La Roche à Cluse, 24 kilom. ; Lure à Loulan-les-Forges, 39 kilom. ; La Cluse à Saint-Claude, 43 kilom. ; Roanne à Châlon et Montchanin, 129 kilom.

Ces quinze lignes d'une longueur totale de 606 kilomètres, évaluées, non compris le matériel et approvisionnements, 143 millions, et qui en coûteraient tout compris au moins 300 ; sur lesquelles il n'a été dépensé qu'une cinquantaine de millions, peuvent et doivent être exécutées soit à voie étroite, soit en chemins sur accottement de routes, moyennant une centaine de millions ; dont 70 seraient à la charge de l'Etat, et 30 pour contributions dûes par la Compagnie.

Cette révision du classement économiserait au moins cent cinquante millions sur l'éxécution de ces 606 kilomètres de lignes dont la plupart nec ouvriront pas leurs frais d'exploitation et cela réduirait les annuités à payer par l'Etat à la compagnie d'une dixaine de millions par an.

Parmi les concessions éventuelles se trouve la ligne de Corbeil, Melun Montereau estimée vingt-cinq millions pour soixante-et-un kilomètres, qui en

coûtera bien près de cinquante, et est destinée à alléger le trafic énorme de la sortie de Paris vers la ligne de Bourgogne.

La compagnie dédouble d'autre part à quatre voies la section de Paris Villeneuve-saint-Georges. où se détache la ligne actuelle de Corbeil.

Ne vaudrait-il pas mieux diriger cette ligne de Corbeil par Fontainbleau-Ville à travers la forêt à Bouron vers Nemours de façon à y dévier tout le trafic de la ligne du Bourbonnais et réserver l'ancienne au trafic de la Bourgogne et à celui de la nouvelle ligne abréviative que nous réclamons sur Lyon par le Morvan.

Cette ligne n'aurait que 30 à 35 kilomètres, abrègerait de 12 à 15 kilomètres la sortie de Paris vers Montargis, coûterait au plus une douzaine de millions et en écomiserait au moins une trentaine.

Avec les économies qu'on pourrait faire sur les lignes déclassées, à voie étroite, il y aurait à faire exécuter par la Compagnie antérieurement aux lignes improductives, les lignes et raccordements suivants : de Moret vers Lorrez-le-Bocage, Courtenay à Douchy prés Triguières, environ 55 kilomètres; de Vandenesse vers Luzy, Issy, Gueugnon Paray-le-Monial, environ 60 kilomètres; rectifiactions à la ligne de Triguières à Clamecy, vers Toucy-Moulin, environ 12 kilom. en tout 127 kilom.

Réunies à celles exploitées ou concédées entre Paray-le-Monial et Lozanne, ces lignes constitueraient la voie la plus directe entre Paris et Lyon qui serait réduite de 512 kilomètres à 440 kil. environ.

Plus avant vers Marseille, on pourrait exécuter non moins avantageusement. De Livron, par ou près Grignan, Vaison, à Carpentras, vers la ligne en construction de l'Isle-sur-Sorgues à Orange, environ 90 kilom. ; de Salon à Rognac, le plus directement possible, 20 kilom. Ces travaux ajoutés aux précédents et reliés à la ligne concédée éventuellement de Givors à Lozanne et á la rive droite du Rhône vers la Voulte, complèteraient la voie ferrée la plus directe entre Paris et Marseille, qui serait abrégée de 110 kilomètres environ.

Nous aurions encore sur la ligne du Bourbonnais, vers Saint-Etienne, Clermont, Nîmes, Montpellier, outre le raccordement Corbeil, Bouron vers Nemours : abréviation obtenable de Solterre ou Nogent-le-Vemisson, vers Bonny et Cosne, 30 kilomètres; du Puy à Langogne (classée) 40 kilomètres; d'Ambert à Darsac vers Le Puy (classée) 63 kilomètres. Toutes modifications qui réduiraient les distances entre Paris, Clermont et Saint-Etienne de 45 kilomètres, et celles sur Alais et Nîmes de plus de 70 kilom.

Continuons :

Abréviations possibles sur la ligne de Saint-Etienne, Bordeaux par Aurillac : de Massiac à Brioude (classée), 23 km. ; de Darsac à Vorez, évitant Le Puy, 15 km. ; qui abrègerait la ligne de Aurillac à Saint-Etienne de plus de 30 km. et rapprocheraient Bordeaux de Saint-Etienne (lors de la livraison prochaine des lignes de Siorac à Saint-Denis et Aurillac) de près de 70 km. de leur distance actuelle.

Abréviations obtenables sur la ligne de Bordeaux-Limoges à Lyon par Clermont-Tulle : De Volvic à Leroux par ou près Riom, environ 40 km. ; sur les lignes vers Cannes, Nice, Menton, Gênes, de Draguignan à Mayrargues ou Mirabeau (classée), 96 km. ; des Arcs à ligne précédente vers Salarnes, 20 km. (qui rapprocheraient, avec les précédentes, Nice et Cannes de Paris de plus de 150 km.).

Autres sur la ligne Bordeaux-Marseille-Nîmes : de Quissac à Mas-de-Ponge vers Nîmes, environ 20 km. ce qui compléterait la grande ligne Bordeaux,

Montauban, Alby, Nîmes, Marseille, abréviative de 85 à 90 km. Lignes abréviatives pour le P. L. M. 584 km.; les lignesabr éviatives coûteraient, à raison de 300.000 fr. le kilomètre, environ 180 millions tout compris, somme inférieure à celle qu'on peut obtenir par le déclassement à voie étroite des lignes que nous avons désignées plus haut.

L'ensemble des dépenses à faire par la compagnie de Lyon pour l'exécution des 1900 km., concédées ou à concéder, ne dépasserait guère 300 millions dont cent-cinquante à la charge de la compagnie et cent-cinquante à celle de l'Etat.

En répartissant ces dépenses sur quinze ou vingt années, on pourrait espérer que l'accroissement normal du trafic permettrait à la compagnie d'encaisser des recettes suffisantes pour ne réclamer de l'Etat que des avances fort peu importantes, et peut-être aucune, si le trafic reprend son essor normal, tandis qu'en construisant à grands frais les lignes alpines et jurassiques et autres de peu d'avenir, nous serions exposés à voir cette compagnie, qui a réclamé, dès 1885, sept millions au trésor public, demander graduellement, surtout si la crise ne s'atténue pas, des avances bien plus considérables à nos finances et réclamer, vers 1896/1897, trente à quarante millions par an au trésor public.

VI. — Réseau de l'Est.

Les concessions définitives ou éventuelles faites à cette compagnie comprenant 19 lignes d'une longueur totale de 789 kilomètres dont les travaux restant à faire au 31 décembre 1883 étaient évalués à 167.944.000 fr.

Elle doit en outre accepter (article 1er, paragraphe 2) la concession de 250 kilomètres de lignes *à désigner par l'administration, la compagnie entendue*, qu'on peut évaluer à au moins 60.000.000 de fr.

Elle est de plus autorisée à effectuer sur son réseau ancien les lignes cédées par l'Etat pour 220 millions de travaux complementaires.

La contribution de la compagnie aux dépenses de superstructure des lignes concedees et à la fourniture du matériel roulant, mobilier, outillage et approvissionnements, représente environ soixante millions.

On peut évaluer le coût total des 789 kilomètres concedés à 250 millions au lieu de 167 et la dépense totale de l'Etat et de la compagnie pour les 1039 kilomètres concédes où à concéder, les travaux complémentaires à au moins cinq cent millions.

Cette compagnie termine ou construit en plus des lignes concédées en 1882, d'autres lignes concédées en 1873 et 1875, notamment celle de l'Ourcq à Esternay; d'Esternay à Romilly; de la Ferté-Gaucher à Sézanne; elle a à faire celle d'Is-sur-Tille à Gray; elle a de plus à exécuter des travaux assez importants de dédoublements de voies et de parachèvement sur les 705 kilomètres des lignes que l'Etat lui a cédées à titre gratuit par la Convention du 20 novembre 1883.

Ces divers travaux et construction porteront très probablement le total des dépenses à faire par cette compagnie à bien près de *huit cent millions*.

La compagnie devait à l'Etat, à fin 1883, 150.636.551.47 qui devaient être employés en travaux.

Mais il y a, d'autre part, urgence à compléter à bref délai les grandes lignes stratégiques et commerciales qui pourront, au jour du danger, amener rapidement nos troupes et leur armement sur les points de concentration à

proximité de nos frontières de l'Est, et les lignes prévues ne paraissent pas suffire à remplir cet objet.

Parmi les lignes concédées en 1875 et 1883 à cette Compagnie nous ne voyons guère que les suivantes peu avancées, qu'on peut sans inconvénient exécuter à voie étroite: Provins à Esternay ; Trilport à la Ferté-Milon ; Armentières à Bazoches qui suit celle d'Ormoy à Marcueil concédée au nord ; Flamboin à Mouy ; Saint-Maurice à Bussang ; Saint-Julien à Saint-Florentin et Troyes, en tout, 160 kilom. sur lesquels on peut économiser 15 à 20 millions.

Il y a dans cette région, à part les lignes venant du sud-est vers Belfort, Epinal, quatre grandes lignes qui doivent être distinctes, à doubles voies et autant que possible sans bifurcations ou embranchements, savoir : 1° Ligne côtoyant la frontière belge et luxembourgeoise de Lille, Avesnes, Mézières, Montmédy, Longuyon vers Thionville ; 2° ligne vers Reims, Mourmelon, Verdun, Metz ; 3° ligne sur Vitry, Bar-le-duc, Nancy, Avricourt, Strasbourg; 5° ligne sur Troyes, Chaumont, Vesoul, Belfort, Petit-Croix, Mulhouse.

Sur la première de ces lignes les sections avancés de Busigny à Hirson et d'Hirson à Amagne ; ainsi que celle non commencée de Liart à Mézières à laquelle il faudrait joindre la section concédée au nord de Laon à Liart, de façon que la ligne entière de Mézières à Laon soit exploitée par l'Est, devraient être exécutées dans de très bonnes conditions et à court délai, car elles complèteront une double ligne parallèle à la frontière nord-est entre Paris le Nord et les Ardennes, cette dernière abréviative de 37 km.

La deuxième ligne sur Reims, Verdun est fort imparfaitement desservie, car les arrivages de Paris sont obligés, pour atteindré le camp rétranché de Reims, de quitter les grandes lignes à Epernay ou Soissons, point de bifurcation qui peuvent se trouver encombrés l'un par les envois sur Montmédy, Longuyon, l'autre par ceux sur Nancy, Toul, Avricourt.

Il semble donc indispensable d'établir à court délai :

1° Une ligne directe sur Reims partant de Mézy près Château-Thierry vers Ville en Tardenois, d'environ 45 k., 2° une ligne directe d'Aï sur Saint-Hilaire ou Avenay, 25 k., 3° une ligne plus directe que celle par Bazancourt entre Reims et Bétheniville ; de là, à Machault et Vouziers, d'environ 55 k. 4° une ligne faisant suite à la précédente de Vouziers à Stenay et Montmédy par ou près Buzancy, d'environ 45 k.

Ces lignes constitueraient des voies abréviatives plus courtes de 25 à 45 kilomètres entre Paris, Reims, Vouziers, Montmédy, le Luxembourg, et une voie plus directe sur Sainte-Menehould, Verdun, Metz.

La section de Bétheniville à Reims et Vouziers permettrait d'exécuter plus économiquement la ligne concédée de Bétheniville à Challerange et d'éviter le dédoublement des voies entre Bazancourt et Bétheniville, ce qui économisera au moins dix millions à la Compagnie.

La ligne sur Bar-le-Duc, Toul, Nancy, semble devoir être très prochainement desservie par les lignes plus courtes de Coulommiers, La Ferté-Gaucher, Esternay, Sézanne, La Ferté-Champenoise sur Vitry-le-Français, lesquelles abrégeront ce trajet de plus de 30 k. et sont exploitées ou fort avancées.

Mais il faudra pour cela améliorer quelques sections de la ligne de Gretz à la Ferté-Gaucher et construire :

5° Un raccordement abréviatif d'Emerainville par Villeneuve-le-Comte sur Guérard, d'environ 30 k., qui porterait à 45 k. l'abréviation de la ligne vers Nancy.

Il faudra également rendre aussi indépendante que possible la sortie de Paris vers Gretz en permettant d'exploiter la ligne de Belfort par la gare de la Bastille agrandie et la ligne de Vincennes sur laquelle il y aurait à affectuer les raccordements suivants : 6° de Saint-Mandé à Joinville, par Gravelle, environ 4 k., 7° de Lavarenne Saint-Hilaire ou Sucy vers Santeny et Servon, environ 12 k. et à effectuer la ligne concédée de Brie-Comte-Robert à ligne de Belfort, non, comme on le propose, en dirigeant ce raccordement vers Gretz, mais bien vers Verneuil ou Mormant.

Les quatres lignes de Paris, Meaux, Château-Thierry, Reims, Vouziers, Montmédy ; de Paris, Epernay, Saint-Hilaire, Sainte-Menehould, Verdun, Metz; de Paris Coulommiers, Fère-Champenoise, Vitry, Bar-le-Duc, Nancy ; de Paris-Bastille, Brie, comte Robert, Longueville, Troyes, Belfort, seraient bien plus indépendantes qu'actuellement et surtout plus efficaces au point de vue stratégique.

On pourra aussi rendre la petite ligne concédée de Flamboin à Mouy, utile et productive, en la prolongeant à des conditions économiques vers Bray-sur-Seine et Pont-sur-Yonne, soit environ 15 kilom. et exécuter jusqu'à concurrence des 250 kilom. quelques raccordements abréviatifs sur la ligne de Belfort vers Vendeuvre, et Vesoul. (Total 231 kilom.).

Sur ces lignes, les 220 kilom. exécutés à double voies avec tous les derniers perfectionnements coûteraient 300.000 francs le kilom. soit 66 millions les 30 kilom. à conditions économiques 100.000 soit en tout 70 millions, dépenses qui suffiraient pour compléter les voies stratégiques abréviatives et indépendantes indispensables vers cette région frontière.

Les dépenses totales à faire par cette compagnie et l'Etat pourraient être réduites pour les 1050 kilomètres de lignes à construire ou terminer, afin de parachever les 705 kilomètres de lignes cédées par l'Etat: les 245 kilomètres de lignes concédées en 1873 et 1875 à environ 500 millions, en réduisant au strict nécessaire les travaux complémentaires des lignes qui n'ont pas un intérêt majeur au point de vue commercial et stratégique.

Sur ces 500 millions environ 100 millions seraient à la charge de la compagnie pour sa contribution ; 150 millions sont dus par elle et il restera 250 à 300 millions au plus au compte et à la charge de l'Etat.

Cela fera dans sept ou huit années des avances annuelles de 12 à 15 millions par année à inscrire à nos budgets au profit de cette compagnie.

Ce sacrificesera compensé par la satisfaction donnée au pays de savoir que nos grandes lignes défensives seront enfin terminées et mises en état de rendre les services qu'on peut avoir à réclamer d'elles au jour du danger.

VII. — Réseau du nord.

Bien que la Compagnie du Nord n'ait pris aucun engagement relatif à la construction de lignes non dénommées, elle a pris celui de mettre à la disposition de l'Etat, à titre de fonds de concours une somme de 90 millions (art. 6 de la convention).

Les 268 kilomètres de lignes concédées à cette Compagnie et dont les travaux sont en grande partie peu avancés, ont été évalués 60.090.000 fr.

Cinq de ces lignes semblent pouvoir être exécutées sans inconvénient, à voie étroite, d'autant mieux que quatre d'entre elles se relient à des chemins de même nature.

Il y a de plus, parmi les concessions définitives, une ligne de Laon à Liart

vers Mézières, 60 kil. qui n'est même pas entièrement étudiée et semble devoir être exécutée plus tôt par la Compagnie de l'Est qui est chargée de la prolonger jusqu'à Mézières. Cette ligne formera en effet la ligne abréviative de Paris à Mézières,, Charleville, les-Ardennes plus courte que celle par Reims, Réthel de 37 kilomètres et livrera à la Compagnie du Nord, au dépens de celle de l'Est, qui n'aura que le dixième de cette ligne, presque tout le trafic de Paris vers cette région industrielle.

Il y a donc tout intérêt pour nos finances et aussi pour la défense nationale que cette ligne qui, si elle eût existé en 1870, aurait pu sauver l'armée de Sedan soit exécutée en entier par la Compagnie de l'Est.

Avec les économies qu'il est possible de realiser sur la construction des cinq lignes désignées et par la suppression de la ligne de Laon à Liart, soit 43 millions, il y aurait à faire établir par la Compagnie du Nord les lignes abréviatives suivantes :

Sur la ligne Paris, Boulogne, l'Angleterre : 1° la Chapelle, Saint-Ouen, Gennevilliers à Ermont, environ 12 kilom. 2° Valmondois, Nesles à Méru, environ 20 kilom. 3° Grandvilliers, Hornoy, vers Abbeville ou Noyelles, environ 30 kilom. qui constitueraient avec les lignes existantes, la ligne directe entre Paris et Boulogne, dont la distance serait abrégée de 40 kilom. et dégageraient la gare et le pont de Saint-Denis trop encomb rés, et la ligne de Saint-Denis à Amiens, surchargée de trafic.

Sur la ligne de Saint-Quentin, Erquelines, Bruxelles, Liège : 4° de Survilliers-Louvres à Senlis, Verberie, Ribecourt vers Compiègne, environ 30 kilom. 5° de Noyon à Montescourt vers Saint-Quentin 28 kilom. qui abrègeraient cette ligne la plus chargée du réseau, de 30 kilom. ou 15 0/0 de la partie française.

Lignes de grande banlieue de Paris : 6° d'Aulnay-les-Bondy à Gonesse, Villiers-le-bel, Domont, Chauvry, Meriel vers Valmondois, nouvelle section strategique de la grande ceinture de Paris, 32 k. , 7° de Luzarches à Orry vers Chantilly, 8 km ; en tout 160 kilom. Sur lesquels 40 kilom. de grande banlieue à exécuter à voie normale à raison de 200.000 francs le kilom. et 120 kilom. de grandes lignes à doubles voie avec tous les perfectionnements nouveaux qu'on peut évaluer à 350.000 francs le kilom. non compris le matériel roulant, en tout 48 millions.

Sans dépasser de beaucoup la somme que doit fournir la Compagnie, ces modifications et compléments de lignes feraient profiter le public de voies de 10 à 18 0/0 plus courtes que celles actuellement suivies et éviteraient le dédoublement d'environ 450 kilom. surchargés, qui coûterait au moins 200 millions sans abrégér en rien les parcours actuels.

Enfin la banlieue de Paris-Nord serait convenablement desservie.

RÉSUMÉ

De l'étude qui précède, il résulte :

1° Que pour éviter à nos finances obérées des charges considérables il y a lieu de réviser sans délai le classement des lignes concédées et à concéder en vertu des conventions de 1883, de façon à modifier le mode de construction d'une partie de celles dont les travaux ne sont pas sérieusement engagés et à faire en sorte que les dépenses en soient considérablement réduites.

2° Qu'il y a intérêt à désigner les lignes non dénommées aux conventions, de telle sorte que ces lignes et raccordements nous procurent les nouvelles

lignes abréviatives de nos grands courants de circulation et que ces lignes soient exécutées par antériorité à celles qui n'ont point d'avenir.

3° Qu'en exécutant sur les 7600 kilomètres de lignes concédées ou prévues environ 3000 kilomètres à des conditions économiques, évitant les dédoublements et embellissem nts inutiles, il sera possible de réduire la dépense totale à un maximum de trois milliards au lieu de six dont la moitié sera à la charge de l'Etat et moitié à celle des compagnies; que sur la première dépense plus d'un tiers étant due par quatre d'entre elles, l'Etat n'aurait à garantir qu'environ un milliard de ses dépenses, soit moins que ce qui a été prévu en 1883.

4° Que les lignes abréviatives qui peuvent être effectuées dans chaque réseau avec le montant des économies qu'on peut réaliser sur celles dont nous demandons l'éxécution économique, pourront procurer aux pays des économiés de temps, de distances et de tarifs entre tous nos grands centres commerciaux et industriels, qui compenseront les sacrifices pécuniaires faits et a faire pour l'achèvement du réseau d'intérêt géneral; que les économies résultant de la construction des lignes abréviatives peut être estimée à près de cert millions par année.

5° Qu'il faut réduire par ces déclassements les charges budgétaires futures et celles des Compagnies, de telle sorte qu'on puisse leur imposer à court délai des réductions sensibles des tarifs de petite vitesse.

L'intérêt des Compagnies est d'accepter ces déclassements et la prolongation du délai de construction pour certaines lignes car ce n'est point en exécutant à grands frais et trop vite des chemins improductifs, qu'elles peuvent espérer, dépasser de longtemps le minimum de dividendes qu'on a eu le tort de garantir leurs actionnaires.

Nous pensons donc qu'il y a urgence à effectuer cette révision du classement des lignes concédées et à concéder et à déterminer d'ores et déjà l'ordre dans lequel elles doivent être exécutées, afin d'éviter les compétitions locales.

Il importe aussi essentiellement en présence de la crise intense qui pèse sur le travail français, d'enrayer l'accroissement des charges publiques; de ne point engager de dépenses improductives qui viendraient grêver lourdement nos prochains budgets, déjà trop chargés, et surtout de ne pas laisser mettre en travail, aux approches des élections de 1885, cent vingt nouvelles lignes à la fois comme on l'a fait en 1881 dans des intérêts électoraux (1).

JULES PINAUD.

(1) Et comme on paraît vouloir faire en 1885. Dans le classement des lignes non dénommées, déposé le jour même du renversement du ministère par l'ex-ministre Raynal, nous trouvons quatre lignes abréviatives contre quarante-six d'intérêt électoral ; et six lignes declassées à voie étroite.

Nos protestations contre le gaspillage de nos deniers dans des travaux improductifs se trouvent donc pleinement justifiées par le testament du ministère défunt. Seulement, ce n'est point 400 kilom. qu'il faut déclasser, mais bien 3.000, pour nous donner, à quart de prix, les nouvelles voies abréviatives que nous réclamons.

Il faut, pour cela, substituer aux 1752 kilom. de lignes électorales destinées à faciliter le retour au Parlement de plus d'une centaine de députés opportunistes, que nous pourrions nommer, les 1.600 kilom. de lignes abreviatives que nous avons désignées et qui procureront au pays, outre des diminutions de temps, une centaine de millions d'économies annuelles sur les prix des transports français.

L'ÉDUCATION RATIONNELLE

> Le sùffrage universel sans l'instruction universelle conduit à l'anarchie, par suite au despotisme (E. Laveleye : *Instruction du peuple*).
>
> L'instruction publique est la première des reformes sociales ; elle est la seule radicale et la seule qui se puisse opérer sans apporter de perturbations violentes danc l'ordre établi.
>
> (Rapport des instituteurs et institutrices de Paris délégués à l'exposition de Vienne 1873).

L'Education laïque, c'est-à-dire rationnelle, ne se basant que sur la raison, n'en appelant qu'aux vocations individuelles, n'ayant qu'un but : mettre l'enfance en mesure de choisir une carrière en harmonie avec ses aptitudes innées ; et qu'un désir : celui de lui en indiquer les moyens ; c'est là le programme que nous entrevoyons et que nous allons tâcher d'indiquer.

Dès la première enfance commence l'Education. C'est à la femme, à l'amour maternel qu'incombe cette tâche difficile et sacrée, qui ne doit jamais dégénérer en gâterie aveugle, mais se maintenir dans une sollicitude incessante et une recherche constante des besoins de l'enfant. Ces besoins, toujours spontanés chez lui, ne peuvent être que justes ; aucune idée contraire, préconçue, ne pouvant lui venir naturellement. Aussi c'est au cœur, et à l'intelligence de cette mère, de cette nourrice, à écarter les causes, les motifs et les sujets d'erreur de cet intéressant, petit être, si heureux de ses soins et de son amour. C'est à elle à ne pas faire naître en lui desdésirs superflus, à ne pas l'asservir à ses propres caprices en dépit des volontés de la nature ; mais elle ne doit pas non plus devenir esclave aveugle de simples mouvements intempestifs, qui, sont souvent la cause du bonheur ou du malheur, selon qu'on leur a obéi ou qu'on les a réprimés, de son cher élève.

C'est à l'aube de cette jeune intelligence qu'il faut surtout se garder d'inculquer de fausses craintes, de funestes idées de fantômes, ou d'êtres imaginaires, de diables, de croque mitaines, d'anges ou de génies pouvant le bien ou le mal pour ou contre lui. Ainsi que l'a dit un poète : l'enfant est comme un vase neuf, il garde longtemps le parfum de la première liqueur qu'on lui a versée.

Les éducateurs doivent agir comme ont fait les mères dans la première enfance, c'est-à-dire s'appliquer à démêler les aptitudes de l'enfant et reconnaître ce qu'il désire qu'on lui enseigne. Ils doivent l'attirer vers l'étude, l'y retenir par le charme et non la lui imposer par la crainte; car celle-ci ne peut produire qu'une culture forcée, et en développant à l'excès, même les facultés innées, n'obtient de résultats qu'au détriment moral et surtout matériel du sujet. L'émulation même est souvent funeste, mal employée, elle ne développe presque toujours que les mauvais instincts; tandis que si elle naît spontanément dans un groupe participant volontairement à un même travail si c'est l'attrait qui retient l'élève à l'étude, l'émulation est alors salutaire et ne peut produire que d'excellents effets.

Bien que ces recommandations ne soient que l'esquisse de la marche rationnelle à suivre dans l'application de la première instruction, elles s'appliquent également aux quatre branches de l'éducation; les corporelles, comprenant la gymnastique et la culture des sens; les intellectuelles et morales, comprenant la culture du raisonnement et la pratique de la solidarité.

Le premier de ces deux groupes doit avoir le pas, non arbitrairement mais naturellement. C'est un être beau, bon, agile et sain qu'il faut aider à se développer; c'est une santé robuste qu'il faut donner à chaque individu, pour qu'une intelligence nette se développe facilement grâce à des organes bien préparés.

Une des grandes causes des maladies terribles qui déciment nos enfants, entre autres la phthisie pulmonaire, dépend du peu de développement physique dans notre système actuel d'éducation. C'est donc par un juste équilibre corporel qu'il faut arriver à se prémunir contre ce fléau. Une autre cause réside un peu plus tard dans le contraire : c'est le travail prématuré (comme on l'entend surtout aujourd'hui) et hors de proportion avec l'âge des enfants, surtout dans les manufactures, qui condamnent, en outre, ces malheureuses victimes à la dégradation morale par les mauvaises paroles et les mauvais exemples, comme si ce n'était pas assez de l'épuisement physique.

Aussi voyez ce qui en résulte, des enfants surmenés deviennent des adolescents malingres et des adultes rachitiques; si bien qu'il y a une trentaine d'années on fut obligé de réduire la taille réglementaire pour le service militaire, et que vers la fin du second empire il était encore question de l'abaisser davantage.

Ainsi le manque d'éducation ou une fausse direction, conduisent fatalement à la décadence et à l'étiolement des populations, et l'absence de gymnastique raisonnée, ou un emploi immodéré de la force par un travail excessif, conduisent aux mêmes dangers.

La culture des sens est le complément d'une gymnastique bien entendue, et la préparation obligée à l'éducation intellectuelle puisqu'elle perfectionne les organes de l'expression. La force corporelle est singulièrement ennoblie par une intelligence cultivée, un coup d'œil sûr, une main habile et une oreille exercée. De plus, il est incontestable

que les sens bien développés conduisent à l'épanouissement du goût et à une grande délicatesse, qui nous permettra d'apprécier toute chose avec discernement. La promenade, la danse, le chant doivent donc faire partie des exercices gymnastiques. En outre, de l'exercice corporel, les promenades peuvent toujours avoir un but agréable et utile; un jour, ce sera une étude botanique, la recherche d'une plante; une autre fois, ce sera une visite à un musée, à une collection quelconque, à une usine, à une fonderie, à une manufacture, etc., l'exploration d'une contrée ou d'un gisement minéralogique ou plus tard anthropologique. De cette façon, il y aura toujours une curiosité éveillée, une recherche fructueuse, une connaissance acquise ou ébauchée comme résultat.

Pour le second groupe, facultés intellectuelles et morales, ce sera autre chose. Aujourd'hui la règle est invariable. Ce qui se fait un jour se répète le lendemain ou au moins périodiquement. Cela est très certainement indispensable lorsqu'il s'agit d'instruction générale relatives à l'expression de la pensée, comme la lecture, l'écriture, la numération, le dessin, mais il n'en est pas de même pour les études spéciales' sciences, arts, métiers; et les pauvres enfants ont-ils besoin qu'on leur apprenne mal, de force, ce qu'ils peuvent apprendre bien, en jouant? Eh bien, il en est peut-être ainsi pour tout le commencement de l'instruction primaire, et les ateliers scolaires en sont la preuve. Jusqu'ici nous n'avons reconnu et obéi qu'à la loi de la nécessité apparente; nous n'avons eu égard qu'à ce que nous avons cru utile, pouvant soi-disant se traduire le plus vite en monnaie, et nous l'avons imposé. En agissant ainsi, nous avons ainsi rendu l'école et l'atelier un lieu de supplice pour leplus grand nombre. Une pareille contrainte doit cesser et tout travail doit devenir un plaisir, le travail c'est la vie, c'est le bonheur, c'est la loi universelle, il ne peut donc dégénérer en torture, toute torture tendant au malheur et à la mort.

Depuis longtemps les gens sensés proclament cette juste revendication, et d'heureux résultats, malheureusement rares et surtout défigurés, en prouvent la nécessité et l'évidence; les travaux des Encyclopédistes, des Rousseau, Pestalozzi, le père Girard, de Fourrier surtout, commencent à porter des fruits. Déjà les jardins d'enfants de Frœbel initient les enfants à une certaine habileté manuelle, mais ça n'est pas suffisant; les sens étant, comme le démontre si bien Fourier, les organes initiateurs à toute connaissance, et par conséquent à tout développement intellectuel, c'est donc par leur culture intégrale que doit commencer toute éducation; et comme on ne fait bien que ce qu'on fait avec plaisir, c'est donc par l'attrait qu'il faut amener l'enfant à la science.

Nous devons, nous, tendre au but que ces grands amis de l'humanité nous indiquent, en tâchant de n'obéir qu'à l'attrait, comme le démontre Fourier, en employant le jeu comme l'ont tenté Pestalozzi et Frœbel et surtout en cultivant l'intégralité des facultés humaines. Par une telle éducation, la santé générale corporelle, et le contentement d'esprit, trouveront également leur compte et, en somme, même absent de l'école

et de la classe, il n'y aucun jour, ni aucun moment de perdu, puisqu'il s'instruira même en se promenant (1).

Ce qui doit entrer de tout nouveau dans cet enseignement rationnel, c'est que les enfants devront participer au ménage complet de l'école; tenir en ordre leur classe, les objets et les instruments qui leur seront nécessaires. Une escouade, à tour de rôle, viendra avant l'heure de l'ouverture, s'assurer si tout est bien en place et parfaitement propre ; cette escouade aura pour mission de maintenir tout le mieux possible, aérer et balayer les classes après les études terminées. Il est tout naturel que les plus diligents feront ce travail qui doit être considérée comme récompense et comme honneur. Chaque jour, à la fin des classes, on fera appel à la bonne volonté, et le chef d'escouade choisi ou maintenu, désignera les camarades qui devront lui venir en aide. Il y aura d'ailleurs rémunération (en monnaie d'école bien entendu) pour le service rendu, puis double rémunération pour ceux qui auront le mieux fait, mais cette double rémunération sera indiquée par le vote des participants à l'œuvre. C'est un principe sans doute original que nous posons ici, l'application en sera des plus simples et donnera tout naturellement éveil à une émulation bien légitime.

La grande nouveauté encore, dérivant de ce point de départ rationnel : la culture des facultés naturelles et le respect de la liberté de l'enfant, c'est que toute règlementation formulée doit disparaître et doit être remplacée par une direction intelligente de l'éducateur, guidé lui-même par l'initiative des enfants.

Une autre nouveauté non moins grande, mais d'autre ordre : Le directeur devrait être responsable de son école, devrait non-seulement diriger et surveiller; mais encore choisir lui-même ses adjoints et surtout les adjointes pour les classes des plus jeunes. Cette intervention de la femme dans l'éducation, même lorsque la classe n'est composée que de garçons, n'est pas plus singulière que celle des hommes dans les classes de filles; elle est même bien plus logique. La femme se souvient toujours qu'elle est ou doit être mère; elle est plus douce, plus patiente et surtout plus apte à habituer l'enfance à la propreté, qui doit être bien plus pratiquée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Nous dirons aussi que la lecture, l'écriture, le dessin, doivent devenir des moyens généraux et très agréables d'instruction. Des extraits d'auteurs aimés, qui peuvent intéresser les enfants, reproduits, commentés et figurés, seront bien plus efficaces et se caseront bien plus facilement dans leur cerveau que la plupart des livres qu'on leur fait apprendre de mémoire, ce qui fait, par parenthèse, que l'intelligence n'a presqu'aucune part au développement de cette faculté si importante.

Par la leçon orale, par la lecture à haute voix, par la représentation graphique des objets, commentés analysés, l'une et l'autre également

---

(1) On suppose ici ce qui devrait toujours être les parents continuant au logis, l'œuvre de l'école, non en faisant faire les pensums mais, interrogeant les enfants et s'intéressant sur tout ce qu'on leur enseigne.

à haute voix, par le lecteur et le professeur, tout le monde est attentif et ce n'est plus un mot à mot qu'on demande, mais un résumé écrit, parlé ou imagé, et si l'on considère que les assistants à la leçon y ont été attirés par désir spontané qu'on a fait naître en eux, nul doute alors que la leçon soit fructueuse pour tous, car: 1° — Elle fixe l'attention de tous les élèves. 2° — Elle les exerce à bien lire et à bien s'exprimer puisqu'il faut commenter ou expliquer selon la demande du professeur ou même d'un camarade. 3° — Elle habitue à retenir au moins le sens de ce qu'on écoute et à le rattacher à des faits analogues déjà connus. 4° — Elle exerce à formuler puisqu'on doit faire un résumé écrit. 5° — Elle exerce l'émulation parce que c'est d'après ce résumé que se classe chaque élève, selon son intelligence.

C'est là à peu près la marche de l'enseignement rationnel, quand à la troisième branche : les facultés intellectuelles.

Pour la quatrième, la morale, c'est autre chose, son application se présente partout et à tout moment. Ce qui n'est pas vrai n'est pas juste, et ce qui n'est ni vrai ni juste, ne pouvant s'avouer, sans éveiller un sentiment de réprobation, est donc en dehors de toute morale ; tout le monde peut en être juge, et tout le monde doit le rejeter absolument. Prenons un exemple : j'aime beaucoup les confitures, je m'aperçois qu'un camarade en a apporté pour son déjeûner, et je m'empare de ces confitures, sans que personne le voit, et je les mange. Ais-je eu raison de le faire, bien que je ne puisse être puni puisque personne ne sait que je les ai prises ? Non certes et pour bien des motifs. D'abord, j'ai fait tort à celui à qui elles appartiennent ; j'ai fait mettre en suspicion tout le monde et celà de telle sorte que pour une satisfaction toute personnelle j'ai fait mettre tous mes camarades en défiance les uns des autres. Quand à moi, si encouragé par cette réussite, je cours le risque de persévérer dans un aussi fatal penchant, je risque, s'il est découvert un jour de me faire blâmer et réprouver très justement. Donc, même pour mon propre intérêt, je ne dois pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'on me fit à moi-même.

Il n'y a pas d'autre règle à suivre dans la morale, et cet exemple si puéril peut s'appliquer aux actes les plus monstrueux. Si ce sont des confitures qu'un enfant vole à son camarade par ruse ou par force, il n'y a aucune différence avec la prise d'une province par la ruse ou la violence : la faute est la même par rapport à la vérité, à la justice et à la solidarité.

Tout cela, quoique difficile, ne l'est pas autant qu'on le pense généralement, mais il faut une grande attention et avant tout être logique. Par exemple, il ne faut pas inspirer à l'enfant la *peur*, mais lui faire connaître le *danger*, ce qui n'est pas la même chose. Il ne faut pas qu'il s'avance comme un étourneau, pas plus en marchant dans l'obscurité que dans la lumière ; seulement, dans l'un ou dans l'autre cas, les précautions doivent être différentes ; en pleine lumière les yeux et l'attention suffisent, dans l'obscurité les yeux deviennent inutiles, l'attention, l'ouïe, le tact et même souvent l'odorat sont nécessaires ; ce sont les mains portées en avant, le pied qu'on pose avec précaution, les

différentes résonnances du bruit des pas, les changements d'odeurs et de température, etc., qui peuvent indiquer les obstacles. Avec ces précautions suffisantes, il n'y a pas plus de crainte à avoir dans un cas que dans l'autre. Quant à la terreur, à la peur sans motifs, qu'on y réfléchisse, ça n'est jamais une impression naturelle qui produit ces effets, mais bien une éducation négligée ou faussée, ou des idées adoptées soit, par superstition par habitude, inculquées aux enfants, souvent inconsciemment, mais étrangères à la chose elle-même et qui, pis est, à la raison. Mais ça n'est pas de cette éducation du premier âge dont nous voulons nons occuper, c'est de la suivante, de celle qui doit commencer à préparer nos enfants à devenir des citoyens et des mères, pouvant subvenir à leur propre existence et à tous les besoins du pays.

Aussitôt que l'allaitement a cessé, que l'enfant n'a plus tant besoin de sa nourrice, qu'il marche et qu'il parle, seconde phase non moins difficile de l'éducation commence ; elle correspond à la salle d'asile et à l'école primaire élémentaire. A ce moment, à l'amour et à la sollicitude de sa mère, va se joindre l'amitié des camarades et la sollicitude des éducateurs, qui n'auront qu'à continuer ce que la mère et la nourrice auront commencé. Alors — et comme toujours dans la nature, — c'est par la liberté, la spontanéité et l'attrait qu'on pourra obtenir des résultats efficaces.

Que si nous prenons un autre exemple nous allons arriver à un résultat analogue : j'aime beaucoup les parfums, le musc entre autre, je m'en imprègne et me présente à sa classe en cet état ; aussitôt l'odeur se répand, elle convient à quelques-uns, elle est supportée par un certain nombre, mais elle en incommode d'autres tellement que plusieurs doivent sortir pour n'en pas souffrir ou même en tomber malades. Qui doit sortir, est-ce eux ou moi ? Là, est toute la question, et si je suis juste et vrai, si j'ai le sentiment de la solidarité, je dois obéir à mon propre mouvement en demandant excuse à tout le monde et en allant me débarrasser au plus tôt de ce que j'aime cependant, mais dont je ne dois jouir qu'à la condition, de n'en faire souffrir qui que ce soit.

En résumé, il ne doit jamais y avoir de règlementation pour obtenir le bien. Il faut habituer l'enfant à faire continuellement appel à sa conscience, et si la conscience ne répond pas juste, il en résulte le mal, et pour lui et pour les autres, quelqu'apparente satisfaction il en ait retiré momentanément. Quand cette vérité sera bien démontrée et bien évidente pour tous, qui donc alors pourra hésiter un instant ? Et si cela est vrai nous avons donc eu raison de dire au commencement de ce rapide aperéu.

En éducation comme en tout, c'est en obéissant à la spontanéité, à la iberté et à l'attraction, et en prenant en même temps pour arbitre la solidarité humaine, si bien exprimée par cette si simple et si belle maxime : Fais à autrui ou pour autrui, ce que tu voudrais qui te fut fait à toi ou pour toi.

A. Ottin.

LA MARCHE TRIOMPHALE
DE LA RÉPUBLIQUE

(Bas relief de M. A. OTTIN, Salon de 1885).

Prologue.

Sur ce bas-relief, le ciseau
S'inspirant de l'esprit nouveau
Déroule une ère sociale :
C'est l'avenir libre et joyeuxt
O République ! et sous nos yeux
Voici ta marche triomphale !
Tu défiles dans l'Idéal !
Le chaud soleil de Floréal
Va dorer tes beautés plastiques;
L'Art, taillant à vif dans la chair,
Fait parler en langage clair
Tes beaux groupes allégoriques.
Tu viens de l'ombre et vas au jour;
Tu vas de la haine à l'amour
Sur la planète fédérée.
Tu conduis, ordre fraternel
Vers le bien-être universel,
L'Humanité transfigurée.

Le peuple appelé à la République par l'Education.

Et tout s'harmonise à ta voix,
Echo de notre conscience;
Tu ne promulgues que les Lois
Découvertes par la science.
Présentant le livre à l'Enfant,
Pour tous, flambeau, pour tous, mammelle.
Tu dis au peuple triomphant :
L'Education vous appelle !
Déjà, symptôme rassurant,
La Province a compris l'Idée,
C'est la Bretagne et la Vendée
Qui t'acclament au premier rang.
Et même l'Alsace-Lorraine,
Libre du joug impérial,
Revoit l'aurore souveraine
D'un rapprochement filial.

Le char de la République.

Te voici, rayonnant sur la terre féconde,
Assise dans ton char.
Puissante République, et tu conquiers le monde,
Et tu chasses César.
Deviens l'appui du faible et prends soin de la mère,
Allaitant son enfant.
Prends souci du vieillard, que de toute misère,
L'homme soit triomphant.
Car tu ne connais plus de pauvres ni de riches,
Plus de mendicité.
Plus de chair à plaisir, plus de cerveaux en friches,
Pour tous, l'Egalité !

Panthéon des hommes utiles.

Honorant les siècles fertiles,
Elève un nouveau Panthéon,
Et qu'on lise sur son fronton :
« Aux Hommes utiles,
« L'Humanité reconnaissante ! »
Laisse en oubli ceux qu'on surnommait Grands,
Les despotes, les conquérants,
Dresse ta liste éblouissante.

Union sphérique.

Le monde est levé maintenant,
L'Europe, l'Afrique, l'Asie,
Et tout le nouveau continent,
Australie et Polynésie.
Les peuples allègres et gais,
Vont abjurer la Barbarie.
Ils députent leurs délégués
Pour former la grande Patrie.
Et pour conclure enfin la paix,
Ils vont criant : « Plus de frontières !
« Ne transformons plus désormais,
Les champs de vie en cimetières ! »

Agriculture-Production ; Marine-Expansion.

Vous aussi je vous salue,
A l'hélice, à la charrue,
Agriculteur et marin,
Pourvoyeurs du genre humain.
Laborieux, sobre, économe

Le dos voûté, le teint hâlé
Prends place ici, Jacques Bonhomme,
Robuste dans ce défilé,
C'est notre vœu démocratique
De voir loin des sentiers bourbeux,
Le char de notre République,
Vous aussi je vous salue, etc.

Pour distribuer les denrées,
Quand vous voguez, hardis marins,
Vers les zones inexplorées,
Vous rapprochez les bords lointains
Echangeant produits et lumières,
A travers les flux et reflux.
L'Océan n'a pas de frontières,
La Terre un jour n'en aura plus.
Vous aussi je vous salue, etc.

Les derniers esclaves déposant aux pieds de la République les emblèmes brisés de leur servitude

Accourez joyeux, délivrés d'entraves,
Fils des parias, des serfs, des esclaves.
Noirs, jaunes ou blancs, n'importe la peau.
Vous étiez bétail, parqués en troupeau;
Accourez joyeux, déposez vos chaînes,
Déposez le knout, déposez vos haines;
L'Esclavage est mort, mort son plagiat
Son moule dernier : Le salariat !

La jeunesse heureuse ouvre la marche du cortège.

Heureuse jeunesse
Pille les buissons,
Qu'un âge d'or naisse
Avec tes chansons.
Sincère et féconde
Ouvre le chemin,
Entraîne le monde
La main dans la main.
Et que ton cœur vibre
En ce Germinal,
Pour l'union libre;
Plus d'amour vénal!
Emplissons les choses,
Les airs embrasés,

Du parfum des roses
Du bruit des baisers.

Le travail sous trois formes: Science-Théorie, Labeur-Action, Beaux-arts-Poésie.

Salut, travail humain, Hercule en trois personnes,
Poète, Travailleur, Savant.
Tu les as reconquis les champs que tu moissonnes;
Plus d'exploités dorénavant.
Car le globe est à tous, c'est l'atelier sans maître,
Grand ouvert à tout producteur.
La machine est ta serve et répand le bien-être
A chaque jet de sa vapeur.
Gravement la Science incrit la Théorie,
Ses calculs domptent les hasards;
Et ton triple génie anime l'Industrie,
La Poésie et les Beaux-arts.
N'étant plus arrêté par rien,
L'Homme que la vapeur transfère,
D'un pôle à l'autre comprend bien
Qu'il est citoyen de sa sphère.
La Liberté que rien n'abat,
Dont l'esprit nous déborde,
Dépose aux pieds de la Concorde
Toutes les armes du combat.

Epilogue.

L'art ici rend un décret bref:
Ton avenir, Démocratie,
Est vivant sur ce bas-relief
Ce plâtre a don de prophétie.
Ah! dans ce temps d'enfantement,
Où brille encore l'éclair du glaive,
Gloire à l'œuvre d'apaisement,
Qui donne un corps à notre rêve!

A mon cher ami Ottin EUGÈNE POTTIER.

2 mai 1885.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

DÉSARROI MORAL ET POLITIQUE.

« ... La démolition graduelle de toutes les maximes sociales et en même temps l'amoindrissement continu de l'action politique tendent nécessairement de plus en plus, chez les divers partis actuels, à écarter d'une telle carrière les âmes élevées et les intelligences supérieures, pour livrer surtout le monde politique à la domination spontanée du charlatanisme et de la médiocrité. L'absence de toute conception nette et large de l'avenir social ne permet guère d'essor aujourd'hui qu'à l'ambition la plus vulgaire, à celle qui, dépourvue de toute destination vraiment politique, recherche instinctivement le pouvoir, non pour faire plus utilement prévaloir ses vues générales, mais uniquement comme moyen de satisfaire, le plus souvent, une ignoble avidité, et quelquefois, dans les cas les moins défavorables, un besoin puéril de commandement. A aucune autre époque, sans doute, la médiocrité présomptueuse et entreprenante n'a pu jamais avoir des chances aussi heureuses et aussi étendues. Tant que de vrais principes sociaux ne présideront point, soit à la direction de l'action politique, soit à l'appréciation de son exercice habituel, le plus absurde charlatanisme pourra toujours, par la magnificence de ses promesses, obtenir, auprès d'une société souffrante, privée de tout espoir rationnel, un certain succès momentané, malgré l'évidente inanité des divers essais antérieurs. Le nivellement provisoire, qui n'a d'autre destination finale que de permettre le libre avènement graduel des vrais organes ultérieurs du nouveau système social, ne sert encore, en réalité, qu'à l'intronisation successive d'éphémères coteries qui viennent, tour à tour, témoigner aux yeux du public de leur profonde insuffisance politique, sans que cette surabondante confirmation puisse jamais écarter de nouveaux compétiteurs analogues, dont la succession serait naturellement inépuisable. D'un autre côté, la dispersion légale de l'action politique, la neutralisation systématique des divers pouvoirs, toujours préoccupés du soin difficile de leur propre conservation actuelle, et enfin, les changements personnels devenus de plus en plus fréquents, tout ce concours d'entraves, soit calculées, soit spontanées, ne doit-il pas éloigner avec dégoût toute noble et rationnelle ambition, presque assurée d'avance qu'on lui interdira la plénitude et la continuité d'ascendants indispensables à l'utile réalisation de ses plans généraux?

AUGUSTE COMTE. *Système de politique.*

VUE SUR L'AVENIR.

Pourtant, sans trop s'égarer dans le royaume d'Utopie, on peut se figurer un état social tout autre, un milieu où la vérité démontrée régnerait sans conteste, où chacun travaillerait sans arrière-pensée et sans crainte à en étendre le domaine, où l'utilité sociale, scientifiquement établie, servirait de guide et de règle au législateur et au moraliste. Si cette société régénérée sort jamais des limbes, on y reconnaîtra les lois de l'évolution, on y pratiquera sciemment et volontairement la sélection du plus fort, du meilleur et du plus intelligent. Les choses y seront organisées de telle sorte, qu'au début de la carrière, les chances seront égales pour tous les concurrents. L'éducation et l'instruction, scientifiquement combinées pour développer l'homme physiquement, moralement et intellectuellement, seront offertes à tous, à des degrés divers, mais échelonnés et accessibles à quiconque les pourra gravir. Dans cette société nouvelle, l'inégalité régnera, mais l'inégalité rationnelle, celle qui repose sur la différence des aptitudes et des facultés. La qualité d'influence, de pouvoir, même de fortune, sera réglée sur le degré de développement. Au point de départ, il y aura égalité; il y aura inégalité au point d'arrivée; car, pour durer et progresser dans la mesure du possible, une société doit être conduite par les meilleurs et les plus intelligents de ses membres; il y aura donc une hiérarchie sociale, mais une hiérarchie raisonnable et juste, basée sur la valeur personnelle et éprouvée, par conséquent incontestée et incontestable.

Dans cet âge d'or, le progrès marchera avec une vitesse progressive, dont on ne peut se faire une idée dans nos sociétés anarchiques, et l'homme, à la fois plus heureux et plus puissant, établira son empire sur la nature.

(Dr LETOURNEAU : *Physiologie des passions*, p. 268-269).

REVUE DES FAITS SOCIAUX

FRANCE.

LES MANIFESTATIONS. — Plus préoccupés d'étudier en commun que de politiquer, nous ne nous arrêtons que le moins possible dans les broussaille, de la politique courante, tout en ne manquant pas d'aller où nous appelle le devoir socialiste et de juger les faits saillants.

Qu'il nous soit donc permis de ne pas refaire, à propos des odieuses sabrades policières du Père-La-Chaise, les articles justement indignés des journaux radicaux et socialistes. Nous nous ne ferons également que rappeer les imposantes obsèques de nos regrettés amis Frédéric Cournet et Charles Amouroux.

En rendant à des hommes méritants l'hommage funèbre qui leur était dûs quatre mille socialistes et révolutionnaires se sont montrés unis sur le terrain de la protestation et fidèles au drapeau rouge, « cet étendard fédéra du genre humain », comme disait Proudhon.

Les drapeaux proscrits n'en sont que plus inévitablement les symboles de l'avenir. Voilà ce dont aurait dû se souvenir le Ministère, avant de se faire l'instrument de souterraines provocations.

Mais ce n'est pas à des politiciens du jour le jour, qu'il faut demander une philosophie sociale sérieuse et une compréhension élevée des lois du développement historique.

Consacrant un article au grand poète humain, que la France et le monde civilisé viennent de perdre, nous serons également brefs sur ce qu'on a appelé avec raison, non les funérailles, mais l'apothéose de Victor Hugo. Disons seulement que ce convoi où se pressaient un million et demi d'êtres humains et 1.170 délégations de tous genres, aurait été plus imposant et plus solennel encore, surtout plus populaire, si le gouvernement n'avait, aggravant ses fautes des 24, 25, 26 mai, proscrit les rouges couleurs du prolétariat socialiste — et, qu'on nous permette cet anglicisme — de la *venante* révolution philosophique, politique et économique.

CONGRÈS OUVRIER. — Le sixième congrès de l'*Union fédérative du centre du Parti ouvrier*, qui a été très suivi, s'est clos par l'élaboration et le vote du programme suivant :

I. — *Partie politique.*

Art. 1er. Suppression du Sénat et de la présidence de la République. Responsabilité effective des ministres avec sanction pénale substituée à leur responsabilité parlementaire. Législation directe du peuple, c'est-à-dire sanction et initiative populaire en matière législative. Reconnaissance par la loi du mandat impératif et son assimilation au mandat civil.

Art. 2. Suppression du budget des cultes et retour à la nation « des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles, appartenant aux corporafions re-

ligieuses » (décret de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corporations.

Art. 3. — Suppression de la magistrature remplacée par des jurys élus et des conseils d'arbitrage. En attendant, justice gratuite et révision dans un sens égalitaire des articles de code qui établissent l'infériorité politique ou civile des travailleurs, des femmes et des enfants naturels.

Art. 4. — Suppression des armées permanentes; armement général du peuple ; organisation des milices nationales par région.

Art. 5. — Abrogation de toutes les lois sur la presse, les réunions, les associations, notamment de la loi contre l'Internationale.

Art. 6. — Amnistie de tous les condamnés pour faits politiques et faits connexes.

Art. 7. — Les communes maîtresses de leur administration, de leur budget, de leur police, de leur force militaire et de leurs services publics.

Art. 8. — Liberté entière de coalition pour les communes.

II. — *Partie économique.*

Art. 9. — Instruction intégrale de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société représentée par la commune ou par l'Etat.

Art. 10. — Repos d'un jour par semaine ou interdiction, pour les employeurs, de faire travailler plus de six jours sur sept.

Art. 12. — Commission élue par les ouvriers pour imposer dans l'atelier les conditions nécessaires d'hygiène, de dignité, de sécurité.

Art. 13. — Responsabilité des patrons en matière d'accident, réalisée par une indemnité, conformément aux articles 1382 et 1383 du Code civil, et par une pénalité, conformément aux articles 319 et 320 du Code pénal.

Art. 14. — A travail égal, égalité de salaire pour les travailleurs des deux sexes.

Art. 15. — Interdiction pour les employeurs d'occuper les ouvriers étrangers à des conditions autres que les ouvriers français.

Art. 16. — Interdiction du travail dans les prisons au-dessous des tarifs élaborés par les syndicats ouvriers et groupes ouvriers corporatifs. Suppression absolue du travail dans les couvents, ouvroirs et établissements religieux.

Art. 17. — Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administratisn des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., et leur gestion restituée aux ouvriers.

Art. 18. — Intervention des ouvriers dans les règlements des ateliers; suppression du droit pour les employeurs de frapper d'une amende ou d'une retenue de salaire leurs ouvriers. Nul ouvrier ne pourra être puni ou chassé d'un aielier particulier ou d'Etat, hors un jugement rendu par ses camsrades de travail.

Art. 19. — Intervention résolue de l'Etat dans les branches diverses du travail privé, ateliers, compagnies, banques, entreprises agricoles, industrielles, commerciales, — d'abord pour imposer aux employeurs des cahiers des charges garantissant les intérêts des travailleurs, et les intérêts collectifs, ensuite pour transformer progressivement toutes ces industries bourgeoises en services publics socialistes, dans lesquels les conditions du travail seront reglées par les travailleurs eux-mêmes. Annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique.

Art. 20. — La surveillance des ateliers, fabriques, usines, mines, services publics, sera exercée par des inspecteurs élus par les ouvriers, et les infractions aux cahiers des charges, aux lois et aux règlemedts seront jugées sans

appel par les tribunaux réorganisés de conseillers prud'hommes.

Art. 21. — Mise à la charge de la Société des vieillards et des invalides du travail.

Art. 22. — Abolition de tous les impôts iddirects et transformation de tous les impôts directs en impôt progressif sur les revenus dépassant 8,000 francs. Suppression de l'héritage en ligne collatérale et en ligne directe de tout héritage dépassant 20,000 francs.

On a, en outre, décidé l'adjonction d'un article demandant, soit par une nouvelle loi, soit par l'application de la loi de 1848, la suppression du marchandage.

Les condamnations. — Le monstrueux procès de Montceau-les-Mines s'est déroulé à Châlons-sur-Saône, du 25 mai au 1er juin.

Les accusés étaient défendus par nos éloquents amis Georges Laguerre, Millerand et Jean Bernard Passerieu. Le rôle d'agent provocateur du nommé Brenin a été ouvertement reconnu par la magistrature et l'avocat général a osé en faire l'éloge !

Sur trente-deux accusés, vingt-deux ont été acquittes et remis immédiatement en liberté, ce sont les citoyens Bonnet, Bernard, Carreau, Calendron, Chavance, Cleand, Chaillet, Chopin, Dessolins, Deschamps, Desbrosses, Jambon, Lebeau, Martin Etienne, Martin François, Poinssonpet, Pautot, Pallot Henri, Pallot, Rouvet, Tissier.

Les dix restant ont été condamnés comme suit :

Gueslaff, à dix ans de travaux forcés ;

L'agent **Brenin**, *déclaré par le jury coupable au même titre que Gueslay, à cinq ans de travaux forcés seulement* ;

Jacob, à douze ans de travaux forcés ;

Hériot, à vingt ans de travaux forcés ;

Lauvernier, à quatre ans de prison ;

Laugerette, à deux ans de prison,

Serprix (Gilbert), à quatre ans de prison ;

Serprix (Philibert), à huit ans de prison ;

Laugrand, à quatre ans de prison ;

Claude Martin, à quatre ans de prison.

Si quelque chose pouvait rendre plns monstrueuses encore ces condamnations, ce serait la différence des peines appliquées à Gueslaff et à l'agent Brenin. Le jury rend pour eux le même verdict, et les juges sont indulgents au provocateur, ils sont féroces pour sa victime.

O justice !

ALLEMAGNE.

La police allemande ne voudrait pas rendre des points à la police française pour l'emploi des agents provocateurs dans des groupes révolutionnaires

On lit en effet dans la correspondance allemande du journal la *Justice* :

« Quant à M. Huft c'est un agent provocateur prussien, qui a eu l'imprudence de se faire attraper par la police fédérale suisse, et qui, lorsque les preuves de sa qualité d'espion de M. de Bismarck furent entre les mains des autorités bernoises, a été trouvé pendu dans sa cellule.

Vous vous souviendrez de « l'attentat » contre le palais fédéral de Berne; et vous vous souviendre aussi, que cet attentat semblable à d'autres qui se sont produits en Allemagne, a été organisé par la police de M. de Bismarck qui veut détruire le droit d'asile — dernière digue contre le flot réactionnaire de la sainte alliance policière, conclue à Skiernewice.

Il va sans dire que Huft était un anarchiste furibond.

Faut-il dire mon sentiment sur sa mort mystérieuse? Les espions n'ont pas l'habitude de se suicider ; ils savent que leur existence est garantie quand même, et ils se sont émancipés des sentiments de l'honneur et de la pudeur, qui peuvent conduire au suicide.

Fut-il donc assassiné? Est-ce que l'on peut croire à un assassinat dans la cellule d'une prison?

Je vais vous raconter une petite anecdote, qui a le double mérite d'être strictement vraie et d'être pleine d'à-propos.

En 1880 un certain Wolf, socialiste autrichien qui avait trouvé une situation en Allemagne, se fit remarquer par l'excès de son zèle révolutionnaire, qui le rendit suspect aux socialistes allemands. On fit des recherches, et le fait caractéristique, quoique prévu, qui fut découvert, c'est que ce brave révolutionnaire anarchiste était en même temps correspondant du journal de M. Most à Londres et de la police bismarckienne à Berlin.

M. Wolf, dont cette découverte ruina la carrière amphibie, fit une tentative de chantage et demanda une grosse somme à la police de Berlin en échange de son silence.

Or, la police de Berlin était sur ses gardes ; elle lui tendit un piège, entra en négociations avec son agent infidèle, et aussitôt qu'elle eut des preuves contre lui, le fit arrêter subitement et le traîna devant des juges solides, qui lui firent un procès à huis-clos, le condamnèrent à dix-huit mois de prison pour vol.

Les dix-huit mois écoulés, on offrit à Wolf l'émigration en Amérique, où personne ne le connaissait, et où il pourrait continuer son rôle de mouchard. Mais, rempli du désir de se venger, Wolf refusa; alors, à sa sortie de prison, on lui attacha un compagnon, qui se mit en route avec lui, et après l'avoir grisé, lui arracha quelques paroles de nature à le faire arrêter pour crime de lèse-majesté. Ce Wolf a été trouvé dernièrement pendu dans sa cellule à Alton, exactement comme Huft vient d'être trouvé pendu dans sa cellule à Appenzell ou à Berne, je ne sais pas exactement.

Les circonstances dans lesquelles cette aventure se produisit ont été telles que, parmi les socialistes allemands, il n'y a pas le moindre doute que Wolf ait été assassiné. On va même jusqu'à nommer l'homme qui a commis ce crime fort opportun.

Or, Huft vivant, aurait peut-être été plus dangereux pour le gouvernement prussien que le sieur Wolf. A vous de tirer la conclusion. »

(*Justice du 4 juin 1885*).

LE SOCIALISME AU CONSEIL MUNICIPAL. — Le citoyen *Chabert* a déposé la proposition suivante dont l'adoption rendrait de réels services à la population ouvrière :

« Considérant que la propreté du linge de corps et de literie est une des premières nécessités de l'hygiène et de la salubrité publique et un des principaux préservatifs en temps d'épidémie;

« Considérant que les propriétaires de lavoirs publics prélèvent un impôt considérable et onéreux sur la population ouvrière obligée de subir cette exploitation après tant d'autres :

« Considérant que certaines communes, notamment la ville d'Alais (Gard), possèdent des lavoirs communaux absolument gratuits ;

Considérant que le Conseil municipal de Paris, élu en grande partie

par la population ouvrière, a pour devoir de faciliter à celle-ci toutes les améliorations réclamées par la science et par la justice;

« Le Conseil délibère:

« 1° Des lavoirs communaux seront établis dans tous les quartiers de Paris et principalement dans les quartiers où la population est en plus grand nombre.

« 2° Ces lavoirs seront pourvus de vastes séchoirs, robinets d'eau chaude, et enfin de tous les aménagements constituant un progrès en cette matière;

« 3° L'accès de ces lavoirs, séchoirs, etc., sera absolument gratuit pour toutes les personnes qui s'y présenteront;

« 4° Ces lavoirs étant créés surtout en faveur de la population ouvrière, des mesures seront prises pour que les patrons blanchisseurs n'accaparent pas toutes les places à leur profit au détriment des femmes d'ouvriers;

« 5° Des salles de bains chauds seront adjointes aux lavoirs, en ayant soin de réserver un plus grand nombre de cabinets pour les femmes ou filles d'ouvriers.

« La gratuité existera pour les salles de bains comme pour les lavoirs ».

BELGIQUE

Bruxelles, 3 juin 1885.

(Par correspondance). — L'évènement dont se sont occupés les groupes ouvriers et socialistes pendant le mois écoulé, c'est la venue, en Belgique, de la délégation ouvrière de Paris à l'exposition d'Anvers.

Les délégués des chambres syndicales parisiennes ont été reçus à la gare, le dimanche 24 mai, à 5 heures du matin, par des délégations des associations ouvrières et socialistes. La bienvenue leur a été souhaitée, au nom du parti socialiste belge, par le citoyen L. Bertrand, au nom des ligues ouvrières, par le citoyen Wormhont, au nom de l'association des typographes et de la ligue « En avant », par les citoyens Mondet et Dumont.

La réception a été des plus cordiales; aussitôt après, la délégation s'est réunie et a formé ses diverses commissions techniques et d'études politiques, sociales et administratives. Elle a acquis de suite la sympathie de tous les ouvriers avec lesquels elle a été mise en rapport. Il est vrai de dire que cette délégation est l'âme du parti ouvrier parisien, ce qui est tout dire.

A part le côté professionnel, la délégation s'est occupée avec fruit de la propagation des idées d'organisations ouvrières. De grandes réunions publiques ont eu lieu à Bruxelles, Anvers, Gand, Liège, Verviers et Charleroi. Dans toutes ces villes, les orateurs ouvriers ont été acclamés. A Anvèrs et à Gand, la délégation parisienne a été reçue à la gare par les fanfares socialistes qui jouaient la Marseillaise. Les drapeaux rouges, surmontés du bonnet phrygien, flottaient au vent. A Gand surtout, la manifestation a été grandiose et fraternelle. Les délégués ont été émer-

veillés de voir l'organisation sérieuse des socialistes de la vieille cité des Van Artevelde.

Au moment où j'écris, plusieurs réunions ont encore lieu à Bruxelles avec le concours de la délégation parisienne. Il s'agit de propager l'organisation des chambres syndicales et de créer des liens internationaux pour la défense des intérêts professionnels. La convocation de ce soir fait appel aux ouvriers du bâtiment, de la métallurgie et à ceux de la carosserie.

Nous osons espérer que les délégués de Paris seront satisfaits de leur tournée en Belgique. Quant aux ouvriers belges, tous sont d'accord pour déclarer qu'ils sont heureux d'avoir fait connaissance avec ces vaillants champions de la cause socialiste, et ils espèrent que des rapports fraternels vont continuer entre les syndicats des différentes professions.

Le comité du parti ouvrier belge, nommé à la suite des Congrès des 5 et 6 avril dernier, vient de publier son projet de programme et de statuts. Ceux-ci sont entièrement socialistes et se mettent ainsi à l'unisson des programmes des partis ouvriers de France et des autres grandes nations du continent. L. B.

ANGLETERRE

La dynamite à Londres. — Après un long procès au cours duquel les accusés ont, avec beaucoup d'énergie et semble-t-il, avec raison, protesté de leur innocence. Cuningham et Burton, inculpés dans les explosions à la dynamite de Gower-Street, Westminter-Hall, etc., ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. C'est comme à Châlons-sur-Saône.

ESPAGNE

Deux Congrès. — Le Congrès ouvrier régional (nous dirions national) (1) des collectivistes espagnols s'est tenu à Madrid, les 18, 19, 20, 21 mai.

Toutes les sections avaient été convoquées et nombreux ont été les délégués qui ont discuté sur un ordre du jour très chargé.

Nous y trouvons :

Lecture du mémoire de la Commission fédérale.

Ligne de conduite à suivre pour la Fédération des travailleurs de la région esagnole.

Révision des statuts.

Résolution touchant le Congrès régional extraordinaire.

Propositions générales.

Manifeste aux travailleurs. Le congrès a été rempli par l'élaboration des nouveaux statuts de la *Fédération des travailleurs espagnols.*

En tête des statuts trop longs pour que nous puissions les reproduire se se trouvent incrits les célèbres *Considérants* de l'Internationale qui en indiquent bien l'esprit socialiste fédéraliste.

D'autre part, nous recevons appel de la *Commission fédérale de la Fédération des travailleurs de la région espagnole,* « à tous les anarchistes du monde, » en vue de convoquer pour le Congrès révolutionnaire qui se tiendra à Barcelone les 26, 27, 28 et 29 juillet 1885.

---

(1) Internationalistes de fait, les Espagnols ont supprimé l'appellation *national.* Leur mot *régional* s'applique à tout le pays et veut dire en réalité national. Où nous disons dans le sens restreint *régional,* ils disent *camarcal.*

L'ordre du jour est ainsi libellé :

I. Vérification des mandats et constitution du Congrès.

II. Nomination de commissions pour l'étude des questions.

III. Lecture de communications et télégrammes.

IV. Rapport de la Commission organisatrice du Congrès.

V. Adoption de la marche à suivre dans les circonstances qui pourraient se présenter.

VI. Par quels moyens pourrait-on hâter, prévenir et organiser la Révolution Sociale ?

VII. Adoption d'un système économique qui garantisse la liberté, abolisse absolument l'exploitation de l'homme par l'homme et établisse la mutualité des relations et des échanges indispensables pour participer de la vie de civilisation et en satisfaire des besoins croissants de jour en jour.

VIII. Comment doit-on pratiquer l'Anarchie pour garantir la liberté, et de quelle façon peut-on prévenir et neutraliser les attaques que pourraient leur porter les abus, la criminalité, le vice, etc.

IX. Est-il convenable que la propagande pour la défense des intérêts et des libertés du prolétariat soit identique dans tous les pays ? Dans le cas affirmatif, dans quel sens doit-on la faire ?

X. Rapport fait par délégués de l'état de l'organisation ouvrière dans leurs pays respectifs.

XI. Pacte d'amitié et de solidarité entre les travailleurs anacharchistes de tous les pays.

XII. De l'utilité de publier un bulletin trimestriel destiné à la statistique exacte du mouvement ouvrier des deux mondes. Dans le cas d'adoption, moyens de publication, moyens de publication et de pourvoir aux dépenses, lieu où siégera la commission de rédaction et où le bulletin paraîtra, nomination de la dite commission; langue dans laquelle le bulletin doit être redigé.

XIII. Manifeste à tous les travailleurs du Monde.

XIV. Propositions générales.

Les Fédérations et Sections peuvent ajouter à cet *ordre du jour* d'autres thèmes, et les remettre, soit par lettre, soit par ses délégués au Congrès ; ces thèmes entreront dans les propositions générales.

HOLLANDE

AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE. — Des placards socialistes ont été affichés à La Haye, pendant la nuit de jeudi, sous la forme des publications officielles du royaume de la Néerlande, avec la marque de l'imprimerie de l'Etat à la Haye. Ils sont datés de Carlsbad, 23 mai, et font connaître le testament politique du roi, dont la signature imprimée figure au bas de la publication, ainsi que celle du ministre Hemmerken.

La police, qui les a fait immédiatement arracher, a donné des ordres sévères pour rechercher l'imprimeur et les propagateurs de ces affiches.

Des placards semblables ont été affichés pendant la même nuit à Rotterdam et à Hardewerk.

ITALIE

LE SOCIALISME AU PARLEMENT. — Dans la fameuse séance du 7 mai où se discutait la politique africaine des ministères Moncini-Deprétis, notre Costa a dit dans un passage de son remarquable discours :

L'Italie qui travaille est assoiffée de justice et de liberté ; assoiffée d'instruction comme base de son accroissement politique, intellectuel et moral.

Elle veut que sa situation économique soit améliorée et c'est pourquoi elle voit avec horreur ses finances jetées dans les aventures africaines...

Elle voudrait qu'au lieu de chercher les débouchés problématiques à la production on s'étudie à augmenter celle-ci surtout à rendre les produits accessibles à ceux qui les créent. C'est pourquoi encore l'Italie ouvrière veut que la fortune publique soit employée à la destruction graduelle des grandes misères qui infestent notre pays.

Ils souffrent ces centaines d'ouvriers et de paysans du Mantouan et du Vénitien auxquels le gouvernement a mis les menottes ; de même, ces populations qui gémissent dans les bas fonds des grandes villes et ces ouvriers qui laissent des lambeaux de leurs chairs dans les mines italiennes.

Mais, pour cela faire, il faudrait tout d'abord profiter des exemples que nous ont donné d'autres peuples et rappeler nos soldats de Massouah pour pouvoir diminuer le budget de la guerre et pour employer toutes nos forces à la solution du problème social.

AMÉRIQUE

Un manifeste mormon. — Les chefs de l'Eglise mormonne ont envoyé au Président du Cleveland un long exposé de leurs griefs contenant une protestation vigoureuse contre les condamnations de Mormons pour cohabitation illégitime. Voici la conclusion de ce document :

« Nous protestons contre un traitement inique de la part du gouvernement général. Nous protestons contre la continuation d'un servage territorial subversif des droits d'hommes libres et contraire à l'esprit des institutions américaines.

Nous protestons contre une législation spéciale, résultant de préventions populaires et d'immixtions religieuses. Nous prétendons que la conscience d'une classe de citoyens ne doit pas servir de critérium pour juger une autre classe.

Nous protestons contre la tyranie des fonctionnaires fédéraux et contre le maintien en place d'hommes qui déshonorent leurs positions et emploient leurs pouvoirs officiels comme moyens d'oppression. Nous protestons contre l'administration partiale de la loi Edmunds, la punition d'une classe pour pratiquer sa religion et l'exemption de poursuites pour les sectateurs de la luxure et du crime.

Nous protestons contre la rupture de relations de famille formées antérieurement au passage de la loi Edmunds et contre l'enlèvement aux femmes et aux enfants de leurs maris et pères. Nous protestons contre la persécution de personnes, dont beaucoup infirmes et âgées qui se sont « mariées au pluriel » avant que ce fût déclaré un crime et qui n'ont jamais violé la loi.

Nous demandons respectueusement la nomination par le Président d'une commission pour faire une enquête loyale et complète sur la situation dans l'Utah, et, en attendant son rapport, nous protestons solennellement contre la continuation d'une croisade implacable. »

REVUE DES COURS ET SOCIÉTÉS

SOÉIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Séance du 5 mai 1885.* — Présidence M. Léon Say. C'est moins « la question monétaire » qui est proposée à la discussion que la question de savoir « si la France a intérêt à renouveler l'Union monétaire latine ». Le contrat qui, sous ce nom, unit, ensemble la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Grèce et la Roumanie, expire à la fin de l'année courante; la conférence qui décidera du renouvellement de cette convention, se réunira au mois de juillet. Il importe donc que la France s'inquiète de savoir quel parti elle doit prendre.

M. Léon Say ouvre le débat par l'exposé de la question. Il rappelle l'origiue, le but de l'Union latine et les phases diverses qu'elle a traversées, depuis sa création en 1865, por suite de la baisse de l'argent. La convention renouvelée en 1858 expire le 31 décembre prochain. Sera-t-elle encore renouvelée? Sera-t-elle dissoute? Comment, dans ce cas, s'opèrera la liquidation? question importante qu'on a négligé de regler. On supposait que tout se passerait sans encombre, chaque Etat reprenant ses pièces et soldant la différence en or. Loin de prévoir la baisse de l'argentt on eût été plutôt disposé à craindre que ce métal fit prime. M. Léon Say croît que les monnaies pourront être reprises par leur pays d'origine contre des lingots au cours du marché ou contre des lettres de change.

Mais, quel est l'intérêt de la France? Que doit-elle faire? Elle est chargée de la liquidation vis-à-vis du monde entier avec l'or qui est daus l'Union etc. C'est un avantage. D'autre part, la Banque de France a dans ses caves un milliard d'argent, et, sur ce milliard, il y a pour 359 millions de pièces étrangères. Si nous renouvelons le traité qui nous unit aux pays voisins, nous ferons bien de prendre nos précautions.

En somme. M. Léon Say, croit qu'il n'y a pas, pour la France, un grand intérêt à prolonger l'Union.

Au contraire, *M. de Parieu* pense que le renouvellement de l'Union latine est une nécessité,mais que le traité à intervenir devra stipuler des obligations strictement réciproques, notamment en ce qui concerne la suspension de la passe des pièces d'argent. Si l'Union avec l'Italie, la Suisse, la Belgique était rompue, c'est par toutes nos frontières que le métal déprécié nous envahirait.

M. Cernuschi se déclare hautement l'allié des monométallistes dans la question de l'Union latine. Si la convention est prolongée, il faudra que la Banque de France garde en caisse ses 350 millions de pièces étrangères, à moins qu'une loi ne lui en garantisse la valeur avec le remboursement au pair, c'est-à-dire suivant la proportion de 1 à 15 1/2. L'Italie a des financiers habiles qui ont su attirer chez elle notre or en nous envoyant son argent. Il est temps de mettre un terme à ce manège et de nous faire payer en or les 350 millions de francs dont la liquidation nous constituera créanciers vis-à-vis des autres Etats de l'Union. La Suisse a dénoncé la convention monétaire; l'intérêt de la France est d'accepter cette dénonciation. Qu'elle soit

accommandante et qu'elle accorde à ses débiteurs du temps et des facilités pour se libérer, soit, mais qu'elle ne renouvelle pas un traité qui a été, pour elle, un marché de dupe.

M. Auguste Pierantoni proteste contre les reproches adressés à son pays et souhaite que l'Union soit maintenue.

M. Ad. Monteaux estime que la seule question que la prochaine conférence aura à régler est celle de la liquidation et qu'il est du devoir de la France de reconquérir son indépendance.

M. de Gasté croit qu'il faut prolonger l'Union, mais en rendant chaque Etat responsable de ses pièces.

M. Clément Juglar croit que, si nous renouvelons le traité, ce doit-être à seule fin d'y introduire une clause de liquidation.

M. Simonin veut traiter la vraie question qui n'est pas celle de l'Union latine, mais celle de l'or et de l'argent.

M. Simonin reprend son idée et tonne contre les nations coupables d'avoir méconnu le droit divin de l'argent aussi sacré que celui de l'or.

M. Broch considère l'Union latine comme ayant eu de très heureux effets, notamment pour la France. Elle a réalisé entre les pays latins l'unité du système monétaire... La France est devenue le grand marché du change...

Mais, il y a des lacunes regrettables dans la Convention : il ne devrait pas être permis de donner cours légal aux pièces divisionnaires non plus qu'au papier-monnaie, etc.

M. Léon Say constate que le défaut de stipulation est toujours un mal.

M. Th. Dubrocq s'applique à démontrer qu'il est de l'intérêt de la France de renouveler l'Union latine pour trois motifs : le premier, c'est que cette Union est un pas fait vers l'unification des poids, mesures, monnaies ; le second, c'est que les conventions monétaires sont encore, pour la France, le meilleur moyen de se préserver de l'invasion des pièces d'argent semblables aux siennes, frappées à l'étranger ; le troisième dérive de la clause qui donne à chacun des Etats de l'Union le droit de s'opposer à la reprise de la frappe des pièces de 5 fr. dans tous les autres.

M. Levasseur, lui aussi, désire le renouvellement du traité, mais avec introduction de clauses de sauvegarde et de liquidation. L'heure avancée ne lui permet pas d'exposer les motifs de cette opinion.

ACADÉMIE DES SCIENCES *(18 mai)*.

Météorologie. — *M. Jannin* parlant des gelées matinales dit qu'on s'accorde à les attribuer au rayonnement nocturne et il pense que l'état hygrométrique influe sur ce rayonnement. D'après ses recherches, il est prouvé que la vapeur d'eau qui existe pendant l'été, depuis juin à une haute altitude, diminue dans l'atmosphère à partir de ce mois. C'est le brouillard qui protège l'Angleterre de gelées intenses.

Physiologie expérimentale. — *M. Bouley* présenta une note de M. Boucheron, sur la présence de l'acide urique dans la salive, le mucus vasal, pharyngé bronchique.

Zoologie. — *M. Pouchet* communique un mémoire relatif à certaines particularités anatomiques des fosses nasales du cachalot.

Les localisations cérébrales. — *M. Bitot* affirme sans preuves que le cerveau n'est qu'un instrument secondaire et de renforcement dans les phénomènes de l'intelligence.

Chimie. — Communication de M. Friedel et Roux sur l'action de l'aluminium métallique sur le chlorure d'aluminium.

M. de Lesseps communique un volume du docteur Dutrieux sur son intéressante exploration médicale au Soudan.

ACADÉMIE DE MÉDECINE (*5 mai*).

Rapport de M. *Marjolin* sur « l'étiologie de la scrofule et sa prophylaxie dans la première enfance. »

Communication de M. *Polaillon* sur la *néphrectomie.*

Communication du Dr *Tillaux* sur l'ablation d'un fibrôme de l'utérus pesant 7 kilogrammes 70 grammes.

Election de M. Alphonse Milne Edwards, comme membre ordinaire dans la section de thérapeutique et d'histoire naturelle médicale.

Séance du 12 *mai.*

M. *Cornil* lit un rapport sur le *microbe de l'érysipèle.*

Communication de M. *Debout d'Estrées* sur la goutte des glandes.

Responsabilité des alcooliques criminels. — *M. Mottet*, dans un remarquab'e mémoire sur cette question, signale la culpabilité des commerçants qui débitent des alcools intoxiqués, la conscience chez l'alcoolique peut être intermittente, mais il faut avant tout prendre des mesures pour empêcher les commerçants malhonnêtes d'empoisonner leurs clients ou de les rendre fous furieux.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE (*8 mai*).

Exploration polaire. — M. Ch. Ribot communique un résumé du rapport du capitaine norvégien Sorensen sur l'état des glaces dans les mers du Spitzberg, pendant l'ete de l'année précédente. Contrairement à ce qui se passe, la côte occidentale du Spitzberg a été constamment entourée de banquises. Les vents ayant débloqué la côte à l'est, des pêcheurs ont atteint dans cette direction une longitude non encore dépassée, et découvert trois îles à l'est de la terre du roi Charles. Cet archipel relie sans doute le Spitzberg à la terre François Joseph.

Le Harrar. — M. Barder envoie d'Aden (8 avril), des indications sur l'initéraire suivi par l'expédition aatrichienne du Harrar. A 25 mille de son point de départ, elle a traversé le territoire Babili, puis fait à l'ouest l'ascension du Bado de Boubassa, au sud duquel s'étend l'Amiga, jusqu'au Wabi. Revenant vers le nord, elle a contourné les Garra-Moubetta et traversé la vallée située entre leur double chaine.

De la Caspienne aux Indes. — M. *Pasquier* a montré une série de cartes qui dénotent l'importance stratégique de Hérat, rebâtie par Alexandre, ruinée par Tamerlan, toujours impérissable, et qui a parfois compté 140.000 maisons et 6.000 caravansérails. Les proverbes orientaux mentionnent la valeur de cette ville qui commande de la Caspienne à l'Indus.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS (*8 mai*).

Antiquités étrusques. — M. Alex. Bertrand communique une note de M. J. Gozzadini, archéologue italien, sur une série de stèles funéraires, provenant des ruines de l'antique Felsina (Bologne). Il y en a plus de 100, ovoïdes, circulaires, quadriagulaires, ornées de bas reliefs sur un, et quelquefois deux côtés, voire même sur la tranche. Les bas reliefs représentent fréquemment l'émigration de l'âme aux enfers; l'âme est figurée par une forme humaine ailée sur un quadrige, devant laquelle marche Mercure psychopompe tenant un flambeau renversé. On y voit également la lutte du serpent et du griffon, symbole de la théorie dualiste des Etruriens. L'une des stèles contient une louve allaitant un enfant, sculptée en style archaïque ; sur une autre se trouve un grand navire. Neuf portent des caractères étrusques et M. Gozzadini traduit une de ses inscriptions par ces mots : « Je suis la sépulture de Claudius Veltius. » Mais M. *Bréal* combat ces interprétations basées sur la parenté entre le grec et l'Etrusque.

M. Deloche, à propos de la date attribuée aux stèles (du troisième au cinquième siècle avant notre ère), rappelle l'importance des établissements gaulois dans le nord de l'Italie; leurs monuments subsistent et les archéologues italiens ont tort de les rejeter systématiquement à des époques préhistoriques.

Antiquités de Tunisie. — *M. Reinach* communique le résultat des fouilles pratiquées en 1884 sur divers emplacements voisins de Djerda et de Zarzis. On a découvert quelques remarquables morceaux de sculpture et des inscriptions : têtes en marbre d'Auguste, de Claude, d'impératrice romaine et une amulette en or, couverte de caractères inintelligibles. Ces trouvailles sont à la bibliothèque nationale, et M. Reinach montre les photographies des statues dont le poids n'a pas permis le transfert : une statue de la victoire, plusieurs statues viriles drapées, trois statues de magistrats et deux de femmes. Les inscriptions sont nombreuses ; quelques-unes datent du règne de Claude

Séance du 15 mai (*LeBlant*).

Une correspondance de M. Ed. directeur de l'école française de Rome rappelle la découverte faite dans une bibliothèque d'Arezzo, des fragments d'un long voyage accompli au quatrième siècle par une sainte femme. Partie de Constantinople, la voyageuse avait parcouru l'Asie Mineure, le pays d'Antioche, la presqu'île du Sinaï, la terre de Gessen, l'Egypte. M. Gamurrini, qui a trouvé le manuscrit, croit que la voyageuse est Sylvie, sœur de Flavius Ruffin, consul en 392, et préfet d'Orient au temps de Théodose.

M. Le Blant signale la découverte, non loin de l'emplacement de l'atrium des vestales, de medaillons arrondis peints au dixième siècle, et représentant des bustes de saints.

Antiquités phéniciennes. — M. Locytvod, consul de Danemark à Beyrouth, vient encore de trouver en Phénicie deux inscriptions intéressantes, dont l'une contient la mention d'une date ; l'an 26 de Ptolemée Evergete qui nous fixe définitivement sur la correspondance de l'ère de Tyr avec la nôtre.

Les anesthésiques chirurgicaux dans l'antiquité et au moyen-âge. — Recherches de M. *Lagneau* sur les anesthésiques mentionnés dans un manuscrit d'Abélard. D'après les auteurs, la mandragore et l'opium étaient employés à cet usage, on a des doutes sur l'efficacité des autres substances dont il est question.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Séance du 2 mai 1885. — Le Dr *Lagneau* poursuit la lecture de ses « recherches sur le célibat. » Les statistiques démontrent qu'en France, depuis le siècle dernier, la proportion des enfants a diminué, celle des mariés un peu augmenté, celle des célibataires est passée de 190 à 224 pour mille. Les célibataires abondent, principalement dans les départements à grands centres (Seine, Bouches-du-Rhône), sur les côtes de la Bretagne, dans certains départements montagneux des Pyrénées, de la Savoie, enfin dans quelques départements frontiere. Ils sont peu nombreux, au contraire, dans les départements agricoles des bassins de la Seine et de la Garonne. Les garçons de plus de dix-huit ans sont très nombreux aux frontières italienne et allemande (Var, Ain, Belfort), tandis que les filles sont surtout nombreuses dans les départements du centre (Cantal, Creuse). A Paris, les femmes célibataires et veuves l'emportent dans les quartiers riches. Il y a, dans le IXe arrondissement, 114 filles de plus que de garçons sur 1,000 célibataires, tandis que dans le XIXe il y a 274 garçons de plus que de filles. Les mariages sont tardifs en Bretagne, dans les Pyrénées, en Savoie, et d'un septième moins nombreux à Paris qu'en France ; ils sont retardés par les professions libérales.

Causes du célibat prolongé : La religion produit en France 129,369 célibataires, le service militaire en produit 385,000 de 20 à 25 ans. L'immigration dans les grandes villes qui augmente la proportion des filles dans les campagnes, la préférence accordée aux célibataires dans la plupart des emplois l'inscription maritime, les voyages à long cours, l'émigration lointaine, les longs apprentissages, les nombreux examens, les longs stages, les délais et, formalités exigés pour le mariage, les frais de noces sont les principales causes du célibat.

M. Lagneau étudiera prochainement les conséquences du célibat et le moyen de les atténuer.

M. Georges Picot rend compte de ses observations *de visu* sur *les logements d'ouvriers à bon marché à Londres.*

Malgré l'incrédulité et la défiance, les hommes de bonne volonté, désireux de créer pour les ouvriers des logements sains et à bon marché, arrivèrent, après dix ans d'efforts, à ouvrir la première *maison caserne*, comprenant une foule de petits logements de 250 à 500 fr., dont les locataires gagnent un salaire moyen de 5 fr. par jour. Les ouvriers, par crainte de la police, ou d'une dépendance quelconque, hésitèrent d'abord à loger dans le nouvel immeuble, mais les préjugés s'évanouirent peu à peu. En 1866 il y avait 843 logements occupés; en 1876, 4.500 familles étaient logées, et en 1885 il existe, au centre de Londres 72 maisons casernes contenant 15.000 familles et 70.000 habitants. En outre des petits groupes de maisons (trois pièces cour et jardin) ont été batis aux environs de Londres ; le loyer varie de 300 à 600 francs, le salaire moyen des locataires étant de 7 fr. par jour. Chaque groupe contient une salle publique pour les offices, les sociétés chorales, bibliothèques, etc. Les loyers sont perçus tous les lundis.

Les premiers fondateurs ayant recueilli un intérêt de 5 0/0, sans compter une réserve, les spéculateurs les imitèrent, mais sans s'occuper des conditions hygiéniques et le mouvement de construction défie aujourd'hui toute statistique.

M. Picot termine en présentant cet exemple aux classes élevées de France afin d'opposer autre chose que des arguments au socialisme destructeur (1). etc. L'Etat, le département, la commune doivent laisser de tels soins à l'initiative privée, c'est dans cette voie qu'est le salut

Séance du 16 mai 1885. *M. Arthur Desjardins* présente la traduction d'un travail de M. Lammasch de l'université de Vienne, sur le *droit d'extradition appliqué aux délits politiques.* L'orateur fait l'historique de la question, depuis la demande d'extradition des rebelles de Paris par Charles VI en 1413, et il constate que le droit d'extradition, notamment pour les coupables de haute trahison est reconnu dans plusieurs traités contemporains, notamment entre la Prusse et l'Autriche.

---

(1) Les observations de M. Picot démontrent au contraire qu'il n'y a aucune solution à attendre de l'initiative privée. Les *maisons casernes*, rapportent un bon intérêt à leurs fondateurs, mais ne nous paraissent pas présenter aux ouvriers de grandes conditions de bon marché ! En outre, comme l'avoue l'orateur, la spéculation s'est maintenant emparé du mouvement sans même se préoccuper des conditions indispensables de l'hygiène. La conclusion individualiste de M. Picot est donc absolument illogique et ses propres déclarations prouvent que l'Etat, le département ou la commune, suivant le cas, peuvent seuls intervenir d'une façon efficace dans toutes les questions d'intérêt général et collectif. (Note de la Rédaction).

L'Angleterre, la Belgique repoussent l'extradition pour délits politiques ou pour faits connèxes : mais la définition de ces termes est vague. Les uns prennent pour criterium le motif, d'autres le but, d'autres le caractère objectif de l'infraction. Pour M. Lammasch, le motif n'a aucune valeur; un meurtre commis par haine politique doit entraîner l'extradition, s'il n'est pas accompli pour atteindre encore un but politique, fut-ce un massacre même. L'auteur admet néanmoins qu'un crime commis dans un but politique peut nécessiter l'extradition s'il rentre dans la catégorie des assasinats, tentatives ou complicité d'assassinat. Il admet, en conséquence, la clause insérée dans la plupart des traités d'extradition postérieurs a 1866, qui considère comme crimes de droit commun les attentats contre les chefs d'état et leurs familles.

M. Geffroy demande si, en France, au XVIIe siècle, le droit public etait réellement fixé relativement aux délits politiques. Il rappelle que Louis XIV a livré au Danemark. Corfitz Usfeld et ses complices « bien que cela fut contre le droit public français ». D'autre part, un traité entre la France et le Danemark refusait l'asile aux délinquants politiques.

M. Desjardins répond que, sous l'ancien régime, il n'existait pas de texte positif à ce sujet. Ce fut la pratique internationale, qui, avant 1789, amena les états à montrer une grande réserve au sujet des extraditions politiques. Les Pays-Bas, notamment, respectèrent le droit d'asile et le gouvernement français, bien qu'ayant parfois accordé l'extradition à titre exceptionnel refusa notamment à Elisabeth d'Angleterre celle de Morgan et de ses complices.

M. Picot fait observer que la correspondance des ambassadeurs accrédités auprès de Henri VIII et de François Ier contient des traces de demandes d'extradition, mais, dans aucun des cas, il n'est question d'un droit ; antérieurement, on ne connaît d'autre traité que celui qui fut conclu entre Charles V et Amédée, Comte de Savoie.

Ces constatations soulevèrent la question du savoir si l'extradition politique est contraire à notre droit public. D'après M. *Desjardins*, il n'y a pas de texte précis, mais les précédents font loi au pareil cas. Il y a là, en tous les cas, un intéressant problème historique.

L'empereur Frédéric II et Innocent IV. M. Zeller communique un extrait de son cinquième volume sur « l'histoire d'Allemagne. » Il examine si Frédéric II a voulu supplanter le pape et réformer l'Eglise. L'orateur rappelle les lettres de l'empereur aux cardinaux, les pamphlets qu'il répandit, les sociétés secrètes hérétiques qu'il favorisa, dans le but de retarder la nomination du successeur de Grégoire IX. Toutefois l'empereur n'est entré en lutte ouverte que pour se défendre et ses desseins étaient plus politique que relitgieux. Le pape éleva de plus hautes prétentions que ses prédécesseurs ; c'es-alors que l'empereur transporta la lutte sur le terrain ecclésiastique et même religieux.

Ouvrages offerts à l'Académie : L'état anormal de la répression en matière de crimes capitaux et les moyens d'y rémédier par M. Ch. Lucas.



REVUE DE LA PRESSE

ECONOMISTE FRANCAIS — *La spéculation de Bourse, ce qu'elle devrait être et ce qu'elle est*, par Leroy-Beaulieu. — Le directeur de l'*Economiste français* ne pouvant à l'instar de Pangloss, s'en prendre directement aux choses des catastrophes quotidiennes qui perturbent notre monde économique où tout est cependant pour le mieux, essaye d'expliquer par quelle fatalité incompréhensible ses prévisions optimistes viennent encore de subir un éclatant démenti. Il n'y a pas un mois, M. Leroy-Beaulieu constatait l'état satisfaisant des affaires. Comme toujours, son baromètre économique était au beau-fixe. Tout-à-coup, il se produit dans le ciel financier où l'économiste candide ne voyait aucun nuage « une sorte d'effrondement sur toute une vaste catégorie de valeurs internationales; » la « bourse de Berlin tombe dans un état lamentable; » des maisons de banque cosmopolites disparaissent « laissant un découvert de 10, de 15 ou 17 millions. » En un mot, c'est une panique générale. M. Leroy-Beaulieu s'est donc remis à observer l'état général de notre situation économique présente et, chose singulière! après avoir « examiné les choses de près » il persiste à déclarer que « rien ne justifie tout cet émoi. » Tout est pour le mieux, dit le professeur du collège de France. D'où vient donc que les banqueroutes succèdent aux faillites en se multipliant? On a attaqué la spéculation, élevé des doutes sur la régularité de notre mécanisme économique et l'utilité de la spéculation financière. Mais ce sont là déclamations socialistes dont il convient de ne pas tenir compte. La spéculation, c'est-à-dire les combinaisons aléatoires de la concurrence, faisant partie intégrante du système économique admirable de M. Leroy-Beaulieu, celle-ci ne saurait être mise en cause. Ce ne sont pas les choses, parfaites comme chacun sait, qui sont la cause des désastres survenus, mais bien les hommes qui ne savent pas s'adapter au régime de la concurrence. Le grand coupable, c'est surtout l'Etat qui, dans chaque pays, fait à la spéculation une concurrence désordonnée et nuit aux calculs des capitalistes, par des emprunts réitérés. Pauvres Etats ! Ils ont bon dos: économistes et anarchistes tapent dessus à qui mieux mieux; il est vrai que les premiers se font à ce jeu de grosses rentes et les seconds des provisions considérables de mois de prison.

Le directeur du positivisme intégral d'Auguste Comte, M. Pierre Laffitte, résume dans le numéro de mai de la *Revue occidentale* le cours de morale qu'il professe depuis quelque temps salle Gerson.

La morale positiviste est très altruiste en quoi nous l'approuvons fort; mais, en même temps, elle est bien plus *familiale* que *sociale*; ici,

nous différons. Le cours de M. Laffitte n'en est pas moins remarquable à plus d'un titre et nous croyons de notre devoir d'en donner une idée sommaire.

De l'unité humaine. — Pour atteindre le but de la destinée humaine, il faut connaître la nature humaine qui se compose d'âme et de corps.

L'âme est l'ensemble des fonctions intellectuelles et morales qui ne sont rien autre chose que les manières d'être du cerveau ; le corps est la partie de notre être consacrée à la vie organique et à la vie animale de locomotion et de sensation : ce dualisme ayant sa source dans cette tendance manifeste de l'homme à faire prévaloir sur tout le reste l'activité des fonctions intellectuelles et morales.

Les fonctions du cerveau se groupent en *cœur* qui pousse, en *intelligence* qui apprécie et construit les projets, en *caractère* qui réalise. Le cœur se compose de dix penchants personnels : les instincts conservateur, sexuel, maternel, destructeur, constructeur, l'orgueil et la vanité ; de trois penchants altruistes : l'attachement, la vénération et la bonté.

On appelle *autrui* les autres hommes en tant que formant la Famille, la Patrie, l'Humanité. C'est à aimer et à respecter ces autres hommes que nous poussent spontanément les penchants de l'altruisme. L'intelligence se compose de la contemplation qui apprécie les faits, de la méditation qui les coordonne et du langage qui transmet à nous-mêmes et aux autres les résultats de la méditation.

Le but final de la vie intellectuelle et contemplative est de connaître la Famille, la Patrie et l'Humanité, c'est-à-dire les lois de leur constitution et de leur développement, dans les conditions réelles où nous nous trouvons placés.

Les fonctions de caractère sont : le *courage* qui pousse à entreprendre, la *prudence* qui retient et la *persévérance* qui maintient. Le but essentiel des fontions du caractère est de servir à la vie active qui, elle-même, a pour but de servir la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Le but final de la vie active aussi bien que de la vie contemplative, est donc de servir l'Humanité ; en d'autres termes, le but de la vie ou la fin de la destinée humaine est d'aimer, de connaître et de servir l'Humanité, en nous perfectionnant de plus en plus pour atteindre cette destination.

De la stabilité humaine. — Le but de notre destinée ne peut être atteint que par la stabilité de l'unité individuelle qui dépend elle-même de la stabilité des êtres collectifs dont nous dépendons : Famille, Patrie, Humanité.

La stabilité de l'individu ne pouvant exister sans la stabilité des puissances auxquelles il est subordonné, notre principal devoir est de concourir de tous nos efforts au maintien et au développement des êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité.

La continuité dans le développement des êtres collectifs est nécessaire à la stabilité de la vie intellectuelle. Et de même, la continuité dans la vie individuelle est subordonnée à la continuité dans la vie collective.

Une doctrine était donc indispensable pour permettre d'apprécier tous les pas successifs de la vie collective de notre espèce. Cette doctrine, c'est le positivisme, qui permet d'arriver au sentiment et à la

compréhension de la continuité par l'organisation de la vie subjective.

Cette vie subjective, on peut l'organiser dans la famille par le culte privé et domestique qui consiste à penser aux bienfaits de nos prédécesseurs, et à nos devoirs envers les successeurs ; dans la Patrie et l'Humanité par l'initiative aux civilisations qui nous ont précédés, et à la vie des grands hommes qui y ont concouru.

Deux vertus sont indispensables à la santé de l'âme : la résignation c'est-à-dire la disposition à accepter l'ensemble des fatalités qui dominent chaque vie ; la puissance de l'homme sur lui-même qui consiste dans le double effort par lequel nous maintenons l'harmonie de nos divers penchants, afin de mieux établir celle qui nous lie aux êtres collectifs par et pour qui nous vivons.

L'Industriel français. Ce vaillant journal à entrepris la lutte des petits producteurs et des petits commerçants contre les monopoleurs. Son épigraphe l'indique bien : *Où sont l'industrie et le commerce ? A la féodalité ! Où doivent aller le commerce et l'industrie ? A la démocratie* ! Nous aurions mis, nous, *à la socialisation*, par ce temps de développement fiévreux et anarchique des forces productives, la concentration des instruments de travail et des moyens d'échange devenant de plus en plus une nécessité de la production moderne.

L'œuvre de *l'Industriel français* qui pousse à l'association des petits contre l'implacable et mortelle concurrence des monopoleurs n'en est pas moins fort encourageable. D'autant plus que ce journal à un sérieux programme de réformes dont les points principaux ont ainsi esquissés, dans un article de M. A Girard :

L'abaissement du tarif des transports des marchandises par les chemins de fer.

Le changement de l'assiette de l'impôt et son remplacement par l'impôt sur le reveuu ou le capital ; l'abolition des octrois et l'établissement de Banque nationale de prêts à l'industrie, aux associations, à l'agriculture ; l'obligation nationale des assurances sous toutes les formes, aussi bien contre le chômage que contre les pertes commerciales, autant sur la vie que pour la vieillesse ; avec jouissance de pensions pouvant s'élever à des sommes qui satisfassent les besoins les plus nécessaires, mais aussi l'aisance la plus grande, le tout dépendant des primes payées.

En un mot, l'assurance remplaçant l'épargne, en faisant servir une faible partie de celle-ci à assurer l'avenir de chaque individu, et permettant de lancer le reste dans les transactions commerciales et de l'employer à acquérir davantage de bien-être, réalisant ainsi le problème, le travail demandé au lieu d'être offert, le capital démocratique faisant échec aux capitaux féodaux, qui seraient alors obligés de reconnaître la prépondérance définitive de la démocratie.

TABLE DES MATIERES

DU TOME PREMIER.

POLÉMIQUES.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE. — SOCIOLOGIE.

SCIENCES. — PHILOSOPHIE.

LITTÉRATURE ET ARTS.

POÉSIE.

BIOGRAPHIE.

CORRESPONDANCE.

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

REVUE DES LIVRES.

Grand dictionnaire universel illustré, d'hygiène alimentaire et de cuisine scientifique, *par J. Favre. Avec la collaboration de plusieurs Membres de la Société Française d'Hygiène.*

Entre la science ardue et la cuisine routinière, il y avait une grande lacune à combler et une synthèse à trouver :

En unissant la théorie à la pratique, l'auteur de cet important ouvrage, auquel il a consacré douze années de travail opiniâtre, a comblé cette lacune, et grâce à la force orignale du fondateur de « l'*Union universelle pour le progrès de l'Art culinaire* » l'hygiène alimentaire et la cuisine scientifique n'ont plus de secrets pour personne, et se trouvent désormais à la portee de tous.

Pas un seul des produits naturels ou composés qui rentrent dans l'alimentation n'a été oublié dans ce vaste *Codex*, où chacun pourra trouver le régime alimentaire qui convient à son sexe, a son âge ou à son tempérament.

De tous les ouvrages utiles parus jusqu'à ce jour, nous pouvons affirmer que pas un, plus complet que celui-ci, n'est appelé à rendre de plus reels services à la société.

Pour le mettre à la portée de toutes les bourses, le *Grand dictionnaire universel d'hygiène alimentaire et de cuisine scientifique* paraît en séries de trois livraisons, les 1er et 15 de chaque mois, au prix de : 50 centimes la série. *L'ouvrage complet, orné de 1.500 belles gravures dans le texte, formera environ 100 séries.* Administration : 50, rue Fabert, 50, Paris.

Les logements à bon marché, études sur les discussions du Conseil museil municipal, projet de proposition par *Grandpierre*, architecte, prix 2 fr. 50, Robert et Cie, imprimeurs, 19, rue du Faubourg Saint-Denis. Ce livre contient des vues fort utiles pour mettre fin à la crise du bâtiment, et rendre les logements ouvriers à leurs habitants naturels. Nous reviendrons en temps et lieu sur les propositions de M. *Grandpierre.*

Rapport du délégué des ouvriers chapeliers a l'Exposition d'Amsterdam, par Dejeante, delégué de la chambre syndicale des ouvriers chapeliers de Paris. Paris, Clovis, Connessant, imprimeurs, 72, rue du Château-d'Eau. *Société des chapeliers de France*, 25, rue des Rosiers.

Nous recommandons vivement cette petite brochure, sobrement et clairement écrite. Dejeante débute par un historique de la délégation, il passe ensuite a la partie technique, puis à un exposé intéressant sur les conditions de la production chapelière et la situation des travailleurs en Belgique, en Hollande, etc., et il termine par un intéressant exposé des principales revendications du prolétaria moderne.

Englisch socialisme by Henry Trovis. Heywood and Co Manchester, 56 ans 58 Oldham Street price 2 d.

Fédération des travailleurs socialistes de France. Historique comparé. Bourgeoisie-Parti ouvrier. Etude pour la propagande socialiste par le groupe d'études sociales du xe arrondissement, chez le citoyen Bolâtre, 9, Pas-Feuillet. Prix : 10 centimes.

L'agriculture dépérit, l'agriculture se meut. Il faut donner aux cultivateurs les moyens d'exploiter les terres d'une manière rationnelle et à cette fin organiser en leur faveur le crédit à long terme et à bon marché, sous peine de voir la fortune de la France irrémédiablement compromise.

Cette question est d'un intérêt primordial. Aussi engageons-nous quiconque se préoccupe de rechercher au problème posé une solution pratique, a lire l'intéressant *Projet de mobilisation partielle de la propriété foncière par la création de billets hypothécaires ayant cours et amortissables*, par R. Tamisier, avec préface de Georges Laguerre, député de Vaucluse; brochure éditée par Guillaumin, 14, rue Richelieu, Paris. Prix : 50 centimes.

Revue scientifique. — Sommaire du numéro 23 (6 juin 1885):
L'électricité et l'hygiène, par M. Gariel. — L'évolution du langage, par M. Hovelacque. — La septième côte cervicale de l'homme, par M. R. Blanchard. — Causerie, bibliographie. — Académie des sciences de Paris. — Correspondance, chronique et inventions nouvelles.

Sommaire du septième numéro de la Société nouvelle (mai 1885). I. Etude sur la responsabilité, par Jules Putsage. — II. Lettres de Suisse, par Georges Lorand. — III. Un vagabond, Prodéistes, par A. James. — IV. Le conflit anglo-russe et le nouvel équilibre europeen, par Eugène Hins. — V. Que faire de nos enfants : nos fils, par H. Bury. — VI. Critique philosophique : Germinal, par F. Drouez. — VII. Le mois. Autriche-Hongrie-France-Italie-Belgique. — VIII. Les livres et les revues.



Pendant son premier semestre, la Revue Socialiste *a reçu, avec l'agrément* d'Henri Rochefort *l'hospitalité la plus cordiale à l'administration de* l'Intransigeant, *et nous tenons à remercier ici en même temps que notre ami* Vaughan *qui continue à s'intéresser à la* Revue, *les citoyens* Bienvenu *et* Maisonave *qui nous ont prêté un concours effectif et désintéressé.*

Mais, bien que concervant un dépôt 12, rue du Croissant, à partir de ce jour, la Revue Socialiste *a ses bureaux,* 19, rue du Faubourg Saint-Denis, *où une permanence est établie tous les jours, moins le dimanche, de 11 heures à 5 heures.*

Donc à l'avenir, toute la correspondance concernant la rédaction et l'administration, doit être adressée à la Revue Socialiste, 19, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris.

Huit jours après l'apparition de ce numéro, nous enverrons à nos abonnés de trois mois et de six mois de France, de Suisse et de Belgique, qui ne nous aurons pas encore envoyé le montant de leur abonnement, une quittance à laquelle nous les prions de réserver bon accueil.

Nous prions nos abonnés des autres pays de se mettre en règle dans la quinzaine pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi de la Revue. Nous enverrons aussi à nos libraires de Paris, de la province et de l'étranger, le relevé de leur compte que nous les prierons d'acquitter, s'ils veulent continuer à recevoir la Revue socialiste. **Si nos lecteurs qui se fournissent chez leurs libraires n'y trouvaient, pas notre recueil à l'avenir, ils sauraient pourquoi, et nous les prions, dans ce cas, de prendre dans le premier bureau de poste venu, un abonnement de 3 ou 6 mois, ainsi ils seront régulièrement servis, par la poste sans augmentation de prix.**

Le Rédacteur-Gérant : Benoît Malon

Imp. Typ. de M. Décembre, 326, rue de Vaugirard. Paris.

